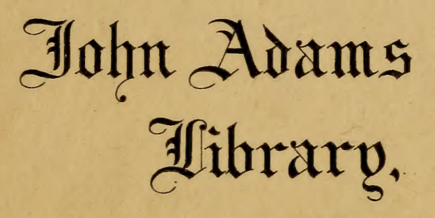
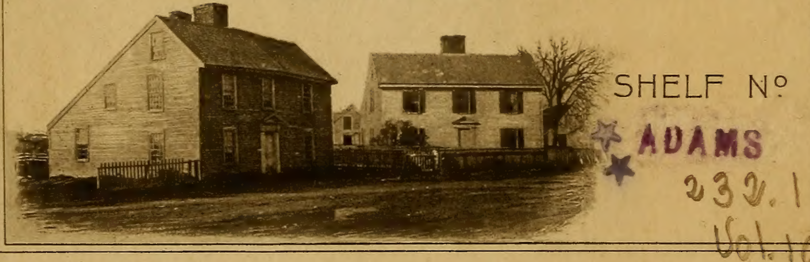

John Adams
Library.



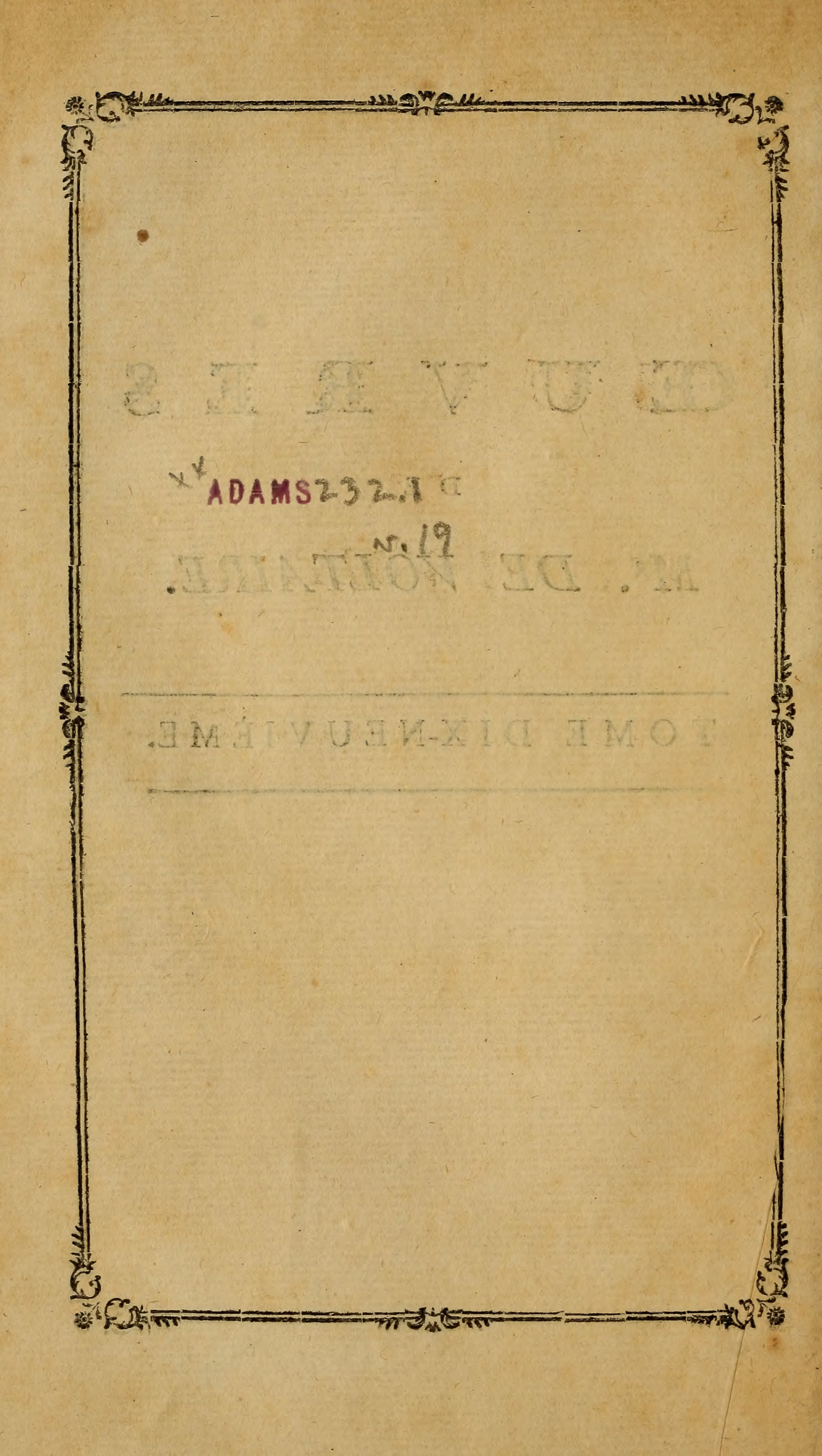


ŒUVRES

DE

Mr. DE VOLTAIRE.

TOME DIX-NEUVIÈME.




LOUIS XV.

SIÈCLE
DE
LOUIS XIV,

AUQUEL ON A JOINT

UN PRÉCIS DU SIÈCLE DE LOUIS XV,

ET

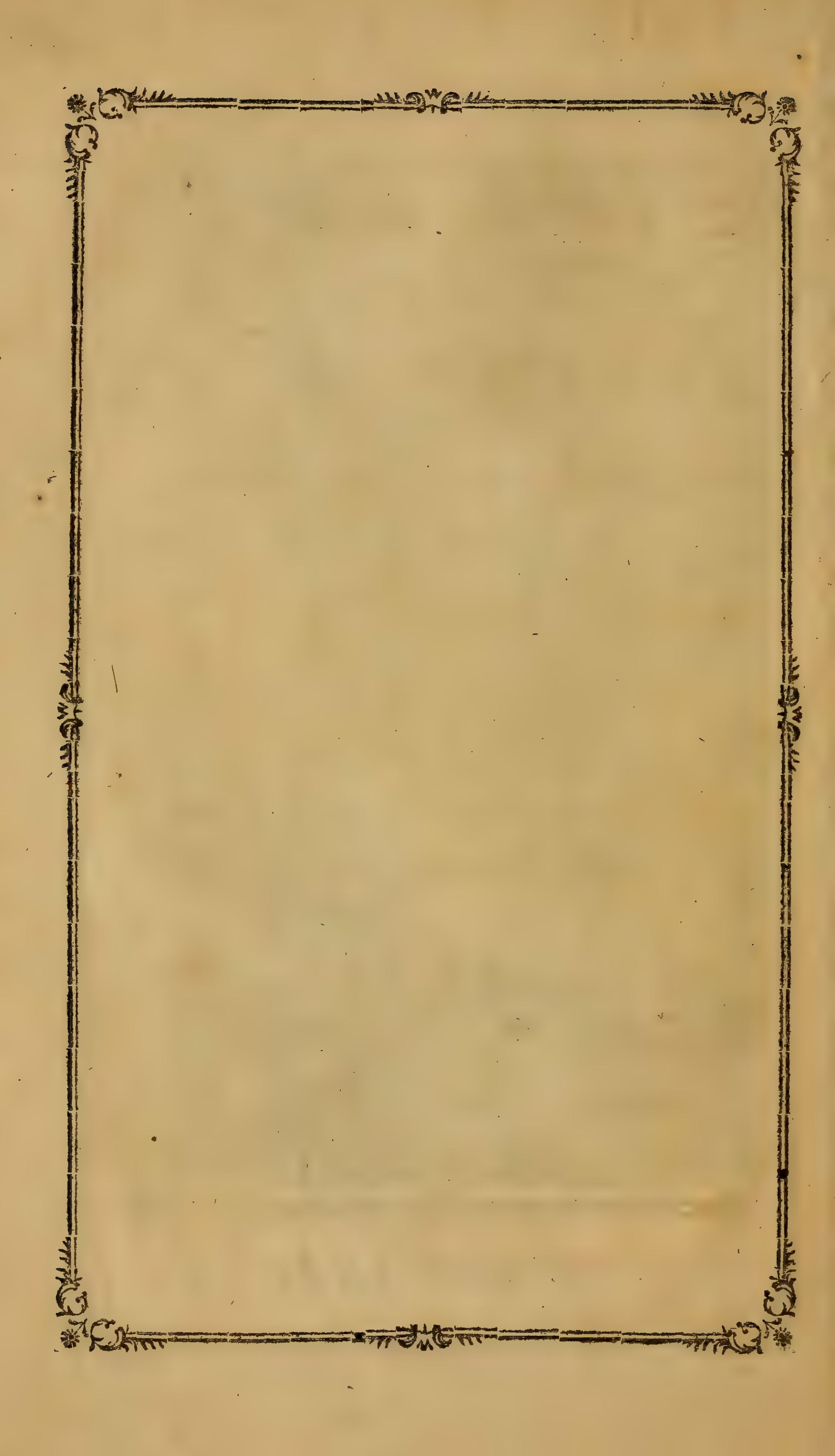
UN AUTRE MORCEAU D'HISTOIRE.

TOME SECOND.





M. DCC. LXXV.



SIECLE
DE
LOUIS XIV.



CHAPITRE PREMIER.

Gouvernement intérieur : juſtice : commerce : police : loix : diſcipline militaire : marine, &c.

ON doit cette juſtice aux hommes publics qui ont fait du bien à leur ſiècle; de regarder le point dont ils ſont partis, pour mieux voir les changemens qu'ils ont faits dans leur patrie. La poſtérité leur doit une éternelle reconnaiſſance des exemples qu'ils ont donnés, lors même qu'ils ſont ſurpaſſés. Cette juſte gloire eſt leur unique récompenſe. Il eſt certain que l'amour de cette gloire anima *Louis XIV.* lorſque, commençant à gouverner par lui-même, il voulut réformer ſon royaume, embellir ſa cour, & perfectionner les arts.

Non-ſeulement il s'impoſa la loi de travailler régulièrement avec chacun de ſes miniſtres; mais tout homme connu pouvait obtenir de lui une audience particulière, & tout citoyen avait la liberté de lui préſenter des requêtes & des projets. Les placets étaient reçus d'abord

par un maître des requêtes, qui les rendait apoſtillés; ils furent dans la ſuite renvoyés aux bureaux des miniſtres. Les projets étaient examinés dans le conſeil, quand ils méritaient de l'être : & leurs auteurs furent admis plus d'une fois à diſcuter leurs propoſitions avec les miniſtres, en préſence du maître. Ainſi on vit entre le trône & la nation une correſpondance qui ſubſiſta, malgré le pouvoir abſolu.

Louis XIV. ſe forma & s'accoutuma lui-même au travail; & ce travail était d'autant plus pénible, qu'il était nouveau pour lui, & que la ſéduction des plaiſirs pouvait aiſément le diſtraire. Il écrivit les premières dépêches à ſes ambaſſadeurs. Les lettres les plus importantes furent ſouvent depuis minutées de ſa main : & il n'y en eut aucune écrite en ſon nom, qu'il ne ſe fît lire.

A peine *Colbert*, après la chûte de *Fouquet*, eut-il rétabli l'ordre dans les finances, que le roi remit aux peuples tout ce qui était dû d'impôts, depuis 1647 juſqu'en 1656, & ſur-tout trois millions de tailles. On abolit pour cinq cent mille écus par an de droits onéreux. Ainſi l'abbé de *Choiſi* paraît, ou bien mal inſtruit, ou bien injuſte, quand il dit qu'on ne diminua point la recette. Il eſt certain qu'elle fut diminuée par ces remiſes, & augmentée par le bon ordre.

Les ſoins du premier préſident de *Bellièvre*, aidés des libéralités de la ducheſſe d'*Aiguillon* & de pluſieurs citoyens, avaient établi l'hôpital général. Le roi l'augmenta, & en fit élever dans toutes les villes principales du royaume.

Les grands chemins, juſqu'alors impraticables, ne furent plus négligés, & peu-à-peu devinrent ce qu'ils ſont aujourd'hui ſous *Louis XV.* l'admiration des étrangers. De quelque côté qu'on ſorte de Paris, on voyage à préſent environ cinquante à ſoixante lieues, à quelques endroits près, dans des allées fermes, bordées d'arbres.

Les chemins conſtruits par les anciens Romains étaient plus durables, mais non pas ſi ſpacieux & ſi beaux.

Le génie de *Colbert* ſe tourna principalement vers le commerce, qui était faiblement cultivé, & dont les grands principes n'étaient pas connus. Les Anglais, & encor plus les Hollandais, faiſaient par leurs vaiſſeaux preſque tout le commerce de la France. Les Hollandais ſur-tout chargeaient dans nos ports nos denrées : & les diſtribuaient dans l'Europe. Le roi commença, dès 1662 à exempter ſes ſujets d'une impoſition nommée *le droit de fret*, que payaient tous les vaiſſeaux étrangers ; & il donna aux Français toutes les facilités de tranſporter eux-mêmes leurs marchandiſes à moins de frais. Alors le commerce maritime naquit. Le conſeil de commerce, qui ſubſiſte aujourd'hui, fut établi ; & le roi y préſidait tous les quinze jours.

Les ports de Dunkerque & de Marſeille furent déclarés francs ; & bientôt cet avantage attira le commerce du Levant à Marſeille, & celui du Nord à Dunkerque.

On forma une compagnie des Indes occidentales en 1664, & celle des grandes Indes fut établie la même année. Avant ce tems, il fallait que le luxe de la France fût tributaire de l'induſtrie Hollandaiſe. Les partiſans de l'ancienne économie, timide, ignorante & reſſerrée, déclamèrent en vain contre un commerce, dans lequel on échange ſans ceſſe de l'argent qui ne périrait pas, contre des effets qui ſe conſomment. Ils ne faiſaient pas réflexion, que ces marchandiſes de l'Inde devenues néceſſaires auraient été payées plus chérement à l'étranger. Il eſt vrai qu'on porte aux Indes orientales plus d'eſpèces qu'on n'en retire, & que par-là l'Europe s'appauvrit. Mais ces eſpèces viennent du Pérou & du Mexique ; elles ſont le prix de nos denrées portées à Cadix ; & il reſte plus de cet argent en France, que les Indes orientales n'en abſorbent.

Le roi donna plus de ſix millions de notre monnoie d'aujourd'hui à la compagnie. Il invita les perſonnes riches à s'y intéreſſer. Les reines, les princes & toute la cour fournirent deux millions numéraires de ce tems-là. Les cours ſupérieures donnèrent douze cent mille livres, les financiers deux millions, le corps des marchands ſix cent cinquante mille livres. Toute la nation ſecondait ſon maître.

Cette compagnie a toujours ſubſiſté. Car encor que les Hollandais euſſent pris Pondichéri en 1694, & que le commerce des Indes languît depuis ce tems, il reprit une force nouvelle ſous la régence du duc d'Orléans. Pondichéri devint alors la rivale de Batavia; & cette compagnie des Indes, fondée avec des peines extrêmes par le grand *Colbert*, reproduite de nos jours par des ſecouſſes ſingulières, fut pendant quelques années une des plus grandes reſſources du royaume. Le roi forma encor une compagnie du Nord en 1669 : il y mit des fonds comme dans celle des Indes. Il parut bien alors que le commerce ne déroge pas, puiſque les plus grandes maiſons s'intéreſſaient à ces établiſſemens, à l'exemple du monarque.

La compagnie des Indes occidentales ne fut pas moins encouragée que les autres : le roi fournit le dixième de tous les fonds.

Il donna trente francs par tonneau d'exportation, & quarante d'importation. Tous ceux qui firent conſtruire des vaiſſeaux dans les ports du royaume, reçurent cinq livres pour chaque tonneau que leur navire pouvait contenir.

On ne peut encor trop s'étonner, que l'abbé de *Choiſi* ait cenſuré ces établiſſemens, dans ſes mémoires qu'il faut lire avec défiance. (1) Nous ſentons aujourd'hui

(1) L'abbé *Caſtel de St. Pierre* s'exprime ainſi, page 105 de ſon manuſcrit, intitulé, ANNALES POLITIQUES : *Colbert grand travailleur, en négligeant les compagnies de commerce maritime, pour*

tout ce que le miniſtre *Colbert* fit pour le bien du royaume ; mais alors on ne le ſentait pas : il travaillait pour des ingrats. On lui ſut à Paris beaucoup plus mauvais gré de la ſuppreſſion de quelques rentes ſur l'hôtel-de-ville acquiſes à vil prix depuis 1656, & du décri où tombèrent les billets de l'épargne prodigués ſous le précédent miniſtère, qu'on ne fut ſenſible au bien général qu'il faiſait. Il y avait plus de bourgeois que de citoyens. Peu de perſonnes portaient leurs vues ſur l'avantage public. On ſait combien l'intérêt particulier faſcine les yeux, & rétrécit l'eſprit ; je ne dis pas ſeulement l'intérêt d'un commerçant, mais d'une compagnie, mais d'une ville. La réponſe groſſière d'un marchand nommé *Hazon* (qui conſulté par ce miniſtre, lui dit : *Vous avez trouvé la voiture renverſée d'un côté, & vous l'avez renverſée de l'autre*,) était encor citée avec complaiſance dans ma jeuneſſe ; & cette anecdote ſe retrouve dans *Moréri*. Il a fallu que l'eſprit philoſophique introduit fort tard en France, ait réformé les préjugés du peuple, pour qu'on rendît enfin une juſtice entière à la mémoire de ce grand homme. Il avait la même exactitude que le duc de *Sulli* & des vues beaucoup plus étendues. L'un ne ſavait que ménager ; l'autre ſavait faire de grands établiſſemens. *Sulli* depuis la paix de Vervins n'eut d'autre embarras que celui de maintenir une économie exacte & ſévère, & il fallut que *Colbert* trouvât des reſſources promptes & immenſes pour la guerre de 1667 & pour celle de 1672. *Henri IV.* ſecondait l'économie de *Sulli*. Les magnificences de *Louis XIV.* contrarièrent toujours celle de *Colbert*.

Cependant preſque tout fut réparé ou créé de ſon

avoir plus de ſoin des ſciences curieuſes, & des beaux-arts, prit l'ombre pour le corps. Mais *Colbert* fut ſi loin de négliger le commerce maritime, que ce fut lui ſeul qui l'établit : jamais miniſtre ne prit moins l'ombre pour le corps. C'eſt contredire une vérité reconnue de toute la France & de l'Europe.

Cette note a été écrite au mois d'Août 1756.

tems. La réduction de l'intérêt au denier vingt, des emprunts du roi & des particuliers, fut la preuve sensible en 1665 d'une abondante circulation. Il voulait enrichir la France & la peupler. Les mariages dans les campagnes furent encouragés, par une exemption de tailles pendant cinq années, pour ceux qui s'établiraient à l'âge de vingt ans; & tout père de famille qui avait dix enfans, était exempt pour toute sa vie, parce qu'il donnait plus à l'état par le travail de ses enfans, qu'il n'eût pu donner en payant la taille. Ce réglement aurait dû demeurer à jamais sans atteinte.

Depuis l'an 1663, chaque année de ce ministère, jusqu'en 1672, fut marquée par l'établissement de quelque manufacture. Les draps fins, qu'on tirait auparavant d'Angleterre, de Hollande, furent fabriqués dans Abbeville. Le roi avançait au manufacturier deux mille livres par chaque métier battant, outre des gratifications considérables. On compta dans l'année 1669 quarante-quatre mille deux cents métiers en laine dans le royaume. Les manufactures de soie perfectionnées produisirent un commerce de plus de cinquante millions de ce tems-là; & non-seulement l'avantage qu'on en tirait était beaucoup au dessus de l'achat des soies nécessaires, mais la culture des mûriers mit les fabricans en état de se passer des soies étrangères pour la chaîne des étoffes.

On commença dès 1666 à faire d'aussi belles glaces qu'à Venise, qui en avait toujours fourni toute l'Europe; & bientôt on en fit, dont la grandeur & la beauté n'ont pû jamais être imitées ailleurs. Les tapis de Turquie & de Perse furent surpassés à la savonnerie. Les tapisseries de Flandre cédèrent à celles des *Gobelins*. Ce vaste enclos des *Gobelins* était rempli alors de plus de huit cents ouvriers; il y en avait trois cents qu'on y logeait. Les meilleurs peintres dirigeaient l'ouvrage, ou sur leurs propres dessins, ou sur ceux des anciens maîtres d'Italie. C'est dans cette enceinte des Gobelins qu'on fabri-

quait encor des ouvrages de rapport, eſpèce de moſaïque admirable ; & l'art de la marquetterie fut pouſſé à ſa perfection.

Outre cette belle manufacture de tapiſſeries aux *Gobelins*, on en établit une autre à Beauvais. Le premier manufacturier eut ſix cents ouvriers dans cette ville ; & le roi lui fit préſent de ſoixante mille livres.

Seize cents filles furent occupées aux ouvrages de dentelles : on fit venir trente principales ouvrières de Veniſe, & deux cents de Flandre ; & on leur donna trente-ſix mille livres pour les encourager.

Les fabriques des draps de Sedan, celles des tapiſſeries d'Aubuſſon, dégénérées & tombées, furent rétablies. Les riches étoffes où la ſoie ſe mêle avec l'or & l'argent, ſe fabriquèrent à Lyon, à Tours, avec une induſtrie nouvelle.

On ſait que le miniſtère acheta en Angleterre le ſecret de cette machine ingénieuſe, avec laquelle on fait les bas dix fois plus promptement qu'à l'aiguille. Le fer-blanc, l'acier, la belle fayence, les cuirs maroquinés qu'on avait toujours fait venir de loin, furent travaillés en France. Mais des calviniſtes, qui avaient le ſecret du fer-blanc & de l'acier, emportèrent en 1686 ce ſecret avec eux, & firent partager cet avantage, & beaucoup d'autres à des nations étrangères.

Le roi achetait tous les ans pour environ huit cent mille de nos livres de tous les ouvrages de goût qu'on fabriquait dans ſon royaume, & il en faiſait des préſens.

Il s'en fallait beaucoup, que la ville de Paris fût ce qu'elle eſt aujourd'hui. Il n'y avait ni clarté, ni ſureté, ni propreté. Il fallut pourvoir à ce nettoiement continuel des rues, à cette illumination que cinq mille fanaux forment toutes les nuits, paver la ville toute entière, y conſtruire deux nouveaux ponts, rétablir les anciens, faire veiller une garde continuelle à pied & à cheval pour la ſureté des citoyens. Le roi ſe chargea de tout,

en affectant des fonds à ces dépenses nécessaires. Il créa en 1667 un magistrat, uniquement pour veiller à la police. La plupart des grandes villes de l'Europe ont a peine imité ces exemples long-tems après; mais aucune ne les a égalés. Il n'y a point de ville pavée comme Paris; & Rome même n'est pas éclairée.

Tout commençait à tendre tellement à la perfection, que le second lieutenant de police qu'eut Paris, acquit dans cette place une réputation, le mit au rang de ceux, qui ont fait honneur à ce siècle; aussi était-ce un homme capable de tout. Il fut depuis dans le ministère; & il eut été bon général d'armée. La place de lieutenant de police était au dessous de sa naissance & de son mérite; & cependant cette place lui fit un bien plus grand nom, que le ministère gêné & passager, qu'il obtint sur la fin de sa vie.

On doit observer ici, que monsieur *d'Argenson* ne fut pas le seul, à beaucoup près de l'ancienne chevalerie, qui eût exercé la magistrature. La France est presque l'unique pays de l'Europe, où l'ancienne noblesse ait pris souvent le parti de la robe. Presque tous les autres états par un reste de barbarie gothique, ignorent encor qu'il y ait de la grandeur dans cette profession.

Le roi ne cessa de bâtir au louvre, à St. Germain, à Versailles depuis 1661. Les particuliers à son exemple, élevèrent dans Paris mille édifices superbes & commodes. Le nombre s'en est tellement accru, que depuis les environs du palais-royal & ceux de *St. Sulpice*, il se forma dans Paris deux villes nouvelles, fort supérieures à l'ancienne. Ce fut en ce tems-là, qu'on inventa la commodité magnifique de ces carrosses ornés de glaces & suspendus par des ressorts; de sorte qu'un citoyen de Paris se promenait dans cette grande ville avec plus de luxe, que les premiers triomphateurs Romains n'allaient autrefois au capitole. Cet usage, qui

a commencé dans Paris, fut bientôt reçu dans toute l'Europe ; & devenu commun, il n'eſt plus un luxe.

Louis XIV. avait du goût pour l'architecture, pour les jardins, pour la ſculpture ; & ce goût était en tout dans le grand & dans le noble. Dès que le contrôleur-général *Colbert* eut en 1664 la direction des bâtimens, qui eſt proprement le miniſtère des arts, (1) il s'appliqua à ſeconder les projets de ſon maître. Il fallut d'abord travailler à achever le louvre. *François Manſard*, l'un des plus grands architectes qu'ait eu la France, fut choiſi pour conſtruire les vaſtes édifices qu'on projetait. Il ne voulut pas s'en charger, ſans avoir la liberté de refaire ce qui paraîtrait défectueux dans l'exécution. Cette défiance de lui même, qui eût entraîné trop de dépenſes, le fit exclure. On appella de Rome le cavalier *Bernini*, dont le nom était célèbre par la colonnade qui entoure le parvis de Saint Pierre, par la ſtatue équeſtre de *Conſtantin*, par la fontaine Navonne. Des équipages lui furent fournis pour ſon voyage. Il fut conduit à Paris en homme qui venait honorer la France. Il reçut, outre cinq louis par jour pendant huit mois qu'il y reſta, un préſent de cinquante mille écus, avec une penſion de deux mille écus, & une de cinq cents pour ſon fils. Cette généroſité de *Louis XIV.*

(1) L'abbé de *St. Pierre* dans ſes *annales politiques*, page 104 de ſon manuſcrit, dit que *ces choſes prouvent le nombre des fainéans, leur goût pour la fainéantiſe, qui ſuffit à entretenir & à nourrir d'autres eſpèces de fainéans ; que c'eſt préſentement ce qu'eſt la nation Italienne où ces arts ſont portés à une haute perfection ; ils ſont gueux, fainéans, pareſſeux, vains, occupés de niaiſeries, &c.*

Ces réflexions groſſières, & écrites groſſiérement, n'en ſont pas plus juſtes. Lorſque les Italiens réuſſirent le plus dans ces arts, c'était ſous les *Médicis*, pendant que Veniſe était la plus guerrière & la plus opulente. C'était le tems où l'Italie produiſit de grands hommes de guerre, & des artiſtes illuſtres en tout genre ; & c'eſt de même dans les années floriſſantes de *Louis XIV.* que les arts ont été le plus perfectionnés. L'abbé de *St. Pierre* s'eſt trompé dans beaucoup de choſes, & a fait regretter que la raiſon n'ait pas ſecondé en lui les bonnes intentions.

envers le *Bernini* fut encor plus grande que la magnificence de *François I.* pour *Raphaël.* Le *Bernini* par reconnaiſſance fit depuis à Rome la ſtatue équeſtre du roi, qu'on voit à Verſailles. Mais quand il arriva à Paris avec tant d'appareil, comme le ſeul homme digne de travailler pour *Louis XIV.* il fut bien ſurpris de voir le deſſin de la façade du louvre du côté de St. Germain-l'Auxerrois, qui devint bientôt après dans l'exécution un des plus auguſtes monumens d'architecture qui ſoient au monde. *Claude Perrault* avait donné ce deſſin, exécuté par *Louis le Vau* & d'*Orbay.* Il inventa les machines, avec leſquelles on tranſporta des pierres de cinquante-deux pieds de long, qui forment le fronton de ce majeſtueux édifice. On va chercher quelque fois bien loin ce qu'on a chez ſoi. Aucun palais de Rome n'a une entrée comparable à celle du louvre, dont on eſt redevable à ce *Perrault*, que *Boileau* oſa vouloir rendre ridicule. Ces vignes ſi renommées ſont, de l'aveu des voyageurs, très-inférieures au ſeul château de Maiſons, qu'avait bâti *François Manſard*, à ſi peu de frais. *Bernini* fut magnifiquement récompenſé, & ne mérita pas ces récompenſes : il donna ſeulement des deſſins, qui ne furent pas exécutés.

Le roi, en faiſant bâtir ce louvre dont l'achévement eſt tant deſiré, en faiſant une ville à Verſailles près de ce château qui a coûté tant de millions, en bâtiſſant Trianon, Marli, & en faiſant embellir tant d'autres édifices, fit élever l'obſervatoire, commencé en 1666 dès le tems qu'il établit l'académie des ſciences. Mais le monument le plus glorieux par ſon utilité, par ſa grandeur & par ſes difficultés, fut ce canal du Languedoc, qui joint les deux mers, & qui tombe dans le port de *Cette*, conſtruit pour recevoir ſes eaux. Tout ce travail fut commencé dès 1664; & on le continua ſans interruption juſqu'en 1681. La fondation des invalides & la chapelle de ce bâtiment la plus belle de Paris, l'éta-

bliſſement de Saint-Cyr le dernier de tant d'ouvrages conſtruits par ce monarque, ſuffiraient ſeuls pour faire bénir ſa mémoire. (1) Quatre mille ſoldats & un grand nombre d'officiers, qui trouvent dans l'un de ces grands aſiles une conſolation dans leur vieilleſſe & des ſecours pour leurs bleſſures & pour leurs beſoins, deux cent cinquante filles nobles, qui reçoivent dans l'autre une éducation digne d'elles, ſont autant de voix qui célèbrent *Louis XIV*. L'établiſſement de Saint-Cyr ſera ſurpaſſé par celui que *Louis XV*. vient de former, pour élever cinq cents gentilshommes; mais loin de faire oublier Saint-Cyr, il en fait ſouvenir. C'eſt l'art de faire du bien, qui s'eſt perfectionné.

Louis XIV. voulut en même tems faire des choſes plus grandes & d'une utilité plus générale, mais d'une exécution plus difficile; c'était de réformer les loix. Il y fit travailler le chancelier *Séguier*, les *Lamoignon*, les *Talon*, les *Bignon*, & ſur-tout le conſeiller-d'état *Puſſort*. Il aſſiſtait quelquefois à leurs aſſemblées. L'année 1667 fut à la fois l'époque de ſes premières loix & de ſes conquêtes. L'ordonnance civile parut d'abord; enſuite le code des eaux & forêts; puis des ſtatuts pour toutes les manufactures; l'ordonnance criminelle; le code du commerce; celui de la marine: tout cela ſuivit preſque d'année en année. Il y eut même une juriſprudence nouvelle, établie en faveur des nègres de nos colonies; eſpèce d'hommes, qui n'avait pas encor joui des droits de l'humanité.

Une connaiſſance approfondie de la juriſprudence n'eſt pas le partage d'un ſouverain. Mais le roi était inſtruit des loix principales; il en poſſédait l'eſprit, & ſavait ou les ſoutenir ou les mitiger à propos. Il jugeait ſouvent les cauſes de ſes ſujets, non-ſeulement dans le conſeil des ſecretaires-d'état, mais dans celui qu'on appelle le *conſeil*

(1) L'abbé de *St. Pierre* critique cet établiſſement, que preſque toutes les nations ont imité.

des parties. Il y a de lui deux jugemens célèbres, dans lesquels sa voix décida contre lui-même.

Dans le premier en 1680, il s'agissait d'un procès entre lui & des particuliers de Paris qui avaient bâti sur son fonds. Il voulut que les maisons leur demeurassent, avec le fonds qui lui appartenait, & qu'il leur céda.

L'autre regardait un Persan nommé *Roupli*, dont les marchandises avaient été saisies par les commis de ses fermes en 1687. Il opina que tout lui fût rendu, & y ajouta un présent de trois mille écus. *Roupli* porta dans sa patrie son admiration & sa reconnaissance. Lorsque nous avons vu depuis à Paris l'ambassadeur Persan *Méhémet Rizabeg*, nous l'avons trouvé instruit dès long-tems de ce fait par la renommée.

L'abolition des duels fut un des plus grands services rendus à la patrie. Ces combats avaient été autorisés autrefois par les parlemens même & par l'église; & quoiqu'ils fussent défendus depuis *Henri IV*. cette funeste coutume subsistait plus que jamais. Le fameux combat des *de la Frette*, de quatre contre quatre en 1663, fut ce qui détermina *Louis XIV*. à ne plus pardonner. Son heureuse sévérité corrigea peu-à-peu notre nation, & même les nations voisines, qui se conformèrent à nos sages coutumes, après avoir pris nos mauvaises. Il y a dans l'Europe cent fois moins de duels aujourd'hui que du tems de *Louis XIII*.

Législateur de ses peuples, il le fut de ses armées. Il est étrange qu'avant lui on ne connût point les habits uniformes dans les troupes. Ce fut lui, qui la première année de son administration ordonna, que chaque régiment fût distingué par la couleur des habits ou par différentes marques; réglement adopté bientôt par toutes les nations. Ce fut lui (1) qui institua les brigadiers,

(1) L'abbé de *St. Pierre* dans ses annales ne parle que de cette institution de brigadiers, & oublie tout ce que *Louis XIV*. fit pour la discipline militaire.

& qui mit les corps dont la maiſon du roi eſt formée, ſur le pied où ils ſont aujourd'hui. Il fit une compagnie de mouſquetaires des gardes du cardinal *Mazarin*, & fixa à cinq cents hommes le nombre des deux compagnies, auxquelles il donna l'habit qu'elles portent encor.

Sous lui plus de connétable ; & après la mort du duc d'*Epernon*, plus de colonel-général de l'infanterie ; ils étaient trop maîtres ; il voulait l'être & le devait. Le maréchal de *Grammont*, ſimple meſtre-de-camp des gardes-françaiſes ſous le duc d'*Epernon*, & prenant l'ordre de ce colonel-général, ne le prit plus que du roi ; & fut le premier qui eut le nom de colonel des gardes. Il inſtallait lui-même ces colonels à la tête du régiment, en leur donnant de ſa main un hauſſecol doré avec une pique, & enſuite un eſponton quand l'uſage des piques fut aboli. Il inſtitua les grenadiers, d'abord au nombre de quatre par compagnie dans le régiment du roi, qui eſt de ſa création, enſuite il forma une compagnie de grenadiers dans chaque régiment d'infanterie ; il en donna deux aux gardes-françaiſes, qui maintenant en ont trois. Il augmenta beaucoup le corps des dragons, & leur donna un colonel-général. Il ne faut pas oublier l'établiſſement des haras en 1667. Ils étaient abſolument abandonnés auparavant ; & ils furent d'une grande reſſource, pour remonter ſa cavalerie. Reſſource importante depuis trop négligée.

L'uſage de la bayonnette au bout du fuſil eſt de ſon inſtitution. Avant lui on s'en ſervait quelquefois, mais il n'y avait que quelques compagnies qui combatiſſent avec cette arme. Point d'uſage uniforme, point d'exercice : tout était abandonné à la volonté du général. Les piques paſſaient pour l'arme la plus redoutable. Le premier régiment qui eut des bayonnettes, & qu'on forma à cet exercice, fut celui des fuſiliers, établi en 1671.

La manière dont l'artillerie eſt ſervie aujourd'hui, lui eſt due toute entière. Il en fonda des écoles à Douai,

puis à Metz & à Strasbourg ; & le régiment d'artillerie s'est vu enfin rempli d'officiers, presque tous capables de bien conduire un siége. Tous les magasins du royaume étaient pourvus, & on y distribuait tous les ans huit cents milliers de poudre. Il forma un régiment de bombardiers, & un de housards : avant lui on ne connaissait les housards que chez les ennemis.

Il établit en 1688 trente régimens de milice fournis & équipés par les communautés. Ces milices s'exerçaient à la guerre, sans abandonner la culture des campagnes.

Des compagnies de cadets furent entretenues dans la plupart des places frontières : ils y apprenaient les mathématiques, le dessin, & tous les exercices, & faisaient les fonctions de soldats. Cette institution dura dix années. On se lassa enfin de cette jeunesse, trop difficile à discipliner. Mais le corps des ingénieurs que le roi forma, & auquel il donna les réglemens qu'il suit encor, est un établissement à jamais durable. Sous lui l'art de fortifier les places fut porté à la perfection par le maréchal de *Vauban* & ses élèves, qui surpasèrent le comte de *Pagan*. Il construisit ou répara cent cinquante places de guerre.

Pour soutenir la discipline militaire, il créa des inspecteurs-généraux, ensuite des directeurs, qui rendirent compte de l'état des troupes ; & on voyait par leur rapport, si les commissaires des guerres avaient fait leur devoir.

Il institua l'ordre de *St. Louis*, récompense honorable, plus briguée souvent que la fortune. L'hôtel des invalides mit le comble aux soins qu'il prit pour mériter d'être bien servi.

C'est par de tels soins, que dès l'an 1672 il eut cent quatre-vingt mille hommes de troupes réglées, & qu'augmentant ses forces à mesure que le nombre & la puissance de ses ennemis augmentaient, il eut enfin jusqu'à quatre cent cinquante mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine.

Avant lui on n'avait point vu de si fortes armées. Ses

ennemis lui en opposèrent à peine d'aussi considérables ; mais il fallait qu'ils fussent réunis. Il montra ce que la France seule pouvait ; & il eut toujours ou de grands succès, ou de grandes ressources.

Il fut le premier qui en tems de paix donna un image & une leçon complette de la guerre. Il assembla à Compiégne soixante-dix mille hommes en 1698. On y fit toutes les opérations d'une campagne. C'était pour l'instruction de ses trois petits-fils. Le luxe fit une fête somptueuse de cette école militaire.

Cette même attention qu'il eut à former des armées de terre nombreuses & bien disciplinées, même avant d'être en guerre, il l'eut à se donner l'empire de la mer. D'abord le peu de vaisseaux que le cardinal *Mazarin* avait laissé pourrir dans les ports, sont réparés. On en fait acheter en Hollande, en Suède ; & dès la troisième année de son gouvernement, il envoie ses forces maritimes s'essayer à Gigeri sur la côte d'Afrique. Le duc de *Beaufort* purge les mers de pirates dès l'an 1665 ; & deux ans après, la France a dans ses ports soixante vaisseaux de guerre. Ce n'est-là qu'un commencement : mais tandis qu'on fait de nouveaux réglemens & de nouveaux efforts, il sent déjà toute sa force. Il ne veut pas consentir que ses vaisseaux baissent leur pavillon devant celui d'Angleterre. En vain le conseil du roi *Charles II.* insiste sur ce droit, que la force, l'industrie & le tems avaient donné aux Anglais. *Louis XIV.* écrit au comte d'*Estrade* son ambassadeur : « le roi d'Angleterre & son chancelier peuvent voir quelles sont mes forces ; mais ils ne voient pas mon cœur. Tout ne m'est rien à l'égard de l'honneur. »

Il ne disait que ce qu'il était résolu de soutenir ; & en effet l'usurpation des Anglais céda au droit naturel & à la fermeté de *Louis XIV.* Tout fut égal entre les deux nations sur la mer. Mais tandis qu'il veut l'égalité avec l'Angleterre, il soutient sa supériorité avec l'Espagne. Il

fait baiſſer le pavillon aux amiraux Eſpagnols devant le ſien, en vertu de cette préſéance ſolemnelle accordée en 1662.

Cependant on travaille de tous côtés à l'établiſſement d'une marine, capable de juſtifier ces ſentimens de hauteur. On bâtit la ville & le port de Rochefort à l'embouchure de la Charente. On enrôle, on enclaſſe des matelots, qui doivent ſervir, tantôt ſur les vaiſſeaux marchands, tantôt ſur les flottes royales. Il s'en trouve bientôt ſoixante mille d'enclaſſés.

Des conſeils de conſtruction ſont établis dans les ports, pour donner aux vaiſſeaux la forme la plus avantageuſe. Cinq arſenaux de marine ſont bâtis à Breſt, à Rochefort, à Toulon, à Dunkerque, au Havre-de-Grace. Dans l'année 1672 on a ſoixante vaiſſeaux de ligne & quarante frégates. Dans l'année 1681, il ſe trouve cent quatre-vingt-dix-huit vaiſſeaux de guerre, en comptant les alléges; & trente galères ſont dans le port de Toulon, ou armées, ou prêtes à l'être. Onze mille hommes de troupes réglées ſervent ſur les vaiſſeaux; les galères en ont trois mille. Il y en a cent ſoixante-ſix mille hommes d'enclaſſés, pour tous les ſervices divers de la marine. On compta les années ſuivantes dans ce ſervice, mille gentilshommes, ou enfans de famille, faiſant la fonction de ſoldats ſur les vaiſſeaux, & apprenant dans les ports tout ce qui prépare à l'art de la navigation & à la manœuvre : ce ſont les gardes-marines : ils étaient ſur mer ce que les cadets étaient ſur terre. On les avait inſtitués en 1672, mais en petit nombre. Ce corps a été l'école, d'où ſont ſortis les meilleurs officiers de vaiſſeaux.

Il n'y avait point eu encor de maréchaux de France dans le corps de la marine; & c'eſt une preuve, combien cette partie eſſentielle des forces de la France avait été négligée. *Jean d'Etrées*, fut le premier maréchal en 1681. Il paraît, qu'une des grandes attentions de *Louis XIV.* était

était d'animer dans tous les genres cette émulation sans laquelle tout languit.

Dans toutes les batailles navales, que les flottes Françaises livrèrent, l'avantage leur demeura toujours, jusqu'à la journée de la Hogue en 1692, lorsque le comte de *Tourville* suivant les ordres de la cour, attaqua, avec quarante-quatre voiles, une flotte de quatre-vingt-dix vaisseaux Anglais & Hollandais : il fallut céder au nombre : on perdit quatorze vaisseaux du premier rang, qui échouèrent & qu'on brûla pour ne pas les laisser au pouvoir des ennemis. Malgré cet échec, les forces maritimes se soutinrent ; mais elles déclinèrent toujours dans la guerre de la succession. Le cardinal de *Fleuri* les négligea depuis dans le loisir d'une heureuse paix, seul tems propice à les rétablir.

Ces forces navales servaient à protéger le commerce. Les colonies de la Martinique, de St. Domingue, du Canada, auparavant languissantes, fleurirent ; mais avec un avantage qu'on n'avait point espéré jusqu'alors, car depuis 1635, jusqu'à 1665, ces établissemens avaient été à charge.

En 1664, le roi envoie une colonie à Cayenne; bientôt après une autre à Madagascar. Il tente toutes les voies de réparer le tort & le malheur qu'avait eu si long-tems la France, de négliger la mer, tandis que ses voisins s'étaient formé des empires aux extrêmités du monde.

On voit par ce seul coup-d'œil, quels changemens *Louis XIV.* fit dans l'état; changemens utiles, puisqu'ils subsistent. Ses ministres le secondèrent à l'envi. On leur doit sans doute tout le détail, toute l'exécution ; mais on lui doit l'arrangement général. Il est certain, que les magistrats n'eussent pas réformé les loix, que l'ordre n'eût pas été remis dans les finances, la discipline introduite dans les armées, la police générale dans le royaume ; qu'on n'eût point eu de flottes ; que les arts n'eussent point été encouragés ; & tout cela de concert & en même

tems, avec persévérance & sous différens ministres, s'il ne se fût trouvé un maître, qui eût en général toutes ces grandes vues, avec une volonté ferme de les remplir.

Il ne sépara point sa propre gloire de l'avantage de la France, & il ne regarda pas le royaume du même œil dont un seigneur regarde sa terre, de laquelle il tire tout ce qu'il peut, pour ne vivre que dans les plaisirs. Tout roi qui aime la gloire, aime le bien public : il n'avait plus ni *Colbert* ni *Louvois*, lorsque vers l'an 1698 il ordonna, pour l'instruction du duc de Bourgogne, que chaque intendant fît une description détaillée de sa province. Par-là on pouvait avoir une notice exacte du royaume, & un dénombrement juste des peuples. L'ouvrage fut utile, quoique tous les intendans n'eussent pas la capacité & l'attention de monsieur de *Lamoignon de Baville*. Si on avait rempli les vues du roi sur chaque province, comme elles le furent par ce magistrat dans le dénombrement du Languedoc, ce recueil de mémoires eût été un des plus beaux monumens du siècle. Il y en a quelques-uns de bien faits; mais on manqua le plan en n'assujettissant pas tous les intendans au même ordre. Il eût été à desirer, que chacun eût donné par colonnes un état du nombre des habitans de chaque élection, des nobles, des citoyens, des laboureurs, des artisans, des manœuvres, des bestiaux de toute espèce, des bonnes, des médiocres & des mauvaises terres, de tout le clergé régulier & séculier, de leurs revenus, de ceux des villes, de ceux des communautés.

Tous ces objets sont confondus dans la plupart des mémoires qu'on a donnés : les matières y sont peu approfondies & peu exactes : il faut y chercher souvent avec peine les connaissances dont on a besoin, & qu'un ministre doit trouver sous sa main & embrasser d'un coup-d'œil, pour découvrir aisément les forces, les besoins & les ressources. Le projet était excellent : & une exécution uniforme serait de la plus grande utilité.

Voilà en général ce que *Louis XIV.* fit & essaya, pour rendre sa nation plus florissante. Il me semble, qu'on ne peut guère voir tous ces travaux & tous ces efforts, sans quelque reconnaissance, & sans être animé du bien public, qui les inspira. Qu'on se réprésente ce qu'était le royaume du tems de la fronde, & ce qu'il est de nos jours. *Louis XIV.* fit plus de bien à sa nation, que vingt de ses prédécesseurs ensemble; & il s'en faut beaucoup, qu'il fît ce qu'il aurait pu. La guerre, qui finit par la paix de Riswick, commença la ruine de ce grand commerce, que son ministre *Colbert* avait établi; & la guerre de la succession l'acheva.

S'il avait employé à embellir Paris, à finir le louvre, les sommes immenses que coûtèrent les aqueducs & les travaux de Maintenon, pour conduire des eaux à Versailles, travaux interrompus & devenus inutiles; s'il avait dépensé à Paris la cinquième partie de ce qu'il en a coûté pour forcer la nature à Versailles; Paris serait dans toute son étendue, aussi beau qu'il l'est du côté des tuilleries & du pont-royal, & serait devenu la plus magnifique ville de l'univers.

C'est beaucoup d'avoir réformé les loix; mais la chicane n'a pu être écrasée par la justice. On pensa à rendre la jurisprudence uniforme: elle l'est dans les affaires criminelles, dans celle du commerce, dans la procédure; elle pourrait l'être dans les loix qui règlent les fortunes des citoyens. C'est un très-grand inconvénient, qu'un même tribunal ait à prononcer sur plus de cent coutumes différentes. Des droits de terres, ou équivoques, ou onéreux, ou qui gênent la société, subsistent encor, comme des restes du gouvernement féodal, qui ne subsiste plus. Ce sont des décombres d'un bâtiment gothique ruiné.

Ce n'est pas qu'on prétende que les différens ordres de l'état doivent être assujettis à la même loi. On sent bien que les usages de la noblesse, du clergé, des magistrats, des cultivateurs, doivent être différens; mais il est à

ſouhaiter ſans doute que chaque ordre ait ſa loi uniforme dans tout le royaume, que ce qui eſt juſte ou vrai dans la Champagne, ne ſoit pas réputé faux ou injuſte en Normandie. L'uniformité en tout genre d'adminiſtration eſt une vertu; mais les difficultés de ce grand ouvrage ont effrayé.

Louis XIV. aurait pu ſe paſſer plus aiſément de la reſſource dangereuſe des traitans, où le réduiſit l'anticipation qu'il fit preſque toujours ſur ſes revenus, comme on le verra dans le chapitre des finances.

S'il n'eût pas cru qu'il ſuffiſait de ſa volonté pour faire changer de religion à un million d'hommes, la France n'eût pas perdu tant de citoyens (1). Ce pays cependant malgré ſes ſecouſſes & ſes pertes, eſt encor un des plus floriſſans de la terre, parce que tout le bien qu'a fait *Louis XIV.* ſubſiſte, & que le mal qu'il était difficile de ne pas faire dans des tems orageux, a été réparé. Enfin la poſtérité, qui juge les rois, & dont ils doivent avoir toujours le jugement devant les yeux, avouera, en peſant les vertus & les faibleſſes de ce monarque, que quoiqu'il eût été trop loué pendant ſa vie, il mérita de l'être à jamais; & qu'il fut digne de la ſtatue qu'on lui a érigée à Montpellier, avec une inſcription latine, dont le ſens eſt : *à Louis le Grand après ſa mort. Dom Uſtaris*, homme d'état, qui a écrit ſur les finances & le commerce d'Eſpagne, appelle *Louis XIV. un homme prodigieux.*

Tous les changemens, qu'on vient de voir dans le gouvernement & dans tous les ordres de l'état, en produiſirent néceſſairement un très-grand dans les mœurs. L'eſprit de faction, de fureur & de rebellion, qui poſſédait les citoyens depuis le tems de *François II.* devint une émulation de ſervir le prince. Les ſeigneurs des grandes terres n'étant plus cantonnés chez eux, les gouverneurs des provinces n'ayant plus de poſtes im-

(1) Voyez le chapitre du calviniſme.

portans à donner, chacun songea à ne mériter de graces que celles du souverain ; & l'état devint un tout régulier, dont chaque ligne aboutit au centre.

C'est-là ce qui délivra la cour des factions & des conspirations, qui avaient troublé l'état pendant tant d'années. Il n'y eut sous l'administration de *Louis XIV.* qu'une seule conjuration en 1674, imaginée par *la Truaumont*, gentilhomme Normand perdu de débauches & de dettes, & embrassée par un homme de la maison de *Rohan*, grand véneur de France, qui avait beaucoup de courage & peu de prudence. La hauteur & la dureté du marquis de *Louvois* l'avaient irrité au point qu'en sortant de son audience il entra tout ému & hors de lui-même chez monsieur de *Caumartin*, & se jetant sur un lit de repos. Il faudra, dit-il, que ce.... *Louvois* meure ou moi. *Caumartin* ne prit cet emportement que pour une colère passagère. Mais le lendemain ce même jeune homme lui ayant demandé s'il croyait les peuples de Normandie affectionnés au gouvernement, il entrevit des desseins dangereux. Les tems de la fronde sont passés, lui dit-il ; croyez-moi, vous vous perdrez, & vous ne serez regretté de personne. Le chevalier ne le crut pas ; il se jeta à corps perdu dans la conspiration de *la Truaumont*. Il n'entra dans ce complot qu'un chevalier de *Préaux*, neveu de *la Truaumont*, qui séduit par son oncle, séduisit sa maîtresse la marquise de *Villiers*. Leur but & leur espérance n'étaient pas & ne pouvaient être de se faire un parti dans le royaume. Ils prétendaient seulement vendre & livrer Quillebeuf aux Hollandais, & introduire les ennemis en Normandie. Ce fut plutôt une lâche trahison mal ourdie, qu'une conspiration. Le supplice de tous les coupables fut le seul événement que produisit ce crime insensé & inutile, dont à peine on se souvient aujourd'hui.

S'il y eut quelques séditions dans les provinces, ce ne furent que de faibles émeutes populaires aisément

réprimées. Les huguenots même furent toujours tranquilles, jusqu'au tems où l'on démolit leurs temples. Enfin le roi parvint à faire, d'une nation jusques-là turbulente, un peuple paisible, qui ne fut dangereux qu'aux ennemis, après l'avoir été à lui-même pendant plus de cent années. Les mœurs s'adoucirent, sans faire tort au courage.

Les maisons, que tous les seigneurs bâtirent ou achetèrent dans Paris, & leurs femmes qui y vécurent avec dignité, formèrent des écoles de politesse, qui retirèrent peu-à-peu les jeunes gens de cette vie de cabaret, qui fut encore long-tems à la mode, & qui n'inspirait qu'une débauche hardie. Les mœurs tiennent à si peu de chose, que la coutume d'aller à cheval dans Paris entretenait une disposition aux querelles fréquentes, qui cessèrent quand cet usage fut aboli. La décence, dont on fut redevable principalement aux femmes qui rassemblèrent la société chez elles, rendit les esprits plus agréables ; & la lecture les rendit à la longue plus solides. Les trahisons & les grands crimes, qui ne déshonorent point les hommes dans les tems de faction & de trouble, ne furent presque plus connus. Les horreurs des *Brinvilliers* & des *Voisins* ne furent que des orages passagers, sous un ciel d'ailleurs serein, & il serait aussi déraisonnable de condamner une nation sur les crimes éclatans de quelques particuliers, que de la canoniser sur la réforme de la trappe.

Tous les différens états de la vie étaient auparavant reconnaissables, par des défauts qui les caractérisaient. Les militaires & les jeunes gens qui se destinaient à la profession des armes, avaient une vivacité emportée ; les gens de justice une gravité rebutante, à quoi ne contribuait pas peu l'usage d'aller toujours en robe, même à la cour. Il en était de même des universités & des médecins. Les marchands portaient encor de petites robes, lorsqu'ils s'assemblaient & qu'ils allaient chez les

miniſtres : & les plus grands commerçans étaient alors des hommes groſſiers. Mais les maiſons, les ſpectacles, les promenades publiques, où l'on commençait à ſe raſſembler pour goûter une vie plus douce, rendirent peu-à-peu l'extérieur de tous les citoyens preſque ſemblable. On s'apperçoit aujourd'hui juſques dans le fond d'une boutique, que la politeſſe a gagné toutes les conditions; les provinces ſe ſont reſſenties avec le tems de tous les changemens.

On eſt parvenu enfin à ne plus mettre le luxe, que dans le goût & dans la commodité. La foule de pages & de domeſtiques de livrée a diſparu, pour mettre plus d'aiſance dans l'intérieur des maiſons. On a laiſſé la vaine pompe & le faſte extérieur aux nations, chez leſquelles on ne ſait encor que ſe montrer en public, & où l'on ignore l'art de vivre.

L'extrême facilité introduite dans le commerce du monde, l'affabilité, la ſimplicité, la culture de l'eſprit ont fait de Paris une ville, qui pour la douceur de la vie l'emporte probablement de beaucoup ſur Rome & ſur Athènes, dans le tems de leur ſplendeur.

Cette foule de ſecours toujours prompts, toujours ouverts pour toutes les ſciences, pour tous les arts, les goûts & les beſoins; tant d'utilités ſolides réunies avec tant de choſes agréables jointes à cette franchiſe particulière aux Pariſiens, tout cela engage un grand nombre d'étrangers à voyager ou à faire leur ſéjour dans cette patrie de la ſociété. Si quelques natifs en ſortent, ce ſont ceux qui appellés ailleurs par leurs talens ſont un témoignage honorable à leur pays, ou c'eſt le rebut de la nation qui eſſaie de profiter de la conſidération qu'elle inſpire, ou bien ce ſont des émigrans qui préfèrent encor leur religion à leur patrie, & qui vont ailleurs chercher la misère ou la fortune, à l'exemple de leurs pères chaſſés de France par la fatale injure faite aux cendres du grand *Henri IV.* lorſqu'on anéantit ſa loi

perpétuelle appellée l'*édit de Nantes* : ou enfin ce ſont des officiers mécontens du miniſtère, des accuſés qui ont échappés aux formes rigoureuſes d'une juſtice quelquefois mal adminiſtrée ; & c'eſt ce qui arrive dans tous les pays de la terre.

On s'eſt plaint de ne plus voir à la cour autant de hauteur dans les eſprits qu'autrefois. Il n'y a plus en effet de petits tyrans, comme du tems de la fronde & ſous *Louis XIII.* & dans les ſiècles précédens. Mais la véritable grandeur s'eſt retrouvée dans cette foule de nobleſſe, ſi long-tems avilie à ſervir auparavant des ſujets trop puiſſans. On voit des gentilshommes, des citoyens, qui ſe feraient crus honorés autrefois d'être domeſtiques de ces ſeigneurs, devenus leurs égaux & très-ſouvent leurs ſupérieurs dans le ſervice militaire ; & plus le ſervice en tout genre prévaut ſur les titres, plus un état eſt floriſſant.

On a comparé le ſiècle de *Louis XIV.* à celui d'*Auguſte*. Ce n'eſt pas que la puiſſance & les événemens perſonnels ſoient comparables. Rome & *Auguſte* étaient dix fois plus conſidérables dans le monde, que *Louis XIV.* & Paris. Mais il faut ſe ſouvenir, qu'Athènes a été égale à l'empire Romain, dans toutes les choſes qui ne tirent pas leur prix de la force & de la puiſſance. Il faut encor ſonger, que s'il n'y a rien aujourd'hui dans le monde tel que l'ancienne Rome & qu'*Auguſte*, cependant toute l'Europe enſemble eſt très-ſupérieure à tout l'empire Romain. Il n'y avait du tems d'*Auguſte* qu'une ſeule nation, & il y en a aujourd'hui pluſieurs, policées, guerrières, éclairées, qui poſsèdent des arts que les Grecs & les Romains ignorèrent ; & de ces nations il n'y en a aucune, qui ait eu plus d'éclat en tout genre depuis environ un ſiècle, que la nation formée en quelque ſorte par *Louis XIV.*



CHAPITRE DEUXIEME.

Finaces & réglemens.

SI on compare l'adminiſtration de *Colbert* à toutes les adminiſtrations précédentes, la poſtérité chérira cet homme, dont le peuple inſenſé voulut déchirer le corps après ſa mort. Les Français lui doivent certainement leur induſtrie & leur commerce, & par conſéquent cette opulence, dont les ſources diminuent quelquefois dans la guerre, mais qui ſe rouvrent toujours avec abondance dans la paix. Cependant en 1672 on avait encor l'ingratitude de rejeter ſur *Colbert*, la langueur, qui commençait à ſe faire ſentir dans les nerfs de l'état. Un *Boiſguilbert*, lieutenant-général au bailliage de Rouen, fit imprimer dans ce tems-là le détail de la France en deux petits volumes, & prétendit que tout avait été en décadence depuis 1660. C'était préciſément le contraire. La France n'avait jamais été ſi floriſſante, que depuis la mort du cardinal *Mazarin* juſqu'à la guerre de 1689 : & même dans cette guerre le corps de l'état, commençant à être malade, ſe ſoutint par la vigueur que *Colbert* avait répandue dans tous ſes membres. L'auteur du *détail* prétendit, que depuis 1660 les biens-fonds du royaume avaient diminué de quinze cents millions. Rien n'était, ni plus faux, ni moins vraiſemblable. Cependant ſes argumens captieux perſuadèrent ce paradoxe ridicule, à ceux qui voulurent être perſuadés. C'eſt ainſi qu'en Angleterre, dans les tems les plus floriſſans, on voit cent papiers publics, qui démontrent que l'état eſt ruiné.

Il était plus aiſé en France qu'ailleurs, de décrier le miniſtère des finances dans l'eſprit des peuples. Ce miniſtère eſt le plus odieux, parce que les impôts le ſont

toujours : il régnait d'ailleurs en général dans la finance, autant de préjugés & d'ignorance, que dans la philosophie.

On s'est instruit si tard, que de nos jours même, on a entendu en 1718 le parlement en corps dire au duc d'Orléans, que *la valeur intrinsèque du marc d'argent est de vingt-cinq livres ;* comme s'il y avait une autre valeur réelle intrinsèque, que celle du poids & du titre ; & le duc d'Orléans, tout éclairé qu'il était, ne le fut pas assez, pour relever cette méprise du parlement.

Colbert arriva au maniment des finances avec de la science & du génie. Il commença comme le duc de *Sulli* par arrêter les abus & les pillages qui étaient énormes. La recette fut simplifiée autant qu'il était possible ; & par une économie qui tient du prodige, il augmenta le trésor du roi en diminuant les tailles. On voit par l'édit mémorable de 1664, qu'il y avait tous les ans un million de ce tems-là destiné à l'encouragement des manufactures & du commerce maritime. Il négligea si peu les campagnes abandonnées jusqu'à lui à la rapacité des traitans, que des négocians Anglais s'étant adressés à M. *Colbert de Croissi* son frère, ambassadeur à Londres, pour fournir en France des bestiaux d'Irlande & des salaisons pour les colonies en 1667, le contrôleur-général répondit que depuis quatre ans on en avait à revendre aux étrangers.

Pour parvenir à cette heureuse administration, il avait fallu une chambre de justice, & de grandes réformes. Il fut obligé de retrancher huit millions & plus de rentes sur la ville, acquises à vil prix, que l'on remboursa sur le pied de l'achat. Ces divers changemens exigèrent des édits. Le parlement était en possession de les vérifier depuis *François I.* Il fut proposé de les enrégistrer seulement à la chambre des comptes, mais l'usage ancien prévalut. Le roi alla lui-même au parlement faire vérifier ses édits en 1664.

Il ſe ſouvenait toujours de la fronde, de l'arrêt de proſcription contre un cardinal ſon premier miniſtre, des autres arrêts par leſquels on avait ſaiſi les deniers royaux, pillé les meubles & l'argent des citoyens attachés à la couronne. Tous ces excès ayant commencé par des remontrances ſur des édits concernant les revenus de l'état, il ordonna en 1667 que le parlement ne fît jamais de repréſentation que dans la huitaine, après avoir enrégiſtré avec obéiſſance. Cet édit fut encor renouvellé en 1673. Auſſi dans tous le cours de ſon adminiſtration il n'eſſuya aucune remontrance d'aucune cour de judicature, excepté dans la fatale année de 1709, où le parlement de Paris repréſenta inutilement le tort que le miniſtre des finances faiſait à l'état par la variation du prix de l'or & de l'argent.

Preſque tous les citoyens ont été perſuadés que ſi le parlement s'était toujours borné à faire ſentir au ſouverain en connaiſſance de cauſe, les malheurs & les beſoins du peuple, les dangers des impôts, les périls encor plus grands de la vente de ces impôts à des traitans qui trompaient le roi & opprimaient le peuple, cet uſage des remontrances aurait été une reſſource ſacrée de l'état, un frein à l'avidité des financiers, & une leçon continuelle aux miniſtres. Mais les étranges abus d'un remède ſi ſalutaire avaient tellement irrité *Louis XIV.* qu'il ne vit que les abus, & proſcrivit le remède. L'indignation qu'il conſerva toujours dans ſon cœur fut portée ſi loin, qu'en 1669 il alla encor lui-même au parlement pour y révoquer les priviléges de nobleſſe qu'il avait accordés dans ſa minorité en 1644 à toutes les cours ſupérieures.

Mais malgré cet édit enrégiſtré en préſence du roi, l'uſage a ſubſiſté de laiſſer jouir de la nobleſſe tous ceux dont les pères ont exercé vingt ans une charge de judicature dans une cour ſupérieure, ou qui ſont morts dans leurs emplois.

En mortifiant ainſi une compagnie de magiſtrats, il voulut encourager la nobleſſe qui défend la patrie, & les agriculteurs qui la nourriſſent. Déjà par ſon édit de 1666 il avait accordé deux mille francs de penſion, qui en font près de quatre aujourd'hui, à tout gentilhomme qui aurait eu douze enfans, & mille à qui en aurait eu dix. La moitié de cette gratification était aſſurée à tous les habitans des villes exemptes de tailles; & parmi les taillables tout père de famille qui avait, ou qui avait eu dix enfans, était à l'abri de toute impoſition.

Il eſt vrai que le miniſtre *Colbert* ne fit pas tout ce qu'il pouvait faire, encor moins ce qu'il voulait. Les hommes n'étaient pas alors aſſez éclairés; & dans un grand royaume il y a toujours de grands abus. La taille arbitraire, la multiplicité des droits, les douanes de province à province qui rendent une partie de la France étrangère à l'autre, & même ennemie, l'inégalité des meſures d'une ville à l'autre, vingt autres maladies du corps politique ne purent être guéries.

La plus grande faute qu'on reproche à ce miniſtre eſt de n'avoir pas oſé encourager l'exportation des bleds. Il y avait long-tems qu'on n'en portait plus à l'étranger. La culture avait été négligée dans les orages du miniſtère de *Richelieu*; elle le fut d'avantage dans les guerres civiles de la fronde. Une famine en 1661 acheva la ruine des campagnes, ruine pourtant que la nature ſecondée du travail eſt toujours prête à réparer. Le parlement de Paris rendit dans cette année malheureuſe un arrêt qui paraiſſait juſte dans ſon principe, mais qui fut preſque auſſi funeſte dans les conſéquences que tous les arrêts arrachés à cette compagnie pendant la guerre civile. Il fut défendu aux marchands, ſous les peines les plus graves, de contracter aucune aſſociation pour ce commerce, & à tous particuliers de faire un amas de grains. Ce qui était bon dans une une diſette paſſagère devenait pernicieux à la longue, & décourageait tous les agri-

culteurs. Casser un tel arrêt dans un tems de crise & de préjugés, c'eût été soulever les peuples.

Le ministre n'eût d'autre ressource que d'acheter chérement chez les étrangers les mêmes bleds que les Français leurs avaient précédemment vendus dans les années d'abondance. Le peuple fut nourri, mais il en coûta beaucoup à l'état ; & l'ordre que monsieur *Colbert* avait déjà remis dans les finances rendit cette perte légère.

La crainte de retomber dans la disette ferma nos ports à l'exportation du bled. Chaque intendant dans sa province se fit même un mérite de s'opposer au transport des grains dans la province voisine. On ne put dans les bonnes années vendre ses grains que par une requête au conseil. Cette fatale administration semblait excusable par l'expérience du passé. Tout le conseil craignait que le commerce du bled ne le forçât de racheter encor à grands frais des autres nations une denrée si nécessaire, que l'intérêt & l'imprévoyance des cultivateurs aurait vendu à vil prix.

Le laboureur alors plus timide que le conseil, craignit de se ruiner à créer une denrée dont il ne pouvait espérer un grand profit ; & les terres ne furent pas aussi bien cultivées qu'elles auraient dû l'être. Toutes les autres branches de l'administration étant florissantes empêchèrent *Colbert* de remédier au défaut de la principale.

C'est la seule tache de son ministère ; elle est grande ; mais ce qui l'excuse, ce qui prouve combien il est malaisé de détruire les préjugés dans l'administration Française, & comme il est difficile de faire le bien, c'est que cette faute sentie par tous les citoyens habiles, n'a été réparée par aucun ministre pendant cent années entières, jusqu'à l'époque mémorable de 1764, où un contrôleur-général plus éclairé a tiré la France d'une misère profonde, en rendant le commerce des grains libre, avec des restrictions à-peu-près sembables à celles dont on use en Angleterre.

Colbert, pour fournir à la fois aux dépenses des guerres, des bâtimens & des plaisirs, fut obligé de rétablir vers l'an 1672 ce qu'il avait voulu d'abord abolir pour jamais; impôts en parti, rentes, charges nouvelles, augmentations de gages; enfin ce qui soutient l'état quelque tems, & l'obère pour des siècles.

Il fut enporté hors de ses mesures; car, par toutes les instructions qui restent de lui, on voit qu'il était persuadé, que la richesse d'un pays ne consiste que dans le nombre des habitans, la culture des terres, le travail industrieux & le commerce: on voit, que le roi possédant très-peu de domaines particuliers, & n'étant que l'administrateur des biens de ses sujets, ne peut être véritablement riche, que par des impôts aisés à percevoir & également répartis.

Il craignait tellement de livrer l'état aux traitans, que quelque tems après la dissolution de la chambre de justice, qu'il avait fait ériger contr'eux, il fit rendre un arrêt du conseil, qui établissait la peine de mort contre ceux qui avanceraient de l'argent sur de nouveaux impôts. Il voulait par cet arrêt comminatoire, qui ne fut jamais imprimé, effrayer la cupidité des gens d'affaires. Mais bientôt après il fut obligé de se servir d'eux, sans même révoquer l'arrêt: le roi pressait, & il fallait des moyens prompts.

Cette invention, apportée d'Italie en France par *Catherine de Médicis*, avait tellement corrompu le gouvernement, par la facilité funeste qu'elle donne, qu'après avoir été supprimée dans les belles années de *Henri IV.* elle reparut dans tout le règne de *Louis XIII.* & infecta surtout les derniers tems de *Louis XIV.*

Enfin *Sulli*, enrichit l'état par une économie sage que secondait un roi aussi parcimonieux que vaillant, un roi soldat à la tête de son armée & père de famille avec son peuple. *Colbert* soutint l'état malgré le luxe d'un

maître faſtueux qui prodiguait tout pour rendre ſon règne éclatant.

On ſait qu'après la mort de *Colbert*, lorſque le roi ſe propoſa de mettre *Pelletier* à la tête des finances, *le Tellier* lui dit, ſire, il n'eſt pas propre à cet emploi. Pourquoi? dit le roi. Il n'a pas l'ame aſſez dure, dit *le Tellier*. Mais vraiment, reprit le roi, je ne veux pas qu'on traite durement mon peuple. En effet ce nouveau miniſtre était bon & juſte; mais lorſqu'en 1688 on fut replongé dans la guerre, & qu'il fallut ſe ſoutenir contre la ligue d'Augſbourg, c'eſt-à-dire, contre preſque toute l'Europe, il ſe vit chargé d'un fardeau que *Colbert* avait trouvé trop lourd: le facile & malheureux expédient d'emprunter & de créer des rentes fut ſa première reſſource. Enſuite on voulut diminuer le luxe: ce qui dans un royaume rempli de manufactures eſt diminuer l'induſtrie & la circulation, & ce qui n'eſt convenable qu'à une nation qui paie ſon luxe à l'étranger.

Il fut ordonné que tous les meubles d'argent maſſif, qu'on voyait alors en aſſez grand nombre chez les grands ſeigneurs, & qui étaient une preuve de l'abondance, ſeraient portés à la monnoie. Le roi donna l'exemple: il ſe priva de toutes ces tables d'argent, de ces candélabres, de ces grands canapés d'argent maſſif, & de tous ces autres meubles qui étaient des chefs-d'œuvres de ciſelure des mains de *Balin*, homme unique en ſon genre, & tous exécutés ſur les deſſins de *le Brun*. Ils avaient coûté dix millions; on en tira trois. Les meubles d'argent orfévri des particuliers produiſirent trois autres millions. La reſſource était faible.

On fit enſuite une de ces énormes fautes, dont le miniſtère ne s'eſt corrigé que dans nos derniers tems; ce fut d'altérer les monnoies, de faire des refontes inégales, de donner aux écus une valeur non proportionnée à celle des quarts; il arriva que les quarts étant plus forts & les écus plus faibles, tous les quarts furent portés

dans le pays étranger; ils y furent frappés en écus, sur lesquels il y avait à gagner en les reversant en France. Il faut qu'un pays soit bien bon par lui-même, pour subsister encor avec force après avoir essuyé si souvent de pareilles secousses: on n'était pas encor instruit: la finance était alors comme la physique, une science de vaines conjectures. Les traitans étaient des charlatans qui trompaient le ministère; il en coûta quatre-vingts millions à l'état. Il faut vingt ans de peines pour réparer de pareilles breches.

Vers les années 1691 & 1692, les finances de l'état parurent donc sensiblement dérangées. Ceux qui attribuaient l'affaiblissement des sources de l'abondance aux profusions de *Louis XIV.* dans ses bâtimens, dans les arts & dans les plaisirs, ne savaient pas qu'au contraire les dépenses qui encouragent l'industrie, enrichissent un état. C'est la guerre qui appauvrit nécessairement le trésor public, à moins que les dépouilles des vaincus ne le remplissent. Depuis les anciens Romains, je ne connais aucune nation qui se soit enrichie par des victoires. L'Italie au seizième siècle n'était riche que par le commerce. La Hollande n'eût pas subsisté long-tems, si elle se fût bornée à enlever la flotte d'argent des Espagnols, & si les grandes Indes n'avaient pas été l'aliment de sa puissance. L'Angleterre s'est toujours appauvrie par la guerre, même en détruisant les flottes Françaises; & le commerce seul l'a enrichie. Les Algériens, qui n'ont guère que ce qu'ils gagnent par les pirateries, sont un peuple très-misérable.

Parmi les nations de l'Europe, la guerre au bout de quelques années, rend le vainqueur presqu'aussi malheureux que le vaincu. C'est un gouffre, où tous les canaux de l'abondance s'engloutissent. L'argent comptant, ce principe de tous les biens & de tous les maux, levé avec tant de peine dans les provinces, se rend dans les coffres de cent entrepreneurs, dans ceux de cent partisans qui avancent les fonds, & qui achètent par ces

avances

avances le droit de dépouiller la nation au nom du souverain. Les particuliers alors, regardent le gouvernement comme leur ennemi, enfouissent leur argent; & le défaut de circulation fait languir le royaume.

Nul remède précipité ne peut suppléer à un arrangement fixe & stable, établi de longue main, & qui pourvoit de loin aux besoins imprévus. On établit la capitation en 1695. (1) Elle fut supprimée à la paix de Risvick, & rétablie ensuite. Le contrôleur-général *Pontchartrin*, vendit des lettres de noblesse pour deux mille écus en 1696 : cinq cents particuliers en achetèrent; mais la ressource fut passagère, & la honte durable. On obligea tous les nobles, anciens & nouveaux, de faire enrégistrer leurs armoiries, & de payer la permission de cacheter leurs lettres avec leurs armes. Des maltôtiers traitèrent de cette affaire, & avancèrent l'argent. Le ministère n'eut presque jamais recours qu'à ces petites ressources, dans un pays qui en eût pu fournir de plus grandes.

On n'osa imposer le dixième, que dans l'année 1710. Mais ce dixième, levé à la suite de tant d'autres impôts onéreux, parut si dur, qu'on n'osa pas l'exiger avec rigueur. Le gouvernement n'en retira pas vingt-cinq millions annuels, à quarante francs le marc.

Colbert, avait peu changé la valeur numéraire des monnoies. Il vaut mieux ne la point changer du tout. L'argent & l'or, ces gages d'échange, doivent être des mesures invariables. Il n'avait poussé la valeur numéraire du marc d'argent, de vingt-six francs où il l'avait trouvée, qu'à vingt-sept, & à vingt-huit; & après lui, dans les dernières années de *Louis XIV.* on étendit cette dénomination

(1) Au tome IV. page 136 des mémoires de *Maintenon*, on trouve que la capitation *rendit au-delà des espérances des fermiers*. Jamais il n'y a eu de ferme de la capitation. Il est dit que *les laquais de Paris allèrent à l'hôtel-de-ville prier qu'on les imposât à la capitation*. Ce conte ridicule se détruit de lui-même; les maîtres payèrent toujours pour leurs domestiques.

jusqu'à quarante livres idéales ; ressource fatale, par laquelle le roi était soulagé un moment, pour être ruiné ensuite : car au lieu d'un marc d'argent, on ne lui en donnait presque plus que la moitié. Celui qui devait vingt-six livres en 1668, donnait un marc; & qui devait quarante livres ne donnait qu'à-peu-près ce même marc en 1710. Les diminutions qui suivirent, dérangèrent le peu qui restait de commerce, autant qu'avait fait l'augmentation.

On aurait trouvé une vraie ressource dans un papier de crédit ; mais ce papier doit être établi dans un tems de prospérité, pour se soutenir dans un tems malheureux.

Le ministre *Chamillard*, commença en 1706 à payer en billets de monnoie, en billets de subsistance, d'ustensile ; & comme cette monnoie de papier n'était pas reçue dans les coffres du roi, elle fut décriée presqu'aussi-tôt qu'elle parut. On fut réduit à continuer de faire des emprunts onéreux, à consommer d'avance quatre années des revenus de la couronne. (1)

On fit toujours ce qu'on appelle des affaires extraordinaires : on créa des charges ridicules, toujours achetées par ceux qui veulent se mettre à l'abri de la taille ; car l'impôt de la taille étant avilissant en France, & les hommes étant nés vains, l'appas qui les décharge

(1) Il est dit dans l'histoire écrite par *la Hode*, & rédigée sous le nom de *la Martinière*, qu'il en coûtait soixante-douze pour cent pour le change dans les guerres d'Italie. C'est une absurdité. Le fait est que monsieur de *Chamillard* pour payer les armées se servait du crédit du chevalier *Bernard*. Ce ministre croyait, par un ancien préjugé, qu'il ne fallait pas que l'argent sortît du royaume, comme si on donnait cet argent pour rien, & comme s'il était possible qu'une nation débitrice à une autre, & qui ne s'acquitte pas en effets commerçables, ne paia point en argent comptant : ce ministre donnait au banquier huit pour cent de profit, à condition qu'on payât l'étranger sans faire sortir de l'argent de France. Il payait outre cela le change qui allait à cinq ou six pour cent de perte, & le banquier était obligé, malgré sa promesse, de solder son compte en argent avec l'étranger, ce qui produisait une perte considérable.

de cette honte fait toujours des dupes, & les gages considérables attachés à ces nouvelles charges, invitent à les acheter dans des tems difficiles, parce qu'on ne fait pas réflexion qu'elles seront supprimées dans des tems moins fâcheux. Ainsi en 1707, on inventa la dignité des conseillers du roi rouleurs & courtiers de vin; & cela produisit cent quatre-vingt mille livres. On imagina des greffiers royaux, des subdélégués, des intendans des provinces. On inventa des conseillers du roi, contrôleurs aux empilemens des bois, des conseillers de police, des charges de barbiers-perruquiers, des contrôleurs-visiteurs de beurre frais, des essayeurs de beurre salé. Ces extravagances font rire aujourd'hui, mais alors elles faisaient pleurer.

Le contrôleur-général *Desmarêts*, neveu de l'illustre *Colbert*, ayant en 1709 succédé à *Chamillard*, ne put guérir un mal que tout rendait incurable.

La nature conspira avec la fortune, pour accabler l'état. Le cruel hiver de 1709 força le roi de remettre aux peuples neuf millions de tailles, dans le tems qu'il n'avait pas de quoi payer ses soldats. La disette des denrées fut si excessive, qu'il en coûta quarante-cinq millions pour les vivres de l'armée. La dépense de cette année 1709, montait à deux cent vingt-un millions; & le revenu ordinaire du roi n'en produisit pas quarante-neuf. Il fallut donc ruiner l'état, pour que les ennemis ne s'en rendissent pas les maîtres. Le désordre s'accrut tellement & fut si peu réparé, que long-tems après la paix, au commencement de l'année 1715, le roi fut obligé de faire négocier trente-deux millions de billets, pour en avoir huit en espèces. Enfin il laissa à sa mort deux milliards six cents millions de dettes, à vingt-huit livres le marc, à quoi les espèces se trouvèrent alors réduites; ce qui fait environ quatre milliards cinq cents millions de notre monnoie courante en 1760.

Il est étonnant, mais il est vrai, que cette immense

dette n'aurait point été un fardeau impoſſible à ſoutenir, s'il y avait eu alors en France un commerce floriſſant, un papier de crédit établi, & des compagnies ſolides qui euſſent répondu de ce papier, comme en Suède, en Angleterre, à Veniſe & en Hollande. Car lorſqu'un état puiſſant ne doit qu'à lui-même, la confiance & la circulation ſuffiſent pour payer. Mais il s'en fallait beaucoup, que la France eût alors aſſez de reſſorts, pour faire mouvoir une machine ſi vaſte & ſi compliquée, dont le poids l'écraſait.

Louis XIV. dans ſon règne, dépenſa dix-huit millards; ce qui revient, année commune, à trois cent trente millions d'aujourd'hui; en compoſant, l'une par l'autre, les augmentations & les diminutions numéraires des monnoies.

Sous l'adminiſtration du grand *Colbert*, les revenus ordinaires de la couronne n'allaient qu'à cent dix-ſept millions, à vingt-ſept livres, & puis à vingt-huit livres, le marc d'argent. Ainſi tout le ſurplus fut toujours fourni en affaires extraordinaires. *Colbert*, le plus grand ennemi de cette funeſte reſſource, fut obligé d'y avoir recours pour ſervir promptement. Il emprunta huit cents millions valeur de notre tems dans la guerre de 1672. Il reſtait au roi très-peu d'anciens domaines de la couronne. Ils ſont déclarés inaliénables par tous les parlemens du royaume; & cependant ils ſont preſque tous aliénés. Le revenu du roi conſiſte aujourd'hui dans celui de ſes ſujets; c'eſt une circulation perpétuelle de dettes & de paiemens. Le roi doit aux citoyens plus de millions numéraires par an, ſous le nom de rentes de l'hôtel-de-ville, qu'aucun roi n'en a jamais retiré des domaines de la couronne.

Pour ſe faire une idée de ce prodigieux accroiſſement de taxes, de dettes, de richeſſes, de circulation, & en même tems d'embarras & de peines, qu'on a éprouvé en France, & dans les autres pays, on peut conſidérer

qu'à la mort de *François I.* l'état devait environ trente mille livres de rentes perpétuelles ſur l'hôtel-de-ville, & qu'à préſent il en doit plus de quarante-cinq millions.

Ceux qui ont voulu comparer les revenus de *Louis XIV.* avec ceux de *Louis XV.* ont trouvé, en ne s'arrêtant qu'au revenu fixe & courant, que *Louis XIV.* était beaucoup plus riche en 1683, époque de la mort de *Colbert*, avec cent dix-ſept millions de revenu, que ſon ſucceſſeur ne l'était en 1730 avec près de deux cents millions : & cela eſt très-vrai, en ne conſidérant que les rentes fixes & ordinaires de la couronne. Car cent dix-ſept millions numéraires, au marc de vingt-huit livres, ſont une ſomme plus forte que deux cents millions, à quarante-neuf livres, à quoi ſe montait le revenu du roi en 1730 : & de plus, il faut compter les charges augmentées par les emprunts de la couronne. Mais auſſi les revenus du roi, c'eſt-à-dire, de l'état, ſont accrus depuis ; & l'intelligence des finances s'eſt perfectionnée au point, que dans la guerre ruineuſe de 1741, il n'y a pas eu un moment de diſcrédit. On a pris le parti de faire des fonds d'amortiſſement comme chez les Anglais ; il a fallu adopter une partie de leur ſyſtême de finance, ainſi que leur philoſophie ; & ſi, dans un état purement monarchique, on pouvait introduire ces papiers circulans, qui doublent au moins la richeſſe de l'Angleterre, l'adminiſtration de la France acquerrait ſon dernier degré de perfection, mais perfection trop voiſine de l'abus dans une monarchie. (1)

Il y avait encore cinq cents millions numéraires d'argent monnoyé dans le royaume en 1683 ; & il y en avait environ douze cents en 1730 de la manière dont on

(1) L'abbé de *St. Pierre* dans ſon *journal politique*, à l'article du *ſyſtême*, dit qu'en Angleterre & en Hollande, il n'y a de papiers qu'autant qu'il y a d'eſpèce : mais il eſt avéré que le papier l'emporte beaucoup, & ne ſubſiſte que par la confiance.

compte aujourd'hui. Mais le numéraire ſous le miniſtère du cardinal de *Fleuri*, fut preſque le double du numéraire du tems de *Colbert*. Il paraît donc, que la France n'était environ que d'un ſixième plus riche en eſpèces circulantes, depuis la mort de *Colbert*. Elle l'eſt beaucoup davantage, en matières d'argent & d'or, travaillées & miſes en œuvre pour le ſervice & pour le luxe. Il n'y en avait pas pour quatre cents millions de notre monnoie d'aujourd'hui en 1690 : & vers l'an 1730 on en poſſédait autant que d'eſpèces circulantes. Rien ne fait voir plus évidemment, combien le commerce, dont *Colbert* ouvrit les ſources, s'eſt accru, lorſque ſes canaux fermés par les guerres ont été débouchés. L'induſtrie s'eſt perfectionnée, malgré l'émigration de tant d'artiſtes, que diſperſa la révocation de l'édit de Nantes ; & cette induſtrie augmente encor tous les jours. La nation eſt capable d'auſſi grandes choſes, & de plus grandes encor, que ſous *Louis XIV*. parce que le génie & le commerce ſe fortifient toujours, quand on les encourage.

A voir l'aiſance des particuliers, ce nombre prodigieux de maiſons agréables, bâties dans Paris & dans les provinces, cette quantité d'équipages, ces commodités, ces recherches qu'on nomme *luxe*, on croirait que l'opulence eſt vingt fois plus grande qu'autrefois. Tout cela eſt le fruit d'un travail ingénieux, encor plus que de la richeſſe. Il n'en coûte guère plus aujourd'hui pour être agréablement logé, qu'il en coûtait pour l'être mal ſous *Henri IV*. Une belle glace de nos manufactures orne nos maiſons à bien moins de frais que les petites glaces qu'on tirait de Veniſe. Nos belles & parantes étoffes ſont moins chères que celles de l'étranger, qui ne les valaient pas.

Ce n'eſt point en effet l'argent & l'or qui procurent une vie commode, c'eſt le génie. Un peuple, qui n'aurait que ces métaux, ferait très-miſérable : un peuple, qui ſans ces métaux mettrait heureuſement en œuvre toutes les productions de la terre, ferait véritablement

le peuple riche. La France a cet avantage, avec beaucoup plus d'efpèces qu'il n'en faut pour la circulation.

L'induftrie s'étant perfectionnée dans les villes, s'eft accrue dans les compagnes. Il s'élèvera toujours des plaintes fur le fort des cultivateurs. On les entend dans tous les pays du monde ; & ces murmures font prefque partout ceux des oifìfs opulens, qui condamnent le gouvernement beaucoup plus qu'ils ne plaignent les peuples. Il eft vrai que prefqu'en tout pays, fi ceux qui paffent leurs jours dans les travaux ruftiques avaient le loifir de murmurer, ils s'élèveraient contre les exactions qui leur enlèvent une partie de leur fubftance. Ils détefteraient la néceffité de payer des taxes qu'ils ne fe font point impofées, & de porter le fardeau de l'état, fans participer aux avantages des autres citoyens. Il n'eft pas du reffort de l'hiftoire d'examiner comment le peuple doit contribuer fans être foulé, & de marquer le point précis fi difficile à trouver, entre l'exécution des loix, & l'abus des loix, entre les impôts & les rapines ; mais l'hiftoire doit faire voir qu'il eft impoffible qu'une ville foit floriffante fans que les campagnes d'alentour foient dans l'abondance ; car certainement ce font ces campagnes qui la nourriffent. On entend à des jours réglés dans toutes les villes de France les reproches de ceux à qui leur profeffion permet de déclamer en public contre toutes les différentes branches de confommation, auxquelles on donne le nom de *luxe*. Il eft évident que les alimens de ce luxe ne font fournis que par le travail induftrieux des cultivateurs ; travail toujours chérement payé.

On a planté plus de vignes, & on les a mieux travaillées. On a fait de nouveaux vins qu'on ne connaiffait pas auparavant, tels que ceux de Champagne, auxquels on a fu donner la couleur, la sève & la force de ceux de Bourgogne, & qu'on débite chez l'étranger avec un grand avantage. Cette augmentation des vins a produit celle des eaux-de-vie. La culture des jardins, des légu-

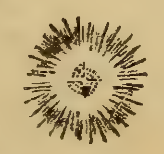
mes, des fruits a reçu de prodigieux accroiſſemens, & le commerce des comeſtibles avec les colonies de l'Amérique en a été augmenté. Les plaintes qu'on a de tout tems fait éclater, ſur la misère de la campagne, ont ceſſé alors d'être fondées. D'ailleurs dans ces plaintes vagues on ne diſtingue pas les cultivateurs, les fermiers, d'avec les manœuvres. Ceux-ci ne vivent que du travail de leurs mains, & cela eſt ainſi dans tous les pays du monde où le grand nombre doit vivre de ſa peine. Mais il n'y a guère de royaume dans l'univers où le cultivateur, le fermier, ſoit plus à ſon aiſe que dans quelques provinces de France; & l'Angleterre ſeule peut lui diſputer cet avantage. La taille proportionnelle ſubſtituée à l'arbitraire, a contribué encor depuis environ trente années à rendre plus ſolides les fortunes des cultivateurs qui poſsèdent des charrues, des vignobles, des jardins. Le manœuvre, l'ouvrier, doit être réduit au néceſſaire pour travailler; telle eſt la nature de l'homme. Il faut que ce grand nombre d'hommes ſoit pauvre, mais il ne faut pas qu'il ſoit miſérable.

Le moyen ordre s'eſt enrichi par l'induſtrie. Les miniſtres & les courtiſans ont été moins opulens, parce que l'argent ayant augmenté numériquement de près de moitié, les appointemens & les penſions ſont reſtés les mêmes; & le prix des denrées eſt monté à plus du double. C'eſt ce qui eſt arrivé dans tous les pays de l'Europe. Les droits, les honoraires ſont par-tout reſtés ſur l'ancien pied. Un électeur qui reçoit l'inveſtiture de ſes états, ne paie que ce que ſes prédéceſſeurs payaient du tems de l'empereur *Charles IV.* au quatorzième ſiècle, & il n'eſt dû qu'un écu au ſecretaire de l'empereur dans cette cérémonie.

Ce qui eſt bien plus étrange, c'eſt que tout ayant augmenté, valeur numéraire des monnoies, quantité des matières d'or & d'argent; prix des denrées, cependant la paye du ſoldat eſt reſtée au même taux qu'elle était

il y a deux cents ans : on donne cinq ſous numéraires au fantaſſin, comme on les donnait du tems de *Henri IV.* Aucun de ce grand nombre d'hommes ignorans qui vendent leur vie à ſi bon marché, ne ſait, qu'attendu le ſurhauſſement des eſpèces & la cherté des denrées, il reçoit environ deux tiers moins que les ſoldats de *Henri IV.* S'il le ſavait, s'il demandait une paye de deux tiers plus haute, il faudrait bien la lui donner ; il arriverait alors que chaque puiſſance de l'Europe entretiendrait les deux tiers moins de troupes ; les forces ſe balanceraient de même ; la culture de la terre & les manufactures en profiteraient.

Il faut encor obſerver que les gains du commerce ayant augmenté, & les appointemens de toutes les grandes charges ayant diminué de valeur réelle, il s'eſt trouvé moins d'opulence qu'autrefois chez les grands, & plus dans le moyen ordre ; & cela même a mis moins de diſtance entre les hommes. Il n'y avait autrefois de reſſource pour les petits que de ſervir les grands. Aujourd'hui l'induſtrie a ouvert mille chemins qu'on ne connaiſſait pas il y a cent ans. Enfin, de quelque manière que les finances de l'état ſoient adminiſtrées, la France poſsède dans le travail d'environ vingt millions d'habitans un tréſor ineſtimable.







CHAPITRE TROISIEME.

Des ſciences.

CE ſiècle heureux, qui vit naître une révolution dans l'eſprit humain, n'y ſemblait pas deſtiné; car, à commencer par la philoſophie, il n'y avait pas d'apparence du tems de *Louis XIII*. qu'elle ſe tirât du chaos où elle était plongée. L'inquiſition d'Italie, d'Eſpagne, de Portugal, avait lié les erreurs philoſophiques aux dogmes de la religion : les guerres civiles en France, & les querelles du calviniſme, n'étaient pas plus propres à cultiver la raiſon humaine, que le fut le fanatiſme du tems de *Cromwell* en Angleterre. Si un chanoine de Thorn avait renouvellé l'ancien ſyſtême planétaire des Caldéens oublié depuis ſi long-tems, cette vérité était condamnée à Rome : & la congrégation du St. Office, compoſée de ſept cardinaux, ayant déclaré non-ſeulement hérétique, mais abſurde le mouvement de la terre ſans lequel il n'y a point de véritable aſtronomie, le grand *Galilée* ayant demandé pardon à l'âge de ſoixante-dix ans d'avoir eu raiſon, il n'y avait pas d'apparence que la vérité pût être reçue ſur la terre.

Le chanchelier *Bacon* avait montré de loin la route qu'on pouvait tenir : *Galilée* avait fait quelques découvertes ſur la chûte des corps : *Toricelli* commençait à connaître la peſanteur de l'air qui nous environne : on avait fait quelques expériences à Magdebourg. Avec ces faibles eſſais, toutes les écoles reſtaient dans l'abſurdités, & le monde dans l'ignorance. *Deſcartes* parut alors; il fit le contraire de ce qu'on devait faire; au lieu d'étudier la nature, il voulut la deviner. Il était le plus grand géomètre de ſon ſiècle; mais la géométrie laiſſe l'eſprit comme elle le trouve. Celui de *Deſcartes*

était trop porté à l'invention. Le premier des mathématiciens ne fit guère que des romans de philosophie. Un homme qui dédaigna les expériences, qui ne cita jamais *Galilée*, qui voulait bâtir sans matériaux, ne pouvait élever qu'un édifice imaginaire.

Ce qu'il y avait de romanesque réussit ; & le peu de vérités mêlé à ces chimères nouvelles, fut d'abord combattu. Mais enfin ce peu de vérités perça, à l'aide de la méthode qu'il avait introduite : car avant lui on n'avait point de fil dans ce labyrinthe ; & du moins il en donna un, dont on se servit après qu'il se fut égaré. C'était beaucoup, de détruire les chimères du péripatétisme, quoique par d'autres chimères. Ces deux fantômes se combattirent. Ils tombèrent l'un après l'autre ; & la raison s'éleva enfin sur leurs ruines. Il y avait à Florence une académie d'expériences sous le nom *del Cimento*, établie par le cardinal *Léopold de Médicis* vers l'an 1655. On sentait déjà dans cette patrie des arts, qu'on ne pouvait comprendre quelque chose du grand édifice de la nature, qu'en l'examinant pièce à pièce. Cette académie, après le jours de *Galilée* & dès le tems de *Toricelli*, rendit de grands services.

Quelques philosophes en Angleterre, sous la sombre administration de *Cromwell*, s'assemblèrent pour chercher en paix des vérités, tandis que le fanatisme opprimait toute vérité. *Charles II.* rappellé sur le trône de ses ancêtres par le repentir & par l'inconstance de sa nation, donna des lettres-patentes à cette académie naissante ; mais c'est tout ce que le gouvernement donna. La societé royale, ou plutôt la société libre de Londres, travailla pour l'honneur de travailler. C'est de son sein que sortirent de nos jours les découvertes sur la lumière, sur le principe de la gravitation, sur l'aberration des étoiles fixes, sur la géométrie transcendante, & cent autres inventions qui pourraient à cet égard faire appeller ce siècle, *le siècle des Anglais*, aussi-bien que celui de *Louis XIV.*

En 1666, monsieur *Colbert*, jaloux de cette nouvelle gloire, voulut que les Français la partageassent; & à la prière de quelques savans, il fit agréer à *Louis XIV.* l'établissement d'une académie des sciences. Elle fut libre jusqu'en 1699 comme celle d'Angleterre & comme l'académie française. *Colbert* attira d'Italie *Dominique Cassini* & *Huyghens* de Hollande par de fortes pensions. Ils découvrirent les satellites & l'anneau de *Saturne*. On est redevable à *Huyghens* des horloges à pendule. On acquit peu-à-peu des connaissances de toutes les parties de la vraie physique, en rejetant tout systême. Le public fut étonné de voir une chymie, dans laquelle on ne cherchait, ni le grand œuvre; ni l'art de prolonger la vie au-delà des bornes de la nature; une astronomie, qui ne prédisait pas les événemens du monde, une médecine indépendante des phases de la lune. La corruption ne fut plus la mère des animaux & des plantes. Il n'y eut plus de prodiges, dès que la nature fut mieux connue. On l'étudia dans toutes ses productions.

La géographie reçut des accroissemens étonnans. A peine *Louis XIV.* a-t-il fait bâtir l'observatoire, qu'il fait commencer en 1669 une méridienne par *Dominique Cassini* & par *Picart*. Elle est continuée vers le nord en 1683 par *la Hire*; & enfin *Cassini* la prolonge en 1700 jusqu'à l'extrémité du Roussillon. C'est le plus beau monument de l'astronomie, & il suffit pour éterniser ce siècle.

On envoie en 1672 des physiciens à la Cayenne, faire des observations utiles. Ce voyage à été la première origine de la connaissance d'une nouvelle loi de la nature, que le grand *Newton* a démontrée; & il a préparé à ces voyages plus fameux, qui depuis ont illustré le règne de *Louis XV.*

On fait partir en 1700. *Tournefort* pour le Levant. Il y va recueillir des plantes, qui enrichissent le jardin

royal, autrefois abandonné, remis alors en honneur, & aujourd'hui devenu digne de la curiosité de l'Europe. La bibliothèque royale, déjà nombreuse, s'enrichit sous *Louis XIV.* de plus de trente mille volumes; & cet exemple est si bien suivi de nos jours, qu'elle en contient déjà plus de cent quatre-vingt mille. Il fait rouvrir l'école de droit, fermée depuis cent ans. Il établit dans toutes les universités de France un professeur de droit français. Il semble, qu'il ne devrait pas y en avoir d'autre, & que les bonnes loix romaines, incorporées à celles du pays, devraient former un seul corps des loix de la nation.

Sous lui, les journaux s'établissent. On n'ignore pas que le *journal des savans*, qui commença en 1665, est le père de tous les ouvrages de ce genre, dont l'Europe est aujourd'hui remplie, & dans lesquels trop d'abus se sont glissés, comme dans les choses les plus utiles.

L'academie des belles-lettres, formée d'abord en 1663 de quelques membres de l'académie française, pour transmettre à la postérité par des médailles les actions de *Louis XIV.* devint utile au public, dès qu'elle ne fut plus uniquement occupée du monarque, & qu'elle s'appliqua aux recherches de l'antiquité, & à une critique judicieuse des opinions & des faits. Elle fit à-peu-près dans l'histoire, ce que l'académie des sciences faisait dans la physique, elle dissipa des erreurs.

L'esprit de sagesse & de critique, qui se communiquait de proche en proche, détruisit insensiblement beaucoup de superstitions. C'est à cette raison naissante qu'on dut la déclaration du roi de 1672, qui défendit aux tribunaux d'admettre les simples accusations de sorcellerie. On ne l'eut pas osé sous *Henri IV.* & sous *Louis XIII.* & si depuis 1672 il y a eu encor des accusations de maléfices, les juges n'ont condamné d'ordi-

naire les accufés, que comme des profanateurs, qui d'ailleurs employaient le poifon. (1)

Il était très-commun auparavant, d'éprouver les forciers en les plongeant dans l'eau, liés de cordes; s'ils furnageaient, ils étaient convaincus. Plufieurs juges de provinces avaient ordonné ces épreuves; & elles continuèrent encor long-tems parmi le peuple. Tout berger était forcier; & les amulètes, les anneaux conftellés, étaient en ufage dans les villes. Les effets de la baguette de coudrier, avec laquelle on croit découvrir les fources, les tréfors & les voleurs, paffaient pour certains, & ont encor beaucoup de crédit dans plus d'une province d'Allemagne. Il n'y avait prefque perfonne qui ne fe fît tirer fon horofcope. On n'entendait parler que de fecrets magiques; prefque tout était illufion. Des favans, des magiftrats, avaient écrit férieufement fur ces matières. On diftinguait parmi les auteurs, une claffe de démonographes. Il y avait des règles pour difcerner les vrais magiciens, les vrais poffédés, d'avec les faux, enfin, jufques vers ces temslà l'on n'avait guère adopté de l'antiquité que des erreurs en tout genre.

Les idées fuperftitieufes étaient tellement enracinées chez les hommes, que les comètes les effrayaient encor en 1680. On ofait à peine combattre cette crainte po-

(1) En 1609 fix cents forciers furent condamnés, dans le reffort du parlement de Bordeaux, & la plupart brûlés. *Nicolas Rémi*, dans fa démonolâtrie, rapporte neuf cents arrêts rendus en quinze ans contre des forciers dans la feule Lorraine. Le fameux curé *Louis Gauffredi* brûlé à Aix en 1611, avait avoué qu'il était forcier, & les juges l'avaient cru.

C'eft une chofe honteufe que le père *Le Brun*, dans fon traité des *pratiques fuperftitieufes*, admette encor de vrais fortiléges : il va même jufqu'à dire, page 524, que le parlement de Paris reconnaît des fortiléges : il fe trompe : le Parlement reconnaît des profanations, des maléfices, mais non des effets furnaturels opérés par le diable. Le livre de *Dom Calmet* fur les vampires & fur les apparitions, a paffé pour un délire; mais il fait voir combien l'efprit humain eft porté à la fuperftition.

pulaire. *Jacques Bernoulli*, l'un des grands mathématiciens de l'Europe, en répondant à propos de cette comète aux partiſans du préjugé, dit que la chevelure de la comète ne peut être un ſigne de la colère divine, parce que cette chevelure eſt éternelle : mais que la queue pourrait bien en être un. Cependant ni la tête, ni la queue, ne ſont éternelles. Il fallut que *Bayle* écrivit contre le préjugé vulgaire, un livre fameux, que les progrès de la raiſon ont rendu aujourd'hui moins piquant qu'il ne l'était alors.

On ne croirait pas que les ſouverains euſſent obligation aux philoſophes. Cependant il eſt vrai, que cet eſprit philoſophique, qui a gagné preſque toutes les conditions, excepté le bas peuple, a beaucoup contribué à faire valoir les droits des ſouverains. Des querelles, qui auraient produit autrefois des excommunications, des interdits, des ſchiſmes, n'en ont point cauſé. Si on a dit que les peuples ſeraient heureux quand ils auraient des philoſophes pour rois, il eſt très-vrai de dire, que les rois en ſont plus heureux, quand il y a beaucoup de leurs ſujets philoſophes.

Il faut avouer, que cet eſprit raiſonnable, qui commence à préſider à l'éducation dans les grandes villes, n'a pu empêcher les fureurs des fanatiques des Cévennes, ni prévenir la démence du petit peuple de Paris autour d'un tombeau à *St. Médard*, ni calmer les diſputes auſſi acharnées que frivoles, entre des hommes qui auraient dû être ſages. Mais avant ce ſiècle, ces diſputes euſſent cauſé des troubles dans l'état ; les miracles de *St. Médard* euſſent été accrédités par les plus conſidérables citoyens ; & le fanatiſme, renfermé dans les montagnes des Cévennes, ſe fût répandu dans les villes.

Tous les genres de ſcience & de littérature ont été épuiſés dans ce ſiècle ; & tant d'écrivains ont étendu les lumières de l'eſprit humain, que ceux qui en d'autres tems auraient paſſé pour des prodiges, ont été con-

fondus dans la foule. Leur gloire est peu de chose, à cause de leur nombre ; & la gloire du siècle en est plus grande.



CHAPITRE QUATRIEME.

Des beaux-arts.

LA saine philosophie ne fit pas en France d'aussi grands progrès qu'en Angleterre & à Florence ; & si l'académie des sciences rendit des services à l'esprit humain, elle ne mit pas la France au dessus des autres nations. Toutes les grandes inventions & les grandes vérités vinrent d'ailleurs.

Mais dans l'éloquence, dans la poésie, dans la littérature, dans les livres de morale & d'agrément, les Français furent les législateurs de l'Europe. Il n'y avait plus de goût en Italie. La véritable éloquence était partout ignorée, la religion enseignée ridiculement en chaire, & les causes plaidées de même dans le barreau. Les prédicateurs citaient *Virgile* & *Ovide* ; les avocats, *St. Augustin* & *St. Jerôme*. Il ne s'était point encor trouvé de génie, qui eût donné à la langue française le tour, le nombre, la propriété du style & la dignité. Quelques vers de *Malherbe* faisaient sentir seulement, qu'elle était capable de grandeur & de force ; mais c'était tout. Les mêmes génies, qui avaient écrit très-bien en latin, comme un président *de Thou*, un chancelier de *l'Hopital*, n'étaient plus les mêmes quand ils maniaient leur propre langage, rebelle entre leurs mains. Le Français n'était encor recommandable, que par une certaine naïveté, qui avait fait le seul mérite de *Joinville*, d'*Amiot*, de *Marot*, de *Montagne*, de *Régnier*, de la *Satyre Ménippée*. Cette naïveté tenait beaucoup à l'irrégularité, à la grossiéreté.

Jean

Jean de Lingendes évêque de Mâcon, aujourd'hui inconnu parce qu'il ne fit point imprimer ses ouvrages, fut le premier orateur qui parla dans le grand goût. Ses sermons & ses oraisons funèbres, quoique mêlées encor de la rouille de son tems, furent le modèle des orateurs, qui l'imitèrent & le surpassèrent. L'oraison funèbre de *Charles-Emmanuel* duc de Savoie, surnommé *le Grand* dans son pays, prononcée par *Lingendes* en 1630, était pleine de si grands traits d'éloquence, que *Fléchier* long-tems après en prit l'exorde tout entier, aussi-bien que le texte & plusieurs passages considérables, pour en orner sa fameuse oraison funèbre du vicomte de *Turenne.*

Balzac, en ce tems-là donnait du nombre & de l'harmonie à la prose. Il est vrai que ses lettres étaient des harangues ampoulées; il écrivait au premier cardinal de *Retz*: « Vous venez de prendre le sceptre des rois » & la livrée des roses. » Il écrivait de Rome à *Bois-Robert*, en parlant des eaux de senteur: « Je me sauve » à la nage dans ma chambre, au milieu des parfums. » Avec tous ces défauts, il charmait l'oreille. L'éloquence a tant de pouvoir sur les hommes, qu'on admira *Balzac* dans son tems, pour avoir trouvé cette petite partie de l'art ignorée & nécessaire, qui consiste dans le choix harmonieux des paroles; & même pour l'avoir employée souvent hors de sa place.

Voiture, donna quelque idée des graces légères de ce style épistolaire, qui n'est pas le meilleur, puisqu'il ne consiste que dans la plaisanterie. C'est un baladinage, que deux tomes de lettres dans lesquelles il n'y en a pas une seule instructive, pas une qui parte du cœur, qui peigne les mœurs du tems & les caractères des hommes; c'est plutôt un abus qu'un usage de l'esprit.

La langue commençait à s'épurer, & prendre une forme constante. On en était redevable à l'académie française, & sur-tout a *Vaugelas*. Sa traduction de *Quinte-*

Curce, qui parut en 1646, fut le premier bon livre écrit purement; & il s'y trouve peu d'expreſſions & de tours, qui aient vieilli.

Olivier Patru, qui le ſuivit de près, contribua beaucoup à régler, à épurer le langage; & quoiqu'il ne paſsât pas pour un avocat profond, on lui dut néanmoins l'ordre, la clarté, la bienſéance, l'élégance du diſcours; mérites abſolument inconnus avant lui au barreau.

Un des ouvrages qui contribuèrent le plus à former le goût de la nation & à lui donner un eſprit de juſteſſe & de préciſion, fut le petit recueil des *Maximes de François duc de la Rochefaucault.* Quoiqu'il n'y ait preſque qu'une vérité dans ce livre, qui eſt que *l'amour-propre eſt le mobile de tout*; cependant cette penſée ſe préſente ſous tant d'aſpects variés, qu'elle eſt preſque toujours piquante. C'eſt moins un livre, que des matériaux pour orner un livre. On lut avidement ce petit recueil; il accoutuma à penſer & à renfermer ſes penſées dans un tour vif, précis & délicat. C'était un mérite que perſonne n'avait eu avant lui en Europe, depuis la renaiſſance des lettres. Mais le premier livre de génie, qu'on vit en proſe, fut le recueil des *lettres provinciales* en 1654. Toutes les ſortes d'éloquence y ſont renfermées. Il n'y a pas un ſeul mot, qui depuis cent ans ſe ſoit reſſenti du changement qui altère ſouvent les langues vivantes. Il faut rapporter à cet ouvrage l'époque de la fixation du langage. L'évêque de Luçon fils du célèbre *Buſſi*, m'a dit qu'ayant demandé à monſieur de Meaux, quel ouvrage il eût mieux aimé avoir fait, s'il n'avait pas fait les ſiens, *Boſſuet* lui répondit, *les lettres provinciales.* Elles ont beaucoup perdu de leur piquant, lorſque les jéſuites ont été abolis & les objets de leurs diſputes mépriſés.

Le bon goût qui règne d'un bout à l'autre dans ce livre, & la vigueur des dernières lettres, ne corrigèrent

pas d'abord le ſtyle lâche, diffus, incorrect & découſu, qui depuis long-tems était celui de preſque tous les écrivains, des prédicateurs & des avocats.

Un des premiers, qui étala dans la chaire une raiſon toujours éloquente, fut le père *Bourdaloue* vers l'an 1668. Ce fut une lumière nouvelle. Il y a eu après lui d'autres orateurs de la chaire, comme le père *Maſſillon* évêque de Clermont, qui ont répandu dans leurs diſcours plus de graces, des peintures plus fines & plus pénétrantes des mœurs du ſiècle; mais aucun ne l'a fait oublier. Dans ſon ſtyle plus nerveux que fleuri, ſans aucune imagination dans l'expreſſion, il paraît vouloir plutôt convaincre que toucher: & jamais il ne ſonge à plaire.

Peut-être ſerait-il à ſouhaiter, qu'en banniſſant de la chaire le mauvais goût qui l'aviliſſait; il en eût banni auſſi cette coutume de prêcher ſur un texte. En effet, parler long-tems ſur une citation d'une ligne ou deux, ſe fatiguer à compaſſer tout ſon diſcours ſur cette ligne, un tel travail paraît un jeu peu digne de la gravité de ce miniſtère. Le texte devient une eſpèce de deviſe, ou plutôt d'énigme, que le diſcours développe. Jamais les Grecs & les Romains ne connurent cet uſage. C'eſt dans la décadence des lettres qu'il commença, & le tems l'a conſacré.

L'habitude de diviſer toujours en deux ou trois points des choſes qui comme la morale n'exigent aucune diviſion, ou qui en demanderaient davantage comme la contreverſe, eſt encor une coutume gênante, que le père *Bourdaloue* trouva introduite, & à laquelle il ſe conforma.

Il avait été précédé par *Boſſuet*, depuis évêque de Meaux. Celui-ci, qui devint un ſi grand homme, s'était engagé dans ſa grande jeuneſſe, à épouſer mademoiſelle *Des-Vieux*, fille d'un rare mérite. Ses talens pour la théologie & pour cette eſpèce d'éloquence qui

le caractérise, se montrerent de si bonne heure que ses parens & ses amis le déterminèrent à ne se donner qu'à l'église. Madmoiselle *Des-Vieux* l'y engagea elle-même, préférant la gloire qu'il devait acquérir, au bonheur de vivre avec lui. (1) Il avait prêché assez jeune devant le roi & la reine-mère en 1662, long-tems avant que le père *Bourdaloue* fût connu. Ses discours soutenus d'une action noble & touchante, les premiers qu'on eût encor entendus à la cour qui approchassent du sublime, eurent un si grand succès, que le roi fit écrire en son nom à son père intendant de Soissons, pour le féliciter d'avoir un tel fils.

Cependant, quand *Bourdaloue* parut, *Bossuet* ne passa plus pour le premier prédicateur. Il s'était déjà donné aux oraisons funèbres, genre d'éloquence, qui demande de l'imagination & une grandeur majestueuse qui tient peu à la poésie, dont il faut toujours emprunter quelque chose, quoiqu'avec discrétion, quand on tend au sublime. L'oraison funèbre de la reine-mère, qu'il prononça en 1667, lui valut l'évêché de Condom: mais ce discours n'était pas encor digne lui; il ne fut pas imprimé, non plus que ses sermons. L'éloge funèbre de la reine d'Angleterre veuve de *Charles I.* qu'il fit en 1669, parut presqu'en tout un chef-d'œuvre. Les sujets de ces pièces d'éloquence sont heureux, à proportion des malheurs que les morts ont éprouvés. C'est en quelque façon comme dans les tragédies, où les grandes infortunes des principaux personnages sont ce qui intéresse davantage. L'éloge funèbre de Madame, enlevée à la fleur de son âge & morte entre ses bras, eut le plus grand & le plus rare des succès, celui de faire verser des larmes à la cour : il fut obligé de s'arrêter après ces paroles: *O nuit désastreuse! nuit effroyable, où reretentit tout-à-coup comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle, Madame se meurt, Madame est*

(1) Voyez le catalogue des écrivains à l'article *Bossuet.*

morte, &c. L'auditoire éclata en sanglots; & la voix de l'orateur fut interrompue par ses soupirs & par ses pleurs.

Les Français furent les seuls qui réussirent dans ce genre d'éloquence. Le même homme quelque tems après en inventa un nouveau, qui ne pouvait guère avoir de succès qu'entre ses mains. Il appliqua l'art oratoire à l'histoire même qui semble l'exclure. Son *discours sur l'histoire universelle*, composé pour l'éducation du dauphin, n'a eu ni modèles ni imitateurs. Si le systême qu'il adopte, pour concilier la chronologie des Juifs avec celle des autres nations, a trouvé des contradicteurs chez les savans, son style n'a trouvé que des admirateurs. On fut étonné de cette force majestueuse, dont il décrit les mœurs, le gouvernement, l'accroissement & la chûte des grands empires; & de ce traits rapides d'une vérité énergique, dont il peint & dont il juge les nations.

Presque tous les ouvrages qui honorèrent ce siècle, étaient dans un genre inconnu à l'antiquité. Le *Télémaque* est de ce nombre. *Fénélon*, le disciple, l'ami de *Bossuet*, & depuis devenu malgré lui son rival & son ennemi, composa ce livre singulier, qui tient à la fois du roman & du poëme, & qui substitue une prose cadencée à la versification. Il semble qu'il ait voulu traiter le roman comme monsieur de Meaux avait traité l'histoire, en lui donnant une dignité & des charmes inconnus, & sur-tout en tirant de ces fictions une morale utile au genre humain; morale entiérement négligée dans presque toutes les inventions fabuleuses. On a cru qu'il avait composé ce livre pour servir de thêmes & d'instruction au duc de Bourgogne & aux autres enfans de France, dont il fut précepteur; ainsi que *Bossuet* avait fait son *histoire universelle*, pour l'éducation de Monseigneur. Mais son neveu le marquis de *Fénélon*, héritier de la vertu de cet homme célèbre, & qui a été

tué à la bataille de Rocou, m'a aſſuré le contraire. En effet, il n'eût pas été convenable, que les amours de *Calypſo* & d'*Eucharis*, euſſent été les premières leçons qu'un prêtre eût données aux enfans de France.

Il ne fit cet ouvrage, que lorſqu'il fut relégué dans ſon archevêché de Cambrai. Plein de la lecture des anciens, & né avec une imagination vive & tendre, il s'était fait un ſtyle, qui n'était qu'à lui & qui coulait de ſource avec abondance. J'ai vu ſon manuſcrit original : il n'y a pas dix ratures. Il le compoſa en trois mois au milieu de ſes malheureuſes diſputes ſur le quiétiſme; ne ſe doutant pas combien ce délaſſement était ſupérieur à ſes occupations. On prétend, qu'un domeſtique lui en déroba une copie, qu'il fit imprimer. Si cela eſt, l'archevêque de Cambrai dut à cette infidélité toute la réputation qu'il eut en Europe : mais il lui dut auſſi d'être perdu pour jamais à la cour. On crut voir dans le *Télémaque*, une critique indirecte du gouvernement de *Louis XIV*. *Séſoſtris* qui triomphait avec trop de faſte, *Idoménée* qui établiſſait le luxe dans Salente & qui oubliait le néceſſaire, parurent des portraits du roi : quoiqu'après tout il ſoit impoſſible d'avoir chez ſoi le ſuperflu que par la ſurabondance des arts de première néceſſité. Le marquis de *Louvois* ſemblait, aux yeux des mécontens, repréſenté ſous le nom de *Protéſilas*, vain, dur, hautain, ennemi des grands capitaines qui ſervaient l'état & non le miniſtre.

Les alliés, qui dans la guerre de 1688 s'unirent contre *Louis XIV*. qui depuis ébranlèrent ſon trône dans la guerre de 1701, ſe firent une joie de le reconnaître dans ce même *Idoménée*, dont la hauteur révolte tous ſes voiſins. Ces alluſions firent des impreſſions profondes, à la faveur de ce ſtyle harmonieux, qui inſinue d'une manière ſi tendre la modération & la concorde. Les étrangers & les Français même, laſſés de tant de guerres, virent avec une conſolation maligne, une

ſatire dans un livre fait pour enſeigner la vertu. Les éditions en furent innombrables. J'en ai vu quatorze en langue anglaiſe. Il eſt vrai, qu'après la mort de ce monarque, ſi craint, ſi envié, ſi reſpecté de tous, & ſi haï de quelques-uns, quand la malignité humaine a ceſſé de s'aſſouvir des alluſions prétendues qui cenſuraient ſa conduite, les juges d'un goût ſévères ont traité le *Télémaque* avec quelque rigueur. Ils ont blâmé les longueurs, les détails, les aventures trop peu liées, les deſcriptions trop répétées & trop uniformes de la vie champêtre ; mais le livre a toujours été regardé comme un des beaux monumens d'un ſiècle floriſſant.

On peut compter parmi les productions d'un genre unique, les *caractères* de *la Bruyère*. Il n'y avait pas chez les anciens plus d'exemples d'un tel ouvrage, que du *Télémaque*. Un ſtyle rapide, concis, nerveux, des expreſſions pittoreſques, un uſage tout nouveau de la langue, mais qui n'en bleſſe pas les règles, frappèrent le public ; & les alluſions qu'on y trouvait en foule, achevèrent le ſuccès. Quand *la Bruyère* montra ſon ouvrage manuſcrit à monſieur de *Maléſieux*, celui-ci lui dit : *Voilà de quoi vous attirer beaucoup de lecteurs & beaucoup d'ennemis.* Ce livre baiſſa dans l'eſprit des hommes, quand une génération entière, attaquée dans l'ouvrage, fut paſſée. Cependant, comme il y a des choſes de tous les tems & de tous les lieux, il eſt à croire qu'il ne ſera jamais oublié. Le *Télémaque* a fait quelques imitateurs ; les *caractères* de *la Bruyère* en ont produit davantage. Il eſt plus aiſé de faire de courtes peintures des choſes qui nous frappent que d'écrire un long ouvrage d'imagination, qui plaiſe & qui inſtruiſe à la fois.

L'art délicat de répandre des graces juſques ſur la philoſophie, fut encor une choſe nouvelle, dont le livre *des mondes* fut le premier exemple, mais exemple dangereux, parce que la véritable parure de la philoſophie eſt l'ordre, la clarté & ſur-tout la vérité. Ce qui pourrait

empêcher cet ouvrage ingénieux d'être mis par la postérité au rang de nos livres classiques, c'est qu'il est fondé en partie sur la chimère des tourbillons de *Descartes*.

Il faut ajouter à ces nouveautés, celle que produisit *Bayle*, en donnant une espèce de dictionnaire de raisonnement. C'est le premier ouvrage de ce genre, où l'on puisse apprendre à penser. Il faut abandonner à la destinée des livres ordinaires, les articles de ce recueil, qui ne contiennent que de petits faits, indignes à la fois de *Bayle*, d'un lecteur grave & de la postérité. Au reste, en plaçant ici *Bayle* parmi les auteurs qui ont honoré le siècle de *Louis XIV*. quoiqu'il fût refugié en Hollande, je ne fais en cela que me conformer à l'arrêt du parlement de Toulouse, qui, en déclarant son testament valide en France malgré la rigueur des loix, dit expressément, qu'*un tel homme ne peut être regardé comme un étranger.*

On ne s'appesantira point ici sur la foule des bons livres que ce siècle a fait naître; on ne s'arrête qu'aux productions de génie singulières ou neuves, qui le caractérisent & qui le distinguent des autres siècles. L'éloquence de *Bossuet* & de *Bourdaloue*, par exemple, n'était & ne pouvait être celle de *Ciceron* : c'était un genre & un mérite tout nouveau. Si quelque chose approche de l'orateur Romain, ce sont les trois mémoires que *Pélisson* composa pour *Fouquet*. Ils sont dans le même genre que plusieurs oraisons de *Ciceron*, un mélange d'affaires judiciaires & d'affaires d'état, traité solidement avec un art qui paraît peu, & orné d'une éloquence touchante.

Nous avons eu des historiens, mais point de *Tite-Live*. Le style de la *conspiration de Venise* est comparable à celui de *Salluste*. On voit que l'abbé de *Saint-Réal* l'avait pris pour modèle; & peut-être l'a-t-il surpassé. Tous les autres écrits dont on vient de parler, semblent être d'une création nouvelle. C'est-là sur-tout ce qui

diſtingue cet âge illuſtre ; car pour des ſavans & des commentateurs, le ſeizième & le dix-ſeptième ſiècle en avaient beaucoup produit ; mais le vrai génie en aucun genre n'était encor développé.

Qui croirait, que tous ces bons ouvrages en proſe n'auraient probablement jamais exiſté, s'ils n'avaient été précédés par la poéſie ? c'eſt pourtant la deſtinée de l'eſprit humain dans toutes les nations : les vers furent partout les premiers enfans du génie & les premiers maîtres d'éloquence.

Les peuples ſont ce qu'eſt chaque homme en particulier. *Platon* & *Ciceron* commencèrent par faire de vers. On ne pouvait encor citer un paſſage noble & ſublime de proſe françaiſe, quand on ſavait par cœur le peu de belles ſtances que laiſſa *Malherbe* ; & il y a grande apparence, que ſans *Pierre Corneille*, le génie des proſateurs ne ſe ſerait pas développé.

Cet homme eſt d'autant plus admirable, qu'il n'était environné que de très-mauvais modèles, quand il commença à donner des tragédies. Ce qui devait encor lui fermer le bon chemin, c'eſt que ces mauvais modèles étaient eſtimés ; & pour comble de découragement, ils étaient favoriſés par le cardinal de *Richelieu*, le protecteur des gens de lettres & non pas du bon goût. Il récompenſait de mépriſables écrivains, qui d'ordinaire ſont rampans ; & par une hauteur d'eſprit ſi bien placée ailleurs, il voulait abaiſſer ceux en qui il ſentait avec quelque dépit un vrai génie, qui rarement ſe plie à la dépendance. Il eſt bien rare qu'un homme puiſſant, quand il eſt lui-même artiſte, protége ſincérement les bons artiſtes.

Corneille eut à combattre ſon ſiècle, ſes rivaux & le cardinal de *Richelieu*. Je ne répéterai point ici ce qui a été écrit ſur le *Cid*. Je remarquerai ſeulement, que l'académie, dans ſes judicieuſes déciſions entre *Corneille* & *Scudéri*, eut trop de complaiſance pour le cardinal de

Richelieu, en condamnant l'amour de *Chimène*. Aimer le meurtrier de ſon père, & pourſuivre la vengeance de ce meurtre, était un choſe admirable. Vaincre ſon amour eût été un défaut capital dans l'art tragique, qui conſiſte principalement dans les combats du cœur. Mais l'art était inconnu alors à tout le monde, hors à l'auteur.

Le *Cid* ne fut pas le ſeul ouvrage de *Corneille* que le cardinal de *Richelieu* voulut rabaiſſer. L'abbé d'*Aubignac* nous apprend, que ce miniſtre déſapprouva *Polyeucte*.

Le *Cid*, après tout, était une imitation très-embellie de *Guillain de Caſtro*, (1) & en pluſieurs endroits, une traduction. *Cinna* qui le ſuivit, était unique. J'ai connu un ancien domeſtique de la maiſon de *Condé*, qui diſait, que le grand *Condé* à l'âge de vingt ans, étant à la première repréſentation de *Cinna*, verſa des larmes à ces paroles d'*Auguſte*.

Je ſuis maître de moi comme de l'univers ;
Je le ſuis, je veux l'être. O ſiècles ! ô mémoire !
Conſervez à jamais ma nouvelle victoire.
Je triomphe aujourd'hui du plus juſte courroux,
De qui le ſouvenir puiſſe aller juſqu'à vous !
Soyons amis, *Cinna* ; c'eſt moi qui t'en convie.

C'étaient-là des larmes de héros. Le grand *Corneille* faiſant pleurer le grand *Condé* d'admiration, eſt une époque bien célèbre dans l'hiſtoire de l'eſprit humain.

La quantité de pièces indignes de lui, qu'il fit pluſieurs années après, n'empêcha pas la nation de le regarder comme un grand homme ; ainſi que les fautes conſidérables d'*Homère* n'ont jamais empêché qu'il ne fût ſublime. C'eſt le privilége du vrai génie, & ſur-tout du génie qui ouvre une carrière, de faire impunément de grandes fautes.

(1) I ly avait deux tragédies eſpagnoles ſur ce ſujet. *Le Cid* de *Guillain de Caſtro*, & *l'Honrador de ſu padre* de *Jean-Baptiſte Dramante*. *Corneille* imita autant de ſcènes de *Dramante* que de *Caſtro*.

Corneille s'était formé tout ſeul ; mais *Louis XIV. Colbert*, *Sophocle* & *Euripide* contribuèrent tous à former *Racine*. Une ode, qu'il compoſa à l'âge de dix-huit ans pour le mariage du roi, lui attira un préſent qu'il n'attendait pas, & le détermina à la poéſie. Sa réputation s'eſt accrue de jour en jour, & celle des ouvrages de *Corneille* a un peu diminué. La raiſon en eſt, que *Racine* dans tous ſes ouvrages depuis ſon *Alexandre*, eſt toujours élégant, toujours correct, toujours vrai ; qu'il parle au cœur, & que l'autre manque trop ſouvent à tous ces devoirs. *Racine* paſſa de bien loin, & les Grecs & *Corneille* dans l'intelligence des paſſions, & porta la douce harmonie de la poéſie, ainſi que les graces de la parole, au plus haut point où elles puiſſent parvenir. Ces hommes enſeignèrent à la nation à penſer, à ſentir & à s'exprimer. Leurs auditeurs, inſtruits par eux ſeuls devinrent enfin des juges ſévères pour ceux même qui les avaient éclairés.

Il y avait très-peu de perſonnes en France, du tems du cardinal de *Richelieu*, capables de diſcerner les défaus du *Cid*; & en 1702, quand *Athalie*, le chef-d'œuvre de la ſcène, fut répréſentée chez madame la ducheſſe de Bourgogne, les courtiſans ſe crurent aſſez habiles pour la condamner. Le tems a vengé l'auteur ; mais ce grand homme eſt mort, ſans jouir du ſuccès de ſon plus admirable ouvrage. Un nombreux parti ſe piqua toujours de ne pas rendre juſtice à *Racine*. Madame de *Sévigné*, la première perſonne de ſon ſiècle pour le ſtyle épiſtolaire, & ſur-tout pour conter des bagatelles avec grace, croit toujours que *Racine n'ira pas loin*. Elle en jugeait comme du café, dont elle dit *qu'on ſe déſabuſera bientôt*. Il faut du tems, pour que les réputations mûriſſent.

La ſingulière deſtinée de ce ſiècle rendit *Molière* contemporain de *Corneille* & de *Racine*. Il n'eſt pas vrai que *Molière*, quand il parut, eût trouvé le théatre abſolument dénué de bonnes comédies. *Corneille* lui-même avait

donné le *Menteur*, pièce de caractère & d'intrigue, prise du théatre espagnol comme le *Cid*; & *Molière* n'avait encor fait paraître que deux de ses chefs-d'œuvres, lorsque le public avait la *Mère coquette* de *Quinault*, pièce à la fois de caractère & d'intrigue, & même modèle d'intrigue. Elle est de 1664; c'est la première comédie, où l'on ait peint ceux que l'on a appellés depuis les *marquis*. La plupart des grands seigneurs de la cour de *Louis XIV*. voulaient imiter cet air de grandeur, d'éclat & de dignité qu'avait leur maître. Ceux d'un ordre inférieur copiaient la hauteur des premiers, & il y en avait enfin, & même en grand nombre, qui poussaient cet air avantageux, & cette envie dominante de se faire valoir, jusqu'au plus grand ridicule.

Ce défaut dura long tems. *Molière* l'attaqua souvent, & il contribua à défaire le public de ces importans subalternes, ainsi que de l'affectation des *précieuses*, du pédantisme des *femmes savantes*, de la robe & du latin des médecins. *Molière* fut, si on ose le dire, un législateur des bienséances du monde. Je ne parle ici que de ce service rendu à son siècle; on sait assez ses autres mérites.

C'était un tems digne de l'attention des tems à venir, que celui où les héros de *Corneille* & de *Racine*, les personnages de *Molière*, les symphonies de *Lulli* toutes nouvelles pour la nation, & (puisqu'il ne s'agit ici que des arts) les voix des *Bossuet* & des *Bourdaloue* se faisaient entendre à *Louis XIV*. à *Madame*, si célèbre par son goût, à un *Condé*, à un *Turenne*, à un *Colbert*, & à cette foule d'hommes supérieurs qui parurent en tout genre. Ce tems ne se retrouvera plus, où un duc de *la Rochefoucault*, l'auteur des *Maximes*, au sortir de la conversation d'un *Pascal* & d'un *Arnaud*, allait au théatre de *Corneille*.

Despréaux s'élevait au niveau de tant de grands hommes, non point par ses premières satires, car les regards de la postérité ne s'arrêteront pas sur les *em-*

barras de Paris, & ſur les noms des *Caſſaignes* & des *Cotin*; mais il inſtruiſait cette poſtérité, par ſes belles épitres, & ſur-tout par ſon art poétique, où *Corneille* eût trouvé beaucoup à apprendre.

La Fontaine, bien moins châtié dans ſon ſtyle, bien moins correct dans ſon langage, mais unique dans ſa naïveté & dans les graces qui lui ſont propres, ſe mit, par les choſes les plus ſimples, preſqu'à côté de ces hommes ſublimes.

Quinault, dans un genre tout nouveau, & d'autant plus difficile qu'il paraît plus aiſé, fut digne d'être placé avec tous ces illuſtres contemporains. On ſait, avec quelle injuſtice *Boileau* voulut le décrier. Il manquait à *Boileau* d'avoir ſacrifié aux graces. Il chercha en vain toute ſa vie à humilier un homme, qui n'était connu que par elles. Le véritable éloge d'un poëte, c'eſt qu'on retienne ſes vers. On ſait par cœur des ſcènes entières de *Quinault*; c'eſt un avantage qu'aucun opéra d'Italie ne pourrait obtenir. La muſique françaiſe eſt demeurée dans une ſimplicité qui n'eſt plus du goût d'aucune nation. Mais la ſimple & belle nature, qui ſe montre ſouvent dans *Quinault* avec tant de charmes, plaît encor dans toute l'Europe, à ceux qui poſsèdent notre langue & qui ont le goût cultivé. Si on trouvait dans l'antiquité un poëme comme *Armide*, ou comme *Atys*, avec quelle idolâtrie il ſerait reçu! mais *Quinault* était moderne.

Tous ces grands hommes furent connus & protégés de *Louis XIV*. excepté *la Fontaine*. Son extrême ſimplicité, pouſſée juſqu'à l'oubli de ſoi-même, l'écartait d'une cour, qu'il ne cherchait pas. Mais le duc de Bourgogne l'accueillit; & il reçut dans ſa vieilleſſe quelques bienfaits de ce prince. Il était, malgré ſon génie, preſqu'auſſi ſimple que les héros de ſes fables. Un prêtre de l'oratoire nommé *Pouget* ſe fit un grand mérite, d'avoir traité cet homme de mœurs ſi innocentes, comme s'il

eût parlé à la *Brinvilliers* & à la *Voiſin.* Ses contes ne ſont que ceux du *Pogge*, de l'*Arioſte*, & de la reine de Navarre. Si la volupté eſt dangereuſe, ce ne ſont pas des plaiſanteries qui inſpirent cette volupté. On pourrait appliquer à *la Fontaine* ſon admirable fable *des animaux malades de la peſte*, qui s'accuſent de leur fautes: on y pardonne tout aux lions, aux loups & aux ours: & un animal innocent eſt dévoué pour avoir mangé un peu d'herbe.

Dans l'école de ces génies, qui ſeront les délices & l'inſtruction des ſiècles à venir, il ſe forma une foule d'eſprits agréables, dont on a une infinité de petits ouvrages délicats, qui font l'amuſement des honnêtes gens, ainſi que nous avons eu beaucoup de peintres gracieux, qu'on ne met pas à côté des *Pouſſin*, des *le Sueur*, des *le Brun*, des *le Moine* & des *Vanlo.*

Cependant vers la fin du règne de *Louis XIV.* deux hommes percèrent la foule des génies médiocres, & eurent beaucoup de réputation. L'un était *la Motte-Houdart*, (1) homme d'un eſprit plus ſage & plus étendu que ſublime, écrivain délicat & méthodique en proſe, mais manquant ſouvent de feu & d'élégance dans ſa poéſie, & même de cette exactitude qu'il n'eſt permis de négliger qu'en faveur du ſublime. Il donna d'abord de belles ſtances plutôt que de belles odes. Son talent déclina bientôt après; mais beaucoup de beaux morceaux qui nous reſtent de lui en plus d'un genre, empêcheront toujours qu'on ne le mette au rang des auteurs mépriſables. Il prouva, que dans l'art d'écrire, on peut être encor quelque choſe au ſecond rang.

L'autre était *Rouſſeau*, qui avec moins d'eſprit, moins de fineſſe & de facilité que *la Motte*, eut beaucoup plus de talent pour l'art de vers. Il ne fit des odes qu'après *la Motte*; mais il les fit plus belles, plus variées, plus remplies d'images. Il égala dans ſes pſeaumes l'onction &

(1) Voyez le catalogue des écrivains à l'article *la Motte.*

l'harmonie qu'on remarque dans les cantiques de *Racine*. Ses épigrammes ſont mieux travaillées que celles de *Marot*. Il réuſſit bien moins dans les opéras qui demandent de la ſenſibilité, dans les comédies qui veulent de la gaieté, & dans les épîtres morales qui veulent de la vérité, tout cela lui manquait. Ainſi il échoua dans ces genres, qui lui étaient étrangers.

Il aurait corrompu la langue françaiſe, ſi le ſtyle marotique, qu'il employa dans des ouvrages ſérieux, avait été imité. Mais heureuſement ce mélange de la pureté de notre langue avec la difformité de celle qu'on parlait il y a deux cents ans, n'a été qu'une mode paſſagère. Quelques-unes de ſes épîtres ſont des imitations un peu forcées de *Deſpréaux*; & ne ſont pas fondées ſur des idées auſſi claires, & ſur des vérités reconnues: *le vrai ſeul eſt aimable*.

Il dégénéra beaucoup dans les pays étrangers; ſoit que l'âge & les malheurs euſſent affaibli ſon génie, ſoit que ſon principal mérite conſiſtant dans le choix des mots & dans les tours heureux, mérite plus néceſſaire & plus rare qu'on ne penſe, il ne fut plus à portée des mêmes ſecours. Il pouvait, loin de ſa patrie, compter parmi ſes malheurs, celui de n'avoir plus de critiques ſévères.

Ses longues infortunes eurent leur ſource dans un amour propre trop indomptable, & trop mêlé de jalouſie & d'animoſité. Son exemple doit être une leçon frappante pour tout homme à talens; mais on ne le conſidère ici, que comme un écrivain qui n'a pas peu concontribué à l'honneur des lettres.

Il ne s'éleva guère de grands génies depuis les beaux jours de ces artiſtes illuſtres; & à peu-près vers le tems de la mort de *Louis XIV*. la nature ſembla ſe repoſer.

La route était difficile au commencement du ſiècle, parce que perſonne n'y avait marché: elle l'eſt aujourd'hui, parce qu'elle a été battue. Les grand hommes

du siècle passé ont enseigné à penser & à parler, ils ont dit ce qu'on ne savait pas. Ceux qui leur succèdent, ne peuvent guère dire que ce qu'on sait. Enfin, une espèce de dégoût est venue de la multitude des chefs-d'œuvres.

Le siècle de *Louis XIV.* a donc en tout la destinée des siècles de *Léon X.* d'*Auguste*, d'*Alexandre*. Les terres qui firent naître dans ces tems illustres tant de fruits du génie avaient été long-tems préparées auparavant. On a cherché en vain dans les causes morales & dans les causes physiques la raison de cette tardive fécondité suivie d'une longue stérilité. La véritable raison est que chez les peuples qui cultivent les beaux-arts, il faut beaucoup d'années pour épurer la langue & le goût. Quand les premiers pas sont faits, alors les génies se développent; l'émulation, la faveur publique prodiguées à ces nouveaux efforts excitent tous les talens. Chaque artiste saisit en son genre les beautés naturelles que ce genre comporte. Quiconque approfondit la théorie des arts purement de génie, doit, s'il a quelque génie lui-même, savoir que ces premières beautés, ces grands traits naturels qui appartiennent à ces arts, & qui conviennent à la nation pour laquelle on travaille, sont en petit nombre. Les sujets & les embellissemens propres aux sujets ont des bornes bien plus resserrées qu'on ne pense. L'abbé *du Bos*, homme d'un très-grand sens, qui écrivait son traité sur la poésie & sur la peinture vers l'an 1714, trouva que dans toute l'histoire de France il n'y avait de vrai sujet de poëme épique que la destruction de la ligue par *Henri le Grand*. Il devait ajouter que les embellissemens de l'épopée convenables aux Grecs, aux Romains, aux Italiens du quinzième & du seizième siècle, étant proscrits parmi les Français, les dieux de la fable, les oracles, les héros invulnérables, les monstres, les sortiléges, les métamorphoses, les aventures romanesques n'étant plus de saison,

les

les beautés propres au poëme épique ſont renfermées dans un cercle très-étroit. Si donc il ſe trouve jamais quelqu'artiſte qui s'empare des ſeuls ornemens convenables au tems, au ſujet, à la nation, & qui exécute ce qu'on a tenté, ceux qui viendront après lui trouveront la carrière remplie.

Il en eſt de même dans l'art de la tragédie. Il ne faut pas croire que les grandes paſſions tragiques, & les grands ſentimens puiſſent ſe varier à l'infini d'une manière neuve & frappante. Tout a ſes bornes.

La haute comédie a les ſiennes. Il n'y a dans la nature humaine qu'une douzaine tout au plus de caractères vraiment comiques & marqués de grands traits. L'abbé *du Bos* faute de génie croit que les hommes de génie peuvent encor trouver une foule de nouveaux caractères; mais il faudrait que la nature en fît. Il s'imagine que ces petites différences, qui ſont dans les caractères des hommes, peuvent être maniées auſſi heureuſement que les grands ſujets. Les nuances à la vérité ſont innombrables, mais les couleurs éclatantes ſont en petit nombre; & ce ſont ces couleurs primitives qu'un grand artiſte ne manque pas d'employer.

L'éloquence de la chaire, & ſur-tout celle des oraiſons funèbres, ſont dans ce cas. Les vérités morales une fois annoncées avec éloquence, les tableaux des miſères & des faibleſſes humaines, des vanités de la grandeur, des ravages de la mort, étant faits par des mains habiles, tout cela devient lieu commun. On eſt réduit ou à imiter ou à s'égarer. Un nombre ſuffiſant de fables étant compoſé par un *la Fontaine*, tout ce qu'on y ajoute rentre dans la même morale, & preſque dans les mêmes aventures. Ainſi donc le génie n'a qu'un ſiècle, après quoi il faut qu'il dégénère.

Les genres dont les ſujets ſe renouvellent ſans ceſſe, comme l'hiſtoire, les obſervations phyſiques, & qui ne demandent que du travail, du jugement, & un eſprit

commun, peuvent plus aifément fe foutenir; & les arts de la main, comme la peinture, la fculpture, peuvent ne pas dégénérer, quand ceux qui gouvernent ont, à l'exemple de *Louis XIV.* l'attention de n'employer que les meilleurs artiftes. Car on peut en peinture & en fculpture traiter cent fois les mêmes fujets : on peint encor la fainte famille : quoique *Raphaël* ait déployé dans ce fujet toute la fupériorité de fon art : mais on ne ferait pas reçu à traiter *Cinna*, *Andromaque*, l'*Art poétique*, le *Tartuffe*.

Il faut encor obferver que le fiècle paffé ayant inftruit le préfent, il eft devenu fi facile d'écrire des chofes médiocres, qu'on a été inondé de livres frivoles, & ce qui eft encor pis, de livres férieux inutiles : mais parmi cette multitude de médiocres écrits, mal devenu néceffaire dans une ville immenfe, opulente, & oifive, où une partie des citoyens s'occupe fans ceffe à amufer l'autre, il fe trouve de tems en tems d'excellens ouvrages, ou d'hiftoire, ou de réflexion, ou de cette littérature légère qui délaffe toutes fortes d'efprits.

La nation Françaife eft de toutes les nations celle qui a produit le plus de ces ouvrages. Sa langue eft devenue la langue de l'Europe; tout y a contribué; les grands auteurs du fiècle de *Louis XIV.* ceux qui les ont fuivis, les pafteurs calviniftes refugiés, qui ont porté l'éloquence, la méthode dans les pays étrangers; un *Bayle* fur-tout, qui écrivant en Hollande s'eft fait lire de toutes les nations; un *Rapin de Thoiras*, qui a donné en français la feule bonne hiftoire d'Angleterre; un *Saint-Evremont*, dont toute la cour de Londres recherchait le commerce; la ducheffe de *Mazarin*, à qui l'on ambitionnait de plaire; madame d'*Olbreufe* devenue ducheffe de *Zell*, qui porta en Allemagne toutes les graces de fa patrie. L'efprit de fociété eft le partage naturel des Français : c'eft un mérite & un plaifir dont les autres peuples ont fenti le befoin. La langue françaife eft de toutes

les langues celle qui exprime avec plus de facilité, de netteté & de délicateſſe tous les objets de la converſation des honnêtes gens, & par-là elle contribue dans toute l'Europe à un des plus grands agrémens de la vie.



CHAPITRE CINQUIEME.

Suite des arts.

A L'égard des arts qui ne dépendent pas uniquement de l'eſprit, comme la muſique, la peinture, la ſculpture, l'architecture : ils n'avaient fait que de faibles progrès en France, avant le tems qu'on nomme *le ſiècle de Louis XIV*. La muſique était au berceau : quelques chanſons languiſſantes, quelques airs de violon, de guitarre & de téorbe, la plupart même compoſés en Eſpagne, étaient tout ce qu'on connaiſſait. *Lulli* étonna par ſon goût & par ſa ſcience. Il fut le premier en France qui fit des baſſes, des milieux & des fugues. On avait d'abord quelque peine à exécuter ſes compoſitions, qui paraiſſent aujourd'hui ſi ſimples & ſi aiſées. Il y a de nos jours mille perſonnes qui ſavent la muſique, pour une qui la ſavait du tems de *Louis XIII*. & l'art s'eſt perfectionné dans cette progreſſion. Il n'y a point de grande ville, qui n'ait des concerts publics ; & Paris même alors n'en avait pas. Vingt-quatre violons du roi étaient toute la muſique de la France.

Les connaiſſances, qui appartiennent à la muſique & aux arts qui en dépendent, ont fait tant de progrès, que ſur la fin du règne de *Louis XIV*. on a inventé l'art de noter la danſe ; de ſorte qu'aujourd'hui il eſt vrai de dire, qu'on danſe à livre ouvert.

Nous avions eu de très-grands architectes, du tems de la régence de *Marie de Médicis*. Elle fit élever le palais

de Luxembourg dans le goût toſcan, pour honorer ſa patrie, & pour embellir la nôtre. Le même *Desbroſſes*, dont nous avons le portail de St. Gervais, bâtit le palais de cette reine, qui n'en jouit jamais. Il s'en fallut beaucoup, que le cardinal de *Richelieu*, avec autant de grandeur dans l'eſprit, eût autant de goût qu'elle. Le palais cardinal, qui eſt aujourd'hui le palais royal, en eſt la preuve. Nous conçûmes les plus grandes eſpérances, quand nous vîmes élever cette belle façade du Louvre, qui fait tant deſirer l'achévement de ce palais. Beaucoup de citoyens ont conſtruit des édifices magnifiques, mais plus recherchés pour l'intérieur, que recommandables, par des dehors dans le grand goût, & qui ſatisfont le luxe des particuliers, encor plus qu'ils n'embelliſſent la ville.

Colbert, le *Mécène* de tous les arts, forma une académie d'architecture en 1671. C'eſt peu d'avoir des *Vitruve*, il faut que les *Auguſte* les emploient.

Il faut auſſi que les magiſtrats municipaux ſoient animés par le zèle, & éclairés par le goût. S'il y avait eu deux ou trois prévôts des marchands comme le préſident *Turgot*, on ne reprocherait pas à la ville de Paris cet hôtel-de-ville mal conſtruit & mal ſitué, cette place ſi petite & ſi irrégulière, qui n'eſt célèbre que par des gibets & de petits feux de joie; ces rués étroites dans les quartiers les plus fréquentés, & enfin un reſte de barbarie, au milieu de la grandeur & dans le ſein de tous les arts.

La peinture commença ſous *Louis XIII.* avec *le Pouſſin*. Il ne faut point compter les peintres médiocres qui l'ont précédé. Nous avons eu toujours depuis lui de grands peintres; non pas dans cette profuſion qui fait une des richeſſes de l'Italie: mais ſans nous arrêter à un *le Sueur* qui n'eut d'autre maître que lui-même, à un *le Brun*, qui égala les Italiens dans le deſſin & dans la compoſition; nous avons eu plus de trente

peintres, qui ont laiſſé des morceaux très-dignes de recherche. Les étrangers commencent à nous les enlever. J'ai vu chez un grand roi des galeries & des appartemens, qui ne ſont ornés que de nos tableaux, dont peut-être nous ne voulions pas connaître aſſez le mérite. J'ai vu en France refuſer douze mille livres d'un tableau de *Santerre*. Il n'y a guère dans l'Europe de plus vaſte ouvrage de peinture, que le plafond de *le Moine* à Verſailles ; & je ne ſais s'il y en a de plus beaux.

Nous avons perdu *Vanlo*, qui chez les étrangers même paſſe pour le premier de ſon tems. Non-ſeulement *Colbert* donna à l'académie de peinture la forme qu'elle a aujourd'hui; mais en 1667 il engagea *Louis XIV.* à en établir une à Rome. On acheta dans cette métropole un palais où loge le directeur. On y envoie les élèves, qui ont remporté des prix à l'académie de Paris. Ils y ſont conduits & entretenus aux frais du roi. Ils y deſſinent les antiques. Ils étudient *Raphaël* & *Michel Ange*. C'eſt un noble hommage que rendit à Rome ancienne & nouvelle le deſir de l'imiter ; & on n'a pas même ceſſé de rendre cet hommage, depuis que les immenſes collections de tableaux d'Italie amaſſées par le roi & par le duc d'Orléans, & les chefs-d'œuvres de ſculpture que la France a produits, nous ont mis en état de ne point chercher ailleurs des maîtres.

C'eſt principalement dans la ſculpture que nous avons excellé, & dans l'art de jeter en fonte d'un ſeul jet des figures équeſtres coloſſales.

Si l'on trouvait un jour, ſous des ruines, des morceaux tels que les bains d'*Apollon*, expoſés aux injure de l'air dans les boſquets de Verſailles, le tombeau du cardinal de *Richelieu*, trop peu montré au public dans la chapelle de ſorbonne, la ſtatue équeſtre de *Louis XIV.* faite à Paris pour décorer Bordeaux, le *Mercure* dont *Louis XV.* a fait préſent au roi de Pruſſe, & tant d'autres ouvrages égaux à ceux que je

cite; il eſt à croire, que ces productions de nos jours feraient miſes à côté de la plus belle antiquité grecque.

Nous avons égalé les anciens dans les médailles. *Varin* fut le premier, qui tira cet art de la médiocrité, ſur la fin du règne de *Louis XIII*. C'eſt maintenant une choſe admirable que ces poinçons & ces quarrés, qu'on voit rangés par ordre hiſtorique dans l'endroit de la galerie du Louvre occupé par les artiſtes. Il y en a pour deux millions, & dont la plupart ſont des chefs-d'œuvre.

On n'a pas moins réuſſi dans l'art de graver les pierres précieuſes. Celui de multiplier les tableaux, de les éterniſer par le moyen des planches en cuivre, de tranſmettre facilement à la poſtérité toutes les repréſentations de la nature & de l'art, était encor très-informe en France avant ce ſiècle. C'eſt un des arts des plus agréables & des plus utiles. On le doit aux Florentins, qui l'inventèrent vers le milieu du quinzième ſiècle; & il a été pouſſé plus loin en France, que dans le lieu même de ſa naiſſance, parce qu'on y a fait un plus grand nombre d'ouvrages en ce genre. Les recueils des eſtampes du roi ont été ſouvent un des plus magnifiques préſens qu'il ait fait aux ambaſſadeurs. La ciſelure en or & en argent, qui dépend du deſſin & du goût, a été portée à la plus grande perfection, dont la main de l'homme ſoit capable.

Après avoir ainſi parcouru tous ces arts, qui contribuent aux délices des particuliers & à la gloire de l'état, ne paſſons pas ſous ſilence le plus utile de tous les arts, dans lequel les Français ſurpaſſent toutes les nations du monde: je veux parler de la chirurgie, dont les progrès furent ſi rapides & ſi célèbres dans ce ſiècle, qu'on venait à Paris des bouts de l'Europe, pour toutes les opérations & pour toutes les cures qui demandaient une dextérité non commune. Non-ſeulement il n'y avait guère d'excellens chirurgiens qu'en France, mais c'é-

tait dans ce ſeul pays qu'on fabriquait parfaitement les inſtrumens néceſſaires : il en fourniſſait tous ſes voiſins ; & je tiens du célèbre *Chezelden*, le plus grand chirurgien de Londres, que ce fut lui qui commença à faire fabriquer à Londres en 1715 les inſtrumens de ſon art. La médecine, qui ſervait à perfectionner la chirurgie, ne s'éleva pas en France au deſſus de ce qu'elle était en Angleterre, & ſous le fameux *Boerhaave* (1) en Hollande ; mais il arriva à la médecine comme à la philoſophie, d'atteindre à la perfection dont elle eſt capable, en profitant des lumières de nos voiſins.

Voilà en général un tableau fidèle des progrès de l'eſprit humain chez les Français dans ce ſiècle, qui commença au tems du cardinal de *Richelieu* & qui finit de nos jours. Il ſera difficile qu'il ſoit ſurpaſſé ; & s'il l'eſt en quelques genres, il reſtera le modèle des âges encor plus fortunés, qu'il aura fait naître.



CHAPITRE SIXIEME.

Des beaux-arts en Europe, du tems de Louis XIV.

NOUS avons aſſez inſinué dans le cours de cette hiſtoire, que les déſaſtres publics dont elle eſt compoſée, & qui ſe ſuccèdent les uns aux autres preſque ſans relâche, ſont à la longue effacé des regiſtres des tems. Les détails & les reſſorts de la politique tombent dans l'oubli. Les bonnes loix, les inſtituts, les monumens produits par les ſciences & par les arts, ſubſiſtent à jamais.

La foule des étrangers qui voyagent aujourd'hui à Rome, non en pélerins, mais en hommes de goût, s'informe peu de *Grégoire VII.* & de *Boniface VIII*,

(1) Chez les Hollandais la diphtongue *oe* ſe prononce *ou*.

ils admirent les temples, que les *Bramante* & les *Michel Ange* ont élevés, les tableaux des *Raphaël*, les ſculptures des *Bernini*; s'ils ont de l'eſprit, ils liſent l'*Arioſte* & le *Taſſe*; & ils reſpectent la cendre de *Galilée*. En Angleterre on parle un moment de *Cromwell;* on ne s'entretient plus des guerres de la *roſe blanche*; mais on étudie *Newton* des années entières; on n'eſt point étonné de lire dans ſon épitaphe qu'*il a été la gloire du genre humain*, & on le ſerait beaucoup ſi on voyait en ce pays les cendres d'aucun homme d'état honorées d'un pareil titre.

Je voudrais ici pouvoir rendre juſtice à tous les grands hommes qui ont comme lui illuſtré leur patrie dans le dernier ſiècle. J'ai appellé ce ſiècle celui de *Louis XIV.* non-ſeulement parce que ce monarque a protégé les arts beaucoup plus que tous les rois ſes contemporains enſemble, mais encor parce qu'il a vu renouveller trois fois toutes les générations des princes de l'Europe. J'ai fixé cette époque à quelques années avant *Louis XIV.* & à quelques années après lui; c'eſt en effet dans cet eſpace de tems que l'eſprit humain a fait les plus grands progrès.

Les Anglais ont plus avancé vers la perfection preſqu'en tous les genres depuis 1660 juſqu'à nos jours, que dans tous les ſiècles précédens. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit ailleurs de *Milton*. Il eſt vrai que pluſieurs critiques lui reprochent la bizarrerie dans ſes peintures, ſon paradis des ſots, ſes murailles d'albâtre qui entourent le paradis terreſtre; ſes diables qui de géans qu'ils étaient ſe transforment en pigmées pour tenir moins de place au conſeil, dans une grande ſalle toute d'or bâtie en enfer: les canons qu'on tire dans le ciel, les montagnes qu'on s'y jette à la tête; des anges à cheval, des anges qu'on coupe en deux, & dont les parties ſe rejoignent ſoudain. On ſe plaint de ſes longueurs, de ſes répétitions; on dit qu'il n'a égalé ni

Ovide, ni *Héſiode*, dans ſa longue deſcription de la manière dont la terre, les animaux & l'homme furent formés. On cenſure ſes diſſertations ſur l'aſtronomie qu'on croit trop ſeches, & ſes inventions qu'on croit plus extravagantes que merveilleuſes, plus dégoûtantes que fortes; telles ſont une longue chauſſée ſur le chaos; le péché & la mort amoureux l'un de l'autre, qui ont des enfans de leur inceſte; & la mort *qui lève le nez pour renifler, à travers l'immenſité du chaos, le changement arrivé à la terre, comme un corbeau qui ſent les cadavres;* cette mort qui flaire l'odeur du péché, qui frappe de ſa maſſue pétrifique ſur le froid & ſur le ſec: ce froid & ce ſec, avec le chaud & l'humide, qui devenus quatre braves généraux d'armée, conduiſent en bataille des embryons d'atômes armés à la légère. Enfin on s'eſt épuiſé ſur les critiques, mais on ne s'épuiſe pas ſur les louanges. *Milton* reſte la gloire & l'admiration de l'Angleterre: on le compare à *Homère*, dont les défauts ſont auſſi grands; & on le met au deſſus du *Dante*, dont les imaginations ſont encor plus bizarres.

Dans le grand nombre des poëtes agréables qui décorèrent le règne de *Charles II.* comme les *Waller*, les comtes de *Dorſet* & de *Rocheſter*, le duc de *Buckingham*, &c. on diſtingue le célèbre *Dryden*, qui s'eſt ſignalé dans tous les genres de poéſies; ſes ouvrages ſont pleins de détails naturels à la fois & brillans, animés, vigoureux, hardis, paſſionnés; mérite qu'aucun poëte de ſa nation n'égale, & qu'aucun ancien n'a ſurpaſſé. Si *Pope*, qui eſt venu après lui, n'avait pas ſur la fin de ſa vie fait ſon *eſſai ſur l'homme*, il ne ſerait pas comparable à *Dryden*.

Nulle nation n'a traité la morale en vers, avec plus d'énergie & de profondeur, que la nation Anglaiſe; c'eſt-là, ce me ſemble, le plus grand mérite de ſes poëtes.

Il y a une autre ſorte de littérature variée, qui demande un eſprit plus cultivé & plus univerſel; c'eſt

celle qu'*Adiſſon* a poſſédée ; non-ſeulement il s'eſt immortaliſé par ſon *Caton*, la ſeule tragédie anglaiſe écrite avec une élégance & une nobleſſe continue ; mais ſes autres ouvrages de morale & de critique reſpirent le goût ; on y voit par-tout le bon ſens paré des fleurs de l'imagination ; ſa manière d'écrire eſt un excellent modèle en tout pays. Il y a du doyen *Swift* pluſieurs morceaux dont on ne trouve aucun exemple dans l'antiquité ; c'eſt *Rabelais* perfectionné.

Les Anglais n'ont guère connu les oraiſons funèbres ; ce n'eſt pas la coutume chez eux de louer des rois & des reines dans les égliſes ; mais l'éloquence de la chaire, qui était très-groſſière à Londres avant *Charles II.* ſe forma tout d'un coup. L'évêque *Burnet* avoue dans ſes mémoires, que ce fut en imitant les Français. Peut-être ont-ils ſurpaſſé leurs maîtres ; leurs ſermons ſont moins compaſſés, moins affectés, moins déclamateurs qu'en France.

Il eſt encor remarquable, que ces inſulaires ſéparés du reſte du monde, & inſtruits ſi tard, aient acquis pour le moins autant de connaiſſance de l'antiquité qu'on en a pu raſſembler dans Rome, qui a été ſi long-tems le centre des nations. *Marsham* a percé dans les ténèbres de l'ancienne Egypte ; il n'y a point de Perſan qui ait connu la religion de *Zoroaſtre* comme le ſavant *Hide.* L'hiſtoire de *Mahomet* & des tems qui le précèdent, était ignorée des Turcs, & a été développée par l'Anglais *Hales* qui a voyagé ſi utilement en Arabie.

Il n'y a point de pays au monde où la religion chrétienne ait été ſi fortement combattue, & défendue ſi ſavamment, qu'en Angleterre. Depuis *Henri VIII.* juſqu'à *Cromwell* on avait diſputé & combattu comme cette ancienne eſpèce de gladiateurs qui deſcendaient dans l'arène, un cimeterre à la main, & un bandeau ſur les yeux. Quelques légères différences dans le culte & dans le dogme avaient produit des guerres horribles ; & quand

depuis la reſtauration juſqu'à nos jours on a attaqué tout le chriſtianiſme preſque chaque année, ces diſputes n'ont pas excité le moindre trouble; on n'a répondu qu'avec de la ſcience : autrefois c'était avec le fer & la flamme.

C'eſt ſur-tout en philoſophie que les Anglais ont été les maîtres des autres nations. Il ne s'agiſſait plus de ſyſtêmes ingénieux. Les fables des Grecs devaient diſparaître depuis long-tems, & les fables des modernes ne devaient jamais paraître. Le chancelier *Bacon* avait commencé par dire qu'on devait interroger la nature d'une manière nouvelle, qu'il fallait faire des expériences: *Boyle* paſſa ſa vie à en faire. Ce n'eſt pas ici le lieu d'une diſſertation phyſique; il ſuffit de dire qu'après trois mille ans de vaines recherches, *Newton* eſt le premier qui ait découvert & démontré la grande loi de la nature, par laquelle toute partie de la matière pèſe vers un centre, & tous les aſtres ſont retenus dans leur cours. Il eſt le premier qui ait vu en effet la lumière; avant lui on ne la connaiſſait pas.

Ses principes mathématiques, où règne une phyſique toute nouvelle & toute vraie, ſont fondés ſur la découverte du calcul qu'on appelle mal-à-propos de *l'infini*, dernier effort de la géométrie, & effort qu'il avait fait à vingt-quatre ans. C'eſt ce qui a fait dire à un grand philoſophe, au ſavant *Halley*, qu'*il n'eſt pas permis à un mortel d'atteindre de plus près à la divinité.*

Une foule de bons géomètres, de bons phyſiciens, fut éclairée par ſes découvertes, & animé par lui. *Bradley* trouva enfin l'aberration de la lumière des étoiles fixes placées à douze millions de millions de lieues loin de notre petit globe.

Ce même *Halley* que je viens de citer, eut, quoique ſimple aſtronome, le commandement d'un vaiſſeau du roi en 1698. C'eſt ſur ce vaiſſeau qu'il détermina la poſition des étoiles du pole antarctique, & qu'il marqua toutes les variations de la bouſſole dans toutes les parties

du globe connu. Le voyage des Argonautes n'était en comparaiſon que le paſſage d'une barque d'un bord de rivière à l'autre. A peine a-t-on parlé dans l'Europe du voyage de *Halley*.

Cette indifférence que nous avons pour les grandes choſes devenues trop familières, & cette admiration des anciens Grecs pour les petites, eſt encor une preuve de la prodigieuſe ſupériorité de notre ſiècle ſur les anciens. *Boileau* en France, le chevalier *Temple* en Angleterre, s'obſtinaient à ne pas reconnaître cette ſupériorité : ils voulaient dépriſer leur ſiècle, pour ſe mettre eux-mêmes au deſſus de lui. Cette diſpute entre les anciens & les modernes, eſt enfin décidée, du moins en philoſophie. Il n'y a pas un ancien philoſophe qui ſerve aujourd'hui à l'inſtruction de la jeuneſſe chez les nations éclairées.

Locke ſeul ferait un grand exemple de cet avantage que notre ſiècle a eu ſur les beaux âges de la Grèce. Depuis *Platon* juſqu'à lui, il n'y a rien : perſonne dans cet intervalle n'a développé les opérations de notre ame : & un homme qui ſaurait tout *Platon*, & qui ne ſaurait que *Platon*, ſaurait peu, & ſaurait mal.

C'était à la vérité un Grec éloquent; ſon apologie de *Socrate* eſt un ſervice rendu aux ſages de toutes les nations; il eſt juſte de le reſpecter, puiſqu'il a rendu ſi reſpectable la vertu malheureuſe, & les perſécuteurs ſi odieux. On crut long-tems que ſa belle morale ne pouvait être accompagnée d'une mauvaiſe métaphyſique; on en fit preſque un père de l'égliſe, à cauſe de ſon *Ternaire* que perſonne n'a jamais compris. Mais que penſerait-on aujourd'hui d'un philoſophe qui nous dirait que la matière eſt *l'autre*, que le monde eſt une figure de douze pentagones? que le feu qui eſt une pyramide, eſt lié à la terre par des nombres? Serait-on bien reçu à prouver l'immortalité & les métempſicoſes de l'ame, en diſant que le ſommeil naît de la veille, la veille du ſommeil, le vivant du mort, & le mort du vivant? Ce

ſont-là les raiſonnemens qu'on a admirés pendant tant de ſiècles ; & des idées plus extravagantes encor ont été employées depuis à l'éducation des hommes.

Locke ſeul a développé *l'entendement humain* dans un livre où il n'y a que des vérités ; & qui rend l'ouvrage parfait ; toutes ces vérités ſont claires.

Si on veut achever de voir en quoi ce dernier ſiècle l'emporte ſur tous les autres, on peut jeter les yeux ſur l'Allemagne & ſur le Nord. Un *Hevelius* à Dantzick eſt le premier aſtronome qui ait bien connu la planète de la lune ; aucun homme avant lui n'avait mieux examiné le ciel. Parmi les grands hommes que cet âge a produits, nul ne fait mieux voir que ce ſiècle peut être appellé celui de LOUIS XIV. *Hevelius* perdit par un incendie une immenſe bibliothèque : Le monarque de France gratifia l'aſtronome de Dantzick d'un préſent fort au deſſus de ſa perte.

Mercator dans le Holſtein fut en géométrie le précurſeur de *Newton* ; les *Bernoulli* en Suiſſe ont été les dignes diſciples de ce grand homme. *Leibnitz* paſſa quelque tems pour ſon rival.

Ce fameux *Leibnitz* naquit à Leipſick : il mourut en ſage à Hanovre, adorant un DIEU comme *Newton*, ſans conſulter les hommes. C'était peut-être le ſavant le plus univerſel de l'Europe : hiſtorien infatigable dans ſes recherches, juriſconſulte profond, éclairant l'étude du droit par la philoſophie, toute étrangère qu'elle paraît à cette étude : métaphyſicien aſſez délié pour vouloir réconcilier la théologie avec la métaphyſique ; poëte latin même, & enfin mathématicien aſſez bon pour diſputer au grand *Newton* l'invention du calcul de *l'infini*, & pour faire douter quelque tems entre *Newton* & lui.

C'était alors le bel âge de la géométrie ; les mathématiciens s'envoyaient ſouvent des défis, c'eſt-à-dire, des problêmes à réſoudre, à-peu-près comme on dit que les anciens rois de l'Egypte & de l'Aſie s'envoyaient réci-

proquement des énigmes à deviner. Les problêmes que ſe propoſaient les géomètres, étaient plus difficiles que ces énigmes ; il n'y en eut aucun qui demeurât ſans ſolution en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en France. Jamais la correſpondance entre les philoſophes ne fut plus univerſelle ; *Leibnitz* ſervait à l'animer. On a vu une république littéraire établie inſenſiblement dans l'Europe malgré les guerres, & malgré les religions différentes. Toutes les ſciences, tous les arts ont reçu ainſi des ſecours mutuels ; les académies ont formé cette république. L'Italie & la Ruſſie ont été unies par les lettres. L'Anglais, l'Allemand, le Français, allaient étudier à Leyde. Le célèbre médecin *Boerhaave* était conſulté à la fois par le pape & par le czar. Ses plus grands élèves ont attiré ainſi les étrangers, & ſont devenus en quelque ſorte les médecins des nations ; les véritables ſavans dans chaque genre ont reſſerré les liens de cette grande ſociété des eſprits répandue par-tout & par-tout indépendante. Cette correſpondance dure encor ; elle eſt une des conſolations des maux que l'ambition & la politique répandent ſur la terre.

L'Italie dans ce ſiècle a conſervé ſon ancienne gloire, quoiqu'elle n'ait eu ni de nouveaux *Taſſé*, ni de nouveaux *Raphael*. C'eſt aſſez de les avoir produits une fois. Les *Chiabrera*, & enſuite les *Zappi*, les *Filicaia*, ont fait voir que la délicateſſe eſt toujours le partage de cette nation. La *Mérope* de *Maffei*, & les ouvrages dramatiques de *Metaſtaſio*, ſont de beaux monumens du ſiècle.

L'étude de la vraie phyſique établie par *Galilée*, s'eſt toujours ſoutenue malgré les contradictions d'une ancienne philoſophie trop conſacrée. Les *Caſſini*, les *Viviani*, les *Manfredi*, les *Bianchini*, les *Zanotti* & tant d'autres ont répandu ſur l'Italie la même lumière qui éclairait les autres pays ; & quoique les principaux rayons de cette lumière vinſſent de l'Angleterre, les écoles italiennes n'en ont point enfin détourné les yeux.

Tous les genres de littérature ont été cultivés dans cette ancienne patrie des arts, autant qu'ailleurs, excepté dans les matières où la liberté de penser donne plus d'essor à l'esprit chez d'autres nations. Ce siècle sur-tout a mieux connu l'antiquité que les précédens. l'Italie fournit plus de monumens que toute l'Europe ensemble; & plus on a déterré de ces monumens, plus la science s'est étendue.

On doit ces progrès à quelques sages, à quelques génies répandus en petit nombre dans quelques parties de l'Europe, presque tous long-tems obscurs & souvent persécutés : ils ont éclairé & consolé la terre, pendant que les guerres la désolaient. On peut trouver ailleurs des listes de tous ceux qui ont illustré l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie. Un étranger serait peut-être trop peu propre à apprécier le mérite de tous ces hommes illustres. Il suffit ici d'avoir fait voir que dans le siècle passé les hommes ont acquis plus de lumières d'un bout de l'Europe à l'autre que dans tous les âges précédens.



CHAPITRE SEPTIEME.

Affaires eccléfiaftiques : difputes mémorables.

DES trois ordres de l'état, le moins nombreux, qui est l'église, est celui qui a toujours exigé du souverain la conduite la plus délicate & la plus ménagée. Conserver à la fois l'union avec le siége de Rome, & soutenir les libertés de l'église gallicane, qui sont les droits de l'ancienne église, savoir faire obéir les évêques comme sujets, sans toucher aux droits de l'épiscopat; les soumettre en beaucoup de choses à la jurisdiction séculière, & les laisser juges en d'autres; les faire con-

tribuer aux beſoins de l'état, & ne pas choquer leurs priviléges : tout cela demande un mélange de dextérité & de fermeté, que *Louis XIV.* eut preſque toujours.

Le clergé en France fut remis peu-à-peu dans un ordre & dans une décence, dont les guerres civiles & la licence des tems l'avaient écarté. Le roi ne ſouffrit plus enfin, ni que les ſéculiers poſſédaſſent des bénéfices, ſous le nom de confidentiaires, ni que ceux qui n'étaient pas prêtres euſſent des évêchés, comme le cardinal *Mazarin*, qui avait poſſédé l'évêché de Metz n'étant pas même ſous-diacre, & le duc de *Verneuil* qui en avait auſſi joui étant ſéculier.

Ce que payait au roi le clergé de France & des villes conquiſes, allait année commune à environ deux millions cinq cent mille livres; & depuis la valeur des eſpèces ayant augmenté numériquement, ils ont ſecouru l'état d'environ quatre millions par année, ſous le nom de décimes, de ſubvention extraordinaire, de don gratuit. Ce mot & ce privilége de *don gratuit* ſe ſont conſervés, comme une trace de l'ancien uſage, où étaient tous les ſeigneurs de fiefs, d'accorder des dons gratuits aux rois dans les beſoins de l'état. Les évêques & les abbés, étant ſeigneurs de fiefs, par un ancien abus ne devaient que des ſoldats, dans le tems de l'anarchie féodale. Les rois alors n'avaient que leurs domaines, comme les autres ſeigneurs. Lorſque tout changea depuis, le clergé ne changea pas, il conſerva l'uſage d'aider l'état par des dons gratuits.

A cette ancienne coutume, qu'un corps qui s'aſſemble ſouvent conſerve, & qu'un corps qui ne s'aſſemble point perd néceſſairement, ſe joint l'immunité toujours réclamée par l'égliſe; & cette maxime, que *ſon bien eſt le bien des pauvres* : non qu'elle prétende ne devoir rien à l'état, dont elle tient tout; car le royaume, quand il a des beſoins, eſt le premier pauvre : mais elle allégue pour elle le droit de ne donner que des ſecours volon-

taires ; & *Louis XIV.* exigea toujours ces secours, de manière à n'être pas refusé.

On s'étonne dans l'Europe & en France, que le clergé paie si peu ; on se figure qu'il jouit du tiers du royaume. S'il possédait ce tiers, il est indubitable qu'il devrait payer le tiers des charges ; ce qui se monterait année commune à près de cinquante millions, indépendamment des droits sur les consommations, qu'il paie comme les autres sujets : mais on se fait des idées vagues & des préjugés sur tout.

Il est incontestable que l'église de France est de toutes les églises catholiques celle qui a le moins accumulé de richesses. Non-seulement il n'y a point d'évêque qui se soit emparé comme celui de Rome d'une grande souveraineté, mais il n'y a point d'abbé qui jouisse des droits régaliens, comme l'abbé du Mont-Cassin, & les abbés d'Allemagne. En général les évêchés de France ne sont pas d'un revenu trop immense. Ceux de Strasbourg & de Cambrai sont les plus forts ; mais c'est qu'ils appartenaient originairement à l'Allemagne, & que l'église d'Allemagne était beaucoup plus riche que l'Empire.

Giannone dans son histoire de Naples, assure que les ecclésiastiques ont les deux tiers du revenu du pays. Cet abus énorme n'afflige point la France. On dit que l'église possède le tiers du royaume, comme on dit au hasard qu'il y a un million d'habitans dans Paris. Si on se donnait seulement la peine de supputer le revenu des évêchés, on verrait par le prix des baux faits il y a environ cinquante ans, que tous les évêchés n'étaient évalués alors que sur le pied d'un revenu annuel de quatre millions ; & les abbayes commandataires allaient à quatre millions cinq cent mille livres. Il est vrai, que l'énoncé de ce prix des baux fut un tiers au dessous de la valeur : & si on ajoute encor l'augmentation des revenus en terres, la somme totale des rentes de tous les bénéfices consistoriaux sera portée à environ seize millions ; & il

ne faut pas oublier, que de cet argent il en va tous les ans à Rome une ſomme conſidérable, qui ne revient jamais, & qui eſt en pure perte. C'eſt une grande libéralité du roi envers le St. Siége : elle dépouille l'état dans l'eſpace d'un ſiècle de plus de quatre cent mille marcs d'argent ; ce qui dans la ſuite des tems appauvrirait le royaume, ſi le commerce ne réparait pas abondamment cette perte.

A ces bénéfices qui paient des annates à Rome, il faut joindre les cures, les couvens, les collégiales, les communautés & tous les autres bénéfices enſemble. Mais s'ils ſont évalués à cinquante millions par année dans toute l'étendue actuelle du royaume, on ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité.

Ceux qui ont examiné cette matière avec des yeux auſſi ſévères qu'attentifs, n'ont pu porter les revenus de toute l'égliſe gallicane ſéculière & régulière, au-delà de quatre-vingts millions. Ce n'eſt pas une ſomme exorbitante, pour l'entretien de quatre-vingt-dix mille perſonnes religieuſes, & environ cent ſoixante mille eccléſiaſtiques, que l'on comptait en 1700. Et ſur ces quatre-vingt-dix mille moines, il y en a plus d'un tiers qui vivent de quêtes & de meſſes. Beaucoup de moines conventuels ne coûtent pas deux cents livres par an à leur monaſtère : il y a des moines abbés réguliers, qui jouiſſent de deux cent mille livres de rentes. C'eſt cette énorme diſproportion, qui frappe & qui excite les murmures. On plaint un curé de campagne, dont les travaux pénibles ne lui procurent que ſa portion congrue de trois cents livres de droit en rigueur, & de quatre à cinq cents livres par libéralité, tandis qu'un religieux oiſif, devenu abbé & non moins oiſif, poſsède une fortune immenſe, & qu'il reçoit des titres faſtueux de ceux qui lui ſont ſoumis. Ces abus vont beaucoup plus loin en Flandre, en Eſpagne, & ſur-tout dans les états catholiques d'Allemagne, où lon voit des moines princes.

Les abus ſervent de loix dans preſque toute la terre; & ſi les plus ſages des hommes s'aſſemblaient pour faire des loix, où eſt l'état dont la forme ſubſiſtât entière?

Le clergé de France obſerve toujours un uſage onéreux pour lui, quand il paie au roi un don gratuit de pluſieurs millions pour quelques années. Il emprunte; & après en avoir payé les intérêts, il rembourſe le capital aux créanciers : ainſi il paie deux fois. Il eût été plus avantageux pour l'état & pour le clergé en général, & plus conforme à la raiſon, que ce corps eût ſubvenu aux beſoins de la patrie, par des contributions proportionnées à la valeur de chaque bénéfice. Mais les hommes ſont toujours attachés à leurs anciens uſages. C'eſt par le même eſprit, que le clergé, en s'aſſemblant tous les cinq ans, n'a jamais eu, ni une ſalle d'aſſemblée, ni un meuble qui lui appartînt. Il eſt clair, qu'il eût pu, en dépenſant moins, aider le roi davantage, & ſe bâtir dans Paris un palais, qui eût été un nouvel ornement de cette capitale.

Les maximes du clergé de France n'étaient pas encor entiérement épurées dans la minorité de *Louis XIV.* du mélange que la ligue y avait apporté. On avait vu, dans la jeuneſſe de *Louis XIII.* & dans les derniers états tenus en 1614, la plus nombreuſe partie de la nation, qu'on appelle le tiers-état, & qui eſt le fond de l'état, demander en vain avec le parlement, qu'on posât pour loi fondamentale, « qu'aucune puiſſance ſpirituelle ne peut » priver les rois de leurs droits ſacrés, qu'ils ne tiennent » que de DIEU ſeul, & que c'eſt un crime de leze-majeſté » au premier chef, d'enſeigner qu'on peut dépoſer & » tuer les rois. » C'eſt la ſubſtance en propres paroles de la demande de la nation. Elle fut faite dans un tems, où le ſang de *Henri le Grand* fumait encor. Cependant un évêque de France né en France, le cardinal *du Perron*, s'oppoſa violemment à cette propoſition, ſous prétexte que ce n'était pas au tiers-état à propoſer des loix ſur ce

qui peut concerner l'églife. Que ne faifait-il donc, avec le clergé, ce que le tiers-état voulait faire? mais il en était fi loin, qu'il s'emporta jufqu'à dire, « que la puif-» fance du pape était pleine, pléniffime, direCte au fpi-» rituel, indireCte au temporel; & qu'il avait charge du » clergé de dire, qu'on excommunierait ceux qui avan-» ceraient que le pape ne peut dépofer les rois. » On gagna la nobleffe, on fit taire le tiers-état. Le parlement renouvella fes anciens arrêts, pour déclarer la couronne indépendante, & la perfonne des rois facrée. La chambre eccléfiaftique, en avouant que la perfonne était facrée, perfifta à foutenir que la couronne était dépendante. C'était le même efprit qui avait autrefois dépofé *Louis le Débonnaire*. Cet efprit prévalut au point, que la cour fubjuguée fut obligée de faire mettre en prifon l'imprimeur qui avait publié l'arrêt du parlement fous le titre de *loi fondamentale*. C'était, difait-on, pour le bien de la paix; mais c'était punir ceux qui fourniffaient des armes défenfives à la couronne. De telles fcènes ne fe paffaient point à Vienne; c'eft qu'alors la France craignait Rome, & que Rome craignait la maifon d'*Autriche*.

La caufe qui fuccomba, était tellement la caufe de tous les rois, que *Jacques I.* roi d'Angleterre, écrivit contre le cardinal *du Perron*; & c'eft le meilleur ouvrage de ce monarque. C'était auffi la caufe des peuples, dont le repos exige que leurs fouverains ne dépendent pas d'une puiffance étrangère. Peu-à-peu la raifon a prévalu; & *Louis XIV.* n'eut pas de peine à faire écouter cette raifon, foutenue du poids de fa puiffance.

Antonio Pérès avait recommandé trois chofes à *Henri IV. Roma*, *Confejo*, *Pielago*. *Louis XIV.* eut les deux dernières avec tant de fupériorité, qu'il n'eut pas befoin de la première. Il fut attentif à conferver l'ufage de l'appel comme d'abus au parlement des or-donnances eccléfiaftiques, dans tous les cas où ces or-

donnances intéreſſent la juriſdiction royale. Le clergé s'en plaignit ſouvent, & s'en loua quelquefois ; car ſi d'un côté ces appels ſoutiennent les droits de l'état contre l'autorité épiſcopale, elles aſſurent de l'autre cette autorité même, en maintenant les priviléges de l'égliſe gallicane contre les prétentions de la cour de Rome : de ſorte que les évêques ont regardé les parlemens comme leurs adverſaires & comme leurs défenſeurs ; & le gouvernement eut ſoin que malgré les querelles de religion, les bornes aiſées à franchir ne fuſſent paſſées de part ni d'autre. Il en eſt de la puiſſance des corps & des compagnies comme des intérêts des villes commerçantes ; c'eſt au légiſlateur à les balancer.

DES LIBERTÉS DE L'ÉGLISE GALLICANE.

Ce mot de *libertés* ſuppoſe l'aſſujettiſſement. Des libertés, des priviléges ſont des exemptions de la ſervitude générale. Il fallait dire les droits & non les libertés de l'égliſe gallicane. Ces droits ſont ceux de toutes les anciennes égliſes. Les évêques de Rome n'ont jamais eu la moindre juriſdiction ſur les ſociétés chrétiennes de l'empire d'Orient. Mais dans les ruines de l'empire d'Occident tout fut envahi par eux. L'égliſe de France fut long-tems la ſeule qui diſputa contre le ſiége de Rome les anciens droits que chaque évêque s'était donnés, lorſqu'après le premier concile de Nicée l'adminiſtration eccléſiaſtique & purement ſpirituelle ſe modéla ſur le gouvernement civil, & que chaque évêque eut ſon diocèſe, comme chaque diſtrict impérial avait le ſien. Certainement aucun évangile n'a dit qu'un évêque de la ville de Rome pourrait envoyer en France des légats *à latere*, avec pouvoir de *juger*, *réformer*, *diſpenſer & lever de l'argent ſur les peuples.*

D'ordonner aux prélats Français de venir plaider à Rome.

D'impofer des taxes fur les bénéfices du royaume fous les noms de vacances, dépouilles, fucceffions, déports, incompatibilités, commandes, neuvièmes, décimes, annates.

D'excommunier les officiers du roi pour les empêcher d'exercer les fonctions de leurs charges.

De rendre les bâtards capables de fuccéder.

De caffer les teftamens de ceux qui font morts fans donner une partie de leurs biens à l'églife.

De permettre aux eccléfiaftiques Français d'aliéner leurs biens immeubles.

De déléguer des juges pour connaître de la légitimité des mariages.

Enfin l'on compte plus de foixante-dix ufurpations contre lefquelles les parlemens du royaume ont toujours maintenu la liberté naturelle de la nation, & la dignité de la couronne.

Quelque crédit qu'aient eu les jéfuites fous *Louis XIV.* & quelque frein que ce monarque eût mis aux remontrances des parlemens depuis qu'il régna par lui-même, cependant aucun de ces grands corps ne perdit jamais une occafion de réprimer les prétentions de la cour de Rome, & le roi approuva toujours cette vigilance, parce qu'en cela les droits effentiels de la nation étaient les droits du prince.

L'affaire de ce genre la plus importante & la plus délicate, fut celle de la régale. C'eft un droit qu'ont les rois de France, de pourvoir à tous les bénéfices fimples d'un diocèfe pendant la vacance du fiége, & d'économifer à leur gré les revenus de l'évêché. Cette prérogative eft particulière aujourd'hui aux rois de France, mais chaque état a les fiennes. Les rois de Portugal jouiffent du tiers du revenu des évêchés de leur royaume. L'empereur a le droit des premières prières; il a toujours conféré tous les premiers bénéfices qui vaquent. Les rois de Naples & de Sicile ont de plus

grands droits. Ceux de Rome ſont pour la plupart fondés ſur l'uſage, plutôt que ſur des titres primitifs.

Les rois de la race de *Mérovée* conféraient, de leur ſeule autorité, les évêchés & toutes les prélatures. On voit qu'en 741 *Carloman* créa archevêque de Mayence ce même *Boniface* qui depuis ſacra *Pepin* par reconnaiſſance. Il reſte encor beaucoup de monumens du pouvoir qu'avaient les rois de diſpoſer de ces places importantes; plus elles le ſont, plus elles doivent dépendre du chef de l'état. Le concours d'un évêque étranger paraiſſait dangereux; & la nomination réſervée à cet évêque étranger, à ſouvent paſſé pour une uſurpation plus dangereuſe encor. Elle a plus d'une fois excité une guerre civile. Puiſque les rois conféraient les évêchés, il ſemblait juſte qu'ils conſervaſſent le faible privilége de diſpoſer du revenu, & de nommer à quelques bénéfices ſimples, dans le court eſpace qui s'écoule entre la mort d'un évêque & le ſerment de fidélité enrégiſtré de ſon ſucceſſeur. Pluſieurs évêques de villes réunies à la couronne ſous la troiſième race, ne voulurent pas reconnaître ce droit, que des ſeigneurs particuliers trop faibles n'avaient pu faire valoir. Les papes ſe déclarèrent pour les évêques; & ces prétentions reſtèrent toujours enveloppées d'un nuage. Le parlement en 1608, ſous *Henri IV*. déclara que la régale avait lieu dans tout le royaume; le clergé ſe plaignit; & ce prince, qui ménageait les évêques & Rome, évoqua l'affaire à ſon conſeil, & ſe garda bien de la décider.

Les cardinaux de *Richelieu* & *Mazarin* firent rendre pluſieurs arrêts du conſeil, par leſquels les évêques, qui ſe diſaient exempts, étaient tenus de montrer leurs titres. Tout reſta indécis juſqu'en 1673; & le roi n'oſait pas alors donner un ſeul bénéfice, dans preſque tous les diocèſes ſitués au-delà de la Loire, pendant la vacance d'un ſiége.

Enfin, en 1673 le chancelier *Michel le Tellier* ſcêla

un édit, par lequel tous les évêchés du royaume étaient foumis à la régale. Deux évêques, qui étaient malheureufement les deux plus vertueux hommes du royaume, refusèrent opiniâtrément de fe foumettre; c'était *Pavillon* évêque d'Alet, & *Caulet* évêque de Pamiers. Ils fe défendirent d'abord par des raifons plaufibles; on leur en oppofa d'auffi fortes. Quand des hommes éclairés difputent long-tems, il y a grande apparence que la queftion n'eft pas claire; elle était très-obfcure; mais il était évident, que ni la religion ni le bon ordre n'étaient intéreffés à empêcher un roi de faire dans deux diocèfes ce qu'il faifait dans tous les autres. Cependant les deux évêques furent inflexibles. Ni l'un ni l'autre n'avait fait enrégiftrer fon ferment de fidélité; & le roi fe croyait en droit de pourvoir aux canonicats de leurs églifes.

Les deux prélats excommunièrent les pourvus en régale. Tous deux étaient fufpects de *janfénifme*. Ils avaient eu contr'eux le pape *Innocent X* mais quand ils fe déclarèrent contre les prétentions du roi, ils eurent pour eux *Innocent XI. Odefcalchi*: ce pape, vertueux & opiniâtre comme eux, prit entiérement leur parti.

Le roi fe contenta d'abord d'exiler les principaux officiers de ces évêques. Il montra plus de modération que deux hommes qui fe piquaient de fainteté. On laiffa mourir paifiblement l'évêque d'Alet, dont on refpectait la grande vieilleffe. L'évêque de Pamiers reftait feul, & n'était point ébranlé. Il redoubla fes excommunications, & perfifta de plus à ne point faire enrégiftrer fon ferment de fidélité, perfuadé que dans ce ferment on foumet trop l'églife à la monarchie. Le roi faifit fon temporel. Le pape & les *janféniftes* le dédommagèrent. Il gagna à être privé de fes revenus, & il mourut en 1680 convaincu qu'il avait foutenu la caufe de DIEU contre le roi. Sa mort n'éteignit pas la querelle: des

chanoines nommés par le roi viennent pour prendre poſſeſſion ; des religieux, qui ſe prétendaient chanoines & grands vicaires, les font ſortir de l'égliſe & les excommunient. Le métropolitain *Montpéſat*, archevêque de Toulouſe, à qui cette affaire reſſortit de droit, donne en vain des ſentences contre ces prétendus grands vicaires. Ils en appellent à Rome, ſelon l'uſage de porter à la cour de Rome les cauſes eccléſiaſtiques jugées par les archevêques de France, uſage qui contredit les libertés gallicanes : mais tous les gouvernemens des hommes ſont des contradictions. Le parlement donne des arrêts. Un moine nommé *Cerle*, qui était l'un de ces grands vicaires, caſſe & les ſentences du métropolitain & les arrêts du parlement. Ce tribunal le condamne par contumace à perdre la tête & à être traîné ſur une claie. On l'exécute en effigie. Il inſulte du fond de ſa retraite, à l'archevêque & au roi, & le pape le ſoutient. Ce pontife fait plus: perſuadé, comme l'évêque de Pamiers, que le droit de régale eſt un abus dans l'égliſe, & que le roi n'a aucun droit dans Pamiers, il caſſe les ordonnances de l'archevêque de Toulouſe ; il excommunie les nouveaux grands vicaires que ce prélat a nommés, & les pourvus en régale, & leurs fauteurs.

Le roi convoque une aſſemblée du clergé, compoſée de trente-cinq évêques, & d'autant de députés du ſecond ordre. Les janſéniſtes prenaient pour la première fois le parti d'un pape : & ce pape, ennemi du roi, les favoriſait ſans les aimer. Il ſe fit toujours un honneur de réſiſter à ce monarque, dans toutes les occaſions ; & depuis même, en 1689, il s'unit avec les alliés contre le roi *Jacques*, parce que *Louis XIV.* protégeait ce prince, de ſorte qu'alors on dit, que pour mettre fin aux troubles de l'Europe & de l'égliſe, il fallait que le roi *Jacques* ſe fît huguenot & le pape catholique.

Cependant l'aſſemblée du clergé de 1681 & 1682, d'une voix unanime ſe déclare pour le roi. Il s'agiſſait



encor d'une autre petite querelle devenue importante : l'élection d'un prieuré dans un fauxbourg de Paris, commettait ensemble le roi & le pape. Le pontife Romain avait cassé une ordonnance de l'archevêque de Paris, & annullé sa nomination à ce prieuré. Le parlement avait jugé la procédure de Rome abusive. Le pape avait ordonné par une bulle, que l'inquisition fît brûler l'arrêt du parlement ; & le parlement avait ordonné la suppression de la bulle. Ces combats sont, depuis long-tems, les effets ordinaires & inévitables de cet ancien mélange de la liberté naturelle de se gouverner soi-même dans son pays, & de la soumission à une puissance étrangère.

L'assemblée du clergé prit un parti, qui montre que des hommes sages peuvent céder avec dignité à leur souverain, sans l'intervention d'un autre pouvoir. Elle consentit à l'extension du droit de régale à tout le royaume ; mais ce fut autant une concession de la part du clergé, qui se relâchait de ses prétentions par reconnaissance pour son protecteur, qu'un aveu formel du droit absolu de la couronne.

L'assemblée se justifia auprès du pape, par une lettre dans laquelle on trouve un passage, qui seul devrait servir de règle éternelle dans toutes les disputes : c'est, *qu'il vaut mieux sacrifier quelque chose de ses droits, que de troubler la paix.* Le roi, l'église gallicane, les parlemens, furent contens. Les Jansénistes écrivirent quelques libelles. Le pape fut inflexible : il cassa par un bref toutes les résolutions de l'assemblée, & manda aux évêques de se rétracter. Il y avait là de quoi séparer à jamais l'église de France de celle de Rome. On avait parlé, sous le cardinal de *Richelieu* & sous *Mazarin*, de faire un patriarche. Le vœu de tous les magistrats était, qu'on ne payât plus à Rome le tribut des annates ; que Rome ne nommât plus, pendant six mois de l'année, aux bénéfices de Bretagne ; que les évêques de France ne s'appellassent plus évêques *par la permis-*

ſion du St. ſiége. Si le roi l'avait voulu, il n'avait qu'à dire un mot; il était maître de l'aſſemblée du clergé, & il avait pour lui la nation. Rome eût tout perdu par l'inflexibilité d'un pontife vertueux, qui ſeul de tous les papes de ce ſiécle ne ſavait pas s'accommoder au tems. Mais il y a d'anciennes bornes, qu'on ne remue pas ſans de violentes ſecouſſes. Il fallait de plus grands intérêts, de plus grandes paſſions & plus d'effervefcence dans les eſprits, pour rompre tout d'un coup avec Rome; & il était bien difficile de faire cette ſciſſion, tandis qu'on voulait extirper le calviniſme. On crut même faire un coup hardi, lorſqu'on publia les quatre fameuſes déciſions de la même aſſemblée du clergé en 1682, dont voici la ſubſtance :

1. DIEU n'a donné à *Pierre* & à ſes ſucceſſeurs, aucune puiſſance ni directe ni indirecte ſur les choſes temporelles.

2. L'égliſe gallicane approuve le concile de *Conſtance*, qui déclare les conciles généraux ſupérieurs au pape dans le ſpirituel.

3. Les règles, les uſages, les pratiques reçues dans le royaume & dans l'égliſe gallicane, doivent demeurer inébranlables.

4. Les déciſions du pape, en matières de foi ne ſont, ſures qu'après que l'égliſe les a acceptées.

Tous les tribunaux & toutes les facultés de théologie enrégiſtrèrent ces quatre propoſitions dans toute leur étendue : & il fut défendu par un édit, de rien enſeigner jamais de contraire.

Cette fermeté fut regardée à Rome comme un attentat de rebelle; & par tous les proteſtans de l'Europe, comme un faible effort d'une égliſe née libre, qui ne rompait que quatre chaînons de ſes fers.

Les quatre maximes furent d'abord ſoutenues avec enthouſiaſme dans la nation, enſuite avec moins de vivacité. Sur la fin du règne de *Louis XIV*. elles com-

mencèrent à devenir problématiques ; & le cardinal de *Fleuri* les fit depuis désavouer en partie par une assemblée du clergé, sans que ce désaveu causât le moindre bruit, parce que les esprits n'étaient pas alors échauffés, & que dans le ministère du cardinal de *Fleuri* rien n'eut de l'éclat. Elles ont repris enfin une grande vigueur.

Cependant *Innocent XI.* s'aigrit plus que jamais ; il refusa des bulles à tous les évêques & à tous les abbés commandataires que le roi nomma ; de sorte qu'à la mort de ce pape en 1689, il y avait vingt-neuf diocèses en France dépourvus d'évêques. Ces prélats n'en touchaient pas moins leurs revenus, mais ils n'osaient se faire sacrer, ni faire les fonctions épiscopales. L'idée de créer un patriarche se renouvella. La querelle des franchises des ambassadeurs à Rome, qui acheva d'envenimer les plaies, fit penser qu'enfin le tems était venu, d'établir en France une église *catholique apostolique*, qui ne serait point *romaine*. Le procureur-général de *Harlai*, & l'avocat-général *Talon*, le firent assez entendre, quand ils appellèrent comme d'abus en 1687 de la bulle contre les franchises, & qu'ils éclatèrent contre l'opiniâtreté du pape, qui laissait tant d'églises sans pasteurs. Mais jamais le roi ne voulut consentir à cette démarche, qui était plus aisée qu'elle ne paraissait hardie.

La cause d'*Innocent XI.* devint cependant la cause du du St. Siége. Les quatre propositions du clergé de France attaquaient le fantôme de l'infaillibilité (qu'on ne croit pas à Rome, mais qu'on y soutient,) & le pouvoir réel attaché à ce fantôme. *Alexandre VIII.* & *Innocent XII.* suivirent les traces du fier *Odescalchi*, quoique d'une manière moins dure ; ils confirmèrent la condamnation portée contre l'assemblée du clergé : ils refusèrent les bulles aux évêques ; enfin ils en firent trop, parce que *Louis XIV.* n'en avait pas fait assez. Les évêques, lassés de n'être que nommés par le roi & de se voir sans fonc-

tions, demandèrent à la cour de France la permiſſion d'appaiſer la cour de Rome.

Le roi dont la fermeté était fatiguée, le permit. Chacun d'eux écrivit ſéparément, qu'il était *douloureuſement affligé des procédés de l'aſſemblée*; chacun déclare dans ſa lettre, qu'il ne reçoit point comme décidé, ce qu'on y a décidé, ni comme ordonné ce qu'on y a ordonné. *Pignatelli* (*Innocent XII.*) plus conciliant qu'*Odeſcalchi*, ſe contenta de cette démarche. Les quatre propoſitions n'en furent pas moins enſeignées en France de tems en tems. Mais ces armes ſe rouillèrent, quand on ne combattit plus; & la diſpute reſta couverte d'un voile, ſans être décidée, comme il arrive preſque toujours, dans un état qui n'a pas ſur ces matières des principes invariables & reconnus. Ainſi, tantôt on s'élève contre Rome, tantôt on lui cède, ſuivant les caractères de ceux qui gouvernent, & ſuivant les intérêts particuliers de ceux par qui les principaux de l'état ſont gouvernés.

Louis XIV. d'ailleurs n'eut point d'autre démêlé eccléſiaſtique avec Rome, & n'eſſuya aucune oppoſition du clergé dans les affaires temporelles.

Sous lui, ce clergé devint reſpectable, par une décence ignorée dans la barbarie des deux premières races, dans le tems encor plus barbare du gouvernement féodal; abſolument inconnue pendant les guerres civiles & dans les agitations du règne de *Louis XIII.* & ſur-tout pendant la fronde, à quelques exceptions près qu'il faut toujours faire dans les vices comme dans les vertus qui dominent.

Ce fut alors ſeulement, que l'on commença à déciller les yeux du peuple ſur les ſuperſtitions qu'il mêle toujours à ſa religion. Il fut permis, malgré le parlement d'Aix & malgré les carmes, de ſavoir que *Lazare* & *Magdeleine* n'étaient point venus en Provence. Les bénédictins ne purent faire croire, que *Denis l'Aréopagite* eût gouverné l'égliſe de Paris. Les ſaints ſuppoſés, les

faux miracles, les fausses reliques, commencèrent à être décriés. La saine raison, qui éclairait les philosophes, pénétrait par-tout, mais lentement & avec difficulté.

L'Evêque de Châlons, *Gaston-Louis de Noailles*, frère du cardinal, eut une piété assez éclairée, pour enlever en 1702 & faire jeter une relique, conservée précieusement depuis plusieurs siècles dans l'église de Notre-Dame, & adorée sous le nom du *nombril* de JESUS-CHRIST. Tout Châlons murmura contre l'évêque: présidens, conseillers, gens du roi, trésoriers de France, marchands, notables, chanoines, curés, protestèrent unanimement par un acte juridique contre l'entreprise de l'évêque, réclamant le *saint nombril*, & alléguant la robe de JESUS-CHRIST conservée à Argenteuil, son mouchoir à Turin & à Laon, un des cloux de la croix à St. Denis, son prépuce à Rome, & tant d'autres reliques que l'on conserve & que l'on méprise, & qui font tant de tort à une religion qu'on révère. Mais la sage fermeté de l'évêque l'emporta à la fin sur la crédulité du peuple.

Quelques autres superstitions, attachées à des usages respectables, ont subsisté. Les protestans en ont triomphé. Mais ils sont obligés de convenir, qu'il n'y a point d'église catholique, où ces abus soient moins communs & plus méprisés qu'en France.

L'esprit vraiment philosophique, qui n'a pris racine que vers le milieu de ce siècle, n'éteignit point les anciennes & nouvelles querelles théologiques, qui n'étaient pas de son ressort. On va parler de ces dissentions, qui font la honte de la raison humaine.





CHAPITRE HUITIEME.

Du calvinisme, au tems de Louis XIV.

Il eſt affreux ſans doute, que l'égliſe chrétienne ait toujours été déchirée par ſes querelles, & que le ſang ait coulé pendant tant de ſiècles par des mains qui portaient le Dieu de la paix. Cette fureur fut inconnue au paganiſme. Il couvrit la terre de ténèbres, mais il ne l'arroſa guère que du ſang des animaux ; & ſi quelquefois chez les Juifs & chez les payens on dévoua des victimes humaines, ces dévouemens, tout horribles qu'ils étaient, ne causèrent point de guerres civiles. La religion des payens ne conſiſtait que dans la morale & dans des fêtes. La morale qui eſt commune aux hommes de tous les tems & de tous les lieux, & les fêtes qui n'étaient que des réjouiſſances, ne pouvaient troubler le genre humain.

L'eſprit dogmatique apporta chez les hommes la fureur des guerres de religion. J'ai recherché long-tems, comment & pourquoi cet eſprit dogmatique, qui diviſa les écoles de l'antiquité payenne ſans cauſer le moindre trouble, en a produit parmi nous de ſi horribles. Ce n'eſt pas le ſeul fanatiſme qui en eſt cauſe : car les gymnoſophiſtes & les bramines, les plus fanatiques des hommes, ne firent jamais de mal qu'à eux-mêmes. Ne pourrait-on pas trouver l'origine de cette nouvelle peſte qui a ravagé la terre, dans ce combat naturel de l'eſprit républicain qui anima les premières égliſes contre l'autorité qui hait la réſiſtance en tout genre ? Les aſſemblées ſecretes, qui bravaient d'abord dans des caves & dans des grottes les loix de quelques empereurs Romains, formèrent peu-à-peu un état. C'était une république cachée au milieu de l'empire. *Conſtantin*,

la tira de deſſous-terre, pour la mettre à côté du trône. Bientôt l'autorité attachée aux grands ſiéges ſe trouva en oppoſition avec l'eſprit populaire, qui avait inſpiré juſqu'alors toutes les aſſemblées des chrétiens. Souvent dès que l'évêque d'une métropole faiſait valoir un ſentiment, un évêque ſuffragant, un prêtre, un diacre, en avaient un contraire. Toute autorité bleſſe en ſecret les hommes, d'autant plus que toute autorité veut toujours s'accroître. Lorſqu'on trouve pour lui réſiſter un prétexte qu'on croit ſacré, on ſe fait bientôt un devoir de la révolte. Ainſi les uns deviennent perſécuteurs, les autres rebelles, en atteſtant DIEU des deux côtés.

Nous avons vu combien depuis les diſputes du prêtre *Arius* (1) contre un évêque, la fureur de dominer ſur les ames a troublé la terre. Donner ſon ſentiment pour la volonté de DIEU, commander de croire ſous peine de la mort du corps & des tourmens éternels de l'ame, a été le dernier période du deſpotiſme de l'eſprit dans quelques hommes : & réſiſter à ces deux menaces, a été dans d'autres le dernier effort de la liberté naturelle. Cet *Eſſai ſur les mœurs* que vous avez parcouru, vous a fait voir depuis *Théodoſe* une lutte perpétuelle entre la juriſdiction ſéculière & l'eccléſiaſtique, & depuis *Charlemagne* les efforts réitérés des grands fiefs contre les ſouverains, les évêques élevés ſouvent contre les rois, les papes aux priſes avec les rois & les évêques.

On diſputait peu dans l'égliſe latine aux premiers ſiècles. Les invaſions continuelles des barbares permettaient à peine de penſer ; il y avait peu de dogmes qu'on eût aſſez développés pour fixer la croyance univerſelle. Preſque tout l'Occident rejeta le culte des images au ſiècle de *Charlemagne*. Un évêque de Turin nommé *Claude*, les proſcrivit avec chaleur, & retint pluſieurs dogmes qui font encor aujourd'hui le fondement de la religion

(1) *Eſſai ſur les mœurs*, &c.

religion des proteſtans. Ces opinions ſe perpétuèrent dans les vallées du Piémont, du Dauphiné, de la Provence, du Languedoc : elles éclatèrent au douzième ſiècle, elles produiſirent bientôt après la guerre des Albigeois ; & ayant paſſé enſuite dans l'univerſité de Prague, elles excitèrent la guerre des huſſites. Il n'y eut qu'environ cent ans d'intervalle entre la fin des troubles qui naquirent de la cendre de *Jean Hus* & de *Jerôme de Prague*, & ceux que la vente des indulgences fit renaître. Les anciens dogmes embraſſés par les Vaudois, les Albigeois, les huſſites, renouvellés & différemment expliqués par *Luther* & *Zuingle*, furent reçus avec avidité dans l'Allemagne, comme un prétexte pour s'emparer de tant de terres, dont les évêques & les abbés s'étaient mis en poſſeſſion, & pour réſiſter aux empereurs, qui alors marchaient à grands pas au pouvoir deſpotique. Ces dogmes triomphèrent en Suède & en Dannemarck, pays où les peuples étaient libres ſous des rois.

Les Anglais, dans qui la nature a mis l'eſprit d'indépendance, les adoptèrent, les mitigèrent, & en composèrent une religion pour eux ſeuls. Le presbytérianiſme établit en Ecoſſe, dans des tems malheureux, une eſpèce de république dont le pédantiſme & la dureté étaient beaucoup plus intolérables que la rigueur du climat, & même que la tyrannie des évêques qui avait excité tant de plaintes. Il n'a ceſſé d'être dangereux en Ecoſſe que quand la raiſon, les loix & la force l'ont réprimé. La réforme pénétra en Pologne, & y fit beaucoup de progrès dans les ſeules villes où le peuple n'eſt point eſclave. La plus grande & la plus riche partie de la république Helvétique, n'eut pas de peine à la recevoir. Elle fut ſur le point d'être établie à Veniſe par la même raiſon ; & elle y eût pris racine, ſi Veniſe n'eût pas été voiſine de Rome, & peut-être ſi le gouvernement n'eût pas craint la démocratie, à laquelle le peuple aſpire naturellement dans toute république, &

qui était alors le grand but de la plupart des prédicans. Les Hollandais ne prirent cette religion, que quand ils ſecouèrent le joug de l'Eſpagne. Genève devint un état entiérement républicain, en devenant calviniſte.

Toute la maiſon d'*Autriche* écarta ces religions de ſes états, autant qu'il lui fut poſſible. Elles n'approchèrent preſque point de l'Eſpagne. Elles ont été extirpées par le fer & par le feu dans les états du duc de Savoie, qui ont été leur berceau. Les habitans des vallées Piémontaiſes ont éprouvé en 1655 ce que les peuples de Mérindol & de Cabrière éprouvèrent en France ſous *François I.* Le duc de Savoie abſolu a exterminé chez lui la ſecte dès qu'elle lui a paru dangereuſe : il n'en reſte que quelques faibles rejetons ignorés dans les rochers qui les renferment. On ne vit point les luthériens & les calviniſtes cauſer de grands troubles en France ſous le gouvernement ferme de *François I.* & de *Henri II.* Mais dès que le gouvernement fut faible & partagé, les querelles de religion furent violentes. Les *Condé* & les *Coligni*, devenus calviniſtes, parce que les *Guiſes* étaient catholiques, bouleverſèrent l'état à l'envi. La légéreté & l'impétuoſité de la nation, la fureur de la nouveauté & l'enthouſiaſme, firent pendant quarante ans, du peuple le plus poli, un peuple de barbares.

Henri IV. né dans cette ſecte, qu'il aimait ſans être entêté d'aucune, ne put, malgré ſes victoires & ſes vertus, régner ſans abandonner le calviniſme : devenu catholique, il ne fut pas aſſez ingrat pour vouloir détruire un parti ſi long-tems ennemi des rois, mais auquel il devait en partie ſa couronne ; & s'il avait voulu détruire cette faction, il ne l'aurait pas pu. Il la chérit, la protégea & la réprima.

Les huguenots en France faiſaient alors à-peu-près la douzième partie de la nation. Il y avait parmi eux des ſeigneurs puiſſans : des villes entières étaient proteſtantes. Ils avaient fait la guerre aux rois : on avait

été contraint de leur donner des places de fureté : *Henri IV.* leur en avait accordé quatorze dans le feul Dauphiné : Montauban, Nîmes, dans le Languedoc ; Saumur, & fur-tout la Rochelle, qui faifait une république à part, & que le commerce & la faveur de l'Angleterre pouvaient rendre puiffante. Enfin, *Henri IV.* fembla fatisfaire fon goût, fa politique & même fon devoir, en accordant au parti le célèbre édit de Nantes, en 1598. Cet édit n'était au fond que la confirmation des priviléges que les proteftants de France avaient obtenus des rois précédens les armes à la main, & que *Henri le Grand* affermi fur le trône leur laiffa par bonne volonté.

Par cet édit de Nantes, que le nom de *Henri IV.* rendit plus célèbre que tous les autres, tout feigneur de fief haut-jufticier, pouvait avoir dans fon château plein exercice de la religion prétendue réformée : tout feigneur fans haute-juftice pouvait admettre trente perfonnes à fon prêche. L'entier exercice de cette religion était autorifé dans tous les lieux qui reffortiffaient immédiatement à un parlement.

Les calviniftes pouvaient faire imprimer, fans s'adreffer aux fupérieurs, tous leurs livres, dans les villes où leur religion était permife.

Ils étaient déclarés capables de toutes les charges & dignités de l'état; & il y parut bien en effet, puifque le roi fit ducs & pairs les feigneurs de *la Trimouille* & de *Rôni.*

On créa une chambre exprès au parlement de Paris, compofée d'un préfident & de feize confeillers, laquelle jugea tous les procès des réformés, non-feulement dans le diftrict immenfe du reffort de Paris, mais dans celui de Normandie & de Bretagne. Elle fut nommée *la chambre de l'édit.* Il n'y eut jamais à la vérité qu'un feul calvinifte admis de droit parmi les confeillers de cette jurifdiction. Cependant, comme elle était deftinée à empêcher

les vexations dont le parti se plaignait, & que les hommes se piquent toujours de remplir un devoir qui les distingue; cette chambre composée de catholiques rendit toujours aux huguenots, de leur aveu même, la justice la plus impartiale.

Ils avaient une espèce de petit parlement à Castres, indépendant de celui de Toulouse. Il y eut à Grenoble & à Bordeaux des chambres mi-parties, catholiques & calvinistes. Leurs églises s'assemblaient en synodes, comme l'église gallicane. Ces priviléges & beaucoup d'autres incorporèrent ainsi les calvinistes au reste de la nation. C'était à la vérité attacher des ennemis ensemble; mais l'autorité, la bonté & l'adresse de ce grand roi, les continrent pendant sa vie.

Après la mort à jamais effrayante & déplorable de *Henri IV.* dans la faiblesse d'une minorité & sous une cour divisée, il était bien difficile que l'esprit républicain des réformés, n'abusât de ses priviléges, & que la cour toute faible qu'elle était, ne voulût les restreindre. Les huguenots avaient déjà établi en France des *cercles*, à l'imitation de l'Allemagne. Les députés de ces cercles étaient souvent séditieux; & il y avait dans le parti des seigneurs pleins d'ambition. Le duc de *Bouillon*, & sur-tout le duc de *Rohan*, le chef le plus accrédité des huguenots, précipitèrent bientôt dans la révolte l'esprit remuant des prédicans, & le zèle aveugle des peuples. L'assemblée générale du parti osa dès 1615 présenter à la cour un cahier, par lequel, entr'autres articles injurieux, elle demandait qu'on réformât le conseil du roi. Ils prirent les armes en quelques endroits dès l'an 1616; & l'audace des huguenots se joignant aux divisions de la cour, à la haine contre les favoris, à l'inquiétude de la nation, tout fut long-tems dans le trouble. C'étaient des séditions, des intrigues, des menaces, des prises d'armes, des paix faites à la hâte & rompues de même; c'est ce qui faisait dire au

célèbre cardinal *Bentivoglio* alors nonce en France, qu'il n'y avait vu que des orages.

Dans l'année 1621, les églifes réformées de France offrirent à *Lefdiguières*, devenu depuis connétable ; le généralat de leurs armées, & cent mille écus par mois. Mais *Lefdiguières*, plus éclairé dans fon ambition qu'eux dans leurs factions, & qui les connaiffait pour les avoir commandés, aima mieux alors les combattre que d'être à leur tête ; & pour réponfe à leurs offres, il fe fit catholique. Les huguenots s'adrefsèrent enfuite au maréchal duc de *Bouillon*, qui dit qu'il était trop vieux ; & enfin, ils donnèrent cette malheureufe place au duc de *Rohan*, qui conjointement avec fon frère *Soubife*, ofa faire la guerre au roi de France.

La même année, le connétable de *Luines* mena *Louis XIII.* de province en province. Il foumit plus de cinquante villes, prefque fans réfiftance ; mais il échoua devant Montauban : le roi eut l'affront de décamper. On affiégea en vain la Rochelle : elle réfiftait par elle-même & par les fecours de l'Angleterre ; & le duc de *Rohan*, coupable du crime de lèze-majefté, traita de la paix avec fon roi, prefque de couronne à couronne.

Après cette paix, & après la mort du connétable de *Luines*, il fallut encor recommencer la guerre & affiéger de nouveau la Rochelle, toujours liguée contre fon fouverain avec l'Anglais & avec les calviniftes du royaume. Une femme (c'était la mère du duc de *Rohan*) défendit cette ville pendant un an, contre l'armée royale, contre l'activité du cardinal de *Richelieu*, & contre l'intrépidité de *Louis XIV*. qui affronta plus d'une fois la mort à ce fiége. La ville fouffrit toutes les extrémités de la faim ; & on ne dut la reddition de la place, qu'à cette digue de cinq cents pieds de long, que le cardinal de *Richelieu* fit conftruire, à l'exemple de celle qu'*Alexandre* fit autrefois élever devant Tyr. Elle dompta la mer & les Rochellais. Le maire *Guiton*, qui voulait s'enfevelir fous

les ruines de la Rochelle, eut l'audace, après s'être rendu à discrétion, de paraître avec ses gardes devant le cardinal de *Richelieu.* Les maires des principales villes des huguenots en avaient. On ôta les siens à *Guiton*, & les priviléges à la ville. Le duc de *Rohan*, chef des hérétiques rebelles, continuait toujours la guerre pour son parti : & abandonné des Anglais quoique protestans, il se liguait avec les Espagnols quoique catholiques. Mais la conduite ferme du cardinal de *Richelieu* força les huguenots, battus de tous côtés, à se soumettre.

Tous les édits qu'on leur avait accordés jusqu'alors, avaient été des traités avec les rois. *Richelieu* voulut que celui qu'il fit rendre, fût appellé l'*édit de grace.* Le roi y parla en souverain qui pardonne. On ôta l'exercice de la nouvelle religion à la Rochelle, à l'isle de Ré, à Oléron, à Privas, à Pamiers ; du reste on laissa subsister l'édit de Nantes ; que les calvinistes regardèrent toujours comme leur loi fondamentale.

Il paraît étrange que le cardinal de *Richelieu*, si absolu & si audacieux, n'abolît pas ce fameux édit ; il eut alors une autre vue, plus difficile peut-être à remplir, mais non moins conforme à l'étendue de son ambition & à la hauteur de ses pensées. Il rechercha la gloire de subjuguer les esprits ; il s'en croyait capable par ses lumières, par sa puissance & par sa politique. Son projet était de gagner quelques prédicans, que les réformés appellaient alors *ministres*, & qu'on nomme aujourd'hui *pasteurs*, de leur faire d'abord avouer que le culte catholique n'était pas un crime devant DIEU, de les mener ensuite par degrés, de leur accorder quelques points peu importans, & de paraître aux yeux de la cour de Rome ne leur avoir rien accordé. Il comptait éblouir une partie des réformés, séduire l'autre par les présens & par les graces, & avoir enfin toutes les apparences de les avoir réunis à l'église ; laissant au tems à faire le reste, & n'envisageant que la gloire d'avoir ou fait ou préparé ce

grand ouvrage, & de paſſer pour l'avoir fait. Le fameux capucin *Joſeph* d'un côté, & deux miniſtres gagnés de l'autre, entamèrent cette négociation. Mais il parut que le cardinal de *Richelieu* avait trop préſumé, & qu'il eſt plus difficile d'accorder des théologiens, que de faire des digues ſur l'Océan.

Richelieu rebuté, ſe propoſa d'écraſer les calviniſtes. D'autres ſoins l'en empêchèrent. Il avait à combattre à la fois les grands du royaume, la maiſon royale, toute la maiſon d'*Autriche*, & ſouvent *Louis XIV*. lui-même. Il mourut enfin au milieu de tous ces orages, d'une mort prématurée. Il laiſſa tous ſes deſſeins encor imparfaits, & un nom plus éclatant que cher & vénérable.

Cependant, après la priſe de la Rochelle & l'édit de grace, les guerres civiles ceſsèrent, & il n'y eut plus que des diſputes. On imprimait de part & d'autre de ces gros livres qu'on ne lit plus. Le clergé, & ſur-tout les jéſuites, cherchaient à convertir des huguenots. Les miniſtres tâchaient d'attirer quelques catholiques à leurs opinions. Le conſeil du roi était occupé à rendre des arrêts, pour un cimetière que les deux religions ſe diſputaient dans un village, pour un temple bâti ſur un fonds appartenant autrefois à l'égliſe, pour des écoles, pour des droits de châteaux, pour des enterremens, pour des cloches; & rarement les réformés gagnaient leurs procès. Il n'y eut plus, après tant de dévaſtations & de ſaccagemens, que ces petites épines. Les huguenots n'eurent plus de chef, depuis que le duc de *Rohan* ceſſa de l'être, & que la maiſon de *Bouillon* n'eut plus Sedan. Ils ſe firent même un mérite de reſter tranquilles, au milieu des factions de la fronde & des guerres civiles, que des princes, des parlemens & des évêques excitèrent, en prétendant ſervir le roi contre le cardinal *Mazarin*.

Il ne fut preſque point queſtion de religion pendant la vie de ce miniſtre. Il ne fit nulle difficulté de donner la

place de contrôleur-général des finances à un calviniſte étranger, nommé *Hervard.* Tous les réformés entrèrent dans les fermes, dans les ſous-fermes, dans toutes les places qui en dépendent.

Colbert, qui ranima l'induſtrie de la nation, & qu'on peut regarder comme le fondateur du commerce, employa beaucoup d'huguenots dans les arts, dans les manufactures, dans la marine. Tous ces objets utiles, qui les occupaient, adoucirent peu-à-peu dans eux, la fureur épidémique de la controverſe; & la gloire qui environna cinquante ans *Louis XIV.* ſa puiſſance, ſon gouvernement ferme & vigoureux, ôtèrent au parti réformé, comme à tous les ordres de l'état, toute idée de réſiſtance. Les fêtes magnifiques d'une cour galante jetaient même du ridicule ſur le pédantiſme des huguenots. A meſure que le bon goût ſe perfectionnait, les pſeaumes de *Marot* & de *Bèze* ne pouvaient plus inſenſiblement inſpirer que du dégoût. Ces pſeaumes, qui avaient charmé la cour de *François II.* n'étaient plus faits que pour la populace ſous *Louis XIV.* La ſaine philoſophie, qui commença vers le milieu de ce ſiècle à percer un peu dans le monde, devait encor dégoûter à la longue les honnêtes gens des diſputes de controverſe.

Mais en attendant que la raiſon ſe fît peu-à-peu écouter des hommes, l'eſprit même de diſpute pouvait ſervir à entretenir la tranquillité de l'état. Car les janſéniſtes commençant alors à paraître avec quelque réputation, ils partageaient les ſuffrages de ceux qui ſe nourriſſent de ces ſubtilités; ils écrivaient contre les jéſuites & contre les huguenots: ceux-ci répondaient aux janſéniſtes & aux jéſuites. Les luthériens de la province d'Alſace écrivaient contr'eux tous. Une guerre de plume entre tant de partis, pendant que l'état était occupé de grandes choſes, & que le gouvernement était tout-puiſſant, ne pouvait devenir en peu d'années qu'une occupation de gens oiſifs, qui dégénère tôt ou tard en indifférence.

Louis XIV. était animé contre les réformés, par les remontrances continuelles de ſon clergé, par les inſinuations des jéſuites, par la cour de Rome, & enfin par le chancelier *le Tellier* & *Louvois* ſon fils, tous deux ennemis de *Colbert*, & qui voulaient perdre les réformés comme rebelles, parce que *Colbert* les protégeait comme des ſujets utiles. *Louis XIV.* nullement inſtruit d'ailleurs du fond de leur doctrine, les regardait, non ſans quelque raiſon, comme d'anciens révoltés ſoumis avec peine. Il s'appliqua d'abord à miner par degrés de tous côtés l'édifice de leur religion : on leur ôtait un temple ſur le moindre prétexte : on leur défendit d'épouſer des filles catholiques; & en cela on ne fut pas peut-être aſſez politique : c'était ignorer le pouvoir d'un ſexe, que la cour pourtant connaiſſait ſi bien. Les intendans & les évêques tâchaient, par les moyens les plus plauſibles, d'enlever aux huguenots leurs enfans. *Colbert* eut ordre en 1681 de ne plus recevoir aucun homme de cette religion dans les fermes. On les exclut, autant qu'on le put, des communautés des *arts & métiers*. Le roi en les tenant ainſi ſous le joug, ne l'appeſantiſſait pas toujours. On défendit par des arrêts toute violence contr'eux. On mêla les inſinuations aux ſévérités; & il n'y eut alors de rigueur, qu'avec les formes de la juſtice.

On employa ſur-tout un moyen ſouvent efficace de converſion; ce fut l'argent. Mais on ne fit pas aſſez d'uſage de ce reſſort. *Péliſſon* fut chargé de ce miniſtère ſecret. C'eſt ce même *Péliſſon* long-tems calviniſte, ſi connu par ſes ouvrages, par une éloquence pleine d'abondance, par ſon attachement au ſur-intendant *Fouquet*, dont il avait été le premier commis, le favori & la victime. Il eut le bonheur d'être éclairé & de changer de religion dans un tems où ce changement pouvait le mener aux dignités & à la fortune. Il prit l'habit eccléſiaſtique, obtint des bénéfices, & une place de maître des requêtes. Le roi lui confia le revenu des abbayes de

St. Germain-des-Près & de Cluni vers l'année 1677, avec les revenus du tiers des économats, pour être diftribués à ceux qui voudraient fe convertir. Le cardinal *le Camus* archevêque de Grenoble, s'était déjà fervi de cette méthode. *Péliffon*, chargé de ce département, envoyait l'argent dans les provinces. On tâchait d'opérer beaucoup de converfions pour peu d'argent. De petites fommes, diftribuées à des indigens, enflaient la lifte que *Péliffon* préfentait au roi tous les trois mois, en lui perfuadant que tout cédait dans le monde à fa puiffance ou à fes bienfaits.

Le confeil, encouragé par ces petits fuccès que le tems eût rendus plus confidérables, s'enhardit en 1681 à donner une déclaration, par laquelle les enfans étaient reçus à renoncer à leur religion à l'âge de fept ans; & à l'appui de cette déclaration, on prit dans les provinces beaucoup d'enfans pour les faire abjurer, & on logea des gens de guerre chez les parens.

Ce fut cette précipitation du chancelier *le Tellier* & de *Louvois* fon fils, qui fit d'abord déferter en 1681 beaucoup de familles du Poitou, de la Saintonge & des provinces voifines. Les étrangers fe hâtèrent d'en profiter.

Les rois d'Angleterre & de Dannemarck, & fur-tout la ville d'Amfterdam, invitèrent les calviniftes de France à fe refugier dans leurs états; & leur affurèrent une fubfiftance. Amfterdam s'engagea même à bâtir mille maifons pour les fugitifs.

Le confeil vit les fuites dangereufes de l'ufage trop prompt de l'autorité, & crut y remédier par l'autorité même. On fentait combien néceffaires étaient les artifans dans un pays où le commerce fleuriffait, & les gens de mer dans un tems où l'on établiffait une puiffante marine. On ordonna la peine des galères contre ceux de ces profeffions, qui tenteraient de s'échapper.

On remarqua, que plufieurs familles calviniftes vendaient leurs immeubles. Auffi-tôt parut une déclaration,

qui confiſqua tous ces immeubles, en cas que les vendeurs ſortiſſent dans un an du royaume. Alors la ſévérité redoubla contre les miniſtres. On interdiſait leurs temples ſur la plus légère contrevention. Toutes les rentes, laiſſées par teſtament aux conſiſtoires, furent appliquées aux hôpitaux du royaume.

On défendit aux maîtres d'école calviniſtes, de recevoir des penſionnaires. On mit les miniſtres à la taille. On ôta la nobleſſe aux maires proteſtans. Les officiers de la maiſon du roi, les ſecretaires du roi, qui étaient proteſtans, eurent ordre de ſe défaire de leurs charges. On n'admit plus ceux de cette religion, ni parmi les notaires, les avocats, ni même dans la fonction de procureurs.

Il était enjoint à tout le clergé de faire des proſélytes; & il était défendu aux paſteurs réformés d'en faire, ſous peine de banniſſement perpétuel. Tous ces arrêts étaient publiquement ſollicités par le clergé de France. C'était après tout les enfans de la maiſon, qui ne voulaient point de partage avec les étrangers introduits par force.

Péliſſon continuait d'acheter des convertis; mais madame *Hervard*, veuve du contrôleur-général des finances, animée de ce zèle de religion qu'on a remarqué de tout tems dans les femmes, envoyait autant d'argent pour empêcher les converſions que *Péliſſon* pour en faire.

Enfin les huguenots osèrent déſobéir en quelques endroits. Ils s'aſſemblèrent dans le Vivarais & dans le Dauphiné, près des lieux où l'on avait démoli leurs temples. On les attaqua; ils ſe défendirent. Ce n'était qu'une très-légère étincelle du feu des anciennes guerres civiles. Deux ou trois cents malheureux, ſans chef, ſans places, & même ſans deſſeins, furent diſperſés en un quart-d'heure. Les ſupplices ſuivirent leur défaite. L'intendant du Dauphiné fit rouer le petit-fils du paſteur *Chamier* qui avait dreſſé l'édit de Nantes. Il eſt au rang des plus

fameux martyrs de la ſecte, & ce nom de *Chamier* a été long-tems en vénération chez les proteſtans.

L'intendant de Languedoc fit rouer vif le prédicant *Chomel.* On en condamna trois autres au même ſupplice, & dix à être pendus : la fuite qu'ils avaient priſe les ſauva ; & ils ne furent exécutés qu'en effigie.

Tout cela inſpirait la terreur, & en même tems augmentait l'opiniâtreté. On en ſait trop, que les hommes s'attachent à leur religion à meſure qu'ils ſouffrent pour elle.

Ce fut alors qu'on perſuada au roi, qu'après avoir envoyé des miſſionnaires dans toutes les provinces, il fallait y envoyer des dragons. Ces violences parurent faites à contretems ; elles étaient les ſuites de l'eſprit qui régnait alors à la cour, que tout devait fléchir au nom de *Louis XIV.* On ne ſongeait pas que les huguenots n'étaient plus ceux de Jarnac, de Moncontour & de Coutras ; que la rage des guerres civiles était éteinte ; que cette longue maladie était dégénérée en langueur ; que tout n'a qu'un tems chez les hommes ; que ſi les pères avaient été rebelles ſous *Louis XIII.* les enfans étaient ſoumis ſous *Louis XIV.* On voyait en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, pluſieurs ſectes, qui s'étaient mutuellement égorgées le ſiècle paſſé, vivre maintenant en paix dans les mêmes villes. Tout prouvait qu'un roi abſolu pouvait être également bien ſervi par des catholiques & par des proteſtans. Les luthériens d'Alſace en étaient un témoignage authentique. Il parut enfin que la reine *Chriſtine* avait eu raiſon de dire dans une de ſes lettres, à l'occaſion de ces violences & de ces émigrations : *Je conſidère la France comme un malade à qui l'on coupe bras & jambes, pour le traiter d'un mal que la douceur & la patience auraient entiérement guéri.*

Louis XIV. qui en ſe ſaiſiſſant de Strasbourg en 1681, y protégeait le luthéraniſme, pouvait tolérer dans ſes états le calviniſme que le tems aurait pu abolir, comme il diminue un peu chaque jour le nombre des luthériens

en Alſace. Pouvait-on imaginer, qu'en forçant un grand nombre de ſujets on n'en perdrait pas un plus grand nombre, qui magré les édits & malgré les gardes, échapperait par la fuite à une violence regardée comme une horrible perſécution? pourquoi enfin vouloir faire haïr à plus d'un million d'hommes un nom cher & précieux, auquel & proteſtans & catholiques, & Français & étrangers avaient alors joint celui de *Grand*? La politique même ſemblait pouvoir engager à conſerver les calviniſtes, pour les oppoſer aux prétentions continuelles de la cour de Rome. C'était en ce tems-là même que le roi avait ouvertement rompu avec *Innocent XI*, ennemi de la France. Mais *Louis XIV*. conciliant les intérêts de ſa religion & ceux de ſa grandeur, voulut à la fois humilier le pape d'une main, & écraſer le calviniſme de l'autre.

Il enviſageait dans ces deux entrepriſes cet éclat de gloire, dont il était idolâtre en toutes choſes. Les évêques, pluſieurs intendans, tout le conſeil, lui perſuadèrent que ſes ſoldats, en ſe montrant ſeulement, achèveraient ce que ſes bienfaits & les miſſions avaient commencé. Il crut n'uſer que d'autorité; mais ceux à qui cette autorité fut commiſe usèrent d'une extrême rigueur.

Vers la fin de 1684, & au commencement de 1685, tandis que *Louis XIV*. toujours puiſſamment armé, ne craignait aucun de ſes voiſins, les troupes furent envoyées dans toutes les villes, & dans tous les châteaux, où il y avait le plus de proteſtans; & comme les dragons, aſſez mal diſciplinés dans ce tems-là, furent ceux qui commirent le plus d'excès, on appella cette exécution *la dragonade*.

Les frontières étaient auſſi ſoigneuſement gardées qu'on le pouvait, pour prévenir la fuite de ceux qu'on voulait réunir à l'égliſe. C'était une eſpèce de chaſſe qu'on faiſait dans une grande enceinte.

Un évêque, un intendant, ou un ſubdélégué, ou un

curé, ou quelqu'un d'autorisé, marchait à la tête des soldats. On assemblait les principales familles calvinistes, sur-tout celles qu'on croyait les plus faciles. Elles renonçaient à leur religion au nom des autres; & les obstinés étaient livrés aux soldats, qui eurent toute licence, excepté celle de tuer. Il y eut pourtant plusieurs personnes si cruellement maltraitées, qu'elles en moururent. Les enfans des refugiés dans les pays étrangers jettent encor des cris sur cette persécution de leurs pères. Ils la comparent aux plus violentes, que souffrit l'église dans les premiers tems.

C'était un étrange contraste, que du sein d'une cour voluptueuse, où régnaient la douceur des mœurs, les graces, les charmes de la société, il partît des ordres si durs & si impitoyables. Le marquis de *Louvois* porta dans cette affaire l'inflexibilité de son caractère; on y reconnut le même génie, qui avait voulu ensevelir la Hollande sous les eaux, & qui depuis mit le Palatinat en cendres. Il y a encor des lettres de sa main de cette année 1685, conçues en ces termes: « Sa majesté veut, qu'on » fasse éprouver les dernières rigueurs à ceux qui ne » voudront pas se faire de sa religion, & ceux qui au- » ront la sotte gloire de vouloir demeurer les derniers, » doivent être poussés jusqu'à la dernière extrémité. »

Paris ne fut point exposé à ces vexations, les cris se seraient fait entendre au trône de trop près. On veut bien faire des malheureux, mais on souffre d'entendre leurs clameurs.

Tandis qu'on faisait ainsi tomber par-tout les temples, & qu'on demandait dans les provinces des abjurations à main armée, l'édit de Nantes fut enfin cassé au mois d'Octobre 1685: & on acheva de ruiner l'édifice, qui était déjà miné de toutes parts.

La chambre de l'édit avait déjà été supprimée. Il fut ordonné aux conseillers calvinistes du parlement, de se défaire de leurs charges. Une foule d'arrêts du conseil

parut coup ſur coup, pour extirper les reſtes de la religion proſcrite. Celui qui paraiſſait le plus fatal, fut l'ordre d'arracher les enfans aux prétendus réformés, pour les remettre entre les mains des plus proches parens catholiques ; ordre, contre lequel la nature réclamait à ſi haute voix, qu'il ne fut pas exécuté.

Mais dans ce célèbre édit qui révoqua celui de Nantes, il paraît qu'on prépara un événement tout contraire au but qu'on s'était propoſé. On voulait la réunion des calviniſtes à l'égliſe, dans le royaume *Gourville* homme très-judicieux, conſulté par *Louvois*, lui avait propoſé, comme on ſait, de faire enfermer tous les miniſtres, & de ne relâcher que ceux qui gagnés par des penſions ſecretes, abjureraient en public, & ſerviraient à la réunion plus que des miſſionnaires & des ſoldats. Au lieu de ſuivre cet avis politique, il fut ordonné par l'édit à tous les miniſtres qui ne voulaient pas ſe convertir, de ſortir du royaume dans quinze jours. C'était s'aveugler, que de penſer qu'en chaſſant les paſteurs une grande partie du troupeau ne ſuivrait pas. C'était bien préſumer de ſa puiſſance, & mal connaître les hommes, de croire que tant de cœurs ulcérés & tant d'imaginations échauffées par l'idée du martyre, ſur-tout dans les pays méridionaux de la France, ne s'expoſeraient pas à tout, pour aller chez les étrangers publier leur conſtance & la gloire de leur exil, parmi tant de nations envieuſes *de Louis XIV.* qui tendaient les bras à ces troupes fugitives.

Le vieux chancelier *le Tellier*, en ſignant l'édit, s'écria plein de joie : *Nunc dimittis ſervum tuum, Domine, quia viderunt oculi mei ſalutare tuum.* Il ne ſavait pas qu'il ſignait un des grands malheurs de la France. (1)

(1) Si vous liſez l'oraiſon funèbre de *le Tellier* par *Boſſuet*, ce chancelier eſt un juſte, & un grand homme. Si vous liſez les annales de l'abbé de *St. Pierre*, c'eſt un lâche & dangereux courtiſan, un calomniateur adroit, dont le comte de *Grammont* diſait en le voyant

Louvois son fils se trompait encor, en croyant qu'il suffirait d'un ordre de sa main pour garder toutes les frontières & toutes les côtes, contre ceux qui se faisaient un devoir de la fuite. L'industrie occupée à tromper la loi, est toujours plus forte que l'autorité. Il suffisait de quelques gardes gagnés, pour favoriser la foule des refugiés. Près de cinquante mille familles en trois ans de tems sortirent du royaume, & furent après suivies par d'autres. Elles allèrent porter chez les étrangers, les arts, les manufactures, la richesse. Presque tout le nord de l'Allemagne, pays encor agreste & dénué d'industrie, reçut une nouvelle face de ces multitudes transplantées. Elles peuplèrent des villes entières. Les étoffes, les galons, les chapeaux, les bas, qu'on achetait auparavant de la France, furent fabriqués par eux. Un fauxbourg entier de Londres fut peuplé d'ouvriers Français en soie; d'autres y portèrent l'art de donner la perfection aux cristaux, qui fut alors perdu en France. On trouve encor très-communément dans l'Allemagne l'or que les refugiés y répandirent. (1) Ainsi la France perdit environ cinq cent mille habitans, une quantité prodigieuse d'espèces, & sur-tout des arts dont ses ennemis s'enrichirent. La Hollande y gagna d'excellens officiers & des soldats. Le prince d'Orange & le duc de Savoie eurent des régimens entiers de refugiés. Ces mêmes souverains de Savoie & de Piémont, qui avaient exercé tant de cruautés contre les réformés de leurs pays, soudoyaient ceux de France; & ce n'était pas assurément par zèle de religion, que le prince d'Orange les enrôlait. Il y en eut qui s'établirent jusques vers le cap de Bonne-Espérance.

Le

sortir d'un entretien particulier avec le roi: « Je crois voir une „ fouine qui vient d'égorger des poulets, en se léchant le museau „ plein de leur sang. „

(1) Le comte d'*Avaux* dans ses lettres dit qu'on lui rapporta qu'à Londres on frappa soixante mille guinées de l'or que les refugiés y avaient fait passer: on lui avait fait un rapport trop exagéré.

Le neveu du célèbre *du Quêne*, lieutenant-général de la marine, fonda une petite colonie à cette extrémité de la terre, elle n'a pas profpéré, ceux qui s'embarquèrent périrent pour la plupart. Mais enfin il y a encor des reftes de cette colonie voifine des Hottentots. Les Français ont été difperfés plus loin que les Juifs.

Ce fut en vain qu'on remplit les prifons & les galères de ceux qu'on arrêta dans leur fuite. Que faire de tant de malheureux, affermis dans leur croyance par les tourmens? Comment laiffer aux galères des gens de loi, des vieillards infirmes. On en fit embarquer quelques centaines pour l'Amérique. Enfin le confeil imagina, que quand la fortie du royaume ne ferait plus défendue, les efprits n'étant plus animés par le plaifir fecret de défobéir, il y aurait moins de défertions. On fe trompa encor; & après avoir ouvert les paffages, on les referma inutilement une feconde fois.

On défendit aux calviniftes en 1685 de fe faire fervir par des catholiques, de peur que les maîtres ne pervertiffent les domeftiques: & l'année d'après un autre édit leur ordonna de n'être fervis que par des huguenots. Il n'y avait rien de ftable dans la manière de les perfécuter, que le deffein de les opprimer pour les convertir.

Tous les temples détruits, tous les miniftres bannis, il s'agiffait de retenir dans la communion ramaine tous ceux qui avaient changé par perfuafion ou par crainte. Il en reftait plus (1) de quatre cent mille dans le royaume. Ils étaient obligés d'aller à la meffe & de communier. Quelques-uns, qui rejettèrent l'hoftie après l'avoir reçue, furent condamnés à être brûlés vifs. Les corps de ceux

(1) On a imprimé plufieurs fois qu'il y a encor en France trois millions de réformés. Cette exagération eft intolérable. Mr. de *Bâville* n'en comptait pas cent mille en Languedoc, & il était exact. Il n'y en a pas quinze mille dans Paris: beaucoup de villes & de provinces entières n'en ont point.

qui ne voulaient pas recevoir les ſacremens à la mort, étaient traînés ſur la claie & jetés à la voirie.

Toute perſécution fait des proſélytes, quand elle frappe pendant la chaleur de l'enthouſiaſme. Les calviniſtes s'aſſemblèrent par-tout pour chanter leurs pſeaumes, malgré la peine de mort décernée contre ceux qui tiendraient des aſſemblées. Il y avait auſſi peine de mort contre les miniſtres qui rentreraient dans le royaume, & cinq mille cinq cents livres de récompenſe pour qui les dénoncerait. Il en revint pluſieurs, qu'on fit périr par la corde ou la roue.

La ſecte ſubſiſta en paraiſſant écraſée. Elle eſpéra en vain dans la guerre de 1689 que le roi *Guillaume*, qui avait détrôné ſon beau-père catholique, ſoutiendrait en France le calviniſme. Mais dans la guerre de 1701 la rebellion & le fanatiſme éclatèrent en Languedoc & dans les contrées voiſines.

Cette rebellion fut excitée par des prophéties. Les prédictions ont été de tous tems un moyen dont on s'eſt ſervi pour ſéduire les ſimples, & pour enflammer les fanatiques. De cent événemens que la fourberie oſe prédire, ſi la fortune en amène un ſeul, les autres ſont oubliés, & celui-là reſte comme un gage de la faveur de DIEU, & comme la preuve d'un prodige. Si aucune prédiction ne s'accomplit, on les explique, on leur donne un nouveau ſens; les enthouſiaſtes l'adoptent, & les imbécilles le croient.

Le miniſtre *Jurieu*, fut un des plus ardens prophètes. Il commença par ſe mettre au deſſus d'un *Cotterus*, de je ne ſais quelle *Chriſtine*, d'un *Juſtus Celſius*, d'un *Drabitius*, qu'il regarde comme gens inſpirés de DIEU. Enſuite il ſe mit preſque à côté de l'auteur de l'Apocalypſe, & de *St. Paul;* ſes partiſans, ou plutôt ſes ennemis, firent frapper une médaille en Hollande avec cette exergue, *Jurius propheta.* Il promit la délivrance du peuple de DIEU pendant huit années. Son école de

prophétie s'était établie dans les montagnes du Dauphiné, du Vivarais & des Cevennes, pays tout propre aux prédictions, peuplé d'ignorans, & de cervelles chaudes, échauffées par la chaleur du climat, & plus encor par leurs prédicans.

La première école de prophétie fut établie dans une verrerie sur une montagne du Dauphiné, appellé *Peira*; un vieil huguenot, nommé *de Serre*, y annonça la ruine de Babylone, & le rétablissement de Jérusalem. Il montrait aux enfans les paroles de l'écriture, qui disent: « Quand trois ou quatre sont assemblés en mon nom, mon » esprit est parmi eux; & avec un grain de foi on trans- » portera des montagnes. » Ensuite il recevait l'esprit; on le lui conférait en lui soufflant dans la bouche, parce qu'il est dit dans *St. Matthieu*, que JESUS souffla sur ses disciples avant sa mort : il était hors de lui-même; il avait des convulsions; il changeait de voix; il restait immobile, égaré, les cheveux hérissés, selon l'ancien usage de toutes les nations, & selon ces règles de démence transmises de siècle en siècle. Les enfans recevaient ainsi le don de prophétie; & s'ils ne transportaient pas des montagnes, c'est qu'ils avaient assez de foi pour recevoir l'esprit, & pas assez pour faire des miracles : ainsi ils redoublaient de ferveur pour obtenir ce dernier don.

Tandis que que les Cevennes étaient ainsi l'école de l'enthousiasme, des ministres qu'on appellait *apôtres*, revenaient en secret prêcher les peuples.

Claude Brousson, d'une famille de Nîmes considérée, homme éloquent & plein de zèle, très-estimé chez les étrangers, retourna dans sa patrie en 1698, y fut convaincu, non-seulement d'avoir rempli son ministère malgré les édits, mais d'avoir eu dix ans auparavant des correspondances avec les ennemis de l'état. En effet, il avait formé le projet d'introduire des troupes Anglaises & Savoyardes dans le Languedoc. Ce projet, écrit de

ſa main, & adreſſé au duc de *Schomberg*, avait été intercepté depuis long-tems, & était entre les mains de l'intendant de la province. *Brouſſon*, errant de ville en ville, fut enfin ſaiſi à Oléron, & transféré à la citadelle de Montpellier. L'intendant & ſes juges l'interrogèrent; il répondit, qu'il était l'apôtre de JESUS-CHRIST qu'il avait reçut le ST. ESPRIT, qu'il ne devait pas trahir le dépôt de la foi, que ſon devoir était de diſtribuer le pain de la parole à ſes frères. On lui demanda ſi les apôtres avaient écrit des projets pour faire révolter des provinces? On lui montra ſon fatal écrit, & les juges le condamnèrent tous d'une voix à être roué vif. Il mourut comme mouraient les premiers martyrs. Toute la ſecte, loin de le regarder comme un criminel d'état, ne vit en lui qu'un ſaint, qui avait ſcellé la foi de ſon ſang; & on imprima le martyre de M. *de Brouſſon*.

Alors les prophètes ſe multiplient, & l'eſprit de fureur redouble. Il arrive malheureuſement, qu'en 1703 un abbé de la maiſon *du Chaila*, inſpecteur des miſſions, obtient un ordre de la cour, de faire enfermer dans un couvent deux filles d'un gentilhomme nouveau converti. Au lieu de les conduire au couvent, il les mène d'abord dans ſon château. Les calviniſtes s'attroupent: on enfonce les portes; on délivre les deux filles & quelques autres priſonniers. Les ſéditieux, ſaiſiſſent l'abbé *du Chaila*; ils lui offrent la vie, s'il veut être de leur religion. Il la refuſe. Un prophète lui crie: *Meurs-donc, l'eſprit te condamne, ton péché eſt contre toi:* & il eſt tué à coups de fuſil. Auſſi-tôt après, ils ſaiſiſſent les receveurs, de la capitation, & les pendent avec leurs rôles au cou. De là ils ſe jettent ſur les prêtres qu'ils rencontrent, & les maſſacrent. On les pourſuit: ils ſe retirent au milieu des bois & des rochers. Leur nombre s'accroît: leurs prophètes & leurs prophéteſſes leur annoncent de la part de DIEU le rétabliſſement de Jéruſalem & la chûte de Babylone. Un abbé de *la Bourlie* paraît tout-à-coup

au milieu d'eux dans leurs retraites ſauvages, & leur apporte de l'argent & des armes.

C'était le fils du marquis de *Guiſcard* ſous-gouverneur du roi, l'un des plus ſages hommes du royaume. Le fils était bien indigne d'un tel père. Refugié en Hollande pour un crime, il va exciter les Cevennes à la révolre. On le vit quelque tems après paſſer à Londres, où il fut arrêté en 1711 pour avoir trahi le miniſtère Anglais, après avoir trahi ſon pays. Amené devant le conſeil, il prit ſur la table un de ces longs canifs, avec leſquels on peut commettre un meurtre; il en frappa le grand tréſorier *Harlay*, & on le conduiſit en priſon chargé de fers. Il prévint ſon ſupplice en ce donnant la mort lui-même. Ce fut donc cet homme, qui au nom des Anglais, des Hollandais & du duc de Savoie, vint encourager les fanatiques, & leur promettre de puiſſans ſecours.

Une grande partie du pays les favoriſait ſecrétement. Leur cri de guerre était : *point d'impôt* ; *& liberté de conſcience*. Ce cri ſéduit par-tout la populace. Ces fureurs juſtifiaient le deſſein qu'avait eu *Louis XIV*. d'extirper le calviniſme. Mais ſans la révocation de l'édit de Nantes, on n'aurait pas eu à combattre ces fureurs.

Le roi envoie d'abord le maréchal de *Mont-Revel*, avec quelques troupes. Il fit la guerre à ces miſérables comme ils méritaient qu'on la leur fît. On roue, on brûle les priſonniers. Mais auſſi les ſoldats, qui tombent entre les mains des révoltés, périſſent par des morts cruelles. Le roi, obligé de ſoutenir la guerre par-tout, ne pouvait envoyer contr'eux que peu de troupes. Il était difficile de les ſurprendre, dans des rochers preſque inacceſſibles alors, dans des cavernes, dans des bois où ils ſe rendaient par des chemins non frayés, & dont ils deſcendaient tout-à-coup comme des bêtes féroces. Ils défirent même dans un combat réglé des troupes de la marine. On employa contr'eux ſucceſſivement trois maréchaux de France.

Au maréchal de *Mont-Revel* ſuccéda en 1704 le maréchal de *Villars*. Comme il lui était plus difficile encor de les trouver que de les battre, le maréchal de *Villars*, après s'être fait craindre, leur fit propoſer une amniſtie. Quelques uns d'entr'eux y conſentirent, détrompés des promeſſes d'être ſecourus par le duc de Savoie, qui à l'exemple de tant de ſouverains, les perſécutait chez lui, & avait voulu les protéger chez ſes ennemis.

Le plus accrédité de leurs chefs, & le ſeul qui mérite d'être nommé, était *Cavalier*. Je l'ai vu depuis en Hollande, en Angleterre. C'était un petit homme blond, d'une phyſionomie douce & agréable. On l'appellait *David* dans ſon parti. De garçon boulanger, il était devenu chef d'une aſſez grande multitude, à l'âge de vingt-trois ans, par ſon courage & à l'aide d'une prophéteſſe qui le fit reconnaître ſur un ordre exprès du ST. ESPRIT. On le trouva à la tête de huit cents hommes qu'il enrégimentait, quand on lui propoſa l'amniſtie. Il demanda des ôtages, on lui en donna. Il vint ſuivi d'un des chefs à Nîmes, où il traita avec le maréchal de *Villars*.

Il promit de former quatre régimens des révoltés, qui ſerviraient le roi ſous quatre colonels, dont il ſerait le premier, & dont il nomma les trois autres. Ces régimens devaient avoir l'exercice libre de leur religion, comme les troupes étrangères à la ſolde de France. Mais cet exercice ne devait point être permis ailleurs.

On acceptait ces conditions, quand des émiſſaires de Hollande vinrent en empêcher l'effet avec de l'argent & des promeſſes. Ils détachèrent de *Cavalier* les principaux fanatiques. Mais ayant donné ſa parole au maréchal de *Villars*, il la voulut tenir. Il accepta le brévet de colonel, & commença à former ſon régiment avec cent trente hommes qui lui étaient affectionnés.

J'ai entendu ſouvent de la bouche du maréchal de *Villars*, qu'il avait demandé à ce jeune homme, comment il pouvait à ſon âge avoir eu tant d'autorité ſur des hom-

mes ſi féroces & ſi indiſciplinables. Il répondit, que quand on lui déſobéiſſait, ſa prophéteſſe, qu'on appellait *la Grande Marie*, était ſur le champ inſpirée, & condamnait à mort les réfractaires, qu'on tuait ſans raiſonner. (1) Ayant fait depuis la même queſtion à *Cavalier*, j'en eus la même réponſe.

Cette négociation ſingulière ſe faiſait après la bataille de Hochſtet. *Louis XIV.* qui avait proſcrit le calviniſme avec tant de hauteur, fit la paix, ſous le nom d'amniſtie, avec un garçon boulanger, & le maréchal de *Villars* lui préſenta le brévet de colonel & celui d'une penſion de douze cents livres.

Le nouveau colonel alla à Verſailles; il y reçut les ordres du miniſtre de la guerre. Le roi le vit, & hauſſa les épaules. *Cavalier*, obſervé par le miniſtère, craignit, & ſe retira en Piémont. De là il paſſa en Hollande & en Angleterre. Il fit la guerre en Eſpagne, & y commanda un régiment de refugiés Français à la bataille d'Almanza. Ce qui arriva à ce régiment ſert à prouver la rage des guerres civiles, & combien la religion ajoute à cette fureur. La troupe de *Cavalier* ſe trouva oppoſée à un régiment Français. Dès qu'ils ſe reconnurent, ils fondirent l'un ſur l'autre avec la bayonnette, ſans tirer. On a déjà remarqué que la bayonnette agit peu dans les combats. La contenance de la première ligne compoſée de trois rangs, après avoir fait feu, décide du ſort de la journée; mais ici la fureur fit ce que ne fait preſque jamais la valeur. Il ne reſta pas trois cents hommes de ces régimens. Le maréchal de *Barwick* contait ſouvent avec étonnement cette aventure.

Cavalier eſt mort officier-général & gouverneur de l'iſle de Jarſey, avec une grande réputation de valeur,

(1) Ce trait doit ſe trouver dans les véritables mémoires du maréchal de *Villars*. Le premier tome eſt certainement de lui: il eſt conforme au manuſcrit que j'ai vu: les deux autres ſont d'une main étrangère & bien différente.

n'ayant de ses premières fureurs conservé que le courage, & ayant peu-à-peu substitué la prudence à un fanatisme qui n'était plus soutenu par l'exemple.

Le maréchal de *Villars*, rappellé du Languedoc, fut remplacé par le maréchal de *Barwick*. Les malheurs des armes du roi enhardissaient alors les fanatiques du Languedoc, qui espéraient les secours du ciel & en recevaient des alliés. On leur faisait toucher de l'argent par la voie de Genève. Ils attendaient des officiers, qui devaient leur être envoyés de Hollande & d'Angleterre. Ils avaient des intelligences dans toutes les villes de la province.

On peut mettre au rang des plus grandes conspirations, celle qu'ils formèrent, de saisir, dans Nîmes le duc de *Barwick* & l'intendant *Báville*, de faire révolter le Languedoc & le Dauphiné, & d'y introduire les ennemis. Le secret fut gardé par plus de mille conjurés. L'indiscrétion d'un seul fit tout découvrir. Plus de deux cents personnes périrent dans les supplices. Le maréchal de *Barwick* fit exterminer par le fer & par le feu tout ce qu'on rencontra de ces malheureux. Les uns moururent les armes à la main, les autres sur les roues ou dans les flammes. Quelques-uns, plus adonnés à la prophétie qu'aux armes, trouvèrent moyen d'aller en Hollande. Les refugiés Français les y reçurent comme des envoyés célestes. Ils marchèrent au-devant d'eux, chantant des pseaumes, & jonchant leur chemin de branches d'arbres. Plusieurs de ces prophètes allèrent en Angleterre : mais trouvant que l'église épiscopale tenait trop de l'église romaine, ils voulurent faire dominer la leur. Leur persuasion était si pleine, que ne doutant pas qu'avec beaucoup de foi on ne fît beaucoup de miracles, ils offrirent de ressusciter un mort, & même tel mort que l'on voudrait choisir. Par-tout le peuple est peuple ; & les presbytériens pouvaient se joindre à ces fanatiques contre le clergé anglican. Qui croirait qu'un des plus grands géo-

mètres de l'Europe *Fatio de Duillier*, & un homme de lettres fort ſavant, nommé *Daudé*, fuſſent à la tête de ces énergumènes! la fanatiſme rend la ſcience même ſa complice, & étouffe la raiſon.

Le miniſtère Anglais prit le parti qu'on aurait dû toujours prendre avec les hommes à miracles. On leur permit de déterrer un mort dans le cimetière de l'égliſe cathédrale. La place fut entourée de gardes. Tout ſe paſſa juridiquement. La ſcène finit par mettre au pilori les prophètes.

Ces excès du fanatiſme ne pouvaient guère réuſſir en Angleterre, où la philoſophie commençait à dominer. Ils ne troublaient plus l'Allemagne, depuis que les trois religions, la catholique, l'évangélique & la réformée y étaient également protégées par les traités de Weſtphalie. Les Provinces-Unies admettaient dans leur ſein toutes les religions par une tolérance politique. Enfin il n'y eut ſur la fin de ce ſiècle que la France qui eſſuya de grandes querelles eccléſiaſtiques malgré les progrès de la raiſon. Cette raiſon ſi lente à s'introduire chez les doctes, pouvait à peine encor percer chez les docteurs, encor moins dans le commun des citoyens. Il faut d'abord qu'elle ſoit établie dans les principales têtes; elle deſcend aux autres de proche en proche, & gouverne enfin le peuple même qui ne la connaît pas, mais qui voyant que ſes ſupérieurs ſont modérés, apprend auſſi à l'être. C'eſt un des grands ouvrages du tems, & ce tems n'était pas encor venu.





CHAPITRE NEUVIEME.

Du janſéniſme.

LE calviniſme devait néceſſairement enfanter des guerres civiles, & ébranler les fondemens des états. Le janſéniſme ne pouvait exciter que des querelles théologiques & des guerres de plume; car les réformateurs du ſeizième ſiècle ayant déchiré tous les liens par qui l'égliſe romaine tenait les hommes, ayant traité d'idolâtrie ce qu'elle avait de plus ſacré, ayant ouvert les portes de ſes cloîtres, & remis ſes tréſors dans les mains des ſéculiers, il fallait qu'un des deux partis périt par l'autre. Il n'y a point de pays en effet, où la religion de *Calvin* & de *Luther* ait paru, ſans exciter des perſécutions & des guerres.

Mais les janſéniſtes n'attaquant point l'égliſe, n'en voulaient ni aux dogmes fondamentaux, ni aux biens, & écrivant ſur des queſtions abſtraites, tantôt contre les réformés, tantôt contre les conſtitutions des papes, n'eurent enfin de crédit nulle part; & ils ont fini par voir leur ſecte mépriſée dans preſque toute l'Europe, quoiqu'elle ait eu pluſieurs partiſans très-reſpectables par leurs talens & par leurs mœurs.

Dans le tems même où les huguenots attiraient une attention ſérieuſe, le janſéniſme inquiéta la France plus qu'il ne la troubla. Ces diſputes étaient venues d'ailleurs comme bien d'autres. D'abord un certain docteur de Louvain nommé *Michel Bay*, qu'on appellait *Bayus* ſelon la coutume du pédantiſme de ces tems-là, s'aviſa de ſoutenir, vers l'an 1552, quelques propoſitions ſur la grace & ſur la prédeſtination. Cette queſtion, ainſi que preſque toute la métaphyſique, rentre pour le fond dans le labyrinthe de la fatalité & de la liberté, où toute

l'antiquité s'eſt égarée , & où l'homme n'a guère de fil qui le conduiſe.

L'eſprit de curioſité donné de DIEU à l'homme, cette impulſion néceſſaire pour nous inſtruire, nous emporte ſans ceſſe au-delà du but, comme tous les autres reſſorts de notre ame, qui, s'ils ne pouvaient nous pouſſer trop loin, ne nous exciteraient peut-être jamais aſſez.

Ainſi, on a diſputé ſur ce qu'on connaît, & ſur tout ce qu'on ne connaît pas. Mais les diſputes des anciens philoſophes furent toujours paiſibles; & celles des théologiens, ſouvent ſanglantes, & toujours turbulentes.

Des cordeliers, qui n'entendaient pas plus ces queſtions que *Michel Bayus*, crurent le libre arbitre renverſé, & la doctrine de *Scot* en danger. Fâchés d'ailleurs contre *Bayus* au ſujet d'une querelle à-peu-près dans le même goût, ils déférèrent ſoixante - ſeize propoſitions de *Bayus* au pape *Pie V*. Ce fut *Sixte-Quint*, alors général des cordeliers, qui dreſſa la bulle de condamnation en 1567.

Soit crainte de ſe compromettre, ſoit dégoût d'examiner de telles ſubtilités, ſoit indifférence & mépris pour des thèſes de Louvain; on condamna reſpectivement les ſoixante - ſeize propoſitions en gros, comme hérétiques, ſentant l'héréſie, mal-ſonantes, téméraires & ſuſpectes, ſans rien ſpécifier & ſans entrer dans aucun détail. Cette méthode tient de la ſuprême puiſſance, & laiſſe peu de priſe à la diſpute. Les docteurs de Louvain furent très-empêchés en recevant la bulle; il y avait ſur-tout une phraſe, dans laquelle une virgule, miſe à une place ou à une autre, condamnait ou tolérait quelques opinions de *Michel Bayus*. L'univerſité députa à Rome, pour ſavoir du St. père où il fallait mettre la virgule. La cour de Rome, qui avait d'autres affaires, envoya pour toute réponſe à ces Flamans un exemplaire de la bulle, dans lequel il n'y avait point de virgule du tout. On le dépoſa dans les archives. Le grand-vicaire

nommé *Morillon* dit, qu'il fallait recevoir la bulle du pape, *quand même il y aurait des erreurs*. Ce *Morillon* avait raiſon en politique; car aſſurément il vaut mieux recevoir cent bulles erronées, que de mettre cent villes en cendres, comme ont fait les huguenots & leurs adverſaires, *Bayus* crut *Morillon* & ſe rétracta paiſiblement.

Quelques années après, l'Eſpagne auſſi fertile en auteurs ſcholaſtiques que ſtérile en philoſophes, produiſit *Molina* le jéſuite, qui crut avoir découvert préciſément, comment DIEU agit ſur les créatures, & comment les créatures lui réſiſtent. Il diſtingua l'ordre ſurnaturel, la prédeſtination à la grace & la prédeſtination à la gloire, la grace prévenante & la coopérante. Il fut l'inventeur du concours concomitant, de la ſcience moyenne & du congruiſme. Cette ſcience moyenne & ce congruiſme étaient ſur-tout des idées rares, DIEU par ſa ſcience moyenne conſulte habilement la volonté de l'homme, pour ſavoir ce que l'homme fera quand il aura eu ſa grace; & enſuite, ſelon l'uſage qu'il devine que fera le libre arbitre, il prend ſes arrangemens en conſéquence pour déterminer l'homme; & ces arrangemens ſont le *congruiſme*.

Les dominicains Eſpagnols, qui n'entendaient pas plus cette explication que les jéſuites, mais qui étaient jaloux d'eux, écrivirent que le livre de *Molière était précurſeur de l'Ante-chriſt*.

La cour de Rome évoqua la diſpute, qui était déjà entre les mains des grands inquiſiteurs; & ordonna, avec beaucoup de ſageſſe, le ſilence aux deux partis, qui ne le gardèrent ni l'un ni l'autre.

Enfin on plaida ſérieuſement devant *Clément VIII.* & à la honte de l'eſprit humain, tout Rome prit parti dans le procès. Un jéſuite nommé *Achilles Gaillard*, aſſura le pape, qu'il avait un moyen sûr de rendre

la paix à l'églife ; il propofa gravement d'accepter la prédeftination gratuite, à condition que les dominicains admettraient la fcience moyenne, & qu'on ajufterait ces deux fyftêmes comme on pourrait. Les dominicains refusèrent l'accommodement d'*Achilles Gaillard*. Leur célèbre *Lemos* foutint le concours prévenant & le complément de la vertu active. Les congrégations fe multiplièrent fans que perfonne s'entendit.

Clément VIII. mourut avant d'avoir pu réduire les argumens pour & contre à un fens clair. *Paul V.* reprit le procès. Mais comme lui-même en eut un plus important avec la république de Venife, il fit ceffer toutes les congrégations, qu'on appella & qu'on appelle encor *de Auxiliis*. On leur donnait ce nom, auffi peu clair par lui-même que les queftions qu'on agitait, parce que ce mot fignifie *fecours*, & qu'il s'agiffait, dans cette difpute, des fecours que DIEU donne à la volonté faible des hommes. *Paul V.* finit par ordonner aux deux partis de vivre en paix.

Pendant que les jéfuites établiffaient leur fcience moyenne & leur congruifme, *Cornélius Janfénius*, évêque d'Ypres, renouvellait quelques idées de *Bayus* dans un gros livre fur *St. Auguftin*, qui ne fut imprimé qu'après fa mort; de forte qu'il devint chef de fecte, fans jamais s'en douter. Prefque perfonne ne lut ce livre qui a caufé tant de troubles. Mais *du Verger de Haurane* abbé de St. Cyran, ami de *Janfénius*, homme auffi ardent qu'écrivain diffus & obfcur, vint à Paris, & perfuada de jeunes docteurs & quelques vieilles femmes. Les jéfuites demandèrent à Rome la condamnation du livre de *Janfénius*, comme une fuite de celle de *Bayus*, & l'obtinrent en 1641. Mais à Paris la faculté de théologie, & tout ce qui fe mêlait de raifonner, fut partagé. Il ne paraît pas qu'il y ait beaucoup à gagner, à penfer avec *Janfénius* que DIEU commande des chofes impoffibles. Cela n'eft ni philofophique ni confolant. Mais

le plaiſir ſecret d'être d'un parti, la haine que s'attiraient les jéſuites, l'envie de ſe diſtinguer & l'inquiétude d'eſprit, formèrent une ſecte.

La faculté condamna cinq propoſitions de *Janſénius* à la pluralité des voix. Ces cinq propoſitions étaient extraites du livre très-fidélement quant au ſens, mais non pas quant aux propres paroles. Soixante docteurs appellèrent au parlement comme d'abus; & la chambre des vacations ordonna que les parties comparaîtraient.

Les parties ne comparurent point. Mais d'un côté, un docteur nommé *Habert* ſoulevait les eſprits contre *Janſénius*; de l'autre le fameux *Arnauld*, diſciple de *St. Cyran*, défendait le janſéniſme avec l'impétuoſité de ſon éloquence. Il haïſſait les jéſuites encor plus qu'il n'aimait la grace efficace; & il était encor plus haï d'eux, comme né d'un père qui s'étant donné au barreau, avait violemment plaidé pour l'univerſité contre leur établiſſement. Ses parens s'étaient acquis beaucoup de conſidération dans la robe & dans l'épée. Son génie, & les circonſtances où il ſe trouva, le déterminèrent à la guerre de plume & à ſe faire chef de parti, eſpèce d'ambition devant qui toutes les autres diſparaiſſent. Il combattit contre les jéſuites & contre les réformés, juſqu'à l'âge de quatre-vings ans. On a de lui cent-quatre volumes, dont preſqu'aucun n'eſt aujourd'hui au rang de ces bons livres claſſiques, qui honorent le ſiècle de *Louis XIV*. & qui ſont la bibliothèque des nations. Tous ſes ouvrages eurent une grande vogue de ſon tems, par la réputation de l'autre, & par la chaleur des diſputes. Cette chaleur s'eſt attiédie; les livres ont été oubliés. Il n'eſt reſté que ce qui appartenait ſimplement à la raiſon, ſa géométrie, la grammaire raiſonnée, la logique, auxquelles il eut beaucoup de part. Perſonne n'était né avec un eſprit plus philoſophique; mais ſa philoſophie fut corrompue en lui par la faction qui l'entraîna, & qui plongea ſoixante ans dans de miſérables diſputes de

l'école, & dans les malheurs attachés à l'opiniâtreté, un esprit fait pour éclairer les hommes.

L'université étant partagée sur ces cinq fameuses propositions, les évêques le furent aussi. Quatre-vingt-huit évêques de France écrivirent en corps à *Innocent X.* pour le prier de décider, & onze autres écrivirent pour le prier de n'en rien faire. *Innocent X.* jugea; il condamna chacune des cinq propositions à part, mais toujours sans citer les pages dont elles étaient tirées, ni ce qui les précédait & ce qui les suivait.

Cette omission, qu'on n'aurait pas faite dans une affaire civile au moindre des tribunaux, fut faite, & par la sorbonne, & par les jansénistes, & par les jésuites, & par le souverain pontife. Le fonds des cinq propositions condamnées, est évidemment dans *Jansénius.* Il n'y a qu'à ouvrir le troisième tome à la page 138, édition de Paris 1641, on y lira mot-à-mot : « Tout cela démon» tre pleinement & évidemment, qu'il n'est rien de » plus certain & de plus fondamental dans la doctrine de » *St. Augustin*, qu'il y a certains commandemens im» possibles, non-seulement aux infidèles, aux aveugles, » aux endurcis, mais aux fidèles & aux justes, mal» gré leurs volontés & leurs efforts, selon les forces » qu'ils ont ; & que la grace, qui peut rendre ces com» mandemens possibles, leur marque. On peut aussi lire » à la page 165, que JESUS-CHRIST n'est pas selon » *St. Augustin*, mort pour tous les hommes. »

Le cardinal *Mazarin*, fit recevoir unanimement la bulle du pape par l'assemblée du clergé. Il était bien alors avec le pape; il n'aimait pas les jansénistes, & il haïssait avec raison les factions.

La paix semblait rendue à l'église de France : mais les jansénistes écrivirent tant de lettres, on cita tant *St. Augustin*, on fit agir tant de femmes, qu'après la bulle acceptée il y eut plus de jansénistes que jamais.

Un prêtre de *St. Sulpice*, s'avisa de refuser l'absolution

à M. de *Liancourt*, parce qu'on disait qu'il ne croyait pas que les cinq propositions fussent dans *Jansénius*, & qu'il avait dans sa maison des hérétiques. Ce fut un nouveau scandale, un nouveau sujet d'écrits. Le docteur *Arnauld* se signala ; & dans une nouvelle lettre à un duc & pair ou réel ou imaginaire, il soutint que les propositions de *Jansénius* condamnées, n'étaient pas dans *Jansénius*, mais qu'elles se trouvaient dans *St. Augustin* & dans plusieurs pères. Il ajouta, que *St. Pierre était un juste, à qui la grace, sans laquelle on ne peut rien, avait manqué.*

Il est vrai que *St. Augustin* & *St. Jean Chrisostome* avaient dit la même chose ; mais les conjonctures, qui changent tout, rendirent *Arnauld* coupable. On disait, qu'il fallait mettre de l'eau dans le vin des saints pères ; car ce qui est un objet si sérieux pour les uns, est toujours pour les autres un sujet de plaisanterie. La faculté s'assembla ; le chancelier *Séguier* y vint même de la part du roi. *Arnauld* fut condamné & exclus de de la sorbonne en 1654. La présence du chancelier parmi des théologiens, eut un air de despotisme qui déplut au public ; & le soin qu'on eut de garnir la salle d'une foule de docteurs moines mendians, qui n'étaient pas acoutumés de s'y trouver en si grand nombre, fit dire à *Pascal* dans ses provinciales, *qu'il était plus aisé de trouver des moines que des raisons.*

La plupart de ces moines n'admettaient point le congruisme, la science moyenne, la grace versatile de *Molina* : mais ils soutenaient une grace suffisante à laquelle la volonté peut consentir & ne consent jamais, une grace efficace à laquelle on peut résister, & à laquelle on ne résiste pas ; & ils expliquaient cela clairement, en disant qu'on pouvait résister à cette grace dans le sens divisé, & non pas dans le sens composé.

Si ces choses sublimes ne sont pas trop d'accord avec la raison humaine, le sentiment d'*Arnauld* & des jansé-

nistes

niſtes ſemblait trop d'accord avec le pur calviniſme. C'était préciſément le fond de la querelle des gomariſtes & des arminiens. Elle diviſa la Hollande, comme le janſéniſme diviſa la France : mais elle devint en Hollande une faction politique, plus qu'une diſpute de gens oiſifs : elle fit couler ſur un échaffaut le ſang du penſionnaire *Barnevelt* : violence atroce que les Hollandais déteſtent aujourd'hui, après avoir ouvert les yeux ſur l'abſurdité de ces diſputes, ſur l'horreur de la perſécution, & ſur l'heureuſe néceſſité de la tolérance ; reſſource des ſages qui gouvernent, contre l'enthouſiaſme paſſager de ceux qui argumentent. Cette diſpute ne produiſit en France que des mandemens, des bulles, des lettres de cachet & des brochures ; parce qu'il y avait alors des querelles plus importantes.

Arnauld fut donc ſeulement exclus de la faculté. Cette petite perſécution lui attira une foule d'amis : mais lui & les janséniſtes eurent toujours contr'eux l'égliſe & le pape. Une des premières démarches d'*Alexandre VII.* ſucceſſeur d'*Innocent X.* fut de renouveller les cenſures contre les cinq propoſitions. Les évêques de France, qui avaient déjà dreſſé un formulaire, en firent encor un nouveau, dont la fin était conçue en ces termes : « Je » condamne de cœur & de bouche la doctrine des cinq » propoſitions contenues dans le livre de *Cornélius Janſénius*, laquelle doctrine n'eſt point celle de *St. Auguſtin*, que *Janſénius* a mal expliquée. »

Il fallut depuis ſouſcrire cette formule ; & les évêques la préſentèrent dans leurs diocèſes à tous ceux qui étaient ſuſpects. On la voulut faire ſigner aux religieuſes de Port-Royal de Paris & de Port-Royal-des-Champs. Ces deux maiſons étaient le ſanctuaire du janſéniſme : *St. Cyran* & *Arnaud* les gouvernaient.

Ils avaient établi auprès du monaſtère de Port-Royal-des-Champs, une maiſon où s'étaient retirés pluſieurs ſavans vertueux, mais entêtés, liés enſemble par la con-

formité des ſentimens : ils y inſtruiſaient des jeunes gens choiſis. C'eſt de cette école qu'eſt ſorti *Racine*, le poëte de l'univers qui a le mieux connu le cœur humain. *Paſcal* le premier des ſatiriques Français ; car *Deſpréaux* ne fut que le ſecond, était intimement lié avec ces illuſtres & dangereux ſolitaires. On préſenta le formulaire à ſigner aux filles de Port-Royal de Paris & de Port-Royal-des-Champs ; elles répondirent, qu'elles ne pouvaient en conſcience avouer après le pape & les évêques, que les cinq propoſitions fuſſent dans le livre de *Janſénius* qu'elles n'avaient pas lu ; qu'aſſurément on n'avait pas pris ſa penſée ; qu'il ſe pouvait faire que ces cinq propoſitions fuſſent erronées, mais que *Janſénius* n'avait pas tort.

Un tel entêtement irrita la cour. Le lieutenant-civil *d'Aubrai* (il n'y avait point encor de lieutenant-de-police) alla à Port-Royal-des-Champs faire ſortir tous les ſolitaires qui s'y étaient rétirés, & tous les jeunes gens qu'ils élevaient. On menaça de détruire les deux monaſtères : un miracle les ſauva.

Mlle. *Perrier* penſionnaire de Port-Royal de Paris, nièce du célèbre *Paſcal*, avait mal à un œil ; on fit à Port-Royal la cérémonie de baiſer une épine de la couronne qu'on mit autrefois ſur la tête de JESUS-CHRIST. Cette épine était depuis quelque tems à Port-Royal. Il n'eſt pas trop aiſé de prouver comment elle avait été conſervée & tranſportée de Jéruſalem au fouxbourg St. Jacques. La malade la baiſa ; elle parut guérie pluſieurs jours après. On ne manqua pas d'affirmer & d'atteſter, qu'elle avait été guérie en un clin-d'œil d'une fiſtule lacrymale déſeſpérée. Cette fille n'eſt morte qu'en 1728. Des perſonnes qui ont long-tems vécu avec elle, m'ont aſſuré que ſa guériſon avait été fort longue ; & c'eſt ce qui eſt bien vraiſemblable : mais ce qui ne l'eſt guère, c'eſt que DIEU, qui ne fait point de miracles pour amener à notre religion les dix-neuf vingtièmes de la terre à qui cette religion eſt ou inconnue ou en horreur, eût en effet interrompu

l'ordre de la nature en faveur d'une petite fille, pour juſtifier une douzaine de religieuſes, qui prétendaient que *Cornélius Janſénius* n'avait point écrit une douzaine de lignes qu'on lui attribue, ou qui les avait écrites dans une autre intention que celle qui lui eſt imputée.

Le miracle eut un ſi grand éclat, que les jéſuites écrivirent contre lui. Un père *Annat*, confeſſeur de *Louis XIV.* publia le *rabat-joie des janſéniſtes à l'occaſion du miracle qu'on dit être arrivé à Port-Royal, par un docteur catholique. Annat* n'était ni docteur ni docte. Il crut démontrer que ſi une épine était venue de Judée à Paris guérir la petite *Perrier*, c'était pour lui prouver que JESUS eſt mort pour *tous*, & non pour *pluſieurs* : tous ſifflèrent le père *Annat.* Les jéſuites prirent alors le parti de faire auſſi des miracles de leur côté; mais ils n'eurent point la vogue : ceux des janſéniſtes étaient alors les ſeuls à la mode. Ils firent encor quelques années après un autre miracle. Il y eut à Port-Royal une ſœur *Gertrude* guérie d'une enflure à la jambe. Ce prodige-là n'eut point de ſuccès : le tems était paſſé; & ſœur *Gertrude* n'avait point un *Paſcal* pour oncle.

Les jéſuites, qui avaient pour eux les papes & les rois, étaient entiérement décriés dans l'eſprit des peuples. On renouvellait contr'eux les anciennes hiſtoires de l'aſſaſſinat de *Henri le Grand*, médité par *Barrière*, exécuté par *Châtel* leur écolier; le ſupplice du père *Guignard*, leur banniſſement de France & de Veniſe : la conjuration des poudres, la banqueroute de Séville. On tentait toutes les voies de les rendre odieux. *Paſcal* fit plus : il les rendit ridicules. Ses *lettres provinciales*, qui paraiſſaient alors, étaient un modèle d'éloquence & de plaiſanterie. Les meilleures comédies de *Molière* n'ont pas plus de ſel que les premières lettres provinciales. *Boſſuet* n'a rien de plus ſublime que les dernières.

Il eſt vrai que tout le livre portait ſur un fondement faux. On attribuait adroitement à toute la ſociété des

opinions extravagantes de plusieurs jésuites Espagnols & Flamans. On les aurait déterrés aussi-bien chez des casuistes dominicains & franciscains ; mais c'était aux seuls jésuites qu'on en voulait. On tâchait dans ces lettres de prouver, qu'ils avaient un dessein formé de corrompre les mœurs des hommes ; dessein qu'aucune secte, aucune société, n'a jamais eu & ne peut avoir. Mais il ne s'agissait pas d'avoir raison, il s'agissait de divertir le public.

Les jésuites, qui n'avaient alors aucun bon écrivain, ne purent effacer l'opprobre dont les couvrit le livre le mieux écrit qui eût encor paru en France. Mais il leur arriva dans leurs querelles la même chose à-peu-près qu'au cardinal *Mazarin*. Les *Blots*, les *Marigni* & les *Barbançon* avaient fait rire toute la France à ses dépens ; & il fut le maître de la France. Ces pères eurent le crédit de faire brûler les *lettres provinciales*, par un arrêt du parlement de Provence ; ils n'en furent pas moins ridicules ; & en devinrent plus odieux à la nation.

On enleva les principales religieuses de l'abbaye de Port-Royal de Paris avec deux cents gardes, & on les dispersa dans d'autres couvens : on ne laissa que celles qui voulurent signer le formulaire. La dispersion de ces religieuses interessa tout Paris. Sœur *Perdreau* & sœur *Passart*, qui signèrent & en firent signer d'autres, furent le sujet des plaisanteries & des chansons, dont la ville fut inondée pat cette espèce d'hommes oisifs, qui ne voit jamas dans les choses que le côté plaisant, & qui se divertit toujours, tandis que les persuadés gémissent, que les frondeurs déclament, & que le gouvernement agit.

Les jansénistes s'affermirent par la persécution. Quatre prélats, *Arnauld*, évêque d'Angers, frère du docteur, *Buzenval* de Beauvais, *Pavillon* d'Alet, & *Caulet* de Pamiers, le même qui depuis résista à *Louis XIV*. sur la régale, se déclarèrent contre le formulaire. C'était un

nouveau formulaire composé par le pape *Alexandre VII*. lui même, semblable en tout pour le fonds aux premiers, reçu en France par les évêques & même par le parlement. *Alexandre VII.* indigné nomma neuf évêques Français, pour faire le procès aux quatre prélats réfractaires. Alors les esprits s'aigrirent plus que jamais.

Mais lorsque tout était en feu, pour savoir si les cinq propositions étaient ou n'étaient pas dans *Jansénius*; *Rospigliosi*, devenu pape sous le nom de *Clément IX*. pacifia tout pour quelque tems. Il engagea les quatre évêques à signer *sincèrement* le formulaire, au lieu de *purement & simplement*. Ainsi il sembla permis de croire, en condamnant les cinq propositions, qu'elles n'étaient point extraites de *Jansénius*. Les quatre évêques donnèrent quelques petites explications : l'accortise italienne calma la vivacité française. Un mot substitué à un autre, opéra cette paix, qu'on appella *la paix de Clément IX*. & même *la paix de l'église*, quoiqu'il ne s'agît que d'une dispute ignorée ou méprisée dans le reste du monde. Il paraît que depuis le tems de *Bayus* les papes eurent toujours pour but d'étouffer ces controverses dans lesquelles on ne s'entend point, & de réduire les deux partis à enseigner la même morale que tout le monde entend. Rien n'était plus raisonnable. Mais on avait affaire à des hommes.

Le gouvernement mit en liberté les jansénistes qui étaient prisonniers à la bastille, & entr'autres *Saci* auteur de la version du testament. On fit revenir les religieuses exilées ; elles signèrent *sincèrement*, & crurent triompher par ce mot. *Arnauld* sortit de la retraite où il s'était caché, & fut présenté au roi, accueilli du nonce, regardé par le public comme un père de l'église ; & il s'engagea dès-lors à ne combattre que les calvinistes, car il fallait qu'il fît la guerre. Ce tems de tranquillité produisit son livre de *la perpétuité de la foi*, dans lequel il fut aidé par *Nicole* ; & ce fut le sujet

de la grande controverſe entr'eux & le miniſtre *Claude*, controverſe dans laquelle chaque parti ſe crut victorieux, ſelon l'uſage.

La paix de *Clément IX.* ayant été donnée à des eſprits peu pacifiques qui étaient tous en mouvement, ne fut qu'une trève paſſagère. Les cabales ſourdes, les intrigues & les injures continuèrent des deux côtés.

La ducheſſe de *Longueville* ſœur du grand *Condé*, ſi connue par les guerres civiles & par ſes amours, devenue vieille & ſans occupation, ſe fit dévote; & comme elle haïſſait la cour, & qu'il lui fallait de l'intrigue, elle ſe fit janſéniſte. Elle bâtit un corps de logis à Port-Royal-des-Champs, où elle ſe retirait quelquefois avec les ſolitaires. Ce fut leur tems le plus floriſſant. Les *Arnauld*, les *Nicole*, *les le Maître*, les *Herman*, les *Saci*, beaucoup d'hommes qui, quoique moins célèbres avaient pourtant beaucoup de mérite & de réputation, s'aſſemblaient chez elle. Ils ſubſtituaient au bel eſprit que la ducheſſe de *Longueville* tenait de l'hôtel de *Rambouillet*, leurs converſations ſolides, & ce tour d'eſprit mâle, vigoureux & animé, qui faiſait le caractère de leurs livres & de leurs entretiens. Ils ne contribuèrent pas peu à répandre en France le bon goût & la vraie éloquence. Mais malheureuſement ils étaient encor plus jaloux d'y répandre leurs opinions. Ils ſemblaient être eux-mêmes une preuve de ce ſyſtême de la fatalité, qu'on leur reprochait. On eût dit, qu'ils étaient entraînés par une détermination invincible à s'attirer des perſécutions ſur des chimères, tandis qu'ils pouvaient jouir de la plus grande conſidération & de la vie la plus heureuſe, en renonçant à ces vaines diſputes.

La faction des jéſuites toujours irritée des *lettres provinciales*, remua tout contre le parti. Madame de *Longueville*, ne pouvant plus cabaler pour la fronde, cabala pour le janſéniſme. Il ſe tenait des aſſemblées à Paris, tantôt chez elle, tantôt chez *Arnauld*. Le roi,

qui avait déjà résolu d'extirper le calvinisme, ne voulait point d'une nouvelle secte. Il menaça; & enfin *Arnauld*, craignant des ennemis armés de l'autorité souveraine, privé de l'appui de madame de *Longueville* que la mort enleva, prit le parti de quitter pour jamais la France, & d'aller vivre dans les Pays-Bas, inconnu, sans fortune, même sans domestiques; lui, dont le neveu avait été ministre d'état; lui, qui aurait pu être cardinal. Le plaisir d'écrire en liberté lui tint lieu de tout. Il vécut jusqu'en 1694 dans une retraite ignorée du monde & connue à ses seuls amis, toujours écrivant, toujours philosophe, supérieur à la mauvaise fortune, donnant jusqu'au dernier moment l'exemple d'une ame pure, forte & inébranlable.

Son parti fut toujours persécuté dans les Pays-Bas catholiques, pays qu'on nomme *d'obédience*, & où les bulles des papes sont des loix souveraines. Il le fut encor plus en France.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que la question, *si les cinq propositions se trouvaient en effet dans Jansénius*, était toujours le seul prétexte de cette petite guerre intestine. La distinction du *fait* & du *droit* occupait les esprits. On proposa enfin en 1701 un problême théologique, qu'on appella *le cas de conscience par excellence*: « Pouvait-on donner les sacremens à un homme qui au- » rait signé le formulaire, en croyant dans le fond de » son cœur, que le pape & même l'église peut se trom- » per sur les faits? » Quarante docteurs signèrent, qu'on pouvait donner l'absolution à un tel homme.

Aussi-tôt la guerre recommence. Le pape & les évêques voulaient qu'on les crût sur les faits. L'archevêque de Paris, *Noailles*, ordonna qu'on crût le *droit* d'une foi divine & le *fait* d'une foi humaine. Les autres, & même l'archevêque de Cambrai *Fénelon*, qui n'était pas content de monsieur de *Noailles*, exigèrent la foi divine pour le fait. Il eût mieux valu peut-être se donner la

peine de citer les paſſages du livre; c'eſt ce qu'on ne fit jamais.

Le pape *Clément XI.* donna une bulle en 1705, la bulle *Vineam Domini*, par laquelle il ordonna de croire le fait, ſans expliquer ſi c'était d'une foi divine ou d'une foi humaine.

C'était une nouveauté introduite dans l'égliſe, de faire ſigner des bulles à des filles. On fit encor cet honneur aux religieuſes de Port-Royal-des-Champs. Le cardinal de *Noailles* fut obligé de leur faire porter cette bulle, pour les éprouver. Elles ſignèrent, ſans déroger à la paix de *Clément IX.* & ſe retranchant dans le ſilence reſpectueux à l'égard du fait.

On ne ſait ce qui eſt plus ſingulier, ou l'aveu qu'on demandait à des filles que cinq propoſitions étaient dans un livre latin, ou le refus obſtiné de ces religieuſes.

Le roi demanda une bulle au pape, pour la ſuppreſſion de leur monaſtère. Le cardinal de *Noailles* les priva des ſacremens. Leur avocat fut mis à la baſtille. Toutes les religieuſes furent enlevées & miſes chacune dans un couvent moins déſobéiſſant. Le lieutenant de police fit démolir en 1709 leur maiſon de fond en comble; & enfin en 1711 on déterra les corps qui étaient dans l'égliſe & dans le cimetière, pour les tranſporter ailleurs.

Les troubles n'étaient pas détruits avec ce monaſtère. Les janſéniſtes voulaient toujours cabaler, & les jéſuites ſe rendre néceſſaires. Le père *Queſnel* prêtre de l'oratoire, ami du célèbre *Arnauld*, & qui fut compagnon de ſa retraite juſqu'au dernier moment, avait dès l'an 1671 compoſé un livre de réflexions pieuſes ſur le texte du nouveau teſtament. Ce livre contient quelques maximes, qui pourraient paraître favorables au janſéniſme; mais elles ſont confondues dans une ſi grande foule de maximes ſaintes & pleines de cette onction qui gagne le cœur, que l'ouvrage fut reçu avec un applaudiſſement univerſel. Le bien s'y montre de tous côtés, & le mal il

faut le chercher. Plusieurs évêques lui donnèrent les plus grands éloges dans sa naissance, & les confirmèrent quand le livre eut reçu encor par l'auteur sa dernière perfection. Je sais même que l'abbé *Renaudot*, l'un des plus savans hommes de France, étant à Rome la première année du pontificat de *Clément XI.* allant un jour chez ce pape qui aimait les savans & qui l'était lui-même, le trouva lisant le livre du père *Quesnel. Voilà*, lui dit le pape, *un livre excellent. Nous n'avons personne à Rome qui soit capable d'écrire ainsi. Je voudrais attirer l'auteur auprès de moi.* C'est le même pape qui depuis condamna le livre.

Il ne faut pourtant pas regarder ces éloges de *Clément XI.* & les censures qui suivirent les éloges, comme une contradiction. On peut être très-touché dans une lecture des beautés frappantes d'un ouvrage, & en condamner ensuite les défauts cachés. Un des prélats, qui avaient donné en France l'approbation la plus sincère au livre de *Quesnel*, était le cardinal de *Noailles*, archevêque de Paris. Il s'en était déclaré le protecteur, lorsqu'il était évêque de Châlons ; & le livre lui était dédié. Ce cardinal plein de vertus & de science, le plus doux des hommes, le plus ami de la paix, protégeait quelques jansénistes sans l'être, & aimait peu les jésuites, sans leur nuire & sans les craindre.

Ces pères commençaient à jouir d'un grand crédit, depuis que le père *de la Chaise*, gouvernant la conscience de *Louis XIV.* était en effet à la tête de l'église gallicane. Le père *Quesnel*, qui les craignait, était retiré à Bruxelles avec le savant bénédictin *Gerberon*, un prêtre nommé *Brigode*, & plusieurs autres du même parti. Il en était devenu chef après la mort du fameux *Arnauld*, & jouissait comme lui de cette gloire flatteuse, de s'établir un empire secret indépendant des souverains, de régner sur des consciences, & d'être l'ame d'une faction composée d'esprits éclairés. Les jésuites, plus ré-

pandus que ſa faction & plus puiſſans, déterrèrent bientôt *Queſnel* dans ſa ſolitude. Ils le perſécutèrent auprès de *Philippe V.* qui était encor maître des Pays-Bas, comme ils avaient pourſuivi *Arnauld* ſon maître auprès de *Louis XIV.* Ils obtinrent un ordre du roi d'Eſpagne, de faire arrêter ces ſolitaires. *Queſnel* fut mis dans les priſons de l'archevêché de Malines. Un gentilhomme, qui crut que le parti janſéniſte ferait ſa fortune s'il délivrait le chef, perça les murs, & fit évader *Queſnel*, qui ſe retira à Amſterdam, où il eſt mort en 1719 dans une extrême vieilleſſe, après avoir contribué à former en Hollande quelques égliſes de janſéniſtes; troupeau faible qui dépérit tous les jours.

Lorſqu'on l'arrêta, on ſaiſit tous ſes papiers; & on y trouva tout ce qui caractériſe un parti formé. Il y avait une copie d'un ancien contrat fait par les janſéniſtes avec *Antoinette Bourignon*, célèbre viſionnaire, femme riche & qui avait acheté, ſous le nom de ſon directeur, l'iſle de Nordſtrand près du Holſtein, pour y raſſembler ceux qu'elle prétendait aſſocier à une ſecte de myſtiques, qu'elle avait voulu établir.

Cette *Bourignon* avait imprimé à ſes frais dix-neuf gros volumes de pieuſes rêveries, & dépenſé la moitié de ſon bien à faire des proſélytes. Elle n'avait réuſſi qu'à ſe rendre ridicule, & même avait eſſuyé les perſécutions attachées à toute innovation. Enfin déſeſpérant de s'établir dans ſon iſle, elle l'avait revendue aux janſéniſtes, qui ne s'y établirent pas plus qu'elle.

On trouva encor dans les manuſcrits de *Queſnel* un projet plus coupable, s'il n'avait été inſenſé. *Louis XIV.* ayant envoyé en Hollande en 1684 le comte d'*Avaux*, avec plein pouvoir d'admettre à une trève de vingt années les puiſſances qui voudraient y entrer, les janſéniſtes, ſous le nom de *diſciples de St. Auguſtin*, avaient imaginé de ſe faire comprendre dans cette trève, comme s'ils avaient été en effet un parti formidable, tel que

celui des calvinistes le fut si long-tems. Cette idée chimérique était demeurée sans exécution ; mais enfin les propositions de paix des jansénistes avec le roi de France, avaient été rédigées par écrit. Il y avait eu certainement dans ce projet une envie de se rendre trop considérables ; & c'en était assez pour être criminels. On fit aisément croire à *Louis XIV.* qu'ils étaient dangereux.

Il n'était pas assez instruit, pour savoir que de vaines opinions de spéculation tomberaient d'elles-mêmes, si on les abandonnait à leur inutilité. C'était leur donner un poids qu'elles n'avaient point, que d'en faire des matières d'état. Il ne fut pas difficile de faire regarder le livre du père *Quesnel* comme coupable, après que l'auteur eut été traité en séditieux. Les jésuites engagèrent le roi lui-même à faire demander à Rome la condamnation du livre. C'était en effet faire condamner le cardinal de *Noailles*, qui en avait été le protecteur le plus zélé. On se flattait avec raison, que le pape *Clément XI.* mortifierait l'archevêque de Paris. Il faut savoir, que quand *Clément XI.* était le cardinal *Albani*, il avait fait imprimer un livre tout moliniste de son ami le cardinal de *Sfondrate*, & que monsieur de *Noailles* avait été le dénonciateur de ce livre. Il était naturel de penser, qu'*Albani* devenu pape, ferait au moins contre les approbations données à *Quesnel*, ce qu'on avait fait contre les approbations données à *Sfondrate*.

On ne se trompa pas : le pape *Clément XI.* donna vers l'an 1708 un décret contre le livre de *Quesnel*. Mais alors les affaires temporelles empêchèrent que cette affaire spirituelle, qu'on avait sollicitée, ne réussit. La cour était mécontente de *Clément XI.* qui avait reconnu l'archiduc *Charles* pour roi d'Espagne, après avoir reconnu *Philippe V.* On trouva des nullités dans son décret : il ne fut point reçu en France ; & les querelles furent assoupies jusqu'à la mort du père *de la Chaise*, confesseur du roi, homme doux, avec qui les voies de conciliation étaient

toujours ouvertes, & qui ménageait dans le cardinal de *Noailles*, l'allié de madame de *Maintenon*.

Les jésuites étaient en possession de donner un confesseur au roi, comme à presque tous les princes catholiques. Cette prérogative était le fruit de leur institut, par lequel ils renoncent aux dignités ecclésiastiques. Ce que leur fondateur établit par humilité, était devenu un principe de grandeur. Plus *Louis XIV.* vieillissait, plus la place de confesseur devenait un ministère considérable. Ce poste fut donné à *le Tellier*, fils d'un procureur de Vire en Basse-Normandie, homme sombre, ardent, inflexible, cachant ses violences sous une flegme apparent : il fit tout le mal qu'il pouvait faire dans cette place, où il est trop aisé d'inspirer ce qu'on veut, & de perdre qui l'on hait : il avait à venger ses injures particulières. Les jansénistes avaient fait condamner à Rome un de ses livres sur les cérémonies Chinoises. Il était mal personnellement avec le cardinal de *Noailles* ; & il ne savait rien ménager. Il remua toute l'église de France. Il dressa en 1711 des lettres & des mandemens, que des évêques devaient signer. Il leur envoyait des accusations contre le cardinal de *Noailles*, au bas desquelles ils n'avaient plus qu'à mettre leur nom. De telles manœuvres dans des affaires profanes sont punies ; elles furent découvertes, & n'en réussirent pas moins. (1)

(1) Il est dit dans la vie du duc d'Orléans imprimée en 1737, que le cardinal de *Noailles* accusa le père *le Tellier* de vendre les bénéfices, & que le jésuite dit au roi : *Je consens à être brûlé vif, si on prouve cette accusation, pourvu que le cardinal soit brûlé vif aussi en cas qu'il ne la prouve pas.*

Ce conte est tiré des pièces qui coururent sur l'affaire de la constitution ; & ces pièces sont remplies d'autant d'absurdités que la vie du duc d'Orléans. La plupart de ces écrits sont composés par des malheureux qui ne cherchent qu'à gagner de l'argent : ces gens-là ne savent pas qu'un homme qui doit menager sa considération auprès d'un roi qu'il confesse, ne lui propose pas, pour se disculper, de faire brûler vif son archevêque.

Tous les petits contes de cette espèce se retrouvent dans les mé-

La confcience du roi était alarmée par fon confeffeur, autant que fon autorité était bleffée par l'idée d'un parti rebelle. En vain le cardinal de *Noailles* lui demanda juftice de *ces myftères d'iniquité.* Le confeffeur perfuada qu'il s'était fervi des voies humaines, pour faire réuffir les chofes divines ; & comme en effet il défendait l'autorité du pape, & celle de l'unité de l'églife, tout le fonds de l'affaire lui était favorable. Le cardinal s'adreffa au dauphin duc de Bourgogne, mais il le trouva prévenu par les lettres & par les amis de l'archevêque de Cambrai. La faibleffe humaine entre dans tous les cœurs. *Fenélon* n'était pas encor affez philofophe, pour oublier que le cardinal de *Noailles* avait contribué à le faire condamner; & *Quefnel* payait alors pour Madame *Guion.*

Le cardinal n'obtint pas davantage du crédit de madame de *Maintenon.* Cette feule affaire pourrait faire connaître le caractère de cette dame, qui n'avait guère de fentimens à elle, & qui n'était occupée que de fe conformer à ceux du roi. Trois lignes de fa main au cardinal de *Noailles* développent tout ce qu'il faut penfer, & d'elle, & de l'intrigue du père *le Tellier*, & des idées du roi, & de la conjoncture. « Vous me connaiffez affez, » pour favoir ce que je penfe fur la découverte nouvelle ; » mais bien des raifons doivent me retenir de parler. Ce » n'eft point à moi à juger & à condamner ; je n'ai » qu'à me taire & à prier pour l'églife, pour le roi » & pour vous. J'ai donné votre lettre au roi : elle a été » lue : c'eft tout ce que je puis vous en dire, étant » abattue de trifteffe. »

Le cardinal archevêque, opprimé par un jéfuite, ôta les pouvoirs de prêcher & de confeffer à tous les jéfuites, excepté à quelques-uns des plus fages & des plus modérés. Sa place lui donnait le droit dangereux d'empêcher *le Tellier*

moires de *Maintenon.* Il faut foigneufement diftinguer entre les faits & les ouï-dire.

de confeſſer le roi. Mais il n'oſa pas irriter à ce point ſon ſouverain ; & il le laiſſa avec reſpect entre les mains de ſon ennemi. (1) « Je crains, écrivit-il à madame de » *Maintenon*, de marquer au roi trop de ſoumiſſion » en donnant les pouvoirs à celui qui les mérite le » moins. Je prie DIEU de lui faire connaître le péril » qu'il court, en confiant ſon ame à un homme de ce » caractère. (2)

On voit dans pluſieurs mémoires, que le père *le Tellier* dit, qu'il fallait qu'il perdît ſa place ou le cardinal la ſienne. Il eſt très-vraiſemblable qu'il le penſa, & peu qu'il l'ait dit.

Quand les eſprits ſont aigris, les deux partis ne font plus que des démarches funeſtes. Des partiſans du père *le Tellier*, des évêques qui eſpéraient le chapeau, employèrent l'autorité royale pour enflammer ces étincelles qu'on pouvait éteindre. Au lieu d'imiter Rome, qui avait pluſieurs fois impoſé ſilence aux deux partis; au lieu de réprimer un religieux, & de conduire le cardinal; au lieu de défendre ces combats comme les duels, & de réduire tous les prêtres, comme tous les ſeigneurs, à être utiles ſans être dangereux; au lieu d'accabler enfin les deux partis ſous le poids de la puiſſance ſuprême, ſoutenue par la raiſon & par tous les magiſtrats:

(1) Conſultez les lettres de madame de *Maintenon*. On voit que ces lettres étaient connues de l'auteur avant qu'on les eût imprimées, & qu'il n'a rien haſardé.

(2) Quand on a des lettres auſſi authentiques, on peut les citer : ce ſont les plus précieux matériaux de l'hiſtoire. Mais quel fonds faire ſur une lettre qu'on ſuppoſe écrite au roi par le cardinal de *Noailles*... *J'ai travaillé le premier à la ruine du clergé pour ſauver votre état, & pour ſoutenir votre trône... Il ne vous eſt pas permis de demander compte de ma conduite.* Eſt-il vraiſemblable qu'un ſujet auſſi ſage & auſſi modéré que le cardinal de *Noailles* ait écrit à ſon ſouverain une lettre ſi inſolente & ſi outrée? Ce n'eſt qu'une imputation mal adroite : elle ſe trouve page 141, tome V. des mémoires de *Maintenon* : & comme elle n'a ni authenticité ni vraiſemblance, on ne doit y ajouter aucune foi.

Louis XIV. crut bien faire de folliciter lui-même à Rome une déclaration de guerre, & de faire venir la femeufe conftitution *Unigenitus*, qui remplit le refte de fa vie d'amertume.

Le jéfuite *le Tellier*, & fon parti envoyèrent à Rome cent trois propofitions à condamner. Le St. Office en profcrivit cent une. La bulle fut donnée au mois de Septembre 1713. Elle vint & fouleva contr'elle prefque toute la France. Le roi l'avait demandée, pour prévenir un fchifme ; & elle fut prête d'en caufer un. La clameur fut générale, parce que parmi ces cent & une propofitions, il y en avait qui paraiffaient à tout le monde contenir le fens le plus innocent, & la plus pure morale. Une nombreufe affemblée d'évêques fut convoquée à Paris. Quarante acceptèrent la bulle pour le bien de la paix ; mais ils en donnèrent en même tems des explications, pour calmer les fcrupules du public. L'acceptation pure & fimple fut envoyée au pape, & les modifications furent pour les peuples. Ils prétendaient par-là fatisfaire à la fois le pontife, le roi & la multitude. Mais le cardinal de *Noailles*, & fept autres évêques de l'affemblée qui fe joignirent à lui, ne voulurent ni de la bulle ni de fes correctifs. Ils écrivirent au pape pour demander ces correctifs même à fa fainteté. C'était un affront qu'ils lui faifaient refpectueufement. Le roi ne le fouffrit pas : il empêcha que la lettre ne parût, renvoya les évêques dans leurs diocèfes, & défendit au cardinal de paraître à la cour. La perfécution donna à cet archevêque une nouvelle confidération dans le public. Sept autres évêques fe joignirent encor à lui. C'était une véritable divifion dans l'épifcopat, dans tout le clergé, dans les ordres religieux. Tout le monde avouait, qu'il ne s'agiffait pas des points fondamentaux de la religion; cependant il y avait une guerre civile dans les efprits, comme s'il eût été queftion du renverfement du chriftianifme, & on fit agir des deux côtés tous les refforts

de la politique, comme dans l'affaire la plus profane.

Ces resſorts furent employés pour faire accepter la conſtitution par la ſorbonne. La pluralité des ſuffrages ne fut pas pour elle; & cependant elle y fut enrégiſtrée. Le miniſtère avait peine à ſuffire aux lettres de cachet, qui envoyaient en priſon ou en exil les oppoſans.

Cette bulle avait été enrégiſtrée au parlement, avec la réſerve des droits ordinaires de la couronne, des libertés de l'égliſe gallicane, du pouvoir & de la juriſdiction des évêques; mais le cri public perçait toujours à travers l'obéiſſance. Le cardinal de *Biſſi*, l'un des plus ardens défenſeurs de la bulle, avoua dans une de ſes lettres, qu'elle n'aurait pas été reçue avec plus d'indignité à Genève qu'à Paris.

Les eſprits étaient ſur-tout révoltés contre le jéſuite *le Tellier*. Rien ne nous irrite plus qu'un religieux devenu puiſſant. Son pouvoir nous paraît une violation de ſes vœux; mais s'il abuſe de ce pouvoir, il eſt en horreur. Toutes les priſons étaient pleines depuis longtems de citoyens accuſés de janſéniſme. On faiſait accroire à *Louis XIV*, trop ignorant dans ces matières, que c'était le devoir d'un roi très-chrétien, & qu'il ne pouvait expier ſes péchés qu'en perſécutant les hérétiques. Ce qu'il y a de plus honteux, c'eſt qu'on portait à ce jéſuite *le Tellier*, les copies des interrogatoires faits à ces infortunés. Jamais on ne trahit plus lâchement la juſtice; jamais la baſſeſſe ne ſacrifia plus indignement au pouvoir. On a retrouvé en 1768; à la maiſon profeſſe des jéſuites, ces monumens de leur tyrannie, après qu'ils ont porté enfin la peine de leurs excès, & qu'ils ont été chaſſés par tous les parlemens du royaume, par les vœux de la nation, & enfin par un édit de *Louis XIV*. *Le Tellier* oſa préſumer de ſon crédit juſqu'à propoſer de faire dépoſer le cardinal de *Noailles*, dans un concile national. Ainſi un religieux faiſait ſervir à ſa vengeance ſon roi, ſont pénitent & ſa religion.

Pour

Pour préparer ce concile, dans lequel il s'agiſſait de dépoſer un homme devenu l'idole de Paris & de la France, par la pureté de ſes mœurs, par la douceur de ſon caractère, & plus encor par la perſécution; on détermina *Louis XIV.* à faire enrégiſtrer au parlement une déclaration, par laquelle tout évêque, qui n'aurait pas reçu la bulle *purement & ſimplement*, ſerait tenu d'y ſouſcrire, ou qu'il ſerait pourſuivi à la requête du procureur-général, comme rebelle. Le chancelier *Voiſin*, ſecretaire d'état de la guerre, dur & deſpotique, avait dreſſé cet édit. Le procureur-général d'*Agueſſeau*, plus verſé que le chancelier *Voiſin* dans les loix du royaume, & ayant alors ce courage d'eſprit que donne la jeuneſſe, refuſa abſolument de ſe charger d'une telle pièce. Le premier préſident *de Meſme* en remontra au roi les conſéquences. On traîna l'affaire en longueur. Le roi était mourant. Ces malheureuſes diſputes troublèrent & avancèrent ſes derniers momens. Son impitoyable confeſſeur fatiguait ſa faibleſſe par des exhortations continuelles à conſommer un ouvrage qui ne devait pas faire chérir ſa mémoire. Les domeſtiques du roi indignés lui refusèrent deux fois l'entrée de ſa chambre; & enfin ils le conjurèrent de ne point parler au roi de conſtitution. Ce prince mourut, & tout changea.

Lu duc d'Orléans régent du royaume, ayant renverſé d'abord toute la forme du gouvernement de *Louis XIV.* & ayant ſubſtitué des conſeils aux bureaux des ſecretaires d'état, compoſa un conſeil de conſcience, dont le cardinal de *Noailles* fut le préſident. On exila le jéſuite *le Tellier*, chargé de la haine publique & peu aimé de ſes confrères.

Les évêques oppoſés à la bulle appellèrent à un futur concile, dût-il ne ſe tenir jamais. La ſorbonne, les curés du diocèſe de Paris, des corps entiers de religieux, firent le même appel; & enfin le cardinal de *Noailles* fit le ſien en 1717, mais il ne voulut pas d'abord le rendre public.

On l'imprima, dit-on, malgré lui. L'église de France resta divisée en deux factions, les *acceptans* & les *refusans*. Les acceptans étaient les cent évêques qui avaient adhéré sous *Louis XIV*. avec les jésuites & les capucins. Les refusans étaient quinze évêques & toute la nation. Les acceptans se prévalaient de Rome; les autres, des universités, des parlemens & du peuple. On imprimait volume sur volume, lettres sur lettres. On se traitait réciproquement de schismatique & d'hérétique.

Un archevêque de Reims, du nom de *Mailly*, grand & heureux partisan de Rome, avait mis son nom au bas de deux écrits que le parlement fit brûler par le bourreau. L'archevêque l'ayant su, fit chanter un *Te Deum*, pour remercier DIEU d'avoir été outragé par des schismatiques. DIEU le récompensa; il fut cardinal. Un évêque de Soissons ayant essuyé le même traitement du parlement, & ayant signifié à ce corps que *ce n'était pas à lui à le juger*, *même pour un crime de lèze-majesté*, il fut condamné à dix mille livres d'amende. Mais le régent ne voulut pas qu'il les payât, de peur, dit-il, qu'il ne devînt aussi cardinal.

Rome éclatait en reproches : on se consumait en négociations : on appellait, on réappellait; & tout cela pour quelques passages aujourd'hui oubliés du livre d'un prêtre octogénaire, qui vivait d'aumônes à Amsterdam.

La folie du systême des finances contribua, plus qu'on ne croit, à rendre la paix à l'église. Le public se jeta avec tant de fureur dans le commerce des actions; la cupidité des hommes, excitée par cette amorce, fut si générale, que ceux qui parlèrent ensuite du jansénisme & de bulle, ne trouvèrent personne qui les écoutât. Paris n'y pensait pas plus qu'à la guerre qui se faisait sur les frontières d'Espagne. Les fortunes rapides & incroyables qu'on faisait alors, le luxe & la volupté portés au dernier excès, imposèrent silence aux disputes ecclésiastiques, & le plaisir fit ce que *Louis XIV*. n'avait pu faire.

Le duc d'Orléans ſaiſit ces conjonctures, pour réunir l'égliſe de France. Sa politique y était intéreſſée. Il craignait des tems, où il aurait eu contre lui Rome, l'Eſpagne & cent évêques. (1)

Il fallait engager le cardinal de *Noailles*, non-ſeulement à recevoir cette conſtitution qu'il regardait comme ſcandaleuſe, mais à rétracter ſon appel qu'il regardait comme légitime. Il fallait obtenir de lui plus que *Louis XIV.* ſon bienfaiteur ne lui avait en vain demandé. Le duc d'Orléans devait trouver les plus grandes oppoſitions dans le parlement, qu'il avait exilé à Pontoiſe; cependant il vint à bout de tout. On compoſa *un corps de doctrine* qui contenta preſque les deux partis. On tira parole du cardinal, qu'enfin il accepterait. Le duc d'Orléans alla lui-même au grand-conſeil, avec les princes & les pairs, faire enrégiſtrer un édit, qui ordonnait l'acceptation de la bulle, la ſuppreſſion des appels, l'humanité & la paix. Le parlement qu'on avait mortifié en portant au grand-conſeil des déclarations qu'il était en poſſeſſion de recevoir, menacé d'ailleurs d'être transféré de Pontoiſe à Blois, enrégiſtra ce que le grand-conſeil avait enrégiſtré; mais toujours avec les réſerves d'uſage, c'eſt-à-dire, le maintien des libertés de l'égliſe gallicane, & des loix du royaume.

Le cardinal archevêque, qui avait promis de ſe rétracter quand le parlement obéirait, ſe vit enfin obligé de tenir parole; & on afficha ſon mandement de rétractation le 20 Août 1720.

Le nouvel archevêque de Cambrai *du Bois*, fils d'un apothicaire de Brive-la-Gaillarde, depuis cardinal & premier miniſtre, fut celui qui eut le plus de part à cette affaire, dans laquelle la puiſſance de *Louis XIV.* avait échoué. Perſonne n'ignore quelle était la conduite, la manière de penſer, les mœurs de ce miniſtre. Le licen-

(1) On verra dans le ſiècle de *Louis XV.* quelles furent les vues & la conduite du régent.

cieux *du Bois* ſubjugua le pieux *Noailles*. On ſe ſouvient, avec quel mépris le duc d'Orléans & ſon miniſtre parlaient des querelles qu'ils appaisèrent, quel ridicule ils jettèrent ſur cette guerre de controverſe. Ce mépris & ce ridicule ne ſervirent pas peu à la paix. On ſe laſſe enfin de combattre, pour des querelles dont le monde rit.

Depuis ce tems, tout ce qu'on appellait en France janſéniſme, quiétiſme, bulles, querelles théologiques, baiſſa ſenſiblement. Quelques évêques appellans reſtèrent opiniâtrément attachés à leurs ſentimens.

Sous le miniſtère du cardinal de *Fleuri*, on voulut extirper les reſtes du parti, en dépoſant un des prélats les plus obſtinés. On choiſit, pour faire un exemple, le vieux *Soanen* évêque de la petite ville de Sénès, homme également pieux & inflexible, d'ailleurs ſans parens, ſans crédit.

Il fut condamné par le petit concile provincial d'Ambrun en 1728, ſuſpendu de ſes fonctions d'évêque & de prêtre, exilé par la cour en Auvergne à l'âge de plus de quatre-vingts ans. Cette rigueur excita quelques vaines plaintes. Il n'y a point aujourd'hui de nation, qui murmure plus que la Françaiſe, qui obéiſſe mieux, & qui oublie plus vîte.

Un reſte de fanatiſme ſubſiſta dans une petite partie du peuple de Paris. Des enthouſiaſtes s'imaginèrent, qu'un diacre nommé *Páris*, frère d'un conſeiller au parlement, appellant & réappellant, enterré dans le cimetière de *St. Médard*, devait faire des miracles. Quelques perſonnes du parti, qui allèrent prier ſur ſon tombeau, eurent l'imagination ſi frappée, que leurs organes ébranlés leur donnèrent de légères convulſions. Auſſi-tôt la tombe fut environnée de peuple : la foule s'y preſſait jour & nuit. Ceux qui montaient ſur la tombe donnaient à leurs corps des ſecouſſes, qu'ils prenaient eux-mêmes pour des prodiges. Les fauteurs ſecrets du parti encourageaient cette frénéſie. On priait en langue

vulgaire autour du tombeau : on ne parlait que de fourds qui avaient entendu quelques paroles, d'aveugles qui avaient entrevu, d'eſtropiés qui avaient marché droit quelques momens. Ces prodiges étaient même juridiquement atteſtés par une foule de témoins qui les avaient preſque vus, parce qu'ils étaient venus dans l'eſpérance de les voir. Le gouvernement abandonna pendant un mois cette maladie épidémique à elle-même. Mais le concours augmentait ; les miracles redoublaient ; & il fallut enfin fermer le cimetière, & y mettre une garde. Alors les mêmes enthouſiaſtes allèrent faire leurs miracles dans les maiſons. Ce tombeau du diacre *Pâris* fut en effet le tombeau du janſéniſme, dans l'eſprit de tous les honnêtes-gens. Ces farces auraient eu des ſuites ſérieuſes dans des tems moins éclairés. Il ſemblait que ceux qui les protégeaient, ignoraſſent à quel ſiècle ils avaient à faire.

La ſuperſtition alla ſi loin, qu'un conſeiller du parlement eut la démence de préſenter au roi en 1736 un recueil de tous ces prodiges, munis d'un nombre conſidérable d'atteſtations. Cet homme inſenſé, organe, & victime d'inſenſés, dit dans ſon mémoire au roi, qu'il *faut croire aux témoins qui ſe font égorger pour ſoutenir leurs témoignages*. Si ſon livre ſubſiſtait un jour, & que les autres fuſſent perdus, la poſtérité croirait que notre ſiècle a été un tems de barbarie.

Ces extravagances ont été en France les derniers ſoupirs d'une ſecte, qui n'étant plus ſoutenue par des *Arnauld*, des *Paſcal*, & des *Nicole*, & n'ayant plus que des convulſionnaires, eſt tombée dans l'aviliſſement ; on n'entendrait plus parler de ces querelles qui déshonorent la raiſon & qui font tort à la religion, s'il ne ſe trouvait de tems en tems quelques eſprits remuans qui cherchent dans ces cendres éteintes quelques reſtes de feu dont ils eſſaient de faire un incendie. Si jamais ils y réuſſiſſent, la diſpute du moliniſme & du janſéniſme ne ſera plus l'objet des troubles. Ce qui eſt devenu ridi-

cule ne peut plus être dangereux. La querelle changera de nature. Les hommes ne manquent pas de prétextes pour ſe nuire, quand ils n'en ont plus de cauſe.

La religion peut encor aiguiſer les poignards. Il y a toujours dans la nation un peuple qui n'a nul commerce avec les honnêtes gens, qui n'eſt pas de ce ſiècle, qui eſt inacceſſible aux progrès de la raiſon, & ſur qui l'atrocité du fanatiſme conſerve ſon empire, comme certaines maladies qui n'attaquent que la plus vile populace.

Les jéſuites ſemblèrent entraînés dans la chûte du janſéniſme; leurs armes émouſſées n'avaient plus d'adverſaires à combattre; ils perdirent à la cour le crédit dont *le Tellier* avait abuſé, leur *journal de Trévoux* ne leur concilia ni l'eſtime, ni l'amitié des gens de lettres. Les évêques ſur leſquels ils avaient dominé, les confondirent avec les autres religieux; & ceux-ci ayant été abaiſſés par eux, les rabaiſsèrent à leur tour. Les parlemens leur firent ſentir plus d'une fois, ce qu'ils penſaient d'eux en condamnant quelques-uns de leurs écrits qu'on aurait pu oublier. L'univerſité, qui commençait alors à faire de bonnes études dans la littérature, & à donner une excellente éducation, leur enleva une grande partie de la jeuneſſe; & ils attendirent pour reprendre leur aſcendant, que le tems leur fournît des hommes de génie, & des conjonctures favorables: mais ils furent bien trompés dans leurs eſpérances: leur chûte, l'abolition de leur ordre en France, leur banniſſement d'Eſpagne, de Portugal, de Naples, a fait voir enfin combien *Louis XIV.* avait eu tort de leur donner ſa confiance.

Il ſerait très-utile à ceux qui ſont entêtés de toutes ces diſputes, de jeter les yeux ſur l'hiſtoire générale du monde; car en obſervant tant de nations, tant de mœurs, tant de religions différentes, on voit le peu de figure que font ſur la terre un moliniſte & un janſéniſte. On rougit alors de ſa frénéſie pour un parti qui ſe perd dans la foule, & dans l'immenſité des choſes.



CHAPITRE DIXIEME.

Du quiétisme.

AU milieu des factions du calvinisme & des querelles du jansénisme, il y eut encor une division en France sur le quiétisme. C'était une suite malheureuse des progrès de l'esprit humain dans le siècle de *Louis XIV*. que l'on s'efforçât de passer presque en tout les bornes prescrites à nos connaissances : ou plutôt, c'était une preuve qu'on n'avait pas fait encor assez de progrès.

La dispute du quiétisme est une de ces intempérances d'esprit & de ces subtilités théologiques, qui n'auraient laissé aucune trace dans la mémoire des hommes, sans les noms des deux illustres rivaux qui combattirent. Une femme, sans crédit, sans véritable esprit, & qui n'avait qu'une imagination échauffée, mit aux mains les deux plus grands hommes qui fussent alors dans l'église. Son nom était *Bouvières de la Motte*. Sa famille était originaire de Montargis. Elle avait épousé le fils de *Guion* entrepreneur du canal de Briare. Devenue veuve dans une assez grande jeunesse, avec du bien, de la beauté & un esprit fait pour le monde, elle s'entêta de ce qu'on appelle *la spiritualité*. Un barnabite du pays d'Anneci, près de Genève, nommé *La-Combe*, fut son directeur. Cet homme, connu par un mélange assez ordinaire de passions & de religion, & qui est mort fou, plongea l'esprit de sa pénitente dans les rêveries mystiques, dont elle était déjà atteinte. L'envie d'être une *Ste Thérèze* en France, ne lui permit pas de voir combien le génie français est opposé au génie espagnol, & la fit aller beaucoup plus loin que *Ste. Thérèze*. L'ambition d'avoir des disciples, la plus forte peut-être de toutes

les ambitions, s'empara toute entière de ſon cœur.

Son directeur *La-Combe* la conduiſit en Savoie dans ſon petit pays d'Anneci, où l'évêque titulaire de Genève fait ſa réſidence. C'était déjà une très-grande indécence à un moine de conduire une jeune veuve hors de ſa patrie; mais c'eſt ainſi qu'en ont uſé preſque tous ceux qui ont voulu établir une ſecte; ils traînent preſque toujours des femmes avec eux. La jeune veuve ſe donna d'abord quelque autorité dans Anneci par ſa profuſion en aumônes. Elles tint des conférences. Elle prêchait le renoncement entier à ſoi-même, le ſilence de l'ame, l'anéantiſſement de toutes ſes puiſſances, le culte intérieur, l'amour pur & déſintéreſſé, qui n'eſt ni avili par la crainte ni animé de l'eſpoir des récompenſes.

Les imaginations tendres & flexibles, ſur-tout celles des femmes & de quelques jeunes religieux qui aimaient plus qu'ils ne croyaient la parole de DIEU dans la bouche d'une belle femme, furent aiſément touchées de cette éloquence de parole, la ſeule propre à perſuader tout à des eſprits préparés. Elle fit des proſélytes. L'évêque d'Anneci obtint qu'on la fît ſortir du pays, elle & ſon directeur. Ils s'en allèrent à Grenoble. Elle y répandit un petit livre intitulé *le Moyen court*, & un autre ſous le nom des *Torrens*, écrits du ſtyle dont elle parlait, & fut encor obligée de ſortir de Grenoble.

Se flattant déjà d'être au rang des confeſſeurs, elle eut une viſion, & elle prophétiſa; elle envoya ſa prophétie au père *La-Combe*. *Tout l'enfer ſe bandera*, dit-elle, *pour empêcher le progrès de l'intérieur & la formation de* JESUS-CHRIST *dans les ames. La tempête ſera telle, qu'il ne reſtera pas pierre ſur pierre; & il me ſemble, que dans toute la terre il y aura trouble, guerre & renverſement. La femme ſera enceinte de l'eſprit intérieur, & le dragon ſe tiendra debout devant elle.*

La prophétie ſe trouva vraie en partie: l'enfer ne ſe

banda point : mais étant revenue à Paris conduite par ſon directeur, & l'un & l'autre ayant dogmatiſé en 1687, l'archevêque *Harlai de Chanvalon* obtint un ordre du roi, pour faire enfermer *La-Combe* comme un ſéducteur, & pour mettre dans un couvent madame *Guion* comme un eſprit aliéné qu'il fallait guérir. Mais Madame *Guion*, avant ce coup, s'était fait des protections qui la ſervirent. Elle avait dans la maiſon de *St. Cyr* encor naiſſante, une couſine nommée madame de *la Maiſon-Fort*, favorite de madame de *Maintenon*. Elle s'était inſinuée dans l'eſprit des ducheſſes de *Chevreuſe* & de *Beauvilliers*. Toutes ſes amies ſe plaignirent hautement, que l'archevêque de *Harlai*, connu pour aimer trop les femmes, perſécutât une femme, qui ne parlait que de l'amour de DIEU.

La protection toute-puiſſante de madame de *Maintenon* impoſa ſilence à l'archevêque de Paris, & rendit la liberté à madame *Guion*. Elle alla à Verſailles, s'introduiſit dans St. Cyr, aſſiſta à des conférences dévotes que faiſait l'abbé de *Fénelon*, après avoir dîné en tiers avec madame de *Maintenon*. La princeſſe d'*Harcourt*, les ducheſſes de *Chevreuſe*, de *Beauvilliers* & de *Charôt* étaient de ces myſtères.

L'abbé de *Fénelon*, alors précepteur des enfans de France, était l'homme de la cour le plus ſéduiſant. Né avec un cœur tendre & une imagination douce & brillante, ſon eſprit était nourri de la fleur des belles-lettres. Plein de goût & de graces, il préférait dans la théologie tout ce qui a l'air touchant & ſublime, à ce qu'elle a de ſombre & d'épineux. Avec tout cela il avait je ne ſais quoi de romaneſque, qui lui inſpira, non pas les rêveries de madame *Guion*, mais un goût de ſpiritualité, qui ne s'éloignait pas des idées de cette dame.

Son imagination s'échauffait par la candeur & par la vertu, comme les autres s'enflamment par leurs paſſions. Sa paſſion était d'aimer DIEU pour lui-même. Il ne vit

dans madame *Guion*, qu'une ame pure éprise du même goût que lui, & se lia sans scrupule avec elle.

Il était étrange, qu'il fût séduit par une femme à révélations, à prophéties & à galimatias, qui suffoquait de la grace intérieure, qu'on était obligé de délacer, & qui se vuidait (à ce qu'elle disait) de la surabondance de grace, pour en faire enfler le corps de l'élu qui était assis auprès d'elle. Mais *Fénèlon*, dans l'amitié & dans ses idées mystiques, était ce qu'on est en amour : il excusait les défauts, & ne s'attachait qu'à la conformité du fonds des sentimens qui l'avaient charmé.

Madame *Guion*, assurée & fière d'un tel disciple qu'elle appellait son fils, & comptant même sur madame de *Maintenon*, répandit dans St. Cyr toutes ses idées. L'évêque de Chartres, *Godet*, dans le diocèse duquel est St. Cyr, s'en alarma & s'en plaignit. L'archevêque de Paris menaça encor de recommencer ses premières poursuites.

Madame de *Maintenon*, qui ne pensait qu'à faire de St. Cyr un séjour de paix, qui savait combien le roi était ennemi de toute nouveauté, qui n'avait pas besoin pour se donner de la considération de se mettre à la tête d'une espèce de secte, & qui enfin n'avait en vue que son crédit & son repos, rompit tout commerce avec madame *Guion*, & lui défendit le séjour de St. Cyr.

L'abbé de *Fénelon* voyait un orage se former, & craignit de manquer les grands postes où il aspirait. Il conseilla à son amie de se mettre elle-même dans les mains du célèbre *Bossuet* évêque de Meaux, regardé comme un père de l'église. Elle se soumit aux décisions de ce prélat, communia de sa main, & lui donna tous ses écrits à examiner.

L'évêque de Meaux, avec l'agrément du roi, s'associa pour cet examen l'évêque de Châlons, qui fut depuis le cardinal de *Noailles*, & l'abbé *Tronson*, supérieur de St. Sulpice. Ils s'assemblèrent secrétement au village

d'Iſſi, près de Paris. L'archevêque de Paris *Chanvalon*, jaloux que d'autres que lui ſe portaſſent pour juges dans ſon diocèſe, fit afficher une cenſure publique des livres qu'on examinait. Madame *Guion* ſe retira dans la ville de Meaux même; elle ſouſcrivit à tout ce que l'évêque *Boſſuet* voulut, & promit de ne plus dogmatiſer.

Cependant *Fénelon* fut élevé à l'archevêché de Cambrai en 1695, & ſacré par l'évêque de Meaux. Il ſemblait qu'une affaire aſſoupie, dans laquelle il n'y avait eu juſques-là que du ridicule, ne devait jamais ſe réveiller. Mais madame *Guion*, accuſée de dogmatiſer toujours après avoir promis le ſilence, fut enlevée par ordre du roi dans la même année 1695 & miſe en priſon à Vincennes, comme ſi elle eût été une perſonne dangereuſe dans l'état. Elle ne pouvait l'être; & ſes pieuſes rêveries ne méritaient pas l'attention du ſouverain. Elle compoſa à Vincennes un gros volume de vers myſtiques, plus mauvais encor que ſa proſe; elle parodiait les vers des opéras. Elle chantait ſouvent :

L'amour pur & parfait va plus loin qu'on ne penſe :
On ne ſait pas, lorſqu'il commence,
Tout ce qu'il doit coûter un jour.
Mon cœur n'aurait connu Vincennes, ni ſouffrance,
S'il n'eût connu le pur amour.

Les opinions des hommes dépendent des tems, des lieux & des circonſtances. Tandis qu'on tenait en priſon madame *Guion*, qui avait épouſé JESUS-CHRIST dans une de ſes extaſes, & qui depuis ce tems-là ne priait plus les ſaints, diſant que la maîtreſſe de la maiſon ne devait pas s'adreſſer aux domeſtiques; dans ce tems-là, dis-je, on ſollicitait à Rome la canoniſation de *Marie d'Agreda*, qui avait eu plus de viſions & de révélations que tous les myſtiques enſemble : & pour mettre le comble aux contradictions dont ce monde eſt plein; on pourſuivait en ſorbonne cette même d'*Agreda* qu'on

voulait faire ſainte en Eſpagne. L'univerſité de Salamanque condamnait la ſorbonne & en était condamnée. Il était difficile de dire de quel côté il y avait le plus d'abſurdité & de folie, mais c'en eſt ſans doute une très-grande, d'avoir donné à toutes les extravagances de cette eſpèce le poids qu'elles ont encor quelquefois. (1)

Boſſuet qui s'était long-tems regardé comme le père & le maître de *Fénelon*, devenu jaloux de la réputation & du crédit de ſon diſciple, & voulant toujours conſerver cet aſcendant qu'il avait pris ſur tous ſes confrères, exigea que le nouvel archevêque de Cambrai condamnât madame *Guion* avec lui, & ſouſcrivît à ſes inſtructions paſtorales. *Fénelon* ne voulut lui ſacrifier ni ſes ſentimens ni ſon amie. On propoſa des tempéramens; on donna des promeſſes: on ſe plaignit de part & d'autre, qu'on avait manqué de parole. L'archevêque de Cambrai, en partant pour ſon diocèſe, fit imprimer à Paris ſon livre *des maximes des Saints*; ouvrage dans lequel il crut rectifier tout ce qu'on reprochait à ſon amie, & développer les idées orthodoxes des pieux contemplatifs, qui s'élèvent au deſſus des ſens, & qui tendent à un état de perfection, où les ames ordinaires n'aſpirent guère. L'évêque de Meaux & ſes amis ſe ſoulevèrent contre le livre. On le dénonça au roi, comme s'il eût été auſſi dangereux qu'il était peu intelligible. Le roi en parla à *Boſſuet*, dont il reſpectait la réputation & les lumières. Celui-ci, ſe jetant aux genoux de ſon prince, lui demanda pardon de ne l'avoir pas averti plutôt de la fatale héréſie de monſieur de Cambrai.

Cet enthouſiaſme ne parut pas ſincère aux nombreux

(1) Ce qu'on aurait dû remarquer, c'eſt que le quiétiſme eſt dans *Dom Quichotte*. Ce chevalier errant, dit qu'on doit ſervir *Dulcinée*, ſans autre récompenſe, que celle d'être ſon chevalier. *Sancho* lui répond : *Con eſta manera de amor he oydo yo predicar que ſe ha de amar a nueſtro ſenor por ſi ſolo, ſin que nos mueva eſperanza de gloria o temor de penna: aunque yo le querria amar y ſervir por lo que puede ſer.*

amis de *Fénelon*. Les courtisans pensèrent que c'était un tour de courtisan. Il était bien difficile qu'au fond un homme comme *Bossuet* regardât comme une *hérésie* fatale la chimère pieuse d'aimer DIEU pour lui-même. Il se peut qu'il fût de bonne foi dans sa haine pour cette dévotion mystique, & encor plus dans sa haine secrete pour *Fénelon*, & que confondant l'une avec l'autre, il portât de bonne foi cette accusation contre son confrère & son ancien ami, se figurant peut-être que des délations qui déshonoreraient un homme de guerre, honorent un ecclésiastique, & que le zèle de la religion sanctifie les mauvais procédés.

Le roi & madame de *Maintenon* consultent aussi-tôt le père de *la Chaise*; le confesseur répond, que le livre de l'archevêque est fort bon, que tous les jésuites en sont édifiés, & qu'il n'y a que les jansénistes qui le désapprouvent. L'évêque de Meaux n'était pas janséniste; mais il s'était nourri de leurs bons écrits. Les jésuites ne l'aimaient pas, & n'en étaient pas aimés.

La cour & la ville furent divisées; & toute l'attention tournée de ce côté laissa respirer les jansénistes. *Bossuet* écrivit contre *Fénelon*. Tous deux envoyèrent leurs ouvrages au pape *Innocent XII.* & s'en remirent à sa décision. Les circonstances ne paraissaient pas favorables à *Fénelon* : on avait depuis peu condamné violemment à Rome, dans la personne de l'Espagnol *Molinos*, le quiétisme dont on accusait l'archevêque de Cambrai. C'était le cardinal d'*Estrées*, ambassadeur de France à Rome, qui avait poursuivi *Molinos*. Ce cardinal d'*Estrées*, que nous avons vu dans sa vieillesse plus occupé des agrémens de la société que de théologie, avait persécuté *Molinos*, pour plaire aux ennemis de ce malheureux prêtre. Il avait même engagé le roi à solliciter à Rome la condamnation, qu'il obtint aisément. De sorte que *Louis XIV.* se trouvait, sans le savoir, l'ennemi le plus redoutable de l'amour pur des mystiques.

Rien n'eſt plus aiſé, dans ces matières délicates, que de trouver dans un livre qu'on juge, des paſſages reſſemblans à ceux d'un livre déjà proſcrit. L'archevêque de Cambrai avait pour lui les jéſuites, le duc de *Beauvilliers*, le duc de *Chevreuſe*, & le cardinal de *Bouillon* depuis peu ambaſſadeur de France à Rome. Monſieur de Meaux avait ſon grand nom & l'adhéſion des principaux prélats de France. Il porta au roi les ſignatures de pluſieurs évêques & d'un grand nombre de docteurs, qui tous s'élevaient contre le livre *des maximes des Saints.*

Telle était l'autorité de *Boſſuet*, que le père *de la Chaiſe* n'oſa ſoutenir l'archevêque de Cambrai auprès du roi ſon pénitent, & que madame de *Maintenon* abandonna abſolument ſon ami. Le roi écrivit au pape *Innocent XII.* qu'on lui avait déféré le livre de l'archevêque de Cambrai comme un ouvrage pernicieux, qu'il l'avait fait remettre aux mains du nonce, & qu'il preſſait ſa ſainteté de juger.

On prétendait, & on diſait même publiquement à Rome, & c'eſt un bruit qui a encor des partiſans, que l'archevêque de Cambrai n'était ainſi perſécuté, que parce qu'il s'était oppoſé à la déclaration du mariage ſecret du roi & de madame de *Maintenon.* Les inventeurs d'anecdotes prétendaient, que cette dame avait engagé le père *de la Chaiſe* à preſſer l[illegible]i de la reconnaître pour reine; que le jéſuite avait adr[illegible]ement remis cette commiſſion haſardeuſe à l'abbé de *Fénelon*, & que ce précepteur des enfans de France avait préféré l'honneur de la France & de ſes diſciples à ſa fortune : qu'il s'était jeté aux pieds de *Louis XIV.* pour prévenir un éclat, dont la bizarrerie lui ferait plus de tort dans la poſtérité, qu'il n'en recueillerait de douceurs pendant ſa vie. (1).

(1) Ce conte ſe retrouve dans l'hiſtoire de *Louis XIV.* imprimée à Avignon. Ceux qui ont approché de ce monarque & de madame de *Maintenon*, ſavent à quel point tout cela eſt éloigné de la vérité.

Il eſt très-vrai, que *Fénelon* ayant continué l'éducation du duc de Bourgogne depuis ſa nomination à l'archevêché de Cambrai, le roi dans cet intervalle avait entendu parler confuſément de ſes liaiſons avec madame *Guion* & avec madame de *la Maiſon-Fort* : il crut d'ailleurs qu'il inſpirait au duc de Bourgogne des maximes un peu auſtères, & des principes de gouvernement & de morale qui pouvaient peut-être devenir un jour une cenſure indirecte de cet air de grandeur, de cette avidité de gloire, de ces guerres légérement entrepriſes, de ce goût pour les fêtes & pour les plaiſirs, qui avaient caractériſé ſon règne.

Il voulut avoir une converſation avec le nouvel archevêque ſur ſes principes de politique. *Fénelon*, plein de ſes idées, laiſſa entrevoir au roi une partie des maximes, qu'il développa enſuite dans les endroits du *Télémaque* où il traite du gouvernement ; maximes plus approchantes de la république de *Platon*, que de la manière dont il faut gouverner les hommes. Le roi après la converſation dit, qu'il avait entretenu le plus bel eſprit & le plus chimérique de ſon royaume. Le duc de Bourgogne fut inſtruit de ces paroles du roi. Il les redit quelque tems après à monſieur de *Malezieux*, qui lui enſeignait la géométrie. Ce que je tiens de monſieur de *Malezieux*, & ce que le cardinal de *Fleuri* m'a confirmé.

Depuis cette converſation le roi crut aiſément, que *Fénelon* était auſſi romaneſque en fait de religion qu'en politique.

Il eſt très-certain que le roi était perſonnellement piqué contre l'archevêque de Cambrai. *Godet Deſmarêts* évêque de Chartres, qui gouvernait madame de *Maintenon* & St. Cyr avec le deſpotiſme d'un directeur, envenima le cœur du roi. Ce monarque fit ſon affaire principale de toute cette diſpute ridicule dans laquelle il n'entendait rien. Il était ſans doute très-aiſé de la laiſſer tomber, puiſqu'en ſi peu de tems elle eſt tombée d'elle-même ;

mais elle faiſait tant de bruit à la cour, qu'il craignit une cabale encor plus qu'une héréſie. Voilà la véritable origine de la perſécution excitée contre *Fénelon*.

Le roi ordonna au cardinal de *Bouillon* alors ſon ambaſſadeur à Rome, par ſes lettres du mois d'Auguſte (que nous nommons ſi mal-à-propos *Aouſt*) 1697, de pourſuivre la condamnation d'un homme qu'on voulait abſolument faire paſſer pour un hérétique. Il écrivit de ſa propre main au pape *Innocent XII.* pour le preſſer de décider.

La congrégation du St. Office nomma, pour inſtruire le procès, un dominicain, un jéſuite, un bénédictin, deux cordeliers, un feuillant & un auguſtin. C'eſt ce qu'on appelle à Rome les conſulteurs. Les cardinaux & les prélats laiſſent d'ordinaire à ces moines l'étude de la théologie, pour ſe livrer à la politique, à l'intrigue ou aux douceurs de l'oiſiveté. (1)

Les conſulteurs examinèrent pendant trente-ſept conférences, trente-ſept propoſitions, les jugèrent erronées à la pluralité des voix; & le pape, à la tête d'une congrégation de cardinaux, les condamna par un bref, qui fut publié & affiché dans Rome le 13 Mars 1699.

L'évêque de Meaux triompha; mais l'archevêque de Cambrai tira un plus beau triomphe de ſa défaite. Il ſe ſoumit ſans reſtriction & ſans réſerve. Il monta lui-même en chaire à Cambrai, pour condamner ſon propre livre. Il empêcha ſes amis de le défendre. Cet exemple unique de la docilité d'un ſavant qui pouvait ſe faire un grand parti par la perſécution même, cette candeur ou ce grand art, lui gagnèrent tous les cœurs, & firent preſque haïr celui qui avait remporté la victoire. Il vécut toujours depuis dans ſon diocèſe en digne archevêque, en homme de lettres. La douceur de ſes mœurs, répandue dans ſa conſervation comme dans ſes

(1) Le nonce *Roberti* diſait: *biſogna infarinarſi di theologie, e fare un fondo di politica.*

ſes écrits, lui fit des amis tendres de ceux qui le virent. La perſécution & ſon *Télémaque* lui attirèrent la vénération de l'Europe. Les Anglais ſur-tout, qui firent la guerre dans ſon diocèſe, s'empreſſaient à lui témoigner leur reſpect. Le duc de *Marlboroug*, prenait ſoin qu'on épargnât ſes terres. Il fut toujours cher au duc de Bourgogne qu'il avait élevé ; & il aurait eu part au gouvernement, ſi ce prince eût vécu.

Dans ſa retraite philoſophique & honorable, on voyait combien il était difficile de ſe détacher d'une cour telle que celle de *Louis XIV*. car il y en a d'autres que pluſieurs hommes célèbres ont quittées ſans les regretter. Il en parlait toujours avec un goût & un intérêt, qui perçait au travers de ſa réſignation. Pluſieurs écrits de philoſophie, de théologie, de belles-lettres furent le fruit de cette retraite. Le duc d'Orléans, depuis régent du royaume, le conſulta ſur des points épineux, qui intéreſſent tous les hommes, & auxquels peu d'hommes penſent. Il demandait, ſi l'on peut démontrer l'exiſtence d'un DIEU ; ſi ce DIEU veut un culte, quel eſt le culte qu'il approuve ; ſi l'on peut l'offenſer en choiſiſſant mal ? Il faiſait beaucoup de queſtions de cette nature, en philoſophe qui cherchait à s'inſtruire ; & l'archevêque répondait en philoſophe & en théologien.

Après avoir été vaincu ſur des diſputes de l'école, il eût été peut-être plus convenable qu'il ne ſe mêlât point des querelles du janſéniſme ; cependant il y entra. Le cardinal de *Noailles* avait pris contre lui autrefois le parti du plus fort : l'archevêque de Cambrai en uſa de même. Il eſpéra qu'il reviendrait à la cour, & qu'il y ſerait conſulté ; tant l'eſprit humain a de peine à ſe détacher des affaires, quand une fois elles on ſervi d'aliment à ſon inquiétude. Ses deſirs cependant étaient modérés comme ſes écrits ; & même ſur la fin de ſa vie il mépriſa enfin toutes les diſputes ; ſemblable en cela ſeul à l'évêque d'Avranche *Huet*, l'un des plus ſavans hommes de l'Eu-

rope, qui ſur la fin de ſes jours reconnut la vanité de la plupart des ſciences, & celle de l'eſprit humain. L'archevêque de Cambrai (qui le croirait ?) parodia ainſi un air de *Lulli* :

Jeune, j'étais trop ſage,
Et voulais trop ſavoir :
Je ne veux en partage
Que badinage,
Et touche au dernier âge,
Sans rien prévoir.

Il fit ces vers en préſence de ſon neveu le marquis de *Fénelon*, depuis ambaſſadeur à la Haye. C'eſt de lui que je les tiens. (1) Je garantis la certitude de ce fait. Il ſerait peu important par lui-même, s'il ne prouvait à

(1) Ces vers ſe trouvent dans les poéſies de madame *Guion* : mais le neveu de M. l'archevêque de Cambrai, m'ayant aſſuré plus d'une fois qu'ils étaient de ſon oncle, & qu'il les lui avait entendu réciter le jour même qu'il les avait faits, on a dû reſtituer ces vers à leur véritable auteur. Ils ont été imprimés dans cinquante exemplaires de l'édition de *Télémaque* faite par les ſoins du marquis de *Fénelon* en Hollande, & ſupprimés dans les autres exemplaires.

Je ſuis obligé de réitérer ici que j'ai en main la lettre de *Ramſai*, élève de M. de de *Fénelon*, dans laquelle il me dit: S'il était né en Angleterre, il aurait développé ſon génie & donné l'eſſor à ſes principes qu'on n'a jamais bien connus.

L'auteur du *dictionnaire hiſtorique, littéraire & critique à Avignon* 1759, dit à l'article *Fénelon*, qu'il était artificieux, ſouple, flatteur & diſſimulé. Il ſe fonde, pour flétrir ainſi ſa mémoire, ſur un libelle de l'abbé *Phelippeaux* ennemi de ce grand homme. Enſuite il aſſure que l'archevêque de Cambrai était *un pauvre théologien*, parce qu'il n'était pas janſéniſte. Nous ſommes inondés depuis peu de dictionnaires qui ſont des libelles diffamatoires. Jamais la littérature n'a été ſi déshonorée, ni la vérité ſi attaquée. Le même auteur nie que M. *Ramſai* m'ait écrit la lettre dont je parle, & il le nie avec une groſſiéreté inſultante, quoiqu'il ait tiré une grande partie de ſes articles du *ſiècle de Louis XIV*. Les plagiaires janſéniſtes ne ſont pas polis : moi qui ne ſuis ni quiétiſte, ni janſéniſte, ni moliniſte, je n'ai autre choſe à lui répondre, ſinon que j'ai la lettre. Voici les propres paroles, *were he born in a free country he would have diſplay'd his whole genius and give a full carrier to his own principles never known.*

quel point nous voyons ſouvent avec des regards différens, dans la triſte tranquillité de la vieilleſſe, ce qui nous a paru ſi grand & ſi intéreſſant dans l'âge où l'eſprit plus actif eſt le jouet de ſes deſirs & de ſes illuſions.

Ces diſputes long-tems l'objet de l'attention de la France; ainſi que beaucoup d'autres nées de l'oiſiveté, ſe ſont évanouies. On s'étonne aujourd'hui qu'elles aient produit tant d'animoſités. L'eſprit philoſophique qui gagne de jour en jour, ſemble aſſurer la tranquillité publique, & les fanatiques même qui s'élèvent contre les philoſophes, leur doivent la paix dont ils jouiſſent & qu'ils cherchent à perdre.

L'affaire du quiétiſme ſi malheureuſement importante ſous *Louis XIV.* aujourd'hui ſi mépriſée & ſi oubliée, perdit à la cour le cardinal de *Bouillon.* Il était neveu de ce célèbre *Turenne* à qui le roi avait dû ſon ſalut dans la guerre civile, & depuis l'agrandiſſement de ſon royaume.

Uni par l'amitié avec l'archevêque de Cambrai, & chargé des ordres du roi contre lui, il chercha à concilier ces deux devoirs. Il eſt conſtant par ſes lettres qu'il ne trahit jamais ſon miniſtère en étant fidèle à ſon ami. Il preſſait le jugement du pape ſelon les ordres de la cour; mais en même tems il tâchait d'amener les deux partis à une conciliation.

Un prêtre Italien nommé *Giori*, qui était auprès de lui, l'eſpion de la faction contraire, s'introduiſit dans ſa confiance, & le calomnia dans ſes lettres; & pouſſant la perfidie juſqu'au bout, il eut la baſſeſſe de lui demander un ſecours de mille écus, & après l'avoir obtenu il ne le revit jamais.

Ce furent les lettres de ce miſérable, qui perdirent le cardinal de *Bouillon* à la cour. Le roi l'accabla de reproches, comme s'il avait trahi l'état. Il paraît pourtant par toutes ſes dépêches qu'il s'était conduit avec autant de ſageſſe que de dignité.

Il obéiſſait aux ordres du roi en demandant la condamnation de quelques maximes pieuſement ridicules des myſtiques, qui ſont les alchymiſtes de la religion. Mais il était fidèle à l'amitié en éludant les coups que l'on voulait porter à la perſonne de *Fénelon*. Suppoſé qu'il importât à l'égliſe qu'on n'aimât pas DIEU pour lui-même, il n'importait pas que l'archevêque de Cambrai fût flétri. Mais le roi malheureuſement voulut que *Fénelon* fût condamné; ſoit aigreur contre lui, ce qui ſemblait au deſſous d'un grand roi, ſoit aſſerviſſement au parti contraire, ce qui ſemble encor plus au deſſous de la dignité du trône. Quoi qu'il en ſoit, il écrivit au cardinal de *Bouillon* le 16 Mars 1699, une lettre de reproches très-mortifiante. Il déclare dans cette lettre qu'il veut la condamnation de l'archevêque de Cambrai; elle eſt d'un homme piqué. Le *Télémaque* faiſait alors un grand bruit dans toute l'Europe; & *les maximes des Saints* que le roi n'avait point lues, étaient punies des maximes répandues dans le *Télémaque* qu'il avait lues.

On rappella auſſi-tôt le cardinal de *Bouillon*. Il partit; mais ayant appris à quelques milles de Rome, que le cardinal-doyen était mort, il fut obligé de revenir ſur ſes pas pour prendre poſſeſſion de cette dignité qui lui appartenait de droit, étant, quoique jeune encor, le plus ancien des cardinaux.

La place de doyen du ſacré collége donne à Rome de très-grandes prérogatives; & ſelon la manière de penſer de ce tems-là, c'était une choſe agréable pour la France qu'elle fût occupée par un Français.

Ce n'était point d'ailleurs manquer au roi que de ſe mettre en poſſeſſion de ſon bien, & de partir enſuite. Cependant, cette démarche aigri le roi ſans retour. Le cardinal en arrivant en France fut exilé, & cet exil dura dix années entières.

Enfin laſſé d'une ſi longue diſgrace, il prit le parti de ſortir de France pour jamais en 1710, dans le tems

que *Louis XIV.* ſemblait accablé par les alliés, & que le royaume était menacé de tous côtés.

Le prince *Eugène*, & le prince d'*Auvergne* ſes parens, le reçurent ſur les frontières de Flandre où ils étaient victorieux. Il renvoya au roi la croix de l'ordre du *St. Eſprit*, & la démiſſion de ſa charge de grand-aumônier de France, en lui écrivant ces propres paroles : « Je reprends la liberté que me donnaient ma naiſſance » de prince étranger, fils d'un ſouverain, ne dépendant » que de DIEU, & ma dignité de cardinal de la ſainte » égliſe romaine & de doyen du ſacré collége. Je tâ- » cherai de travailler le reſte de mes jours à ſervir DIEU » & l'égliſe dans la première place après la ſuprême, &c. »

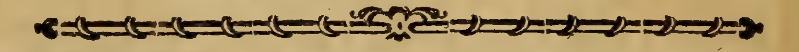
Sa prétention de prince indépendant lui paraiſſait fondée non-ſeulement ſur l'axiome de pluſieurs juriſconſultes, qui aſſurent que, *qui renonce à tout n'eſt plus tenu à rien*; & que tout homme eſt libre de choiſir ſon ſéjour ; mais ſur ce qu'en effet ce cardinal était né à Sedan dans le tems que ſon père était encor ſouverain de Sedan, il regardait ſa qualité de prince indépendant comme un caractère ineffaçable. Et quant au titre de cardinal-doyen qu'il appelle la première place après la ſuprême, il ſe juſtifiait par l'exemple de tous ſes prédéceſſeurs qui ont paſſé inconteſtablement avant les rois à toutes les cérémonies de Rome.

La cour de France & le parlement de Paris avaient des maximes entiérement différentes. Le procureur-général d'*Agueſſeau*, depuis chancelier, l'accuſa devant les chambres aſſemblées, qui rendirent contre lui un décret de priſe-de-corps, & confiſquèrent tous ſes biens. Il vécut à Rome honoré quoique pauvre, & mourut victime du quiétiſme qu'il mépriſait, & de l'amitié qu'il avait noblement conciliée avec ſon devoir.

Il ne faut pas omettre que lorſqu'il ſe retira des Pays-Bas à Rome, on ſembla craindre à la cour qu'il ne devînt pape. J'ai entre les mains la lettre du roi au car-

dinal de *la Trimouille* du 26 Mai 1710, dans laquelle il manifeſte cette crainte. « On peut tout préſumer, » dit-il, d'un ſujet prévenu de l'opinion qu'il ne dé- » pend que de lui ſeul. Il ſuffira que la place dont le car- » dinal de *Bouillon* eſt préſentement ébloui, lui paraiſſe » inférieure à ſa naiſſance & à ſes talens; il ſe croira » toute voie permiſe pour parvenir à la première place » de l'égliſe, lorſqu'il en aura contemplé la ſplendeur » de plus près. »

Ainſi en décrétant le cardinal de *Bouillon*, & en donnant ordre qu'on le *mît dans les priſons de la conciergerie ſi on pouvait ſe ſaiſir de lui*, on craignit qu'il ne montât ſur un trône qui eſt regardé comme le premier de la terre par tous ceux de la religion catholique, & qu'alors en s'uniſſant avec les ennemis de *Louis XIV.* il ne ſe vengeât encor plus que le prince *Eugène*; les armes de l'égliſe ne pouvant rien par elles-mêmes, mais pouvant alors beaucoup par celles d'Autriche.



CHAPITRE ONZIEME.

Diſputes ſur les cérémonies chinoiſes. Comment ces querelles contribuèrent à faire proſcrire le chriſtianiſme à la Chine.

CE n'était pas aſſez pour l'inquiétude de notre eſprit, que nous diſputaſſions au bout de dix-ſept cents ans ſur des points de notre religion; il fallut encor que celle des Chinois entrât dans nos querelles. Cette diſpute ne produiſit pas de grands mouvemens; mais elle caractériſa, plus qu'aucune autre, cet eſprit actif, contentieux & querelleur qui règne dans nos climats.

Le jéſuite *Matthieu Ricci*, ſur la fin du dix-ſeptième



ſiècle, avait été un des premiers miſſionnaires de la Chine. Les Chinois étaient & ſont encor, en philoſophie & en littérature, à-peu-près ce que nous étions, il y a deux cents ans. Le reſpect pour leurs anciens maîtres leur preſcrit des bornes qu'ils n'oſent paſſer. Le progrès dans les ſciences eſt l'ouvrage du tems & de la hardieſſe de l'eſprit. Mais la morale & la police étant plus aiſées à comprendre que les ſciences, & s'étant perfectionnées chez eux quand les autres arts ne l'étaient pas encor, il eſt arrivé que les Chinois, demeurés depuis plus de deux mille ans à tous les termes où ils étaient parvenus, ſont reſtés médiocres dans les ſciences, & le premier peuple de la terre dans la morale & dans la police, comme le plus ancien.

Après *Ricci*, beaucoup d'autres jéſuites pénétrèrent dans ce vaſte empire, & à la faveur des ſciences de l'Europe, ils parvinrent à jeter ſecrétement quelques ſemences de la religion chrétienne, parmi les enfans du peuple, qu'ils inſtruiſirent comme ils purent. Des dominicains, qui partageaient la miſſion, accusèrent les jéſuites de permettre l'idolâtrie en prêchant le chriſtianiſme. La queſtion était délicate, ainſi que la conduite qu'il fallait tenir à la Chine.

Les loix & la tranquillité de ce grand empire ſont fondées ſur le droit le plus ſacré, le reſpect des enfans pour les pères. A ce reſpect ils joignent celui qu'ils doivent à leurs premiers maîtres de morale, & ſur-tout à *Confutzée*, nommé par nous *Confucius*, ancien ſage, qui près de ſix cents ans avant la fondation du chriſtianiſme, leur enſeigna la vertu.

Les familles s'aſſemblent en particulier à certains jours, pour honorer leurs ancêtres; les lettrés en public, pour honorer *Contfuzée*. On ſe proſterne, ſuivant leur manière de ſaluer les ſupérieurs, ce qui dans toute l'Aſie s'appellait autrefois *adorer*. On brûle des bougies & des paſtilles. Des colao, que les Eſpagnols ont nommé man-

darins, égorgent deux fois l'an, autour de la salle où l'on vénère *Confutzée*, des animaux dont on fait ensuite des repas. Ces cérémonies sont-elles idolâtriques ? sont-elles purement civiles ? reconnaît-on ses pères & *Confutzée* pour des dieux ? sont-ils même invoqués seulement comme nos saints ? est-ce enfin un usage politique, dont quelques Chinois superstitieux abusent ? C'est ce que des étrangers ne pouvaient que difficilement démêler à la Chine, & ce qu'on ne pouvait décider en Europe.

Les dominicains déférèrent les usages de la Chine à l'inquisition de Rome en 1645. Le St. Office, sur leur exposé, défendit ces cérémonies chinoises, jusqu'à ce que le pape en décidât.

Les jésuites soutinrent la cause des Chinois & de leurs pratiques, qu'il semblait qu'on ne pouvait proscrire, sans fermer toute entrée à la religion chrétienne, dans un empire si jaloux de ses usages. Il représentèrent leurs raisons. L'inquisition en 1656 permit aux lettrés de de révérer *Confutzée*, & aux enfans Chinois d'honorer leurs pères, *en protestant contre la superstition s'il y en avait.*

L'affaire étant indécise, & les missionnaires toujours divisés, le procès fut sollicité à Rome de tems en tems; & cependant les jésuites qui étaient à Pekin, se rendirent si agréables à l'empereur *Camhi*, en qualité de mathématiciens, que ce prince, célèbre par sa bonté & par ses vertus, leur permit enfin d'être missionnaires & d'enseigner publiquement le christianisme. Il n'est pas inutile d'observer, que cet empereur si despotique & petit-fils du conquérant de la Chine, était cependant soumis par l'usage aux loix de l'empire, qu'il ne peut de sa seule autorité permettre le christianisme, qu'il fallut s'adresser à un tribunal, & qu'il minuta lui-même deux requêtes au nom des jésuites. Enfin en 1692 le christianisme fut permis à la Chine, par les soins infatigables & par l'habileté des seuls jésuites.

Il y a dans Paris une maifon établie pour les miffions étrangères. Quelques prêtres de cette maifon étaient alors à Chine. Le pape, qui envoie des vicaires apoftoliques dans tous les pays qu'on appelle *les parties des infidèles*, choifit un prêtre de cette maifon de Paris, nommé *Maigrot*, pour aller préfider en qualité de vicaire à la miffion de la Chine, & lui donna l'évêché de Conon, petite province Chinoife dans le Fokien. Ce Français, évêque à la Chine, déclara non-feulement les rites obfervés pour les morts, fuperftitieux & idolâtres, mais il déclara les lettrés athées. C'était le fentiment de tous les rigoriftes de France. Ces mêmes hommes qui fe font tant récriés contre *Bayle*, qui l'ont tant blâmé d'avoir dit qu'une fociété d'athées pouvait fubfifter, qui ont tant écrit qu'un tel établiffement eft impoffible, foutenaient froidement que cet établiffement fleuriffait à la Chine dans le plus fage des gouvernemens. Les jéfuites eurent plus alors à combattre les miffionnaires leurs confrères, que les mandarins & le peuple. Ils repréfentèrent à Rome, qu'il paraiffait affez incompatible que les Chinois fuffent à la fois athées & idolâtres. On reprochait aux lettrés de n'admettre que la matière; en ce cas il était difficile qu'ils invoquaffent les ames de leurs pères & celle de *Confutzée*. Un de ces reproches femble détruire l'autre, à moins qu'on ne prétende qu'à la Chine on n'admet le contradictoire, comme il arrive fouvent parmi nous. Mais il fallait être bien au fait de leur langue & de leurs mœurs, pour démêler ce contradictoire. Le procès de l'empire de la Chine dura longtems en cour de Rome. Cependant on attaqua les jéfuites de tous côtés.

Un de leurs favans miffionnaires, le père *le Comte*, avait écrit dans fes mémoires de la Chine, « que ce peuple a confervé pendant deux mille ans la connaiffance » du vrai DIEU; qu'il a facrifié au créateur dans le » plus ancien temple de l'univers; que la Chine a prati-

» qué les plus pures leçons de la morale, tandis que
» l'Europe était dans l'erreur & dans la corruption. »

Nous avons vu que cette nation remonte, par une histoire authentique, & par une suite de trente-six éclipses de soleil calculées, jusqu'au-delà du tems où nous plaçons d'ordinaire le déluge universel. Jamais les lettrés n'ont eu d'autre religion que l'adoration d'un être suprême. Leur culte fut la justice. Ils ne purent connaître les loix successives que DIEU donna à *Abraham*, à *Moyse*, & enfin la loi perfectionnée du messie, inconnue si longtems aux peuples de l'occident du Nord. Il est constant que les Gaules, la Germanie, l'Angleterre, tout le Septentrion, étaient plongés dans l'idolâtrie la plus barbare, quand les tribunaux du vaste empire de la Chine cultivaient les mœurs & les loix, en reconnaissant un seul DIEU, dont le culte simple n'avait jamais changé parmi eux. Ces vérités évidentes devaient justifier les expressions du jésuite *le Comte*. Cependant, comme on pouvait trouver, dans ces propositions quelque idée qui choque un peu les idées reçues, on les attaqua en sorbonne.

L'abbé *Boileau*, frère de *Despréaux*, non moins critique que son frère, & plus ennemi des jésuites, dénonça en 1700 cet éloge des Chinois comme un blasphême. L'abbé *Boileau* était un esprit vif & singulier, qui écrivait comiquement des choses sérieuses & hardies. Il est l'auteur du livre des *flagellans*, & de quelques ouvrages de cette espèce. Il disait qu'il les écrivait en latin, de peur que les évêques ne le censurassent ; & *Despréaux* son frère disait de lui : *S'il n'avait été docteur de sorbonne, il aurait été docteur de la comédie Italienne.* Il déclama violemment contre les jésuites & les Chinois, & commença par dire, que *l'éloge de ces peuples avait ébranlé son cerveau chrétien.* Les autres cerveaux de l'assemblée furent aussi ébranlés. Il y eut quelques débats. Un docteur nommé *le Sage*, opina, qu'on envoyât sur les lieux douze de ses confrères des plus robustes, s'instruire à fonds

de la caufe. La fcène fut violente ; mais enfin la forbonne déclara les louanges des Chinois, fauffes, fcandaleufes, téméraires, impies & hérétiques.

Cette querelle, qui fut vive, envenima celle des cérémonies ; & enfin le pape *Clément XI.* envoya l'année d'après un légat à la Chine. Il choifit *Thomas Maillard de Tournon*, patriarche titulaire d'Antioche. Le patriarche ne put arriver qu'en 1705. La cour de Pekin avait ignoré jufques-là, qu'on la jugeait à Rome & à Paris. L'empereur *Camhi* reçut d'abord le patriarche *de Tournon* avec beaucoup de bonté. Mais on peut juger quelle fut fa furprife, quand les interprètes de ce légat lui apprirent que les chrétiens, qui prêchaient leur religion dans fon empire, ne s'accordaient point entr'eux, & que ce légat venait pour terminer une querelle dont la cour de Pekin n'avait jamais entendu parler. Le légat lui fit entendre que tous les miffionnaires, excepté les jéfuites, condamnaient les anciens ufages de l'empire ; & qu'on foupçonnait même fa majefté Chinoife & les lettrés d'être des athées, qui n'admettaient que le ciel matériel. Il ajouta qu'il y avait un favant évêque de Conon, qui expliquerait tout cela, fi fa majefté daignait l'entendre. La furprife du monarque redoubla, en apprenant qu'il y avait des évêques dans fon empire. Mais celle du lecteur ne doit pas être moindre, en voyant que ce prince indulgent pouffa la bonté jufqu'à permettre à l'évêque de Conon de venir lui parler contre la religion, contre les ufages de fon pays, & contre lui-même. L'évêque de Conon fut admis à fon audience. Il favait très-peu de chinois. L'empereur lui demanda d'abord l'explication de quatre caractères peints en or au deffus de fon trône. *Maigrot* n'en put lire que deux : mais il foutint que les mots *kingtien*, que l'empereur avait écrit lui-même fur des tablettes, ne fignifiaient pas *adorez le feigneur du ciel.* L'empereur eut la patience de lui expliquer, que c'était précifément le fens de ces mots. Il daigna entrer dans un long examen.

Il juſtifia les honneurs qu'on rendait aux morts. L'évêque fut inflexible. On peut croire, que les jéſuites avaient plus de crédit à la cour que lui. L'empereur, qui par les loix pouvait le faire punir de mort, ſe contenta de le bannir. Il ordonna, que tous les Européens, qui voudraient reſter dans le ſein de l'empire, viendraient déſormais prendre de lui des lettres-patentes, & ſubir un examen.

Pour le légat *de Tournon*, il eut ordre de ſortir de la capitale. Dès qu'il fut à Nanquin, il y donna un mandement, qui condamnait abſolument les rits de la Chine à l'égard des morts, & qui défendait qu'on ſe ſervît du mot dont s'était ſervi l'empereur, pour ſignifier *le Dieu du ciel.*

Alors le légat fut relégué à Macao, dont les Chinois ſont toujours les maîtres, quoiqu'ils permettent aux Portugais d'y avoir un gouverneur. Tandis que le légat était confiné à Macao, le pape lui envoyait la barette; mais elle ne lui ſervit qu'à le faire mourir cardinal. Il finit ſa vie en 1710. Les ennemis des Jéſuites leur imputèrent ſa mort. Ils pouvaient ſe contenter de leur imputer ſon exil.

Ces diviſions, parmi les étrangers qui venaient inſtruire l'empire, décréditèrent la religion qu'ils annonçaient. Elle fut encor plus décriée, lorſque la cour, ayant apporté plus d'attention à connaître les Européans, ſut que non-ſeulement les miſſionnaires étaient ainſi diviſés, mais que parmi les négocians qui abordaient à Canton, il y avait pluſieurs ſectes ennemies jurées l'une de l'autre.

L'empereur *Camhi* mourut en 1724. C'était un prince amateur de tous les arts de l'Europe. On lui avait envoyé des jéſuites très-éclairés, qui par leurs ſervices méritèrent ſon affection, & qui obtinrent de lui, comme on l'a déjà dit, la permiſſion d'exercer & d'enſeigner publiquement le chriſtianiſme.

Son quatrième fils *Yontching*, nommé par lui à l'empire au préjudice de ſes ainés, prit poſſeſſion du trône ſans que ces ainés murmuraſſent. La piété filiale, qui eſt la baſe de cet empire, fait que dans toutes les conditions c'eſt un crime & un opprobre de ſe plaindre des dernières volontés d'un père.

Le nouvel empereur *Yontching* ſurpaſſa ſon père dans l'amour des loix & du bien public. Aucun empereur n'encouragea plus l'agriculture. Il porta ſon attention ſur ce premier des arts néceſſaires, juſqu'à élever au grade de mandarin du huitième ordre, dans chaque province, celui des laboureurs qui ſerait jugé, par les magiſtrats de ſon canton, le plus diligent, le plus induſtrieux & le plus honnête homme ; non que ce laboureur dût abandonner un métier où il avait réuſſi, pour exercer les fonctions de la judicature qu'il n'aurait pas connues ; il reſtait laboureur avec le titre de mandarin ; il avait le droit de s'aſſeoir chez le vice-roi de la province, & de manger avec lui. Son nom était écrit en lettres d'or dans une ſalle publique. On dit que ce réglement ſi éloigné de nos mœurs, & qui peut-être les condamne, ſubſiſte encor.

Ce prince ordonna que dans toute l'étendue de l'empire on n'exécutât perſonne à mort avant que le procès criminel lui eût été envoyé, & même préſenté trois fois. Deux raiſons qui motivent cet édit ſont auſſi reſpectables que l'édit même. L'une eſt le cas qu'on doit faire de la vie de l'homme, l'autre la tendreſſe qu'un roi doit à ſon peuple.

Il fit établir de grands magaſins de riz dans chaque province avec une économie qui ne pouvait être à charge au peuple, & qui prévenait pour jamais les diſettes. Toutes les provinces faiſaient éclater leur joie par de nouveaux ſpectacles, & leur reconnaiſſance en lui érigeant des arcs de triomphe. Il exhorta par un édit à ceſſer ces ſpectacles qui ruinaient l'économie qu'il avait recom-

mandée, & défendit qu'on lui élevât des monumens. *Quand j'ai accordé des graces*, dit-il, dans son rescript aux mandarins, *ce n'est pas pour avoir une vaine réputation ; je veux que le peuple soit heureux ; je veux qu'il soit meilleur, qu'il remplisse tous ses devoirs : voilà les seuls monumens que j'accepte.*

Tel était cet empereur, & malheureusement ce fut lui qui proscrivit la religion chrétienne. Les jésuites avaient déjà plusieurs églises publiques, & même quelques princes du sang impérial avaient reçu le baptême : on commençait à craindre des innovations funestes dans l'empire. Les malheurs arrivés au Japon faisaient plus d'impression sur les esprits, que la pureté du christianisme trop généralement méconnue n'en pouvait faire. On sut que précisément en ce tems-là les disputes qui aigrissaient les missionnaires de différens ordres les uns contre les autres avaient produit l'extirpation de la religion chrétienne dans le Tonquin ; & ces mêmes disputes qui éclataient encor plus à la Chine, indisposèrent tous les tribunaux contre ceux qui venant prêcher leur loi n'étaient pas d'accord entr'eux sur cette loi même. Enfin on apprit qu'à Canton il y avait des Hollandais, des Suédois, de Danois, des Anglais, qui quoique chrétiens ne passaient pas pour être de la religion des chrétiens de Macao.

Toutes ces réflexions réunies déterminèrent enfin le suprême tribunal des rites à défendre l'exercice du christianisme. L'arrêt fut porté le 10 Janvier 1724, mais sans aucune flétrissure, sans décerner de peines rigoureuses, sans le moindre mot offensant contre les missionnaires ; l'arrêt même invitait l'empereur à conserver à Pekin ceux qui pourraient être utiles dans les mathématiques. L'empereur confirma l'arrêt, & ordonna par son édit qu'on renvoyât les missionnaires à Macao, accompagnés d'un mandarin, pour avoir soin d'eux dans le chemin, & pour les garantir de toute insulte. Ce sont les propres mots de l'édit.

Il en garda quelques-uns auprès de lui, entr'autres le jésuite nommé *Parennin*, dont j'ai déjà fait l'éloge, homme célèbre par ses connaissances & par la sagesse de son caractère, qui parlait très-bien le chinois & le tartare. Il était nécessaire, non-seulement comme interprète, mais comme bon mathématicien. C'est lui qui est principalement connu parmi nous, par les réponses sages & instructives sur les sciences de la Chine, aux difficultés savantes d'un de nos meilleurs philosophes. Ce religieux avait eu la faveur de l'empereur *Camhi*, & conservait encor celle d'*Yontching*. Si quelqu'un avait pu sauver la religion chrétienne, c'était lui. Il obtint avec deux autres jésuites audience du prince frère de l'empereur, chargé d'examiner l'arrêt & d'en faire le rapport. *Parennin* rapporte avec candeur ce qui leur fut répondu. Le prince qui les protégeait leur dit : *Vos affaires m'embarrassent, j'ai lu les accusations portées contre vous : Vos querelles continuelles avec les autres Européens sur les rites de la Chine vous ont nui infiniment. Que diriez-vous si nous transportant dans l'Europe nous y tenions la même conduite que vous tenez ici, en bonne foi le souffririez-vous ?* Il était difficile de répliquer à ce discours. Cependant ils obtinrent que ce prince parlât à l'empereur en leur faveur ; & lorsqu'ils furent admis aux pieds du trône, l'empereur leur déclara qu'il renvoyait enfin tous ceux qui se disaient missionnaires.

Nous avons déjà rapporté ces paroles : *Si vous avez su tromper mon père, n'espérez pas me tromper de même.* (1)

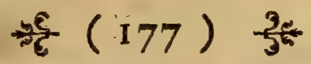
Malgré les ordres sages de l'empereur, quelques jésuites revinrent depuis secrétement dans les provinces sous le successeur du célèbre *Yontching* ; ils furent condamnés à la mort, pour avoir violé manifestement les loix de l'empire. C'est ainsi que nous faisons exécuter en France les prédicans huguenots qui viennent faire des attroupemens malgré les ordres du roi. Cette fureur des

(1) Voyez l'*Essai sur les mœurs*.

prosélytes, est une maladie particulière à nos climats, ainsi qu'on l'a déjà remarqué; elle a toujours été inconnue dans la haute Asie. Jamais ces peuples n'ont envoyé de missionnaires en Europe, & nos nations sont les seules qui aient voulu porter leurs opinions comme leur commerce aux deux extrémités du globe.

Les jésuites même attirèrent la mort à plusieurs Chinois, & sur-tout à deux princes du sang qui les favorisaient. N'étaient-ils pas bien malheureux de venir du bout du monde mettre le trouble dans la famille impériale, & faire périr deux princes par le dernier supplice? Ils crurent rendre leur mission respectable en Europe, en prétendant que DIEU se déclarait pour eux, & qu'il avait fait paraître quatre croix dans les nuées sur l'horizon de la Chine. Ils firent graver les figures de ces croix dans leurs *lettres édifiantes & curieuses*; mais si DIEU avait voulu que la Chine fût chrétienne, se serait-il contenté de mettre des croix dans l'air, ne les aurait-il pas mises dans le cœur des Chinois?





PRÉCIS DU SIÈCLE DE LOUIS XV.

CHAPITRE PREMIER.

Tableau de l'Europe après la mort de LOUIS *XIV.*

NOUS avons donné avec quelque étendue une idée du ſiècle de *Louis XIV.* ſiècle des grands hommes, des beaux-arts & de la politeſſe : il fut marqué, il eſt vrai, comme tous les autres par des calamités publiques & particulières, inſéparables de la nature humaine ; mais tout ce qui peut conſoler les hommes dans la misère de leur condition faible & périſſable, ſemble avoir été prodigué dans ce ſiècle. Il faut voir maintenant ce qui ſuivit ce règne, orageux dans ſon commencement, brillant du plus grand éclat pendant cinquante années, mêlé enſuite de grandes adverſités & de quelque bonheur, & finiſſant dans une triſteſſe aſſez ſombre, après avoir commencé dans des factions turbulentes.

Louis XV. était un enfant orphelin. Il eût été trop long, trop difficile, & trop dangereux d'aſſembler les états généraux pour régler les prétentions à la régence. Le parlement de Paris l'avait déjà donnée à deux reines ; il la donna au duc d'Orléans. Il avait caſſé le teſtament de *Louis XIII.* il caſſa celui de *Louis XIV. Philippe* duc d'Orléans, petit-fils de France, fut déclaré maître abſolu par ce même parlement qu'il envoya bientôt après en exil. (1)

(1) Après tous les abſurdes menſonges qu'on a été forcé de relever dans les prétendus mémoires de madame de *Maintenon*, & dans les

Pour mieux ſentir par quelle fatalité aveugle les affaires de ce monde ſont gouvernées, il faut remarquer que l'empire Ottoman, qui avait pu attaquer l'empire d'Allemagne pendant la longue guerre de 1701, attendit la concluſion totale de la paix générale, pour faire la guerre contre les chrétiens. Les Turcs s'emparèrent aiſément en

notes de *la Beaumelle* inſérées dans ſon édition du ſiècle de *Louis XIV*. à Francfort, le lecteur ne ſera point ſurpris que cet auteur ait oſé avancer que la grand'ſalle était remplie d'officiers armés ſous leurs habits. Cela n'eſt pas vrai; j'y étais; il y avait beaucoup plus de gens de robe & de ſimples citoyens que d'officiers. Nulle apparence d'aucun parti, encor moins de tumulte. Il eût été de la plus grande folie d'introduire des gens apoſtés avec des piſtolets, & de révolter les eſprits qui étaient tous diſpoſés en faveur du duc d'Orléans. Il n'y avait autour du palais où l'on rend la juſtice qu'un détachement des gardes-françaiſes & ſuiſſes. Cette fable que la grand'ſalle était pleine d'officiers armés ſous leurs habits, eſt tirée des mémoires de la régence & de la vie de *Philippe* duc d'Orléans, ouvrages de ténèbres imprimés en Hollande & remplis de fauſſetés.

L'auteur des mémoires de *Maintenon* avance que *le préſident Lubert, le premier préſident de Maiſons & pluſieurs membres de l'aſſemblée étaient prêts de ſe déclarer contre le duc d'Orléans.*

Il y avait en effet un préſident *de Lubert*, mais qui n'était que préſident aux enquêtes & qui ne ſe mêlait de rien. Il n'y a jamais eu de premier préſident *de Maiſons*. C'était alors *Claude de Meſmes* du nom d'*Avaux* qui avait cette place. M. de *Maiſons*, beau-frère du maréchal de *Villars*, était préſident à mortier, & très-attaché au duc d'Orléans. C'était chez lui que le marquis de *Canillac* avait arrangé le plan de la régence avec quelques autres confidens du prince. Il avait parole d'être garde-des-ſceaux, & mourut quelque tems après. Ce ſont des faits publics dont j'ai été témoin, & qui ſe trouvent dans les mémoires manuſcrits du maréchal de *Villars*.

Le compilateur des mémoires de *Maintenon* ajoute à cette occaſion que dans le traité de Raſtadt fait par le maréchal de *Villars* & le prince Eugène, *il y a des articles ſecrets qui excluent le duc d'Orléans du trône.* Cela eſt faux & abſurde. Il n'y eut aucun article ſecret dans le traité de Raſtadt. C'était un traité de paix authentique. On n'insère des articles ſecrets qu'entre des confédérés qui veulent cacher leurs conventions au public. Exclure le duc d'Orléans en cas de malheur, c'eût été donner la France à *Philippe V*. roi d'Eſpagne, compétiteur de l'empereur *Charles VI*. avec lequel on traitait; c'eût été détruire l'édifice de la paix d'Utrecht, auquel on donnait la dernière main, outrager l'empereur, renverſer l'équilibre de l'Europe. On n'a jamais rien écrit de plus abſurde.

1715 du Péloponèſe, que le célèbre *Moroſini*, ſurnommé *le Péloponéſiaque*, avait pris ſur eux vers la fin du dix-ſeptième ſiècle, & qui était reſté aux Vénitiens par la paix de Carlovitz. L'empereur garant de cette paix fut obligé de ſe déclarer contre les Turcs. Le prince *Eugène* qui les avait déjà battus autrefois à Zenta, paſſa le Danube, & livra bataille, près de Petervaradin, au grand-viſir *Ali*, favori du ſultan *Achmet III.* & remporta la victoire la plus ſignalée.

Quoique les détails n'entrent point dans un plan général, on ne peut s'empêcher de rapporter ici l'action d'un Français célèbre par ſes aventures ſingulières. Un comte de *Bonneval*, qui avait quitté le ſervice de France ſur quelques mécontentemens du miniſtère, major-général alors ſous le prince *Eugène*, ſe trouva dans cette bataille entouré d'un corps nombreux de janiſſaires; il n'avait auprès de lui que deux cents ſoldats de ſon régiment; il réſiſta une heure entière; & ayant été abattu d'un coup de lance, dix ſoldats qui lui reſtaient le portèrent à l'armée victorieuſe. Ce même homme proſcrit en France, vint enſuite ſe marier publiquement à Paris; & quelques années après il alla prendre le turban à Conſtantinople, où il eſt mort bacha.

Le grand-viſir *Ali*, fut bleſſé à mort dans la bataille. Les mœurs turques n'étaient pas encor adoucies; ce viſir avant d'expirer fit maſſacrer un général de l'empereur qui était ſon priſonnier. (1)

L'année d'après le prince *Eugène* aſſiégea Belgrade, dans laquelle il y avait près de quinze mille hommes de garniſon; il ſe vit lui-même aſſiégé par une armée innombrable de Turcs, qui avançaient contre ſon camp, & qui l'environnèrent de tranchées; il était préciſément dans la ſituation où ſe trouva *Céſar* en aſſiégeant Alexie; il s'en tira comme lui; il battit les ennemis, & prit la ville; toute ſon armée devait périr, mais la

(1) Il s'appellait *Breüner*.

discipline militaire triompha de la force & du nombre.

Ce prince mit le comble à sa gloire par la paix de Passarovitz, qui donna Belgrade & Témisvar à l'empereur; mais les Vénitiens, pour qui on avait fait la guerre, furent abandonnés, & perdirent la Grèce sans retour.

La face des affaires ne changeait pas moins entre les princes chrétiens. L'intelligence & l'union de la France & de l'Espagne, qu'on avait tant redoutée & qui avait alarmée tant d'états, fut rompue dès que *Louis XIV.* eut les yeux fermés. Le duc d'Orléans régent de France, quoiqu'irréprochable sur les soins de la conservation de son pupille, se conduisit comme s'il eût dû lui succéder. Il s'unit étroitement avec l'Angleterre, réputée l'ennemie naturelle de la France; & rompit ouvertement avec la branche de *Bourbon* qui régnait à Madrid: & *Philippe V.* qui avait renoncé à la couronne de France par la paix, excita, ou plutôt prêta son nom pour exciter des séditions en France, qui devaient lui donner la régence d'un pays où il ne pouvait régner. Ainsi, après la mort de *Louis XIV.* toutes les vues, toutes les négociations, toute la politique changèrent dans sa famille & chez tous les princes.

Le cardinal *Albéroni*, premier ministre d'Espagne, se mit en tête de bouleverser l'Europe, & fut sur le point d'en venir à bout. Il avait en peu d'années rétabli les finances & les forces de la monarchie Espagnole; il forma le projet d'y réunir la Sardaigne, qui était alors à l'empereur, & la Sicile, dont les ducs de Savoie étaient en possession depuis la paix d'Utrecht. Il allait changer la constitution de l'Angleterre, pour l'empêcher de s'opposer à ses desseins; & dans la même vue il était prêt d'exciter en France une guerre civile. Il négociait à la fois avec la Porte-Ottomane, avec le czar *Pierre le Grand*, & avec *Charles XII.* Il était prêt d'engager les Turcs à renouveller la guerre contre l'empereur:

& *Charles XII.* réuni avec le czar devait mener lui-même le prétendant en Angleterre, & le rétablir sur le trône de ses pères.

Ce cardinal en même tems soulevait la Bretagne en France, & déjà il faisait filer secrétement dans le royaume quelques troupes déguisées en faux-sauniers, conduites par un nommé *Colincri*, qui devait se joindre aux révoltés. La conspiration de la duchesse du Maine, du cardinal de *Polignac*, & de tant d'autres, était prête d'éclater; le dessein était d'enlever, si on pouvait, le duc d'Orléans, de lui ôter la régence, & de la donner au roi d'Espagne *Philippe V.* Ainsi le cardinal *Albéroni*, autrefois curé de village auprès de Parme, allait être à la fois premier ministre d'Espagne & de France, & donnait à l'Europe entière une face nouvelle.

La fortune fit évanouir tous ces vastes projets; une simple courtisane découvrit à Paris la conspiration, qui devint inutile dès quelle fut connue. Cette affaire mérite un détail qui fera voir comment les plus faibles ressorts font souvent les grandes destinées.

Le prince de *Cellamare* ambassadeur d'Espagne à Paris conduisait toute cette intrigue. Il avait avec lui le jeune abbé de *Porto-Carrero* qui faisait son apprentissage de politique & de plaisir. Une femme publique nommée *Fillon*, auparavant fille de joie du plus bas étage, devenue une entremetteuse distinguée, fournissait des filles à ce jeune homme. Elle avait long-tems servi l'abbé *du Bois*, alors secretaire d'état pour les affaires étrangères, depuis cardinal & premier ministre. Il employa la *Fillon* dans son nouveau département. Celle-ci fit agir une fille fort adroite qui vola des papiers importans avec quelques billets de banque dans les poches de l'abbé *Carrero*. Les billets de banque lui demeurèrent, les lettres furent portées au duc d'Orléans; elles donnèrent assez de lumières pour faire connaître la conspiration, mais non assez pour en découvrir tout le plan.

L'abbé *Porto-Carrero* ayant vu ses papiers disparaître, & ne retrouvant plus la fille, partit sur le champ pour l'Espagne, on courut après lui, on l'arrêta près de Poitiers. Le plan de la conspiration fut trouvé dans sa valise avec les lettres du prince de *Cellamare.* Il s'agissait de faire révolter une partie du royaume & d'exciter une guerre civile; & ce qui est très-remarquable, l'ambassadeur qui ne parle que de mettre le feu aux poudres, & de faire jouer les mines, parle aussi de la *divine miséricorde.* Et à qui en parlait-il? au cardinal *Albéroni*, homme aussi pénétré de la miséricorde divine que le cardinal *du Bois* son émule.

Albéroni, dans le même tems qu'il voulait bouleverser la France, voulait mettre le prétendant fils du roi *Jacques* sur le trône d'Angleterre par les mains de *Charles XII.* *Charles XII.* fut tué en Norwége, & *Albéroni* ne fut point découragé. Une partie des projets d'*Albéroni* commençait déjà à s'effectuer, tant il avait préparé de ressorts. La flotte qu'il avait armée descendit en Sardaigne dès l'année 1717, & la réduisit en peu de jours sous l'obéissance de l'Espagne : bientôt après elle s'empara de presque toute la Sicile en 1718.

Mais *Albéroni* n'ayant pu réussir, ni à empêcher les Turcs de consommer leur paix avec l'empereur *Charles VI.* ni à susciter des guerres civiles en France & en Angleterre, vit à la fois l'empereur, le régent de France & le roi *George I.* réunis contre lui.

Le régent de France fit la guerre à l'Espagne de concert avec les Anglais, de sorte que la première guerre entreprise par *Louis XV.* fut contre son oncle, que *Louis XIV.* avait établi au prix de tant de sang; c'était en effet une guerre civile.

Le roi d'Espagne avait eu soin de faire peindre les trois fleurs de lys sur tous les drapeaux de son armée. Le même maréchal de *Barwick*, qui lui avait gagné des batailles pour affermir son trône, commandait l'armée Française. Le duc de *Liria* son fils était officier-

général dans l'armée Eſpagnole. Le père exhorta le fils par une lettre pathétique à bien faire ſon devoir contre lui-même. L'abbé *du Bois*, depuis cardinal, enfant de la fortune comme *Albéroni*, & auſſi ſingulier que lui par ſon caractère, dirigea toute cette entrepriſe. Ce fut *la Motte-Houdart* qui compoſa le manifeſte qui ne fut ſigné de perſonne.

Une flotte Anglaiſe battit celle d'Eſpagne auprès de Meſſine, & alors tous les projets du cardinal *Albéroni* étant déconcertés, ce miniſtre regardé ſix mois auparavant comme le plus grand homme d'état qui eût jamais été, ne paſſa plus alors que pour un téméraire & un brouillon. Le duc d'Orléans ne voulut donner la paix à *Philippe V.* qu'à condition qu'il renverrait ſon miniſtre, il fut livré par le roi d'Eſpagne aux troupes Françaiſes, qui le conduiſirent ſur les frontières d'Italie. Ce même homme étant depuis légat à Bologne, & ne pouvant plus entreprendre de bouleverſer des royaumes; occupa ſon loiſir à tenter de détruire la république de Saint-Marin. Cependant il réſulta de ſes grands deſſeins, qu'on s'accorda à donner la Sicile à l'empereur *Charles VI.* & la Sardaigne aux ducs de Savoie, qui l'ont toujours poſſédée depuis ce tems, & qui prennent le titre de rois de Sardaigne : mais la maiſon d'*Autriche* a perdu depuis la Sicile.

Ces événemens publics ſont aſſez connus, mais ce qui ne l'eſt pas & qui eſt très-vrai; c'eſt que quand le régent voulut mettre pour condition de la paix qu'il marierait ſa fille mademoiſelle de *Montpenſier* au prince des Aſturies *Dom Louis*, & qu'on donnerait l'infante d'Eſpagne au roi de France, il ne put y parvenir qu'en gagnant le jéſuite d'*Aubanton* confeſſeur de *Philippe V.* Ce jéſuite détermina le roi d'Eſpagne à ce double mariage; mais ce fut à condition que le duc d'Orléans qui s'était déclaré contre les jéſuites en deviendrait le protecteur, & qu'il ferait enrégiſtrer la conſtitution. Il le promit,

& tint parole. Ce ſont-là ſouvent les ſecrets reſſorts des grands changemens dans l'état & dans l'égliſe. L'abbé *du Bois* déſigné archevêque de Cambrai conduiſit ſeul cette affaire, & ce fut ce qui lui valut le cardinalat. Il fit enrégiſtrer la bulle purement & ſimplement, comme on l'a déjà dit, par le grand-conſeil, ou plutôt malgré le grand-conſeil, par les princes du ſang, les ducs & pairs, les maréchaux de France, les conſeillers d'état & les maires des requêtes, & ſur-tout par le chancelier d'*Agueſſeau* lui-même qui avait été ſi long-tems contraire à cette acceptation. L'abbé *du Bois* obtint même une rétractation du cardinal de *Noailles*. Le régent de France dans cette intrigue ſe trouva lié quelque tems par les mêmes intérêts avec le jéſuite d'*Aubanton*.

Philippe V. commençait à être attaqué d'une mélancolie, qui jointe à ſa dévotion le portait à renoncer aux embarras du trône & à la réſigner à ſon fils ainé *Dom Louis*, projet qu'en effet il exécuta depuis en 1724. Il confia ce ſecret à d'*Aubanton*. Ce jéſuite trembla de perdre tout ſon crédit quand ſon pénitent ne ſerait plus le maître, & d'être réduit à le ſuivre dans une ſolitude. Il révéla au duc d'*Orléans* la confeſſion de *Philippe V.* ne doutant pas que ce prince ne fît tout ſon poſſible pour empêcher le roi d'Eſpagne d'abdiquer. Le régent avait des vues contraires : il eût été content que ſon gendre fût roi, & qu'un jéſuite qui avait tant gêné ſon goût dans l'affaire de la conſtitution ne fût plus en état de lui preſcrire des conditions. Il envoya la lettre de d'*Aubanton* au roi d'Eſpagne. Ce monarque montra froidement la lettre à ſon confeſſeur, qui tomba évanoui, & mourut peu de tems après. (1)

(1) Ce fait ſe trouve atteſté dans l'hiſtoire civile d'Eſpagne écrite par *Bellando*, imprimée avec la permiſſion du roi d'Eſpagne lui-même ; elle doit être dans la bibliothèque des cordeliers à Paris. On peut la lire à la page 306 de la quatrième partie. J'en ai la copie entre les mains. Cette perfidie de d'*Aubanton* plus commune qu'on ne croit, eſt connue de plus d'un grand d'Eſpagne qui l'atteſte.



CHAPITRE DEUXIEME.

Suite du tableau de l'Europe. Régence du duc d'Orléans. Syſtême de Law *ou* Laſſ.

CE qui étonna le plus toutes les cours de l'Europe, ce fut de voir quelque tems après en 1724 & 1725 *Philippe V.* & *Charles VI.* autrefois ſi acharnés l'un contre l'autre, maintenant étroitement unis ; & les affaires, ſorties de leur route naturelle, au point que le miniſtère de Madrid gouverna une année entiére la cour de Vienne. Cette cour, qui n'avait jamais eu d'autre intention que de fermer à la maiſon Françaiſe d'Eſpagne tout accès dans l'Italie, ſe laiſſa entraîner loin de ſes propres ſentimens, au point de recevoir un fils de *Philippe V.* & d'*Elizabeth de Parme* ſa ſeconde femme, dans cette même Italie, dont on voulait exclure tout Français & tout Eſpagnol. L'empereur donna à ce fils puîné de ſon concurrent, l'inveſtiture de Parme & de Plaiſance, & du grand-duché de Toſcane : quoique la ſucceſſion de ces états ne fût point ouverte, *Dom Carlos* y fut introduit avec ſix mille Eſpagnols ; & il n'en coûta à l'Eſpagne que deux cent mille piſtoles données à Vienne.

Cette faute du conſeil de l'empereur ne fut pas au rang des fautes heureuſes ; elle lui coûta plus cher dans la ſuite. Tout était étrange dans cet accord ; c'étaient deux maiſons ennemies, qui s'uniſſaient ſans ſe fier l'une à l'autre ; c'étaient les Anglais qui ayant tout fait pour détrôner *Philippe V.* & lui ayant arraché Minorque & Gibraltar, étaient les médiateurs de ce traité ; c'était un Hollandais, *Ripperda*, devenu duc & tout-puiſſant en Eſpagne, qui le ſignait, qui fut diſgracié après l'avoir ſigné, & qui alla mourir enſuite dans le royaume de Maroc, où il tenta d'établir une religion nouvelle.

Cependant en France, la régence du duc d'Orléans, que ſes ennemis ſecrets & le bouleverſement général des finances devaient rendre la plus orageuſe des régences, avait été la plus paiſible & la plus fortunée. L'habitude, que les Français avaient priſes d'obéir ſous *Louis XIV.* fit la ſureté du régent & la tranquillité publique. La conſpiration, dirigée de loin par le cardinal *Albéroni*, & mal tramée en France, fut diſſipée auſſi-tôt que formée. Le parlement, qui dans la minorité de *Louis XIV.* avait fait la guerre civile pour douze charges de maîtres des requêtes, & qui avait caſſé les teſtamens de *Louis XIII.* & de *Louis XIV.* avec moins de formalité que celui d'un particulier, eut à peine la liberté de faire des remontrances, lorſqu'on eut augmenté la valeur numéraire des eſpèces trois fois au-delà du prix ordinaire. Sa marche à pied, de la grand'chambre au louvre, ne lui attira que les railleries du peuple. L'édit le plus injuſte qu'on ait jamais rendu, celui de défendre à tous les habitans d'un royaume d'avoir chez ſoi plus de cinq cents francs d'argent comptant, n'excita pas le moindre mouvement. La diſette entière des eſpèces dans le public; tout un peuple en foule ſe preſſant pour aller recevoir à un bureau quelque monnoie néceſſaire à la vie, en échange d'un papier décrié dont la France était inondée; pluſieurs citoyens écraſés dans cette foule, & leurs cadavres portés par le peuple au palais royal, ne produiſirent pas une apparence de ſédition. Enfin ce fameux ſyſtême de *Law*, qui ſemblait devoir ruiner la régence & l'état, ſoutint en effet l'un & l'autre par des conſéquences que perſonne n'avait prévues.

La cupidité qu'il réveilla dans toutes les conditions, depuis le plus bas peuple, juſqu'aux magiſtrats, aux évêques & aux princes, détourna tous les eſprits de toute attention au bien public & de toute vue politique & ambitieuſe, en les rempliſſant de la crainte de perdre & de l'avidité de gagner. C'était un jeu nouveau & prodigieux,

où tous les citoyens pariaient les uns contre les autres. Des joueurs acharnés ne quittent point leurs cartes pour troubler le gouvernement. Il arriva, par un preſtige dont les reſſorts ne purent être viſibles qu'aux yeux les plus exercés & les plus fins, qu'un ſyſtême tout chimérique enfanta un commerce réel, & fit renaître la compagnie des Indes, établie autrefois par le célèbre *Colbert*, & ruinée par les guerres. Enfin, s'il y eut beaucoup de fortunes particulières détruites, la nation devint bientôt plus commerçante & plus riche. Ce ſyſtême éclaira les eſprits, comme les guerres civiles aiguiſent les courages.

Ce fut une maladie épidémique qui ſe répandit de France en Hollande & en Angleterre; elle mérite l'attention de la poſtérité; car ce n'était point l'intérêt politique de deux ou trois princes qui bouleverſait des nations. Les peuples ſe précipitèrent d'eux-mêmes dans cette folie, qui enrichit quelques familles, & qui en réduiſit tant d'autres à la mendicité. Voici quelle fut l'origine de cette démence précédée & ſuivie de tant d'autres folies.

Un Écoſſais nommé *Jean Law*, que nous nommons *Jean Laſs*, (1) qui n'avait d'autre métier que d'être grand joueur & grand calculateur, obligé de fuir de la Grande-Bretagne pour un meurtre, avait dès long-tems rédigé le plan d'une compagnie, qui paierait en billets les dettes d'un état, & qui ſe rembourſerait par les profits. Ce ſyſtême était très-compliqué; mais réduit à ſes juſtes bornes, il pouvait être très-utile. C'était une imitation de la banque d'Angleterre, & de ſa compagnie des Indes. Il propoſa cet établiſſement au duc de Savoie, depuis premier roi de Sardaigne, *Victor-Amédée*, qui répondit qu'il n'était pas aſſez puiſſant pour ſe ruiner. Il le vint propoſer au contrôleur-général *Deſmarêts*; mais c'était

(1) On le dit fils d'un orfèvre dans les mémoires infidèles de la régence. On appelle en anglais orfèvre, *gold ſmith*, un dépoſitaire d'argent, eſpèce d'agent de change.

dans le tems d'une guerre malheureuſe où toute confiance était perdue; & la baſe de ce ſyſtême était la confiance.

Enfin, il trouva tout favorable ſous la régence du duc d'Orléans; deux milliards de dettes à éteindre, une paix qui laiſſait du loiſir au gouvernement, un prince & un peuple amoureux des nouveautés.

Il établit d'abord une banque en ſon propre nom en 1716. Elle devint bientôt un bureau général des recettes du royaume. On y joignit une compagnie du Miſſiſſipi, compagnie dont on faiſait eſpérer de grands avantages. Le public ſéduit par l'appas du gain, s'empreſſa d'acheter avec fureur les actions de cette compagnie & de cette banque réunies. Les richeſſes auparavant reſſerrées par la défiance, circulèrent avec profuſion; les billets doublaient, quadruplaient ces richeſſes. La France fut très-riche en effet par le crédit. Toutes les profeſſions connurent le luxe; & il paſſa chez les voiſins de la France, qui eurent part à ce commerce.

La banque fut déclarée banque du roi en 1718. Elle ſe ſe chargea du commerce du Sénégal. Elle acquit le privilége de l'ancienne compagnie des Indes fondée par le célèbre *Colbert*, tombée depuis en décadence, & qui avait abandonné ſon commerce aux négocians de St. Malo. Enfin elle ſe chargea des fermes générales du royaume. Tout fut donc entre les mains de l'Écoſſais *Laſs*, & toutes les finances du royaume dépendirent d'une compagnie de commerce.

Cette compagnie paraiſſant établie ſur de ſi vaſtes fondemens, ſes actions augmentèrent vingt fois au-delà de leur première valeur. Le duc d'Orléans fit ſans doute une grande faute d'abandonner le public à lui-même. Il était aiſé au gouvernement de mettre un frein à cette frénéſie; mais l'avidité des courtiſans & l'eſpérance de profiter de ce déſordre empêchèrent de l'arrêter. Les variations fréquentes dans le prix de ces effets, produiſirent à des hommes inconnus des biens immenſes: pluſieurs en moins

de ſix mois devinrent plus riches que beaucoup de princes. *Laſs* ſéduit lui-même par ſon ſyſtême, & ivre de l'ivreſſe publique & de la ſienne, avait fabriqué tant de billets, que la valeur chimérique des actions valait en 1719 quatre-vingts fois tout l'argent qui pouvait circuler dans le royaume. Le gouvernement rembourſa en papier tous les rentiers de l'état.

Le régent ne pouvait plus gouverner une machine ſi immenſe, ſi compliquée, & dont le mouvement rapide l'entraînait malgré lui. Les aniens financiers & les gros banquiers réunis épuisèrent la banque royale, en tirant ſur elle des ſommes conſidérables. Chacun chercha à convertir ſes billets en eſpèces : mais la diſproportion était énorme. Le crédit tomba tout d'un coup : le régent voulut le ranimer par des arrêts, qui l'anéantirent. On ne vit plus que du papier; une misère réelle commençait à ſuccéder à tant de richeſſes fictices. Ce fut alors qu'on donna la place de contrôleur-général des finances à *Laſs*, préciſément dans le tems qu'il était impoſſible qu'il l'a remplît; c'était en 1720, époque de la ſubverſion de toutes les fortunes des particuliers & des finances du royaume. On le vit en peu de tems d'Ecoſſais devenir Français par la naturaliſation; de proteſtant, catholique; d'aventurier, ſeigneur des plus belles terres; & de banquier, miniſtre d'état. Je l'ai vu arriver dans les ſalles du palais royal, ſuivi de ducs & pairs, de maréchaux de France & d'évêques. Le déſordre était au comble. Le parlement de Paris s'oppoſa autant qu'il le put à ces innovations, & il fut exilé à Pontoiſe. Enfin dans la même année *Laſs* chargé de l'exécration publique, fut obligé de fuir du pays qu'il avait voulu enrichir & qu'il avait bouleverſé. Il partit dans une chaiſe de poſte que lui prêta le duc de *Bourbon-Condé*, n'emportant avec lui que deux mille louis d'or, preſque le ſeul reſte de ſon opulence paſſagère.

Les libelles de ce tems-là accuſent le régent de s'être

emparé de tout l'argent du royaume, pour les vues de ſon ambition ; & il eſt certain qu'il eſt mort endetté de ſept millions exigibles. On accuſait *Laſs* d'avoir fait paſſer pour ſon profit les eſpèces de la France dans les pays étrangers. Il a vécu quelque tems à Londres des libéralités du marquis de *Laſſay*, & eſt mort à Veniſe dans un état à peine au-deſſus de l'indigence. J'ai vu ſa veuve à Bruxelles auſſi humiliée qu'elle avait été fière & triomphante à Paris. De telles révolutions ne ſont pas les objets les moins utiles de l'hiſtoire.

Pendant ce tems la peſte déſolait la Provence. On avait la guerre avec l'Eſpagne. La Bretagne était prête à ſe ſoulever. Il s'était formé des conſpirations contre le régent ; & cependant il vint à bout preſque ſans peine de tout ce qu'il voulut au-dehors & au-dedans. Le royaume était dans une confuſion qui faiſait tout craindre, & cependant ce fut le règne des plaiſirs & du luxe.

Il fallut, après la ruine du ſyſtême de *Laſs*, réformer l'état ; on fit un recenſement de toutes les fortunes des citoyens, ce qui était une entrepriſe non moins extraordinaire que le ſyſtême : ce fut l'opération de finance & de juſtice la plus grande & la plus difficile qu'on ait jamais faite chez aucun peuple. On la commença vers la fin de 1621. Elle fut imaginée, rédigée & conduite par quatre (1) frères, qui juſques-là n'avaient point eu de part principale aux affaires publiques, & qui par leur génie & par leurs travaux méritèrent qu'on leur confiât la fortune de l'état. Ils établirent aſſez de bureaux de maîtres des requêtes & d'autres juges ; ils formèrent un ordre aſſez sûr & aſſez net, pour que le chaos fût débrouillé ; cinq cent onze mille & neuf citoyens, la plupart pères de famille, portèrent leur fortune en papier à ce tribunal. Toutes ces dettes innombrables furent liquidées à près de ſeize cent trente-un millions numéraires effectifs en argent, dont l'état fut chargé. C'eſt ainſi que finit ce jeu

(1) Les frères *Paris*.

prodigieux de la fortune, qu'un étranger inconnu avait fait jouer à toute une nation. (1)

Après la destruction de ce vaste édifice de *Lass*, si hardiment conçu & qui écrasa son architecte, il resta pourtant de ses débris une compagnie des Indes, qui devint quelque tems la rivale de celles de Londres & d'Amsterdam.

La fureur du jeu des actions qui avait saisi les Français, anima aussi les Hollandais & les Anglais. Ceux qui avaient observé en France les ressorts par lesquels tant de particuliers avaient élevé des fortunes si rapides & si immenses, sur la crédulité & sur la misère publiques, portèrent dans Amsterdam, dans Rotterdam, dans Londres, le même artifice & la même folie. On parle encor avec étonnement de ces tems de démence & de ce fléau politique; mais qu'il est peu considérable en comparaison des guerres civiles, & de celles de religion qui ont si long-tems ensanglanté l'Europe, & des guerres de peuple à peuple, ou plutôt de prince à prince, qui dévastent tant de contrées! il se trouva dans Londres & dans Rotterdam des charlatans qui firent des dupes. On créa des compagnies & des commerces imaginaires. Amsterdam fut bientôt désabusé. Rotterdam fut ruiné pour quelque tems. Londres fut bouleversé pendant l'année 1720. Il résulta de cette manie en France & en Angleterre, un nombre prodigieux de banqueroutes, de fraudes, de vols publics & particuliers, & toute la dépravation de mœurs que produit une cupidité effrénée.

(1) L'historien de la régence & celui du duc d'Orléans, parlent de cette grande affaire avec aussi peu de connaissance que de toutes les autres: ils disent que le contrôleur-général M. de *la Houssaie*, était chambellan du duc d'Orléans: ils prennent un écrivain obscur nommé *la Jonchère*, pour *la Jonchère* le trésorier des guerres. Ce sont des livres de Hollande. Vous trouverez dans une continuation de l'histoire universelle de *Bénigne Bossuet*, imprimée en 1738 chez *l'Honoré* à Amsterdam, que le duc de *Bourbon-Condé*, premier ministre après le duc d'Orléans, *fit bâtir le château de Chantilli de fond en comble du produit des actions*: vous y verrez que *Lass* avait vingt millions sur la banque d'Angleterre: autant de lignes, autant de mensonges.



CHAPITRE TROISIEME.

Suite du tableau de l'Europe. Cardinaux du Bois & Fleuri. *Abdication de* VICTOR-AMEDÉE, *&c.*

IL ne faut pas paſſer ſous ſilence le miniſtère du cardinal *du Bois*. C'était le fils d'un apoticaire de Brive-la-Gaillarde dans le fond du Limouſin. Il avait commencé par être inſtituteur du duc d'Orléans, & enſuite en ſervant ſon élève dans ſes plaiſirs, il en acquit la confiance: un peu d'eſprit, beaucoup de débauche, de la ſoupleſſe, & ſur-tout le goût de ſon maître pour la ſingularité, firent ſa prodigieuſe fortune: ſi ce cardinal, premier miniſtre, avait été un homme grave, cette fortune aurait excité l'indignation, mais elle ne fut qu'un ridicule. Le duc d'Orléans ſe jouait de ſon premier miniſtre, & reſſemblait à ce pape qui fit ſon porte-ſinge cardinal. Tout ſe tournait en gaieté & en plaiſanterie dans la régence du duc d'Orléans: c'était le même eſprit que du tems de la Fronde, à la guerre civile près; c'était le véritable eſprit de la nation que le régent avait fait renaître après la ſévère triſteſſe des dernières années de *Louis XIV*.

Le cardinal *du Bois* mourut d'une ſuite de ſes débauches. Il trouva un expédient pour n'être pas fatigué dans ſes derniers momens par des pratiques de religion, dont on ſait qu'il faiſait peu de cas. Il prétexta qu'il y avait pour les cardinaux un cérémonial particulier, & qu'un cardinal ne recevait pas l'extrême-onction & le viatique comme un autre homme. Le curé de Verſailles alla aux informations, & pendant ce tems *du Bois* mourut. Nous rîmes de ſa mort comme de ſon miniſtère: tel était le caractère de la nation.

Le duc d'Orléans prit alors le titre de premier miniſtre, parce que le roi étant majeur, il n'y avait plus de régence; mais

mais il ſuivit bientôt ſon cardinal. C'était un prince à qui on ne pouvait reprocher que ſon goût ardent pour les plaiſirs & pour les nouveautés.

De toute la race de *Henri IV. Philippe d'Orléans* fut celui qui lui reſſembla le plus ; il en avait la valeur, la bonté, l'indulgence, la gaieté, la facilité, la franchiſe avec un eſprit plus cultivé. Sa phyſionomie incomparablement plus gracieuſe, était cependant celle de *Henri IV*. Il ſe plaiſait quelquefois à mettre une fraiſe, & alors c'était *Henri IV*. embelli.

Le duc de *Bourbon-Condé* lui ſuccéda à l'inſtant même dans le miniſtère. Sa ſeule intrigue fut d'en faire dreſſer ſans delai la patente, & de la faire ſigner au roi, en lui apprenant la mort du duc d'Orléans. Mais ce fut toujours le ſort des *Condés* de céder à des prêtres. *Henri de Condé* avait été accablé par le cardinal de *Richelieu*, le grand *Condé* empriſonné par le cardinal *Mazarin*, & le duc de *Bourbon* fut exilé par le cardinal de *Fleuri*.

S'il y a jamais eu quelqu'un d'heureux ſur la terre, c'était ſans doute le cardinal de *Fleuri*. (1) On le regarda comme un homme des plus aimables & de la ſociété la plus délicieuſe, juſqu'à l'âge de ſoixante - treize ans ; & lorſqu'à cet âge, où tant de vieillards ſe retirent du monde, il eut pris en main le gouvernement, il fut regardé comme un des plus ſages. Depuis 1726 juſqu'à 1742 tout lui proſpéra. Il conſerva juſqu'à près de quatre-vingt-dix ans, une tête ſaine, libre, & capable d'affaires.

Quand on ſonge, que de mille contemporains il y en

(1) Le régent en 1722 avait fait le cardinal *du Bois* premier miniſtre. Où le compilateur des mémoires de *Maintenon* a-t-il pris que *Louis XIV*. ayant donné un petit bénéfice en 1692 à cet abbé *du Bois*, alors obſcur, avait dit de lui : *Il ne s'attache point aux femmes qu'il aime ; s'il boit, il ne s'enivre pas ; & s'il joue, il ne perd jamais?* Voilà de ſingulières raiſons pour donner un bénéfice. Peut-on faire parler ainſi *Louis XIV*? & ce monarque jetait-il la vue ſur l'abbé *du Bois?* D'ailleurs l'abbé *du Bois* n'était ni joueur, ni buveur.

a très-rarement un ſeul qui parvienne à cet âge, on eſt obligé d'avouer, que le cardinal de *Fleuri* eut une deſtinée unique. Si ſa grandeur fut ſingulière, en ce qu'ayant commencé ſi tard, elle dura ſi long-tems ſans aucun nuage, ſa modération & la douceur de ſes mœurs ne le furent pas moins. On ſait quelles étaient les richeſſes & la magnificence du cardinal d'*Amboiſe*, qui aſpirait à la tiare ; & la ſimplicité arrogante de *Ximénès*, qui levait des armées à ſes dépens, & qui, vêtu en moine, diſait qu'avec ſon cordon il conduiſait les grands d'Eſpagne : on connaît le faſte royal de *Richelieu*, les richeſſes prodigieuſes accumulées par *Mazarin*. Il reſtait au cardinal de *Fleuri* la diſtinction de la modeſtie ; il fut ſimple & économe en tout, ſans jamais ſe démentir. L'élévation manquait à ſon caractère. Ce défaut tenait à des vertus, qui ſont la douceur, l'égalité, l'amour de l'ordre & de la paix : il prouva, que les eſprits doux & concilians ſont faits pour gouverner les autres.

Il s'était démis le plutôt qu'il avait pu de ſon évêché de Fréjus, après l'avoir libéré de dettes par ſon économie, & y avoir fait beaucoup de bien par ſon eſprit de conciliation. C'étaient-là les deux parties dominantes de ſon caractère. La raiſon qu'il allégua à ſes diocéſains était l'état de ſa ſanté qui *le mettait déſormais dans l'impuiſſance de veiller à ſon troupeau*. Mais heureuſement il n'avait jamais été malade.

Cet évêché de Fréjus loin de la cour, dans un pays peu agréable, lui avait toujours déplu. Il diſait que, dès qu'il avait vu ſa femme, il avait été dégoûté de ſon mariage, & il ſigna dans une lettre de plaiſanterie au cardinal Quirini, *Fleuri évêque de Fréjus par l'indignation divine.*

Il ſe démit vers le commencement de 1715. Le maréchal de *Villeroi*, après beaucoup de ſollicitations, obtint de *Louis XIV.* qu'il nommât l'évêque de Fréjus précepteur par ſon codicile. Cependant voici comme le nouveau précepteur s'en explique dans une lettre au cardinal

J'ai regretté plus d'une fois la ſolitude de Fréjus. En arrivant j'ai appris que le roi était à l'extrémité, & qu'il m'avait fait l'honneur de me nommer précepteur de ſon petit-fils ; s'il avait été en état de m'entendre, je l'aurais ſupplié de me décharger d'un fardeau qui me fait trembler ; mais après ſa mort on n'a pas voulu m'écouter : j'en ai été malade, & je ne me conſole point de la perte de ma liberté.

Il s'en conſola en formant inſenſiblement ſon élève aux affaires, au ſecret, à la probité, & conſerva dans toutes les agitations de la cour, pendant la minorité, la bienveillance du régent, & l'eſtime générale ; ne cherchant point à ſe faire valoir, ne ſe plaignant de perſonne, ne s'attirant jamais de refus, n'entrant dans aucune intrigue ; mais il s'inſtruiſait en ſecret de l'adminiſtration intérieure du royaume & de la politique étrangère. Il fit deſirer à la France, par la circonſpection de ſa conduite, par la ſéduction aimable de ſon eſprit, qu'on le vît à la tête des affaires. Ce fut le ſecond précepteur qui gouverna la France : il ne prit point le titre de premier miniſtre, & ſe contenta d'être abſolu. Son adminiſtration fut moins conteſtée & moins enviée que celle de *Richelieu* & de *Mazarin* dans les tems les plus heureux de leurs miniſtères. Sa place ne changea rien dans ſes mœurs. On fut étonné que le premier miniſtre fût le plus aimable des courtiſans & le plus déſintéreſſé. Le bien de l'état s'accorda long-tems avec ſa modération. On avait beſoin de cette paix qu'il aimait, & tous les miniſtres étrangers crurent qu'elle ne ſerait jamais rompue pendant ſa vie.

Il laiſſa tranquillement la France réparer ſes pertes & s'enrichir par un commerce immenſe, ſans faire aucune innovation, & traitant l'état comme un corps puiſſant & robuſte, qui ſe rétablit de lui-même. (1)

(1) Dans quelques livres étrangers on a confondu ce cardinal de *Fleuri* avec l'abbé *Fleuri*, auteur de l'hiſtoire de l'égliſe & des ex-

Les affaires politiques rentrèrent insensiblement dans leur ordre naturel. Heureusement pour l'Europe, le premier ministre d'Angleterre, *Robert Walpole*, était d'un caractère aussi pacifique; & ces deux hommes continuèrent à maintenir presque toute l'Europe dans ce repos, qu'elle goûta depuis la paix d'Utrecht jusqu'en 1733; repos qui n'avait été troublé qu'une fois par la guerre passagère de 1718. Ce fut un tems heureux pour toutes les nations, qui cultivant à l'envi le commerce & les arts, oublièrent toutes leurs calamités passées.

En ces tems-là se formaient deux puissances, dont l'Europe n'avait point entendu parler avant ce siècle. La première était la Russie, que le czar *Pierre le Grand* avait tirée de la barbarie. Cette puissance ne consistait avant lui, que dans des déserts immenses, & dans un peuple sans loix, sans discipline, sans connaissances, tel que de tout tems ont été les Tartares. Il était si étranger à la France & si peu connu, que lorsqu'en 1668 *Louis XIV.* avait reçu une ambassade Moscovite, on célébra par une médaille cet événement, comme l'ambassade des Siamois.

Cet empire nouveau commença à influer sur toutes les affaires, & à donner des loix au Nord, après avoir abattu la Suède. La seconde puissance, établie à force d'art & sur des fondemens moins vastes, était la Prusse. Ses forces se préparaient & ne se déployaient pas encor.

La maison d'*Autriche* était restée à-peu-près dans l'état où la paix d'Utrecht l'avait mise. L'Angleterre conservait sa puissance sur mer, & la Hollande perdait insensiblement la sienne. Ce petit état, puissant par le peu d'industrie des autres nations, tombait en décadence, parce que ses voisins faisaient eux-mêmes le commerce,

cellens discours qui sont si au dessus de son histoire. Cet abbé *Fleuri* fut confesseur de *Louis XV*. Mais il vécut à la cour inconnu: il avait une modestie vraie, & l'autre *Fleuri* avait la modestie d'un ambitieux habile.

dont il avait été le maître. La Suède languiſſait. Le Dannemarck était floriſſant. L'Eſpagne & le Portugal ſubſiſtaient par l'Amérique. L'Italie, toujours faible, était diviſée en autant d'états qu'au commencement du ſiècle, ſi on excepte Mantoue, devenue patrimoine autrichien.

La Savoie donna alors un grand ſpectacle au monde, & une grande leçon aux ſouverains. Le roi de Sardaigne, duc de Savoie, ce *Victor-Amédée*, tantôt allié, tantôt ennemi de la France & de l'Autriche, & dont l'incertitude avait paſſé pour politique, laſſé des affaires & de lui-même, abdiqua par un caprice en 1730 à l'âge de ſoixante-quatre ans la couronne qu'il avait portée le premier de ſa famille, & ſe repentit par un autre caprice un an après. La ſociété de ſa maîtreſſe devenue ſa femme, la dévotion & le repos, ne purent ſatisfaire une ame occupée, pendant cinquante ans, des affaires de l'Europe. Il fit voir quelle eſt la faibleſſe humaine, & combien il eſt difficile de remplir ſon cœur ſur le trône & hors du trône. Quatre ſouverains dans ce ſiècle renoncèrent à la couronne; *Chriſtine*, *Caſimir*, *Philippe V.* & *Victor-Amédée*. *Philippe V.* ne reprit le gouvernement que malgré lui. *Caſimir* n'y penſa jamais. *Chriſtine* en fut tentée quelque tems, par un dégoût qu'elle eut à Rome. *Amédée* ſeul voulut remonter par la force ſur le trône que ſon inquiétude lui avait fait quitter. La ſuite de cette tentative eſt connue. Son fils, *Charles-Emmanuel*, aurait acquis une gloire au deſſus des couronnes, en remettant à ſon père celle qu'il tenait de lui, ſi ce père ſeul l'eût redemandée, & ſi la conjoncture des tems l'eût permis; mais c'était, dit-on, une maîtreſſe ambitieuſe qui voulait régner, & tout le conſeil fut forcé d'en prévenir les ſuites funeſtes, & de faire arrêter celui qui avait été ſon ſouverain. Il mourut depuis en priſon. Il eſt très-faux, que la cour de France voulut envoyer vingt mille hommes, pour défendre le père contre le fils, comme on l'a dit dans des mémoires de ce tems-là.

Ni l'abdication de ce roi, ni sa tentative pour reprendre le sceptre, ni sa prison, ni sa mort, ne causèrent le moindre mouvement chez les nations voisines. Ce fut un terrible événement qui n'eut aucune suite.

Tout était paisible depuis la Russie jusqu'à l'Espagne, lorsque la mort d'*Auguste II.* roi de Pologne, électeur de Saxe, replongea l'Europe dans les dissentions, & dans les malheurs, dont elle est si rarement exempte.



CHAPITRE QUATRIEME.

STANISLAS LESKSINSKI deux fois roi de Pologne, & deux fois dépossédé. Guerre de 1734. La Lorraine réunie à la France.

LE roi *Stanislas*, beau-père de *Louis XV.* déjà nommé roi de Pologne en 1704, fut élu roi en 1733 de la manière la plus légitime & la plus solemnelle. Mais l'empereur *Charles VI.* fit procéder à une autre élection, appuyée par ses armes & par celles de la Russie. Le fils du dernier roi de Pologne, électeur de Saxe, qui avait épousé une nièce de *Charles VI.* l'emporta sur son concurrent. Ainsi la maison d'*Autriche*, qui n'avait pas eu le pouvoir de se conserver l'Espagne & les Indes occidentales, & qui, en dernier lieu, n'avait pu même établir une compagnie de commerce à Ostende, eut le crédit d'ôter la couronne de Pologne au beau-père de *Louis XV.* La France vit renouveller ce qui était arrivé au prince de *Conti*, qui solemnellement élu, mais n'ayant ni argent ni troupes, & plus recommandé que soutenu, perdit le royaume où il avait été appellé.

Le roi *Stanislas* alla à Dantzig soutenir son élection. Le grand nombre, qui l'avait choisi, céda bientôt au

petit nombre qui lui était contraire. Ce pays, où le peuple eſt eſclave, où la nobleſſe vend ſes ſuffrages, où il n'y a jamais dans le tréſor public de quoi entretenir les armées, où les loix ſont ſans vigueur, où la liberté ne produit que des diviſions; ce pays, dis-je, ſe vantait en vain d'une nobleſſe belliqueuſe, qui peut monter à cheval au nombre de cent mille hommes. Dix mille Ruſſes firent d'abord diſparaître tout ce qui était aſſemblé en faveur de *Staniſlas*. La nation Polonaiſe, qui un ſiècle auparavant regardait les Ruſſes avec mépris, était alors intimidée & conduite par eux. L'empire de Ruſſie était devenu formidable, depuis que *Pierre le Grand* l'avait formé. Dix mille eſclaves Ruſſes diſciplinés diſpersèrent toute la nobleſſe de Pologne; & le roi *Staniſlas*, renfermé dans la ville de Dantzig, y fut bientôt aſſiégé par une armée de Ruſſes.

L'empereur d'Allemagne, uni avec la Ruſſie, était sûr du ſuccès. Il eût fallu, pour tenir la balance égale, que la France eût envoyé par mer une nombreuſe armée: mais l'Angleterre n'aurait pas vu ces préparatifs immenſes, ſans ſe déclarer. Le cardinal de *Fleuri*, qui ménageait l'Angleterre, ne voulut ni avoir la honte d'abandonner entiérement le roi *Staniſlas*, ni haſarder de grandes forces pour le ſecourir. Il fit partir une eſcadre avec quinze cents hommes, commandée par un brigadier. Cet officier ne crut pas que ſa commiſſion fût ſérieuſe: il jugea, quand il fut près de Dantzig, qu'il ſacrifierait ſans fruit ſes ſoldats; & il alla relâcher en Dannemarck. Le comte de *Plélo*, ambaſſadeur de France auprès du roi de Dannemarck, vit avec indignation cette retraite, qui lui paraiſſait humiliante. C'était un jeune homme, qui joignait à l'étude des belles-lettres & de la philoſophie des ſentimens héroïques, dignes d'une meilleure fortune. Il réſolut de ſecourir Dantzig contre une armée avec cette petite troupe, ou d'y périr. Il écrivit, avant de s'embarquer, une lettre à l'un des ſecretaires d'état, laquelle

finiſſait par ces mots : « je ſuis sûr que je n'en reviendrai » pâs ; je vous recommande ma femme & mes enfans. » Il arriva à la rade de Dantzig, débarqua & attaqua l'armée Ruſſe ; il y périt percé de coups, comme il l'avait prévu. Sa lettre arriva avec la nouvelle de ſa mort. Dantzig fut pris ; l'ambaſſadeur de France auprès de la Pologne, qui était dans cette place, fut priſonnier de guerre, malgré les priviléges de ſon caractère. Le roi *Staniſlas* vit ſa tête miſe à prix par le général des Ruſſes, le comte de *Munik*, dans la ville de Dantzig, dans un pays libre, dans ſa propre patrie, au milieu de la nation qui l'avait élu ſuivant toutes les loix. Il fut obligé de ſe déguiſer en matelot, & n'échappa qu'à travers les plus grands dangers. Remarquons ici que ce comte maréchal de *Munik* qui le pourſuivait ſi cruellement, fut quelque tems après relégué en Sibérie, où il vécut vingt ans dans une extrême misère, pour reparaître enſuite avec éclat. Telle eſt la viciſſitude des grandeurs.

A l'égard des quinze cents Français qu'on avait ſi imprudemment envoyés contre une armée entière de Ruſſes, ils firent une capitulation honorable : mais un navire de Ruſſie ayant été pris dans ce tems-là même par un vaiſſeau du roi de France, les quinze cents hommes furent tranſportés & retenus auprès de Pétersbourg : ils pouvaient s'attendre à être inhumainement traités dans un pays qu'on avait regardé comme barbare au commencement du ſiècle. L'impératrice *Anne* régnait alors : elle traita les officiers comme des ambaſſadeurs, & fit donner aux ſoldats des rafraîchiſſemens & des habits. Cette généroſité inouie juſqu'alors était en même tems l'effet du prodigieux changement que le czar *Pierre* avait fait dans la cour de Ruſſie, & une eſpèce de vengeance noble que cette cour voulait prendre des idées déſavantageuſes ſous leſquelles l'ancien préjugé des nations l'enviſageait encor.

Le miniſtère de France eût entiérement perdu cette



réputation néceſſaire au maintien de la grandeur, ſi elle n'eût tiré vengeance de l'outrage qu'on lui avait fait en Pologne; mais cette vengeance n'était rien, ſi elle n'était pas utile. L'éloignement des lieux ne permettait pas qu'on ſe portât ſur les Moſcovites; & la politique voulait que la vengeance tombât ſur l'empereur. On l'exécuta efficacement en Allemagne & en Italie. La France s'unit avec l'Eſpagne & la Sardaigne. Ces trois puiſſances avaient leurs intérêts divers, qui tous concouraient au même but, d'affaiblir l'Autriche.

Les ducs de Savoie avaient depuis long-tems accru petit-à-petit leurs états, tantôt en donnant des ſecours aux empereurs, tantôt en ſe déclarant contr'eux. Le roi *Charles-Emanuel* eſpérait le Milanais; & il lui fut promis par les miniſtres de Verſailles & de Madrid. Le roi d'Eſpagne *Philippe V.* ou plutôt la reine *Elizabeth de Parme* ſon épouſe, eſpérait pour ſes enfans de plus grands établiſſemens que Parme & Plaiſance. Le roi de France n'enviſageait aucun avantage pour lui que ſa propre gloire, l'abaiſſement de ſes ennemis & le ſuccès de ſes alliés.

Perſonne ne prévoyait alors, que la Lorraine dût être le fruit de cette guerre: on eſt preſque toujours mené par les événemens, & rarement on les dirige. Jamais négociation ne fut plus promptement terminée, que celle qui uniſſait ces trois monarques.

L'Angleterre & la Hollande, accoutumées depuis long-tems à ſe déclarer pour l'Autriche contre la France, l'abandonnèrent en cette occaſion. Ce fut le fruit de cette réputation d'équité & de modération, que la cour de France avait acquiſe. L'idée de ſes vues pacifiques & dépouillées d'ambition, enchaînait encor ſes ennemis naturels, lors même qu'elle faiſait la guerre; & rien ne fit plus d'honneur au miniſtère, que d'être parvenue à faire comprendre à ces puiſſances que la France pouvait faire la guerre à l'empereur, ſans alarmer la liberté de

l'Europe. Tous les potentats regardèrent donc tranquillement ses succès rapides. Une armée de Français fut maîtresse de la campagne sur le Rhin, & les troupes de France, d'Espagne & de Savoie jointes ensemble, furent les maîtresses de l'Italie. Le maréchal de *Villars* déclaré généralissime des armées Française, Espagnole & Piémontaise, finit sa glorieuse carrière à quatre-vingt-deux ans, après avoir pris Milan. Le maréchal de *Coigni*, son successeur, gagna deux batailles, tandis que le duc de *Montemar*, général des Espagnols, remporta une victoire dans le royaume de Naples, à Bitonto, dont il eut le surnom. C'est une récompense que la cour d'Espagne donne souvent, à l'exemple des anciens Romains. *Dom Carlos*, qui avait été reconnu prince héréditaire de Toscane, fut bientôt roi de Naples & de Sicile. Ainsi l'empereur *Charles VI.* perdit presque toute l'Italie, pour avoir donné un roi à la Pologne : & un fils du roi d'Espagne eut en deux campagnes ces deux Siciles, prises & reprises tant de fois auparavant, & l'objet continuel de l'attention de la maison d'*Autriche* pendant plus de deux siècles.

Cette guerre d'Italie est la seule qui se soit terminée avec un succès solide pour les Français depuis *Charlemagne*. La raison en est qu'ils avaient pour eux le gardien des Alpes, devenu le plus puissant prince de ces contrées ; qu'ils étaient secondés des meilleurs troupes d'Espagne, & que les armées furent toujours dans l'abondance.

L'empereur fut alors trop heureux de recevoir les conditions de paix que lui offrait la France victorieuse. Le cardinal de *Fleuri* ministre de France, qui avait eu la sagesse d'empêcher l'Angleterre & la Hollande de prendre part à cette guerre, eut aussi celle de la terminer heureusement sans leur intervention.

Par cette paix, *Dom Carlos* fut reconnu roi de Naples & de Sicile. L'Europe était déjà accoutumée à voir donner

& changer des états. On assigna à *François* duc de Lorraine, gendre de l'empereur *Charles VI.* l'héritage des *Médicis* qu'on avait auparavant accordé à *Dom Carlos*; & le dernier grand-duc de Toscane près de sa fin, demandait, *si on ne lui donnerait pas un troisième héritier, & quel enfant l'empire & la France voulaient lui faire.* Ce n'est pas que le grand-duché de Toscane se regardât comme un fief de l'Empire, mais l'empereur le regardait comme tel, aussi-bien que Parme & Plaisance, revendiqués toujours par le St. Siége, & dont le dernier duc de Parme avait fait hommage au pape : tant les droits changent selon les tems. Par cette paix, ces duchés de Parme & Plaisance, que les droits du sang donnaient à *Dom Carlos* fils de *Philippe V.* & d'une princesse de Parme, furent cédés à l'empereur *Charles VI.* en propriété.

Le roi de Sardaigne duc de Savoie, qui avait compté sur le Milanais, auquel sa maison toujours agrandie par degrés avait depuis long-tems des prétentions, n'en obtint qu'une petite partie, comme le Novarois, le Tortonois, les fiefs des Langhes. Il tirait ses droits sur le Milanais, d'une fille de *Philippe II.* roi d'Espagne, dont il descendait. La France avait aussi ses anciennes prétentions, par *Louis XII.* héritier naturel de ce duché. *Philippe V.* avait les siennes, par les inféodations renouvellées à quatre rois d'Espagne ses prédécesseurs. Mais toutes ces prétentions cédèrent à la convenance & au bien public. L'empereur garda le Milanais : ce n'est pas un fief dont il doive toujours donner l'investiture : c'était originairement le royaume de Lombardie annexé à l'Empire, devenu ensuite un fief sous les *Viscontis* & sous les *Sforzes* : & aujourd'hui c'est un état appartenant à l'empereur ; état démembré à la vérité, mais qui avec la Toscane & Mantoue rend la maison impériale très-puissante en Italie.

Par ce traité, le roi *Stanislas* renonçait au royaume

qu'il avait eu deux fois, & qu'on n'avait pu lui conſerver; il gardait le titre de roi. Il lui fallait un autre dédommagement; & ce dédommagement fut pour la France encor plus que pour lui. Le cardinal de *Fleuri* ſe contenta d'abord du Barrois, que le duc de Lorraine devait donner au roi *Staniſlas*, avec la reverſion à la couronne de France; & la Lorraine ne devait être cédée que lorſque ſon duc ſerait en pleine poſſeſſion de la Toſcane. C'était faire dépendre cette ceſſion de la Lorraine de beaucoup de haſards. C'était peu profiter des plus grands ſuccès, & des conjonctures les plus favorables. Le garde des ſceaux *Chauvelin*, encouragea le cardinal de *Fleuri* à ſe ſervir de ſes avantages: il demanda la Lorraine aux mêmes conditions que le Barrois, & il l'obtint.

Il n'en coûta que quelque argent comptant, & une penſion de trois millions cinq cent mille livres, faite au duc *François*, juſqu'à ce que la Toſcane lui fût échuë.

Ainſi la Lorraine fut réunie à la couronne irrévocablement: réunion tant de fois inutilement tentée. Par-là un rois Polonais fut tranſplanté en Lorraine; & cette province eut pour la dernière fois un ſouverain réſidant chez elle, & il la rendit heureuſe. La maiſon régnante des princes Lorrains devint ſouveraine de la Toſcane. Le ſecond fils du roi d'Eſpagne fut transféré à Naples. On aurait pu renouveller la médaille de Trajan, *regna aſſignata*, *les trônes donnés*.

Tout reſta paiſible entre les princes chrétiens, ſi on en excepte les querelles naiſſantes de l'Eſpagne & de l'Angleterre pour le commerce de l'Amérique. La cour de France continua d'être regardée comme l'arbitre de l'Europe.

L'empereur faiſait la guerre aux Turcs, ſans conſulter l'Empire; cette guerre fut malheureuſe: *Louis XV.* le tira de ce précipice par ſa médiation; & M. de *Villeneuve*, ſon ambaſſadeur à la Porte-Ottomane, alla

en Hongrie, conclure en 1739 avec le grand-visir la paix dont l'empereur avait besoin.

Presque dans le même tems, il pacifiait l'état de Gênes menacé d'une guerre civile; il soumit & adoucit pour un tems les Corses qui avaient secoué le joug de Gênes. Le même ministère étendait ses soins sur Genève, & appaisait une guerre civile élevée dans ses murs.

Il interposait sur-tout ses bons offices entre l'Espagne & l'Angleterre, qui commençaient à se faire sur mer une guerre plus ruineuse, que les droits qu'elles se disputaient n'étaient avantageux. On avait vu le même gouvernement en 1735 employer sa médiation entre l'Espagne & le Portugal : aucun voisin n'avait à se plaindre de la France, & toutes les nations la regardaient comme leur médiatrice & leur mère commune. Cette gloire & cette félicité ne furent pas de longue durée.



CHAPITRE CINQUIEME.

Mort de l'empereur CHARLES *VI. La succession de la maison d'Autriche disputée par quatre puissances. La reine d'Hongrie reconnue dans tous les états de son père. La Silésie prise par le roi de Prusse.*

L'EMPEREUR *Charles VI.* mourut au mois d'Octobre 1740, à l'âge de cinquante-cinq ans. Si la mort du roi de Pologne *Auguste II.* avait causé de grands mouvemens, celle de *Charles VI.* dernier prince de la maison d'*Autriche*, devait entraîner bien d'autres révolutions. L'héritage de cette maison sembla sur-tout devoir être déchiré; il s'agissait de la Hongrie & de la Bohême, royaumes long-tems électifs, que les princes Autrichiens avaient rendus héréditaires; de la Souabe-Autrichienne appellée *Autri-*

che antérieure; de la Haute & Basse Autriche conquises au treizième siècle; de la Stirie, de la Carintie, de la Flandre, du Burgau, des quatre villes forestières, du Brisgau, du Frioul, du Tirol, du Milanais, du Mantouan, du duché de Parme : à l'égard de Naples & de Sicile, ces deux royaumes étaient entre les mains de *Dom Carlos*, fils du roi d'Espagne *Philippe V.*

Marie-Thérèze, fille ainée de *Charles VI.* se fondait sur le droit naturel qui l'appellait à l'héritage de son père, sur une pragmatique solemnelle qui confirmait ce droit, & sur la garantie de presque toutes les puissances. *Charles-Albert* électeur de Bavière demandait la succession en vertu d'un testament de l'empereur *Ferdinand I.* frère de *Charles-Quint.*

Auguste III. roi de Pologne, électeur de Saxe, alléguait des droits plus récens, ceux de sa femme même, fille ainée de l'empereur *Joseph*, frère ainé de *Charles VI.*

Le roi d'Espagne étendait ses prétentions sur tous les états de la maison d'*Autriche*, en remontant à la femme de *Philippe II.* fille de l'empereur *Maximilien II. Philippe V.* descendait de cette princesse par les femmes. *Louis XV.* aurait pu prétendre à cette succession, à d'aussi justes titres que personne, puisqu'il descendait en droite ligne de la branche ainée masculine d'*Autriche* par la femme de *Louis XIII.* & par celle de *Louis XIV*; mais il lui convenait plus d'être arbitre & protecteur que concurrent; car il pouvait alors décider de cette succession & de l'empire, de concert avec la moitié de l'Europe; mais s'il y eût prétendu, il aurait eu l'Europe à combattre. Cette cause de tant de têtes couronnées fut plaidée dans tout le monde chrétien, par des mémoires publics; tous les princes, tous les particuliers y prenaient intérêt; on s'attendait à une guerre universelle; mais ce qui confondit la politique humaine, c'est que l'orage commença d'un côté où personne n'avait tourné les yeux.

Un nouveau royaume s'était élevé au commencement



de ce ſiècle : l'empereur *Léopold*, uſant du droit que ſe ſont toujours attribué les empereurs d'Allemagne de créer des rois, avait érigé en 1701 la Pruſſe Ducale en royaume en faveur de l'électeur de Brandebourg *Fréderic-Guillaume*. La Pruſſe n'était encor qu'un vaſte déſert ; mais *Fréderic-Guillaume II*. ſon ſecond roi, qui avait une politique différente de celle des princes de ſon tems, dépenſa près de vingt-cinq millions de notre monnoie à faire défricher ces terres, à bâtir des villages, & à les peupler : il y fit venir des familles de Souabe & de Franconie ; il y attira plus de ſeize mille émigrans de Saltzbourg, leur fourniſſant à tous de quoi s'établir, & de quoi travailler. En ſe formant ainſi un nouvel état, il créait, par une économie ſingulière, une puiſſance d'une autre eſpèce : il mettait tous les mois environ quarante mille écus d'Allemagne en réſerve, tantôt plus tantôt moins, ce qui lui compoſa un tréſor immenſe en vingt-huit années de règne. Ce qu'il ne mettait pas dans ſes coffres lui ſervait à former une armée d'environ ſoixante-dix mille hommes choiſis, qu'il diſciplina lui-même d'une manière nouvelle, ſans néanmoins s'en ſervir. Mais ſon fils *Fréderic III*. fit uſage de tout ce que le père avait préparé. Il prévit la confuſion générale, & ne perdit pas un moment pour en profiter. Il prétendait en Siléſie quatre duchés. Ses aïeux avaient renoncé à toutes leurs prétentions par des tranſactions réïtérées, parce qu'ils étaient faibles ; il ſe trouva puiſſant, & il les réclama.

Déjà la France, l'Eſpagne, la Bavière, la Saxe ſe remuaient pour faire un empereur. La Bavière preſſait la France de lui procurer au moins un partage de la ſucceſſion Autrichienne. L'électeur réclamait tous ces héritages par ſes écrits ; mais il n'oſait les demander tout entiers par ſes miniſtres. Cependant *Marie-Thérèze*, épouſe du grand-duc de Toſcane *François de Lorraine*, ſe mit d'abord en poſſeſſion de tous les domaines qu'avait laiſſés ſon père ; elle reçut les hommages des états d'Au-

triche à Vienne le 7 Novembre 1740. Les provinces d'Italie, la Bohême, lui firent leurs ſermens par leurs députés : elle gagna ſur-tout l'eſprit des Hongrois en ſe ſoumettant à prêter l'ancien ſerment du roi *André II.* fait l'an 1222. *Si moi ou quelques uns de mes ſucceſſeurs en quelque tems que ce ſoit veut enfreindre vos priviléges, qu'il vous ſoit permis en vertu de cette promeſſe, à vous & à vos deſcendans, de vous défendre, ſans pouvoir être traités de rebelles.*

Plus les aïeux de l'archiducheſſe-reine avaient montré d'éloignement pour l'exécution de tels engagemens, plus auſſi la démarche prudente dont je viens de parler, rendit cette princeſſe extrêmement chère aux Hongrois. Ce peuple, qui avait toujours voulu ſecouer le joug de la maiſon d'*Autriche*, embraſſa celui de *Marie-Thérèze*; & après deux cents ans de ſéditions, de haines & de guerres civiles, il paſſa tout d'un coup à l'adoration. La reine ne fut couronnée à Presbourg que quelques mois après, le 24 Juin 1741. Elle n'en fut pas moins ſouveraine, elle l'était déjà de tous les cœurs par une affabilité populaire que ſes ancêtres avaient rarement exercée; elle bannit cette étiquette & cette morgue qui peuvent rendre le trône odieux, ſans le rendre plus reſpectable. L'archiducheſſe ſa tante, gouvernante des Pays-Bas, n'avait jamais mangé avec perſonne. *Marie-Thérèze* admettait à ſa table toutes les dames & tous les officiers de diſtinction : les députés des états lui parlaient librement; jamais elle ne refuſa d'audience, & jamais on n'en ſortit mécontent d'elle.

Son premier ſoin fut d'aſſurer au grand-duc de Toſcane ſon époux, le partage de toutes ſes couronnes ſous le nom de *co-régent*, ſans perdre en rien ſa ſouveraineté, & ſans enfreindre la pragmatique-ſanction : elle ſe flattait dans ces premiers momens, que les dignités, dont elle ornait ce prince, lui préparaient la couronne impériale; mais cette princeſſe n'avait point d'argent, & ſes trou-

pes



pes très-diminuées étaient dispersées dans ses vastes états.

Le roi de Prusse lui fit proposer alors qu'elle lui cédât la Basse-Silésie, & lui offrit son crédit, ses secours, ses armes, avec cinq millions de nos livres, pour lui garantir tout le reste, & donner l'Empire à son époux. Des ministres habiles prévirent que si la reine de Hongrie refusait de telles offres, l'Allemagne serait bientôt bouleversée; mais le sang de tant d'empereurs, qui coulait dans les veines de cette princesse, ne lui laissa pas seulement l'idée de démembrer son patrimoine; elle était impuissante & intrépide. Le roi de Prusse voyant qu'en effet cette puissance n'était alors qu'un grand nom, & que l'état où était l'Europe, lui donnerait infailliblement des alliés, marcha en Silésie au milieu du mois de Décembre 1740.

On voulut mettre sur ses drapeaux cette devise: *pro Deo & patria*: il raya *pro Deo*, disant qu'il ne fallait point ainsi mêler le nom de DIEU dans les querelles des hommes, & qu'il s'agissait d'une province, & non de religion. Il fit porter devant son régiment des gardes l'aigle romaine éployée en relief au haut d'un bâton doré; cette nouveauté lui imposait la nécessité d'être invincible. Il harangua son armée pour ressembler en tout aux anciens Romains. Entrant ensuite en Silésie, il s'empara de presque toute cette province, dont on lui avait refusé une partie, mais rien n'était encor décidé. Le général *Neuperg* vint avec environ vingt-quatre mille Autrichiens au secours de cette province déja envahie: il mit le roi de Prusse dans la nécessité de donner bataille à Molvitz, près de la rivière de Neiss. On vit alors ce que valait l'infanterie Prussienne: la cavalerie du roi moins forte de près de moitié que l'Autrichienne, fut entiérement rompue: la première ligne de son infanterie fut prise en flanc; on crut la bataille perdue; tout le bagage du roi fut pillé; & ce prince, en danger d'être pris, fut entraîné loin du champ de bataille par tous ceux qui l'envi-

ronnaient. La feconde ligne de l'infanterie rétablit tout par cette difcipline inébranlable à laquelle les foldats Pruffiens font accoutumés, par ce feu continuel qu'ils font, en tirant cinq coups au moins par minute, & chargeant leurs fufils avec leurs baguettes de fer en un moment. La bataille fut gagnée : & cet événement devint le fignal d'un embrafement univerfel.



CHAPITRE SIXIEME.

Le roi de France s'unit aux rois de Pruffe & de Pologne pour faire élire empereur l'électeur de Bavière, CHARLES-ALBERT. Ce prince eft déclaré lieutenant-général du roi de France. Son élection, fes fuccès, & fes pertes rapides.

L'EUROPE crut que le roi de Pruffe était déjà d'accord avec la France, quand il prit la Siléfie; on fe trompait, c'eft ce qui arrive prefque toujours, lorfqu'on raifonne d'après ce qui n'eft que vraifemblable. Le roi de Pruffe hafardait beaucoup, comme il l'avoua lui-même; mais il prévit que la France ne manquerait pas une fi belle occafion de le féconder. L'intérêt de la France femblait être alors de favorifer contre l'Autriche fon ancien allié l'électeur de Bavière, dont le père avait tout perdu autrefois pour elle après la bataille d'Hocfthet. Ce même électeur de Bavière, *Charles-Albert*, avait été retenu prifonnier dans fon enfance par les Autrichiens, qui lui avaient ravi jufqu'à fon nom de *Bavière*. La France trouvait fon avantage à le venger; il paraiffait aifé de lui procurer à la fois l'Empire & une partie de la fucceffion Autrichienne; par-là on enlevait à la nouvelle maifon d'*Autriche-Lorraine* cette fupériorité que l'ancienne avait affecté fur tous les autres potentats de l'Europe :

on anéantissait cette vieille rivalité entre les *Bourbons* & les *Autrichiens*; on faisait plus que *Henri IV.* & le cardinal de *Richelieu* n'avaient pu espérer.

Fréderic III. en partant pour la Silésie, entrevit le premier cette révolution, dont aucun fondement n'était encor jeté : il est si vrai qu'il n'avait pris aucune mesure avec le cardinal de *Fleuri*, que le marquis de *Beauveau*, envoyé par le roi de France à Berlin, pour complimenter le nouveau monarque, ne sut, quand il vit les premiers mouvemens des troupes de Prusse, si elles étaient destinées contre la France ou contre l'Autriche. Le roi *Fréderic* lui dit en partant : *Je vais, je crois, jouer votre jeu; si les as me viennent nous partagerons.* (1)

Ce fut-là le seul commencement de la négociation encor éloignée. Le ministère de France hésita longtems. Le cardinal de *Fleuri*, âgé de quatre-vingt-cinq ans, ne voulait commettre, ni sa réputation, ni sa vieillesse, ni la France, à une guerre nouvelle. La pragmatique-sanction, signée & authentiquement garantie, le retenait.

Le comte depuis maréchal duc *Belle-Isle*, & son frère, petit-fils du fameux *Fouquet*, sans avoir ni l'un ni l'autre aucune influence dans les affaires, ni encor aucun accès auprès du roi, ni aucun pouvoir sur l'esprit du cardinal de *Fleuri*, firent résoudre cette entreprise.

Le maréchal de *Belle-Isle*, sans avoir fait de grandes choses, avait une réputation. Il n'avait été ni ministre ni général, & passait pour l'homme le plus capable de conduire un état & une armée; mais une santé très-faible détruisait souvent en lui le fruit de tant de talens. Toujours en action, toujours plein de projets, son corps pliait sous les efforts de son ame; on aimait en lui la politesse d'un courtisan aimable, & la franchise appa-

(1) L'auteur était en ce tems-là auprès du roi de Prusse. Il peut assurer que le cardinal de *Fleuri* ignorait absolument à quel prince il avait à faire.

rente d'un ſoldat. Il perſuadait ſans s'exprimer avec éloquence, parce qu'il paraiſſait toujours perſuadé.

Son frère le chevalier de *Belle-Iſle* avait la même ambition, les mêmes vues, mais encor plus approfondies, parce qu'une ſanté plus robuſte lui permettait un travail plus infatigable Son air plus ſombre était moins engageant; mais il ſubjuguait lorſque ſon frère inſinuait. Son éloquence reſſemblait à ſon courage; on y ſentait ſous un air froid & profondément occupé quelque choſe de violent; il était capable de tout imaginer, de tout arranger & de tout faire.

Ces deux hommes étroitement unis, plus encor par la conformité des idées que par le ſang, entreprirent donc de changer la face de l'Europe, aidés dans ce grand deſſein par une dame d'un eſprit ſupérieur. Le cardinal combattit; il donna même au roi ſon avis par écrit, & cet avis était contre l'entrepriſe. On croyait qu'il ſe retirerait alors; ſa carrière entière eût été glorieuſe; mais il n'eut pas la force de renoncer au miniſtère & de vivre avec lui-même ſur le bord de ſon tombeau.

Le maréchal de *Belle-Iſle* & ſon frère arrangèrent tout, & le vieux cardinal préſida à une entrepriſe qu'il déſapprouvait.

Tout ſembla d'abord favorable. Le maréchal de *Belle-Iſle* fut envoyé à Francfort, au camp de Pruſſe, & à Dreſde pour concerter ces vaſtes projets que le concours de tant de princes ſemblait rendre infaillibles. Il fut d'accord de tout avec le roi de Pruſſe, & le roi de Pologne électeur de Saxe. Il négociait dans toute l'Allemagne: il était l'ame du parti qui devait procurer l'Empire & des couronnes héréditaires à un prince qui pouvait peu par lui-même. La France donnait à la fois à l'électeur de Bavière de l'argent, des alliés, des ſuffrages & des armées. Le roi en lui envoyant l'armée qu'il lui avait promiſe, créa par lettres-patentes (1) ſon lieu-

(1) Ces lettres ne furent ſcellées que le 20 Août 1741.

tenant-général celui qu'il allait faire empereur d'Allemagne.

L'électeur de Bavière fort de tant de secours entra facilement dans l'Autriche. Tandis que la reine *Marie-Thérèze* résistait à peine au roi de Prusse. Il se rend d'abord maître de Passau, ville impériale qui appartient à son évêque & qui sépare la haute Autriche de la Bavière. Il arrive à Lintz, capitale de cette haute Autriche. Des partis poussent jusqu'à trois lieues de Viennne ; l'alarme s'y répand ; on s'y prépare à la hâte à soutenir un siége : on détruit un fauxbourg presque tout entier, & un palais qui touchait aux fortifications : on ne voit sur le Danube que des bâteaux chargés d'effets précieux qu'on cherche à mettre en sureté. L'électeur de Bavière fit même faire une sommation au comte de *Kevenhuller* gouverneur de Vienne.

L'Angleterre & la Hollande étaient alors loin de tenir cette balance qu'elles avaient long-tems prétendu avoir dans leurs mains ; les Etats-Généraux restaient dans le silence à la vue d'une armée du maréchal de *Maillebois* qui était en Westphalie, & cette même armée en imposait au roi d'Angleterre qui craignait pour ses états d'Hanovre où il était pour lors. Il avait levé vingt-cinq mille hommes pour secourir *Marie-Thérèze* ; mais il fut obligé de l'abandonner à la tête de cette armée levée pour elle & de signer un traité de neutralité.

Il n'y avait alors aucune puissance ni dans l'Empire, ni hors de l'Empire qui soutînt cette pragmatique-sanction, que tant d'états avaient garantie. Vienne mal fortifiée par le côté menacé, pouvait à peine résister : ceux qui connaissaient le mieux l'Allemagne & les affaires publiques croyaient voir avec la prise de Vienne, le chemin fermé aux Hongrois, tout le reste ouvert aux armées victorieuses, toutes les prétentions réglées, & la paix rendue à l'Empire & à l'Europe.

Plus la ruine de *Marie-Thérèze* paraissait inévitable,

plus elle eut de courage ; elle était sortie de Vienne, & elle s'était jetée entre les bras des Hongrois si sévérement traités par son père & par ses aïeux. Ayant assemblé les quatre ordres de l'état à Presbourg, elle y parut tenant entre ses bras son fils ainé presque encor au berceau ; & leur parlant en latin, langue dans laquelle elle s'exprimait bien, elle leur dit à-peu-près ces propres paroles : *Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, attaquée par mes plus proches parens, je n'ai de ressource que dans votre fidélité, dans votre courage & dans ma constance; je mets en vos mains la fille & le fils de vos rois, qui attendent de vous leur salut.* Tous les Palatins attendris & animés tirèrent leurs sabres en s'écriant, *moriamur pro rege nostro Maria Therezia*, mourons pour notre roi *Marie-Thérèze.* Ils donnent toujours le titre de roi à leur reine. Jamais princesse en effet n'avait mieux mérité ce titre. Ils versaient des larmes en faisant serment de la défendre, elle seule retint les siennes ; mais quand elle fut retirée avec ses filles d'honneur, elle laissa couler en abondance les pleurs que sa fermeté avait retenus. Elle était enceinte alors, & il n'y avait pas long-tems qu'elle avait écrit à la duchesse de Lorraine sa belle-mère : *J'ignore encor s'il me restera une ville pour y faire mes couches.*

Dans cet état elle excitait le zèle de ses Hongrois ; elle ranimait en sa favenr l'Angleterre & la Hollande, qui lui donnaient des secours d'argent : elle agissait dans l'Empire : elle négociait avec le roi de Sardaigne, & ses provinces lui fournissaient des soldats.

Toute la nation Anglaise s'anima en sa faveur. Ce peuple n'est pas de ceux qui attendent l'opinion de leur maître pour en avoir une. Des particuliers proposèrent de faire un don gratuit à cette princesse. La duchesse de *Marlboroug*, veuve de celui qui avait combattu pour *Charles VI.* assembla les principales dames de Londres ; elles s'engagèrent à fournir cent mille livres

ſterling: & la ducheſſe en dépoſa quarante mille. La reine de Hongrie eut la grandeur d'ame de ne pas recevoir cet argent qu'on avait la générofité de lui offrir ; elle ne voulut que celui qu'elle attendait de la nation aſſemblée en parlement.

On croyait que les armées de France & de Bavière victorieuſes allaient aſſiéger Vienne. Il faut toujours faire ce que l'ennemi craint. C'était un de ces coups déciſifs, une de ces occaſions que la fortune préſente une fois & qu'on ne retrouve plus. L'électeur de Bavière avait oſé concevoir l'eſpérance de prendre Vienne ; mais il ne s'était point préparé à ce ſiége ; il n'avait ni gros canons ni munitions. Le cardinal de *Fleuri* n'avait point porté ſes vues juſqu'à lui donner cette capitale : les partis mitoyens lui plaiſaient : il aurait voulu diviſer les dépouilles avant de les avoir ; & il ne prétendait pas que l'empereur qu'il faiſait eût toute la ſucceſſion.

L'armée de France aux ordres de l'électeur de Bavière marcha donc vers Prague, aidée de vingt mille Saxons, au mois de Novembre 1741. Le comte *Maurice de Saxe*, frère naturel du roi de Pologne, attaqua la ville. Ce général qui avait la force du corps ſingulière du roi ſon père, avec la douceur de ſon eſprit & la même valeur, poſſédait de plus grands talens pour la guerre. Sa réputation l'avait fait élire d'une commune voix duc de Courlande ; mais la Ruſſie qui donnait des loix au Nord lui avait enlevé ce que le ſuffrage de tout un peuple lui avait accordé : il s'en conſolait dans le ſervice des Français & dans les agrémens de la ſociété de cette nation qui ne le connaiſſait pas encor aſſez.

Il fallait ou prendre Prague en peu de jours ou abandonner l'entrepriſe. On manquait de vivres, on était dans une ſaiſon avancée ; cette grande ville quoique mal fortifiée, pouvait aiſément ſoutenir les premières attaques. Le général *Ogilvi* Irlandais de naiſſance qui commandait dans la place, avait trois mille hommes

de garnifon ; & le grand-duc marchait au fecours avec une armée de trente mille hommes ; il était déjà arrivé à cinq lieues de Prague le 25 Novembre, mais la nuit même les Français & les Saxons donnèrent l'affaut.

Ils firent deux attaques avec un grand fracas d'artillerie qui attira toute la garnifon de leur côté : pendant ce tems le comte de *Saxe* en filence fait préparer une feule échelle vers les remparts de la ville neuve à un endroit très-éloigné de l'attaque. Monfieur de *Chevert* alors lieutenant-colonel du régiment de Beauce monte le premier. Le fils ainé du maréchal de *Broglie* le fuit : on arrive au rempart, on ne trouve à quelques pas qu'une fentinelle ; on monte en foule, & on fe rend maître de la ville ; toute la garnifon met bas les armes. *Ogilvi* fe rend prifonnier de guerre avec fes trois mille hommes. Le comte de *Saxe* préferva la ville du pillage ; & ce qu'il y eut d'étrange, c'eft que les conquérans & le peuple conquis furent pêle-mêle enfemble pendant trois jours, Français, Saxons, Bavarois, Bohémiens, étaient confondus, ne pouvant fe reconnaître, fans qu'il y eût une goutte de fang répandu.

L'électeur de Bavière qui venait d'arriver au camp, rendit comte au roi de ce fuccès, comme un général qui écrit à celui dont il commande les armées : il fit fon entrée dans la capitale de la Bohême le jour même de la Prife, & s'y fit couronner au mois de Décembre. Cependant le grand-duc qui n'avait pu fauver cette capitale, & qui ne pouvoit fubfifter dans les environs, fe retira au fud-eft de la province, & laiffa à fon frère le prince *Charles de Lorraine* le commandement de fon armée.

Dans le même tems le roi de Pruffe fe rendait maître de la Moravie, province fituée entre la Bohême & la Siléfie ; ainfi *Marie-Thérèze* femblait accablée de tous côtés. Déjà fon compétiteur avait été couronné archiduc d'Autriche à Lintz ; il venait de prendre la couronne de

Bohême à Prague, & de là il alla à Francfort recevoir celle de l'empereur ſous le nom de *Charles VII.*

Le maréchal de *Belle-Isle* qui l'avait ſuivi de Prague à Francfort, ſemblait être plutôt un des premiers électeurs qu'un ambaſſadeur de France. Il avait ménagé toutes les voix, & dirigé toutes les négociations; il recevait les honneurs dus au repréſentant d'un roi qui donnait la couronne impériale. L'électeur de Mayence qui préſide à l'élection lui donnait la main dans ſon palais, & l'ambaſſadeur ne donnait la main chez lui qu'aux ſeuls électeurs, & prenait le pas ſur tous les autres princes. Ses pleins pouvoirs furent remis en langue françaiſe : la chancellerie Allemande, juſques-là avait toujours exigé que de telles pièces fuſſent préſentées en latin, comme étant la langue d'un gouvernement qui prend le titre d'empire Romain. *Charles-Albert* fut élu le 4 Janvier 1741, de la manière la plus tranquille & la plus ſolemnelle; on l'aurait cru au comble de la gloire & du bonheur, mais la fortune changeait, & il devint un des plus infortunés princes de la terre par ſon élévation même.



CHAPITRE SEPTIEME.

Déſaſtres rapides qui ſuivent les ſuccés de l'empereur CHARLES-ALBERT DE BAVIÈRE.

On commençait à ſentir la faute qu'on avait faite de n'avoir pas aſſez de cavalerie. Le maréchal de *Belle-Isle* était malade à Francfort, & voulait à la fois conduire des négociations, & commander de loin une armée. La méſintelligence ſe gliſſait entre les puiſſances alliées; les Saxons ſe plaignaient beaucoup des Pruſſiens, & ceux-ci des Français, qui à leur tour les accuſaient.

Marie-Thérèze. était ſoutenue de ſa fermeté, de l'argent de l'Angleterre, de celui de la Hollande & de Veniſe, d'emprunts en Flandre, mais ſur-tout de l'ardeur déſeſpérée de ſes troupes raſſemblées enfin de toutes parts. L'armée Françaiſe ſous des chefs peu accrédités ſe détruiſait par les fatigues, la maladie & la déſertion : les recrues venaient difficilement. Il n'en était pas comme des armées de *Guſtave-Adolphe*, qui ayant commencé ſes campagnes en Allemagne avec moins de dix mille hommes, ſe trouvait à la tête de trente mille, augmentant ſes troupes dans le pays même à meſure qu'il y faiſait des progrès. Chaque jour affaibliſſait les Français vainqueurs, & fortifiait les Autrichiens. Le prince *Charles de Lorraine* frère du grand-duc était dans le milieu de la Bohême avec trente-cinq mille hommes : tous les habitans étaient pour lui ; il commençait à faire avec ſuccès une guerre défenſive, en tenant continuellement ſon ennemi en alarmes, en coupant ſes convois, en le harcelant ſans relâche de tous les côtés par des nuées de houſards, de croates, de pandours, & de talpaches. Les *pandours* ſont des Sclavons qui habitent les bords de la Drave & de la Save ; ils ont un habit long ; ils portent pluſieurs piſtolets à la ceinture, un ſabre & un poignard. Les *talpaches* ſont une infanterie Hongroiſe armée d'un fuſil, de deux piſtolets, & d'un ſabre. Les *croates* appellés en France *cravates*, ſont des miliciens de Croatie. Les *houſards* ſont des cavaliers Hongrois, montés ſur de petits chevaux légers & infatigables : ils déſolent des troupes diſperſées en trop de poſtes, & peu pourvues de cavalerie. Les troupes de France & de Bavière étaient par-tout dans ce cas. L'empereur *Charles VII.* avait voulu conſerver avec peu de monde une vaſte étendue de terrain, qu'on ne croyait pas la reine de Hongrie en état de reprendre ; mais tout fut repris, & la guerre fut enfin reportée du Danube au Rhin.

Le cardinal de *Fleuri* voyant tant d'efpérances trompées, tant de défaftres qui fuccédaient à de fi heureux commencemens, écrivit au général de *Kœnigfeck* une lettre qu'il lui fit rendre par le maréchal de *Belle-Ifle* même ; il s'excufait dans cette lettre de la guerre entreprife, & il avouait qu'il avait été entraîné au-delà de fes mefures. *Bien des gens favent*, dit-il, *combien j'ai été oppofé aux réfolutions que nous avons prifes, & que j'ai été en quelque façon forcé d'y confentir. Votre excellence eft trop inftruite de tout ce qui fe paffe pour ne pas deviner celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le roi à entrer dans une ligue qui était fi contraire à mon goût & à mes principes.*

Pour toute réponfe la reine de Hongrie fit imprimer la lettre du cardinal de *Fleuri*. Il eft aifé de voir quels mauvais effets cette lettre devait produire ; en premier lieu elle rejetait évidemment tout le reproche de la guerre fur le général chargé de négocier avec le comte de *Kœnigfeck*, & ce n'était pas rendre la négociation facile que de rendre fa perfonne odieufe : en fecond lieu elle avouait de la faibleffe dans le miniftère, & c'eût été bien mal connaître les hommes que de ne pas prévoir qu'on abuferait de cette faibleffe, que les alliés de la France fe refroidiraient, & que fes ennemis s'enhardiraient. Le cardinal voyant la lettre imprimée, en écrivit une feconde, dans laquelle il fe plaint au général Autrichien de ce qu'on a publié fa première lettre, & lui dit, *qu'il ne lui écrira plus déformais ce qu'il penfe.* Cette feconde lettre lui fit encor plus de tort que la première. Il les fit défavouer toutes deux dans quelques papiers publics, & ce défaveu qui ne trompa perfonne, mit le comble à fes fauffes démarches, que les efprits les moins critiques excusèrent dans un homme de quatre-vingt-fept ans fatigué des mauvais fuccès. Enfin l'empereur Bavarois fit propofer à Londres des projets de paix ; & fur-tout des fécularifations d'é-

vêchés en faveur de l'Hanovre. Le miniſtère Anglais ne croyait pas avoir beſoin de l'empereur pour les obtenir. On inſulta à ſes offres en les rendant publiques; & l'empereur fut réduit à déſavouer ſes offres de paix, comme le cardinal de *Fleuri* avait déſavoué la guerre.

La querelle alors s'échauffa plus que jamais. La France d'un côté, l'Angleterre de l'autre, parties principales en effet ſous le nom d'auxiliaires, s'efforcèrent de tenir la balance à main armée. La maiſon de *Bourbon* fut obligée pour la ſeconde fois de tenir tête à preſque toute l'Europe.

Le cardinal de *Fleuri*, trop âgé pour ſoutenir un ſi peſant fardeau, prodigua à regret les tréſors de la France dans cette guerre entrepriſe malgré lui, & ne vit que des malheurs cauſés par des fautes. Il n'avait jamais cru avoir beſoin d'une marine : ce qui reſtait à la France de force maritimes, fut abſolument détruit par les Anglais; & les provinces de France furent expoſées. L'empereur, que la France avait fait, fut chaſſé trois fois de ſes propres états.

Les armées Francaiſes furent détruites en Bavière & en Bohême, ſans qu'il ſe donnât une ſeule grande bataille; & le déſaſtre fut au point qu'une retraite dont on avait beſoin, & qui paraiſſait impraticable, fut regardée comme un bonheur ſignalé. Le maréchal de *Belle-Isle* ſauva le reſte de l'armée Françaiſe aſſiégée dans Prague, & ramena environ treize mille hommes de Prague à Egra, par une route détournée de trente-huit lieues, au milieu des glaces & à la vue des ennemis. Enfin la guerre fut reportée du fond de l'Autriche au Rhin.

Le cardinal de *Fleuri* mourut au village d'Iſſi, au milieu de tous ces déſaſtres, & laiſſa les affaires de la guerre, de la marine, de la finance & de la politique dans une criſe, qui altéra la gloire de ſon miniſtère, & non la tranquillité de ſon ame.

Louis XV. prit dès lors la réſolution de gouverner

par lui-même, & de se mettre à la tête d'une armée. Il se trouvait dans la même situation où fut son bisaïeul dans une guerre nommée, comme celle-ci, la guerre de la succession.

Il avoit à soutenir la France & l'Espagne, contre les mêmes ennemis, c'est-à-dire contre l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande, & la Savoie. Pour se faire une idée juste de l'embarras qu'éprouvait le roi, des périls où l'on était exposé, & des ressources qu'il eut, il faut voir comment l'Angleterre donnait le mouvement à toutes ces secousses de l'Europe.



CHAPITRE HUITIEME.

Conduite de l'Angleterre. Ce que fit le prince de Conti *en Italie.*

On sait qu'après l'heureux tems de la paix d'Utrecht, les Anglais qui jouissaient de Minorque & de Gibraltar en Espagne, avaient encor obtenu de la cour de Madrid des priviléges que les Français ses défenseurs n'avaient pas. Les commerçans Anglais allaient vendre aux colonies Espagnoles les nègres, qu'ils achetaient en Afrique pour être esclaves dans le nouveau monde. Des hommes vendus par d'autres hommes, moyennant trente-trois piastres par tête qu'on payait au gouvernement Espagnol, étaient un objet de gain considerable; car la compagnie Anglaise en fournissant quatre mille huit cents nègres, avait encor obtenu de vendre les huit cents, sans payer de droit; mais le plus grand avantage des Anglais à l'exclusion des autres nations, était la permission dont cette compagnie jouit dès 1716 d'envoyer un vaisseau à Porto-Bello.

Ce vaisseau qui d'abord ne devait être que de cinq

cents tonneaux, fut en 1717 de huit cent cinquante par convention, mais en effet de mille par abus; ce qui faiſait deux millions peſant de marchandiſes. Ces mille tonneaux étaient encor le moindre objet de ce commerce de la compagnie Anglaiſe; une patache qui ſuivait toujours le vaiſſeau ſous prétexte de lui porter des vivres, allait & venait continuellement; elle ſe chargeait dans les colonies Anglaiſes des effets qu'elle apportait à ce vaiſſeau, lequel ne ſe déſempliſſant jamais par cette manœuvre, tenait lieu d'une flotte entière. Souvent même d'autres navires venaient remplir le vaiſſeau de permiſſion, & leurs barques allaient encor ſur les côtes de l'Amérique porter des marchandiſes dont les peuples avaient beſoin, mais qui faiſaient tort au gouvernement Eſpagnol, & même à toutes les nations intéreſſées au commerce qui ſe fait des ports d'Eſpagne au golfe du Mexique. Les gouverneurs Eſpagnols traitèrent avec rigueur les marchands Anglais, & la rigueur ſe pouſſe toujours trop loin.

Un patron de vaiſſeau nommé *Jenkins* vint en 1739 ſe préſenter à la chambre des communes. C'était un homme franc & ſimple, qui n'avait point fait de commerce illicite, mais dont le vaiſſeau avait été rencontré par un garde-côtes Eſpagnol dans un parage de l'Amerique, où les Eſpagnols ne voulaient pas ſouffrir de navires Anglais. Le capitaine Eſpagnol avait ſaiſi le vaiſſeau de *Jenkins*, mis l'équipage aux fers, fendu le nez & coupé les oreilles au patron. En cet état *Jenkins* ſe préſenta au parlement; il raconta ſon aventure avec la naïveté de ſa profeſſion & de ſon caractère. *Meſſieurs*, dit-il, *quand on m'eut ainſi mutilé, on me menaça de la mort; je l'attendis; je recommandai mon ame à* DIEU, *& ma vengeance à ma patrie.* Ces paroles prononcées naturellement excitèrent un cri de pitié & d'indignation dans l'aſſemblée. Le peuple de Londres criait à la porte du parlement: *La mer libre ou la guerre.* On n'a peut-être

jamais parlé avec plus de veritable éloquence qu'on parla sur ce sujet dans le parlement d'Angleterre : & je ne sais si les harangues méditées qu'on prononça autrefois dans Athène & dans Rome, en des occasions à-peu-près semblables, l'emportent sur les discours non préparés du chevalier *Windham*, du lord *Carteret*, du ministre *Robert Walpole*, du comte de *Chesterfield*, de monsieur *Pultney* depuis comte de *Bath.* Ces discours qui sont l'effet naturel du gouvernement, & de l'esprit Anglais, étonnent quelquefois les étrangers, comme les productions d'un pays qui sont à vil prix sur le terrain sont recherchées précieusement ailleurs. Mais il faut lire avec précaution toutes ces harangues où l'esprit de parti domine. Le véritable état de la nation y est presque toujours déguisé. Le parti du ministère y peint le gouvernement florissant ; la faction contraire assure que tout est en décadence. L'exagération règne par-tout. *Où est le tems*, s'écriait alors un membre du parlement, *où est le tems où un ministre de la guerre disait qu'il ne fallait pas qu'on osát tirer un coup de canon en Europe sans la permission de l'Angleterre.*

Enfin le cri de la nation détermina le parlement & le roi. On declara la guerre à l'Espagne dans le formes à la fin de l'année 1739.

La mer fut d'abord le théatre de cette guerre, dans laquelle les corsaires des deux nations pourvus de lettres-patentes allaient en Europe & en Amérique, attaquer tous les vaisseaux marchands, & ruiner réciproquement le commerce pour lequel ils combattaient. On en vint bientôt à des hostilités plus grandes.

L'amiral *Vernon* l'an 1740 pénétra dans le golfe du Mexique, & y attaqua & prit la ville de Porto-Bello, l'entrepôt des trésors du Nouveau-Monde, la rasa & en fit un chemin ouvert par lequel les Anglais purent exercer à main armée le commerce autrefois clandestin, qui avait été le sujet de la rupture. Cette expédition fut re-

gardée par les Anglais comme un des plus grands services rendus à la nation. L'amiral fut remercié par les deux chambres du parlement : elles lui écrivirent ainsi qu'elles en avaient usé avec le duc de *Marlboroug* après la journée d'Hochstet. Depuis ce tems les actions de leur compagnie du Sud augmentèrent malgré les dépenses immenses de la nation. Les Anglais espérèrent alors de conquérir l'Amérique Espagnole. Ils crurent que rien ne résisterait à l'amiral *Vernon*, & lorsque quelque tems après cet amiral alla mettre le siége devant Carthágène, ils se hâtèrent d'en célébrer la prise : de sorte que dans le tems même que *Vernon* en levait le siége, ils firent frapper une médaille où l'on voyait le port & les environs de Carthagène avec cette légende, *il a pris Carthagène* : le revers représentait l'amiral *Vernon*, & on y lisait ces mots, *au vengeur de sa patrie*. Il y a beaucoup d'exemples de ces médailles prématurées qui tromperaient la postérité, si l'histoire plus fidelle & plus exacte ne prévenait pas de telles erreurs.

La France qui n'avait qu'une marine faible ne se déclarait pas alors ouvertement; mais le ministère de France secourait les Espagnols autant qu'il était en son pouvoir.

On était en ces termes entre les Espagnols & les Anglais, quand la mort de l'empereur *Charles VI.* mit le trouble dans l'Europe. On a vu ce que produisit en Allemagne la querelle de l'Autriche & de la Bavière. L'Italie fut aussi bientôt désolée pour cette succession Autrichienne. Le Milanais était réclamé par la maison d'*Espagne*. Parme & Plaisance devaient revenir par le droit de naissance à un des fils de la reine née princesse de Parme. Si *Philippe V.* avait voulu avoir le Milanais pour lui, il eût trop alarmé l'Italie. Si on eût destiné Parme & Plaisance à *Dom Carlos*, déjà maître de Naples & de Sicile, trop d'états réunis sous un même souverain eussent encor alarmé les esprits. *Dom Philippe*, puîné de *Dom Carlos*, fut le premier auquel on destina le Milanais

Milanais & le Parmesan. Le reine de Hongrie maîtresse du Milanais, faisait ses efforts pour s'y maintenir. Le roi de Sardaigne duc de Savoie revendiquait ses droits sur cette province; il craignait de la voir dans les mains de la maison de *Lorraine*, entée sur la maison d'*Autriche*, qui possédant à la fois le Milanais & la Toscane, pourrait un jour lui ravir les terres qu'on lui avait cédées par les traités de 1737 & de 1738 : mais il craignait encor davantage de se voir pressé par la France, & par un prince de la maison de *Bourbon*, tandis qu'il voyait un autre prince de cette maison maître de Naples & de Sicile.

Il se résolut dès le commencement de 1742 à s'unir avec la reine de Hongrie sans s'accorder dans le fonds avec elle. Ils se réunissaient seulement contre le péril présent : ils ne se faisaient point d'autres avantages; le roi de Sardaigne se réservait même de prendre quand il voudrait d'autres mesures. C'était un traité de deux ennemis qui ne songeaient qu'à se défendre d'un troisième. La cour d'Espagne envoyait l'infant *Dom Philippe*, attaquer le duc-roi de Sardaigne, qui n'avait voulu de lui ni pour ami, ni pour voisin. Le cardinal *Fleuri* avait laissé passer *Dom Philippe* & une partie de son armée par la France, mais il n'avait pas voulu lui donner de troupes.

On fait beaucoup dans un tems, on craint de faire même peu dans un autre. La raison de cette conduite était qu'on se flattait encor de regagner le roi de Sardaigne qui laissait toujours des espérances.

On ne voulait pas d'ailleurs alors de guerre directe avec les Anglais qui l'auraient infailliblement déclarée. Les révolutions des affaires de terre qui commençaient alors en Allemagne, ne permettaient pas de braver par-tout les puissances maritimes. Les Anglais s'opposaient ouvertement à l'établissement de *Dom Philippe* en Italie, sous prétexte de maintenir l'équilibre de l'Europe.

Cette balance, bien ou mal entendue, était devenue

la paſſion du peuple Anglais, mais un intérêt plus couvert était le but du miniſtère de Londres. Il voulait forcer l'Eſpagne à partager le commerce du Nouveau-Monde ; il eût à ce prix aidé *Dom Philippe* à paſſer en Italie, ainſi qu'il avait aidé *Dom Carlos* en 1731. Mais la cour d'Eſpagne ne voulait point enrichir ſes ennemis à ſes dépens, & comptait établir *Dom Philippe* dans ſes états.

Dès les mois de Novembre & de Décembre 1741, la cour d'Eſpagne avait envoyé par mer pluſieurs corps de troupes en Italie ſous la conduite du duc de *Montemar*, célèbre par la victoire de Bitonto, & enſuite par ſa diſgrace. Ces troupes avaient débarqué ſucceſſivement ſur les côtes de la Toſcane & dans les ports qu'on appelle l'état *degli preſidii*, appartenant à la couronne des deux Siciles. Il fallait paſſer ſur les terres de la Toſcane. Le grand-duc mari de la reine de Hongrie fut obligé de leur accorder le paſſage & de déclarer ſon pays neutre. Le duc de Modène marié à la fille du feu duc d'Orléans, régent de France, ſe déclara neutre auſſi. Le pape *Benoît XIV*. ſur les terres de qui l'armée Eſpagnole devait paſſer dans ces conjonctures, ainſi que celle des Autrichiens, embraſſa la même neutralité à meilleur titre que perſonne, en qualité de père commun des princes & des peuples, tandis que ſes enfans vivaient à diſcrétion ſur ſon territoire.

De nouvelles troupes Eſpagnoles arrivèrent par la voie de Gênes. Cette république ſe dit encor neutre & les laiſſa paſſer. Vers ce tems-là même le roi de Naples embraſſait la neutralité, quoiqu'il s'agît de la cauſe de ſon père & de ſon frère. Mais de tous ces potentats neutres en apparence aucun ne l'était en effet.

A l'égard de la neutralité du roi de Naples, voici quelle en fut la ſuite. On fut étonné le 18 Août de voir paraître à la vue du port de Naples une eſcadre Anglaiſe compoſée de ſix vaiſſeaux, de ſoixante canons, de ſix frégates & de deux galiotes à bombes. Le capitaine

Martin, depuis amiral, qui commandait cette escadre, envoya à terre un officier avec une lettre au premier ministre, qui portait en substance qu'il fallait que le roi rappellât ses troupes de l'armée Espagnole, ou que l'on allait dans l'instant bombarder la ville. On tint quelques conférences, le capitaine Anglais dit enfin en mettant sa montre sur le tillac, qu'il ne donnait qu'une heure pour se déterminer. Le port était mal pourvu d'artillerie, on n'avait point pris les précautions nécessaires contre une insulte qu'on n'attendait pas. On vit alors que l'ancienne maxime, *qui est maître de la mer l'est de la terre*, est souvent vraie. On fut obligé de promettre tout ce que le commandant Anglais voulait, & même il fallut le tenir jusqu'à ce qu'on eût le tems de pourvoir à la défense du port & du royaume.

Les Anglais eux-mêmes sentaient bien que le roi de Naples ne pouvait pas plus garder en Italie cette neutralité forcée, que le roi d'Angleterre n'avait gardé la sienne en Allemagne.

L'armée Espagnole commandée par le duc de *Montemar*, venu en Italie pour soumettre la Lombardie, se retirait alors vers les frontières du royaume de Naples, toujours pressée par les Autrichiens. Alors le roi de Sardaigne retourna dans le Piémont, & dans son duché de Savoie, où les vicissitudes de la guerre demandaient sa présence. L'infant *Dom Philippe* avait en vain tenté de débarquer à Gênes avec de nouvelles troupes. Les escadres d'Angleterre l'en avaient empêché, mais il avait pénétré par terre dans le duché de Savoie & s'en était rendu maître. C'est un pays presque ouvert du côté du Dauphiné. Il est stérile & pauvre. Ses souverains en retiraient alors à peine quinze cent mille livres de revenu. *Charles-Emmanuel* roi de Sardaigne, & duc de Savoie, l'abandonna pour aller défendre le Piémont, pays plus important.

On voit par cet exposé que tout était en alarmes,

& que toutes les provinces éprouvaient des revers du fond de la Siléſie, au fond de l'Italie. L'Autriche n'était alors en guerre ouverte qu'avec la Bavière. Et cependant on déſolait l'Italie. Les peuples du Milanais, du Mantouan, de Parme, de Modène, de Guaſtalla regardaient avec une triſteſſe impuiſſante toutes ces irruptions & toutes ces ſecouſſes, accoutumés depuis long-tems à être le prix du vainqueur, ſans oſer ſeulement donner leur excluſion & leur ſuffrage.

La cour d'Eſpagne fit demander aux Suiſſes le paſſage par leur territoire pour porter de nouvelles troupes en Italie, elle fut refuſée : la Suiſſe vend des ſoldats à tous les princes & défend ſon pays contr'eux. Le gouvernement y eſt pacifique & les peuples guerriers. Une telle neutralité fut reſpectée. Veniſe de ſon coté leva vingt mille hommes pour donner du poids à la ſienne.

Il y avait dans Toulon une flotte de ſeize vaiſſeaux Eſpagnols deſtinée d'abord pour tranſporter *Dom Philippe* en Italie; mais il avait paſſé par terre comme on a vu. Elle devait apporter des proviſions à ſes troupes, & ne le pouvait, retenue continuellement dans le port par une flotte Anglaiſe qui dominait dans la Méditerranée, & inſultait toutes les côtes d'Italie, & de la Provence. Les canoniers Eſpagnols n'étaient pas experts dans leur art; on les exerça dans le port de Toulon pendant quatre mois, en les faiſant tirer au blanc, & en excitant leur émulation & leur induſtrie par des prix propoſés.

Quand ils ſe furent rendus habiles, on fit ſortir de la rade de Toulon l'eſcadre Eſpagnole, commandée par *Dom Joſeph Navarro*. Elle n'était que de douze vaiſſeaux. Les Eſpagnols n'ayant pas aſſez des matelots & de canoniers pour en manœuvrer ſeize, elle fut jointe auſſi-tôt par quatorze vaiſſeaux Français, quatre frégates & trois brûlots, ſous les ordres de M. de *Court*, qui à l'âge de quatre-vingts ans avait toute la vigueur de corps & d'eſprit qu'un tel commandement exige. Il y avait qua-

rante années qu'il s'était trouvé au combat naval de Malaga, où il avait servi en qualité de capitaine sur le vaisseau amiral, & depuis ce tems il ne s'était donné de bataille sur mer en aucune partie du monde que celle de Messine en 1718. L'amiral Anglais *Mattheus*, se présenta devant les deux escadres combinées de France & d'Espagne. La flotte de *Mattheus* était de quarante-cinq vaisseaux, de cinq frégates & de quatre brûlots : avec cet avantage du nombre il sut aussi se donner d'abord celui du vent, manœuvre dont dépend souvent la victoire dans les combats de mer, comme elle dépend sur la terre d'un poste avantageux. Ce sont les Anglais qui les premiers ont rangé leurs forces navales en bataille dans l'ordre où l'on combat aujourd'hui, & c'est d'eux que les autres nations ont pris l'usage de partager leurs flottes en avant-garde, arrière-garde & corps de bataille.

On combattit donc à la bataille de Toulon dans cet ordre. Les deux flottes furent également endommagées & également dispersées.

Cette journée navale de Toulon fut donc indécise comme presque toutes les batailles navales (à l'exception de celle de la Hogue), dans lesquelles le fruit d'un grand appareil & d'une longue action est de tuer du monde de part & d'autre, & de démâter des vaisseaux. Chacun se plaignit; les Espagnols crurent n'avoir pas été assez secourus ; les Français accusèrent les Espagnols de peu de reconnaissance. Ces deux nations quoiqu'alliées n'étaient point toujours unies. L'antipathie ancienne se réveillait quelquefois entre les peuples, quoique l'intelligence fut entre leurs rois.

Au reste, le véritable avantage de cette bataille fut pour la France & l'Espagne : la mer Méditerrannée fut libre au moins pendant quelque tems, & les provisions dont avait besoin *Dom Philippe* purent aisément lui arriver des côtes de Provence ; mais ni les flottes Françaises, ni les escadres d'Espagne ne purent

s'oppoſer à l'amiral *Mattheus*, quand il revint dans ces parages. Ces deux nations obligées d'entretenir continuellement de nombreuſes armées de terre n'avaient pas ce fonds inépuiſable de marine, qui fait la reſſource de la puiſſance Angloiſe.



CHAPITRE NEUVIEME.

Le prince de Conti *force les paſſages des Alpes. Situation des affaires d'Italie.*

LOUIS XV. au milieu de tous ces efforts déclara la guerre au roi *George*, & bientôt à la reine de Hongrie, qui la lui déclarèrent auſſi dans les formes. Ce ne fut de part & d'autre qu'une cérémonie de plus. Ni l'Eſpagne, ni Naples ne déclarèrent la guerre, mais il la firent.

Dom Philippe à la tête de vingt mille Eſpagnols dont le marquis de *la Mina* était le général, & le prince de *Conti* ſuivi de vingt mille Français, inſpirèrent tous deux à leurs troupes cet eſprit de confiance & de courage opiniâtre dont on avait beſoin pour pénétrer dans le Piémont, où un bataillon peut à chaque pas arrêter une armée entière, où il faut à tout moment combattre entre des rochers, des précipices & des torrens, & où la difficulté des convois n'eſt pas un des moindres obſtacles. Le prince de *Conti* qui avait ſervi en qualité de lieutenant-général dans la guerre malheureuſe de Bavière, avait de l'expérience dans ſa jeuneſſe.

Le premier d'Avril 1744 l'infant *Dom Philippe*, & lui paſsèrent le Varo, rivière qui tombe des Alpes, & qui ſe jette dans la mer de Gênes, au deſſous de Nice. Tout le comté de Nice ſe rendit, mais pour avancer, il fallait attaquer les retranchemens élevés près de Ville-Franche, & après eux, on trouvait ceux de la forteresse

de Montalban, au milieu des rochers qui forment une longue fuite de remparts presque inaccessibles. On ne pouvait marcher que par des gorges étroites, & par des abymes sur lesquels plongeait l'artillerie ennemie, & il fallait sous ce feu gravir de rochers en rochers. On trouvait encor jusques dans les Alpes des Anglais à combattre; l'amiral *Mattheus*, après avoir radoubé ses vaisseaux, était venu reprendre l'empire de la mer. Il avait débarqué lui-même à Ville-Franche. Ses soldats étaient avec les Piémontais; & ses canoniers servaient l'artillerie. Malgré ces périls, le prince de *Conti* se présente au pas de Ville-Franche, rempart du Piémont, haut de près de deux cents toises, que le roi de Sardaigne croyait hors d'atteinte, & qui fut couvert de Français & d'Espagnols. L'amiral Anglais & ses matelots, furent sur le point d'être faits prisonniers.

On avança, on pénétra enfin jusqu'à la vallée de Château-Dauphin. Le comte de *Campo-Santo* suivait le prince de *Conti*, à la tête des Espagnols, par une autre gorge. Le comte de *Campo-Santo* portait ce nom & ce titre, depuis la bataille de Campo-Santo où il avait fait des actions étonnantes; ce nom était sa récompense, comme on avait donné le nom de *Bitonto* au duc de *Montemar*, après la bataille de Bitonto. Il n'y a guère de plus beau titre que celui d'une bataille qu'on a gagnée.

Le bailli de *Givri* escalade en plein jour un roc sur lequel deux mille Piémontais sont retranchés. Ce brave *Chevert*, qui avait monté le premier sur les remparts de Prague, monte à ce roc un des premiers; & cette entreprise était plus meurtrière que celle de Prague. On n'avait point de canon : les Piémontais foudroyaient les assaillans avec le leur. Le roi de Sardaigne placé lui-même derrière ces retranchemens, animait ses troupes. Le bailli de *Givri* était blessé dès le commencement de l'action; & le marquis de *Villemur*, instruit qu'un passage non moins important venait d'être heureusement

forcé par les Français, envoyait ordonner la retraite. *Givri* la fait battre ; mais les officiers & les soldats trop animés ne l'écoutent point. Le lieutenant-colonel de Poitou faute dans les premiers retranchemens, les grenadiers s'élancent les uns fur les autres; & ce qui eft à peine croyable, ils paffent par les embrafures même du canon ennemi, dans l'inftant que les pièces ayant tiré, reculaient par leur mouvement ordinaire : on y perdit près de deux mille hommes ; mais il n'échappa aucun Piémontais. Le roi de Sardaigne au défefpoir, voulait fe jeter lui-même au milieu des attaquans, & on eut beaucoup de peine à le retenir ; il en coûta la vie au bailli de *Givri*, le colonel *Salis*, le marquis de *la Carte* y furent tués ; le duc d'*Agénois* & beaucoup d'autres, bleffés. Mais il en avait coûté encor moins qu'on ne devait s'attendre dans un tel terrain. Le comte de *Campo-Santo* qui ne put arriver à ce défilé étroit & efcarpé où ce furieux combat s'était donné, écrivit au marquis de *la Mina*, général de l'armée Efpagnole fous Dom Philippe : *Il fe préfentera quelques occafions où nous ferons auffi-bien que les Français, car il n'eft pas poffible de faire mieux.* Je rapporte toujours les lettres des généraux, lorfque j'y trouve des particularités intéreffantes : ainfi je tranfcrirai encor ce que le prince de *Conti* écrivit au roi touchant cette journée. *C'eft une des plus brillantes & des plus vives actions qui fe foient jamais paffées; les troupes y ont montré une valeur au deffus de l'humanité. La brigade de Poitou ayant monfieur d'Agénois à fa tête s'eft couverte de gloire.*

La bravoure & la préfence d'efprit de monfieur de Chevert, ont principalement décidé l'avantage. Je vous recommande monfieur de Solémi, & le chevalier de Modène. La Carte a été tué : Votre majefté qui connaît le prix de l'amitié, fent combien j'en fuis touché. Ces expreffions d'un prince à un roi, font des leçons de vertu pour le refte des hommes, & l'hiftoire doit les conferver.

Pendant qu'on prenait Château-Dauphin, il fallait emporter ce qu'on appellait *les barricades* ; c'était un paſſage de trois toiſes entre deux montagnes qui s'élèvent juſqu'aux nues. Le roi de Sardaigne avait fait couler dans ce précipice la rivière de Sture qui baigne cette vallée. Trois retranchemens, & un chemin couvert par-delà la rivière, défendaient ce poſte, qu'on appellait les barricades; il fallait enſuite ſe rendre maître du château de Démont, bâti avec des frais immenſes ſur la tête d'un rocher iſolé, au milieu de la vallée de Sture; après quoi les Français maîtres des Alpes voyaient les plaines du Piémont. Ces barricades furent tournées habilement par les Français & par les Eſpagnols, la veille de l'attaque de Château-Dauphin. On les emporta preſque ſans coup férir, en mettant ceux qui les défendaient entre deux feux. Cet avantage fut un des chefs-d'œuvres de l'art de la guerre, car il fut glorieux, il remplit l'objet propoſé, & ne fut pas ſanglant.



CHAPITRE DIXIEME.

Nouvelles diſgraces de l'empereur CHARLES *VII. Bataille de Dettingue.*

TANT de belles actions ne ſervaient de rien au but principal, & c'eſt ce qui arrive dans preſque toutes les guerres. La cauſe de la reine de Hongrie n'en était pas moins triomphante. L'empereur *Charles VII.* nommé en effet empereur par le roi de France, n'en était pas moins chaſſé de ſes états héréditaires, & n'était pas moins errant dans l'Allemagne. Les Français n'étaient pas moins repouſſés au Rhin & au Mein. La France enfin n'en était pas moins épuiſée pour une cauſe qui lui était étrangère, & pour une guerre qu'elle aurait pu s'épargner, guerre

entreprise par la seule ambition du maréchal de *Belle-Isle*, dans laquelle on n'avait que peu de chose à gagner & beaucoup à perdre.

L'empereur *Charles VII*. se refugia d'abord dans Augsbourg, ville impériale & libre, qui se gouverne en république, fameuse par le nom d'*Auguste*, la seule qui ait conservé les restes quoique défigurés de ce nom d'*Auguste*, autrefois commun à tant de villes sur les frontières de la Germanie & des Gaules. Il n'y demeura pas long-tems, & en la quittant au mois de Juin 1743, il eut la douleur d'y voir entrer un colonel de houssards nommé *Mentzel*, fameux par ses férocités & ses brigandages, qui le chargea d'injures dans les rues.

Il portait sa malheureuse destinée dans Francfort, ville encor plus privilégiée qu'Augsbourg, & dans laquelle s'était faite son élection à l'Empire; mais ce fut pour y voir accroître ses infortunes. Il se donnait une bataille qui décidait de son sort à quatre milles de son nouveau refuge.

Le comte *Stair* Ecossais, l'un des élèves du duc de *Marlboroug*, autrefois ambassadeur en France, avait marché vers Francfort à la tête d'une armée de plus de cinquante mille hommes, composée d'Anglais, d'Hanovriens & d'Autrichiens. Le roi d'Angleterre arriva avec son second fils le duc de *Cumberland*, après avoir passé à Francfort dans ce même asile de l'empereur qu'il reconnaissait toujours pour son souverain, & auquel il faisait la guerre dans l'espérance de le détrôner.

Le maréchal duc de *Noailles* qui commandait l'armée opposée au roi d'Angleterre, avait porté les armes dès l'âge de quinze ans. Il avait commandé en Catalogne dans la guerre de 1701, & passa depuis par toutes les fonctions qu'on peut avoir dans le gouvernement : à la tête des finances au commencement de la régence, général d'armée, & ministre d'état, il ne cessa dans tous ces emplois de cultiver la littérature, exemple autrefois

commun chez les Grecs, & chez les Romains, mais rare aujourd'hui dans l'Europe. Ce général par une manœuvre ſupérieure fut d'abord le maître de la campagne. Il côtoya l'armée du roi d'Angleterre qui avait le Mein entr'elle & les Français ; il lui coupa les vivres en ſe rendant maître des paſſages au deſſus & au deſſous de leur camp.

Le roi d'Angleterre s'était poſté dans Aſchaffembourg, ville ſur le Mein qui appartient à l'électeur de Mayence. Il avait fait cette démarche malgré le comte *Stair* ſon général, & commençait à s'en repentir. Il y voyait ſon armée bloquée & affamée par le maréchal de *Noailles*. Le ſoldat fut réduit à la demi-ration par jour. On manquait de fourrages au point qu'on propoſa de couper les jarrets aux chevaux, & on l'aurait fait ſi on était reſté encor deux jours dans cette poſition. Le roi d'Angleterre fut obligé enfin de ſe retirer pour aller chercher des vivres à Hanau ſur le chemin de Francfort ; mais en ſe retirant il était expoſé aux batteries du canon ennemi placé ſur la rive du Mein. Il fallait faire marcher en hâte une armée que la diſette affaibliſſait & dont l'arrière-garde pouvait être accablée par l'armée Françaiſe. Car le maréchal de *Noailles* avait eu la précaution de jeter des ponts entre Dettingue & Aſchaffembourg, ſur le chemin de Hanau, & les Anglais avaient joint à leurs fautes celle de laiſſer établir ces ponts. Le 26 Juin au milieu de la nuit, le roi d'Angleterre fit décamper ſon armée dans le plus grand ſilence, & haſarda cette marche précipitée & dangereuſe à laquelle il était réduit. Le maréchal de *Noailles* voit les Anglais qui ſemblent marcher à leur perte dans un chemin étroit entre une montagne & la rivière. Il ne manqua pas d'abord de faire avancer tous les eſcadrons compoſés de la maiſon du roi, de dragons & de houſſards, vers le village de Dettingue, devant lequel les Anglais devaient paſſer. Il fait défiler ſur deux ponts quatre brigades d'infanterie avec celles des gardes-

françaises. Ces troupes avaient ordre de rester postées dans le village de Dettingue en-deçà d'un ravin profond. Elles n'étaient point apperçues des Anglais, & le maréchal voyait tout ce que les Anglais faisaient. Monsieur de *Vallière*, lieutenant-général, homme qui avait poussé le service de l'artillerie aussi loin qu'il peut aller, tenait ainsi dans un défilé les ennemis entre deux batteries qui plongeaient sur eux du rivage. Ils devaient passer par un chemin creux qui est entre Dettingue & un petit ruisseau. On ne devait fondre sur eux qu'avec un avantage certain dans un terrain qui devenait un piége inévitable. Le roi d'Angleterre pouvait être pris lui-même : c'était enfin un de ces momens décisifs qui semblaient devoir mettre fin à la guerre.

Le maréchal recommande au duc de *Grammont* son neveu, lieutenant-général & colonel des gardes, d'attendre dans cette position que l'ennemi vînt lui-meme se livrer. Il alla malheureusement reconnaître un gué pour faire encor avancer de la cavalerie. La plupart des officiers disaient qu'il eût mieux fait de rester à la tête de l'armée pour se faire obéir. Il envoya faire occuper le poste d'Aschaffembourg par cinq brigades, de sorte que les Anglais étaient pris de tous côtés. Un moment d'impatience dérangea toutes ces mesures.

Le duc de *Grammont* crut que la première colonne ennemie était déjà passée & qu'il n'y avait qu'à fondre sur une arrière-garde qui ne pouvait résister; il fit passer le ravin à ses troupes. Quittant ainsi un terrain avantageux où il devait rester, il avance avec le régiment des gardes & celui de *Noailles* infanterie, dans une petite plaine qu'on appelle *champ des coqs*. Les Anglais qui défilaient en ordre de bataille, se formèrent bientôt. Par-là les Français qui avaient attiré les ennemis dans le piége y tombèrent eux-mêmes. Ils attaquèrent les ennemis en désordre & avec des forces inégales. Le canon que monsieur de *Vallière* avait établi le long du Mein, &

qui foudroyait les ennemis par le flanc, & fur-tout les Hanovriens, ne fut plus d'aucun ufage, parce qu'il aurait tiré contre les Français même. Le maréchal revient dans le moment qu'on venait de faire cette faute.

La maifon du roi à cheval, les carabiniers enfoncèrent d'abord par leur impétuofité deux lignes entières d'infanterie; mais ces lignes fe reformèrent dans le moment & enveloppèrent les Français. Les officiers du régiment des gardes marchèrent hardiment à la tête d'un corps affez faible d'infanterie; vingt-un de ces officiers furent tués fur la place, autant furent dangereufement bleffés. Le régiment des gardes fut mis dans une déroute entière.

Le duc de *Chartres* depuis duc d'Orléans, le prince de *Clermont*, le comte d'*Eu*, le duc de *Penthièvre* malgré fa grande jeuneffe, faifaient des efforts pour arrêter le défordre. Le comte de *Noailles* eut deux chevaux tués fous lui. Son frère le duc d'*Ayen* fut renverfé.

Le marquis de *Puifegur*, fils du maréchal de ce nom, parlait aux foldats de fon régiment, courait après eux, ralliait ce qu'il pouvait, & en tua de fa main quelques-uns qui ne voulaient plus fuivre & qui criaient *fauve qui peut.* Les Princes & les ducs de *Biron*, de *Luxembourg*, de *Richelieu*, de *Péquigni-Chevreufe*, fe mettaient à la tête des brigades qu'ils rencontraient & s'enfoncèrent dans les lignes des ennemis.

D'un autre côté la maifon du roi, & les carabiniers ne fe rebutaient point. On voyait ici une troupe de gendarmes, là une compagnie des gardes, cent moufquetaires dans un autre endroit, des compagnies de cavalerie s'avançant avec des chevaux-légers; d'autres qui fuivaient les carabiniers ou les grenadiers à cheval, & qui couraient aux Anglais le fabre à la main avec plus de bravoure que d'ordre. Il y en avait fi peu, qu'environ cinquante moufquetaires emportés par leur courage, pénétrèrent dans le régiment de cavalerie de mylord *Stair.* Vingt-fept officiers de la maifon du roi à cheval

périrent dans cette confusion, & soixante-six furent blessés dangereusement. Le comte d'*Eu*, le comte, d'*Harcourt*, le comte de *Beuvron*, le duc de *Boufflers*, furent blessés; le comte de *la Motte-Houdancourt*, chevalier d'honneur de la reine, eut son cheval tué, fut foulé long-tems aux pieds des chevaux & remporté presque mort. Le marquis de *Gontaud* eut le bras cassé; le duc de *Rochechouart*, premier gentilhomme de la chambre ayant été blessé deux fois & combattant encor, fut tué sur la place. Les marquis de *Sabran*, de *Fleuri*, le comte d'*Estrade*, le comte de *Rostaing* y laissèrent la vie. Parmi les singularités de cette triste journée on ne doit pas omettre la mort d'un comte de *Boufflers* de la branche de *Rémiancourt*. C'était un enfant de dix ans & demi: un coup de canon lui cassa la jambe; il reçut le coup, se vit couper la jambe & mourut avec un égal sang-froid. Tant de jeunesse & tant de courage attendrirent tous ceux qui furent témoins de son malheur.

La perte n'était guère moins considérable parmi les officiers Anglais. Le roi d'Angleterre combattait à pied & à cheval, tantôt à la tête de la cavalerie, tantôt à celle de l'infanterie. Le duc de *Cumberland* fut blessé à ses côtés, le duc d'*Aremberg* qui commandait les Autrichiens reçut une balle de fusil au haut de la poitrine. Les Anglais perdirent plusieurs officiers-généraux. Le combat dura trois heures. Mais il était trop inégal; le courage seul avait à combattre la valeur, le nombre & la discipline. Enfin le maréchal de *Noailles* ordonna la retraite.

Le roi d'Angleterre dîna sur le champ de bataille, & se retira ensuite sans même se donner le tems d'enlever tous ses blessés, dont il laissa environ six cents que le lord *Stair* recommanda à la générosité du maréchal de *Noailles*. Les Français les recueillirent comme des compatriotes; les Anglais & eux se traitaient en peuples qui se respectaient.

Les deux généraux s'écrivirent des lettres qui font voir

jusqu'à quel point on peut pousser là politesse & l'humanité au milieu des horreurs de la guerre.

Cette grandeur d'ame n'était pas particulière au comte de *Stair* & au duc de *Noailles*. Le duc de *Cumberland* sur-tout fit un acte de générosité qui doit être transmis à postérité. Un mousquetaire, nommé *Girardau*, blessé dangereusement, avait été près de sa tente. On manquait de chirurgiens, assez occupés d'ailleurs, on allait panser le prince à qui une balle avait percé les chairs de la jambe. *Commencez*, dit le prince, *par soulager cet officier Français, il est plus blessé que moi, il manquerait de secours & je n'en manquerai pas.*

Au reste la perte fut à-peu-près égale dans les deux armées. Il y eut du côté des alliés deux mille deux cent trente-un homme, tant tués que blessés. On sut ce calcul par les Anglais qui rarement diminuent leur perte & n'augmentent guère celle de leurs ennemis.

Les Francais souffrirent une grande perte en faisant avorter le fruit des plus belles dispositions par cette ardeur précipitée & cette indiscipline qui leur avait fait perdre autrefois les batailles de Poitiers, de Creci, d'Azincourt. Celui qui écrit cette histoire, vit six semaines après le comte *Stair* à la Haye : il prit la liberté de lui demander ce qu'il pensait de cette bataille ? Ce général lui répondit : je pense que les Français ont fait une grande faute, & nous deux ; la vôtre a été de ne savoir pas attendre ; les deux nôtres ont été de nous mettre d'abord dans un danger évident d'être perdus, & ensuite de n'avoir pas su profiter de la victoire.

Après cette action beaucoup d'officiers Français & Anglais allèrent à Francfort, ville toujours neutre où l'empereur vit l'un après l'autre, le comte *Stair*, & le maréchal de *Noailles*, sans pouvoir leur marquer d'autres sentimens que ceux de la patience dans son infortune.

Le maréchal de *Noailles* trouva l'empereur accablé de chagrin, sans états, sans espérance, n'ayant pas de quoi

faire ſubſiſter ſa famille, dans cette ville impériale où perſonne ne voulait faire la moindre avance au chef de l'empire ; il lui donna une lettre de crédit de quarante mille écus, certain de n'être pas déſavoué par le roi ſon maître. Voilà où en était réduite la majeſté de l'empire Romain.



CHAPITRE ONZIEME.

Première campagne de Louis *XV. en Flandre ; ſes ſuccès. Il quitte la Flandre pour aller au ſecours de l'Alſace menacée, pendant que le prince de* Conti *continue à s'ouvrir le paſſage des Alpes. Nouvelle ligue. Le roi de Pruſſe prend encor les armes.*

CE fut dans ces circonſtances dangereuſes, dans ce choc de tant d'états, dans ce mélange & ce chaos de guerre & de politique, que *Louis XV.* commença ſa première campagne. On gardait à peine les frontières du côté de l'Allemagne. La reine de Hongrie s'était fait prêter ſerment de fidélité par les habitans de la Bavière & du haut Palatinat. Elle fit préſenter dans Francfort même, où *Charles VII.* était retiré, un mémoire où l'élection de cet empereur était qualifiée *nulle de toute nullité.* Il était obligé enfin de ſe déclarer neutre, tandis qu'on le dépouillait. On lui propoſait de ſe démettre, & de réſigner l'Empire à *François de Lorraine*, grand-duc de Toſcane, époux de *Marie-Thérèze.*

Le prince *Charles de Lorraine*, frère du grand-duc, commençait à s'établir dans une iſle du Rhin auprès du vieux Briſac. Des partis Hongrois pénétraient juſques par-delà la Sare & entamaient les frontières de la Lorraine. Ce fameux partiſan *Mentzel* faiſait répandre dans

l'Alſace, dans les trois-évêchés, dans la Franche-Comté des manifeſtes par leſquels il invitait les peuples au nom de la reine de Hongrie à retourner ſous l'obéiſſance de la maiſon d'*Autriche*; il menaçait les habitans qui prendraient les armes de les faire pendre *après les avoir forcés de ſe couper eux-mêmes le nez & les oreilles.* Cette inſolence digne d'un ſoldat d'*Attila*, n'était que mépriſable; mais elle était la preuve des ſuccès. Les armées Autrichiennes menaçaient Naples, tandis que les armées Françaiſes & Eſpagnoles n'étaient encor que dans les Alpes. Les Anglais victorieux ſur terre, dominaient ſur les mers; les Hollandais allaient ſe déclarer & promettaient de ſe joindre en Flandre aux Autrichiens & aux Anglais. Tout était contraire. Le roi de Pruſſe ſatisfait de s'être emparé de la Siléſie avait fait ſa paix particulière avec la reine de Hongrie.

Louis XIV. ſoutint tout ce grand fardeau. Non-ſeulement il aſſura les frontières ſur les bords du Rhin & de la Moſelle, par des corps d'armées; mais il prépara une deſcente en Angleterre même. Il fit venir de Rome le jeune prince *Charles-Edouard*, fils ainé du prétendant, & petit-fils de l'infortuné roi *Jacques II.* Une flotte de vingt-un vaiſſeaux chargée de vingt-quatre mille hommes de débarquement le porta dans le canal d'Angleterre. Ce prince vit pour la première fois le rivage de ſa patrie. Mais une tempête & ſur-tout les vaiſſeaux Anglais rendirent cette entrepriſe infructueuſe.

Ce fut dans ce tems-là que le roi partit pour la Flandre. Il avait une armée floriſſante que le comte d'*Argenſon* ſecretaire d'état de la guerre avait pourvue de tout ce qui pouvait faciliter la guerre de campagne & de ſiége.

Louis XIV. arrive en Flandre. A ſon approche les Hollandais qui avaient promis de ſe joindre aux troupes de la reine de Hongrie & aux Anglais, commencent à craindre. Ils n'oſent remplir leur promeſſe: ils en-

voient des députés au roi au lieu de troupes contre lui. Le roi prend Courtrai & Menin, en présence des députés.

Le lendemain même de la prise de Menin il investit Ypres. C'était le prince de *Clermont*, abbé de St. Germain-des-Prés, qui commandait les principales attaques au siége d'Ypres. On n'avait point vu en France depuis les cardinaux de *la Valette* & de *Sourdis*, d'hommes qui réunit la profession des armes & celle de l'église. Le prince de *Clermont* avait eu cette permission du pape *Clément XII.* qui avait jugé que l'état ecclésiastique devait être subordonné à celui de la guerre dans l'arrière-petit-fils du grand *Condé.* On insulta le chemin couvert du front de la basse ville, quoique cette entreprise parût prématurée & hasardée ; le marquis de *Beauveau* maréchal-de-camp qui marchait à la tête des grenadiers de Bourbonnais & de Royal-Comtois, y reçut une blessure mortelle qui lui causa les douleurs les plus vives. Il mourut dans des tourmens intolérables, regretté des officiers & des soldats, comme capable de commander un jour les armées, & de tout Paris comme un homme de probité & d'esprit. Il dit aux soldats qui le portaient : *mes amis, laissez-moi mourir & allez combattre.*

Ypres capitula bientôt ; nul moment n'était perdu. Tandis qu'on entrait dans Ypres, le duc de *Boufflers* prenait la Kenoque ; & pendant que le roi allait après ces expéditions visiter les places frontières, le prince de *Clermont* faisait le siége de Furnes, qui arbora le drapeau blanc au bout de cinq jours de tranchée ouverte. Les généraux Anglais & Autrichiens qui commandaient vers Bruxelles, regardaient ces progrès & ne pouvaient les arrêter. Un corps que commandait le maréchal de *Saxe* que le roi leur opposait, était si bien posté, & couvrait les siéges si à propos, que les succès étaient assurés. Les alliés n'avaient point de plan de campagne

fixe & arrêté. Les opérations de l'armée françaiſe étaient concertées. Le maréchal de *Saxe* poſté à Courtrai, arrêtait tous les efforts des ennemis & facilitait toutes les opérations. Une artillerie nombreuſe qu'on tirait aiſément de Douai, un régiment d'artillerie de près de cinq mille hommes, plein d'officiers capables de conduire des ſiéges, & compoſé de ſoldats, qui ſont pour la plupart des artiſtes habiles, enfin le corps des ingénieurs, étaient des avantages que ne peuvent avoir des nations réunies à la hâte, pour faire enſemble la guerre quelques années. De pareils établiſſemens ne peuvent être que le fruit du tems, & d'une attention ſuivie dans une monarchie puiſſante. La guerre de ſiége devait donner à la France néceſſairement la ſupériorité.

Au milieu de ces progrès, la nouvelle vient que les Autrichiens ont paſſé le Rhin du côté de Spire à la vue des Français & des Bavarois, que l'Alſace eſt entamée, que les frontières de la Lorraine ſont expoſées. On ne pouvait d'abord le croire, mais rien n'était plus certain. Le prince *Charles*, en donnant de la jalouſie en pluſieurs endroits, & faiſant à la fois plus d'une tentative, avait enfin réuſſi du côté où était poſté le comte de *Seckendorff* qui commandait les Bavarois, les Palatins & les Heſſois alliés, payés par la France.

L'armée Autrichienne, au nombre d'environ ſoixante mille hommes, entre en Alſace ſans réſiſtance. Le prince *Charles* s'empare en une heure de Lauterbourg, poſte peu fortifié, mais de la plus grande importance. Il fait avancer le général *Nadaſti* juſqu'à Veiſſembourg, ville ouverte dont la garniſon eſt forcée de ſe rendre priſonnière de guerre. Il met un corps de dix mille hommes dans la ville & dans les lignes qui la bordent. Le maréchal de *Coigni* qui commandait dans ces quartiers, général hardi, ſage & modeſte, célèbre par deux victoires en Italie, dans la guerre de 1738, vit que ſa communication avec la France était coupée, que le pays

Meſſin, la Lorraine allaient être en proie aux Autrichiens & aux Hongrois, il n'y avait d'autre reſſource que de paſſer ſur le corps de l'ennemi, pour rentrer en Alſace & couvrir le pays. Il marche auſſi-tôt avec la plus grande partie de ſon armée à Veiſſembourg, dans le tems que les ennemis venaient de s'en emparer. Il les attaque dans la ville & dans les lignes, les Autrichiens ſe défendent avec courage. On ſe battait dans les places & dans les rues, elles étaient couvertes de morts. La réſiſtance dura ſix heures entières. Les Bavarois qui avaient mal gardé le Rhin, reparèrent leur négligence par leur valeur. Ils étaient ſur-tout encouragés par le comte de *Mortagne*, alors lieutenant-général de l'empereur, qui reçut dix coups de fuſil dans ſes habits. Le marquis de *Montal* menait les Français.

Celui qui rendit les plus grands ſervices dans cette journée, & qui ſauva en effet l'Alſace, fut le marquis de *Clermont-Tonnerre*. Il était à la tête de la brigade de *Mont-Morin*, tout plia devant lui. C'eſt le même qui, l'année ſuivante, commanda une aile à la bataille de Fontenoi, & qui contribua plus que perſonne à la victoire. On la vu doyen des maréchaux de France. Son fils fut l'héritier de ſa valeur & de ſes vertus.

On reprit enfin Veiſſembourg & les lignes; mais on fut bientôt obligé par l'arrivée de toute l'armée Autrichienne de ſe retirer vers Haguenau, qu'on fut même forcé d'abandonner. Des partis ennemis qui allèrent à quelques lieues au-delà de la Sare, portèrent l'épouvante juſqu'à Lunéville, dont le roi *Staniſlas Leskſinski* fut obligé de partir avec ſa cour.

A la nouvelle de ces revers que le roi apprit à Dunkerque, il ne balança pas ſur le parti qu'il devait prendre; il ſe réſolut à interrompre le cours de ſes conquêtes en Flandre, à laiſſer le maréchal de *Saxe* avec environ quarante mille hommes, conſerver ce qu'il avait pris, & à courir lui-même au ſecours de l'Alſace.

Il fait d'abord prendre les devans au maréchal de *Noailles*. Il envoie le duc d'*Harcourt* avec quelques troupes garder les gorges de Phalsbourg. Il ſe prépare à marcher à la tête de vingt-ſix bataillons & de trente-trois eſcadrons. Ce parti que prenait le roi dès ſa première campagne, tranſporta les cœurs des Français, & raſſura les provinces alarmées par le paſſage du Rhin, & ſur-tout par les malheureuſes campagnes précédentes en Allemagne.

Le roi prit sa route par Saint-Quentin, la Fère, Laon, Reims, faisant marcher ses troupes, dont il assigna le rendez-vous à Metz. Il augmenta pendant cette marche la paye & la nourriture du soldat, & cette attention redoubla encor l'affection de ses sujets. Il arriva dans Metz le 5 Aoust, & le 7 on apprit un événement qui changeait toute la face des affaires, qui forçait le prince *Charles* à sortir de l'Alsace, qui rétablissait l'empereur, & mettait la reine de Hongrie dans le plus grand danger où elle eût été encor.

Il semblait que cette princesse n'eût alors rien à craindre du roi de Prusse après la paix de Breslau, & sur-tout après une alliance défensive conclue la même année que la paix de Breslau, entre lui & le roi d'Angleterre; mais il était visible que la reine de Hongrie, l'Angleterre, la Sardaigne, la Saxe & la Hollande s'étaient unies contre l'empereur par un traité fait à Vorms, les puissances du Nord, & sur-tout la Russie, étant vivement sollicitées, les progrès de la reine de Hongrie augmentant en Allemagne, tout était à craindre tôt ou tard pour le roi de Prusse; il avait enfin pris le parti de rentrer dans ses engagemens avec la France. Le traité avait été signé secrétement le 5 Avril, & on avait fait depuis à Francfort une alliance étroite entre le roi de France, l'empereur, le roi de Prusse, l'électeur Palatin & le roi de Suède, en qualité de landgrave de Hesse. Ainsi l'union de Francfort était un contrepoids aux projets de l'union de Vorms. Une moitié de l'Europe était ainsi animée contre l'autre, & de deux côtés on épuisait toutes les ressources de la politique & de la guerre.

Le maréchal *Schmettau* vint de la part du roi de Prusse, annoncer au roi que son nouvel allié marchait à Prague avec quatre-vingt mille hommes, & qu'il en faisait avancer vingt-deux mille en Moravie. Cette

puissante diversion en Allemagne, les conquêtes du roi en Flandre, sa marche en Alsace dissipaient toutes les alarmes, lorsqu'on en éprouva une d'une autre espèce qui fit trembler & gémir toute la France.



CHAPITRE DOUZIEME.

Le roi de France est à l'extrémité. Dès qu'il est guéri, il marche en Allemagne; il va assiéger Fribourg, tandis que l'armée Autrichienne qui avait pénétré en Alsace, va délivrer la Bohême, & que le prince de Conti *gagne une bataille en Italie.*

LE jour qu'on chantait dans Metz un *TeDeum* pour la prise de Château-Dauphin, le roi ressentit des mouvemens de fièvre; c'était le 8 d'Août. La maladie augmenta, elle prit le caractère d'une fièvre qu'on appelle *maligne* ou *putride*, & dès la nuit du 14 il était à l'extrémité. Son tempérament était robuste & fortifié par l'exercice; mais les meilleures constitutions sont celles qui succombent le plus souvent à ces maladies, par cela même qu'elles ont la force d'en soutenir les premières atteintes, & d'accumuler pendant plusieurs jours les principes d'un mal auquel elles résistent dans les commencemens. Cet événement porta la crainte & la désolation de ville en ville; les peuples accouraient de tous les environs de Metz; les chemins étaient remplis d'hommes de tous états & de tout âge, qui par leurs différens rapports augmentaient leur commune inquiétude.

Le danger du roi se répand dans Paris au milieu de la nuit, on se relève, tout le monde court en tumulte sans savoir où l'on va. Les églises s'ouvrent en pleine

nuit ; on ne connaît plus le tems ni du ſommeil, ni de la veille, ni du repas. Paris était hors de lui-même ; toutes les maiſons des hommes en place étaient aſſiégées d'une foule continuelle : on s'aſſemblait dans tous les carrefours. Le peuple s'écriait, „ s'il meurt c'eſt pour » avoir marché à notre ſecours. » Tout le monde s'abordait, s'interrogeait dans les égliſes ſans ſe connaître. Il y eut pluſieurs égliſes où le prêtre qui prononçait la prière pour la ſanté du roi, interrompit le chant par ſes pleurs, & le peuple lui répondit par des ſanglots & par des cris. Le courrier qui apporta le 19 à Paris la nouvelle de ſa convaleſcence, fut embraſſé & preſque étouffé par le peuple : on baiſait ſon cheval ; on le menait en triomphe. Toutes les rues retentiſſaient d'un cri de joie, « le roi eſt guéri. » Quand on rendit compte à ce monarque des tranſports inouis de joie qui avaient ſuccédé à ceux de la déſolation, il en fut attendri juſqu'aux larmes, & en ſe ſoulevant par un mouvement de ſenſibilité qui lui rendait des forces, *ah* ! s'écria-t-il, *qu'il eſt doux d'être aimé ainſi* ! *& qu'ai-je fait pour le mériter.*

Tel eſt le peuple de France ; ſenſible juſqu'à l'enthouſiaſme, & capable de tous les excès dans ſes affections comme dans ſes murmures.

L'archiducheſſe, épouſe du prince de *Lorraine* mourut à Bruxelles environ ce tems-là d'une manière douloureuſe. Elle était chérie des Brabançons, & méritait de l'être ; mais ces peuples n'ont pas l'ame paſſionnée des Français.

Les courtiſans ne ſont pas comme le peuple. Le péril de *Louis XV.* fit naître parmi eux plus d'intrigues & de cabales qu'on n'en vit autrefois, quand *Louis XIV.* fut ſur le point de mourir à Calais : ſon petit-fils en éprouva les effets dans Metz. Les momens de criſe où il parut expirant, furent ceux qu'on choiſit pour l'accabler par les démarches les plus indiſcrètes,

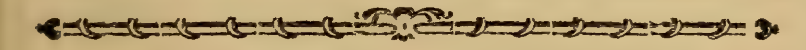
qu'on difait infpirées par des motifs religieux, mais que la raifon réprouvait, & que l'humanité condamnait. Il échappa à la mort & à fes piéges.

Dès qu'il eut repris fes fens, il s'occupa, au milieu de fon danger, de celui où le prince *Charles* avait jeté la France par fon paffage du Rhin. Il n'avait marché que dans le deffein de combattre le prince *Charles*; mais ayant envoyé le maréchal de *Noailles* à fa place, il dit au comte d'Argenfon, *écrivez de ma part au marechal de Noailles, que pendant qu'on portait Louis XIII au tombeau, le prince de Condé gagna une bataille.* Cependant on put à peine entamer l'arrière-garde du prince *Charles* qui fe retirait en bon ordre. Ce prince qui avait paffé le Rhin malgré l'armée de France, le repaffa prefque fans perte vis-à-vis une armée fupérieure. Le roi de Pruffe fe plaignit qu'on eût ainfi laiffé échapper un ennemi qui allait venir à lui. C'était encor une occafion heureufe manquée. La maladie du roi de France, quelque retardement dans la marche de fes troupes, au terrain marécageux & difficile par où il falait aller au prince *Charles*, les précautions qu'il avait prifes, fes ponts affurés, tout lui facilita cette retraite, il ne perdit pas même un magafin.

Ayant donc repaffé le Rhin avec cinquante mille hommes complets, il marche vers le Danube & l'Elbe avec une diligence incroyable, & après avoir pénétré en France aux portes de Strasbourg, il allait délivrer la Bohême une feconde fois. Mais le roi de Pruffe s'avançait vers Prague; il l'inveftit le 4 Septembre, & ce qui parut étrange, c'eft que le général *Ogilvi* qui la défendait avec quinze mille hommes, fe rendit dix jours après prifonnier de guerre lui & fa garnifon. C'était le même gouverneur qui en 1741. avait rendu la ville en moins de tems, quand les Français l'efcaladèrent.

Une armée de quinze mille hommes prifonnière de guerre, la capitale de la Bohême prife, le refte du ro-

yaume soumis peu de jours après, la Moravie envahie en même tems, l'armée de France rentrant enfin en Allemagne, les succès en Italie firent espérer qu'enfin la grande querelle de l'Europe allait être décidée en faveur de l'empereur *Charle VII*. *Louis XV*, dans une convalescence encor faible, résout le siége de Fribourg au mois de Septembre, & y marche. Il va passer le Rhin à son tour. Et ce qui fortifia encor ses espérances, c'est qu'en arrivant à Strasbourg, il y reçu la nouvelle d'une victoire reportée par le prince de *Conti*.



CHAPITRE TREIZIEME.

Bataille de Coni. Conduite du roi de France. Le roi de Naples surpris près de Rome.

POUR descendre dans le Milanais, il fallait prendre la ville de Coni. L'infant *Dom Philippe* & le prince de *Conti* l'assiégeaient. Le roi de Sardaigne les attaqua dans leurs lignes avec une armée supérieure. Rien n'était mieux concerté que l'entreprise de ce monarque. C'était une de ces occasions où il était de la politique de donner bataille. S'il était vainqueur, les Français avaient peu de ressources, & la retraite était très-difficile ; s'il était vaincu, la ville n'était pas moins en état de résister dans cette saison avancée ; & il avait des retraites sures. Sa disposition passa pour une des plus savantes qu'on eût jamais vues ; cependant il fut vaincu. Les Français & les Espagnols combattirent comme des alliés qui se secourent, & comme des rivaux qui veulent chacun donner l'exemple. Le roi de Sardaigne perdit près de cinq mille hommes & le champ de bataille. Les Espagnols ne perdirent que neuf cents hommes, & les Français eurent mille deux cents hommes tués ou blessés. Le prince de *Conti*

qui était general & soldat eut sa cuirasse percée de deux coups & deux chevaux tués sous lui : il n'en parla point dans sa lettre au roi, mais il s'étendait sur les blessures de messieurs de *la Force*, de *Senneterre*, de *Chauvelin*, sur les services signalés de monsieur de *Courten*, sur ceux de meissieurs de *Choiseul*, du *Chaila*, de *Beauprau*, sur tous ceux qui l'avaient secondé, & demandait pour eux des récompenses. Cette histoire ne serait qu'une liste continuelle, si on pouvait citer toutes les belles actions qui devenues simples & ordinaires se perdent continuellement dans la foule.

Mais cette nouvelle victoire fut encor au nombre de celle qui causent des pertes sans produire d'avantages réels aux vainqueurs. On a donné plus de cent vingt batailles en Europe depuis 1600 ; & de tous ces combats il n'y en a pas eu dix de decisifs. C'est du sang inutilement répandu par des intérêts qui changent tous les jours. Cette victoire donna d'abord la plus grande confiance, qui se changea bientôt en tristesse : la rigueur de la saison, la fonte des neiges, le débordement de la Sture, & des torrens, furent plus utiles au roi de Sardaigne que la victoire de Coni ne le fut à l'infant & au prince de *Conti*. Ils furent obligés de lever le siége & de repasser les monts avec une armée affaiblie. C'est presque toujours le sort de ceux qui combattent vers les Alpes, & qui n'ont pas pour eux le maître du Piémont, de perdre leurs armées, même par des victoires.

Le roi de France dans cette saison pluvieuse était devant Fribourg. On fut obligé de détourner la rivière de Treisan, & de lui ouvrir un canal de deux mille six cents toises ; mais à peine ce travail fut-il achevé, qu'une digue se rompit & on recommença. On travaillait sous le feu des châteaux de Fribourg, il falait saigner à la fois deux bras de la rivière : les ponts construits sur le nouveau canal furent dérangés par les eaux ; on les retablit dans une nuit, & le lendemain on marcha au chemin

couvert ſur un terrain miné & vis-à-vis d'une artillerie & d'une mouſquetterie continuelle. Cinq cents granadiers furent couchés par terre, tués ou bleſſés, deux compagnies entières périrent par l'effet des mines du chemin couvert & le lendemain on acheva d'en chaſſer les ennemis malgrè les bombes, les pierriers, & les grenades dont il faiſaient un uſage continuel & terrible. Il y avait ſeize ingenieurs à ces deux attaques, & tous le ſeize y furent bleſſés. Une pierre atteignit le prince de *Soubiſe*, & lui caſſa le bras ; dès que le roi le ſut, il alla le voir : il y retourna pluſieurs fois ; il voyait mettre l'appareil à ſes bleſſures. Cette ſenſibilité encourageait toutes ſes troupes. Les ſoldats redoublaient d'ardeur en ſuivant le duc de *Chartres*, aujourd'hui duc d'*Orléans*, premier prince du ſang, à la tranchée & aux attaques.

Le général *Damnitz*, gouverneur de Fribourg, n'arbora le drapeau blanc que le 6 Novembre après deux mois de tranchée ouverte. Le ſiége des châteaux ne dura que ſept jours. Le roi était maître du Briſgau. Il dominait dans la Souabe. Le prince de *Clermont* de ſon côté s'était avancé juſqu'à Conſtance. L'empereur était retourné enfin dans Munich.

Les affaires prenaient en Italie un tour favorable quoiqu'avec lenteur. Le roi de Naples pourſuivait les Autrichiens conduits par le prince de *Lobkovitz* ſur le territoire de Rome. On devait tout attendre en Bohême de la diverſion du roi de Pruſſe ; mais par un de ces revers ſi fréquens dans cette guerre, le prince *Charle de Lorraine* chaſſait alors les Pruſſiens de la Bohême, comme il en avait fait retirer les Français en 1742 & en 1743, & les Pruſſiens faiſaient les mêmes fautes & les mêmes retraites, qu'ils avaient reprochées aux armées Françaiſes ; ils abandonnaient ſucceſſivement tous les poſtes qui aſsûrent Prague ; enfin ils furent obligés d'abandonner Prague même.

Le prince *Charles* qui avait paſſé le Rhin à la vue de l'armée de France, paſſa l'Elbe la même année à la vue

du roi de Pruſſe : il le ſuivit juſqu'en Siléſie. Ses partis allèrent aux portes de Breslau ; on doutait enfin ſi la reine *Marie-Thérèze* qui paraiſſait perdue au mois de Juin ne reprendait pas juſqu'à la Siléſie au mois de Décembre de la même année, & on craignait que l'empereur qui venait de rentrer dans ſa capitale déſolée, ne fût obligé d'en ſortir encor.

Tout était révolution en Allemagne, tout y était intrigue. Les roi de France & d'Angleterre achetaient tour-à-tour des partiſans dans l'empire. Le roi de Pologne *Auguſte*, électeur de Saxe, ſe donna aux Anglais pour cent cinquante mille pièces par an. Si on s'étonnait que dans ces circonſtances un roi de Pologne électeur fût obligé de recevoir cet argent, on était encor plus ſurpris que l'Angleterre fût en état de le donner, lorſqu'il lui en coutait cinq cent mille guinées cette année pour la reine de Hongrie, deux cent mille pour le roi de Sardaigne, & qu'elle donnait encor des ſubſides à l'électeur de Mayence ; elle ſoudoyait juſqu'à l'électeur de Cologne, frère de l'empereur, qui recevait vingt-deux mille pièces de la Cour de Londres, pour permettre que les ennemis de ſon frère levaſſent contre lui des troupes dans ſes évêchés de Cologne, de Munſter, & d'Oſnabruck, d'Ildesheim, de Paderborn & de ſes abbayes ; il avait accumulé ſur ſa tête tous ces biens eccléſiaſtiques, ſelon l'uſage d'Allemagne, & non ſuivant les régles de l'égliſe. Se vendre aux Anglais n'était pas glorieux, mais il crut toujours qu'un empereur crée par la France en Allemagne, ne ſe ſoutiendrait pas, & il ſacrifia les intérêts de ſon frère aux ſiens propres.

Marie-Thérèze avait en Flandre une armée formidable compoſée d'Allemans, d'Anglais, & enfin de Hollandais, qui ſe déclarèrent après tant d'indéciſion.

La Flandre Françaiſe était défendue par le maréchal de *Saxe*, plus faible de vingt-mille hommes que les alliés. Ce général mit en œuvre ces reſſources de la guerre aux-



quelles ni la fortune, ni même la valeur du soldat ne peuvent avoir part. Camper & décamper à propos, couvrir son pays, faire subsister son armée aux dépens des ennemis, aller sur leur terrain lorsqu'ils s'avancent vers le pays qu'on défend, & les forcer à revenir sur leurs pas, rendre par l'habileté la force inutile, c'est ce qui est regardé comme un des chefs-d'œuvre de l'art militaire, & c'est ce que fit le maréchal de *Saxe* depuis le commencement d'Août jusqu'au mois de Novembre.

La querelle de la succession Autrichienne était tous les jours plus vive, la destinée de l'empereur plus incertaine, les intérêts plus compliqués, les succés toujours balancès.

Ce qui est très-vrai, c'est que cette guerre enrichissait en secret l'Allemagne en la dévastant. L'argent de la France & de l'Angleterre répandu avec profusion demeurait entre les mains des Allemands : & au fond le résultat était de rendre ce vaste pays plus opulent, & par conséquent un jour plus puissant, si jamais il pouvait être réuni sous un seul chef.

Il n'en est pas ainsi de l'Italie, qui d'ailleurs ne peut faire de long-tems un corps formidable comme l'Allemagne. La France n'avait envoyé dans les Alpes que quarante-deux bataillons, & trente-trois escadrons, qui attendu l'incomplet ordinaire des troupes, ne composaient pas un corps de plus de vingt-six mille hommes. L'armée de l'infant, était à-peu-près de cette force au commencement de la campagne, & toutes deux loin d'enrichir un pays étranger, tiraient presque toutes leurs subsistances des provinces de France. A l'égard des terres du pape, sur lesquelles le prince de *Lobkotvitz*, général d'une armée de *Marie-Thérèze*, était pour lors avec le fond de trente mille hommes, ces terres étaient plutôt dévastées qu'enrichies. Cette partie de l'Italie devenait une scène sanglante dans ce vaste théâtre de la guerre qui se faisait du Danube au Tibre.

Les armées de *Marie-Thérèze*, avaient été ſur le point de conquérir le royaume de Naples vers le mois de Mars, d'Avril & de Mai 1744.

Rome voyait depuis le mois de Juillet les armées Napolitaine & Autrichienne, combattre ſur ſon territoire. Le roi de Naples, le duc de Modène étaient dans Vélétri autrefois capitale des Voſques, & aujourd'hui la demeure des doyens du ſacré collège. Le roi des deux Siciles y occupait le palais Ginetti, qui paſſe pour un ouvrage de magnificence, & de goût. Le prince de *Lobkovitz*, fit ſur Vélétri la même entrepriſe que le prince *Eugène* avait faite ſur Crémone en 1702: car l'hiſtoire n'eſt qu'une ſuite des mêmes événemens renouvellés & variés. Six mille Autrichiens étaient entrés dans Vélétri au milieu de la nuit. La grande garde était égorgée; on tuait ce qui ſe défendait, on faiſait priſonnier ce qui ne ſe défendait pas. L'alarme & la conſternation étaient par-tout. Le roi de Naples, le duc de Modène allaient être pris. Le marquis de *l'Hôpital*, ambaſſadeur de France à Naples, qui avait accompagné le roi, s'éveille au bruit, court au roi & le ſauve. A peine le marquis de *l'Hôpital* était-il ſorti de ſa maiſon pour aller au roi, quelle eſt remplie d'ennemis, pillée & ſaccagée Le roi ſuivi du duc de Modène, & de l'ambaſſadeur, va ſe mettre à la tête de ſes troupes hors de la ville. Les Autrichiens ſe répandent dans les maiſons. Le général *Novati* entre dans celle du duc de Modène.

Tandis que ceux qui pillaient les maiſons jouiſſaient avec ſûreté de la victoire, il arrivait la même choſe qu'à Crémone. Les gardes-valonnes, un régiment irlandais, des ſuiſſes repouſſaient les Autrichiens, jonchaient les rues de morts, & reprenaient la ville. Peu de jours après le prince de *Lobkovitz* eſt obligé de ſe retirer vers Rome. Le roi de Naples le pourſuit; le premier était vers une porte de la ville, le ſecond vers l'autre; ils paſſent tous deux le tibre; & le peuple Romain du haut des

remparts avait le ſpectacle des deux armées. Le roi ſous le nom du comte de *Pouzzoles* fut réçu dans Rome. Ses gardes avaient l'épée à la main dans les rues, tandis que leur maître baiſait les pieds du pape; & les deux armées continuèrent la guerre ſur le territoire de Rome, qui remerciait le ciel de ne voir le ravage que dans ſes campagnes.

On voit au reſte que d'abord l'Italie était le grand point de vue de la cour d'Eſpagne, que l'Allemagne était l'objet le plus délicat de la conduite de la cour de France, & que des deux côtés le ſuccès étaient encor très-incertain.



CHAPITRE QUATORZIEME.

Priſe du maréchal de Belle-Iſle. *L'empereur* CHARLES *VII. meurt : mais la guerre n'en eſt que plus vive.*

LE roi de France immédiatement après la priſe de Fribourg, retourna à Paris, où il fut reçut comme le vengeur de ſa patrie, & comme un père qu'on avait craint de perdre. Il reſta trois jours dans Paris pour ſe faire voir aux habitants qui ne voulaient que ce prix de leur zèle.

Le roi comptant toujours de maintenir l'empereur, avait envoyé à Munich, à Caſſel & en Siléſie, le maréchal de *Belle-Iſle* chargé de ſes plains-pouvoirs, & de ceux de l'empereur. Ce général venait de Munich, réſidence impériales, avec le comte ſon frère : ils avaient été à Caſſel, & ſuivaient leur route ſans défiance, dans des pays où le roi de Pruſſe a par-tout des bureaux de poſte, qui par les conventions établies entre les princes d'Allemagne ſont toujours regardés comme neutres & inviolables. Le maréchal & ſon frère en prenant des cheveaux à un de ces bureaux, dans un boug, appellé

Elbingrode, appartenant à l'électeur d'Hanovre, furent arrêtés par le Bailli Hanovrien, maltraités, & bientôt après transférés en Angleterre. Le duc de *Belle-Isle* était prince de l'empire, & par cette qualité cet arrêt pouvait être regardé comme une violation des priviléges du collège des princes. En d'autres tems un empereur aurait vengé cet attentat; mais *Charles VII.* régnait dans un tems où on pouvait tout oser contre lui, & où il ne pouvait que se plaindre. Le ministère de France réclamat à la fois tous les priviléges des ambassadeurs, & les droits de la guerre. Si le maréchal de *Belle-Isle* était regardé comme prince de l'Empire, & ministre du roi de France, allant à la cour Impériale & à celle de Prusse, ces deux cours n'étant point en guerre avec l'Hanovre, il paraît certain que sa personne était inviolable. S'il était regardé comme maréchal de France & général, le roi de France offrait de payer sa rançon, & celle de son frère, selon le cartel établi à Francfort le 18 Juin 1743 entre la France & l'Angleterre. La rançon d'un maréchal de France est de cinquante mille livres, celle d'un lieutenant-général de quinze mille. Le ministre de *George II.* éluda ces instances pressantes par une défaite inouie. Il déclara qu'il regardait messieurs de *Belle-Isle* comme prisonniers d'état; on les traita avec les attentions les plus distinguées suivant les maximes de la plupart des cours Européanes, qui adoucissent ce que la politique a d'injuste, & ce que la guerre a de cruel par-tout ce que l'humanité a de déhors séduisans.

L'empereur *Charles VII.* si peu respecté dans l'Empire, & n'y ayant d'autre appui que le roi de Prusse, qui alors était poursuivi par le prince *Charles*, craignant que la reine de Hongrie ne le forçât encor de sortir de Munich sa capitale, se voyant toujours le jouet de la fortune, accablé de maladies, que les chagrins redoublaient, succomba enfin, & mourut à Munich à l'âge de quarante-sept ans & demi, en laissant cette leçon au

au monde, que le plus haut degré de la grandeur humaine peut être le comble de la calamité. Il n'avait été malheureux que depuis qu'il avait été empereur. La nature dès-lors lui avait fait plus de mal encor que la fortune. Une complication de maladies douloureuſes rendit plus violens les chagrins de l'ame par les ſouffrances du corps, & le conduiſit au tombeau. Il avait la goutte & la pierre : on trouva ſes poumons, ſon foie & ſon eſtomac gangrenés, des pierres dans ſes reins, un polipe dans ſon cœur : on jugea qu'il n'avait pu dès long-tems être un moment ſans ſouffrir. Peu de princes ont eu de meilleures qualités. Elles ne ſervirent qu'à ſon malheur, & ce malheur vint d'avoir pris un fardeau qu'il ne pouvait ſoutenir.

Le corps de cet infortuné prince fut expoſé, vêtu à l'ancienne mode Eſpagnole, étiquette établie par *Charles-Quint*, quoique depuis lui aucun empereur n'ait été Eſpagnol, & que *Charles VII.* n'eût rien de commun avec cette nation. Il fut enſeveli avec les cérémonies de l'Empire, & dans cet appareil de la vanité & de la misère humaine, on porta le globe du monde devant celui qui pendant la courte durée de ſon empire, n'avait pas même poſſédé une petite & malheureuſe province ; on lui donna même dans quelques reſcrits le titre d'invincible, titre attaché par l'uſage à la dignité d'empereur, & qui ne faiſait que mieux ſentir les malheurs de celui qui l'avait poſſédé.

On crut que la cauſe de la guerre ne ſubſiſtant plus, le calme pouvait être rendu à l'Europe. On ne pouvait offrir l'Empire au fils de *Charles VII.* âgé de dix-ſept ans. On ſe flattait en Allemagne que la reine de Hongrie rechercherait la paix comme un moyen sûr de placer enfin ſon mari le *grand-duc* ſur le trône impérial, mais elle voulut ce trône & la guerre. Le miniſtère Anglais qui donnait la loi à ſes alliés, puiſqu'il donnait l'argent, & qui payait à la fois la reine de Hongrie, le roi de

Pologne & le roi de Sardaigne, crut qu'il y avait à perdre avec la France par un traité, & à gagner par les armes.

Cette guerre générale se continua parce qu'elle était commencée. L'objet n'en était pas le même que dans son principe. C'était une de ces maladies qui à la longue changent de caractère. La Flandre qui avait été respectée avant 1744, était devenue le principal théatre; & l'Allemagne fut plutôt pour la France un objet de politique que d'opérations militaires. Le ministère de France qui voulait toujours faire un empereur, jeta les yeux sur ce même *Auguste II.* roi de Pologne électeur de Saxe, qui était à la solde des Anglais. Mais la France n'était guère en état de faire de telles offres. Le trône de l'Empire n'était que dangereux, pour quiconque n'a pas l'Autriche & la Hongrie. La cour de France fut refusée : l'électeur de Saxe n'osa ni accepter cet honneur, ni se détacher des Anglais, ni déplaire à la reine. Il fut le second électeur de Saxe qui refusa d'être empereur.

Il ne restait à la France d'autre parti que d'attendre du sort des armes la décision de tant d'intérêts divers qui avaient changé tant de fois, & qui dans tous leurs changemens avait tenu l'Europe en alarmes.

Le nouvel électeur de Bavière *Maximilien-Joseph*, était le troisième de père en fils, que la France soutenait. Elle avait fait rétablir l'aïeul dans ses états ; elle avait fait donner l'empire au père, & le roi fit un nouvel effort pour secourir encor le jeune prince. Six mille Hessois à sa solde, trois mille Palatins & treize bataillons d'Allemans qui sont depuis long-tems dans les corps des troupes de France, s'étaient déjà joints aux troupes Bavaroises toujours soudoyées par le roi.

Pour que tant de secours fussent efficaces, il fallait que les Bavarois se secourussent eux-mêmes; mais leur destinée était de succomber sous les Autrichiens : ils défendirent si malheureusement l'entrée de leurs pays, que dès le commencent d'Avril le nouvel électeur de Bavière

fut obligé de ſortir de cette même capitale, que ſon père avait été forcé de quitter tant de fois. Les malheurs de ſa maiſon le forcèrent enfin d'avoir recours à *Marie-Thérèze* elle-même, de renoncer à l'alliance de la France, & de recevoir l'argent des Anglais comme les autres.

Le roi abandonné de ceux pour qui ſeuls il avait commencé la guerre, fut obligé de la continuer ſans avoir d'autres objet que de la faire ceſſer; ſituation triſte qui expoſe des peuples & qui ne leur promet nul dédommagement.

Le parti qu'on prit fut de ſe défendre en Italie & en Allemagne, & d'agir toujours offenſivement en Flandre; c'était l'ancien théatre de la guerre, & il n'y a pas un ſeul champ dans cette province qui n'ait été arroſé de ſang. Une armée vers le Mein, empêchait les Autrichiens de ſe porter contre le roi de Pruſſe alors allié de la France, avec des forces trop ſupérieures. Le maréchal de *Maillebois* était parti de l'Allemagne pour l'Italie, & le prince de *Conti* fut chargé de la guerre vers le Mein, qui devenait d'une eſpèce toute contraire à celle qu'il avait faites dans les Alpes.

Le roi voulut aller lui-même achever en Flandre les conquêtes qu'il avait interrompues l'année précédente. Il venait de marier le dauphin avec la ſeconde infante d'Eſpagne au mois de Février; & ce jeune prince qui n'avait pas ſeize ans accomplis ſe prépara à partir au commencement de Mai avec ſon père.





CHAPITRE QUINZIEME.

Siège de Tournai. Bataille de Fontenoi.

LE maréchal de *Saxe* était déjà en Flandre à la tête de l'armée compofée de cent fix bataillons complets, & de cent foixante - douze efcadrons. Déjà Tournai, cette ancienne capitale de la domination Françaife, était investi. C'était la plus forte place de la barrière. La ville & la citadelle étaient encor un des chefs-d'œuvres du maréchal de *Vauban*, car il n'y avait guère de places en Flandre dont *Louis XIV.* n'eût fait conftruire les fortifications.

Dès que les Etats-Généraux des fept Provinces apprirent que Tournai était en danger, ils mandèrent qu'il fallait hafarder une bataille pour fecourir la ville. Ces républicains malgré leur circonfpection furent alors les premiers à prendre des réfolutions hardies. Au 5 Mai les alliés avancèrent à Cambron, à fept lieues de Tournai. Le roi partit le 6 de Paris avec le dauphin. Les aides-de-camp du roi, les menins du dauphin les accompagnaient.

La principale force de l'armée ennemie confiftait en vingt bataillons, & vingt-fix efcadrons Anglais, fous le jeune duc de *Cumberland*, qui avait gagné avec le roi fon père la bataille de Dettingue : cinq bataillons & feize efdadrons Hanovriens étaient joints aux Anglais. Le prince de *Valdeck*, à-peu-près de l'âge du duc de *Cumberland*, impatient de fe fignaler, était à la tête de quarante efcadrons Hollandais, & de vingt - fix bataillons. Les Autrichiens n'avaient dans cette armée que huit efcadrons. On faifait la guerre pour eux dans la Flandre, qui a été fi long-tems défendue par les armes & par l'argent de l'Angleterre & de la Hollande : mais à la tête de ce petit nombre d'Autrichiens était le

vieux général *Kœnigſeck*, qui avait commandé contre les Turcs en Hongrie, & contre les Français en Italie & en Allemagne. Ses conſeils devaient aider l'ardeur du duc de *Cumberland*, & du prince de *Valdeck*. On comptait dans leur armée au-delà de cinquante-cinq mille combattans. Le roi laiſſa devant Tournai environ dix-huit mille hommes, qui étaient poſtés en échelle juſqu'au champ de bataille; ſix mille pour garder les ponts ſur l'Eſcaut, & les communications.

L'armée était ſous les ordres d'un général en qui on avait la plus juſte confiance. Le comte de *Saxe* avait déjà mérité ſa grande réputation, par de ſavantes retraites en Allemagne, & par ſa campagne de 1744; il joignait une théorie profonde à la pratique. La vigilance, le ſecret, l'art de ſavoir différer à propos un projet & celui de l'exécuter rapidement, le coup-d'œil, les reſſources, la prévoyance étaient ſes talens de l'aveu de tous les officiers; mais alors ce général conſumé d'une maladie de langueur était preſque mourant. Il était parti de Paris très-malade pour l'armée. L'auteur de cette hiſtoire l'ayant même rencontré avant ſon départ, & n'ayant pu s'empêcher de lui demander comment il pourrait faire dans cet état de faibleſſe, le maréchal lui répondit: *il ne s'agit pas de vivre, mais de partir.*

Le roi étant arrivé le 6 à Douai, ſe rendit le lendemain à Pontachin auprès de l'Eſcaut, à portée des tranchées de Tournai. De là il alla reconnaître le terrain qui devait ſervir de champ de bataille. Toute l'armée en voyant le roi & le dauphin fit entendre des acclamations de joie. Les alliés paſsèrent le 10, & la nuit du 11, à faire leurs dernières diſpoſitions. Jamais le roi ne marqua plus de gaieté que la veille du combat. La converſation roula ſur les batailles où les rois s'étaient trouvés en perſonne. Le roi dit que depuis la bataille de Poitiers aucun roi de France n'avait combattu avec ſon fils, & qu'aucun n'avait gagné de victoire ſignalée contre les

Anglais : qu'il eſpérait être le premier. Il fut éveillé le premier, le jour de l'action ; il éveilla lui-même à quatre heures le comte d'*Argenſon* miniſtre de la guerre, qui dans l'inſtant envoya demander au maréchal de *Saxe* ſes derniers ordres. On trouva le maréchal dans une voiture d'oſier, qui lui ſervait de lit, & dans laquelle il ſe faiſait traîner quand ſes forces épuiſées ne lui permettaient plus d'être à cheval. Le roi & ſon fils avaient déjà paſſé un pont ſur l'Eſcaut à Calonne ; ils allèrent prendre leur poſte par-delà la juſtice de Notre-Dame-aux-Bois, à mille toiſes de ce pont, & préciſément à l'entrée du champ de bataille.

La ſuite du roi & du dauphin qui compoſait une troupe nombreuſe, était ſuivie d'une foule de perſonnes de toute eſpèce qu'attirait cette journée, & dont quelques-uns même étaient montés ſur des arbres pour voir le ſpectacle d'une bataille.

En jetant les yeux ſur les cartes qui ſont fort communes, on voit d'un coup-d'œil la diſpoſition des deux armées. On remarque Antoin aſſez près de l'Eſcaut à la droite de l'armée Françaiſe, à neuf cents toiſes de ce pont de Calonne par ou ſe roi & le dauphin s'étaient avancés. Le village de Fontenoi par-delà Antoin preſque ſur la même ligne, un eſpace étroit de quatre cent cinquante toiſes de large, entre Fontenoi & un petit bois qu'on appelle le *bois de Barri*. Ce bois, ces villages étaient garnis de canons comme un camp retranché. Le maréchal de *Saxe* avait établi des redoutes entre Antoin & Fontenoi : d'autres redoutes aux extrémités du bois de Barri, fortifiaient cette enceinte. Le champ de bataille n'avait pas plus de cinq cents toiſes de longueur depuis l'endroit où était le roi auprès de Fontenoi, juſqu'a ce bois de Barri, & n'avait guère plus de neuf cents toiſes de large ; de ſorte que l'on allait combattre en champ clos comme à Dettingue, mais dans une journée plus mémorable.

Le général de l'armée Françoife avait pourvu à la victoire, & à la défaite. Le pont de Calonne muni de canons, fortifié de retranchemens, & défendu par quelques bataillons, devait fervir de retraite au roi & au dauphin en cas de malheur. Le refte de l'armée aurait défilé alors par d'autres ponts fur le Bas-Efcaut par-delà Tournai.

On prit toutes les mefures qui fe prêtaient un fecours mutuel fans qu'elles puffent fe traverfer. L'armée de France femblait inabordable ; car le feu croifé qui partait des redoutes du bois de Barri, & du village de Fontenoi, défendait toute approche. Outre ces précautions on avait encor placé fix canons de feize livres de balle au-deçà de l'Efcaut pour foudroyer les troupes qui attaqueraient le village d'Antoin.

On commença à fe canoner de part & d'autre à fix heures du matin. Le maréchal de *Noailles* était alors auprès de Fontenoi, & rendait compte au maréchal de *Saxe* d'un ouvrage qu'il avait fait à l'entrée de la nuit pour joindre le village de Fonrenoi à la première des trois redoutes, entre Fontenoi & Antoin : il lui fervit de premier aide-de-camp, facrifiant la jaloufie du commandement au bien de l'état, & s'oubliant foi-même pour un général étranger & moins ancien. Le maréchal de *Saxe* fentait tout le prix de cette magnanimité, & jamais on ne vit une union fi grande entre deux hommes que la faibleffe ordinaire du cœur humain pouvait éloigner l'un de l'autre.

Le maréchal de *Noailles* embraffait le duc de *Grammont* fon neveu ; & ils fe féparaient, l'un pour retourner auprès du roi, l'autre pour aller à fon pofte, lorfqu'un boulet de canon vint frapper le duc de *Grammont* à mort : il fut la première victime de cette journée.

Les Anglais attaquèrent trois fois Fontenoi, & les Hollandais fe préfentèrent à deux reprifes devant Antoin.

A leur feconde attaque, on vit un efcadron Hollandais emporté prefque tout entier par le canon d'Antoin ; il n'en refta que quinze hommes, & les Hollandais ne fe préfentèrent plus dès ce moment.

Alors le duc de *Cumberland* prit une réfolution qui pouvait lui affurer le fuccès de cette journée. Il ordonna à un major-général, nommé *Ingolsbi*, d'entrer dans le bois de Barri, de pénétrer jufqu'à la redoute de ce bois vis-à-vis Fontenoi, & de l'emporter. *Ingolsbi* marche avec les meilleures troupes pour exécuter cet ordre : il trouve dans le bois de Barri un bataillon du régiment d'un partifan : c'était ce qu'on appellait les *Graffins*, du nom de celui qui les avait formés. Ces foldats étaient en avant dans le bois par-delà la redoute, couchés par terre. *Ingolsbi* crut que c'était un corps confidérable : il retourne auprès du duc de *Cumberland*, & demande du canon. Le tems fe perdait. Le prince était au défefpoir d'une défobéiffance qui dérangeait toutes fes mefures, & qu'il fit enfuite punir à Londres par un confeil de guerre, qu'on appelle *cour martiale*.

Il fe détermina fur le champ à paffer entre cette redoute & Fontenoi. Le terrain était efcarpé; il fallait franchir un ravin profond, il fallait effuyer tout le feu de Fontenoi & de la redoute. L'entreprife était audacieufe : mais il était réduit alors ou à ne point combattre ou à tenter ce paffage.

Lss Anglais & les Hanovriens s'avancent avec lui fans prefque déranger leurs rangs, traînant leurs canons à bras par les fentiers : il les forme fur trois lignes affez preffées, & de quatre de hauteur chacune, avançant entre les batteries de canon qui les foudroyaient dans un terrain d'environ quatre cents toifes de large. Des rangs entiers tombaient morts à droite & à gauche ; ils étaient remplacés auffi-tôt ; & les canons qu'ils amenaient à bras vis-à-vis Fontenoi, & devant les redoutes, répondaient à l'artillerie Françaife. En cet état

ils marchaient fiérement précédés de six pièces d'artillerie, & en ayant encor six autres au milieu de leurs lignes.

Vis-à-vis d'eux se trouvèrent quatre bataillons des gardes-françaises, ayant deux bataillons de gardes-suisses à leur gauche, le régiment de *Courten* à leur droite, ensuite celui d'*Aubeterre*, & plus loin le régiment du roi qui bordait Fontenoi le long d'un chemin creux.

Le terrain s'élevait à l'endroit où étaient les gardes-françaises jusqu'à celui où les Anglais se formaient.

Les officiers des gardes-françaises se dirent alors les uns aux autres ; il faut aller prendre le canon des Anglais. Ils y montèrent rapidement avec leurs grenadiers, mais ils furent bien étonnés de trouver une armée devant eux. L'artillerie & la mousqueterie en coucha par terre près de soixante, & le reste fut obligé de revenir dans ses rangs.

Cependant les Anglais avançaient ; & cette ligne d'infanterie composée des gardes-françaises & suisses, & de *Courten* & un bataillon du régiment du roi, s'approchait de l'ennemi. On était à cinquante pas de distance. Un régiment des gardes-anglaises, celui de *Cambel* & le royal-écossais étaient les premiers : monsieur de *Cambel* était leur lieutenant-général ; le comte d'*Albermale* leur général-major, & monsieur de *Churchil* petit-fils naturel du grand duc de *Marlboroug* leur brigadier : les officiers Anglais saluèrent les Français en ôtant leurs chapeaux. Le comte de *Chabanne*, le duc de *Biron* qui s'étaient avancés, & tous les officiers des gardes-françaises leur rendirent le salut. Mylord *Charles Hai* capitaine aux gardes-anglaises cria : *messieurs des gardes-françaises, tirez.*

Le comte d'*Anteroche* alors lieutenant des grenadiers & depuis capitaine, leur dit à voix haute : *messieurs, nous ne tirons jamais les premiers, tirez vous-mêmes.*

Les Anglais firent un feu roulant, c'eſt-à-dire qu'ils tiraient par diviſions; de ſorte que le front d'un bataillon ſur quatre hommes de hauteur ayant tiré, un autre bataillon faiſait ſa décharge, & enſuite un troiſième, tandis que les premiers rechargeaient. La ligne d'infanterie Françaiſe ne tira point ainſi : elle était ſeule ſur quatre de hauteur, les rangs aſſez éloignés, & n'étant ſoutenue par aucune autre troupe d'infanterie. Dix-neuf officiers des gardes tombèrent bleſſés à cette ſeule décharge. Meſſieurs de *Cliſſon*, de *Langey*, de *la Peyre* y perdirent la vie; quatre-vingt-quinze ſoldats demeurèrent ſur la place, deux cent quatre-vingt-cinq y reçurent des bleſſures; onze officiers Suiſſes tombèrent bleſſés, ainſi que deux cent neuf de leurs ſoldats, parmi leſquels ſoixante-quatre furent tués. Le colonel de *Courten*, ſon lieutenant-colonel, quatre officiers, ſoixante-quinze ſoldats tombèrent morts : quatorze officiers, & deux cents ſoldats bleſſés dangereuſement. Le premier rang ainſi emporté, les trois autres regardèrent derrière eux, & ne voyant qu'une cavalerie à plus de trois cents toiſes, ils ſe diſperſèrent. Le duc de *Grammont* leur colonel & premier lieutenant-général, qui aurait pu les faire ſoutenir, était tué. Monſieur de *Luttaux*, ſecond lieutenant-général, n'arriva que dans leur déroute. Les Anglais avançaient à pas lents, comme faiſant l'exercice. On voyait les majors appuyer leurs cannes ſur les fuſils des ſoldats pour les faire tirer bas & droit. Ils débordèrent Fontenoi & la redoute. Ce corps qui auparavant était en trois diviſions, ſe preſſant par la nature du terrain, devint une colonne longue & épaiſſe preſque inébranlable par ſa maſſe & plus encor par ſon courage; elle s'avança vers le régiment d'*Aubeterre*. Monſieur de *Luttaux*, premier lieutenant-général de l'armée, à la nouvelle de ce danger accourut de Fontenoi où il venait d'être bleſſé dangereuſement. Son aide-de-camp le ſuppliait de commencer par faire

mettre le premier appareil à ſa bleſſure; *le ſervice du roi*, lui répondit monſieur de Luttaux, *m'eſt plus cher que ma vie.* Il s'avançait avec le duc de *Biron* à la tête du régiment d'*Aubeterre* que conduiſait ſon colonel de ce nom. *Luttaux* reçoit en arrivant deux coups mortels. Le duc de *Biron* a un cheval tué ſous lui. Le régiment d'*Aubeterre* perd beaucoup de ſoldats & d'officiers. Le duc de *Biron* arrête alors avec le régiment du roi qu'il commandait, la marche de la colonne par ſon flanc gauche. Un bataillon des gardes-anglaiſes ſe détache, avance quelques pas à lui, fait une décharge très-meurtrière, & revient au petit pas ſe replacer à la tête de la colonne, qui avance toujours lentement, ſans jamais ſe déranger, repouſſant tous les régimens qui viennent l'un après l'autre ſe préſenter devant elle.

Ce corps gagnait du terrain, toujours ſerré, toujours ferme. Le maréchal de *Saxe* qui voyait de ſang-froid combien l'affaire était périlleuſe, fit dire au roi par le marquis de *Meuze*, qu'il le conjurait de repaſſer le pont avec le dauphin, qu'il ferait ce qu'il pourrait pour remédier au déſordre. Oh je ſuis bien sûr qu'il fera ce qu'il faudra, répondit le roi, mais je reſterai où je ſuis.

Il y avait de l'étonnement & de la confuſion dans l'armée depuis le moment de la déroute des gardes-françaiſes & ſuiſſes. Le maréchal de *Saxe* veut que la cavalerie fonde ſur la colonne Anglaiſe. Le comte d'*Eſtrées* y court. Mais les efforts de cette cavalerie étaient peu de choſe contre une maſſe d'infanterie ſi réunie, ſi diſciplinée & ſi intrépide, dont le feu toujours roulant & ſoutenu écartait néceſſairement des petits corps ſéparés. On ſait d'ailleurs que la cavalerie ne peut guère entamer ſeule une infanterie ſerrée. Le maréchal de *Saxe* était au milieu de ce feu : ſa maladie ne lui laiſſait pas la force de porter uue cuiraſſe; il portait une eſpèce de bouclier de pluſieurs double de taffetas piqué qui repoſait ſur l'arçon de ſa ſelle. Il jeta ſon bouclier &

courut faire avancer la ſeconde ligne de cavalerie contre la colonne.

Tout l'état-major était en mouvement. Monſieur de *Vaudreuil*, major-général de l'armée, allait de la droite à la gauche. Monſieur de *Puiſegur*, meſſieurs de *Saint-Sauveur*, de *Saint-George*, de *Mezière*, aides-maréchaux-des-logis ſont tous bleſſés. Le comte de *Longaunai*, aide.major-général eſt tué, Ce fut dans ces attaques que le chevalier *d'Aché* lieutenant-général eut le pied fracaſſé. Il vint enſuite rendre compte au roi, & lui parla long-tems ſans donner le moindre ſigne des douleurs qu'il reſſentait, juſqu'à ce qu'enfin il tomba évanoui.

Plus la colonne Anglaiſe avançait, plus elle devenait profonde & en état de réparer les pertes continuelles que lui cauſaient tant d'attaques réitérées. Ellè marchait toujours ſerrée au travers des morts & des bleſſés des deux partis, & paraiſſait former un ſeul corps d'environ quatorze mille hommes.

Un très-grand nombre de cavaliers furent pouſſés en déſordre juſqu'à l'endroit où était le roi avec ſon fils. Ces deux princes furent ſéparés par la foule des fuyards qui ſe précipitaient entr'eux. Pendant ce déſordre les brigades des gardes-du-corps qui étaient en réſerve, s'avancèrent d'elles-mêmes aux ennemis. Les chevaliers de *Suzi* & de *Saumeri* y furent bleſſés à mort. Quatre eſcadrons de la gendarmerie arrivaient preſque en ce moment de Douai, & malgré la fatigue d'une marche de ſept lieues, ils coururent aux ennemis. Tous ces corps furent reçus comme les autres avec cette même intrépidité & ce même feu roulant. Le jeune comte de *Chevrier* guidon fut tué. C'était le jour même qu'il avait été reçu à ſa troupe. Le chevalier de *Monaco*, fils du duc de *Valentinois*, y eut la jambe percée. Monſieur du *Gueſclin* reçut une bleſſure dangereuſe. Les carabiniers donnèrent; ils eurent ſix officiers renverſés morts, & vingt-un de bleſſés.

Le maréchal de *Saxe* dans le dernier épuisement était toujours à cheval se promenant au pas au milieu du feu. Il passa sous le front de la colonne Anglaise pour voir tout de ses yeux auprès du bois de Barri vers la gauche. On y faisait les mêmes manœuvres qu'à la droite. On tâchait en vain d'ébranler cette colonne. Les régimens se présentaient les uns après les autres, & la masse Anglaise faisant face de tout côté, plaçant à propos son canon & tirant toujours par division, nourrissait ce feu continu, quand elle était attaquée, & après l'attaque elle restait immobile & ne tirait plus. Quelques régimens d'infanterie vinrent encor affronter cette colonne par les ordres seuls de leurs commandans. Le maréchal de *Saxe* en vit un dont les rangs entiers tombaient & qui ne se dérangeait pas. On lui dit que c'était le régiment des vaisseaux, que commandait M. de Guerchi. *Comment se peut-il faire*, s'écria-t-il, *que de telles troupes ne soient pas victorieuses ?*

Hainault ne souffrait pas moins; il avait pour colonel le fils du prince de *Craon* gouverneur de Toscane. Le père servait le grand-duc, les enfans servaient le roi de France. Ce jeune homme d'une très-grande espérance fut tué à la tête de sa troupe; son lieutenant-colonel blessé à mort auprès de lui. Normandie avança; il eut autant d'officiers & de soldats hors de combat, que celui de Hainault; il était mené par son lieutenant-colonel monsieur de *Solenci*, dont le roi loua la bravoure sur le champ de bataille, & qu'il récompensa ensuite en le faisant brigadier. Des bataillons Irlandais coururent au flanc de cette colonne : le colonel *Dillon* tombe mort : ainsi aucun corps, aucune attaque n'avait pu entamer la colonne, parce que rien ne s'était fait de concert & à la fois.

Le maréchal de *Saxe* repasse par le front de la colonne qui s'était déjà avancée plus de trois cents pas au-delà de la route d'Eu, & de Fontenoi. Il va voir si Fontenoi

tenait encor : on n'y avait plus de boulets, on ne répondait à ceux des ennemis qu'avec de la poudre.

Monſieur *du Brocard*, lieutenant-général d'artillerie, & pluſieurs officiers d'artillerie étaient tués. Le maréchal pria alors le duc d'*Harcourt* qu'il rencontra d'aller conjurer le roi de s'éloigner, & il envoya ordre au comte de *la Mark* qui gardait Antoin d'en ſortir avec le régiment de Piémont; la bataille parut perdue ſans reſſource. On ramenait de tous côtés les canons de campagne; on était prêt de faire partir celui du village de Fontenoi, quoique des boulets fuſſent arrivés. L'intention du maréchal de *Saxe* était de faire ſi on pouvait un dernier effort mieux dirigé & plus plein contre la colonne Anglaiſe. Cette maſſe d'infanterie avait été endommagée, quoique ſa profondeur parût toujours égale; elle-même était étonnée de ſe trouver au milieu des Francais ſans avoir de cavalerie; la colonne était immobile & ſemblait ne recevoir plus d'ordre; mais elle gardait une contenance fière & paraiſſait être maîtreſſe du champ de bataille. Si les Hollandais avaient paſſé entre les redoutes qui étaient vers Fontenoi & Antoin, s'ils étaient venus donner la main aux Anglais, il n'y avait plus de reſſources, plus de retraite même, ni pour l'armée Françaiſe ni probablement pour le roi & ſon fils. Le ſuccès d'une dernière attaque était incertain. Le maréchal de *Saxe* qui voyait la victoire ou l'entière défaite dépendre de cette dernière attaque ſongeait à préparer une retraite ſure; il envoya un ſecond ordre au comte de *la Mark* d'évacuer Antoin, & de venir vers le pont de Calonne pour favoriſer cette retraite, en cas d'un dernier malheur. Il fait ſignifier un troiſième ordre au comte depuis duc de *Lorges*, en le rendant reſponſable de l'exécution; le comte de *Lorges* obéit à regret. On déſeſpérait alors du ſuccès de la journée. (1)

(1) Les citoyens des villes, qui dans leur heureuſe oiſiveté liſent les anciennes hiſtoires, les batailles d'Arbelles, de Zama, de Canne,

Un conſeil aſſez tumultueux ſe tenait auprès du roi ; on le preſſait de la part du général & au nom de la France de ne pas s'expoſer davantage.

Le duc de *Richelieu* lieutenant-général, & qui ſervait en qualité d'aide-de-camp du roi, arriva en ce moment. Il venait de reconnaître la colonne près de Fontenoi. Ayant ainſi couru de tous côtés ſans être bleſſé, il ſe préſente hors d'haleine l'épée à la main & couvert de pouſſière. Quelle nouvelle apportez-vous ? lui dit le maréchal ? quel eſt votre avis ? Ma nouvelle, dit le duc de *Richelieu*, eſt que la bataille eſt gagnée ſi on le veut, & mon avis eſt qu'on faſſe avancer dans l'inſtant quatre canons contre le front de la colonne ; pendant que cette artillerie l'ébranlera, la maiſon du roi & les autres troupes l'entoureront ; *il faut tomber ſur elle comme des fourageurs*. Le roi ſe rendit le premier à cette idée.

Vingt perſonnes ſe détachent. Le duc de *Péquigni*, appellé depuis le duc de *Chaulnes*, va faire pointer ces quatre pièces ; on les place vis-à-vis la colonne Anglaiſe. Le duc de *Richelieu* court à bride abattue au nom du roi faire marcher ſa maiſon, il annonce cette nouvelle à monſieur de *Monteſſon* qui la commandait. Le prince de *Soubiſe* raſſemble ſes gendarmes, le duc de *Chaulnes* ſes chevaux-légers, tout ſe forme & marche ; quatre eſcadrons de la gendarmerie avancent à la droite de la maiſon du roi, les grenadiers à cheval ſont à la tête ſous monſieur de *Grille* leur capitaine ; les mouſquetaires commandés par monſieur de *Jumillac* ſe précipitent.

Dans ce même moment important le comte d'*Eu* & le duc de *Biron* à la droite voyaient avec douleur les troupes

de Pharſale, peuvent à peine comprendre les combats de nos jours. On s'approchait alors. Les flèches n'étaient que le prélude ; c'était à qui pénétrerait dans les rangs oppoſés : la force du corps, l'adreſſe, la promptitude faiſait tout. On ſe mêlait. Une bataille était une multitude de combats particuliers ; il y avait moins de bruit & plus de carnage. La manière de combattre d'aujourd'hui eſt auſſi différente que celle de fortifier & d'attaquer les villes.

d'Antoin quitter leur poſte, ſelon l'ordre poſitif du maréchal de *Saxe.* Je prends ſur moi la déſobéiſſance, leur dit le duc de *Biron*; je ſuis sûr que le roi l'approuvera, dans un inſtant où tout va changer de face; je réponds que monſieur le maréchal de *Saxe* le trouvera bon. Le maréchal qui arrivait dans cet endroit, informé de la réſolution du roi & de la bonne volonté des troupes, n'eut pas de peine à ſe rendre; il changea de ſentiment lorſqu'il en fallait changer, & fit rentrer le régiment de Piémont dans Antoin; il ſe porta rapidement malgré ſa faibleſſe de la droite à la gauche vers la brigade des Irlandais, recommandant à toutes les troupes qu'il rencontrait en chemin de ne plus faire de fauſſes charges & d'agir de concert.

Le duc de *Biron*, le comte d'*Eſtrées*, le marquis de *Croiſſi*, le comte de *Lovendhal*, lieutenants-généraux, dirigent cette nouvelle attaque. Cinq eſcadrons de *Penthièvre* ſuivent monſieur de *Croiſſi* & ſes enfans. Les régimens de *Chabrillant*, de *Brancas*, de *Brionne*, *Aubeterre*, *Courten* accoururent guidés par leurs colonels; le régiment de Normandie, les carabiniers entrent dans les premiers rangs de la colonne & vengent leurs camarades tués dans leur première charge. Les Irlandais les ſecondent. La colonne était attaquée à la fois de front, & par les deux flancs.

En ſept ou huit minutes tous ce corps formidable eſt ouvert de tous côtés; le général *Poſomby*, le frère du comte d'*Albermale*, cinq capitaines aux gardes, un nombre prodigieux d'officiers étaient renverſés morts. Les Anglais ſe raillièrent, mais ils cédèrent; ils quittèrent le champ de bataille, ſans tumulte, ſans confuſion, & furent vaincus avec honneur.

Le roi de France allait de régiment en régiment; les cris de victoire & de vive le roi, les chapeaux en l'air, les étendards & les drapeaux percés de balles, les félicitations réciproques des officiers qui s'embraſſaient formaient

maient un ſpectacle dont tout le monde jouiſſait avec une joie tumultueuſe. Le roi était tranquille, témoignant ſa ſatisfaction & ſa reconnaiſſance à tous les officiers-généraux & à tous les commandans des corps ; il ordonna qu'on eût ſoin des bleſſés & qu'on traitât les ennemis comme ſes propres ſujets.

Le maréchal de *Saxe* au milieu de ce triomphe, ſe fit porter vers le roi : il retrouva un reſte de force pour embraſſer ſes genoux & pour lui dire ces propres paroles, *Sire, j'ai aſſez vécu, je ne ſouhaitais de vivre aujourd'hui que pour voir votre majeſté victorieuſe. Vous voyez*, ajouta-t-il enſuite, *à quoi tiennent les batailles.* Le roi le releva, & l'embraſſa tendrement.

Il dit au duc de *Richelieu*, je n'oublierai jamais le ſervice important que vous m'avez rendu ; il parla de même au duc de *Biron*. Le maréchal de *Saxe* dit au roi, ſire, il faut que j'avoue que je me reproche une faute. J'aurais dû mettre une redoute de plus entre les bois de Barri & de Fontenoi ; mais je n'ai pas cru qu'il y eût des généraux aſſez hardis pour haſarder de paſſer en cet endroit.

Les alliés avaient perdu neuf mille hommes, parmi leſquels il y avait environ deux mille priſonniers. Ils n'en firent preſque aucun ſur les Français.

Par le compte exactement rendu au major-général de l'infanterie Françaiſe, il ne ſe trouva que ſeize cent quatre-vingts ſoldats ou ſergens d'infanterie tués ſur la place, & trois mille deux cent quatre-vingt-deux bleſſés. Parmi les officiers cinquante-trois ſeulement étaient morts ſur le champ de bataille ; trois cent vingt-trois étaient en danger de mort par leurs bleſſures. La cavalerie perdit environ dix-huit cents hommes.

Jamais depuis qu'on avait fait la guerre on n'avait pourvu avec plus de ſoin à ſoulager les maux attachés à ce fléau. Il y avait des hôpitaux préparés dans toutes les villes voiſines, & ſur-tout à Lille ; les égliſes même

étaient employées à cet uſage dignes d'elles ; non-ſeulement aucun ſecours, mais encor aucune commodité ne manqua, ni aux Français, ni à leurs priſonniers bleſſés. Le zèle même des citoyens alla trop loin ; on ne ceſſait d'apporter de tous côtés aux malades de alimens délicats ; & les médecins des hôpitaux furent obligés de mettre un frein à cet excès dangereux de bonne volonté. Enfin les hôpitaux étaient ſi bien ſervis, que preſque tous les officiers aimaient mieux y être traités que chez des particuliers ; & c'eſt ce qu'on n'avait point encor vu.

On eſt entré dans les détails ſur cette ſeule bataille de Fontenoi. Son importance, le danger du roi & du dauphin l'exigeaient. Cette action décida du ſort de la guerre, prépara la conquête des Pays-Bas, & ſervit de contrepoids à tous les événemens malheureux. Ce qui rend encor cette bataille à jamais mémorable, c'eſt qu'elle fut gagnée lorſque le général affaibli & preſque expirant ne pouvait plus agir. Le maréchal de *Saxe* avait fait la diſpoſition, & les officiers Français remportèrent la victoire. (1)

(1) On eſt obligé d'avertir que dans une hiſtoire auſſi ample qu'infidelle de cette guerre, imprimée à Londres en quatre volumes, on avance que les Français ne prirent aucun ſoin des priſonniers bleſſés, on ajoute que le duc de *Cumberland* envoya au roi de France un coffre rempli de balles mâchées & de morceaux de verre trouvés dans les plaies des Anglais.

Les auteurs de ces contes puériles penſent apparemment que les balles mâchées ſont un poiſon. C'eſt un ancien préjugé auſſi peu fondé que celui de la poudre blanche. Il eſt dit dans cette hiſtoire que les Français perdirent dix-neuf mille hommes dans la bataille, que leur roi ne s'y trouva point, qu'il ne paſſa pas le pont de Calonne, qu'il reſta toujours derrière l'Eſcaut ; il eſt dit enfin que le parlement de Paris rendit un arrêt qui condamnait à la priſon, au banniſſement & au fouet, ceux qui publieraient des relations de cette journée. On ſent bien que des impoſtures ſi extravagantes ne méritent pas d'être réfutées. Mais puiſqu'il s'eſt trouvé en Angleterre un homme aſſez dépourvu de connaiſſances & de bons ſens pour écrire de ſi ſingulières abſurdités dont ſon hiſtoire eſt toute remplie ; il eſt juſte qu'on prévienne leur crédulité.



CHAPITRE SEIZIEME.

Suites de la journée de Fontenoi.

CE qui eſt auſſi remarquable que cette victoire, c'eſt que le premier ſoin du roi de France fut de faire écrire le jour même à l'abbé de *la Ville*, ſon miniſtre à la Haye, qu'il ne demandait pour prix de ſes conquêtes que la pacification de l'Europe, & qu'il était prêt d'envoyer des plénipotentiaires à un congrès. Les Etats-Généraux ſurpris ne crurent pas l'offre ſincère ; ce qui dut ſurprendre davantage, c'eſt que cette offre fut éludée par la reine de Hongrie & par les Anglais. Cette reine qui faiſait à la fois la guerre en Siléſie contre le roi de Pruſſe, en Italie contre les Français, les Eſpagnols & les Napolitains, vers le Mein contre l'armée Françaiſe, ſemblait devoir demander elle-même une paix dont elle avait beſoin ; mais la cour d'Angleterre qui dirigeait tout, ne voulait point cette paix ; la vengeance & les préjugés mènent les cours comme les particuliers.

Cependant le roi envoya un aide-major de l'armée, nommé M. de *la Tour*, officier très-éclairé, porter au roi de Pruſſe la nouvelle de la victoire ; cet officier rencontra le roi de Pruſſe au fond de la Baſſe-Siléſie, du côté de Ratisbor, dans une gorge de montagne, près d'un village nommé Friedberg. C'eſt-là qu'il vit ce monarque remporter une victoire ſignalée contre les Autrichiens. Il manda à ſon allié le roi de France : « J'ai acquitté à Friedberg la lettre de change que vous avez » tirée ſur moi à Fontenoi. »

Le roi de France de ſon côté avait tous les avantages que la victoire de Fontenoi devait donner. Déjà la ville & & la citadelle de Tournai s'étaient rendues peu de jours

après la bataille ; le maréchal de *Saxe* avait secrétement concerté avec le roi la prise de Gand capitale de la Flandre Autrichienne, ville plus grande que peuplée ; mais riche & florissante par les débris de son ancienne splendeur.

Une des opérations de campagne qui fit le plus d'honneur au marquis de *Louvois* dans la guerre de 1689, avait été le siége de Gand : il s'était déterminé à ce siége parce que c'était le magasin des ennemis. *Louis XV.* avait précisément la même raison pour s'en rendre maître. On fit selon l'usage tous les mouvemens qui devaient tromper l'armée ennemie retirée vers Bruxelles ; on prit tellement ses mesures que le marquis du *Chaila* d'un côté, le comte de *Lovendhal* de l'autre, devaient se trouver devant Gand à la même heure. La garnison n'était alors que de six cents hommes, les habitans étaient ennemis de la France, quoique de tout tems peu contens de la domination Autrichienne ; mais très-différens de ce qu'ils étaient autrefois, quand eux-mêmes ils composaient une armée. Ces deux marches secretes se faisaient selon les ordres du général, lorsque cette entreprise fut prête d'échouer par un de ces événemens si communs à la guerre.

Les Anglais quoique vaincus à Fontenoi, n'avaient été ni dispersés, ni découragés. Ils virent des environs de Bruxelles, où ils étaient postés, le péril évident dont Gand étaient menacé ; ils firent marcher enfin un corps de six mille hommes pour défendre cette ville. Ce corps avançait à Gand sur la chaussée d'Alost, précisément dans le tems qne M. du *Chaila* était environ à une lieue de lui, sur la même chaussée, marchant avec trois brigades de cavalerie, deux d'infanterie composées de Normandie, *Crillon* & *Laval*, vingt pièces de canon, & des pontons ; l'artillerie était déjà en avant, & au-delà de cette artillerie était M. de *Graffin*, avec une partie de sa troupe légère qu'il avait levée ; il était nuit & tout

était tranquille, quand les ſix mille Anglais arrivent & attaquent les *Graſſins*, qui n'ont que le tems de ſe jeter dans une ferme près de l'abbaye de la Mêle, dont cette journée a pris le nom. Les Anglais apprennent que les Français ſont ſur la chauſſée loin de leur artillerie qui eſt en avant, gardée ſeulement par cinquante hommes; ils y courent & s'en emparent. Tout était perdu. Le marquis de *Crillon* qui était déjà arrivé à trois cents pas, voit les Anglais maîtres du canon qu'ils tournaient contre lui, & qui allaient y mettre le feu; il prend ſa réſolution dans l'inſtant ſans ſe troubler; il ne perd pas un moment, il court avec ſon régiment aux ennemis par un côté, le jeune marquis de *Laval* s'avance avec un autre bataillon; on reprend le canon; on fait ferme. Tandis que les marquis de *Crillon* & de *Laval* arrêtaient ainſi les Anglais, une ſeule compagnie de Normandie qui s'était trouvée près de l'abbaye, ſe défendait contr'eux.

Deux bataillons de Normandie arrivent en hâte. Le jeune comte de *Périgord* les commandait, il était fils du marquis de *Talleirand* d'une maiſon qui a été ſouveraine, mort malheureuſement devant Tournai, & venait d'obtenir à dix-ſept ans ce régiment de Normandie, qu'avait eu ſon père, il s'avanca le premier à la tête d'une compagnie de grenadiers. Le bataillon Anglais attaqué par lui, jette bas les armes.

MM. du *Chaila* & de *Souvré* paraiſſent bientôt avec la cavalerie ſur cette chauſſée. Les Anglais ſont arrêtés de tous côtés; ils ſe défendirent encor. Le marquis de *Graville* y fut bleſſé; mais enfin ils furent mis dans une entière déroute.

M. d'*Azincour*, capitaine de Normandie, avec quarante hommes ſeulement, fait priſonnier le lieutenant-colonel du régiment de *Rich*, huit capitaines, deux cent quatre-vignts ſoldats qui jettèrent leurs armes & qui ſe rendirent à lui: rien ne fut égal à leur ſupriſe quand ils virent qu'ils s'étaient rendus à quarante Français:

M. d'*Azincourt* conduisit ses prisonniers à M. de *Graville*, tenant la pointe de son épée sur la poitrine du lieutenant-colonel Anglais, & le menaçant de le tuer, si ses gens faisaient la moindre résistance.

Un autre capitaine de Normandie nommé M. de *Montalambert* prend cent cinquante Anglais, avec cinquante soldats de son régiment, M. de *St. Sauveur*, capitaine au régiment du roi cavalerie avec un pareil nombre mit en fuite sur la fin de l'action trois escadrons ennemis : enfin le succès étrange de ce combat est peut-être ce qui fit le plus d'honneur aux Français dans cette campagne, & qui mit le plus de consternation chez leurs ennemis. Ce qui caractéri e encor cette journée, c'est que tout y fut fait par la présence d'esprit & par la valeur des officiers Français, ainsi que la bataille de Fontenoi fut gagnée.

On arriva devant Gand au moment désigné par le maréchal de *Saxe*; on entre dans la ville les armes à la main sans la piller, on prend la garnison de la citadelle prisonnière.

Un des grands avantages de la prise de cette ville fut un magasin immense de provisions de guerre & de bouche, de fourrages, d'armes, d'habits que les alliés avaient en dépôt dans Gand, c'était un faible dédommagement des frais de la guerre, presqu'aussi malheureuse ailleurs, qu'elle était glorieuse sous les yeux du roi.

Tandis qu' on prenait la citadelle de Gand, on investissait Oudenarde; & le même jour que M. de *Lovendhal* ouvrait la tranchée devant Oudenarde, le marquis de *Souvré* prenait Bruges. Oudenarde se rendit après trois jours de tranchée.

A peine le roi de France était-il maître d'une ville, qu'il en faisait assiéger deux à la fois. Le duc d'*Harcourt* prenait Dendermonde en deux jours de tranchée ouverte, malgré le jeu des écluses, & au milieu des inondations ; & le comte de *Lovendhal* faisait le siége d'Ostende.

Ce ſiége d'Oſtende était réputé le plus difficile. On ſe ſouvenait qu'elle avait tenu trois ans & trois mois au commencement du ſiècle paſſé. Par la comparaiſon du plan des fortifications de cette place, avec celle qu'elle avait quand elle fut priſe par *Spinola*, il paraît que c'était *Spinola* qui devait la prendre en quinze jours, & que c'était M. de *Lovendhal* qui devait s'y arrêter trois années. Elle était bien mieux fortifiée ; M. de *Chanclos*, lieutenant-général des armées d'Autriche, la défendait avec une garniſon de quatre mille hommes, dont la moitié était compoſée d'Anglais ; mais la terreur & le découragement était au point que le gouverneur capitula dès que le marquis d'*Hérouville*, homme digne d'être à la tête des ingenieurs, & citoyen auſſi utile que bon officier, eut pris le chemin couvert du côté des dunes.

Une flotte d'Angleterre qui avait apporté du ſecours à la ville, & qui canonnait les aſſiégeans, ne vint là que pour être témoin de la priſe. Cette perte conſterna le gouvernement d'Angleterre & celui des Provinces-Unies ; il ne reſta plus que Nieuport à prendre pour être maître de tout le comté de la Flandre proprement dite, & le roi en ordonna le ſiége.

Dans ces conjonctures, le miniſtère de Londres fit réflexion qu'on avait en France plus de priſonniers Anglais, qu'il n'y avait de priſonniers Français en Angleterre. La détention du maréchal de *Belle-Isle* & de ſon frère, avait ſuſpendu tout cartel. On avait pris les deux généraux contre le droit des gens, on les renvoya ſans rançon. Il n'y avait pas moyen en effet d'exiger une rançon d'eux, après les avoir déclaré priſonniers d'état, & il était de l'intérêt de l'Angleterre de rétablir le cartel.

Cependant le roi partit pour Paris, où il arriva le 7 Septembre 1745. On ne pouvait ajouter à la réception qu'on lui avait faite l'année précédente. Ce furent les mêmes fêtes ; mais on avait de plus à célébrer la victoire de Fontenoi, celle de la conquête du comté de Flandre.



CHAPITRE DIX-SEPTIEME.

Affaires d'Allemagne. FRANÇOIS DE LORRAINE, *grand-duc de Toscane, élu empereur. Armées Autrichiennes & Saxonnes, battues par* FRÉDERIC III. *roi de Prusse. Prise de Dresde.*

LES prospérités de *Louis XV.* s'accrurent toujours dans le Pays-Bas ; la supériorité de ses armées, la facilité du service en tout genre, la dispersion & le découragement des alliés, leur peu de concert & sur-tout la capacité du maréchal *Saxe*, qui ayant recouvré sa santé, agissait avec plus d'activité que jamais, tout cela formait une suite non interrompue de succès qui n'a d'exemple, que les conquêtes de *Louis XIV.* tout était favorable en Italie pour *Dom Philippe.* Une révolution étonnante en Angleterre menaçait déjà le trône du roi *George II.* comme on le verra dans la suite ; mais la reine d'Hongrie jouissait d'une autre gloire, d'un autre avantage, qui ne coûtait point de sang, & qui remplit la première & la plus chère de ses vues ; elle n'avait jamais perdu l'espérance du trône impérial pour son mari, du vivant même de *Charles VII.* & après la mort de cet empereur, elle s'en crut assurée malgré le roi de Prusse qui lui faisait la guerre, malgré l'électeur Palatin qui lui refusait sa voix, & malgré une armée Française, qui n'était pas loin de Francfort, & qui pouvait empêcher l'élection ; c'était cette même armée commandée d'abord par le maréchal de *Maillebois*, & qui passa au commencement de Mai 1745 sous les ordres du prince de *Conti.* Mais on en avait tiré vingt mille hommes pour l'armée de Fontenoi. Le prince ne put empêcher la jonction de toutes les troupes que la reine d'Hongrie avait dans cette partie de l'Allemagne, & qui vin-

rent couvrir Francfort, où l'élection se fit comme en pleine paix.

Ainsi la France manqua le grand objet de la guerre, qui était d'ôter le trône impérial à la maison d'*Autriche*. L'élection se fit le 13 Septembre 1745. Le roi de Prusse fit protester de nullité par ses ambassadeurs; l'électeur Palatin dont l'armée Autrichienne avait ravagé les terres, protesta de même: les ambassadeurs électoraux de ces deux princes, se retirèrent de Francfort; mais l'élection ne fut pas moins faite dans les formes. Car il est dit dans la bulle d'or, *que si des électeurs ou leurs ambassadeurs se retirent du lieu de l'élection avant que le roi des Romains futur empereur soit élu, ils seront privés cette fois de leurs droits de suffrage, comme étant censés l'avoir abandonné.*

La reine d'Hongrie désormais impératrice vint à Francfort jouir de son triomphe & du couronnement de son époux. Elle vit du haut d'un balcon la cérémonie de l'entrée, elle fut la primière à crier *vivat*, & tout le peuple lui répondit par des acclamations de joie & de tendresse. Ce fut le plus beau jour de sa vie. Elle alla voir ensuite son armée rangée en bataille auprès de Heidelberg au nombre de soixante mille hommes. L'empereur son époux la reçut l'épée à la main à la tête de l'armée. Elle passa entre les lignes, saluant tout le monde, dîna sous une tente, & fit distribuer un florin à chaque soldat.

C'était la destinée de cette princesse, & des affaires qui troublaient son règne, que les événemens heureux fussent balancés de tous les côtes par des disgraces. L'empereur *Charles VII.* avait perdu la Bavière pendant qu'on le couronnait empereur, & la reine de Hongrie perdait une bataille pendant qu'elle préparait le couronnement de son époux *François I.* Le roi de Prusse était encor vainqueur près de la source de l'Elbe à Sore.

Il y a des tems où une nation conserve constamment sa supériorité. C'est ce qu'on avait vu dans les Suédois

ſous *Charles XII.* dans les Anglais ſous le duc de *Marlboroug* ; c'eſt ce qu'on voyait dans les Français en Flandre ſous *Louis XV.* & ſous le maréchal de *Saxe*, & dans le Pruſſiens ſous *Fréderic III.* L'impératrice perdait donc la Flandre, & avait beaucoup à craindre du roi de Pruſſe en Allemagne, pendant qu'elle faiſait monter ſon mari ſur le trône de ſon père.

Dans ce tems-là même, lorſque le roi de France vainqueur dans les Pays-Bas, & dans l'Italie, propoſait toujours la paix, le roi de Pruſſe victorieux de ſon côté demandait auſſi à l'impératrice de Ruſſie, *Elizabeth*, ſa médiation. On n'avait point encor vu de vainqueurs faire tant d'avances, & on pourrait s'en étonner : mais aujourd'hui il eſt dangereux d'être trop conquérant. Toutes les puiſſances de l'Europe prennent les armes tôt ou tard, quand il y en a une qui remue : on ne voit que ligues, & contre-ligues ſoutenues de nombreuſes armées. C'eſt beaucoup de pouvoir garder par la conjončture des tems, une province acquiſe.

Au milieu de ces grands embarras, on reçut l'offre inouie d'une médiation à laquelle on ne s'attendait pas ; c'était celle du Grand-Turc. Son premier viſir écrivit à toutes les cours chrétiennes qui étaient en guerre, les exhortant à faire ceſſer l'effuſion du ſang humain, & leur offrant la médiation de ſon maître. Une telle offre n'eut aucune ſuite ; mais elle devait ſervir au moins à faire rentrer en elles-mêmes tant de puiſſances chrétiennes, qui, ayant commencé la guerre par intérêt, la continuaient par obſtination, & ne la finirent que par néceſſité. Au reſte cette médiation du ſultan des Turcs, était le prix de la paix que le roi de France avait ménagée, entre l'empereur d'Allemagne *Charle VI*, & la Porte-Ottomane en 1739.

Le roi de Pruſſe s'y prit autrement pour avoir la paix, & pour garder la Siléſie. Ses troupes battent complettement les Autrichiens & les Saxons aux portes de Dreſde ;

ce fut le vieux prince d'*Anhalt* qui remporta cette victoire décisive. Il avait fait la guerre cinquante ans. Il était entré le premier dans les lignes des Français au siége de Turin en 1707 ; on le regardait comme le premier officier de l'Europe, pour conduire l'infanterie. Cette grande journée fut la dernière qui mit le comble à sa gloire militaire, la seule qu'il eût jamais connue. Il ne savait que combattre.

Le roi de Prusse habile en plus d'un genre, enferma de tous côtés la ville de Dresde. Il y entre suivi de dix bataillons & de dix escadrons ; désarme trois régimens de milice qui composaient la garnison, se rend au palais, où il va voir le deux princes & les trois princesses enfans du roi de Pologne, qui y étaient demeurés ; il les embrassa, il eut pour eux les attentions qu'on devait attendre de l'homme le plus poli de son siècle. Il fit ouvrir toutes les boutiques qu'on avait fermées, donna à dîner à tous les ministres étrangers, fit jouer un opéra italien ; on ne s'apperçut pas que la ville était au pouvoir du vainqueur ; & la prise de Dresde ne fut signalée que par les fêtes qu'il y donna.

Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est qu'étant entré dans Dresde le 18, il y fit la paix le 25 avec l'Autriche & la Saxe & laissa tout le fardeau au roi de France.

Marie-Thérèze renonça encor malgré elle à la Silésie, par cette seconde paix, & *Fréderic* ne lui fit d'autre avantage que de reconnaître *François I.* empereur. L'électeur Palatin, comme partie contractante dans le traité, le reconnut de même, & il n'en coûta au roi de Pologne électeur de Saxe, qu'un million d'écus d'Allemagne, qu'il fallut donner au vainqueur avec les intérêts jusqu'au jour du paiement.

Le roi de Prusse retourna dans Berlin jouir paisiblement du fruit de sa victoire ; il fut reçu sous des arcs de triomphe : le peuple jetait sur ses pas des branches de sapin faute de mieux, en criant, vive *Fréderic le Grand.*

Ce prince heureux dans ses guerres & dans ses traités ne s'appliqua plus qu'à faire fleurir les loix & les arts dans ses états ; & il passa tout d'un coup du tumulte de la guerre à une vie retirée & philosophique, il s'adonna à la poésie, à l'éloquence, à l'histoire ; tout cela était également dans son caractère. C'est en quoi il était beaucoup plus singulier que *Charles XII.* Il ne le regardait pas comme un grand homme, parce que *Charles* n'était que héros. On n'est entré ici dans aucun détail des victoires du roi de Prusse. Il les a écrites lui-même. C'était à *César* à faire ses commentaires.

Le roi de France privé une seconde fois de cet important secours, n'en continua pas moins ses conquêtes. L'objet de la guerre était alors du côté de la maison de *France*, de forcer la reine d'Hongrie par ses pertes en Flandre, à céder ce qu'elle disputait en Italie, & de contraindre les Etats-Généraux à rentrer au moins dans l'indifférence dont ils étaient sortis.

L'objet de la reine d'Hongrie était de se dédommager sur la France, de ce que le roi de Prusse lui avait ravi ; ce projet reconnu depuis impraticable par la cour d'Angleterre, était alors approuvé & embrassé par elle. Car il y a des tems où tout le monde s'aveugle. L'empire donné à *François I* fit espérer que les cercles se détermineraient à prendre les armes contre la France. Et il n'est rien que la cour de Vienne ne fît pour les y engager.

L'empire resta constamment neutre, comme toute l'Italie avair été neutre dans le commencement de ce chaos de guerre ; mais les cœurs des Allemans étaient tous à *Marie-Thérèze.*



CHAPITRE DIX-HUITIEME.

Suite de la conquête des Pays-Bas Autrichiens. Bataille de Liége.

LE roi de France étant partit pour Paris après la prise d'Ostende, apprit en chemin que Nieuport s'était rendu, & que la garnison était prisonnière de guerre. Bientôt après le comte de *Clermont-Gallerande* avait pris la ville d'Ath. Le maréchal de *Saxe* investit Bruxelles au commencement de l'hiver. Cette ville est, comme on sait, la capitale du Brabant; & le séjour des gouverneurs des Pays-Pas Autrichiens. Le comte de *Caunitz* alors premier ministre commandant à la place du prince *Charles*, gouverneur-général du pays, était dans la ville. Le comte de *Lanoy*, lieutenant-général des armées en était gouverneur particulier : le général *Vanderduin* de la part des Hollandais y commandait dix-huit bataillons, & sept escadrons; il n'y avait de troupes Autrichiennes que cent cinquante dragons, & autant de houzards. L'impératrice-reine s'était reposée sur les Hollandais & sur les Anglais du soin de défendre son pays, & ils portaient toujours en Flandre tout le poids de cette guerre. Le felt-maréchal *Los-rios*, deux princes de *Ligne*, l'un général d'infanterie, l'autre de cavalerie. Le général *Chanclos* qui avait rendu Ostende, cinq lieutenans-généraux Autrichiens avec une foule de noblesse, se trouvaient dans cette ville assiégée, où la reine d'Hongrie avait en effet beaucoup plus d'officiers que de soldats.

Les débris de l'armée ennemie étaient vers Malines sous le prince de *Valdeck*, & ne pouvaient s'opposer au siége. Le maréchal de *Saxe*, avait fait subitement marcher son armée sur quatre colonnes, par quatre che-

mins différens. On ne perdit à ce siége d'homme distingué que le chevalier d'*Aubeterre*, colonel du régiment des vaisseaux. La garnison avec tous les officiers-généraux fut faite prisonnière. On pouvait prendre le premier ministre, & on en avait plus de droit que les Hanovriens n'en avaient eu de saisir le maréchal de *Belle-Isle* : on pouvait prendre aussi le résident des Etats-Généraux ; mais non-seulement on laissa en pleine liberté le comte de *Caunitz* & le ministre Hollandais, on eut encor un soin particulier de leurs effets, & de leur suite ; on leur fournit des escortes : on renvoya au prince *Charles* les domestiques & les équipages qu'il avait dans la ville : on fit déposer dans les magasins toutes les armes des soldats, pour être rendues lorsqu'ils pourraient être échangés.

Le roi qui avait tant d'avantages sur les Hollandais, & qui tenait alors plus de trente mille hommes de leurs troupes prisonniers de guerre, ménageait toujours cette république. Les Etats-Généraux se trouvaient dans une grande perplexité, l'orage approchait d'eux ; ils sentaient leur faiblesse. La magistrature desirait la paix, mais le parti Anglais qui prenait déjà toutes ses mesures pour donner un Stadthouder à la nation, & qui était secondé du peuple, criait toujours qu'il fallait la guerre. Les Etats ainsi divisés se conduisaient sans principes, & leur conduite annonçait leur trouble.

Cet esprit de trouble & de division redoubla dans les Provinces-Unies, quand on y apprit qu'à l'ouverture de la campagne, le roi marchait en personne à Anvers, ayant à ses ordres cent vingt bataillons, & cent quatre-vingt-dix escadrons. Autrefois quand la république de Hollande s'établit par les armes, elle détruisit toute la grandeur d'Anvers, la ville la plus commerçante de l'Europe ; elle lui interdit la navigation de l'Escaut, & depuis elle continua d'aggraver sa chûte, sur-tout depuis que les Etats-Généraux étaient devenus les alliés de la

maiſon d'*Autriche.* Ni l'empereur *Léopold*, ni *Charles VI.* ni ſa fille l'impératrice-reine n'eurent jamais ſur l'Eſcaut d'autres vaiſſeaux qu'une patache, pour les droits d'entrée & de ſortie. Mais quoique les Etats-Généraux euſſent humilié Anvers à ce point, & que les commerçans de cette ville en gémiſſent, la Hollande la regardait comme un des remparts de ſon pays. Ce rempart fut bientôt emporté.

Le prince de *Conti* eut ſous ſes ordres un corps d'armée ſéparé avec lequel il inveſtit Mons la capitale du Hainaut Autrichien ; douze bataillons qui la défendaient augmentèrent le nombre des priſonniers de guerre. La moitié de cette garniſon était Hollandaiſe. Jamais l'Autriche ne perdit tant de places, & la Hollande tant de ſoldats. St. Guillain eut le même ſort. Charleroi ſuivit de près. On prend d'aſſaut la ville baſſe après deux jours ſeulement de tranchée ouverte. Le marquis depuis maréchal de *la Fare*, entra dans Charleroi aux mêmes conditions qu'on avait pris toutes les villes qui avaient voulu réſiſter, c'eſt-à-dire que la garniſon fut priſonnière. Le grand projet était d'aller à Maſtricht, d'où l'on domine aiſément dans les Provinces-Unies ; mais pour ne laiſſer rien derrière ſoi, il fallait aſſiéger la ville importante de Namur. Le prince *Charles* qui commandait alors l'armée, fit en vain ce qu'il put pour prévenir ce ſiége. Au confluent de la Sambre & de la Meuſe eſt ſituée Namur, dont la citadelle s'élève ſur un roc eſcarpé, & douze autres forts bâtis ſur la cime des rochers voiſins, ſemblent rendre Namur inacceſſible aux attaques ; c'eſt une des places de la barrière. Le prince de *Gavres* en était gouverneur pour l'impératrice-reine : mais les Hollandais qui gardaient la ville, ne lui rendaient ni obéiſſance, ni honneurs. Les environs de cette ville ſont célèbres par les campemens & par les marches du maréchal de *Luxembourg*, du maréchal de *Boufflers*, & du roi *Guillaume*, & ne le ſont pas moins par les manœuvres du

maréchal de *Saxe*. Il força le prince *Charles* à s'éloigner, & à le laiſſer aſſiéger Namur en liberté.

Le prince de *Clermont* fut chargé du ſiége de Namur. C'était en effet douze places qu'il fallait prendre. On attaqua pluſieurs forts à la fois; ils furent tous emportés. Monſieur de *Brulart* aide-major-général, plaçant les travailleurs après les grenadiers dans un ouvrage qu'on avait pris, leur promit double paye s'ils avançaient le travail; ils en firent plus qu'on ne leur demandait, & refusèrent la double paye.

Je ne puis entrer dans le détail des actions ſingulières qui ſe paſsèrent à ce ſiége & à tous les autres. Il y a peu d'événemens à la guerre, où des officiers & de ſimples ſoldats ne faſſent de ces prodiges de valeur qui étonnent ceux qui en ſont témoins, & qui enſuite reſtent pour jamais dans l'oubli. Si un général, un prince, un monarque eût fait une de ces actions, elles ſeraient conſacrées à la poſtérité; mais la multitude de ces faits militaires ſe nuit à elle-même; & en tout genre il n'y a que les choſes principales qui reſtent dans la mémoire des hommes.

Cependant comment paſſer ſous ſilence le fort Ballard, pris en plein jour par trois officiers ſeulement, M. de *Launai* aide-major, M. d'*Amère* capitaine dans Champagne, & M. de *Clamouſe*, jeune Portugais du même régiment, qui ſautant ſeul dans les retranchemens fit mettre bas les armes à toute la garniſon?

La tranchée avait été ouverte le 10 Septembre devant Namur, & la ville capitula le dix-neuf. La garniſon fut obligée de ſe retirer dans la citadelle & dans quelques autres châteaux par la capitulation, & au bout de onze jours elle en fit une nouvelle, par laquelle elle fut toute priſonnière de guerre. Elle conſiſtait en douze bataillons dont dix étaient Hollandais.

Après la priſe de Namur, il reſtait de diſſiper ou de battre l'armée des alliés. Elle campait alors en-deçà de

la Meuſe, ayant Maſtricht à ſa droite, & Liége à ſa gauche. On s'obſerva, on eſcarmoucha quelques jours; le Jar ſéparait les deux armées. Le maréchal de *Saxe* avait deſſein de livrer bataille; il marcha aux ennemis le 11 Octobre à la pointe du jour ſur dix colonnes. On voyait du fauxbourg de Liége comme d'un amphithéatre les deux armées, celle des Français de cent vingt mille combattans, l'alliée de quatre-vingt mille. Les ennemis s'étendaient le long de la Meuſe, de Liége à Viſet, derrière cinq villages retranchés. On attaque aujourd'hui une armée comme une place, avec du canon. Les alliés avaient à craindre qu'après avoir été forcés dans ces villages ils ne puſſent paſſer la rivière. Ils riſquaient d'être entiérement détruits, & le maréchal de *Saxe* l'eſpérait.

Le ſeul officier-général que la France perdit en cette journée, fut le marquis de *Fénelon*, neveu de l'immortel archevêque de Cambrai. Il avait été élevé par lui, & en avait toute la vertu, avec un caractère tout différent. Vingt années employées dans l'ambaſſade de Hollande n'avaient point éteint un feu & un emportement de valeur, qui lui coûta la vie. Bleſſé au pied depuis quarante ans, & pouvant marcher à peine, il alla ſur les retranchemens ennemis à cheval. Il cherchait la mort & il la trouva. Son extrême dévotion augmentait encor ſon intrépidité; il penſait que l'action la plus agréable à DIEU était de mourir pour ſon roi : il faut avouer qu'une armée compoſée d'hommes, qui penſeraient ainſi, ſerait invincible. Les Français eurent peu de perſonnes de marque bleſſées dans cette journée. Le fils du comte de *Ségur* eut la poitrine traverſée d'une balle, qu'on lui arracha par l'épine du dos, & il échappa à une opération plus cruelle que la bleſſure même. Le marquis de *Lujac* reçut un coup de feu qui lui fracaſſa la mâchoire, entama la langue, lui perça les deux joues. Le marquis de *Laval* qui s'était diſtingué à Mêle,

le prince de *Monaco*, le marquis de *Vaubecourt*, le comte *Barleroy*, furent bleſſés dangereuſement.

Cette bataille ne fut que du ſang inutilement répandu, & une calamité de plus pour tous les partis. Aucun ne gagna, ni ne perdit de terrain. Chacun prit ſes quartiers. L'armée battue avança même juſqu'à Tongres; l'armée victorieuſe s'étendit de Louvain dans ſes conquêtes, & alla jouir du repos auquel la ſaiſon d'ordinaire force les hommes dans ces pays, en attendant que le printems ramène les cruautés & les malheurs que l'hiver a ſuſpendus.



CHAPITRE DIX-NEUVIEME.

Succès de l'infant Dom Philippe *& du maréchal de* Maillebois, *ſuivis des plus grands déſaſtres.*

IL n'en était pas ainſi dans l'Italie & vers les Alpes. Il s'y paſſait alors une ſcène extraordinaire. Les plus triſtes revers avaient ſuccédé aux proſpérités les plus rapides. La maiſon *de France* perdait en Italie plus qu'elle ne gagnait en Flandre, & les pertes ſemblaient même plus irréparables, que les ſuccès de Flandre ne paraiſſaient utiles. Car alors le véritable objet de la guerre était l'établiſſement de *Dom Philippe*. Si on était vaincu en Italie, il n'y avait plus de reſſources pour cet établiſſement, & on avait beau être vainqueur en Flandre, on ſentait bien que tôt ou tard il faudrait rendre les conquêtes, & qu'elles n'étaient que comme un gage, une ſureté paſſagère qui indemniſait des pertes qu'on faiſait d'ailleurs. Les cercles d'Allemagne ne prenaient part à rien. Les bords du Rhin étaient tranquilles; c'était en effet l'Eſpagne qui était devenu enfin la partie principale dans la guerre. On ne combattait preſque plus

ſur terre & ſur mer que pour elle. La cour d'Eſpagne n'avait jamais perdu de vue Parme, Plaiſance & le Milanais. De tant d'états diſputés à l'héritière de la maiſon d'*Autriche*, il ne reſtait plus que ces provinces d'Italie, ſur leſquelles on pût faire valoir des droits.

Depuis la fondation de la monarchie, cette guerre eſt la ſeule dans laquelle la France ait été ſimplement auxiliaire; elle le fut dans la cauſe de l'empereur *Charles VII.* juſqu'à la mort de ce prince, & dans celle de l'infant *Dom Philippe* juſqu'à la paix.

Au commencement de la campagne de 1745 en Italie, les apparences furent auſſi favorables à la maiſon de *France* qu'elles l'avaient été en Autriche en 1741. Les chemins étaient ouverts aux armées Eſpagnoles & Françaiſes, par la voie de Gênes. Cette république forcée par la reine d'Hongrie & par le roi de Sardaigne à ſe déclarer contr'eux, avait enfin fait ſon traité définitif; elle devait fournir environ dix-huit mille hommes. L'Eſpagne lui donnait trente mille piaſtres par mois, & cent mille une fois payées pour le train d'artillerie que Gênes fourniſſait à l'armée Eſpagnole; car dans cette guerre ſi longue & ſi variée, les états puiſſans & riches ſoudoyèrent toujours les autres. L'armée de *Dom Philippe*, qui deſcendait des Alpes avec la Françaiſe jointe au corps des Génois, était réputée de quatre-vingt mille hommes. Celle du comte de *Gages* qui avait pourſuivi les Allemans aux environs de Rome, s'avançait forte d'environ trente mille combattans, en comptant l'armée Napolitaine. C'était au tems même que le roi de Pruſſe vers la Saxe, & le prince de *Conti* vers le Rhin, empêchaient que les forces Autrichiennes ne puſſent ſecourir l'Italie. Les Génois même eurent tant de confiance qu'ils déclarèrent la guerre dans les formes au roi de Sardaigne. Le projet était que l'armée Eſpagnole & la Napolitaine viendrait joindre l'armée Françaiſe & Eſpagnole dans le Milanais.

Au mois de Mars 1745, le duc de Modène, & le

comte de *Gages* à la tête de l'armée d'Eſpagne & de Naples, avaient pourſuivi les Autrichiens des environs de Rome à Rimini, de Rimini à Céſène, à Imola, à Forli, à Bologne, & enfin juſques dans Modène.

Le maréchal de *Maillebois*, élève du célèbre *Villars*, déclaré capitaine-général de l'armée de *Dom Philippe*, arriva bientôt par Vintimille & Oneille, & deſcendit vers le Montferrat ſur la fin du mois de Juin à la tête des Eſpagnols & des Français.

De la petite principauté d'Oneille, on deſcend dans le marquiſat de Final, qui eſt à l'extrémité du territoire de Gênes, & de là on entre dans le Montferrat-Mantouan, pays encore hériſſé de rochers qui ſont une ſuite des Alpes; après avoir marché dans des vallées entre ces rochers on trouve le terrain fertile d'Alexandrie; & pour aller droit à Milan, on va d'Alexandrie à Tortone; à quelques milles de là vous paſſez le Pô; enſuite ſe préſente Pavie ſur le Téſin; & de Pavie il n'y a qu'une journée à la grande ville de Milan, qui n'eſt point fortifiée, & qui envoie toujours ſes clefs à quiconque a paſſé le Téſin, mais qui a un château très-fort & capable de réſiſter long-tems.

Pour s'emparer de ce pays il ne faut que marcher en force. Pour le garder, il faut veiller à droite & à gauche ſur une vaſte étendue de terrain, être maître du cours du Pô, depuis Caſal juſqu'à Crémone, & garder l'Oglio, rivière qui tombe des Alpes du Tirol, ou bien avoir au moins Lodi, Crème & Pizzighitoné pour fermer le chemin aux Allemans qui peuvent arriver du Trentin par ce côté. Il faut enfin ſur-tout avoir la communication libre par les derrières avec la rivière de Gênes, c'eſt-à-dire, avec ce chemin étroit qui conduit le long de la mer, depuis Antibes par Monaco, Vintimille, afin d'avoir une retraite en cas de malheur. Tous les poſtes de ce pays ſont connus & marqués par autant de combats que le territoire de Flandre.

Cette campagne d'Italie qui eut des ſuites ſi malheureuſes, commença par une des plus belles manœuvres qu'on ait jamais exécutées, & qui ſuffirait pour donner une gloire durable ſi les grandes actions n'étaient pas aujourd'hui enſevelies dans la multitude innombrable des combats, & ſur-tout ſi cet événement heureux n'avait pas été ſuivi de déſaſtres.

Le roi de Sardaigne à la tête de vingt-cinq mille ſoldats, & le comte de *Schullembourg* avec un nombre preſqu'égal d'Autrichiens, étaient retranchés dans une anſe que forme le Tanaro vers ſon embouchure dans le Pô, entre Valence & Alexandrie.

Le maréchal de *Maillebois* qui commandait l'armée Françaiſe, & le comte de *Gages* général des Eſpagnols ne pouvaient forcer le roi de Sardaigne & le chaſſer de ſon poſte tant qu'il ſerait ſoutenu par les troupes Impériales. Un fils du maréchal jeune encor imagine de les ſéparer, & pour y parvenir il fallait tromper les Autrichiens. Il fait ſon plan, il combine tous les haſards calculés ſur la diſtance des lieux. Si on envoie un gros détachement ſur le chemin de Milan, *Schullembourg* ne voudra pas laiſſer prendre cette ville, il marchera à ſon ſecours, il dégarnira le roi de Sardaigne. Sur le champ le gros détachement reviendra joindre l'armée avant que les Autrichiens ſoient revenus; on n'aura à combattre que la moitié des troupes ennemies. Cette bruſque attaque les déconcerta. Tout arriva comme le jeune comte de *Maillebois* l'avait prévu & arrangé. Les armées Françaiſe & Eſpagnole traverſent le Tanaro ayant de l'eau juſqu'à la ceinture. On force le camp du roi de Sardaigne, il eſt obligé de reculer juſqu'à Caſal dans le Piémont. On ſe rendit maître alors de tout le cours du Pô. C'était dans le tems même que le roi de France conquérait la Flandre, que le roi de Pruſſe ſon allié fortifiait ſa cauſe par de nouveaux ſuccès; tout était favorable alors dans tant de différentes ſcènes du théatre de la guerre. Les Français

avec les Efpagnols fe trouvaient en Italie fur la fin de l'an 1745 maîtres du Montferrat, de l'Alexandrin, du Tortonois, du pays derrière Gênes, qu'on nomme les fiefs impériaux de la Loméline, du Pavefan, du Lodefan, de Milan, de prefque tout le Milanais, de Parme & de Plaifance. Tous ces fuccès s'étaient fuivis rapidement, comme ceux du roi de France dans les Pays-Bas, & du prince *Edouard* dans l'Ecoffe, tandis que le roi de Pruffe de fon côté battait au fond de l'Allemagne les troupes Autrichiennes. Mais il arriva en Italie précifément la même chofe qu'on avait vue en Bohême au commencement de cette guerre. Les apparences les plus heureufes couvraient les plus grandes calamités.

Le fort du roi de Pruffe était en faifant la guerre, de nuire beaucoup à la maifon d'*Autriche*, & en faifant la paix, de nuire tout autant à la maifon de *France*. Sa paix de Breflau avait fait perdre la Bohême. Sa paix de Drefde fit perdre l'Italie.

A peine l'impératrice-reine fut-elle délivrée pour la feconde fois de cet ennemi, qu'elle fit paffer de nouvelles troupes en Italie par le Tirol & le Trentin, pendant l'hiver de 1746. L'infant *Dom Philippe* poffédait Milan, mais il n'avait pas le château. Sa mère la reine d'Efpagne lui ordonnait abfolument de l'attaquer. Le maréchal de *Maillebois* écrivit au mois de Décembre 1745. *Je prédis une deftruction totale, fi on s'obftine à refter dans le Milanais.* Le confeil d'Efpagne s'y obftina, & tout fut perdu.

Les troupes de l'impératrice-reine d'un côté, les Piémontais de l'autre, gagnèrent du terrain par-tout. Des places perdues, des échecs redoublés diminuèrent l'armée Françaife & Efpagnole, & enfin la fatale journée de Plaifance la réduifit à fortir avec peine de l'Italie dans un état déplorable.

Le prince de *Lichteftein* commandait l'armée de l'impératrice-reine. Il était encor à la fleur de fon âge; on l'avait vu ambaffadeur du père de l'impératrice à la cour

de France, dans une plus grande jeunesse, & il y avait acquis l'estime générale. Il la mérita encor davantage le jour de la bataille de Plaisance, par sa conduite & par son courage; car se trouvant dans le même état de maladie & de langueur où l'on avait vu le maréchal de *Saxe* à la bataille de Fontenoi, il surmonta comme lui l'excès de son mal, pour accourir à cette bataille, & il la gagna d'une manière aussi complette. Ce fut la plus longue & une des plus sanglantes de toute la guerre. Le maréchal de *Maillebois* attaqua trois heures avant le jour, & fut long-tems vainqueur à son aile droite qu'il commandait: mais l'aile gauche de cette armée ayant été enveloppée par un nombre supérieur d'Autrichiens, & le général d'*Arembourre* blessé & pris, cette aile gauche fut entiérement défaite; & on fut obligé après neuf heures de combat de se retirer sous Plaisance.

Si on combattait de près comme autrefois, une mêlée de neuf heures, de bataillon contre bataillon, d'escadron contre escadron, & d'homme contr'homme, détruirait les armées entières, & l'Europe serait dépeuplée par le nombre prodigieux de combats qu'on a livrés de nos jours; mais dans ces batailles, comme je l'ai déja remarqué, on ne se mêle presque jamais. Le fusil & le canon sont moins meurtriers que ne l'étaient autrefois la pique & l'épée. On est très-long-tems même sans tirer, & dans le terrain coupé d'Italie, on tire entre des haies. On consume du tems à s'emparer d'une cassine, à pointer son canon, à se former & à se reformer; ainsi neuf heures de combat ne font pas neuf heures de destruction.

La perte des Espagnols, des Français & de quelques régimens Napolitains, fut cependant de plus de huit mille hommes tués ou blessés, & on leur fit quatre mille prisonniers. Enfin l'armée du roi de Sardaigne arriva, & alors le danger redoubla; toute l'armée de trois couronnes de France, d'Espagne & de Naples, courait risque d'être prisonnière.

Dans ces triſtes conjonctures l'infant *Dom Philippe* reçut une nouvelle, qui devait, ſelon toutes les apparences, mettre le comble à tant d'infortunes. C'était la mort de *Philippe V.* roi d'Eſpagne ſon père. Ce monarque après avoir autrefois eſſuyé beaucoup de revers, & s'être vu deux fois obligé d'abandonner ſa capitale, avait régné paiſiblement en Eſpagne; & s'il n'avait pu rendre à cette monarchie la ſplendeur où elle fut ſous *Philippe II.* il l'avait miſe du moins dans un état plus floriſſant qu'elle n'avait été ſous *Philippe IV.* & ſous *Charles II.* Il n'y avait que la dure néceſſité de voir toujours Gibraltar & Minorque, & le commerce de l'Amérique Eſpagnole, entre les mains des Anglais, qui eût continuellement traverſé le bonheur de ſon adminiſtration. La conquête d'Oran ſur les Maures en 1732, la couronne de Naples, & Sicile enlevée aux Autrichiens, & affermie ſur la tête de ſon fils *Dom Carlos*, avaient ſignalé ſon règne; & il ſe flattait avec apparence quelque tems avant ſa mort de voir le Milanais, Parme & Plaiſance ſoumis à l'infant *Dom Philippe*, ſon autre fils de ſon ſecond mariage avec la princeſſe de Parme.

Précipité comme les autres princes dans ces grands mouvemens qui agitent preſque toute l'Europe, il avait ſenti plus que perſonne le néant de la grandeur, & la douloureuſe néceſſité de ſacrifier tant de milliers d'hommes à des intérêts qui changent tous les jours. Dégoûté du trône, il l'avait abdiqué pour ſon premier fils *Dom Louis*, & l'avait repris après la mort de ce prince; toujours prêt à le quitter, & n'ayant éprouvé par ſa complexion mélancolique, que l'amertune attachée à la condition humaine, même dans la puiſſance abſolue.

La nouvelle de ſa mort, arrivée à l'armée après ſa défaite, augmenta l'embarras où l'on était. On ne ſavait pas encor ſi *Ferdinand VI.* ſucceſſeur de *Philippe V.* ferait pour un frère d'un ſecond mariage, ce que *Philippe V.* avait fait pour un fils. Ce qui reſtait de cette

floriſſante armée des trois couronnes courait riſque plus que jamais d'être enfermé ſans reſſource. Elle était entre le Pô, le Lambro, le Tidone, & la Trébie. Se battre en raſe campagne ou dans un poſte contre une armée ſupérieure, eſt très-ordinaire. Sauver des troupes vaincues, & enfermées, eſt très-rare; c'eſt l'effort de l'art militaire.

Le comte de *Maillebois*, fils du maréchal, oſa propoſer de ſe retirer en combattant. Il ſe chargea de l'entrepriſe, la dirigea ſous les yeux de ſon père, & en vint à bout. L'armée des trois couronnes paſſa toute entière en un jour & une nuit ſur trois ponts, avec quatre mille mulets chargés, & mille charriots de vivres, & ſe forma le long du Tidone. Les meſures étaient ſi bien priſes que le roi de Sardaigne & les Autrichiens ne purent l'attaquer que quand elle put ſe défendre. Les Français & les Eſpagnols ſoutinrent une bataille longue & opiniâtre, pendant laquelle ils ne furent point entamés.

Cette journée, plus eſtimée des juges de l'art, qu'éclatante aux yeux du vulgaire, fut comptée pour une journée heureuſe, parce que l'on remplit l'objet propoſé: cet objet était triſte, c'était de ſe retirer par Tortone, & de laiſſer au pouvoir de l'ennemi Plaiſance & tout le pays. En effet, le lendemain de cette étrange bataille Plaiſance ſe rendit, & plus de trois mille malades y furent faits priſonniers de guerre.

De toute cette grande armée qui devait ſubjuguer l'Italie, il ne reſta enfin que ſeize mille hommes effectifs à Tortone. La même choſe était arrivé du tems de *Louis XIV.* après la journée de Turin. *François I. Louis XII. Charles VIII.* avaient eſſuyé toutes les mêmes diſgraces. Grandes leçons toujours inutiles.

On ſe retira bientôt à Gavi vers les confins des Génois. L'infant & le duc de Modène allèrent dans Gênes; mais au lieu de la raſſurer, ils en augmentèrent les alarmes.

Gênes était bloquée par les efcadres Anglaifes. Il n'y avait pas de quoi nourrir le peu de cavalerie qui reftait encor. Quarante mille Autrichiens & vingt mille Piémontais approchaient : fi on reftait dans Gênes, on pouvait la défendre; mais on abandonnait le comté de Nice, la Savoie, la Provence. Un nouveau général Efpagnol, le marquis de *la Mina*, était envoyé pour fauver les débris de l'armée. Les Génois le fuppliaient, mais ils ne purent rien obtenir.

Gênes n'eft pas une ville qui doive comme Milan porter fes clefs à quiconque approche d'elle avec une armée, outre fon enceinte, elle en a une feconde de plus de deux lieues d'étendue, formée fur une chaîne de rochers. Par-delà cette double enceinte l'Apennin lui fert par-tout de fortification. Le pofte de la Bocchetta, par où les ennemis s'avançaient, avait toujours été réputé imprenable. Cependant les troupes qui gardaient ce pofte ne firent aucune réfiftance, & allèrent fe rejoindre aux débris de l'armée Françaife & Efpagnole, qui fe retiraient par Vintimille. La conftertation des Génois ne leur permit pas de tenter feulement de fe défendre. Ils avaient une groffe artillerie, l'ennemi n'avait point de canon de fiége; mais ils n'attendirent pas que ce canon arrivât, & la terreur les précipita dans toutes les extrémités qu'ils craignaient. Le fénat envoya précipitamment quatre fénateurs dans les défilés des montagnes où campaient les Autrichiens, pour recevoir du général *Brown* & du marquis de *Botta*, d'*Adorno*, Milanais, lieutenant-général de l'impératrice-reine, les loix qu'ils voudraient bien donner. Ils fe foumirent à remettre leur ville dans vingt-quatre heures; à rendre prifonniers leurs foldats, les Français & les Efpagnols; à livrer tous les effets qui pourraient appartenir à des fujets de France, d'Efpagne, & de Naples. On ftipula que quatre fénateurs fe rendraient en ôtage à Milan, qu'on paierait fur le champ cinquante mille genovines, qui font environ quatre cent

mille livres de France, en attendant les taxes qu'il plairait au vainqueur d'impoſer.

On ſe ſouvenait que *Louis XIV.* avait exigé autrefois que le doge de Gênes vînt lui faire des excuſes à Verſailles avec quatre ſénateurs. On en ajouta deux pour l'impératrice-reine; mais elle mit ſa gloire à refuſer ce que *Louis XIV.* avait exigé. Elle crut qu'il y avait peu d'honneur à humilier les faibles; & ne ſongea qu'à tirer de Gênes de fortes contributions, dont elle avait plus de beſoin que du vain honneur de voir le doge de la petite république de Gênes avec ſix Génois au pied du trône impérial.

Gênes fut taxée à vingt-quatre millions de livres. C'était la ruiner entiérement. Cette république ne s'était pas attendue, quand la guerre commença pour la ſucceſſion de la maiſon d'*Autriche*, qu'elle en ſerait la victime; mais dès qu'on arme dans l'Europe, il n'y a point de petit état qui ne doive trembler.

La puiſſance Autrichienne accablée en Flandre, mais victorieuſe dans les Alpes, n'était plus embarraſſée que du choix des conquêtes qu'elle pouvait faire vers l'Italie. Il paraiſſait également aiſé d'entrer dans Naples, ou dans la Provence. Il lui eût été plus facile de garder Naples. Le conſeil Autrichien crut qu'après avoir pris Toulon & Marſeille, il réduirait les deux Siciles facilement, & que les Français ne pourraient plus repaſſer les Alpes.

Le 28 Octobre 1746 le maréchal de *Maillebois* était ſur le Var, qui ſépare la France du Piémont. Il n'avait pas onze mille hommes. Le marquis de *la Mina* n'en ramenait pas neuf mille. Le général Eſpagnol ſe ſépara alors des Français, tourna vers la Savoie par le Dauphiné; car les Eſpagnols étaient toujours maîtres de ce duché, & ils voulaient le conſerver en abandonnant le reſte.

Les vainqueurs paſsèrent le Var, au nombre de près de quarante mille hommes. Les débris de l'armée Fran-

çaiſe ſe retiraient dans la Provence, manquant de tout, la moitié des officiers à pied; point d'approviſionnement, point d'outils pour rompre les ponts, peu de vivres. Le clergé, les notables, les peuples couraient au-devant des détachemens Autrichiens, pour leur offrir des contributions & être préſervés du pillage.

Tel était l'effet des révolutions d'Italie, pendant que les armées Françaiſes conquéraient les Pays-Bas, & que le prince *Charles-Edouard*, dont nous parlerons, avait pris & perdu l'Écoſſe.



CHAPITRE VINGTIEME.

Les Autrichiens & les Piémontais entrent en Provence. Les Anglais en Bretagne.

L'INCENDIE qui avait commencé vers le Danube, & preſque aux portes de Vienne, & qui d'abord avait ſemblé ne devoir durer que peu de mois, était parvenu après ſix ans ſur les côtes de France. Preſque toute la Provence était en proie aux Autrichiens. D'un côté leurs partis déſolaient le Dauphiné; de l'autre ils paſſaient au-delà de la Durance. Vence & Graſſe furent abandonnées au pillage; les Anglais faiſaient des deſcentes dans la Bretagne, & leurs eſcadres allaient devant Toulon & Marſeille aider leurs alliés à prendre ces deux villes, tandis que d'autres eſcadres attaquaient les poſſeſſions Françaiſes en Aſie & en Amérique.

Il fallait ſauver la Provence; le maréchal de *Belle-Iſle* y fut envoyé, mais d'abord ſans argent & ſans armée. C'était à lui à réparer les maux d'une guerre univerſelle, que lui ſeul avait allumée. Il ne vit que de la déſolation, des miliciens effrayés, des débris de régi-



mens ſans diſcipline, qui s'arrachaient le foin & la paille; les mulets des vivres mouraient faute de nourriture; les ennemis avaient tout rançonné du Var à la rivière d'Argents, & de la Durance. L'infant *Dom Philippe* & le duc de Modène étaient dans la ville d'Aix en Provence, où ils attendaient les efforts que feraient la France & l'Eſpagne pour ſortir de cette ſituation cruelle.

Les reſſources étaient encor éloignées, les dangers & les beſoins preſſaient: le maréchal eut beaucoup de peine à emprunter en ſon nom cinquante mille écus pour ſubvenir aux plus preſſans beſoins. Il fut obligé de faire les fonctions d'intendant & de munitionnaire. Enſuite à meſure que le gouvernement lui envoyait quelques bataillons & quelques eſcadrons, il prenait des poſtes par leſquels il arrêtait les Autrichiens & les Piémontais. D'un côté il couvrit Caſtellane, Draguignan & Brignoles, dont l'ennemi allait ſe rendre maître.

Enfin au commencement de Janvier 1747, ſe trouvant fott de ſoixante bataillons & de vingt-deux eſcadrons, & ſecondé du marquis de *la Mina*, qui lui fournit quatre à cinq mille Eſpagnols, il ſe vit en état de pouſſer de poſte en poſte les ennemis hors de la Provence. Ils étaient encor plus embarraſſés que lui; car ils manquaient de ſubſiſtances. Ce point eſſentiel eſt ce qui rend la plupart des invaſions infructueuſes. Ils avaient d'abord tiré toutes leurs proviſions de Gênes; mais la révolution inouie qui ſe faiſait pour lors dans Gênes, & dont il n'y a point d'exemple dans l'hiſtoire, les priva d'un ſecours néceſſaire, & les força de retourner en Italie.





CHAPITRE VINGT-UNIEME.

Révolution dans Gênes.

Il se faisait alors dans Gênes un changement aussi important qu'imprévu.

Les Autrichiens usaient avec rigueur du droit de la victoire ; les Génois ayant épuisé leurs ressources, & donné tout l'argent de leur banque de St. George pour payer seize millions, demandèrent grace pour les huit autres ; mais on leur signifia le 30 Novembre 1746 de la part de l'impératrice-reine, que non-seulement il les fallait donner ; mais qu'il en fallaient payer encor environ autant pour l'entretien de neuf régimens répandus dans le fauxbourg de St. Pierre des Arènes, de Bisagno, & dans les villages circonvoisins. A la publication de ces ordres, le désespoir saisit tous les habitans ; leur commerce était miné, leur crédit perdu, leur banque épuisée, les magnifiques maisons de campagne qui embellissaient les dehors de Gênes pillées, les habitans traités en esclaves par le soldat ; ils n'avaient plus à perdre que la vie ; & il n'y avait point de Génois qui ne parût enfin résolu à la sacrifier, plutôt que de souffrir plus long-tems un traitement si honteux & si rude.

Gênes captive comptait encor parmi ses disgraces la perte du royaume de Corse si long-tems soulevé contre elle, & dont les mécontens seraient sans doute appuyés pour jamais par ses vainqueurs.

La Corse qui s'était plainte d'être opprimée par Gênes, comme Gênes l'était par les Autrichiens, jouissait dans ce chaos de révolutions, de l'infortune de ses maîtres. Ce surcroît d'afflictions n'était que pour le sénat ; en perdant la Corse, il ne perdait qu'un fantôme d'autorité ; mais le reste des Génois était en proie aux afflictions

réelles qu'entraîne la misère. Quelques ſénateurs fomentaient ſourdement & avec habileté les réſolutions déſeſpérées que les habitans ſemblaient diſpoſés à prendre. Ils avaient beſoin de la plus grande circonſpection ; car il était vraiſemblable qu'un ſoulévement téméraire & mal ſoutenu ne produirait que la deſtruction du ſénat & de la ville. Les émiſſaires des ſénateurs ſe contentaient de dire aux plus accrédités du peuple : » Juſqu'à » quand attendrez-vous que les Autrichiens viennent » vous égorger entre les bras de vos femmes & de vos » enfans, pour vous arracher le peu de nourriture qui » vous reſte ? Leurs troupes ſont diſperſées hors de » l'enceinte de vos murs ; il n'y a dans la ville que » ceux qui veillent à la garde de vos portes ; vous êtes » ici plus de trente mille hommes capables d'un coup » de main ; ne vaut-il pas mieux mourir que d'être les » ſpectateurs des ruines de votre patrie ? » Mille diſcours pareils animaient le peuple ; mais il n'oſait encor remuer, & perſonne n'oſait arborer l'étendard de la liberté.

Les Autrichiens tiraient de l'arſenal de Gênes des canons & des mortiers pour l'expédition de Provence, & ils faiſaient ſervir les habitans à ce travail. Le peuple murmurait, mais il obéiſſait. Un capitaine Autrichien ayant rudement frappé un habitant qui ne s'empreſſait pas aſſez, ce moment fut un ſignal auquel le peuple s'aſſembla, s'émut, & s'arma en un moment de tout ce qu'il put trouver ; pierres, bâtons, épées, fuſils, inſtrumens de toute eſpèce. Ce peuple qui n'avait pas eu ſeulement la penſée de défendre ſa ville quand les ennemis en étaient encor éloignés, la défendit quand ils en étaient les maîtres. Le marquis de *Botta* qui était à St. Pierre des Arènes, crut que cette émeute du peuple ſe rallentirait d'elle-même, & que la crainte reprendrait bientôt la place de cette fureur paſſagère. Le lendemain il ſe contenta de renforcer les gardes des portes, & d'envoyer quelques détachemens dans les rues.

Le peuple attroupé en plus grand nombre que la veille, courait au palais du doge demander les armes qui sont dans ce palais; le doge ne répondit rien; les domestiques indiquèrent un autre magasin; on y court, on l'enfonce, on s'arme; une centaine d'officiers se distribuent dans la place; on se barricade dans les rues; & l'ordre qu'on tâche de mettre autant qu'on le peut dans ce bouleversement subit & furieux, n'en rallentit point l'ardeur.

Il semble que dans cette journée & dans les suivantes la consternation qui avait si long-tems atterré l'esprit des Génois, eût passé dans les Allemans. Ils ne tentèrent pas de combattre le peuple avec des troupes régulières; ils laissèrent les soulevés se rendre maîtres de la porte St. Thomas & de la porte St. Michel. Le sénat qui ne savait encor si le peuple soutiendrait ce qu'il avait si bien commencé, envoya une députation au général Autrichien dans St. Pierre des Arènes. Le marquis de *Botta* négocia lorsqu'il fallait combattre. Il dit aux sénateurs qu'ils armassent les troupes Génoises laissées désarmées dans la ville, & qu'ils les joignissent aux Autrichiens, pour tomber sur les rebelles au signal qu'il ferait. Mais on ne devait pas s'attendre que le sénat de Gênes se joignît aux oppresseurs de la patrie, pour accabler ses défenseurs & pour achever sa perte.

Les Allemans comptant sur les intelligences qu'ils avaient dans la ville, s'avancèrent à la porte de Bisagno par le fauxbourg qui porte ce nom, mais ils y furent reçus par des salves de canon & de mousquetterie. Le peuple de Gênes composait alors une armée. On battait la caisse dans la ville au nom du peuple, & on ordonnait sous peine de la vie à tous les citoyens de sortir en armes hors de leurs maisons, & de se ranger sous les drapeaux de leurs quartiers. Les Allemans furent attaqués à la fois dans le fauxbourg de Bisagno, & dans celui de St. Pierre des Arènes; le tocsin sonnait en même tems

tems dans tous les villages des vallées ; les payſans s'aſſemblèrent au nombre de vingt mille. Un prince *Doria* à la tête du peuple, attaqua le marquis de *Botta* dans St. Pierre des Arènes ; le général & ſes neuf régimens ſe retirèrent en déſordre. Ils laiſsèrent quatre mille priſonniers & près de mille morts, tous leurs magaſins, tous leurs équipages ; & allèrent au poſte de la Bocchetta pourſuivis ſans ceſſe par de ſimples payſans, & forcés enfin d'abandonner ce poſte & de fuir juſqu'à Gavi.

C'eſt ainſi que les Autrichiens perdirent Gênes pour avoir trop mépriſé & accablé le peuple, & pour avoir eu la ſimplicité de croire que le ſénat ſe joindrait à eux contre les habitans qui ſecouraient le ſénat même. L'Europe vit avec ſurpriſe qu'un peuple faible nourri loin des armes, & que ni ſon enceinte de rochers, ni les rois de France, d'Eſpagne, de Naples n'avaient pu ſauver du joug des Autrichiens, l'eût briſé ſans aucun ſecours & eût chaſſé ſes vainqueurs.

Il y eut dans ces tumultes beaucoup de brigandages ; le peuple pilla pluſieurs maiſons appartenantes aux ſénateurs ſoupçonnés de favoriſer les Autrichiens. Mais ce qui fut le plus étonnant dans cette révolution, c'eſt que ce même peuple qui avait quatre mille de ſes vainqueurs dans ſes priſons ne tourna point ſes forces contre ſes maîtres. Il avait des chefs ; mais ils étaient indiqués par le ſénat : & parmi eux, il ne s'en trouva point d'aſſez conſidérable pour uſurper long-tems l'autorité. Le peuple choiſit trente-ſix citoyens pour le gouverner ; mais il y ajouta quatre ſénateurs, *Grimaldi*, *Scaglia*, *Lomelini*, *Fornari*, & ces quatre nobles rendaient ſecrétement compte au ſénat qui paraiſſait ne ſe mêler plus du gouvernement : mais il gouvernait en effet ; il faiſait déſavouer à Vienne la révolution qu'il fomentait à Gênes, & dont il redoutait la plus terrible vengeance. Son miniſtre dans cette cour déclara que la nobleſſe Génoiſe n'avait aucune part à ce changement qu'on

appellait révolte. Le conſeil de Vienne agiſſant encor en maître, & croyant être bientôt en état de reprendre Gênes, lui ſignifia que le ſénat eût à faire payer inceſſamment les huit millions reſtans de la ſomme à laquelle on l'avait condamné, à en donner trente pour les dommages cauſés à ſes troupes, à rendre tous les priſonniers, à faire juſtice des ſéditieux. Ces loix qu'un maître irrité aurait pu donner à des ſujets rebelles & impuiſſans, ne firent qu'affermir les Génois dans la réſolution de ſe défendre & dans l'eſpérance de repouſſer de leur territoire ceux qu'ils avaient chaſſés de la capitale. Quatre mille Autrichiens dans les priſons de Gênes étaient encor des ôtages qui les raſſuraient.

Cependant les Autrichiens aidés des Piémontais en ſortant de Provence, menaçaient Gênes de rentrer dans ſes murs. Un des généraux Autrichiens avait déjà renforcé ſes troupes de ſoldats Albanois, accoutumés à combattre au milieu des rochers. Ce ſont les anciens Epirotes qui paſſent encor pour être auſſi bons guerriers que leurs ancêtres. Il eut ces Epirotes par le moyen de ſon oncle, ce fameux *Schullembourg*, qui après avoir réſiſté au roi de Suède *Charles XII.* avait défendu Corfou contre l'empire Ottoman. Les Autrichiens repaſsèrent donc la Boccheta; ils reſſerraient Gênes d'aſſez près; la campagne à droite & à gauche était livrée à la fureur des troupes irrégulières, au ſaccagement & à la dévaſtation. Gênes était conſternée, & cette conſternation même y produiſait des intelligences avec ſes oppreſſeurs; & pour comble de malheur il y avait alors une grande diviſion entre le ſénat & le peuple. La ville avait des vivres; mais plus d'argent, & il fallait dépenſer dix-huit mille florins par jour pour entretenir les milices qui combattaient dans la campagne, ou qui gardaient la ville. La république n'avait ni aucunes troupes régulières aguerries, ni aucun officier expérimenté. Nul ſecours n'y pouvait arriver que par mer, & encor au

hafard d'être pris par une flotte Anglaife, conduite par l'amiral *Medley*, qui dominait fur les côtes.

Le roi de France fit d'abord tenir au fénat un million par un petit vaiffeau qui échappa aux Anglais. Les galères de Toulon & de Marfeille partent chargées d'environ fix mille hommes. On relâcha en Corfe & à Monaco à caufe d'une tempête, & fur-tout de la flotte Anglaife. Cette flotte prit fix bâtimens qui portaient environ mille foldats. Mais enfin le refte entra dans Gênes au nombre d'environ quatre mille cinq cents Français qui firent renaître l'efpérance.

Bientôt après le duc de *Boufflers* arrive & vient commander les troupes qui défendent Gênes, & dont le nombre augmente de jour en jour. Il fallut que ce général pafsât dans une barque, & trompât la flotte de l'amiral *Medley*.

Le duc de *Boufflers* fe trouvait à la tête d'environ huit mille hommes de troupes régulières, dans une ville bloquée, qui s'attendait à être bientôt affiégée; il y avait peu d'ordre, peu de provifions, point de poudre; les chefs du peuple étaient peu foumis au fénat. Les Autrichiens confervaient toujours quelques intelligences. Le duc de *Boufflers* eut d'abord autant d'embarras avec ceux qu'il venait défendre qu'avec ceux qu'il venait combattre. Il mit l'ordre par-tout; des provifions de toute efpèce abordèrent en fureté, moyennant une rétribution qu'on donnait en fecret à des capitaines des vaiffeaux Anglais: tant l'intérêt particulier fert toujours à faire ou à réparer les malheurs publics. Les Autrichiens avaient quelques moines dans leur parti; on leur oppofa les mêmes armes avec plus de force; on engagea les confeffeurs à refufer l'abfolution à quiconque balançait entre la patrie & les ennemis. Un hermite fe mit à la tête des milices qu'il encourageait par fon enthoufiafme en leur parlant, & par fon exemple en combattant. Il fut tué dans un de ces petits combats

V 2

qui se donnaient tous les jours, & mourut en exhortant les Génois à se défendre. Les dames Génoises mirent en gages leurs pierreries chez des Juifs, pour subvenir aux frais des ouvrages nécessaires.

Mais le plus puissant de ces encouragemens fut la valeur des troupes Françaises, que le duc de *Boufflers* employait souvent à attaquer les ennemis dans leurs postes au-delà de la double enceinte de Gênes. On réussit dans presque tous ces petits combats, dont le détail attirait alors l'attention, & qui se perdent ensuite parmi des événemens innombrables.

La cour de Vienne ordonna enfin qu'on levât le blocus. Le duc de *Boufflers* ne jouit point de ce bonheur & de cette gloire, il mourut de la petite vérole le jour même que les ennemis se retiraient. Il était fils du maréchal de *Boufflers*, ce général si estimé sous *Louis XIV.* homme vertueux, bon citoyen : & le duc avait les qualités de son père.

Gênes n'était pas alors pressée, mais elle était toujours très-menacée par les Piémontais, maîtres de tous les environs, par la flotte Anglaise qui bouchait ses ports, par les Autrichiens qui revenaient des Alpes fondre sur elle. Il fallait que le maréchal de *Belle-Isle* descendît en Italie ; & c'est ce qui était d'une extrême difficulté.

Gênes devait à la fin être accablée, le royaume de Naples exposé ; toute espérance ôtée à *Dom Philippe*, de s'établir en Italie Le duc de Modène en ce cas paraissait sans ressource. *Louis XV.* ne se rebuta pas. Il envoya à Gênes le duc de *Richelieu*, de nouvelles troupes, de l'argent. Le duc de *Richelieu* arrive dans un petit bâtiment malgré la flotte Anglaise; ses troupes passent à la faveur de la même manœuvre. La cour de Madrid seconde ces efforts ; elle fait passer à Gênes environ trois mille hommes ; elle promet deux cent cinquante mille livres par mois aux Génois, mais le roi de France les donne ; le duc de *Richelieu* repousse

les ennemis dans plusieurs combats, fait fortifier tous les postes, met les côtes en sureté. Alors la cour d'Angleterre s'épuisait pour faire tomber Gênes, comme celle de France pour la défendre. Le ministère Anglais donne cent cinquante mille livres sterlings à l'impératrice-reine & autant au roi de Sardaigne pour entreprendre le siége de Gênes. Les Anglais perdirent leurs avances. Le maréchal de *Belle-Isle*, après avoir pris le comté de Nice, tenait les Autrichiens & les Piémontais en alarmes. S'ils faisaient le siége de Gênes, il tombait sur eux. Ainsi étant encor arrêté par eux, il les arrêtait.



CHAPITRE VINGT-DEUXIEME.

Combat d'Exiles funeste aux Français.

POUR pénétrer en Italie malgré les armées d'Autriche & de Piémont, quel chemin fallait-il prendre ? Le général Espagnol *la Mina* voulait qu'on tirât à Final, par ce chemin de la côte du ponent où l'on ne peut aller qu'un à un ; mais il n'avait ni canons ni provisions : transporter l'artillerie Française, garder une communication de près de quarante marches par une route aussi serrée qu'escarpée, où tout doit être porté à dos de mulet, être exposé sans cesse au canon des vaisseaux Anglais, de telles difficultés paraissaient insurmontables. On proposait la route de Démont & de Coni : mais assiéger Coni, était une entreprise dont tout le danger était connu. On se détermina pour la route du col d'Exiles, à près de vingt-cinq lieues de Nice, & on résolut d'emporter cette place.

Cette entreprise n'était pas moins hasardeuse, mais on ne pouvait choisir qu'entre des périls. Le comte de

Belle-Iſle ſaiſit avidement cette occaſion de ſe ſignaler ; il avait autant d'audace pour exécuter un projet, que de dextérité pour le conduire ; homme infatigable dans le travail du cabinet, & dans celui de la campagne. Il part donc & prend ſon chemin en retournant vers le Dauphiné, & s'enfonçant enſuite vers le col d'Aſſiette ſur le chemin d'Exiles : c'eſt-là que vingt-un bataillons Piémontais l'attendaient derrière des retranchemens de pierre & de bois, hauts de dix-huit pieds ſur treize pieds de profondeur & garnis d'artillerie.

Pour emporter ces retranchemens le comte de *Belle-Iſle* avait vingt-huit bataillons & ſept canons de campagne, qu'on ne put guère placer d'une manière avantageuſe. On s'enhardiſſait à cette entrepriſe par le ſouvenir des journées de Montalban & de Château-Dauphin, qui ſemblaient juſtifier tant d'audace. Il n'y a jamais d'attaques entiérement ſemblables, & il eſt plus difficile encor & plus meurtrier d'attaquer des paliſſades, qu'il faut arracher avec les mains ſous un feu plongeant & continu, que de gravir & de combattre ſur des rochers ; & enfin, ce qu'on doit compter pour beaucoup, les Piémontais étaient très-aguerris, & on ne pouvait mépriſer des troupes que le roi de Sardaigne avait commandées. L'action dura deux heures ; c'eſt-à-dire que les Piémontais tuèrent deux heures de ſuite ſans peine & ſans danger tous les Français qu'ils choiſirent. Monſieur d'*Arnaud* maréchal-de-camp qui menait une diviſion, fut bleſſé à mort des premiers avec M. de *Grille*, major-général de l'armée.

Parmi tant d'actions ſanglantes qui ſignalèrent cette guerre de tous côtés, ce combat fut un de ceux où l'on eut le plus à déplorer la perte prématurée d'une jeuneſſe floriſſante, inutilement ſacrifiée. Le comte de *Goas* colonel de Bourbonnais y périt. Le marquis de *Donge* colonel de Soiſſonnais y reçut une bleſſure, dont il mourut ſix jours après. Le marquis de *Brienne* colonel d'Artois,

ayant eu un bras emporté, retourna aux palissades en disant, il m'en reste un autre pour le service du roi ; & il fut frappé à mort. On compta trois mille six cent six blessés. Fatalité contraire à l'événement de toutes les autres batailles, où les blessés sont toujours le plus grand nombre. Celui des officiers qui périt fut très-grand, presque tous ceux de Bourbonnais furent blessés ou moururent, & les Piémontais ne perdirent pas cent hommes.

Belle-Isle désespéré, arrachait les palissades, & blessé aux deux mains il tirait des bois encor avec les dents, quand enfin il reçut le coup mortel. Il avait dit souvent qu'il ne fallait pas qu'un général survécût à sa défaite, & il ne prouva que trop que ce sentiment était dans son cœur. Les blessés furent menés à Briançon, où l'on ne s'était pas attendu au désastre de cette journée. Monsieur d'*Audifret* lieutenant de roi vendit sa vaisselle d'argent, pour secourir les malades. Sa femme prête d'accoucher, prit elle même le soin des hôpitaux, pansa de ses mains les blessés, & mourut en s'acquittant de ce pieux office. Exemple aussi triste que noble & qui mérite d'être consacré dans l'histoire.



CHAPITRE VINGT-TROISIEME.

Le roi de France maître de la Flandre & victorieux, propose en vain la paix. Prise du Brabant Hollandois. Les conjonctures font un stadthouder.

DANS ce fracas d'événemens, tantôt malheureux tantôt favorables, le roi victorieux en Flandre était le seul souverain qui voulût la paix. Toujours en droit d'attaquer le territoire des Hollandais, & toujours le menaçant, il crut les amener à son grand dessein d'une

pacification générale, en leur propoſant un congrès dans une de leurs villes. On choiſit Bréda. Le marquis de *Puiſieux* y alla des prémiers en qualité de plénipotentiaire. Les Hollandais envoyèrent à Breda M. de *Vaſſenaer*, ſans avoir aucune vue déterminée. La Cour d'Angleterre qui ne panchait pas à la paix ne put paraître publiquement la refuſer. Le comte de *Sandwich*, petit-fils par ſa mère du fameux *Vilmot*, comte de *Rocheſter*, fut le plénipotentiaire Anglais. Mais tandis que les puiſſances auxiliaires de l'impératrice-reine avaient des miniſtres à ce congrès inutile, cette princeſſe n'y en eut aucun.

Les Hollandais devaient plus que toute autre puiſſance, preſſer l'heureux effet de ces apparences pacifiques. Un peuple tout commerçant qui n'était plus guerrier, qui n'avait ni bons généraux, ni bons ſoldats, & dont les meilleures troupes étaient priſonnières en France, au nombre de plus de trente-cinq mille hommes, ſemblait n'avoir d'autre intérêt que de ne pas attirer ſur ſon terrain l'orage qu'il avait vu fondre ſur la Flandre. La Hollande n'était plus même une puiſſance maritime, ſes amirautés ne pouvaient pas alors mettre en mer vingt vaiſſeaux de guerre. Les régens ſentaient tous que ſi la guerre entamait leurs provinces, ils ſeraient forcés de ſe donner un ſtadthouder, & par conſéquent un maître. Les magiſtrats d'Utrecht, de Dordrecht, de la Brille, avaient toujours inſiſté pour la neutralité ; quelques membres de la république étaient ouvertement de cet avis. En un mot, il eſt certain que ſi les Etats-Généraux avaient pris la ferme réſolution de pacifier l'Europe, il en ſeraient venus à bout ; ils auraient joint cette gloire à celle d'avoir fait autrefois, d'un ſi petit pays, un état puiſſant & libre ; & cette gloire a étré long-tems dans leurs mains : mais le parti Anglais & le préjugé général prévalurent. Je ne crois pas qu'il y ait un peuple qui revienne plus difficilement de ſes anciennes impreſſions, que la nation Hollandaiſe.

L'irruption de *Louis XIV*. & l'année 1672, étaient encor dans leurs cœurs. Et j'ose dire que je me suis apperçu plus d'une fois que leur esprit frappé de la hauteur ambitieuse de *Louis XIV*, ne pouvait concevoir la modération de *Louis XV*. Ils ne la crurent jamais sincère. On regardait toutes ses démarches pacifiques, & tous ses ménagemens, tantôt comme des preuves de faiblesse, tantôt comme des piéges.

Le roi qui ne pouvait les persuader, fut forcé de conquérir une partie de leur pays pendant la tenue d'un congrès inutile ; il fit entrer ses troupes dans la Flandre Hollandaise : c'est un démembrement des domaines de cette même Autriche, dont ils prenaient la défense ; il commence une lieue au dessous de Gand, & s'étend à droite & à gauche, d'un côté à Midelbourg sur la mer, de l'autre jusqu'au dessous d'Anvers sur l'Escaut. Il est garni de petites places d'un difficile accès, & qui auraient pu se défendre. Le roi avant de prendre cette province poussa encor les ménagemens jusqu'à déclarer aux Etats-Généraux, qu'il ne regarderait ces places que comme un dépôt, qu'il s'engageait à restituer si-tôt que les Hollandais cesseraient de fomenter la guerre, en accordant des passages & des secours d'hommes & d'argent à ses ennemis.

On ne sentit point cette indulgence, on ne vit que l'irruption; & la marche des troupes Françaises fit un stadthouder. Il arriva précisément ce que l'abbé de *la Ville*, dans le tems qu'il faisait les fonctions d'envoyé en Hollande, avait dit à plusieurs seigneurs des Etats qui refusaient toute conciliation, & qui voulaient changer la forme du gouvernement : *ce ne sera pas vous*, *ce sera nous qui vous donnerons un maître.*

Tout le peuple au bruit de l'invasion demanda pour stadthouder le prince d'*Orange*; la ville de Terver dont il était seigneur commença, & le nomma; toutes les villes de la Zélande suivirent; Roterdam, Delft le

proclamèrent ; il n'eût pas été sûr pour les régens de s'opposer à la multitude, ce n'était par-tout qu'un avis unanime. Tout le peuple de la Haye entoura le palais où s'assemblent les députés de la province de Hollande & de Vestfrise, la plus puissante des sept, qui seule paie la moitié des charges de tout l'état, & dont le pensionnaire est regardé comme le plus considérable personnage de la république. Il fallut dans l'instant, pour appaiser le peuple, arborer le drapeau d'Orange au palais & à l'hôtel-de-ville ; & deux jours après le prince fut élu. Le diplôme porta *qu'en considération des tristes circonstances où l'on était, on nommait stadthouder, capitaine & amiral général, Guillaume-Charles-Henri Frison, prince d'Orange, de la branche de Nassau-Diest*, qu'on prononce *Dist.* Il fut bientôt reconnu par toutes les villes & reçu en cette qualité à l'assemblée des Etats-Généraux. Les termes dans lesquels la province de Hollande avait conçu son élection, montraient trop que les magistrats l'avaient nommé malgré eux. On sait assez que tout prince veut être absolu, & que toute république est ingrate. Les Provinces-Unies qui devaient à la maison de *Nassau*, la plus grande puissance où jamais un petit état soit parvenu, purent rarement établir ce juste milieu entre ce qu'ils devaient au sang de leurs libérateurs, & ce qu'ils devaient à leur liberté.

Louis XIV. en 1672, & *Louis XV.* en 1747, ont créé deux stadthouders par la terreur ; & le peuple Hollandais a rétabli deux fois ce stadthouderat, que la magistrature voulait détruire.

Les régens avaient laissé autant qu'ils l'avaient pu, le prince *Henri Frison d'Orange* dans l'éloignement des affaires, & même quand la province de Gueldre le choisit pour son stadthouder en 1722, quoique cette place ne fût qu'un titre honorable, quoiqu'il ne disposât d'aucun emploi, quoiqu'il ne pût ni changer seule-

ment une garnifon, ni donner l'ordre, les Etats de Hollande écrivirent fortement à ceux de Gueldre, pour les détourner d'une réfolution qu'ils appellaient funefte. Un moment leur ôta ce pouvoir, dont ils avaient joui pendant près de cinquante années.

Le nouveau ftadthouder commença par laiffer d'abord la populace piller & démolir les maifons des receveurs, tous parens & créatures des bourguemaîtres; & quand on eut attaqué ainfi les magiftrats par le peuple, on contint le peuple par les foldats.

Le prince tranquille dans ces mouvemens, fe fit donner la même autorité qu'avait eu le roi *Guillaume*, & affura mieux encor fa puiffance à fa famille. Non-feulement le ftadthouderat devint l'héritage de fes enfans mâles, mais de fes filles & de leur poftérité; car quelque tems après on paffa en loi, qu'au défaut de la race mafculine une fille ferait ftadthouder & capitaine-général, pourvu qu'elle fit exercer ces charges par fon mari; & en cas de minorité la veuve d'un ftadthouder doit avoir le titre de gouvernante, & nommer un prince pour faire les fonctions du ftadthouderat.

Par cette révolution les Provinces-Unies devinrent une efpèce de monarchie mixte, moins reftreinte à beaucoup d'égards que celles d'Angleterre, de Suède & de Pologne. Ainfi il n'arriva rien dans toute cette guerre de ce qu'on avait d'abord imaginé. Et tout le contraire de ce que les nations avaient attendu arriva. L'entreprife, les fuccès & les malheurs du prince *Charles-Edouard* en Angleterre, furent peut-être le plus fingulier de ces événemens qui étonnèrent l'Europe.



CHAPITRE VINGT-QUATRIEME.

Entreprise, victoire, défaite, malheurs déplorables du prince Charles Edouard Stuart.

LE prince *Charles-Edouard* était fils de celui qu'on appellait le *prétendant* ou le *Chevalier de St. George.* On sait assez que son grand-père avait été détrôné par les Anglais, son bisaïeul condamné à mourir sur un échaffaut par ses propres sujets, sa quadrisaïeule livrée au même supplice par le parlement d'Angleterre. Ce dernier rejeton de tant de rois & de tant d'infortunés, consumait sa jeunesse auprès de son père retiré à Rome. Il avait marqué plus d'une fois le desir d'exposer sa vie pour remonter au trône de ses pères. On l'avait appellé en France dès l'an 1742, & on avait tenté en vain de le faire débarquer en Angleterre. Il attendait dans Paris quelque occasion favorable, pendant que la France s'épuisait d'hommes & d'argent en Allemagne, en France & Italie. Les vicissitudes de cette guerre universelle ne permettait plus qu'on pensât à lui, il était sacrifié aux malheurs publics.

Ce prince s'entretenant un jour avec le cardinal de *Tencin*, à qui son père avait donné sa nomination au cardinalat par un accord fait entr'eux, celui-ci dit : « que » ne tentez-vous de passer sur un vaisseau vers le nord » de l'Ecosse? votre seule présence pourra vous former » un parti & une armée; alors il faudra bien que la » France vous donne des secours. »

Ce conseil hardi, conforme au courage de *Charles-Edouard*, le détermina. Il ne fit confidence de son dessein qu'à sept officiers, les uns Irlandais, les autres Ecossais, qui voulurent courir sa fortune. L'un deux s'adresse à un négociant de Nantes nommé *Walsh*,

fils d'un Irlandais attaché à la maison *Stuart*. Ce négociant avait une frégate de dix-huit canons, sur laquelle le prince s'embarqua le 12 Juin 1745, n'ayant pour une expédition dans laquelle il s'agissait de la couronne de la Grande-Bretagne, que sept officiers, environ dix-huit cents sabres, douze cents fusils, & quarante-huit mille francs. La frégate était escortée d'un vaisseau du roi de soixante-quatre canons, nommé l'*Elizabeth*, qu'un armateur de Dunkerque avait armé en course. C'était alors l'usage que le ministère de la marine prêtât des vaisseaux de guerre aux armateurs & aux négocians qui payaient une somme au roi, & qui entretenaient l'équipage à leurs dépens pendant le tems de la course. Le ministre de la marine, & le roi de France lui-même ignoraient à quoi ce vaisseau devait servir.

Le 20 Juin l'*Elizabeth* & la frégate voguant de conserve, rencontrèrent trois vaisseaux de guerre Anglais, qui escortaient une flotte marchande. Le plus fort de ces vaisseaux qui était de soixante-dix canons, se sépara du convoi pour aller combattre l'*Elizabeth*, & par un bonheur qui semblait présager des succès au prince *Edouard*, sa frégate ne fut point attaquée. L'*Elizabeth* & le vaisseau Anglais engagèrent un combat violent (1) & long & inutile. La frégate qui portait le petit-fils de *Jacques II*. échappait & faisait force de voiles vers l'Ecosse.

Le prince aborda d'abord dans une petite isle presque déserte au-delà de l'Irlande, vers le cinquante-huitième degré. Il cingle au continent de l'Ecosse. Il débarque dans un petit canton, appellé *le Moidart*; quelques habitans auxquels il se déclara, se jettèrent à ses genoux : mais que pouvons-nous faire? lui dirent-ils, nous n'avons point d'armes, nous sommes dans la pauvreté, nous ne vivons que de pain d'avoine, & nous cultivons une terre ingrate. *Je cultiverai cette terre avec vous*, répondit le

(1) Du moins c'est ce qui m'a été assuré par l'un des chefs de l'entreprise.

prince, *je mangerai de ce pain, je partagerai votre pauvreté, & je vous apporte des armes.*

On peut juger ſi de tels ſentimens & de tels diſcours attendrirent ces habitans. Il fut joint par quelques chefs des tributs de l'Ecoſſe. Ceux du nom de *Makdonall*, de *Lokil*, les *Camerons*, les *Fraſers* vinrent le trouver.

Ces tribus d'Ecoſſe qui ſont nommées *clans* dans la langue écoſſaiſe, habitent un pays hériſſé de montagnes & de forêts dans l'étendue de plus de deux cents milles. Les trente-trois iſles des Orcades, & les trente du Zetland ſont habitées par les mêmes peuples, qui vivent ſous les mêmes loix. L'ancien habit romain militaire s'eſt conſervé chez eux ſeuls, comme on l'a dit au ſujet du régiment des montagnards Ecoſſais, qui combattit à la bataille de Fontenoi. On peut croire que la rigueur du climat, & la pauvreté extrême les endurciſſent aux plus grandes fatigues; ils dorment ſur la terre; ils ſouffrent la diſette; ils font de longues marches au milieu des neiges & des glaces. Chaque clan était ſoumis à ſon laird, c'eſt-à-dire ſon ſeigneur, qui avait ſur eux le droit de juriſdiction, droit qu'aucun ſeigneur ne poſsède en Angleterre, & ils ſont d'ordinaire du parti que ce laird a embraſſé.

Cette ancienne anarchie qu'on nomme le *droit féodal* ſubſiſtait dans cette partie de la Grande-Bretagne ſtérile, pauvre, abandonnée à elle-même. Les habitans ſans induſtrie, ſans aucune occupation qui leur aſſurât une vie douce, étaient toujours prêts à ſe précipiter dans les entrepriſes qui les flattaient de l'eſpérance de quelque butin. Il n'en était pas ainſi de l'Irlande, pays plus fertile, mieux gouverné par la cour de Londres, & dans lequelle on avait encouragé la culture des terres & les manufactures. Les Irlandais commençaient à être plus attachés à leur repos & à leurs poſſeſſions, qu'à la maiſon des *Stuarts*. Voilà pourquoi l'Irlande reſta tranquille, & que l'Ecoſſe fut en mouvement.

Depuis la réunion du royaume d'Ecoſſe à celui de

l'Angleterre ſous la reine *Anne*, pluſieurs Ecoſſais qui n'étaient pas nommés membres du parlement de Londres, & qui n'étaient pas attachés à la cour par des penſions, étaient ſecrétement dévoués à la maiſon des *Stuarts;* & en général les habitans des parties ſeptentrionales plutôt ſubjugués qu'unis, ſupportaient impatiemment cette réunion, qu'ils regardaient comme un eſclavage.

Les clans des ſeigneurs attachés à la cour, comme des ducs d'*Argiles*, d'*Athol*, de *Queenſburi*, & d'autres demeurèrent fidèles au gouvernement; il en faut pourtant excepter un grand nombre qui furent ſaiſis de l'enthouſiaſme de leurs compatriotes, & entraînés bientôt dans le parti d'un prince qui tirait ſon origine de leur pays, & qui excitait leur admiration & leur zèle.

Les ſept hommes que le prince avait menés avec lui, étaient le marquis de *Tullibardine*, frère du duc d'*Athol*, un *Makdonall*, *Thomas Sheridan*, *Sullivan* déſigné maréchal-des-logis de l'armée qu'on n'avait pas, *Kelli* Irlandais, & *Strikland* Anglais.

On n'avait pas encor raſſemblé trois cents hommes autour de ſa perſonne, qu'on fit un étendard royal d'un morceau de taffetas apporté par *Sullivan.* A chaque moment la troupe groſſiſſait; & le prince n'avait pas encor paſſé le bourg de Fenning, qu'il ſe vit à la tête de quinze cents combattans, qu'il arma de fuſils & de ſabres dont il était pourvu.

Il renvoya en France la frégate ſur laquelle il était venu, & informa les rois de France & d'Eſpagne de ſon débarquement. Ces deux monarques lui écrivirent & le traitèrent de *frère*; non qu'ils le reconnuſſent ſolemnellement pour héritier des couronnes de la Grande-Bretagne; mais ils ne pouvaient en lui écrivant refuſer ce titre à ſa naiſſance & à ſon courage. Ils lui envoyèrent à diverſes repriſes quelques ſecours d'argent, de munitions, & d'armes. Il fallait que ces ſecours ſe dérobaſſent aux vaiſſeaux Anglais qui croiſaient à l'orient & à l'occident

de l'Ecoſte. Quelques-uns étaient pris, d'autres arrivaient & ſervaient à encourager le parti qui ſe fortifiait de jour en jour. Jamais le tems d'une révolution ne parut plus favorable. Le roi *George* alors était hors du royaume; il n'y avait pas ſix mille hommes de troupes réglées dans l'Angleterre. Quelques compagnies du régiment de *Sinclair* marchèrent d'abord des environs d'Edimbourg, contre la petite troupe du prince: elles furent entiérement défaites. Trente montagnards prirent quatre-vingts Anglais priſonniers avec leurs officiers & leurs bagages.

Ce premier ſuccès augmentait le courage & l'eſpérance, & attirait de tous côtés de nouveaux ſoldats. On marchait ſans relâche. Le prince *Edouard* toujours à pied à la tête de ſes montagnards, vêtu comme eux, ſe nourriſſant comme eux, traverſe le pays de Badenoch, le pays d'Athol, le Perth-shire; s'empare de Perth ville conſidérable dans l'Ecoſſe. Ce fut-là qu'il fut proclamé ſolemnellement régent d'Angleterre, de France, d'Ecoſſe & d'Irlande pour ſon père *Jacques III*. Ce titre de *régent de France* que s'arrogeait un prince à peine maître d'une petite ville d'Ecoſſe, & qui ne pouvait ſe ſoutenir que par les ſecours du roi de France, était une ſuite de l'uſage étonnant qui a prévalu que les rois d'Angleterre prennent le titre de rois de France; uſage qui devrait être aboli, & qui ne l'eſt pas, parce que les hommes ne ſongent jamais à réformer les abus, que quand ils deviennent importans & dangereux.

Le duc de *Perth*, le lord *George Murrai* arrivèrent alors à Perth, & firent ſerment au prince. Ils amenèrent de nouvelles troupes; une compagnie entière d'un régiment Ecoſſais au ſervice de la cour déſerta pour ſe ranger ſous ſes drapeaux. Il prend Dundée, Drumond, Neubourg. On tint un conſeil de guerre: les avis ſe partageaient ſur la marche. Le prince dit qu'il fallait aller droit à Edimboug, la capitale de l'Ecoſſe. Mais comment eſpérer de prendre Edimbourg avec ſi peu de monde & point de

de canon ? il avait des partiſans dans la ville, mais tous les citoyens n'étaient pas pour lui : *Il faut me montrer*, dit-il, *pour les faire déclarer tous* : & ſans perdre de tems, il marche à la capitale, il arrive; il s'empare de la porte. L'alarme eſt dans la ville; les uns veulent reconnaître l'héritier de leurs anciens rois, les autres tiennent pour le gouvernement. On craint le pillage : les citoyens les plus riches tranſportent leurs effets dans le château : le gouverneur *Gueſt* s'y retire avec quatre cents ſoldats de garniſon. Les magiſtrats ſe rendent à la porte dont *Charles-Edouard* était maître. Le prévôt d'Edimbourg nommé *Stuart*, qu'on ſoupçonna d'être d'intelligence avec lui, paraît en ſa préſence, & demande d'un air éperdu ce qu'il faut faire. Tomber à ſes genoux, lui répondit un habitant, & le reconnaître. Il fut auſſi-tôt proclamé dans la capitale.

Cependant on mettait dans Londres ſa tête à prix. Les ſeigneurs de la régence pendant l'abſence du roi *George*, firent proclamer qu'on donnerait trente mille livres ſterlings à celui qui le livrerait. Cette proſcription était une ſuite de l'acte du parlement fait la dix-ſeptième année du règne du roi, & d'autres actes du même parlement. La reine *Anne* elle-même avait été forcée de proſcrire ſon propre frère, à qui dans les derniers tems elle aurait voulu laiſſer ſa couronne, ſi elle n'avait conſulté que ſes ſentimens. Elle avait mis ſa tête à quatre mille livres, & le parlement la mit à quatre-vingt mille.

Si une telle proſcription eſt une maxime d'état, c'en eſt une bien difficile à concilier avec ces principes de modération, que toutes les cours font gloire d'étaler. Le prince *Charles-Edouard* pouvait faire une proclamation pareille : mais il crut fortifier ſa cauſe & la rendre plus reſpectable, en oppoſant, quelques mois après, à ces proclamations ſanguinaires des manifeſtes, dans leſquelles il défendait à ſes adhérans d'attenter à la perſonne du roi régnant, & d'aucun prince de la maiſon d'*Hanovre*.

D'ailleurs il ne ſongea qu'à profiter de cette première ardeur de ſa faction, qu'il ne fallait pas laiſſer ralentir. A peine était-il maître de la ville d'Edimbourg, qu'il apprit qu'il pouvait donner une bataille, & il ſe hâta de la donner. Il ſut que le général *Cope* s'avançait contre lui avec des troupes réglées; qu'on aſſemblait les milices, qu'on formait des régimens en Angleterre, qu'on en faiſait revenir de Flandre, qu'enfin il n'y avait pas un moment à perdre. Il ſort d'Edimbourg ſans y laiſſer un ſeul ſoldat, & marche avec environ trois mille montagnards vers les Anglais, qui étaient au nombre de plus de quatre mille : ils avaient deux régimens de dragons. La cavalerie du prince n'était compoſée que de quelques chevaux de bagage. Il ne ſe donna ni le tems, ni la peine de faire venir ſes canons de campagne. Il ſavait qu'il y en avait ſix dans l'armée ennemie, mais rien ne l'arrêta. Il atteignit les ennemis à ſept milles d'Edimbourg à Preſtonpans. A peine eſt-il arrivé qu'il range ſa petite armée en bataille. Le duc de *Perth* & le lord *George Murrai* commandaient l'un la gauche & l'autre la droite de l'armée; c'eſt-à-dire, chacun environ ſept ou huit cents hommes. *Charles-Edouard* était ſi rempli de l'idée qu'il devait vaincre, qu'avant de charger les ennemis, il remarqua un défilé par où ils pouvaient ſe retirer, & il le fit occuper par cinq cents montagnards. Il engagea donc le combat ſuivi d'environ deux mille cinq cents hommes ſeulement; ne pouvant avoir ni ſeconde ligne, ni corps de réſerve. Il tire ſon épée, & jetant le fourreau loin de lui, *Mes amis*, dit-il, *je ne la remettrai dans le fourreau que quand vous ſerez libres & heureux.* Il était arrivé ſur le champ de bataille preſque auſſi-tôt que l'ennemi : il ne lui donna pas le tems de faire des décharges d'artillerie. Toute ſa troupe marche rapidement aux Anglais ſans garder de rang, ayant des cornemuſes pour trompettes; ils tirent à vingt pas; ils jettent auſſitôt leurs fuſils; mettent d'une main leurs boucliers ſur

leur tête, & se précipitant entre les hommes & les chevaux, ils tuent les chevaux à coups de poignards, & attaquent les hommes le sabre à la main. Tout ce qui est nouveau & inattendu saisit toujours. Cette nouvelle manière de combattre effraya les Anglais : la force du corps qui n'est aujourd'hui d'aucun avantage dans les autres batailles, était beaucoup dans celle-ci. Les Anglais plièrent de tous côtés sans résistance ; on en tua huit cents ; le reste fuyait par l'endroit que le prince avait remarqué ; & ce fut-là même qu'on en fit quatorze cents prisonniers. Tout tomba au pouvoir du vainqueur ; il se fit une cavalerie avec les chevaux des dragons ennemis. Le général *Cope* fut obligé de fuir lui quinzième. La nation murmura contre lui ; on l'accusa devant une cour martiale de n'avoir pas pris assez de mesures ; mais il fut justifié ; & il demeura constant que les véritables raisons qui avaient décidé de la bataille, étaient la présence d'un prince qui inspirait à son parti une confiance audacieuse, & sur-tout cette manière nouvelle d'attaquer qui étonna les Anglais. C'est un avantage qui réussit presque toujours les premières fois, & que peut-être ceux qui commandent les armées ne songent pas assez à se procurer.

Le prince *Edouard* dans cette journée ne perdit pas soixante hommes. Il ne fut embarassé dans sa victoire que de ses prisonniers ; leur nombre était presqu'égal à celui des vainqueurs. Il n'avait point de places forte ; ainsi ne pouvant garder ses prisonniers, il les renvoya sur leur parole, après les avoir fait jurer de ne point porter les armes contre lui d'une année. Il garda seulement les blessés pour en avoir soin. Cette magnanimité devait lui faire de nouveaux partisans.

Peu de jours après cette victoire un vaisseau Français & un Espagnol abordèrent heureusement sur les côtes & y apportèrent de l'argent, & de nouvelles espérances : il y avait sur ces vaisseaux des officiers Irlandais, qui ayant servi en France & en Espagne étaient capables de

difcipliner fes troupes. Le vaiffeau Français lui amena le 11 Octobre au port de Mont-Rofe un envoyé (1) fecret du roi de France qui débarqua de l'argent & des armes. Le prince retourné dans Edimbourg vit bientôt après augmenter fon armée jufqu'à près de fix mille hommes. L'ordre s'introduifait dans fes troupes, & dans fes affaires. Il avait une cour, des officiers, des fecretaires-d'état. On lui fourniffait de l'argent de plus de trente milles à la ronde. Nul ennemi ne paraiffait; mais il lui fallait le château d'Edimbourg, feule place véritablement forte, & qui puiffe fervir dans le befoin de magafin & de retraite, & tenir en refpect la capitale. Le château d'Edimbourg eft bâti fur un roc efcarpé : il a un large foffé taillé dans un roc, & des murailles de douze pieds d'épaiffeur. La place, quoiqu'irrégulière, exige un fiége régulier, & fur-tout du gros canon. Le prince n'en avait point. Il fe vit obligé de permettre à la ville de faire avec le commandant *Gueft* un accord par lequel la ville fournirait des vivres au château, & le château ne tirerait point fur elle.

Ce contretems ne parut pas déranger fes affaires. La cour de Londres le craignait beaucoup, puifqu'elle cherchait à le rendre odieux dans l'efprit des peuples : elle lui reprochait d'être né catholique romain, & de venir bouleverfer la religion & les loix du pays. Il ne ceffait de protefter qu'il refpecterait la religion & les loix, & que les anglicans & les prefbytériens n'auraient pas plus à craindre de lui, quoique né catholique, que du roi *George* né luthérien. On ne voyait dans fa cour aucun prêtre; il n'exigeait pas même que dans les paroiffes on le nommât dans les prières, & il fe contentait qu'on priât en général pour le roi & la famille royale fans défigner perfonne.

Le roi d'Angleterre était revenu en hâte le 11 Sep-

(1) C'était un frère du marquis *Dargens*, très-connu dans la littérature. Il fut depuis préfident au parlement d'Aix.

tembre pour s'oppofer aux progrès de la révolution ; la perte de la bataille de Preftonpans l'alarma au point qu'il ne fe crut pas affez fort pour réfifter avec les milices Anglaifes. Plufieurs feigneurs levaient des régimens de milices à leurs dépens en fa faveur, & le parti *Wigh* fur-tout, qui eft le dominant en Angleterre, prenait à cœur la confervation du gouvernement qu'il avait établi, & de la famille qu'il avait mife fur le trône ; mais fi le prince *Edouard* recevait de nouveaux fecours & avait de nouveaux fuccès, ces milices même pouvaient fe tourner contre le roi *George*. Il exigea d'abord un nouveau ferment des milices de la ville de Londres ; ce ferment de fidélité portait ces propres mots : *J'abhorre, je détefte, je rejette comme un fentiment impie cette damnable doctrine, que des princes excommuniés par le pape, peuvent être dépofés & affaffinés par leurs fujets ou quelque autre que ce foit, &c.* Mais il ne s'agiffait ni d'excommunication, ni du pape dans cette affaire ; & quant à l'affaffinat, on ne pouvait guère en craindre d'autres que celui qui avait été folemnellement propofé au prix de trente mille livres fterlings : on ordonna, felon l'ufage pratiqué dans les tems de troubles depuis *Guillaume III.* à tous les prêtres catholiques de fortir de Londres & de fon territoire. Mais ce n'était pas les prêtres catholiques qui étaient dangereux. Ceux de cette religion ne compofaient pas la centième partie du peuple d'Angleterre. C'était la valeur du prince *Edouard* qui était réellement à redouter ; c'était l'intrépidité d'une armée victorieufe animée par des fuccès inefpérés. Le roi *George* fe crut obligé de faire revenir fix mille hommes des troupes de Flandre, & d'en demander encor fix mille aux Hollandais fuivant les traités faits avec la république.

Les Etats-Généraux lui envoyèrent précifément les mêmes troupes qui par la capitulation de Tournai & de Dendermonde ne devaient fervir de dix-huit mois. Elles avaient promis de ne faire aucun fervice, *pas même dans*

des places les plus éloignées des frontières ; & les états justifiaient cette infraction en disant que l'Angleterre n'était point *place frontière.* Elles devaient mettre bas les armes devant les troupes de France ; mais on alléguait que ce n'était pas contre des Français qu'elles allaient combattre ; elles ne devaient passer à aucun service étranger ; & on répondait qu'en effet elles n'étaient point dans *un service étranger*, puisqu'elles étaient aux ordres & à la solde des Etats-Généraux.

C'est par de telles distinctions qu'on éludait la capitulation qui semblait la plus précise, mais dans laquelle on n'avait pas spécifié un cas que personne n'avait prévu.

Quoiqu'il se passât alors d'autres grands événemens, je suivrai celui de la révolution d'Angleterre ; & l'ordre des matières sera préféré à l'ordre des tems qui n'en souffrira pas. Rien ne prouve mieux les alarmes, que l'excès des précautions. Je ne puis m'empêcher de parler ici d'un artifice dont on se servit pour rendre la personne de *Charles-Édouard* odieuse dans Londres. On fit imprimer un journal imaginaire, dans lequel on comparait les événemens rapportés dans des gazettes, sous le gouvernement du roi *George*, à ceux qu'on supposait sous la domination d'un prince catholique.

» A présent, disait-on, nos gazettes nous apprennent tantôt qu'on a porté à la banque les trésors enlevés aux vaisseaux Français & Espagnols, tantôt que nous avons rasé Porto-Bello, tantôt que nous avons pris Louisbourg & que nous sommes maîtres du commerce. Voici ce que nos gazettes diront sous la domination du prétendant ; aujourd'hui il a été proclamé dans les marchés des Londres par des montagnards & par des moines. Plusieurs maisons ont été brûlées, & plusieurs citoyens massacrés.

» Le 4 la maison du sud & la maison des Indes ont été changées en couvens.

» Le 20 on a mis en prison six membres du parlement.



» Le 26 on a cédé trois ports d'Angleterre aux » Français.

» Le 28 la loi *habeas corpus* a été abolie, & on a » paſſé un nouvel acte pour brûler les hérétiques.

» Le 29 le père *Poignardini*, jéſuite Italien, a été » nommé garde du ſeau privé.

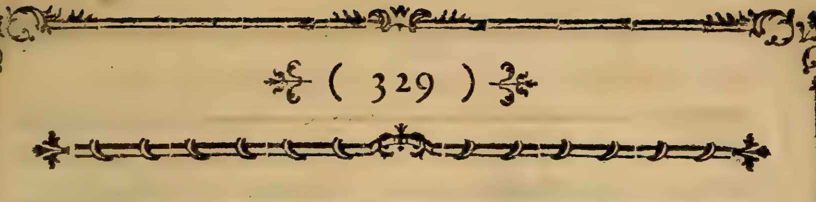
Cependant on ſuſpendait en effet le 28 Octobre la loi *habeas corpus*. C'eſt une loi regardée comme fondamentale en Angleterre, & comme le boulevard de la liberté de la nation. Par cette loi, le roi ne peut faire empriſonner aucun citoyen, ſans qu'il ſoit interrogé dans les vingt-quatre heures, & relâché ſous caution juſqu'à ce que ſon procès lui ſoit fait ; & s'il a été arrêté injuſtement, le ſecretaire d'état doit être condamné à lui payer chérement chaque heure.

Le roi n'a pas le droit de faire arrêter un membre du parlement ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans le conſentement de la chambre. Le Parlement dans les tems de rebellion ſuſpend toujours ces loix par un acte particulier, pour un certain tems, & donne pouvoir au roi de s'aſſurer pendant ce tems ſeulement des perſonnes ſuſpectes. Il n'y eut aucun membre des deux chambres qui donnât ſur lui la moindre priſe. Quelques-uns cependant étaient ſoupçonnés par la voix publique d'être jacobites ; & il y avait des citoyens dans Londres qui étaient ſourdement de ce parti. Mais aucun ne voulait haſarder ſa fortune & ſa vie ſur des eſpérances incertaines. La défiance & l'inquiétude tenaient en ſuſpens tous les eſprits. On craignait de ſe parler. C'eſt un crime en ce pays, de boire à la ſanté d'un prince proſcrit qui diſpute la couronne, comme autrefois dans Rome, c'en était un ſous un empereur régnant d'avoir chez ſoi la ſtatue de ſon compétiteur. On buvait à Londres à la ſanté du roi & du prince ; ce qui pouvait auſſi bien ſignifier le roi *Jacques*, & ſon fils le prince *Charles-Edouard*, que le roi *George* & ſon fils

ainé le prince de *Galles*. Les partiſans ſecrets de la révolution ſe contentaient de faire imprimer des écrits tellement meſurés que le parti pouvait aiſément les entendre ſans que le gouvernement pût les condamner. On en diſtribua beaucoup de cette eſpèce ; un entr'autres par lequel on avertiſſait, *qu'il y avait un jeune homme de grande eſpérance qui était prêt de faire une fortune conſidérable, qu'en peu de tems il s'était fait plus de vingt-mille livres de rente, mais qu'il avait beſoin d'amis pour s'établir à Londres*. La liberté d'imprimer eſt un des priviléges dont les Anglais ſont le plus jaloux. La loi ne permet pas d'attrouper le peuple & de le haranguer ; mais elle permet de parler par écrit à la nation entière. Le gouvernement fit viſiter toutes les imprimeries ; mais n'ayant le droit d'en faire fermer aucune, ſans un délit conſtaté, il les laiſſa ſubſiſter toutes.

La fermentation commença à ſe manifeſter dans Londres, quand on apprit que le prince *Edouard* s'était avancé juſqu'à Carliſle, & qu'il s'était rendu maître de la ville ; que ſes forces augmentaient, & qu'enfin il était à Derbi dans l'Angleterre même, à trente lieues de Londres : alors il eut pour la première fois des Anglais nationaux dans ſes troupes. Trois cents hommes du comté de Lancaſtre prirent parti dans ſon régiment de Mancheſter. La renommée qui groſſit tout, faiſait ſon armée forte de trente mille hommes. On diſait que tout le comté de Lancaſtre s'était déclaré. Les boutiques & la banque furent fermées un jour à Londres.





CHAPITRE VINGT-CINQUIEME.

Suite des aventures du prince Charles-Edouard. *Sa défaite ; ſes malheurs, & ceux de ſon parti.*

DEPUIS le jour que le prince *Edouard* aborda en Ecoſſe, ſes partiſans ſollicitaient des ſecours de France ; les ſollicitations redoublaient avec les progrès. Quelques Irlandais qui ſervaient dans les troupes Françaiſes, s'imaginèrent qu'une deſcente en Angleterre vers Plimouth ſerait praticable. Le trajet eſt court de Calais ou de Boulogne vers les côtes. Ils ne voulaient point une flotte de vaiſſeaux de guerre, dont l'équipement eût conſumé trop de tems, & dont l'appareil ſeul eût averti les eſcadres Anglaiſes de s'oppoſer au débarquement. Ils prétendaient qu'on pourrait débarquer huit ou dix mille hommes, & du canon pendant la nuit ; qu'il ne fallait que des vaiſſeaux marchands, & quelques corſaires pour une telle tentative ; & ils aſſuraient que dès qu'on ſerait débarqué, une partie de l'Angleterre ſe joindrait à l'armée de France, qui bientôt pourrait ſe réunir auprès de Londres, avec les troupes du prince. Ils faiſaient enviſager enfin une révolution prompte & entière. Ils démandèrent pour chef de cette entrepriſe le duc de *Richelieu*, qui par le ſervice rendu dans la journée de Fontenoi, & par la réputation qu'il avait en Europe, était plus capable qu'un autre de conduire avec vivacité cette affaire hardie & délicate. Ils preſsèrent tant, qu'on leur accorda enfin ce qu'ils demandaient. *Lally* qui depuis fut lieutenant-général, & qui a péri d'une mort ſi tragique, était l'ame de l'entrepriſe. L'écrivain de cette hiſtoire qui travailla long-tems avec lui, peut aſſurer qu'il n'a jamais vu d'homme plus zélé, & qu'il ne manqua à l'entrepriſe que la poſſibilité. On ne pouvait ſe mettre en

mer vis-à-vis des escadres Anglaises, & cette tentative fut regardée à Londres comme absurde.

On ne put faire passer au prince que quelques petits secours d'hommes & d'argent, par la mer Germanique, & par l'est de l'Ecosse. Le lord *Dromond*, frère du duc de *Perth*, officier au service de France, arriva heureusement avec quelques piquets & trois compagnies du régiment royal-Ecossais. Dès qu'il fut débarqué à Montross, il fit publier qu'il venait par ordre du roi de France secourir le prince de *Galles*, régent d'Ecosse, son allié, & faire la guerre au roi d'Angleterre électeur d'Hanovre. Alors les troupes Hollandaises, qui par leur capitulation ne pouvaient servir contre le roi de France, furent obligées de se conformer à cette loi de la guerre, si long-tems éludée. On les fit repasser en Hollande, tandis que la cour de Londres faisait revenir six mille Hessois à leur place. Ce besoin de troupes étrangères était un aveu du danger que l'on courait. Le prétendant faisait répandre dans le nord & dans l'occident de l'Angleterre, de nouveaux manifestes par lesquels il invitait la nation à se joindre à lui. Il déclarait qu'il traiterait les prisonniers de guerre comme on traiterait les siens, & il renouvellait expressément à ses partisans la défense d'attenter à la personne du roi régnant, & à celle des princes de sa maison. Ces proclamations qui paraissaient si généreuses dans un prince dont on avait mis la tête à prix eurent une destinée que les maximes d'état peuvent seules justifier. Elles furent brûlées par la main du bourreau.

Il était plus important & plus nécessaire de s'opposer à ses progrès, que de faire brûler ses manifestes. Les milices Anglaises reprirent Edimbourg. Ces milices répandues dans le comté de Lancastre lui coupent les vivres ; il faut qu'il retourne sur ses pas. Son armée était tantôt forte, tantôt faible, parce qu'il n'avait pas de quoi la retenir continuellement sous le drapeau par

un paiement exact. Cependant il lui restait environ huit mille hommes. A peine le prince fut-il informé que les ennemis étaient à six milles de lui, près des marais de Falkirk, qu'il courut les attaquer, quoiqu'ils fussent près d'une fois plus forts que lui. On se battit de la même impétuosité qu'au combat de Prestonpans. Ses Ecossais secondés encor d'un violent orage qui donnait au visage des Anglais, les mirent d'abord en désordre, mais bientôt après ils furent rompus eux-mêmes par leur propre impétuosité. Six piquets de troupes Françaises les couvrirent, soutinrent le combat, & leur donnèrent le tems de se rallier. Le prince *Edouard* disait toujours, que s'il avait eu seulement trois mille homme de troupes réglées, il se serait rendu maître de toute l'Angleterre.

Les dragons Anglais commencèrent la fuite, & toute l'armée Anglaise suivit sans que les généraux & les officiers pussent arrêter les soldats. Ils regagnèrent leur camp à l'entrée de la nuit. Ce camp était retranché & presque entouré de marais.

Le prince demeuré maître du champ de bataille, prit à l'instant le parti d'aller les attaquer dans leur camp, malgré l'orage qui redoublait avec violence. Les montagnards perdirent quelque tems à chercher dans l'obscurité leurs fusils, qu'ils avaient jetés dans l'action, suivant leur coutume. Le prince se met donc en marche avec eux pour livrer un second combat ; il pénètre jusqu'au camp ennemi l'épée à la main : la terreur s'y répandit, & les troupes Anglaises deux fois battues en un jour, quoiqu'avec peu de perte, s'enfuirent à Edimbourg. Ils n'eurent pas six cents hommes de tués dans cette journée, mais ils laissèrent leurs tentes & leurs équipages au pouvoir du vainqueur. Ces victoires faisaient beaucoup pour la gloire du prince, mais peu encor pour ses intérêts. Le duc de *Cumberland* marchait en Ecosse ; il arrive à Edimbourg le 10 Février. Le prince *Edouard* fut obligé de lever le siége du château de

Sterling. L'hiver était rude ; les ſubſiſtances manquaient. Sa plus grande reſſource était dans quelques partis, qui erraient tantôt vers Invernefs, & tantôt vers Aberden, pour recueillir le peu de troupes & d'argent qu'on haſardait de lui faire paſſer de France. La plupart de ces vaiſſeaux étaient obſervés, & pris par les Anglais. Trois compagnies du régiment de *Fitz-James* abordèrent heureuſement. Lorſque quelque petit vaiſſeau abordait, il était reçu avec des acclamations de joie ; les femmes couraient au-devant ; elles menaient par la bride les chevaux des officiers. On faiſait valoir les moindres ſecours, comme des renforts conſidérables ; mais l'armée du prince *Edouord* n'en était par moins preſſée par le duc de *Cumberland*. Elle était retirée dans Invernefs, & tout le pays n'était pas pour lui. Le duc de *Cumberland* paſſe enfin la rivière de Spée & marche vers Invernefs ; il fallut en venir à une bataille déciſive.

Le prince avait à-peu-près le même nombre de troupes qu'à la journée de Falkirk. Le duc de *Cumberland* avait quinze bataillons, & neuf eſcadrons avec un corps de montagnards. L'avantage du nombre était toujours néceſſairement du côté des Anglais : ils avaient de la cavalerie, & une artillerie bien ſervie, ce qui leur donnait encor une très-grande ſupériorité. Enfin ils étaient accoutumés à la manière de combattre des montagnards qui ne les étonnait plus. Ils avaient à réparer aux yeux du duc de *Cumberland* la honte de leurs défaites paſſées. Les deux armées furent en préſence le 27 Avril 1746 à deux heures après midi dans un lieu nommé *Cullodem*. Les montagnards ne firent point leur attaque ordinaire qui était ſi redoutable. La bataille fut entiérement perdue, & le prince légérement bleſſé fut entraîné dans la fuite la plus précipitée. Les lieux, les tems font l'importance de l'action. On a vu dans cette guerre en Allemagne, en Italie, & en Flandre des batailles de près de cent mille hommes qui n'ont pas

eu de grandes ſuites. Mais à Culloden une action entre onze mille hommes d'un côté, & ſept à huit de l'autre, décida du ſort de trois royaumes. Il n'y eut pas dans ce combat neuf cents hommes de tués parmi les rebelles: car c'eſt ainſi que leur malheur les a fait nommer en Ecoſſe même. On ne leur fit que trois cent vingt priſonniers. Tout s'enfuit du côté d'Invernefs, & y fut pourſuivi par les vainqueurs. Le prince accompagné d'une centaine d'officiers, fut obligé de ſe jeter dans une rivière à trois milles d'Invernefs, & de la paſſer à la nage. Quand il eut gagné l'autre bord, il vit de loin les flammes au milieu deſquelles périſſaient cinq ou ſix cents montagnards dans une grange à laquelle le vainqueur avait mis le feu, & il entendit leurs cris.

Il y avait pluſieurs femmes dans ſon armée: une entr'autres nommée madame de *Séford*, qui avait combattu à la tête des troupes de montagnards, qu'elle avait amenées; elle échappa à la pourſuite; quatre autres furent priſes. Tout les officiers Français furent faits priſonniers de guerre; & celui qui faiſait la fonction de miniſtre de France auprès du prince *Edouard* ſe rendit priſonnier dans Invernefs. Les Anglais n'eurent que cinquante hommes de tués & deux cent cinquante-neuf de bleſſés dans cette affaire déciſive.

Le duc de *Cumberland* fit diſtribuer cinq mille livres ſterlings, (environ cent quinze mille livres de France) aux ſoldats; c'était un argent qu'il avait reçu du maire de Londres; il avait été fourni par quelques citoyens qui ne l'avaient donné qu'à cette condition. Cette ſingularité prouvait encor que le parti le plus riche devait être victorieux. On ne donna pas un moment de relâche aux vaincus, on les pourſuivit par-tout. Les ſimples ſoldats ſe retiraient aiſément dans leurs montagnes & dans leurs déſerts. Les officiers ſe ſauvaient avec plus de peine; les uns étaient trahis & livrés; les autres ſe rendaient eux-mêmes dans l'eſpérance du pardon. Le prince *Edouard*,

Sullivan, *Sheridan*, & quelques-uns de ſes adhérans, ſe retirèrent d'abord dans les ruines du fort Auguſte, dont il fallut bientôt ſortir. A meſure qu'il s'éloignait, il voyait diminuer le nombre de ſes amis. La diviſion ſe mettait parmi eux, & ils ſe reprochaient l'un à l'autre leurs malheurs; il s'aigriſſaient dans leurs conteſtations ſur les partis qu'il fallait prendre : pluſieurs ſe retirèrent; il ne lui reſta que *Sheridan*, & *Sullivan* qui l'avaient ſuivi quand il partit de France.

Il marcha avec eux cinq jours & cinq nuits, ſans preſque prendre un moment de repos, & manquant ſouvent de nourriture. Ses ennemis le ſuivaient à la piſte. Tous les environs étaient remplis de ſoldats qui le cherchaient; & le prix mis à ſa tête redoublait leur diligence. Les horreurs du ſort qu'il éprouvait, étaient en tout ſemblables à celles où fut réduit ſon grand-oncle *Charles II.* après la bataille de Worceſter, auſſi funeſte que celle de Culloden. Il n'y a pas d'exemple ſur la terre d'une ſuite de calamités auſſi ſingulières & auſſi horribles que celles qui avaient affligé toute ſa maiſon. Il était né dans l'exil, & il n'en était ſorti que pour traîner après des victoires, ſes partiſans ſur l'échaffaut, & pour errer dans des montagnes. Son père chaſſé au berceau du palais des rois & de ſa patrie, dont il avait été reconnu l'héritier légitime, avait fait comme lui des tentatives qui n'avaient abouti qu'au ſupplice de ſes partiſans. Tout ce long amas d'infortunes uniques ſe préſentait ſans ceſſe au cœur du prince, & il ne perdait pas l'eſpérance. Il marchait à pied, ſans appareil à ſa bleſſure, ſans aucun ſecours, à travers ſes ennemis; il arriva enfin dans un petit port nommé Arizaig, à l'occident ſeptentrional de l'Ecoſſe.

La fortune ſembla vouloir alors le conſoler. Deux armateurs de Nantes faiſaient voile vers cet endroit, & lui apportaient de l'argent, des hommes & des vivres : mais avant qu'ils abordaſſent, les recherches continuelles qu'on faiſait de ſa perſonne, l'obligèrent de partir du

ſeul endroit où il pouvait alors trouver ſa ſureté ; & à peine furent-ils à quelque milles de ce port qu'il apprit que ces deux vaiſſeaux avaient abordé, & qu'ils s'en étaient retournés. Ce contre-tems aggravait encor ſon infortune. Il fallait toujours fuir & ſe cacher. *Onel*, un de ſes partiſans Irlandais au ſervice d'Eſpagne, qui le joignit dans ces cruelles conjonctures, lui dit, qu'il pouvait trouver une retraite aſſurée dans une petite iſle voiſine, nommée Stornai, la dernière qui eſt au nord-oueſt de l'Ecoſſe. Ils s'embarquèrent dans un bateau de pêcheur ; ils arrivent dans cet aſile, mais à peine ſont-ils ſur le rivage qu'ils apprennent qu'un détachement de l'armée du duc de *Cumberland* eſt dans l'iſle. Le prince & ſes amis furent obligés de paſſer la nuit dans un marais, pour ſe dérober à une pourſuite ſi opiniâtre. Ils haſardèrent au point du jour de rentrer dans leur petite barque, & de ſe mettre en mer ſans proviſions & ſans ſavoir quelle route tenir. A peine eurent-ils vogué deux milles qu'ils furent entourés de vaiſſeaux ennemis.

Il n'y avait plus de ſalut qu'en échouant entre des rochers ſur le rivage d'une petite iſle déſerte, & preſque inabordable. Ce qui en d'autres tems eût été regardé comme une des plus cruelles infortunes, fut pour eux leur unique reſſource. Ils cachèrent leur barque derrière un rocher, & attendirent dans ce déſert que les vaiſſeaux Anglais fuſſent éloignés, ou que la mort vînt finir tant de déſaſtres. Il ne reſtait au prince, à ſes amis, & aux matelots qu'un peu d'eau-de-vie pour ſoutenir leur vie malheureuſe. On trouva par haſard quelques poiſſons ſecs, que des pêcheurs pouſſés par la tempête avaient laiſſés ſur le rivage. On rama d'iſle en iſle, quand les vaiſſeaux ne parurent plus. Le prince aborde dans cette même iſle de Wiſt où il était venu prendre terre lorſqu'il arriva de France. Il y trouve un peu de ſecours & de repos ; mais cette légère conſolation ne dura guère.

Des milices du duc de *Cumberland* arrivèrent au bout de trois jours dans ce nouvel afile. La mort ou la captivité paraiffait inévitable. Le prince avec fes deux compagnons fe cacha trois jours & trois nuits dans une caverne. Il fut encor trop heureux de fe rembarquer & de fuir dans une autre ifle déferte ; où il refta huit jours avec quelques provifions d'eau-de-vie, de pain d'orge, & de poiffon falé. On ne pouvait fortir de ce défert, & regagner l'Ecoffe qu'en rifquant de tomber entre les mains des Anglais qui bordaient le rivage ; mais il fallait ou périr par la faim ou prendre ce parti.

Ils fe remettent donc en mer & ils abordent pendant la nuit. Ils erraient fur le rivage n'ayant pour habits que des lambeaux déchirés de vêtemens à l'ufage des montagnards. Ils rencontrèrent au point du jour une demoifelle à cheval fuivie d'un jeune domeftique. Ils hafardèrent de lui parler, cette demoifelle était de la maifon de *Maknodall*, attachée aux *Stuarts*. Le prince qui l'avait vue dans le tems de fes fuccès, la reconnut & s'en fit reconnaître. Elle fe jeta à fes pieds. Le prince, fes amis, & elle fondaient en larmes, & les pleurs, que mademoifelle de *Makdonall* verfait dans cette entrevue fi fingulière & fi touchante, redoublaient par le danger où elle voyait le prince. On ne pouvait faire un pas fans rifquer d'être pris. Elle confeilla au prince de fe cacher dans une caverne qu'elle lui indiqua au pied d'une montagne, près de la cabane d'un montagnard, connu d'elle & affidé; & elle promit de venir le prendre dans cette retraite, ou de lui envoyer quelque perfonne fure, qui fe chargerait de le conduire.

Le prince s'enfonça donc encor dans une caverne avec fes fidèles compagnons. Le payfan montagnard leur fournit un peu de farine d'orge détrempée dans de l'eau, mais ils perdirent toute efpérance, lorfqu'ayant paffé deux jours dans ce lieu affreux; perfonne ne vint à leur fecours. Tous les environs étaient garnis de milices.

Il ne reſtait plus de vivres à ces fugitifs. Une maladie cruelle affaibliſſait le prince : ſon corps était couvert de boutons ulcérés. Cet état, & ce qu'il avait à craindre, mettait le comble à cet excès des plus horribles misères que la nature humaine puiſſe éprouver; mais il n'était pas au bout.

Mademoiſelle de *Makdonall* envoie enfin une exprès dans la caverne, & cet exprès leur apprend que la retraite dans le continent eſt impoſſible ; qu'il faut fuir encor dans une petie iſle nommée Benbécula, & s'y refugier dans la maiſon d'un pauvre gentilhomme qu'on leur indique; que mademoiſelle de *Makdonall* s'y trouvera, & que là on verra les arrangemens qu'on pourra prendre pour leur ſureté. La même barque qui les avait portés au continent les tranſporte donc dans cette iſle. Ils marchent vers la maiſon de ce gentilhomme. Mademoiſelle de *Makdonall* s'embarque à quelques milles de là, pour les aller trouver. Mais ils ſont à peine arrivés dans l'iſle, qu'ils apprennent que le gentilhomme chez lequel ils comptaient trouver un aſile, avait été enlevé la nuit avec toute ſa famille. Le prince & ſes amis ſe cachent encor dans des marais. *Onel* enfin va à la découverte. Il rencontra mademoiſelle *Makdonall* dans une chaumière. Elle lui dit qu'elle pouvait ſauver le prince en lui donnant des habits de ſervante qu'elle avait apportés avec elle, mais qu'elle ne pouvait ſauver que lui, qu'une ſeule perſonne de plus ſerait ſuſpecte. Ces deux hommes n'héſitèrent pas à préférer ſon ſalut au leur. Ils ſe ſéparèrent en pleurant. *Charles-Edouard* prit des habits de ſervante, & ſuivit ſous le nom de *Betti*, mademoiſelle *Makdonall*. Les dangers ne ceſsèrent pas malgré ce déguiſement. Cette demoiſelle & le prince déguiſé, ſe refugièrent d'abord dans l'iſle de Skie, à l'occident de l'Ecoſſe.

Ils étaient dans la maiſon d'un gentilhomme, lorſque cette maiſon eſt tout-à-coup inveſtie par les milices ennemies. Le prince ouvre lui-même la porte aux ſoldats. Il

eut le bonheur de n'être pas reconnu ; mais bientôt après on ſut dans l'iſle qu'il était dans ce château. Alors il fallut ſe ſéparer de mademoiſelle *Makdonall*, & s'abandonner ſeul à ſa deſtinée. Il marcha dix milles ſuivi d'un ſimple batelier. Enfin preſſé de la faim & prêt à ſuccomber, il ſe haſarda d'entrer dans une maiſon, dont il ſavait bien que le maître n'était pas de ſon parti. *Le fils de votre roi*, lui dit-il, *vient vous demander du pain & un habit. Je ſais que vous êtes mon ennemi ; mais je vous crois aſſez de vertu pour ne pas abuſer de ma confiance, & de mon malheur. Prenez les miſérables vêtemens qui me couvrent, gardez-les ; vous pourrez me les apporter un jour dans le palais des rois de la Grande-Bretagne.* Le gentilhomme auquel il s'adreſſait, fut touché, comme il devait l'être. Il s'empreſſa de le ſecourir autant que la pauvreté de ce pays peut le permettre, & lui garda le ſecret.

De cette iſle il regagna encor l'Ecoſſe, & ſe rendit dans la tribu de Morar qui lui était affectionnée. Il erra enſuite dans le Lockaber, dans le Badenoch. Ce fut-là qu'il apprit qu'on avait arrêté mademoiſelle *Makdonall* ſa bienfaitrice, & preſque tous ceux qui l'avaient reçu. Il vit la liſte de tous ſes partiſans condamnés par contumace. C'eſt ce qu'on appelle en Angleterre un *acte d'atteinder.* Il était toujours en danger lui-même ; & les ſeules nouvelles qui lui venaient, étaient celles de la priſon de ſes ſerviteurs, dont on préparait la mort.

Le bruit ſe répandit alors en France que ce prince était au pouvoir de ſes ennemis. Ses agens de Verſailles effrayés ſupplièrent le roi de permettre qu'au moins on fît écrire en ſa faveur. Il y avait en France pluſieurs priſonniers de guerre Anglais ; & les partiſans du prétendant s'imaginèrent que cette conſidération pourrait retenir la vengeance de la cour d'Angleterre, & prévenir l'effuſion du ſang qu'on s'attendait à voir verſer ſur les échafauts. Le marquis d'*Argenſon*, alors miniſtre des affaires

étrangères, & frère du secretaire de la guerre, s'adressa à l'ambassadeur des Provinces-Unies, M. *Vanhoey*, comme à un médiateur. Ces deux ministres se ressemblaient en un point qui les rendait différens de presque tous les hommes d'état; c'est qu'ils mettaient toujours de la franchise & de l'humanité, où les autres n'emploient guère que la politique.

L'ambassadeur *Vanhoëy* écrivit donc une longue lettre au duc de *Neucastle*, secretaire-d'état d'Angleterre. *Puissiez-vous*, lui disait-il, *bannir cet art pernicieux que la discorde a enfanté pour exciter les hommes à se détruire mutuellement. Misérables politiques qui substituent la vengeance, la haine, la méfiance, l'avidité aux préceptes divins de la gloire des rois, & du salut des peuples.*

Cette exhortation semblait être pour la substance & pour les expressions d'un autre tems que le nôtre : on la qualifia d'*homélie* : elle choqua le roi d'Angleterre au lieu de l'adoucir. Il fit porter ses plaintes aux Etats-Généraux de ce que leur ambassadeur avait osé lui envoyer des remontrances d'un roi ennemi, sur la conduite qu'il avait à tenir envers des sujets rebelles. Le duc de *Neucastle* écrivit que c'était un procédé inoui. Les Etats-Généraux réprimandèrent vivement leur ambassadeur, & lui ordonnèrent de faire excuse au duc de *Neucastle*, & de réparer sa faute. L'ambassadeur convaincu qu'il n'en avait point fait, obéit & écrivit que *s'il avait manqué, c'était un malheur inséparable de la condition humaine.* Il pouvait avoir manqué aux loix de la politique, mais non à celles de l'humanité. Le ministère Anglais & les Etats-Généraux devaient savoir combien le roi de France était en droit d'intercéder pour les Ecossais : ils devaient savoir que quand *Louis III.* eut pris la Rochelle, secourue en vain par les armées navales du roi d'Angleterre *Jacques I.* ce roi envoya le chevalier *Montaigu* au roi de France, pour le prier de faire grace aux Rochellais re-

belles ; & *Louis XIII.* eut égard à cette prière. Le miniſtère Anglais n'eut pas la même clémence.

Il commença par tâcher de rendre le prince *Charles-Edouard* mépriſable aux yeux du peuple, parce qu'il avait été térrible. On fit porter publiquement dans Edimbourg les drapeaux pris à la journée de Culloden ; le bourreau portait celui du prince ; les autres étaient entre les mains des ramoneurs de cheminée, & le bourreau les brûla tous dans la place publique. Cette farce était le prélude des tragédies ſanglantes qui ſuivirent.

On commença le 10 Août 1746 par exécuter dix-ſept officiers. Le plus conſidérable était le colonel du régiment de Mancheſter, nommé *Tounley* ; il fut traîné avec huit officiers ſur la claie au lieu du ſupplice, dans la plaine de Kennengton près de Londres, & après qu'on les eut pendus, on leur arracha le cœur dont on leur battit les joues, & on mit leurs membres en quartiers. Ce ſupplice eſt un reſte d'une ancienne barbarie. On arrachait le cœur autrefois aux criminels condamnés, quand ils reſpiraient encor. On ne fait aujourd'hui cette exécution ſanglante que quand ils ſont étranglés. Leur mort eſt moins cruelle, & l'appareil ſanguinaire qu'on y ajoute ſert à effrayer la multitude. Il n'y eut aucun d'eux qui ne proteſtât avant de mourir, qu'il périſſait pour une juſte cauſe, & qui n'excitât le peuple à combattre pour elle. Deux jours après trois pairs Ecoſſais furent condamnés à perdre la tête.

On ſait qu'en Angleterre les loix ne conſidèrent comme nobles, que les lords, c'eſt-à-dire, les pairs. Ils ſont jugés pour crime de haute trahiſon, d'une autre manière que le reſte de la nation. On choiſit pour préſider à leur jugement un pair à qui on donne le titre de *grand-ſtuard* du royaume. Ce nom répond à-peu-près à celui de grand *ſénéchal*. Les pairs de la Grande-Bretagne reçoivent alors ſes ordres. Il les convoque dans la grande ſalle de Weſtminſter par des lettres ſcellées de ſon

ſceau, & écrites en latin. Il faut qu'il ait au moins douze pairs avec lui pour prononcer l'arrêt. Les ſéances ſe tiennent avec le plus grand appareil; il s'aſſied ſous un dais; le clerc de la couronne délivre ſa commiſſion à un roi d'armes, qui la lui préſente à genoux : ſix maſſiers l'accompagnent toujours, & ſont aux portières de ſon carroſſe, quand il ſe rend à la ſalle, & quand il en ſort; & il a cent guinées par jour pendant l'inſtruction du procès. Quand les pairs accuſés ſont amenés devant lui, & devant les pairs leurs juges, un ſergent d'armes crie trois fois, *oyez*, en ancienne langue françaiſe. Un huiſſier porte devant l'accuſé une hache, dont le tranchant eſt tourné vers le *grand-ſtuard*; & quand l'arrêt de mort eſt prononcé, on tourne alors la hache vers le coupable.

Ce fut avec ces cérémonies lugubres qu'on amena à Weſtminſter les trois lords *Balmerino*, *Kilmarnock*, *Cromarty*. Le chancelier faiſait les fonctions de *ſtuard* : ils furent tous trois convaincus d'avoir porté les armes pour le prétendant, & condamnés à être pendus & écartelés ſelon la loi. Le *grand-ſtuard* qui leur prononça leur arrêt, leur annonça en même-tems, que le roi en vertu de la prérogative de ſa couronne, changeait ce ſupplice en celui de perdre la tête. L'épouſe du lord *Cromarty* qui avait huit enfans & qui était enceinte du neuvième, alla avec ſa famille ſe jeter aux pieds du roi, & obtint la grace de ſon mari.

Les deux autres furent exécutés. *Kilmarnock* monté ſur l'échaffaut ſembla témoigner du repentir. *Balmerino* y porta une intrépidité inébranlable. Il voulut mourir dans le même habit uniforme, ſous lequel il avait combattu. Le gouverneur de la tour ayant crié ſelon l'uſage, vive le roi *George*, *Balmerino* répondit hautement; vive le roi *Jacques* & ſon digne fils. Il brava la mort comme il avait bravé ſes juges.

On voyait preſque tous les jours des exécutions, on rempliſſait les priſons d'accuſés. Un ſecretaire du prince

Edouard, nommé *Murray*, racheta ſa vie en découvrant au gouvernement des ſecrets, qui firent connaître au roi le danger qu'il avait couru. Il fit voir qu'il y avait en effet dans Londres & dans les provinces un parti caché, & que ce parti avait fourni d'aſſez grandes ſommes d'argent. Mais ſoit que ces aveux ne fuſſent pas aſſez circonſtanciés, ſoit plutôt que le gouvernement craignît d'irriter la nation par des recherches odieuſes, on ſe contenta de pourſuivre ceux qui avaient une part évidente à la rebellion. Dix furent exécutés à Yorck, dix à Carliſle, quarante-ſept à Londres : au mois de Novembre, on fit tirer au ſort des ſoldats & des bas-officiers, dont le vingtième ſubit la mort, & le reſte fut tranſporté dans les colonies. On fit mourir encor au même mois ſoixante-dix perſonnes à Penrith, à Brumpton, & à Yorck, dix à Carliſle, neuf à Londres. Un prêtre anglican qui avait eu l'imprudence de demander au prince *Edouard* l'évêché de Carliſle, tandis que ce prince était en poſſeſſion de cette ville, y fut mené à la potence en habits pontificaux : il harangua fortement le peuple en faveur de la famille du roi *Jacques*, & il pria DIEU pour tous ceux qui périſſaient comme lui dans cette querelle.

Celui dont le ſort parut le plus à plaindre fut le lord *Devenwater*. Son frère ainé avait eu la tête tranchée à Londres en 1715, pour avoir combattu dans la même cauſe ; ce fut lui qui voulut que ſon fils encor enfant, montât ſur l'échaffaut, & qui lui dit, *ſoyez couvert de mon ſang, & apprenez à mourir pour vos rois.* Son frère puîné qui s'échappa alors, & alla ſervir en France, avait été enveloppé dans la condamnation de ſon frère ainé. Il repaſſa en Angleterre dès qu'il ſut qu'il pouvait être utile au prince *Edouard* ; mais le vaiſſeau ſur lequel il s'était embarqué avec ſon fils ; & pluſieurs officiers, des armes, & de l'argent. fut pris par les Anglais. Il ſubit la même mort que ſon frère, & avec la même fermeté, en diſant que le roi de France aurait ſoin de ſon

fils. Ce jeune gentilhomme qui n'était point né ſujet du roi d'Angleterre, fut relâché & revint en France, où le roi exécuta en effet ce que ſon père s'était promis, en lui donnant une penſion a lui & à ſa ſœur.

Le dernier pair qui mourut par la main du bourreau, fut le lord *Lovat*, âgé de quatre-vingts ans ; c'était lui qui avait été le premier moteur de l'entrepriſe. Il en avait jeté les fondemens dès l'année 1740 ; les principaux mécontens s'étaient aſſemblés ſecrétement chez lui ; il devait faire ſoulever des clans en 1743, lorſque le prince *Charles-Edouard* s'embarqua. Il employa, autant qu'il le put, les ſubterfuges des loix à défendre un reſte de vie qu'il perdit enfin ſur l'échaffaut : mais il mourut avec autant de grandeur d'ame, qu'il avait mis dans ſa conduite de fineſſe & d'art ; il prononça tout haut ce vers d'*Horace* avant de recevoir le coup.

Dulce & decorum eſt pro patria mori.

Ce qu'il y eut de plus étrange, & ce qu'on ne peut guère voir qu'en Angleterre, c'eſt qu'un jeune étudiant d'Oxford, nommé *Painter*, dévoué au parti jacobite, & enivré de ce fanatiſme, qui produit tant de choſes extraordinaires dans les imaginations ardentes, demanda à mourir à la place du vieillard condamné. Il fit les plus preſſantes inſtances qu'on n'eut garde d'écouter. Ce jeune homme ne connaiſſait point *Lovat* ; mais il ſavait qu'il avait été le chef de la conſpiration, & le regardait comme un homme reſpectable & néceſſaire.

Le gouvernement joignit aux vengeances du paſſé, des précautions pour l'avenir ; il établit un corps de milices toujours ſubſiſtant vers les frontières d'Ecoſſe. On dépouilla tous les ſeigneurs Ecoſſais de leurs droits de juriſdiction, qui leur attachait leurs tribus : & les chefs qui étaient demeurés fidèles, furent indemniſés par des penſions, & par d'autres avantages.

Dans les inquiétudes où l'on était en France ſur la

deſtinée du prince *Edouard*, on avait fait partir dès le mois de Juin deux petites frégates, qui abordèrent heureuſement ſur la côte occidentale d'Ecoſſe, où ce prince était deſcendu, quand il commança cette entrepriſe malheureuſe. On le chercha inutilement dans ce pays & dans pluſieurs iſles voiſines de la côte du Lockaber. Enfin le 29 Septembre le prince arriva par des chemins détournés & au travers de mille périls nouveaux, au lieu où il était attendu. Ce qui eſt étrange, & ce qui prouve bien que les cœurs étaient à lui, c'eſt que les Anglais ne furent avertis ni du débarquement, ni du ſéjour, ni du départ de ces deux vaiſſeaux. Ils ramenèrent le prince juſqu'à la vue de Breſt, mais ils trouvèrent vis-à-vis le port une eſcadre Anglaiſe. On retourna alors en haute mer, & on revint enſuite vers les côtes de Bretagne, du côté de Morlaix. Une autre flotte Anglaiſe s'y trouve encor; on haſarda de paſſer à travers les vaiſſeaux ennemis; & enfin le prince après tant de malheurs & de dangers, arriva le 10 Octobre 1746 au port de St. Paul-de-Léon, avec quelques-uns de ſes partiſans échappés comme lui à la recherche des vainqueurs. Voilà où aboutit une aventure qui eût réuſſi dans les tems de la chevalerie, mais qui ne pouvait avoir de ſuccès dans un tems où la diſcipline militaire, l'artillerie & ſur-tout l'argent décident de tout à la longue.

Pendant que le prince *Edouard* avait erré dans les montagnes & dans les iſles d'Ecoſſe, & que les échafauts étaient dreſſés de tous côtés pour ſes partiſans, ſon vainqueur le duc de *Cumberland* avait été reçu à Londres en triomphe; le parlement lui aſſigna vingt-cinq mille pièces de rente, c'eſt-à-dire, environ cinq cent cinquante mille livres, monnoie de France, outre ce qu'il avait déjà. La nation Anglaiſe fait elle-même ce que font ailleurs les ſouverains.

Le prince *Edouard* ne fut pas alors au terme de ſes calamités: car étant refugié en France, & ſe voyant

obligé à la fin d'en ſortir pour ſatisfaire les Anglais, qui l'exigèrent dans le traité de paix, ſon courage aigri par tant de ſecouſſes ne voulut pas plier ſous la néceſſité. Il réſiſta aux remontrances, aux prières, aux ordres, prétendant qu'on devait lui tenir la parole, de ne le pas abandonner. On ſe crut obligé de ſe ſaiſir de ſa perſonne. Il fut arrêté, garroté, mis en priſon, conduit hors de France; ce fut-là le dernier coup, dont la deſtinée accabla une génération de rois, pendant trois cents années.

Charles-Edouard depuis ce tems, ſe cacha au reſte de la terre. Que les hommes privés, qui ſe plaignent de leurs petites infortunes, jettent les yeux ſur ce prince, & ſur ſes ancêtres. (1)



CHAPITRE VINGT-SIXIEME.

Le roi de France n'ayant pu parvenir à la paix qu'il propoſe, gagne la bataille de Laufeld. On prend d'aſſaut Bergopzoom. Les Ruſſes marchent enfin au ſecours des alliés.

LORSQUE cette fatale ſcène tendait à ſa cataſtrophe en Angleterre, *Louis XV.* achevait ſes conquêtes. Malheureux alors par-tout où il n'était pas, victorieux partout où il était avec le maréchal, il propoſait toujours une pacification néceſſaire à tous les partis, qui n'avaient plus de prétexte pour ſe détruire. L'intérêt du nouveau ſtadthouder ne paraiſſait pas de continuer la guerre dans les commencemens d'une autorité qu'il fallait affermir, &

(1) Toutes ces particularités furent écrites en 1748 ſous la dictée d'un homme qui avait accompagné long-tems le prince *Edouard* dans ſes proſpérités & dans ſes infortunes. L'hiſtoire de ce prince entrait dans les mémoires de la guerre de 1741. Elle a échappé entiérement aux recherches de ceux qui ont volé, défiguré & vendu une partie du manuſcrit.

qui n'était encor soutenue d'aucun subside réglé. Mais l'animosité contre la cour de France allait si loin, les anciennes défiances étaient si invétérées, qu'un député des Etats en présentant le stadthouder aux Etats-Généraux, le jour de l'installation, avait dit dans son discours, *Que la république avait besoin d'un chef, contre un voisin ambitieux & perfide qui se jouait de la foi des traités.* Paroles étranges, pendant qu'on traitait encor, & dont *Louis XV.* ne se vengea qu'en n'abusant pas de ses victoires, ce qui doit paraître encor plus surprenant.

Cette aigreur violente était entretenue dans tous les esprits par la cour de Vienne toujours indignée, qu'on eût voulu dépouiller *Marie-Thérèze* de l'héritage de ses pères, malgré la foi des traités ; on s'en repentait ; mais les alliés n'étaient pas satisfaits d'un repentir. La cour de Londres pendant les conférences de Breda, remuait l'Europe, pour faire de nouveaux ennemis à *Louis XV.*

Enfin le ministère de *George II.* fit paraître dans le fond du Nord un secours formidable. L'impératrice des Russes *Elizabeth Petrowna*, fille du czar *Pierre*, fit marcher cinquante mille hommes en Livonie, & promit d'équiper cinquante galères. Cet armement devait se porter par-tout où voudrait le roi d'Angleterre, moyennant cent mille livres sterlings seulement. Il en coûtait quatre fois autant pour les dix-huit mille Hanovriens qui servaient dans l'armée Anglaise. Ce traité entamé longtems auparavant, ne put être conclu que le mois de Juin 1747.

Il n'y a point d'exemple d'un si grand secours venu de si loin, & rien ne prouvait mieux que le czar *Pierre le Grand* en changeant tout dans ses vastes états, avait préparé de grands changemens dans l'Europe. Mais pendant qu'on soulevait ainsi les extrémités de la terre, le roi de France avançait ses conquêtes : la Flandre Hollandaise fut prise aussi rapidement que les autres places

l'avaient été ; le grand objet du maréchal de *Saxe* était toujours de prendre Maſtricht. Ce n'eſt pas une de ces places qu'on puiſſe prendre aiſément après des victoires comme preſque toutes les villes d'Italie. Après la priſe de Maſtricht, on allait à Nimègue ; & il était probable qu'alors les Hollandais auraient demandé la paix avant qu'un Ruſſe eût pu paraître pour les ſecourir ; mais on ne pouvait aſſiéger Maſtricht qu'en donnant une grande bataille & en la gagnant complétement.

Le roi était à la tête de ſon armée, & les alliés étaient campés entre lui & la ville. Le duc de *Cumberland* les commandait encor. Le maréchal *Bathiani* conduiſait les Autrichiens, le prince de *Valdeck* les Hollandais.

Le roi voulut la bataille, le maréchal de *Saxe* la prépara, l'événement fut le même qu'à la journée de Liége. Les Français furent vainqueurs, & les alliés ne furent pas mis dans une déroute aſſez complette pour que le grand objet du ſiége de Maſtricht pût être rempli. Ils ſe retirerènt ſous cette ville après avoir été vaincus, & laiſsèrent à *Louis XV.* avec la gloire d'une ſeconde victoire, l'entière liberté de toutes ſes opérations dans le Brabant-Hollandais. Les Anglais furent encor dans cette bataille ceux qui firent la plus brave réſiſtance. Le maréchal de *Saxe* chargea lui-même à la tête de quelques brigades. Les Français perdirent le comte de *Bavière*, frère naturel de l'empereur *Charles VII.* le marquis de *Froulai* maréchal-de-camp, jeune homme qui donnait les plus grandes eſpérances, le colonel *Dillon*, nom célèbre dans les troupes Irlandaiſes, le brigadier d'*Erlack* excellent officier, le marquis d'*Autichamp*, le comte d'*Aubeterre* frère de celui qui avait été tué au ſiége de Bruxelles : le nombre des morts fut conſidérable : le marquis de *Bonac*, fils d'un homme qui s'était acquis une grande réputation dans ſes ambaſſades, y perdit une jambe. Le jeune marquis de *Ségur* eut un bras emporté. Il avoit été long-tems ſur le point de mourir

des bleſſures qu'il avait reçues auparavant, & à peine était-il guéri, que ce nouveau coup le mit encor en danger de mort. Le roi dit au comte de *Ségur* ſon père : votre fils méritait d'être invulnérable. La perte fut à-peu-près égale des deux côtés. Cinq à ſix mille hommes tués ou bleſſés de part & d'autre, ſignalèrent cette journée. Le roi de France la rendit célèbre par le diſcours qu'il tint au général *Ligonier* qu'on lui amena priſonnier. *Ne vaudrait-il pas mieux*, lui dit-il, *ſonger ſérieuſement à la paix que de faire périr tant de braves gens ?*

Cet officier-général des troupes Anglaiſes était né ſon ſujet ; il le fit manger à ſa table : & des Ecoſſais officiers au ſervice de France avaient péri par le dernier ſupplice en Angleterre dans l'infortune du prince *Charles-Edouard.*

En vain à chaque victoire, à chaque conquête *Louis XV.* offrait toujours la paix, il ne fut jamais écouté. Les alliés comptaient ſur le ſecours des Ruſſes, ſur des ſuccès en Italie, ſur le changement de gouvernement en Hollande, qui devait enfanter des armées, ſur les cercles de l'Empire, ſur la ſupériorité des flottes Anglaiſes, qui menaçaient toujours les poſſeſſions de la France en Amérique & en Aſie.

Il fallait à *Louis XV.* un fruit de la victoire : on mit le ſiége devant Bergopzoom, place réputée imprenable, moins parce que le célèbre *Cohorn* y avait épuiſé ſon art, que parce qu'elle était continuellement rafraîchie par l'Eſcaut, qui forme un bras de mer derrière elle. Outre ces défenſes, outre une nombreuſe garniſon, il y avait des lignes auprès des fortifications ; & dans ces lignes un corps de troupes qui pouvait à tout moment ſecourir la ville.

De tous le ſiéges qu'on a jamais faits, celui-ci peut-être a été le plus difficile. On en chargea le comte de *Lovendhal*, qui avait déjà pris une partie du Brabant-

Hollandais. Ce général né en Dannemarck, avait servi l'empire de Russie. Il s'était signalé aux assauts d'Otzakow, quand les Russes forcèrent les janissaires dans cette ville. Il parlait presque toutes les langues de l'Europe, connaissait toutes les cours, leur génie, celui des peuples, leur manière de combattre : & il avait enfin donné la préférence à la France, où l'amitié du maréchal de *Saxe* le fit recevoir en qualité de lieutenant-général.

Les alliés & les Français, les assiégés & les assiégeans même crurent que l'entreprise échouerait. *Lovendhal* fut presque le seul qui compta sur le succès. Tout fut mis en œuvre par les alliés; garnison renforcée, secours de provisions de toute espèce par l'Escaut, artillerie bien servie, sorties des assiégés, attaques faites par un corps considérable qui protégeait les lignes auprès de la place, mines qu'on fit jouer en plusieurs endroits. Les maladies des assiégeans campés dans un terrain mal-sain, secondaient encor la résistance de la ville. Ces maladies contagieuses mirent plus de vingt mille hommes hors d'état de servir ; mais ils furent aisément remplacés. Enfin après trois semaines de tranchée ouverte, le comte de *Lovendhal* fit voir qu'il y avait des occasions où il faut s'élever au dessus des règles de l'art. Les brèches n'étaient pas encor praticables. Il y avait trois ouvrages, faiblement endommagés, le ravelin d'Edem & deux bastions, dont l'un s'appellait *la Pucelle*, & l'autre *Cohorn*. Le général résolut de donner l'assaut à la fois à ces trois endroits, & d'emporter la ville.

Les Français en bataille rangée trouvent des égaux & quelquefois des maîtres dans la discipline militaire ; ils n'en ont point dans ces coups de main & dans ces entreprises rapides où l'impétuosité, l'agilité, l'ardeur renversent en un moment les obstacles. Les troupes commandées en silence, tout étant prêt au milieu de la nuit, les assiégés se croyant en sureté, on descend dans les fossés on court aux trois brèches; douze grenadiers seule-

ment se rendent maître du fort d'Edem, tuent ce qui veut se défendre, font mettre bas les armes au reste épouvanté. Les bastions la Pucelle & Cohorn sont assaillis & emportés avec la même vivacité, les troupes montent en foule. On emporte tout, on pousse aux remparts, on s'y forme ; on entre dans la ville la bayonnette au bout du fusil : le marquis de *Lujac* se saisit de la porte du port ; le commandant de la forteresse de ce port se rend à lui à discrétion : tous les autres forts se rendent de même. Le vieux baron de *Cromstrom* qui commandait dans la ville, s'enfuit vers les lignes ; le prince de *Hesse-Philipstadt* veut faire quelque résistance dans les rues avec deux régimens, l'un Ecossais, l'autre Suisse ; ils sont taillés en pièces ; le reste de la garnison fuit vers ces lignes qui devaient la protéger ; ils y portent l'épouvante, tout fuit ; les armes, les provisions, le bagage, tout est abandonné ; la ville est en pillage au soldat vainqueur. On s'y saisit au nom du roi de dix-sept grandes barques chargées dans le port de munitions de toute espèce, & de rafraîchissemens que les villes de Hollande envoyaient aux assiégés. Il y avait sur les coffres en gros caractères, *à l'invincible garnison de Bergop-zoom.* Le roi en apprenant cette nouvelle fit le comte de *Lovendhal* maréchal de France. La surprise fut grande à Londres, la consternation extrême dans les Provinces-Unies. L'armée des alliés fut découragée.

Malgré tant de succès, il était encor très-difficile de faire la conquête de Mastricht. On réserva cette entreprise pour l'année suivante 1748. *La paix est dans Mastricht*, disait le maréchal de *Saxe.*

La campagne fut ouverte par les préparatifs de ce siége important. Il fallait faire la même chose à-peu-près que lorsqu'on avait assiégé Namur, s'ouvrir & s'assurer tous le passages, forcer une armée entière à se retirer, & la mettre dans l'impuissance d'agir. Ce fut la plus savante manœuvre de toute cette guerre. On ne pouvait

venir à bout de cette entreprise, sans donner le change aux ennemis. Il était à la fois nécessaire de les tromper & de laisser ignorer son secret à ses propres troupes. Les marches devaient être tellement combinées, que chaque marche abusât l'ennemi, & que toutes réussissent à point nommé ; c'est-là ce qui fut imaginé par le maréchal de *Saxe*, & arrangé par M. de *Cremille*.

On fait d'abord croire aux ennemis qu'on en veut à Breda. Le maréchal va lui-même conduire un grand convoi à Bergopzoom, à la tête de vingt-cinq mille hommes, & semble tourner le dos à Mastricht. Une autre division marche en même tems à Tirlemont sur le chemin de Liége, une autre est à Tongres, une autre menace Luxembourg, & toutes enfin marchent vers Mastricht à droite & à gauche de la Meuse.

Les alliés séparés en plusieurs corps, ne voient le dessein du maréchal que quand il n'est plus tems de s'y opposer. La ville se trouve investie des deux côtés de la rivière ; nul secours n'y peut plus entrer. Les ennemis au nombre de près de quatre-vingt mille hommes sont à Mazeick, à Ruremonde. Le duc de *Cumberland* ne peut plus qu'être témoin de la prise de Mastricht.

Pour arrêter cette supériorité constante des Français, les Autrichiens, les Anglais, & les Hollandais attendaient trente-cinq mille Russes, au lieu de cinquante mille sur lesquels ils avaient d'abord compté. Ce secours venu de si loin arrivait enfin. Les Russes étaient déjà dans la Franconie. C'étaient des hommes infatigables, formés à la plus grande discipline. Ils couchaient en plein champ, couverts d'un simple manteau, & souvent sur la neige. La plus sauvage nourriture leur suffisait. Il n'y avait pas quatre malades alors par régiment dans leur armée ; ce qui pouvait encor rendre ce secours plus important, c'est que les Russes ne désertent jamais. Leur religion différente de toutes les communions latines, leur langue qui n'a aucun rapport avec les autres, leur aversion pour

les étrangers, rendent inconnue parmi eux la désertion, qui est si fréquente ailleurs. Enfin, c'était cette même nation qui avait vaincu les Turcs & les Suédois ; mais les soldats Russes devenus si bons, manquaient alors d'officiers. Les nationaux savaient obéir, mais leurs capitaines ne savaient pas commander ; & ils n'avaient plus ni un *Munick*, ni un *Lasci*, ni un *Keil*, ni un *Lovendhal* à leur tête.

Tandis que le maréchal de *Saxe* assiégeait Mastricht, les alliés mettaient toute l'Europe en mouvement. On allait recommencer vivement la guerre en Italie, & les Anglais avaient attaqué les possessions de la France en Amérique & en Asie. Il faut voir les grandes choses qu'ils faisaient alors avec peu de moyens, dans l'ancien & le nouveau-monde.



CHAPITRE VINGT-SEPTIEME.

Voyage de l'amiral Anson *autour du globe.*

LA France, ni l'Espagne, ne peuvent être en guerre avec l'Angleterre, que cette secousse donnée à l'Europe ne se fasse sentir aux extrémités du monde. Si l'industrie & l'audace de nos nations modernes ont un avantage sur le reste de la terre, & sur toute l'antiquité, c'est par nos expéditions maritimes. On n'est pas assez étonné peut-être de voir sortir des ports de quelques petites provinces inconnues autrefois aux anciennes nations civilisées, des flottes dont un seul vaisseau eût détruit tous les navires des anciens Grecs & des Romains. D'un côté ces flottes vont au-delà du Gange se livrer des combats à la vue des plus puissans empires, spectateurs tranquilles d'un art & d'une fureur qui n'ont point encor passé jusqu'à eux. De l'autre elle vont au-delà de l'Améri-

que

que se disputer des esclaves dans un nouveau monde.

Rarement le succès est-il proportionné à ces entréprises, non-seulement parce qu'on ne peut prévoir tous les obstacles, mais parce qu'on n'emploie presque jamais d'assez grands moyens.

L'expédition de l'amiral *Anson* est une preuve de ce que peut un homme intelligent & ferme, malgré la faiblesse des préparatifs & la grandeur des dangers.

On se souvient que quand l'Angleterre déclara la guerre à l'Espagne en 1739, le ministère de Londres envoya l'amiral *Vernon* vers le Mexique, qu'il y détruisit Porto-Belo, & qu'il manqua Carthagène. On destinait dans le même tems *George Anson* à faire une irruption dans le Pérou, par la mer du Sud, afin de ruiner si on pouvait, ou du moins d'affaiblir par les deux extrémités le vaste empire que l'Espagne a conquis dans cette partie du monde. On fit *Anson* commodore, c'est-à-dire, chef d'escadre; on lui donna cinq vaisseaux, une espèce de petite frégate de huit canons, portant environ cent hommes, & deux navires chargés de provisions & de marchandises; ces deux navires étaient destinés à faire le commerce à la faveur de cette entreprise; car c'est le propre des Anglais de mêler le négoce à la guerre. L'escadre portait quatorze cents hommes d'équipage, parmi lesquels il y avait de vieux invalides, & deux cents jeunes gens de recrue; c'était trop peu de forces, & on les fit encor partir trop tard. Cet armement ne fut en haute mer, qu'à la fin de Septembre 1740. Il prend sa route par l'isle de Madère, qui appartient au Portugal. Il s'avance aux isles du Cap-Verd, & range les côtes du Brésil. On se reposa dans une petite isle, nommée Ste. Cathérine, couverte en tout tems de verdure & de fruits, à vingt-sept degrés de latitude australe; & après avoir ensuite côtoyé le pays froid & inculte des Patagons, sur lequel on a débité tant de fables, le commodore entra sur la fin de Février 1741 dans le détroit de le

Maire, ce qui fait plus de cent degrés de latitude, franchis en moins de cinq mois. La petite chaloupe de huit canons, nommée *le Tryal*, *l'Epreuve*, fut le premier navire de cette eſpèce, qui oſa doubler le Cap-Horn. Elle s'empara depuis dans la mer du Sud, d'un bâtiment Eſpagnol de ſix cents tonneaux, dont l'équipage ne pouvait comprendre, comment il avait été pris par une barque venue d'Angleterre dans l'Océan pacifique.

Cependant en doublant le Cap-Horn, après avoir paſſé le détroit de le Maire, des tempêtes extraordinaires battent les vaiſſeaux d'*Anſon* & les diſperſent. Un ſcorbut d'une nature affeuſe fait périr la moitié de l'équipage; le ſeul vaiſſeau du commodore aborde dans l'iſle déſerte de Fernandez, dans la mer du Sud, en remontant vers le tropique du capricorne.

Un lecteur raiſonnable qui voit avec quelque horreur ces ſoins prodigieux que prennent les hommes pour ſe rendre malheureux eux & leurs ſemblables, apprendra peut-être avec ſatisfaction, que *George Anſon* trouvant dans cette iſle déſerte le climat le plus doux, & le terrain le plus fertile, y ſema des légumes & des fruits, dont il avait apporté les ſemences, & les noyaux, & qui bientôt couvrirent l'iſle entière. Des Eſpagnols qui y relâchèrent quelques années après, ayant été faits depuis priſonniers en Angleterre, jugèrent qu'il n'y avait qu'*Anſon* qui eût pu réparer par cette attention généreuſe, le mal que fait la guerre; & ils le remercièrent comme leur bienfaiteur.

On trouva ſur la côte beaucoup de lions de mer, dont les mâles ſe battent entr'eux pour les fémelles; & on fut étonné d'y voir dans les plaines des chèvres, qui avaient les oreilles coupées, & qui par-là ſervirent de preuve aux aventures d'un Anglais, nommé *Sherlirſt*, qui, abandonné dans cette iſle, y avait vécu ſeul pluſieurs années. Qu'il ſoit permis d'adoucir par ces petites circonſtances la triſteſſe d'une hiſtoire qui n'eſt qu'un

récit de meurtres & de calamités. Une obſervation plus intéreſſante fut celle de la variation de la bouſſole, qu'on trouva conforme au ſyſtême de *Halley*. L'aiguille aimantée ſuivait exactement la route que ce grand aſtronome lui avait tracée. Il donna des loix à la matière magnétique, comme *Newton* en donna à toute la nature. Et cette petite eſcadre, qui n'allait franchir des mers inconnues que dans l'eſpérance du pillage, ſervait la philoſophie ſans le ſavoir.

Anſon qui montait un vaiſſeau de ſoixante canons, ayant été réjoint par un autre vaiſſeau de guerre & par cette chaloupe, nommée l'*Epreuve*, fit en croiſant vers cette iſle de Fernandez, pluſieurs priſes aſſez conſidérables. Mais bientôt après s'étant avancé juſques vers la ligne équinoxiale, il oſa attaquer la ville de Paita, ſur cette même côte de l'Amérique. Il ne ſe ſervit ni de ſes vaiſſeaux de guerre, ni de tout ce qui lui reſtait d'hommes pour tenter ce coup hardi. Cinquante ſoldats dans une chaloupe à rames firent l'expédition ; ils abordent pendant la nuit ; cette ſupriſe ſubite, la confuſion & le déſordre que l'obſcurité redouble, multiplient & augmentent le danger. Le gouverneur, la garniſon, les habitans fuient de tous côtés. Le gouverneur va dans les terres raſſembler trois cents hommes de cavalerie, & la milice des environs. Les cinquante Anglais cependant font tranſporter paiſiblement pendant trois jours, les tréſors qu'ils trouvent dans la douane & dans les maiſons. Des eſclaves nègres qui n'avaient pas fui, eſpèce d'animaux appartenant au premier qui s'en ſaiſit, aident à enlever les richeſſes de leur anciens maîtres. Les vaiſſeaux de guerre abordent. Le gouverneur n'eut ni la hardiſſe de redeſcendre dans la ville & d'y combattre, ni la prudence de traiter avec les vainqueurs pour le rachat de la ville & des effets qui reſtaient encor. *Anſon* fit réduire Paita en cendres & partit, ayant dépouillé auſſi aiſément les Eſpagnols que ceux-ci avaient autrefois dé-

pouillé les Américains. La perte pour l'Eſpagne fut de plus de quinze cent mille piaſtres, le gain pour les Anglais, d'environ cent quatre-vingt mille. Ce qui joint aux priſes précédentes enrichiſſait déja l'eſcadre. Le grand nombre enlevé par le ſcorbut, laiſſait encor une plus grande part aux ſurvivans. Cette petite eſcadre remonta enſuite vis-à-vis Panama, ſur la côte où l'on pêche les perles, & s'avança devant Acapulco, au revers du Mexique. Le gouvernement de Madrid ne ſavait pas alors le danger qu'il courait de perdre cette grande partie du monde.

Si l'amiral *Vernon* qui avait aſſiégé Carthagène ſur la mer oppoſée eût réuſſi, il pouvait donner la main au commodore *Anſon*. L'iſthme de Panama était pris à droite & à gauche par les Anglais, & le centre de la domination Eſpagnole perdu. Le miniſtère de Madrid averti longtems auparavant, avait pris des précautions, qu'un malheur preſque ſans exemple rendait inutiles. Il prevint l'eſcadre d'*Anſon* par une flotte plus nombreuſe, plus forte d'hommes & d'artillerie, ſous le commandement de *Dom Joſeph Pizarro*. Les mêmes tempêtes qui avaient aſſailli les Anglais diſpersèrent les Eſpagnols avant qu'ils puſſent atteindre le détroit de le Maire. Non-ſeulement le ſcorbut qui fit périr la moitié des Anglais, attaqua les Eſpagnols avec la même furie; mais des proviſions qu'on attendait de Buenos-Aires n'étant point venues, la faim ſe joignit au ſcorbut. Deux vaiſſeaux Eſpagnols qui ne portaient que des mourans, furent fracaſſés ſur les côtes, deux autres échouèrent. Le commandant fut obligé de laiſſer ſon vaiſſeau amiral à Buenos-Aires; il n'y avait plus aſſez de mains pour le gouverner, & ce vaiſſeau ne put être réparé qu'au bout de trois années; de ſorte que le commadant de cette flotte retourna en Eſpagne en 1746, avec moins de cent hommes, qui reſtaient de deux mille ſept cents dont ſa flotte était montée; événement funeſte qui ſert à faire voir que la guerre ſur mer eſt plus dangereuſe que ſur

terre, puisque sans combattre on essuie presque toujours les dangers & les extrémités les plus horribles.

Les malheurs de *Pizarro* laissèrent *Anson* en pleine liberté dans la mer du Sud; mais les pertes qu'*Anson* avait faites de son côté, le mettaient hors d'état de faire de grandes entreprises sur les terres, & sur-tout depuis qu'il eut appris par les prisonniers le mauvais succès du siége de Carthagène, & que le Mexique était rassuré.

Anson réduisit donc ses entreprises & ses grandes espérances à se saisir d'un galion immense, que le Mexique envoie tous les ans dans les mers de la Chine à l'isle de Manille capitale des Philippines, ainsi nommées parce qu'elles furent découvertes sous le règne de *Philippe II.*

Ce galion chargé d'argent ne sérait point parti, si on avait vu les Anglais sur les côtes, & il ne devait mettre à la voile, que long-tems après leur départ. Le commodore va donc traverser l'Océan pacifique, & tous les climats opposés à l'Afrique, entre notre tropique & l'équateur. L'avarice devenue honorable par la fatigue & le danger, lui fait parcourir le globe avec deux vaisseaux de guerre. Le scorbut poursuit encor l'équipage sur ces mers, & l'un des deux vaisseaux faisant eau de tous côtés, on est obligé de l'abandonner, & de le brûler au milieu de la mer, de peur que ses débris ne soient portés dans quelques isles des Espagnols, & ne leur deviennent utiles. Ce qui restait de matelots & de soldats sur ce vaisseau, passe dans celui d'*Anson*, & le commodore n'a plus de son escadre que son seul vaisseau, nommé le Centurion, monté de soixante canons, suivi de deux espèces de chaloupes. Le Centurion échappé seul à tant de dangers, mais délabré lui-même, & ne portant que des malades, relâche pour son bonheur dans une des isles Mariannes, qu'on nomme Tinian, alors presque entiérement déserte; peuplées n'aguère de trente mille ames, mais, dont la plupart des habitans avaient péri par une maladie épidémique, & dont le

reſte avait été tranſporté dans une autre iſle par les Eſpagnols.

Le ſéjour de Tinian ſauva l'équipage. Cette iſle plus fertile que celle de Fernandez, offrait de tous côtés en bois, en eau pure, en animaux domeſtiques, en fruits, en légumes, tout ce qui peut ſervir à la nourriture, aux commodités de la vie, & au radoub d'un vaiſſeau. Ce qu'on trouva de plus ſingulier, eſt un arbre dont le fruit reſſemble pour le goût au meilleur pain, tréſor réel qui tranſplanté, s'il ſe pouvait, dans nos climats, ſerait bien préférable à ces richeſſes de convention, qu'on va ravir parmi tant de périls au bout de la terre. De cette iſle on rangeait celle de Formoſe : il cingle vers la Chine à Macao, à l'entrée de la rivière de Canton, pour radouber le ſeul vaiſſeau qui lui reſte.

Macao appartient depuis cent cinquante ans aux Portugais. L'empereur de la Chine leur permit de bâtir une ville dans cette petite iſle qui n'eſt qu'un rocher, mais qui leur était néceſſaire pour le commerce. Les Chinois n'ont jamais violé depuis ce tems les priviléges accordés aux Portugais. Cette fidélité devait, ce me ſemble, déſarmer l'auteur Anglais, qui a donné au public l'hiſtoire de l'expédition de l'amiral *Anſon*. Cet hiſtorien, d'ailleurs judicieux, inſtructif & bon citoyen, ne parle des Chinois que comme d'un peuple mépriſable, ſans foi, & ſans induſtrie. Quant à leur induſtrie, elle n'eſt en rien de la nature de la nôtre; quant à leurs mœurs, je crois qu'il faut plutôt juger d'une puiſſante nation, par ceux qui ſont à la tête, que par la populace des extrémités d'une province. Il me paraît que la foi des traités, gardée par le gouvernement pendant un ſiècle & demi, fait plus d'honneur aux Chinois, qu'ils ne reçoivent de honte de l'avidité & de la fourberie d'un vil peuple d'une côte de ce vaſte empire. Faut-il inſulter la nation la plus ancienne & la plus policée de la terre, parce que quelques malheureux ont voulu dérober à des Anglais, par

des larcins & par des gains illicites, la vingt millième partie tout au plus de ce que les Anglais allaient voler par force aux Espagnols dans la mer de la Chine ? Il n'y a pas long-tems que les voyageurs éprouvaient des vexations beaucoup plus grandes dans plus d'un pays de l'Europe. Qu'aurait dit un Chinois si ayant fait naufrage sur les côtes de l'Angleterre, il avait vu les habitans courir en foule s'emparer avidement à ses yeux de tous ses effets naufragés ?

Le commodore ayant mis son vaisseau en très-bon état à Macao, par le secours des Chinois, & ayant reçu sur son bord quelques matelots Indiens, & quelques Hollandais qui lui parurent des hommes de service ; il remet à la voile, feignant d'aller à Batavia, le disant même à son équipage, mais n'ayant en effet d'autre objet que de retourner vers les Philippines, à la poursuite de ce galion, qu'il présumait être alors dans ces parages. Dès qu'il est en pleine mer, il fait part de son projet à tout son monde. L'idée d'une si riche prise les remplit de joie & d'espérance, & redoubla leur courage.

Enfin le 9 Juin 1743, on découvre ce vaisseau tant desiré ; il avançait vers Manille, monté de soixante-quatre canons, dont vingt-huit n'étaient que de quatre livres de balle à cartouche. Cinq cent cinquante hommes de combat composaient l'équipage. Le trésor qu'il portait n'était que d'environ quinze cent mille piastres en argent avec de la cochenille, parce que tout le trésor qui est d'ordinaire le double, ayant été partagé, la moitié avait été portée sur un autre galion.

Le commodore n'avait sur son vaisseau le Centurion, que deux cent quarante hommes. Le capitaine du galion ayant apperçu l'ennemi, aima mieux hasarder le trésor, que perdre sa gloire en fuyant devant un Anglais, & fit force de voiles hardiment pour le venir combattre.

La fureur de ravir des richesses, plus forte que le devoir de les conserver pour son roi, l'expérience des

Anglais, & les manœuvres ſavantes du commodore, lui donnèrent la victoire. Il n'eut que deux hommes tués dans le combat ; le galion perdit ſoixante-ſept hommes tués ſur les ponts, & il eut quatre-vingt-quatre bleſſés. Il lui reſtait encor plus de monde qu'au commodore. Cependant il ſe rendit. Le vainqueur retourna à Canton avec cette riche priſe. Il y ſoutint l'honneur de ſa nation en refuſant de payer à l'empereur de la Chine les impôts que doivent tous les étrangers. Il prétendait qu'un vaiſſeau de guerre n'en devait pas : ſa conduite en impoſa. Le gouverneur de Canton lui donna une audience, à laquelle il fut conduit à travers deux haies de ſoldats, au nombre de dix mille ; après quoi il retourna dans ſa patrie par les iſles de la Sonde, & par le cap de Bonne-Eſpérance. Ayant ainſi fait le tour du monde en victorieux, il aborda en Angleterre le 4 Juin 1744, après un voyage de trois ans & demi.

Il fit porter à Londres en triomphe ſur trente-deux charriots, au ſon des tambours & des trompettes, & des acclamations de la multitude, les richeſſes qu'il avait conquiſes. Ses priſes ſe montaient, en or & en argent, à dix millions monnoie de France, qui furent le prix du commodore, de ſes officiers, des matelots & des ſoldats, ſans que le roi entrât en partage du fruit de leurs fatigues & de leur valeur. Ces richeſſes circulant bientôt dans la nation contribuèrent à lui faire ſupporter les frais immenſes de la guerre.

De ſimples corſaires firent des priſes encor plus conſidérables. Le capitaine *Talbot*, prit avec ſon ſeul vaiſſeau deux navires Français, qu'il crut d'abord venir de la Martinique, & ne porter que des marchandiſes communes. Mais ces deux bâtimens Malouins, avaient été frétés par les Eſpagnols, avant que la guerre eût été déclarée entre la France & l'Angleterre ; ils croyaient revenir en ſureté. Un Eſpagnol qui avait été gouverneur du Pérou, était ſur l'un de ces vaiſſeaux, & tous les

deux rapportaient des tréſors en or, en argent, en diamans & en marchandiſes précieuſes. Cette priſe était eſtimée vingt-ſix millions de livres. L'équipage du corſaire fut ſi étonné de ce qu'il voyait, qu'il ne daigna pas prendre les bijoux, que chaque paſſager Eſpagnol portait ſur ſoi. Il n'y en avait preſque aucun qui n'eût un épée d'or, & un diamant au doigt; on leur laiſſa tout. Et quand *Talbot* eut amené ſes priſes au port de Kingſale en Irlande, il fit préſent de vingt guinées à chacun des matelots, & des domeſtiques Eſpagnols. Le butin fut partagé entre deux vaiſſeaux corſaires, dont l'un qui était compagnon de *Talbot*, avait pourſuivi en vain un autre vaiſſeau nommé l'éſpérance, le plus riche des trois. Chaque matelot de ces deux corſaires eut huit cent cinquante guinées pour ſa part, les deux capitaines eurent chacun trois mille cinq cents guinées. Le reſte fut partagé entre les aſſociés, après avoir été porté en triomphe de Briſtol à Londres, ſur quarante-trois charriots. La plus grande partie de cet argent fut prêtée au roi même, qui en fit une rente aux propriétaires. Cette ſeule priſe valait au-delà d'une année du revenu de la Flandre entière. On peut juger ſi de telles aventures encourageaient les Anglais à aller en courſe, & relevaient les eſpérances d'une partie de la nation, qui enviſageait dans les calamités publiques, des avantages ſi prodigieux.





CHAPITRE VINGT-HUITIEME.

Louisbourg. Combat de mer : prises immenses que font les Anglais.

UNE autre entreprise commencée plus tard que celle de l'amiral *Anson*, montre bien de quoi est capable une nation commerçante à la fois & guerrière. Je veux parler du siége de Louisbourg ; ce ne fut point une opération du cabinet des ministres de Londres, ce fut le fruit de la hardiesse des marchands de la Nouvelle-Angleterre. Cette colonie, l'une des plus florissantes de la nation Anglaise, est éloignée d'environ quatre-vingts lieues de l'isle de Louisbourg ou du Cap-Breton, isle alors importante pour les Français, située vers l'embouchure du fleuve St. Laurent, la clef de leurs possessions dans le nord de l'Amérique. Ce territoire avait été confirmé à la France par la paix d'Utrecht. La pêche de la morue qui se fait dans ces parages était l'objet d'un commerce utile, qui employait par an plus de cinq cents petits vaisseaux de Bayonne, de St. Jean de Luz, du Havre-de-Grace & d'autres villes ; on en rapportait au moins trois mille tonneaux d'huile, nécessaires pour les manufactures de toute espèce. C'était une école de matelots ; & ce commerce joint à celui de la morue faisait travailler dix mille hommes, circuler dix millions.

Un négociant nommé *Vaugan*, propose à ses concitoyens de la Nouvelle-Angleterre de lever des troupes pour assiéger Louisbourg. On reçoit cette idée avec acclamation. On fait un loterie, dont le produit soudoie une petite armée de quatre mille hommes. On les arme, on les approvisionne, on leur fournit des vaisseaux de transport ; tout cela aux dépens des habitans. Ils nomment un général ; mais il leur fallait l'agrément de la

cour de Londres, il leur fallait ſur-tout des vaiſſeaux de guerre. Il n'y eut de perdu que le tems de demander. La cour envoie l'amiral *Waren* avec quatre vaiſſeaux protéger cette entrepriſe de tout un peuple.

Louisbourg eſt une place qui pouvait ſe défendre, & rendre tous ces efforts inutiles, ſi on avait eu aſſez de munitions : mais c'eſt le ſort de la plupart des établiſſemens éloignés, qu'on leur envoie rarement d'aſſez bonne heure ce qui leur eſt néceſſaire. A la première nouvelle des préparatifs contre la colonie, le miniſtre de la marine de France fait partir un vaiſſeau de ſoixante-quatre canons, chargé de tout ce qui manquait à Louisbourg. Le vaiſſeau arrive pour être pris à l'entrée du port par les Anglais. Le commandant de la place, après une vigoureuſe défenſe de cinquante jours, fut obligé de ſe rendre. Les Anglais lui firent des conditions : ce fut d'emmener eux-mêmes en France la garniſon & tous les habitans au nombre de deux mille. On fut étonné à Breſt de recevoir quelques mois après une colonie entière de Français, que des vaiſſeaux Anglais laiſsèrent ſur le rivage.

La priſe de Louisbourg fut encor fatale à la compagnie Françaiſe des Indes; elle avait prit à ferme le commerce des pelleteries du Canada, & ſes vaiſſeaux au retour des grandes Indes, venaient ſouvent mouiller à Louisbourg. Deux gros vaiſſeaux de la compagnie y abordent immédiatement après ſa priſe, & ſe livrent eux-mêmes. Ce ne fut pas tout; une fatalité non moins ſingulière enrichit encor les nouveaux poſſeſſeurs du Cap-Breton. Un gros bâtiment Eſpagnol, nommé l'eſpérance, qui avait échappé à des armateurs, croyait trouver ſa ſureté dans le port de Louisbourg, comme les autres; il y trouva ſa perte comme eux. La charge de ces trois navires, qui vinrent ainſi ſe rendre eux-mêmes du fond de l'Aſie & de l'Amérique, allait à vingt-cinq millions de livres. Si dès long-tems on a appellé la guerre un jeu

de hasard, les Anglais en une année gagnèrent à ce jeu environ trois millions de livres sterlings. Non-seulement les vainqueurs comptaient garder à jamais Louisbourg, mais ils firent des préparatifs pour s'emparer de toute la Nouvelle-France.

Il semble que les Anglais dussent faire de plus grandes entreprises maritimes. Ils avaient alors six vaisseaux de 100 pièces de canon, treize de 90, quinze de 80, vingt-six de 70, trente-trois de 60. Il y en avait trente-sept de 50 à 54 canons ; & au dessous de cette forme, depuis les frégates de 40 canons jusqu'aux moindres, on en comptait jusqu'à 115. Ils avaient encor quatorze galiotes à bombes, & dix brûlots. C'était en tout, deux cent soixante-trois vaisseaux de guerre, indépendamment des corsaires & des vaisseaux de transport. Cette marine avait le fonds de quarante mille matelots. Jamais aucune nation n'a eu de pareilles forces. Tous ces vaisseaux ne pouvaient être armés à la fois, il s'en fallait beaucoup. Le nombre des soldats était trop disproportionné ; mais enfin en 1746 & 1747 les Anglais avaient à la fois une flotte dans les mers d'Ecosse & d'Irlande, une à Spithead, une aux Indes orientales, une vers la Jamaïque, une à Antigoa, & ils en armaient de nouvelles selon le besoin.

Il fallut que la France résistât pendant toute la guerre, n'ayant en tout qu'environ trente-cinq vaisseaux de roi à opposer à cette puissance formidable. Il devenait plus difficile de jour en jour de soutenir les colonies. Si on ne leur envoyait pas de gros convois, elles demeuraient sans secours à la merci des flottes Anglaises. Si les convois partaient ou de France, ou des isles, ils couraient risque, étant escortés, d'êtres pris avec leurs escortes. En effet les Français essuyèrent quelquefois des pertes terribles ; car une flotte marchande de quarante voiles, venant en France de la Martinique, sous l'escorte de quatre vaisseaux de guerre, fut rencontrée par une flotte

Anglaiſe ; il y en eut trente de pris, coulés à fond, ou échoués ; deux vaiſſeaux de l'eſcorte, dont l'un était de 80 canons, tombèrent au pouvoir de l'ennemi.

En vain on tenta d'aller dans l'Amérique ſeptentrionale, pour eſſayer de reprendre le Cap-Breton, ou pour ruiner la colonie Anglaiſe d'Annapolis dans la Nouvelle-Ecoſſe. Le duc d'*Anville*, de la maiſon de *la Rochefoucault*, y fut envoyé avec quatorze vaiſſeaux. C'était un homme d'un grand courage, d'une politeſſe & d'une douçeur de mœurs que les Français ſeuls conſervent dans la rudeſſe attachée au ſervice maritime ; mais la force de ſon corps ne ſecondait pas celle de ſon ame. Il mourut de maladie ſur le rivage barbare de Chiboctou, après avoir vu ſa flotte diſperſée par une violente tempête. Pluſieurs vaiſſeaux périrent, d'autres écartés au loin, tombèrent entre les mains des Anglais.

Cependant il arrivait ſouvent que des officiers habiles qui eſcortaient les flottes marchandes Françaiſes, ſavaient les conduire en ſureté, malgré les nombreuſes flottes ennemies.

On en vit un exemple heureux dans les manœuvres de M. *du Bois de la Motte*, alors capitaine de vaiſſeau, qui conduiſant un convoi d'environ quatre-vingts voiles aux iſles Françaiſes de l'Amérique, attaqué par une eſcadre entière, ſut, en attirant ſur lui tout le feu des ennemis, leur dérober le convoi, le rejoindre & le conduire au Fort-Royal à St. Domingue, combattre encor & ramener plus de ſoixante voiles en France ; mais il fallait bien qu'à la longue la marine Anglaiſe anéantit celle de France, & ruinât ſon commerce.

Un de leurs plus grands avantages ſur mer, fut le combat naval de Finiſterre ; combat où ils prirent ſix gros vaiſſeaux de roi, & ſept de la compagnie des Indes armés en guerre, dont quatre ſe rendirent dans le combat, & trois autres enſuite ; le tout portant quatre mille hommes d'équipage.

Londres eſt remplie de négocians, & de gens de mer qui s'intéreſſent beaucoup plus aux ſuccès maritimes, qu'à tout ce qui ſe paſſe en Allemagne ou en Flandre. Ce fut dans la ville un tranſport de joie inoui, quand on vit arriver dans la Tamiſe le même vaiſſeau le Centurion, ſi fameux par ſon expédition autour du monde; il apportait la nouvelle de la bataille de Finiſterre gagnée par ce même *Anſon*, devenu à juſte titre vice-amiral-général, & par l'amiral *Waren*. On vit arriver vingt-deux charriots chargés de l'or, de l'argent, & des effets pris ſur la flotte de France. La perte de ces effets & de ces vaiſſeaux fut eſtimée plus de vingt millions de France. De l'argent de cette priſe on frappa quelques eſpèces, ſur leſquelles on voyait pour légende *Finiſterre*; monument flatteur à la fois & encourageant pour la nation, & imitation glorieuſe de l'uſage qu'avaient les Romains de graver ainſi ſur la monnoie courante, comme ſur les médailles, les grands événemens de leur empire. Cette victoire était plus heureuſe & plus utile qu'étonnante. Les amiraux *Anſon* & *Waren*, avaient combattu avec dix-ſept vaiſſeaux de guerre contre ſix vaiſſeaux de roi, dont le meilleur ne valait pas pour la conſtruction le moindre navire de la flotte Anglaiſe.

Ce qu'il y avait de ſurprenant, c'eſt que le marquis de *la Jonquière*, chef de cette eſcadre, eût ſoutenu longtems le combat, & donné encor à un convoi qu'il amenait de la Martinique le tems d'échapper. Le capitaine du vaiſſeau, le Vindſor s'exprimait ainſi dans ſa lettre ſur cette bataille: *Je n'ai jamais vu une meilleure conduite que celle du commodore Français; & pour dire la vérité, tous les officiers Français de cette nation ont montré un grand courage; aucun d'eux ne s'eſt rendu que quand il leur a été abſolument impoſſible de manœuvrer.*

Il ne reſtait plus aux Français ſur ces mers que ſept vaiſſeaux de guerre pour eſcorter les flottes marchandes aux iſles de l'Amérique, ſous le commandement de

M. de l'*Estanduère*. Ils furent rencontrés par quatorze vaisseaux Anglais. On se battit, comme à Finisterre, avec le même courage, & la même fortune. Le nombre l'emporta, & l'amiral *Hawkes* amena dans la Tamise six vaisseaux des sept qu'il avait combattus.

La France n'avait plus alors qu'un seul vaisseau de guerre. On connut dans toute son étendue la faute du cardinal de *Fleuri*, d'avoir négligé la mer; cette faute est difficile à réparer. La marine est une art & un grand art. On a vu quelquefois de bonnes troupes de terre formées en deux ou trois années par des généraux habiles & appliqués; mais il faut un long-tems pour se procurer une marine redoutable.



CHAPITRE VINGT-NEUVIEME.

De l'Inde, de Madrass, de Pondicheri. Expédition de la Bourdonnaie. *Conduite de* du Pleix, *&c.*

PENDANT que les Anglais portaient leurs armes victorieuses sur tant de mers, & que tout le globe était le théatre de la guerre, ils en ressentirent enfin les effets dans leur colonie de Madrass. Un homme à la fois négociant & guerrier, nommé *Mahé de la Bourdonnaie*, vengea l'honneur du pavillon Français, au fond de l'Asie.

Pour rendre cet événement plus sensible, il est nécessaire de donner quelque idée de l'Inde, du commerce des Européans dans cette vaste & riche contrée, & de la rivalité qui régna entr'eux, rivalité souvent soutenue par les armes.

Les nations Européanes ont inondé l'Inde. On a su y faire de grands établissemens, on y a porté la guerre, plusieurs y ont fait des fortunes immenses; peu se sont appliquées à connaître les antiquités de ce pays plus re-

nommé autrefois pour sa religion, ses sciences & ses loix, que pour ses richesses, qui ont fait de nos jours l'unique objet de nos voyages.

Un Anglais (1) qui a demeuré trente ans dans le Bengale, & qui sait les langues moderne & ancienne des brames, détruit tout ce vain amas d'erreurs, dont sont remplies nos histoires des Indes, & confirme ce que le petit nombre d'hommes instruits en a pensé (1). Ce pays est, sans contredit, le plus anciennement policé qui soit dans le monde; les savans Chinois même lui accordent cette supériorité. Les plus anciens monumens, que l'empereur *Cam-hi* avait recueillis dans son cabinet de curiosités, étaient tous Indiens. Le docte & infatigable Anglais, qui a copié en 1754 leur plus ancienne loi écrite, nommée le *shasta*, antérieure au *védam*, assure que cette loi a quatre mille six cent soixante-six ans d'antiquité dans le tems qu'il la copie. Long-tems avant ce monument le plus ancien de la terre, s'il faut l'en croire, cette loi était consacrée par la tradition, & par des hiéroglyphes antiques.

On ne fait d'ordinaire aucune difficulté dans toutes les relations de l'Inde, copiées sans examen les unes sur les autres, de diviser toutes les nations des Indiens en mahometans & en idolâtres; mais il est avéré que les brames & les banians loin d'être idolâtres ont toujours reconnu un seul DIEU créateur, que leurs livres appellent toujours l'ETERNEL; il le reconnaissent encor au milieu de toutes les superstitions qui défigurent leur ancien culte. Nous avons cru, en voyant les figures monstrueuses exposées dans leurs temples à la vénération publique, qu'ils adoraient des diables, quoique ces peuples n'aient jamais entendu parler du diable. Ces représentations symboliques

(1) M. *Holwell.*

(1) *J'ai étudié*, dit-il, *tout ce qui a été écrit sur les Indiens depuis Arrien jusqu'à l'abbé Guion même; & je n'ai trouvé qu'erreur & mensonge.*

ſymboliques n'étaient autre choſe que les emblêmes des vertus. La vertu en général eſt figurée comme une belle femme qui a dix bras pour réſiſter aux vices. Elle porte une couronne, elle eſt montée ſur un dragon, & tient du premier de ſes bras droits une pique, dont la pointe reſſemble à une fleur de lys. Ce n'eſt pas ici le lieu d'entrer dans le détail de toutes leurs antiques cérémonies qui ſe ſont conſervées juſqu'à nos jours, ni de diſcuter le *chatabad* & le *védam*, ni de montrer à quel point les brames d'aujourd'hui ont dégénéré de leur ancêtres; mais quoique leur aſſerviſſement aux Tartares, l'horrible cupidité & les débauches des Européans, établis ſur leurs côtes, les aient rendus pour la plupart fourbes & méchans; cependant l'auteur qui a vécu ſi long-tems avec eux, dit, que les brames qui n'ont point été corrompus par aucune fréquentation avec les commerçans d'Europe ou par les intrigues des cours des nababs, *ſont le modèle le plus pur de la vrie piété qu'on puiſſe trouver ſur la face de la terre.* (1)

Le climat de l'Inde eſt ſans contredit le plus favorable à la nature humaine. Il n'eſt pas rare d'y voir des vieillards de ſix-vingts ans. Les triſtes mémoires de notre compagnie des Indes nous apprennent, que dans une bataille livrée par un vice-roi tyran de ce pays contre un autre tyran; l'un des deux nommé *Anaverdikan*, que nous fîmes aſſaſſiner dans le combat, par un traître de ſes ſuivans, était âgé de cent ſept années, & qu'il avait ramené trois fois ſes ſoldats à la charge. L'empereur *Aurengzeb* vécut plus de cent ans. *Niſan Elmoluk*, grand chancelier de l'empire ſous *Mahomet-Sha* détrôné

(1) Le grand prêtre de l'iſle Cheringam, dans la province d'Arcate, qui juſtifia le chevalier *Laſſ* contre les accuſations du gouverneur *du Pleix*, était un vieillard de cent années, reſpecté par ſa vertu incorruptible. Il ſavait le français, & rendit de grands ſervices à la compagine des Indes. C'eſt lui qui traduiſit l'*ézourvédam*, dont j'ai remis le manuſctit à la bibliothèque du roi.

& rétabli par *Sha-Nadir*, eſt mort à l'âge de cent ans révolus. Quiconque eſt ſobre dans ces pays, jouit d'une vie longue & ſaine.

Les Indiens auraient été les peuples du monde les plus heureux, s'ils avaient pu demeurer inconnus aux Tartares & à nous. L'ancienne coutume immémoriale de leurs philoſophes, de finir leurs jours ſur un bûcher dans l'eſpoir de recommencer une nouvelle carrière, celle des femmes de ſe brûler ſur le corps de leurs maris pour renaître avec eux ſous une forme différente, prouve une grande ſuperſtition, mais auſſi un grand courage dont nous n'approchons pas. Ces peuples autrefois avaient horreur de tuer leurs ſemblables & ne craignaient pas de ſe tuer eux-mêmes. Les femmes dans les caſtes des brames ſe brûlent encor, mais plus rarement qu'autrefois. Nos dévotes affligent leur corps, celles-ci le détruiſent, & toutes vont contre le but de la nature, dans l'idée que ce corps ſera plus heureux.

L'horreur de répandre le ſang des bêtes augmenta chez cette antique nation celle de répandre le ſang des hommes. La douceur de leurs mœurs en fit toujours de très-mauvais ſoldats. C'eſt une vertu qui a cauſé leurs malheurs & qui les a fait eſclaves. Le gouvernement Tartare qui eſt préciſément celui de nos anciens grands fiefs, ſoumet preſque tous ces peuples à de petits brigands, nommés par des vice-rois, leſquels ſont inſtitués par l'empereur. Tous ces tyrans ſont très-riches, & le peuple très-pauvre. C'eſt cette adminiſtration qui fut établie dans l'Europe, dans l'Aſie & dans l'Afrique par les Goths, les Vandales, les Francs, les Turcs, tous originaires de la Tartarie; gouvernement entiérement contraire à celui des anciens Romains, & encor plus à celui des Chinois, le meilleur qui ſoit ſur la terre, après celui du petit nombre de peuplades policées qui ont conſervé leur liberté.

Les Marattes dans ces vaſtes pays ſont preſque les

ſeuls qui ſoient libres. Ils habitent des montagnes derrière la côte du Malabar, entre Goa & Bombai, dans l'eſpace de plus de ſept cents milles. Ce ſont les Suiſſes de l'Inde, auſſi guerriers, moins policés, mais plus nombreux & par là plus redoutables. Les vice-rois qui ſe font ſouvent la guerre, achètent leur ſecours, les paient & les craignent.

La prodigieuſe ſupériorité de génie & de force qu'ont les Européans ſur les Aſiatiques orientaux, eſt aſſez prouvée par les conquêtes que nos peuples ont faites chez ces nations, & qu'ils ſe diſputent encor tous les jours. Les Portugais établis les premiers ſur les côtes de l'Inde, portèrent leurs armes & leur religion dans l'étendue de plus de deux mille lieues, depuis le cap de Bonne-Eſpérance juſqu'à Malaca, ayant des comptoirs & des forts qui ſe ſecouraient les uns les autres. *Philippe II.* maître du Portugal aurait pu former dans l'Inde une domination auſſi avantageuſe pour le moins que celle du Pérou & du Mexique, & ſans le courage & l'inſtuſtrie des Hollandais, & enſuite des Anglais, le pape aurait donné plus d'évêchés réels dans ces vaſtes contrées qu'il n'en confère en Italie, & en aurait retiré plus d'argent qu'il n'en lève ſur les peuples devenus ſes ſujets.

On n'ignore pas que les Hollandais ſont ceux qui ont les plus grands établiſſemens dans cette partie du monde, depuis les iſles de la Sonde juſqu'à la côte du Malabar. Les Anglais viennent après eux. Ils ſont puiſſans ſur les deux côtes de la preſqu'iſle de l'Inde, & juſques dans le Bengale. Les Français arrivés les derniers ont été les plus mal partagés. C'eſt leur ſort dans l'Inde orientale comme dans l'occidentale.

Leur compagnie établie par *Louis XIV.* anéantie en 1712, renaiſſante en 1720 dans Pondicheri, paraiſſait, ainſi qu'on l'a déjà dit, très-floriſſante; elle avait beaucoup de vaiſſeaux, de commis, de directeurs, & même des canons & des ſoldats; mais elle n'a jamais

pu fournir le moindre dividende à ſes actionnaires, du produit de ſon commerce. C'eſt la ſeule compagnie de l'Europe qui ſoit dans ce cas ; & au fond ſes actionnaires & ſes créanciers n'ont jamais été payés que de la conceſſion faite par le roi d'une partie de la ferme du tabac, abſolument étrangère à ſon négoce. Par cela même elle fleuriſſait à Pondicheri : car l'argent de ſes retours était employé à augmenter ſes fonds, à fortifier la ville, à l'embellir, à ſe ménager dans l'Inde des alliés utiles.

Du Pleix, homme auſſi actif qu'intelligent, & auſſi méditatif que laborieux, avait long-tems dirigé le comptoir de Chandernagor ſur le Gange, dans la fertile & riche province du Bengale, à onze cents milles de Pondicheri, y avait formé un vaſte établiſſement, bâti une ville, équipé quinze vaiſſeaux. C'était une conquête de génie & d'induſtrie, bien préférable à toutes les autres. La compagnie trouva bon que chaque particulier fît alors le commerce pour ſon propre avantage. L'adminiſtrateur en la ſervant acquit une fortune immenſe. Chacun s'enrichit. Il créa encor un autre établiſſement à Patna, en remontant le Gange juſqu'à trente lieues de Benarès, cette antique école des brachmanes.

Tant de ſervices lui méritèrent le gouvernement général des établiſſemens Français à Pondicheri en 1742. Ce fut alors que la guerre s'alluma entre l'Angleterre & la France. On a déjà remarqué que le contrecoup de ces guerres ſe fait toujours ſentir aux extrémités du monde en Aſie & en Amérique.

Les Anglais ont à quatre-vingt-dix milles de Pondicheri la ville de Madraſs dans la province d'Arcate. Cet établiſſement eſt pour l'Angleterre ce que Pondicheri eſt pour la France. Ces deux villes ſont rivales ; mais le commerce eſt ſi vaſte de ce monde au nôtre, l'induſtrie Européane eſt ſi active, ſi ſupérieure à celle des Indiens, que ces deux colonies pouvaient s'enrichir ſans ſe nuire.

Du Pleix gouverneur de Pondicheri, & chef de la nation Françaiſe dans les Indes, avait propoſé la neutralité à la compagnie Anglaiſe. Rien n'était plus convenable à des commerçans, qui ne doivent point vendre des étoffes & du poivre à main armée. Le commerce eſt fait pour être le lien des nations, pour conſoler la terre, & non pour la dévaſter. L'humanité & la raiſon avaient fait ces offres ; la fierté & l'avarice les refusèrent. Les Anglais ſe flattaient, non ſans vraiſemblance, d'être aiſément vainqueurs ſur les mers de l'Inde comme ailleurs, & d'anéantir la compagnie de France.

Mahé de la Bourdonnaie était, comme les *du Queſne*, les *Bart*, les *du Gué-Trouin*, capable de faire beaucoup avec peu, & auſſi intelligent dans le commerce qu'habile dans la marine. Il était gouverneur des iſles de Bourbon & de Maurice, nommé à ces emplois par le roi, & gérant au nom de la compagnie. Ces iſles étaient devenues floriſſantes ſous ſon adminiſtration : il ſort enfin de l'iſle de Bourbon avec neuf vaiſſeaux armés par lui en guerre, chargés d'environ deux mille trois cents blancs & de huit cents noirs, qu'il a diſciplinés lui-même, & dont il a fait de bons canoniers. Une eſcadre Anglaiſe ſous l'amiral *Barnet* croiſait dans ces mers, défendait Madraſs, inquiétait Pondicheri, & faiſait beaucoup de priſes. Il attaque cette eſcadre, il la diſperſe, & ſe hâte d'aller mettre le ſiége devant Madraſs.

Des députés vinrent lui repréſenter qu'il n'était pas permis d'attaquer les terres du grand-mogol. Ils avaient raiſon ; c'eſt le comble de la faibleſſe Aſiatique de le ſouffrir, & de l'audace Européane de le tenter. Les Français débarquent ſans réſiſtance ; leur canon eſt amené devant les murailles de là ville mal fortifiée, défendue par une garniſon de cinq cents ſoldats. L'établiſſement Anglais conſiſtait dans le fort St. George, où étaient tous les magaſins ; dans la ville qu'on nomme *Blanche*, qui n'eſt habitée que par les Européans, & dans celle qu'on

nomme *Noire*, peuplée de négocians & d'ouvriers de toutes les nations de l'Inde, Juifs, banians, Arméniens, mahométans, idolâtres, nègres de différentes efpèces, Indiens rouges, Indiens de couleur bronzée : cette multitude allait à cinquante mille ames. Le gouverneur fut bientôt obligé de fe rendre. La rançon de la ville fut évaluée à onze cent mille pagodes, qui valent environ neuf millions de France.

La Bourdonnaie avait un ordre exprès du miniftère, *de ne garder aucune des conquêtes qu'il pourrait faire dans l'inde* ; ordre peut-être inconfidéré, comme tous ceux qu'on donne de loin fur des objets qu'on n'eft pas à portée de connaître. Il exécuta ponctuellement cet ordre, & reçut des ôtages, & des furetés pour le paiement de cette conquête qu'il ne gardait pas. Jamais on ne fut ni mieux obéir, ni rendre un plus grand fervice. Il eut encor le mérite de mettre l'ordre dans la ville, de calmer les frayeurs des femmes, toutes refugiées dans des temples & dans des pagodes, de les faire reconduire chez elles avec honneur, & de rendre enfin la nation victorieufe, refpectable & chère aux vaincus.

Le fort de la France a prefque toujours été que fes entreprifes & même fes fuccès hors de fes frontières, lui font devenus funeftes. *Du Pleix* gouverneur de la compagnie des Indes eut le malheur d'être jaloux de *la Bourdonnaie*. Il caffa la capitulation ; s'empara de fes vaiffeaux & voulut même le faire arrêter. Les Anglais & les habitans de Madrafs qui comptaient fur le droit des gens, demeurèrent interdits quand on leur annonça la violation du traité & de la parole d'honneur donnée par *la Bourdonnaie*. Mais l'indignation fut extême quand *du Pleix* s'étant rendu maître de la ville Noire, la détruifit de fond en comble. Cette barbarie fit beaucoup de mal aux colons innocens, fans faire aucun bien aux Français. La rançon qu'on devait recueillir fut perdue, & le nom Français fut en horreur dans l'Inde.

Au milieu des aigreurs, des reproches, des voies de fait, qu'une telle conduite produisait, *du Pleix* fit signer par le conseil de Pondicheri & par les principaux citoyens qui étaient à ses ordres, les mémoires les plus outrageans contre son rival. On l'accusait d'avoir exigé de Madrass une rançon trop faible & d'avoir reçu pour lui des présens trop considérables.

Enfin pour prix du plus signalé service le vainqueur de Madrass en arrivant à Paris fut enfermé à la bastille. Il y resta trois ans & demi, pendant qu'on envoyait chercher des témoins contre lui dans l'Inde. La permission de voir sa femme & ses enfans lui fut refusée. Cruellement puni sur le soupçon seul, il contracta dans sa prison une maladie mortelle. Mais avant que cette persécution terminât sa vie, il fut déclaré innocent par la commission du conseil, nommée pour le juger. On douta si dans cet état c'était une consolation ou une douleur de plus, d'être justifié si tard & si inutilement. Nulle récompense pour sa famille de la part de la cour. Tout le public lui en donnait une flatteuse en nommant *la Bourdonnaie* le vengeur de la France, & la victime de l'envie.

Mais bientôt le public pardonna à son ennemi *du Pleix*, quand il défendit Pondicheri contre les Anglais qui l'assiégèrent par terre & par mer. L'amiral *Boscaven* vint l'assiéger avec environ quatre mille soldats Anglais ou Hollandais, & autant d'Indiens, renforcés encor de la plupart des matelots de sa flotte composée de vingt-une voile. M. *du Pleix* fut à la fois commandant, ingénieur, artilleur, munitionnaire : ses soins infatigables furent sur-tout secondés par M. de *Bussi*, qui repoussa souvent les assiégeans à la tête d'un corps de volontaires. Tous les officiers y signalèrent un courage qui méritait la reconnaissance de la patrie. Cette capitale des colonies Françaises qu'on n'avait pas cru en état de résister, fut sauvée cette fois. Ce fut une des opérations qui valurent enfin à M. *du Pleix* le grand cordon de St. Louis, hon-

neur qu'on n'avait jamais fait à aucun homme hors du service militaire. Nous verrons comme il devint le protecteur & le vainqueur des vice-rois de l'Inde, & quelle catastrophe suivit trop de gloire.



CHAPITRE TRENTIEME.

Paix d'Aix-la-Chapelle.

DANS ce flux & ce reflux de succès & de pertes, communs à presque toutes les guerres, *Louis XV.* ne cessait d'être victorieux dans les Pays-Bas. Déjà Mastricht était prêt de se rendre au maréchal de *Saxe*, qui l'assiégeait après la plus savante marche que jamais général eût faite, & de là on allait droit à Nimègue. Les Hollandais étaient consternés ; il y avait en France près de trente-cinq mille de leurs soldats prisonniers de guerre. Des désastres plus grands que ceux de l'année 1672 semblaient menacer cette république, mais ce que la France gagnait d'un côté, elle le perdait de l'autre ; ses colonies étaient exposées, son commerce périssait, elle n'avait plus de vaisseaux de guerre. Toutes les nations souffraient, & toutes avaient besoin de la paix, comme dans les guerres précédentes. Près de sept mille vaisseaux marchands, soit de France, soit d'Espagne, ou d'Angleterre, ou de Hollande, avaient été pris dans le cours de ces déprédations réciproques : & de là on peut conclure que plus de cinquante mille familles avaient fait de grandes pertes. Joignez à ces désastres la multitude des morts, la difficulté des recrues : c'est le sort de toute guerre. La moitié de l'Allemagne & de l'Italie, les Pays-Bas étaient ravagés ; & pour accroître & prolonger tant de malheurs, l'argent de l'Angleterre & de la Hollande faisait venir trente-cinq mille Russes

qui étaient déjà dans la Franconie. On allait voir vers le frontières de la France les mêmes troupes qui avaient vaincu les Turcs & le Suédois.

Ce qui caractérisait plus particuliérement cette guerre, c'est qu'à chaque victoire que *Louis XV.* avait remportée, il avait offert la paix, & qu'on ne l'avait jamais acceptée. Mais enfin quand on vit que Mastricht allait tomber après Bergopzoom, & que la Hollande était en danger, les ennemis demandèrent aussi cette paix, devenue nécessaire à tout le monde.

Le marquis de *St. Séverin*, l'un des plénipotentiaires de France au congrès d'Aix-la-Chapelle, commença par déclarer qu'il venait accomplir les paroles de son maître, *qui voulait faire la paix, non en marchand, mais en roi.*

Louis XV. ne voulut rien pour lui ; mais il fit tout pour ses alliés ; il assurait par cette paix le royaume des deux Siciles à *Dom Carlos*, prince de son sang ; il établit dans Parme, Plaisance, & Guastalla, *Dom Philippe* son gendre ; le duc de Modène son allié, & gendre du duc d'Orléans régent, fut remis en possession de son pays, qu'il avait perdu pour avoir pris le intérêts de la France. Gênes rentra dans tous ses droits. Il parut plus beau, & même plus utile à la cour de France, de ne penser qu'au bonheur de ses alliés, que de se faire donner deux ou trois villes de Flandre, qui auraient été un éternel objet de jalousie.

L'Angleterre qui n'avait eu d'autre intérêt particulier dans cette guerre universelle que celui d'un vaisseau, y perdit beaucoup de trésors & de sang, & la querelle de ce vaisseau resta dans le même état où elle était auparavant. Le roi de Prusse fut celui qui retira les plus grands avantages ; il conserva la conquête de la Silésie, dans un tems où toutes les puissances avaient pour maxime de ne souffrir l'agrandissement d'aucun prince. Le duc de Savoie roi de Sardaigne fut après le roi de Prusse

celui qui gagna le plus, la reine d'Hongrie ayant payé son alliance d'une partie du Milanais.

Après cette paix, la France se rétablit comme après la paix d'Utrecht, & fut encor plus florissante. Alors l'Europe chrétienne se trouva partagée entre deux grands partis, qui se ménageaient l'un l'autre, & qui soutenaient chacun de leur côté cette balance, le prétexte de tant de guerres, laquelle devrait assurer une éternelle paix. Les états de l'impératrice reine d'Hongrie, & une partie de l'Allemagne, la Russie, l'Angleterre, la Hollande, la Sardaigne, composaient une de ces grandes factions. L'autre était formée par la France, l'Espagne, les deux Siciles, la Prusse, la Suède. Toutes les puissances restèrent armées; & on espéra un repos durable, par la crainte même que les deux moitiés de l'Europe semblaient inspirer l'une à l'autre.

Louis XIV. avait le premier entretenu ces nombreuses armées, qui forcèrent les autres princes à faire les mêmes efforts; de sorte qu'après la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748, les puissances chrétiennes de l'Europe eurent environ un million d'hommes sous les armes, au détriment peut-être des arts & des professions nécessaires, sur-tout de l'agriculture : on se flatta que de longtems il n'y aurait aucun agresseur, parce que tous les états étaient armés pour se défendre; mais on se flatta en vain.





CHAPITRE TRENTE-UNIEME.

Etat de l'Europe en 1756. Lisbonne détruite. Conſpirations & ſupplices en Suède. Guerres funeſtes pour quelques territoires vers le Canada. Priſe de Port-Mahon par le maréchal de Richelieu.

L'Europe entière ne vit jamais luire de ſi beaux jours que depuis la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748 juſques vers l'an 1755. Le commerce fleuriſſait de Pétersbourg juſqu'à Cadix ; les beaux-arts étaient par-tout en honneur ; on voyait entre toutes les nations une correſpondance mutuelle ; l'Europe reſſemblait à une grande famille réunie après ſes différends. Les nouveaux malheurs de l'Europe ſemblèrent être annoncés par des tremblemens de terre qui ſe firent ſentir en pluſieurs provinces, mais d'une manière plus terrible à Lisbonne qu'ailleurs. Un grand tiers de cette ville fut renverſé ſur ſes habitans ; il y périt près de trente mille perſonnes. Ce fléau s'étendit en Eſpagne ; la petite ville de Sétubal fut preſque détruite, d'autres endommagées ; la mer s'élevant au deſſus de la chauſſée de Cadix, engloutit tout ce qui ſe trouva ſur le chemin. Les ſecouſſes de la terre qui ébranlaient l'Europe ſe firent ſentir de même en Afrique ; & le même jour que les habitans de Lisbonne périſſaient, la terre s'ouvrit auprès de Maroc ; une peuplade entière d'Arabes fut enſevelie dans des abymes ; les villes de Fez & de Méquinez furent encor plus maltraitées que Lisbonne.

Ce fléau ſemblait devoir faire rentrer les hommes en eux-mêmes, & leur faire ſentir qu'ils ne ſont en effet que des victimes de la mort qui doivent au moins ſe conſoler les uns les autres. Les Portugais crurent obtenir la clémence de Dieu en faiſant bruler des Juifs & d'autres

hommes dans ce qu'ils appellent un *auto da fé*, acte de foi, que les autres nations regardent comme un acte de barbarie : mais dès ce tems-là, même, on prenait des mesures dans d'autres parties de l'Europe pour ensanglanter cette terre qui s'écroulait sous nos pieds.

La première catastrophe funeste se passa en Suède. Ce royaume était devenu une république, dont le roi n'était que le premier magistrat. Il était obligé de se conformer à la pluralité des voix du sénat : les états composés de la noblesse, de la bourgeoisie, du clergé & des paysans, pouvaient réformer le loix du sénat, mais le roi ne le pouvait pas.

Quelques seigneurs plus attachés au roi qu'aux nouvelles loix de la patrie conspirèrent contre le sénat en faveur du monarque : tout fut découvert ; les conjurés furent punis de mort : ce qui dans un état purement monarchique aurait passé pour un action vertueuse, fut regardé comme une trahison infame dans un pays devenu libre ; ainsi les mêmes actions sont crimes ou vertus, selon les lieux & selon les tems.

Cette aventure indispofa la Suède contre son roi, & contribua ensuite à faire déclarer la guerre (comme nous le verrons) à *Fréderic* roi de Prusse, dont la sœur avait épousé le roi de Suède.

Les révolutions que ce même roi de Prusse & ses ennemis préparaient dès-lors, étaient un feu qui couvait sous la cendre ; ce feu embrasa bientôt l'Europe, mais les premières étincelles vinrent d'Amérique.

Une légère querelle entre la France & l'Angleterre, pour quelques terrains sauvages vers l'Acadie, inspira une nouvelle politique à tous les souverains d'Europe. Il est utile d'observer que cette querelle était le fruit de la négligence de tous les ministres qui travaillèrent en 1712 & 1713 au traité d'Utrecht. La France avait cédé à l'Angleterre par ce traité l'Acadie voisine du Canada, avec toutes ses anciennes limites ; mais on n'avait

pas ſpécifié quelles étaient ces limites ; on les ignorait : c'eſt une faute qu'on n'a jamais commiſe dans des contrats entre particuliers. Des démêlés ont réſulté néceſſairement de cette omiſſion. Si la philoſophie & la juſtice ſe mêlaient des querelles des hommes, elles leur feraient voir que les Français & les Anglais ſe diſputaient un pays ſur lequel ils n'avaient aucun droit : mais ces premiers principes n'entrent point dans les affaires du monde. Une pareille diſpute élevée entre de ſimples commerçans aurait été appaiſée en deux heures par des arbitres ; mais entre des couronnes il ſuffit de l'ambition ou de l'humeur d'un ſimple commiſſaire pour bouleverſer vingt états. On accuſait les Anglais de ne chercher qu'à détruire entiérement le commerce de la France dans cette partie de l'Amérique. Ils étaient très-ſupérieurs ; par leurs nombreuſes & riches colonies, dans l'Amérique ſeptentrionale ; ils l'étaient encor plus ſur la mer par leurs flottes ; & ayant détruit la marine de France dans la guerre de 1741, ils ſe flattaient que rien ne leur réſiſterait, ni dans le nouveau-monde, ni ſur nos mers : leurs eſpérances furent d'abord trompées.

Ils commencèrent en 1755 par attaquer les Français vers le Canada ; & ſans aucune déclaration de guerre, ils prirent plus de trois-cents vaiſſeaux marchands, comme on ſaiſirait des barques de contrebande ; ils s'emparèrent même de quelques navires des autres nations, qui portaient aux Français des marchandiſes. Le roi de France dans ces conjonctures eut une conduite toute différente de celle de *Louis XIV.* Il ſe contenta d'abord de demander juſtice ; il ne permit pas ſeulement alors à ſes ſujets d'armer en courſe. *Louis XIV.* avait parlé ſouvent aux autres cours avec ſupériorité ; *Louis XV.* fit ſentir dans toutes les cours la ſupériorité que les Anglais affectaient. On avait reproché à *Louis XIV.* une ambition qui tendait ſur terre à la monarchie uni-

verſelle ; *Louis XV.* fit connaître la ſupériorité réelle que les Anglais prenaient ſur les mers.

Cependant *Louis XV.* s'aſſurait quelque vengeance; ſes troupes battaient les Anglais en 1755 vers le Canada ; il préparait dans ſes ports une flotte conſidérable ; & il comptait attaquer par terre le roi d'Angleterre *George II.* dans ſon électorat d'Hanovre. Cette irruption en Allemagne menaçait l'Europe d'un embraſement, allumé dans le nouveau-monde. Ce fut alors que toute la politique de l'Europe fut changée. Le roi d'Angleterre appella une ſeconde fois du fond du Nord trente mille Ruſſes qu'il devait ſoudoyer. L'empire de Ruſſie était allié de l'empereur & de l'impératrice-reine d'Hongrie. Le roi de Pruſſe devait craindre que les Ruſſes, les Impériaux & les Hanovriens ne tombaſſent ſur lui. Il avait environ cent quarante mille hommes en armes ; il n'héſita pas à ſe liguer avec le roi d'Angleterre, pour empêcher d'une main que les Ruſſes n'entraſſent en Allemagne, & pour fermer de l'autre le chemin aux Français. Voilà donc encor toute l'Europe en armes, & la France replongée dans de nouvelles calamités, qu'on aurait pu éviter, ſi on pouvait ſe dérober à ſa deſtinée.

Le roi de France eut avec facilité, & en un moment, tout l'argent dont il avait beſoin, par une de ces promptes reſſources qu'on ne peu connaître que dans un royaume auſſi opulent que la France. Vingt places nouvelles de fermiers-généraux, & quelques emprunts, ſuffirênt pour ſoutenir les premieres années de la guerre. Facilité funeſte qui ruina bientôt le royaume.

On feignit de menacer les côtes d'Angleterre. Ce n'était plus le tems où la reine *Elizabeth* avec le ſecours de ſes ſeuls Anglais, ayant l'Ecoſſe à craindre, & pouvant à peine contenir l'Irlande, ſoutint les prodigieux efforts de *Philippe II.* Le roi d'Angleterre *George II.* ſe crut obligé de faire venir des Hanovriens & des Heſſois pour défendre ſes côtes. L'Angleterre qui n'avait pas prévu

cette ſuite de ſon entrepriſe, murmura de ſe voir inondée d'étrangers ; pluſieurs citoyens paſsèrent de la fierté à la crainte, & tremblèrent pour leur liberté.

Le gouvernement Anglais avait pris le change ſur les deſſeins de la France ; il craignait une invaſion, & il ne ſongeait pas à l'iſle de Minorque, ce fruit de tant de dépenſes prodiguées dans l'ancienne guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne.

Les Anglais avaient pris, comme on a vu, Minorque ſur l'Eſpagne. La poſſeſſion de cette conquête aſſurée par tous les traités, leur était plus importante que Gibraltar, qui n'eſt point un port, & leur donnait l'empire de la Méditerranée. Le roi de France envoya dans cette iſle ſur la fin d'Avril 1756 le maréchal duc de *Richelieu*, avec environ vingt bataillons, eſcortés d'une douzaine de vaiſſeaux du premier rang, & quelques frégates que les Anglais ne croyaient pas être ſi-tôt prêtes : tout le fut à point nommé, & rien ne l'était du côté des Anglais. Ils tentèrent au moins, mais trop tard, d'attaquer au mois de Juin 1756 la flotte Françaiſe commandée par le marquis de *la Galiſſonnière*. Cette bataille ne leur eût pas conſervé l'iſle de Minorque, mais elle pouvait ſauver leur gloire. L'entrepriſe fut infructueuſe ; le marquis de *la Galiſſonnière* mit leur flotte en déſordre, & la repouſſa. Le miniſtère Anglais vit quelque tems avec douleur qu'il avait forcé la France à établir une marine redoutable.

Il reſtait aux Anglais l'eſpérance de défendre la citadelle du Port-Mahon, qu'on regardait après Gibraltar comme la place de l'Europe la plus forte, par ſa ſituation, par la nature de ſon terrain, & par trente ans de ſoins qu'on avait mis à la fortifier : c'était par-tout un roc uni ; c'étaient des foſſés profonds de vingt pieds, & en quelques endroits de trente, taillés dans ce roc ; c'étaient quatre-vingts mines ſous des ouvrages devant leſquels il était impoſſible d'ouvrir la tranchée : tout était impéné-

trable au canon, & la citadelle entourée par-tout de ces fortifications extérieures taillées dans le roc vif.

Le maréchal de *Richelieu* tenta une entrepriſe plus hardie que n'avait été celle de Bergopzoom, ce fut de donner à la fois un aſſaut à tous ces ouvrages qui défendaient le corps de la place. Il fut ſecondé dans cette entrepriſe audacieuſe par le marquis de *Maillebois*, qui dans cette guerre déploya toujours de grands talens.

On fut ſi indigné à Londres de n'avoir pu l'emporter ſur mer contre des Français, que l'amiral *Bing*, qui avait combattu le marquis de *la Galiſſonnière*, fut condamné par une cour martiale à être arquebuſé, en vertu d'une ancienne loi portée du tems de *Charles II*. En vain le maréchal de *Richelieu*, qui du haut d'un terre-plain, avait vu toute la bataille, & qui en pouvait juger, envoya à l'auteur de cette hiſtoire une déclaration qui juſtifiait l'amiral *Bing*, déclaration parvenue bientôt au roi d'Angleterre; en vain les juges même recommandèrent fortement le condamné à la clémence du roi, qui a le droit de faire grace; cet amiral fut exécuté. Il était fils d'un autre amiral qui avait gagné la bataille de Meſſine en 1718. Il mourut avec une grande fermeté; & avant d'être frappé, il envoya ſon mémoire juſtificatif à l'auteur, & ſes remercîmens au maréchal de *Richelieu*.

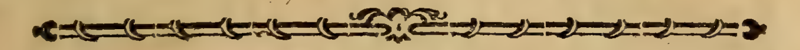
On deſcendit dans les foſſés malgé le feu de l'artillerie Anglaiſe; on planta des échelles hautes de treize pieds: les officiers & les ſoldats parvenus au dernier échellon s'élançaient ſur le roc en montant ſur les épaules les uns des autres: c'eſt par cette audace difficile à comprendre qu'ils ſe rendirent maîtres de tous les ouvrages extérieurs. Les troupes s'y portèrent avec d'autant plus de courage, qu'elles avaient à faire à près de trois mille Anglais ſecondés de tout ce que la nature & l'art avaient fait pour les défendre.

Le lendemain la place ſe rendit. Les Anglais ne pouvaient comprendre comment les ſoldats Français avaient

eſcaladé



escaladé ces fossés, dans lesquels il n'étaient guère possible à un homme de sang froid de descendre. Cette action donna une grande gloire au général & à la nation; mais ce fut le dernier de ses succès contre l'Angleterre.



CHAPITRE TRENTE-DEUXIEME.

Guerre en Allemagne. Un électeur de Brandebourg résiste à la maison d'Autriche, à l'empire Allemand, à celui de Russie, à la France. Evénémens mémorables.

ON avait admiré *Louis XIV.* d'avoir seul résisté à l'Allemagne, à l'Angleterre, à l'Italie, à la Hollande, réunies contre lui. Nous avons vu un événement plus extraordinaire; un électeur de Brandebourg tenir seul contre les forces de la maison d'*Autriche*, de la France, de la Russie, de la Suède, & de la moitié de l'Empire.

C'est un prodige qu'on ne peut attribuer qu'à la discipline de ses troupes, & à la supériorité du capitaine. Le hasard peut faire gagner une bataille; mais quand le faible résiste aux forts sept années dans un pays tout ouvert, & répare les plus grands malheurs, ce ne peut être l'ouvrage de la fortune. C'est en quoi cette guerre diffère de toutes celles qui ont jamais désolé le monde.

On a déjà vu que le second roi de Prusse étant le seul prince de l'Europe qui eût un trésor, & le seul qui ayant mis dans ses armées une vraie discipline, avait établi une puissance nouvelle en Allemagne. On a vu combien les préparatifs du père avaient enhardi le fils à braver seul la puissance Autrichienne, & à s'emparer de la Silésie.

L'imperatrice-reine attendait que les conjonctures lui fourniſſent les moyens de rentrer dans cette province. C'eût été autrefois un objet indifférent pour l'Europe, qu'un petit pays annexé à la Bohême appartînt à une maiſon ou à une autre : mais la politique s'étant raffinée, plus que perfectionnée en Europe, ainſi que tous les autres objets de l'eſprit humain, cette petite querelle a mis ſous les armes plus de cinq cent mille hommes. Il n'y eut jamais tant de combattans effectifs ni dans les croiſades, ni dans les irruptions des conquérans de l'Aſie. Voici comment cette nouvelle ſcène s'ouvrit.

Elizabeth, impératrice de Ruſſie, était liée avec l'impératrice *Marie-Thérèze* par d'anciens traités, par l'intérêt commun qui les uniſſait contre l'empire Ottoman, & par une inclination réciproque. *Auguſte III.* roi de Pologne, & électeur de Saxe, réconcilié avec l'impératrice-reine, & attaché à la Ruſſie, à laquelle il devait le titre de roi de Pologne, était intimement uni avec ces deux ſouveraines. Ces trois puiſſances avaient chacune leurs griefs contre le roi *Frédéric*. *Marie-Thérèze* voyait la Siléſie arrachée à ſa maiſon; *Auguſte* & ſon conſeil ſouhaitaient un dédommagement pour la Saxe ruinée par le roi Pruſſe dans la guerre de 1741, & il y avait entre *Elizabeth* & *Fréderic* des ſujets de plainte perſonnels, qui ſouvent influent plus qu'on ne penſe ſur la deſtinée des états.

Ces trois puiſſances animées contre le roi de Pruſſe, avaient entr'elles une étroite correſpondance, dont ce prince craignait les effets. L'Autriche augmentait ſes troupes, celles d'*Elizabeth* étaient prêtes; mais le roi de Pologne électeur de Saxe était hors d'état de rien entreprendre; les finances de ſon électorat étaient épuiſées; nulle place conſidérable ne pouvait empêcher les Pruſſiens de marcher à Dreſde. Autant l'ordre & l'économie rendaient le Brandebourg formidable, autant la diſſipation avait affaibli la Saxe. Le conſeil Saxon du roi de Pologne

hésitait beaucoup d'entrer dans des mesures qui pouvaient lui être funestes.

Le roi de Prusse n'hésita pas, & dès l'année 1755 il prit seul & sans consulter personne, la résolution de prévenir les puissances dont il avait de si grands ombrages. Il se ligua d'abord avec le roi d'Angleterre électeur d'Hanovre, s'assura du landgrave de Hesse, & de la maison de *Brunswick*, & renonça ainsi à l'alliance de la France.

Ce fut alors que l'ancienne inimitié entre les maisons de *France* & d'*Autriche*, fomentée depuis *Charles-Quint* & *François I.* fit place à une amitié qui parut sincérement établie, & qui étonna toutes les nations. Le roi de France qui avait fait une guerre si cruelle à *Marie-Thérèze*, devint son allié; & le roi de Prusse qui avait été allié de la France, devint son ennemi. La France & l'Autriche s'unirent après trois cents ans d'une discorde toujours sanglante. Ce que n'avaient pu tant de traités de paix, tant de mariages, un mécontentement reçu d'un électeur le fit en un moment. Le parlement d'Angleterre appella cette union *monstrueuse*; mais étant nécessaire, elle était très-naturelle. On pouvait même espérer que ces deux puissantes maisons réunies, secondées de la Russie, de la Suède, & de plusieurs états de l'Empire pourraient contenir le reste de l'Europe.

Le traité fut signé à Versailles entre *Louis XV.* & *Marie-Thérèze.* L'abbé de *Bernis*, depuis cardinal, eut seul l'honneur de ce fameux traité, qui détruisait tout l'édifice du cardinal de *Richelieu*, & qui semblait en élever un autre plus haut & plus vaste. Il fut bientôt après ministre d'état, & presqu'aussi-tôt disgracié. On ne voit que des révolutions dans les affaires publiques & particulières.

Le roi de Prusse menacé de tous côtés n'en fut que plus prompt à se mettre en campagne. Il fait marcher ses troupes dans la Saxe qui était presque sans défense, comptant se faire de cette province un rempart contre la

puiſſance Autrichienne, & un chemin pour aller juſqu'à elle. Il s'empare d'abord de Leipſick ; une partie de ſon armée ſe preſente devant Dreſde ; le roi *Auguſte* ſe retire comme ſon père devant *Charles XII.* il quitte ſa capitale & va ocuper le camp de Pirna près de Kœnigſtein, ſur le chemin de la Bohême, & ſur la rive de l'Elbe, où il ſe croit en ſureté.

Frèderic entre dans Dreſde en maître, ſous le nom de protecteur. La reine de Pologne fille de l'empereur *Joſeph*, n'avait point voulu fuir ; on lui demanda les clefs des archives. Sur le refus qu'elle fit de les donner, on ſe mit en devoir d'ouvrir les portes : la reine ſe plaça au-devant, ſe flattant qu'on reſpecterait ſa perſonne & ſa fermeté ; on ne reſpecta ni l'une ni l'autre : elle vit ouvrir ce dépôt de l'état. Il importait au roi de Pruſſe d'y trouver des preuves des deſſeins de la Saxe contre lui : il trouva en effet des témoignages de la crainte qu'il inſpirait ; mais cette même crainte qui aurait dû forcer la cour de Dreſde à ſe mettre en défenſe, ne ſervit qu'à la rendre victime d'un voiſin puiſſant. Elle ſentit trop tard qu'il eût fallu, dans la ſituation où était la Saxe depuis tant d'années, donner tout à la guerre & rien aux plaiſirs. Il eſt des poſitions où l'on n'a d'autre parti à prendre que celui de ſe préparer à combattre, à vaincre ou à périr.

Au bruit de cette invaſion, le conſeil aulique de l'empereur déclara le roi de Pruſſe perturbateur du repos public, & rebelle. Il était difficile de faire valoir cette déclaration contre un prince qui avait près de cent cinquante mille combattans à ſes ordres. Il répondit aux loix par une bataille ; elle ſe donna entre lui & l'armée Autrichienne, qu'il alla chercher à l'entrée de la Bohême près d'un bourg nommé Lovoſitz.

Cette première bataille fut indéciſe par le nombre des morts, mais elle ne le fut point par les ſuites qu'elle eut. On ne put empêcher le roi de bloquer les Saxons dans le

camp de Pirna même ; les Autrichiens ne purent jamais leur prêter la main ; & cette petite armée du roi de Pologne, composée d'environ treize à quatorze mille hommes, se rendit prisonnière de guerre, sept jours après la bataille.

Auguste, dans cette capitulation singulière, seul événement militaire entre lui & le roi de Prusse, demanda seulement qu'on ne fît point ses gardes prisonniers *Frédéric* répondit, *qu'il ne pouvait écouter cette prière, que ces gardes serviraient infailliblement contre lui, & qu'il ne voulait pas avoir la peine de les prendre une seconde fois.* Cette réponse fut une terrible leçon à tous les princes, qu'il faut se rendre puissant, quand on a un voisin puissant.

Le roi de Pologne ayant ainsi perdu son électorat & & son armée, demanda des passe-ports à son ennemi pour aller en Pologne : il lui furent aisément accordés ; on eut la politesse insultante de lui fournir des chevaux de poste. Il alla de ses états héréditaires dans son royaume électif, où il ne trouva personne qui proposât même de s'armer pour secourir son roi. Tout l'électorat fut mis à contribution, & le roi de Prusse en faisant la guerre trouva dans les pays envahis de quoi la soutenir. La reine de Pologne ne suivit point son mari, elle resta dans Dresde ; le chagrin y termina bientôt sa vie. L'Europe plaignit cette famille infortunée ; mais dans le cours de ces calamités publiques, un million de familles essuyaient des malheurs non moins grands, quoique plus obscurs. Les magistrats municipaux de Leipsick firent des remontrances sur les contributions que le vainqueur leur imposait, ils se dirent dans l'impuissance de payer : on les mit en prison & ils payèrent.

Jamais on ne donna tant de batailles que dans cette guerre. Les Russes entrèrent dans les états Prussiens par la Pologne. Les Français devenus auxiliaires de la reine d'Hongrie, combattirent pour lui faire rendre cette

même Siléſie, dont ils avaient contribué à la dépouiller quelques années auparavant, lorſqu'ils étaient les alliés du roi de Pruſſe. Le roi d'Angleterre qu'on avait vu le partiſan le plus déclaré de la maiſon d'*Autriche*, devint un de ſes plus dangereux ennemis. La Suède, qui autrefois avait porté de ſi grands coups à cette maiſon impériale d'*Autriche*, la ſervit alors contre le roi de Pruſſe moyennant neuf cent mille francs que le miniſtère Français lui donnait, & ce fut elle qui cauſa le moins de ravages.

L'Allemagne ſe vit déchirée par beaucoup plus d'armées nationales & étrangères, qu'il n'y en eut dans la fameuſe guerre de trente ans.

Tandis que les Ruſſes venaient au ſecours de l'Autriche par la Pologne, les Français entraient par le duché de Clèves, & par Veſel, que les Pruſſiens abandonnèrent; ils prirent toute la Heſſe; ils marchèrent vers le pays d'Hanovre, contre une armée d'Anglais, d'Hanovriens, de Heſſois, conduite par ce même duc de *Cumberland* qui avait attaqué *Louis XV.* à Fontenoi.

Le roi de Pruſſe allait chercher l'armée Autrichienne en Bohême; il oppoſait un corps conſidérable aux Ruſſes. Les troupes de l'Empire, qu'on appellait les troupes d'exécution, étaient commandées pour pénétrer dans la Saxe, tombée toute entière au pouvoir du Pruſſien. Ainſi l'Allemagne était en proie à ſix armées formidables qui la devoraient en même tems.

D'abord le roi de Pruſſe court attaquer le prince *Charles de Lorraine*, frère de l'empereur, & le général *Broun* auprès de Prague. La bataille fut ſanglante; le Pruſſien la gagna, & une partie de l'infanterie Autrichienne fut obligée de ſe jeter dans Prague, où elle fut bloquée plus de deux mois par le vainqueur. Une foule de princes était dans la ville, les proviſions commençaient à manquer; on ne doutait pas que Prague ne ſubît bientôt le jour, & que l'Autriche ne fût plus accablée par *Fréderic* que par *Guſtave-Adolphe*.

Le vainqueur perdit tout le fruit de ſa conquête en voulant tout emporter à la fois. Le comte de *Caunitz* premier miniſtre de *Marie-Thérèze*, homme auſſi actif dans le cabinet que le roi de Pruſſe l'était en campagne, avait déjà fait raſſembler une armée ſous le commandement du maréchal *Daun*. Le roi de Pruſſe ne balança pas à courir attaquer cette armée que la réputation de ſes victoires devait intimider. Cette armée une fois diſſipée, Prague bombardée depuis quelque tems allait ſe rendre à diſcrétion. Il devenait le maître abſolu de l'Allemagne. Le maréchal *Daun* retrancha ſes troupes ſur la croupe d'une colline. Les Pruſſiens y montèrent juſqu'à ſept fois, comme à un aſſaut général, ils furent ſept fois repouſſés & renverſés. Le roi perdit environ vingt-cinq mille hommes en morts, en bleſſés fuyards, en déſerteurs. Le prince *Charles de Lorraine* renfermé dans Prague en ſortit & pourſuivit les Pruſſiens. La révolution fut auſſi grande que l'avaient été auparavant les exploits & les eſpérances du roi de Pruſſe.

Les Français de leur côté ſecondaient puiſſamment *Marie-Thérèze*. Le maréchal *d'Eſtrées* qui les commandait avait déjà paſſé le Veſer : il ſuivit pas à pas le duc de *Cumberland* vers Minden ; il l'atteignit vers Haſtinbek, lui livra bataille & remporta une victoire complette. Les princes de *Condé*, & de *la Marche-Conti* ſignalèrent dans cette journée leurs premières armes, & le ſang de France ſoutenait la gloire de la patrie contre le ſang d'Angleterre. On y perdit un comte de *Laval-Montmorenci* & un brave officier de la maiſon de *Buſſi*. Un coup de fuſil qu'on crut long-tems mortel, perça le comte du *Châtelet* de la maiſon de *Lorraine*, fils de cette célèbre marquiſe du *Châtelet* dont le nom ne périra jamais parmi ceux qui ſavent qu'une dame Françaiſe a commenté le grand *Newton*.

Remarquons ici que des intrigues de cour avaient déjà ôté le commandement au maréchal *d'Eſtrées*. Les

ordres étaient partis pour lui faire cet affront, tandis qu'il gagnait une bataille. On affectait à la cour de se plaindre qu'il n'eût pas encor pris tout l'électorat d'Hanovre, & qu'il n'eût pas marché jusqu'à Magdebourg. On pensait que tout devait se terminer en une campagne. Telle avait été la confiance des Français quand ils firent un empereur, & qu'ils crurent disposer des états de la maison d'*Autriche* en 1741. Telle elle avait été, quand au commencement du siècle, *Louis XIV.* & *Philippe V.* maîtres de l'Italie & de la Flandre, & secondés de deux électeurs, pensaient donner des loix à l'Europe ; & l'on fut toujours trompé. Le maréchal d'*Estrées* disait, que ce n'était pas assez de s'avancer en Allemagne, qu'il fallait se préparer les moyens d'en sortir. Sa conduite & sa valeur prouvèrent que lorsqu'on envoie une armée, on doit laisser faire le général ; car si on l'a choisi, on a eu confiance en lui.



CHAPITRE TRENTE-TROISIEME.

Suite des évènemens mémorables. L'armée Anglaise obligée de capituler. Journée de Rosbac. Révolutions.

LE ministère de France avait déjà fait partir le maréchal de *Richelieu* pour commander l'armée du maréchal d'*Estrées*, avant qu'on eût su la victoire importante de ce général. Le maréchal de *Richelieu*, long-tems célèbre par les agrémens de sa figure & de son esprit, & devenu plus célèbre par la défense de Gênes & par la prise de Minorque, alla combattre le duc de *Cumberland* ; il le poussa jusqu'à l'embouchure de l'Elbe, & là il le força à capituler avec toute son armée. Cette capitulation plus singulière qu'une bataille gagnée, était non moins glorieuse. L'armée du duc de *Cumberland* fut obligée par

écrit de se retirer au-delà de l'Elbe, & de laisser le champ libre aux Français contre le roi de Prusse. Il ravageait la Saxe, mais on ruinait aussi son pays. Le général Autrichien *Haddik* avait surpris la ville de Berlin, & lui avait épargné le pillage, moyennant huit cent mille de nos livres.

Alors la perte de ce monarque paraissait inévitable. Sa grande déroute auprès de Prague, ses troupes battues près de Landshut à l'entrée de la Silésie, une bataille contre les Russes indécise, mais sanglante; tout l'affaiblissait.

Il pouvait être enveloppé d'un côté par l'armée du maréchal de *Richelieu*, & de l'autre par celle de l'Empire, tandis que les Autrichiens & les Russes entraient en Silésie. Sa perte paraissait si certaine, que le conseil aulique n'hésita pas à déclarer qu'il avait encouru la peine du ban de l'Empire, & qu'il était privé de tous ses fiefs, droits, graces, priviléges, &c. Il sembla lui-même désespérer pour lors de sa fortune, & n'envisagea plus qu'une mort glorieuse. Il fit une espèce de testament philosophique; & telle était la liberté de son esprit au milieu de ses malheurs, qu'il l'écrivit en vers français. Cette anecdote est unique.

Le prince de *Soubise*, général d'un courage tranquille & ferme, d'un esprit sage, d'une conduite mesurée, marchait contre lui en Saxe, à la tête d'une forte armée, que le ministère avait encor renforcée d'une partie de celle du maréchal de *Richelieu*. Cette armée était jointe à celle des cercles commandée par le prince d'*Hildbourghausen*.

Fréderic entouré de tant d'ennemis prit le parti d'aller mourir les armes à la main dans les rangs de l'armée du prince de *Soubise*, & cependant il prit toutes les mesures pour vaincre. Il alla reconnaître l'armée de France & des cercles, & se retira d'abord devant elle pour prendre une position avantageuse. Le prince d'*Hilbour-*

ghausen voulut absolument attaquer. Son sentiment devait prévaloir, parce que les Français n'étaient qu'auxiliaires. On marcha près de Rosbac & de Mersbourg à l'armée Prussienne qui semblait être sous ses tentes. Voilà tout d'un coup les tentes qui s'abaissent ; l'armée Prussienne paraît en ordre de bataille, entre deux collines garnies d'artillerie.

Ce spectacle frappa les yeux des troupes Françaises & Impériales. Il y avait quelques années qu'on avait voulu exercer les soldats Français à la Prussienne, ensuite on avait changé plusieurs évolutions dans cet exercice, le soldat ne savait plus où il en était ; son ancienne manière de combattre était changée, il n'était pas affermi dans la nouvelle. Quand il vit les Prussiens avancer dans cet ordre singulier, inconnu presque par-tout ailleurs, il crut voir ses maîtres. L'artillerie du roi de Prusse était aussi mieux servie, & bien mieux postée que celle de ses ennemis. Les troupes des cercles s'enfuirent sans presque rendre de combat. La cavalerie Française fut dissipée en un instant par le canon Prussien. Une terreur panique se répandit partout ; l'infanterie Française se retira en désordre devant six bataillons Prussiens. Ce ne fut point une bataille, ce fut une armée entière qui se présenta au combat, & qui s'en alla. L'histoire n'a guère d'exemples d'une pareille journée ; il ne resta que deux régimens Suisses sur le champ de bataille ; le prince de *Soubise* alla à eux au milieu du feu, & les fit retirer au petit pas.

Le régiment de *Diesbac* essuya sur-tout très-longtems le feu du canon & de la mousqueterie, & les approches de la cavalerie. Le prince de *Soubise* empêcha qu'il ne fût entamé en partageant toujours ses dangers. (1) Cette étrange journée changea entiérement la

(1) C'est contre le colonel *Diesback* qu'il a plû au nommé *la Beaumelle* de se déchaîner dans un libelle intitulé *mes pensées*, ainsi que contre les d'*Erlach*, les *Sinner* & toutes les illustres familles de la Suisse, qui prodiguent leur sang depuis deux siècles pour les rois

face des affaires. Le murmure fut univerſel dans Paris. Le même général remporta une victoire ſur les Hanovriens & les Heſſois l'année ſuivante, & on en a parlé à peine. On a déjà obſervé que tel eſt l'eſprit d'une grande ville heureuſe & oiſive dont on ambitionne le ſuffrage.

Dans ce tems-là même, de nouveaux déſaſtres accablaient l'armée du maréchal de *Richelieu* que le miniſtère avait diminué. Ce miniſtère n'avait point voulu ratifier la convention & les loix que la maréchal de *Richelieu* avait impoſées au duc de *Cumberland*. Les Anglais ſe crurent (non ſans raiſon) dégagés de leur parole. La ratification de Verſailles n'arriva que cinq jours après l'infortune de Rosbac. Les Anglais reprirent bientôt l'électorat d'Hanovre.

Si la journée de Rosbac était inouie, ce que fit le roi de Pruſſe après cette victoire ineſpérée, fut encor plus extraordinaire. Il vole en Siléſie, où les Autrichiens vainqueurs avaient défait ſes troupes & s'étaient emparés de Schveidnitz & de Breſlau; ſans ſon extrême diligence, la Siléſie était perdue pour lui, & la bataille de Rosbac lui devenait inutile.

Il arrive au bout d'un mois vis-à-vis les Autrichiens. A peine arrivé il les attaque avec furie. On combattit pendant cinq heures. *Frédéric* fut pleinement victorieux; il rentra dans Schveidnitz & dans Breſlau. Ce ne fut qu'une viciſſitude continuelle de combats fréquens gagnés ou perdus. Les Français ſeuls furent preſque toujours malheureux; mais le gouvernement ne fut jamais découragé, & la France s'épuiſa à faire marcher continuellement des armées en Allemagne.

Le roi de Pruſſe s'affaibliſſait en combattant : les Ruſſes lui prirent tout le royaume de Pruſſe, & dévaſtèrent ſa Poméranie, tandis qu'il dévaſtait la Saxe. Les Autrichiens & enſuite les Ruſſes entrèrent dans

de France. La groſſiéreté impudente de cet homme doit être réprimée dans toutes les occaſions.

Berlin. Prefque tous les tréfors de fon père, & ceux qu'il avait lui-même amaffés, étaient néceffairement diffipés dans cette guerre ruineufe pour tous les partis ; il fut obligé de recourir aux fubfides de l'Angleterre. Les Autrichiens, Les Français & les Ruffes ne fe découragèrent jamais, & le pourfuivirent toujours. Sa famille n'ofait plus refter à Berlin continuellement expofée ; elle était refugiée à Magdelbourg ; & pour lui, après tant de fuccès divers, il était en 1762 retranché fous Breflau. *Marie-Thérèze* femblait toucher au moment de recouvrer la Siléfie. Il n'avait plus Drefde, ni rien de la partie de la Saxe qui touche à la Bohême. Le roi de Pologne efpérait de rentrer dans fes états héréditaires, lorfque la mort d'*Elizabeth* impératrice de Ruffie donna encor une nouvelle face aux affaires, qui changèrent fi fouvent.

Le nouvel empereur *Pierre III.* était l'ami fecret du roi de Pruffe depuis long-tems. Non-feulement il fit la paix avec lui dès qu'il fut fur le trône, mais il devint fon allié contre cette même impératrice-reine dont *Elizabeth* avait été l'amie la plus conftante. Ainfi on vit tout d'un coup le roi de Pruffe, qui était auparavant fi preffé par les Ruffes & les Autrichiens, fe préparer à entrer en Bohême à l'aide d'une armée de ces mêmes Ruffes qui combattaient contre lui quelques femaines auparavant.

Cette nouvelle fituation fut auffi promptement dérangée qu'elle avait été formée ; une révolution fubite changea les affaires de la Ruffie.

Pierre III. voulait répudier fa femme, & indifpofait contre lui la nation. Il avait dit un jour étant ivre au régiment *Preobafinski* à la parade, qu'il le battrait avec cinquante Pruffiens. Ce fut ce régiment qui prévint tous fes deffeins & qui le détrôna. Les foldats & le peuple fe déclarèrent contre lui. Il fut pourfuivi, pris & mis dans une prifon, où il ne fe confola qu'en buvant du punch pendant huit jours de fuite, au bout defquels

il mourut. L'armée & les citoyens proclamèrent d'une commune voix sa femme *Catherine Analth* impératrice, quoiqu'elle fût étrangère, étant de cette maison d'*Ascanie*, l'une des plus anciennes de l'Europe. C'est elle qui depuis est devenue la véritable législatrice de ce vaste empire. Ainsi la Russie a été gouvernée par cinq femmes de suite, *Catherine* veuve de *Pierre le Grand*, *Anne* nièce de ce monarque, la duchesse de *Brunsvick* régente sous le court empire de son malheureux fils le prince *Ivan*, *Elizabeth* fille du czar *Pierre le Grand* & de *Catherine I.* & enfin cette *Catherine II.* qui s'est fait en si peu de tems un si grand nom. Cette succession de cinq femmes san interruption est une chose unique dans l'histoire du monde.

Le roi de Prusse privé du secours de l'empereur Russe qui voulait combattte sous lui, n'en continua pas moins la guerre contre la maison d'*Autriche*, la moitié de l'Empire, la France & la Suède.

Il est vrai que les exploits des Suédois n'étaient pas ceux de *Gustave-Adolphe*. Sa sœur femme du roi de Suède n'avait nulle envie de lui faire du mal. Ce n'était pas la cour de Stockolm qui armait contre lui; c'était le sénat, & le sénat n'armait que parce que la France lui donnait de l'argent. La cour qui n'était pas assez puissante pour empêcher ce sénat d'envoyer des troupes en Poméranie, l'était assez pour les rendre inutiles; & dans le fond les Suédois faisaient semblant de faire la guerre pour le peu d'argent qu'on leur donnait.

Ce fut principalement en Allemagne que le sang fut toujours répandu. Les frontières de France ne furent jamais entamées. L'Allemagne devint un gouffre qui engloutissait le sang & l'argent de la France. Le bornes de cette histoire, qui n'est qu'un précis, ne permettent pas de raconter ce nombre prodigieux de combats, livrés depuis les bords de la mer Baltique jusqu'au Rhin; presque aucune bataille n'eut de grandes suites, parce

que chaque puiſſance avait toujours des reſſources. Il n'en était pas de même en Amérique & dans l'Inde, où la perte de douze cents hommes eſt irréparable. La journée même de Rosbac ne fut ſuivie d'aucune révolution. La bataille que les Français perdirent auprès de Minden en 1759, & les autres échecs qu'ils eſſuyèrent, les firent rétrograder; mais ils reſtèrent toujours en Allemagne. Lorſqu'ils furent battus encor à Crevelt, entre Clèves & Cologne, ils reſtèrent pourtant encor les maîtres du duché de Clèves, & de la ville de Gueldres. Ce qui fut le plus remarquable dans cette journée de Crevelt, ce fut la perte du comte de *Giſors*, fils unique du maréchal de *Belle-Iſle*, bleſſé en combattant à la tête des carabiniers. C'était le jeune homme de la plus grande eſpérance, également inſtruit dans les affaires & dans l'art militaire, capable des grandes vues & des détails, d'une politeſſe égale à ſa valeur, chéri à la cour & à l'armée. Le prince héreditaire de *Brunſvick* qui le prit priſonnier, en eut ſoin comme de ſon frère, ne le quitta point juſqu'à ſa mort, qu'il honora de ſes larmes. Il l'aima d'autant plus qu'il retrouvait en lui ſon caractère. C'eſt ce même prince de *Brunſvick* qui voyagea depuis en France & dans une grande partie de l'Europe, que j'ai vu jouir ſi modeſtement de ſa renommée, & des ſentimens qu'on lui devait. Il combattait alors tantôt en chef, tantôt ſous le prince de *Brunſvick* ſon oncle, beau-frère du roi de Pruſſe, qui acquit une grande réputation, & qui avait la même modeſtie, compagne de la véritable gloire, & apanage de ſa famille. Le prince héréditaire commandait dans pluſieurs occaſions des corps ſéparés, & il fut ſouvent auſſi heureux qu'audacieux.

La bataille de Crevelt, dont on ne parlait à Paris qu'avec le plus grand découragement, n'empêcha pas le duc de *Broglie* de remporter une victoire complette à Bergen vers Francfort, contre ces mêmes princes de

Brunſvick, victorieux ailleurs, & de mériter la dignité de maréchal de France à l'exemple de ſon père & de ſon grand-père Ce fut ce même prince qui gagna la bataille de Varbourg, où furent bleſſés le marquis de *Caſtre*, le prince de *Rohan-Rochefort*, ſon couſin le marquis de *Bétiſi*, le comte de la *Tour du Pin*, le marquis de *Valence*, & une quantité prodigieuſe d'officiers Français. Leur malheur était une preuve de leur courage.

Le comte de *Montbarey* à la tête du régiment de la Couronne ſoutint long-tems l'effort des ennemis ; il y fut bleſſé d'un coup de canon & de deux coups de fuſil.

Les braves actions de tant d'officiers & de ſoldats ſont innombrables dans toutes les guerres, mais il y en a eu de ſi ſingulières, de ſi uniques dans leur eſpèce, que ce ſerait manquer à la patrie que de les laiſſer dans l'oubli. En voici une, par exemple, qui mérite d'être à jamais conſervée dans la mémoire des Français.

Le prince héréditaire de *Brunſvick* veut ſurprendre auprès de Veſel un corps d'armée commandé par le marquis de *Caſtre*. Ce géneral Français qui ſe doute du deſſein du prince, envoie à la découverte pendant la nuit M. d'*Aſſas* capitaine au régiment d'Auvergne. A peine cet officier a-t-il fait quelques pas, que des grenadiers ennemis en embuſcade l'environnent & le ſaiſiſſent à peu de diſtance de ſon régiment. Ils lui préſentent la bayonnette, & lui diſent que s'il fait du bruit il eſt mort. M. d'*Aſſas* ſe recueille un moment pour mieux renforcer ſa voix, il cria, *à moi*, *Auvergne*, *voilà les ennemis* ; il tombe auſſi-tôt percé de coups. Ce dévouement digne des anciens Romains aurait été immortaliſé par eux. On dreſſait alors des ſtatues à de pareils hommes ; dans nos jours ils ſont oubliés, & ce n'eſt que long-tems après avoir écrit cette hiſtoire que j'ai appris cette action ſi mémorable.

Ces ſuccès divers du jeune prince héréditaire, n'em-

pêchèrent pas non plus que le prince de *Condé* à-peu-près de ſon âge & rival de ſa gloire, n'eût ſur lui un avantage à ſix lieues de Francfort vers la Vétéravie ; c'eſt-là que le prince de *Brunſvick* fut bleſſé, & qu'on vit tous les officiers Français s'intéreſſer à ſa guériſon comme les ſiens propres.

Quel fut le réſultat de cette multitude innombrable de combats, dont le récit même ennuie aujourd'hui ceux qui s'y ſont ſignalés ? Que reſte-t-il de tant d'efforts ? Rien que du ſang inutilement verſé dans des pays incultes & déſolés, des villages ruinés, des familles réduites à la mendicité ; & rarement même un bruit ſourd de ces calamités perçait-il juſques dans Paris, toujours profondément occupé de plaiſirs ou de diſputes également frivoles.



CHAPITRE TRENTE-QUATRIEME.

Les Français malheureux dans les quatre parties du monde. Déſaſtres du gouverneur du Pleix. *Supplice du général* Lally.

LA France alors ſemblait plus épuiſée d'hommes & d'argent dans ſon union avec l'Autriche, qu'elle n'avait paru l'être dans deux cents ans de guerre contr'elle. C'eſt ainſi que ſous *Louis XIV.* il en avait coûté pour ſecourir l'Eſpagne, plus qu'on n'avait prodigué pour la combattre depuis *Louis XII.* Les reſſources de la France ont fermé ces plaies ; mais elles n'ont pû réparer encor celles qu'elle a reçues en Aſie, en Afrique, & en Amérique.

Elle parut d'abord triomphante en Aſie. La compagnie des Indes était devenue conquérante pour ſon malheur. L'empire de l'inde, depuis l'irruption de *Sha-*

Nadir n'était plus qu'une anarchie. Les foubabs, qui font des vices-rois ou plutôt des rois tributaires, achetaient leurs royaumes à la porte du grand padisha-mogol, & revendaient leurs provinces à des nababs qui cédaient à prix d'argent des diftricts à des rayas. Souvent les miniftres du Mogol ayant donné une patente de roi, donnaient la même patente à qui en payait davantage; foubabs, nababs, rayas en ufaient de même. Chacun foutenait par les armes un droit chérement acheté. Les Marattes fe déclaraient pour celui qui les payait le mieux, & pillaient amis & ennemis. Deux bataillons Français ou Anglais pouvaient battre ces multitudes indifciplinées, qui n'avaient nul art & qui même, aux Marattes près, manquaient de courage. Les plus faibles imploraient donc pour être fouverains dans l'Inde la protection des marchands venus de France & d'Angleterre, qui pouvaient leur fournir quelques foldats & quelques officiers d'Europe. C'eft dans ces occafions qu'un fimple capitaine pouvait quelquefois faire une plus grande fortune dans ces pays qu'aucun général parmi nous.

Pendant que les princes de la prefqu'ifle fe battaient entr'eux, on a vu que ces marchands Anglais & Français fe battaient auffi parce que leurs rois étaient ennemis en Europe.

Après la paix de 1748, le gouverneur *du Pleix* conferva le peu de troupes qu'il avait, tant les foldats d'Europe qu'on appelle blancs, que les noirs des ifles tranfplantés dans l'Inde, & les cipaies & pions Indiens.

Un des fous-tyrans de ces contrées, nommé *Chandafaeb*, aventurier Arabe, né dans le défert qui eft au fud-eft de Jérufalem, tranfplanté dans l'Inde pour y faire fortune, était devenu gendre d'un nabab d'Arcate. Cet Arabe affaffina fon beau-père, fon frère & fon neveu. Ayant éprouvé des revers peu proportionnés à fes crimes, il eut recours au gouverneur *du Pleix* pour obtenir la naba-

bie d'Arcate, dont dépend Pondicheri. *Du Pleix* lui prêta d'abord ſecrétement dix mille louis d'or, qui joints aux débris de la fortune de ce ſcélérat, lui valurent cette vice-royauté d'Arcate. Son argent & ſes intrigues lui obtinrent le diplôme de vice-roi d'Arcate. Dès qu'il en eſt en poſſeſſion, *du Pleix* lui prête des troupes. Il combat avec ces troupes réunies aux ſiennes le véritable vice-roi d'Arcate. C'était ce même *Anaverdikan*, âgé de de cent ſept ans, dont nous avons déjà parlé, qui fut tué à la tête de ſon armée.

Le vainqueur *Chandaſaeb*, devenu poſſeſſeur des tréſors du mort, diſtribua la valeur de deux cent mille francs aux ſoldats de Pondicheri, combla les officiers de préſens, & fit enſuite une donnation de trente-cinq aldées à la compagnie des Indes. *Aldée* ſignifie *village*; c'eſt encor le terme dont on ſe ſert en Eſpagne depuis l'invaſion des Arabes, qui dominèrent également dans l'Eſpagne & dans l'Inde, dont la langue a laiſſé des traces dans plus de cent provinces.

Ce ſuccès éveilla les Anglais. Ils prirent auſſi-tôt le parti de la famille vaincue. Il y eut deux nababs; & comme le ſoubab ou roi de Décan était lié avec le gouverneur de Pondicheri, un autre roi ſon compétiteur s'unit avec les Anglais. Voilà donc encor une guerre ſanglante allumée entre les comptoirs de France & d'Angleterre ſur les côtes du Coromandel, pendant que l'Europe jouiſſait de la paix. On conſumait de part & d'autre dans cette guerre tous les fonds deſtinés au commerce, & chacun eſpérait ſe dédommager ſur les tréſors des princes Indiens.

On montra des deux côtés un grand courage. Meſſieurs d'*Auteuil*, de *Buſſi*, *Laſs* & beaucoup d'autres ſe ſignalèrent par des actions qui auraient eu de l'éclat dans les armées du maréchal de *Saxe*. Il y eut ſur-tout un exploit auſſi ſurprenant qu'il eſt indubitable, c'eſt qu'un officier nommé M. de *la Touche*, ſuivi de trois cents Français, entouré

d'une armée de quatre-vingt mille hommes qui menaçait Pondicheri, pénétra la nuit dans leur camp, tua douze cents ennemis sans perdre plus de deux soldats, jeta l'épouvante dans cette grande armée & la dispersa toute entière. C'était une journée supérieure à celle de trois cents Spartiates au pas des Termopyles, puisque ces Spartiates y périrent & que les Français furent vainqueurs. Mais nous ne savons peut-être pas célébrer assez ce qui mérite de l'être, & la multitude innombrable de nos combats en étouffe la gloire.

Le roi protégé par les Français s'appellait *Mouza-Fersingue*. Il était neveu du roi favorisé par les Anglais. L'oncle avait fait le neveu prisonnier, & cependant il ne l'avait point encor mis à mort, malgré les usages de la famille. Il le traînait chargé de fers à la suite de ses armées avec une partie de ses trésors. Le gouverneur *du Pleix* négocia si bien avec les officiers de l'armée ennemie, que dans un second combat le vainqueur de *Mouza-Fersingue* fut assassiné. Le captif fut roi & les trésors de son ennemi furent sa conquête. Il y avait dans le camp dix-sept millions d'argent comptant. *Mouza-Fersingue* en promit la plus grande partie à la compagnie des Indes; la petite armée Française partagea donc douze cent mille francs. Tous les officiers furent mieux récompensés qu'ils ne l'auraient été d'aucune puissance de l'Europe.

Du Pleix reçut *Mouza-Fersingue* dans Pondicheri, comme un grand roi fait les honneurs de sa cour à un monarque voisin. Le nouveau soubab, qui lui devait sa couronne donna à son protecteur quatre-vingts aldées, une pension de deux cent quarante mille livres pour lui, autant pour madame *du Pleix*, & une de quarante mille écus pour une fille de madame *du Pleix*, du premier lit. *Chandasaeb* bienfaiteur & protégé, fut nommé vice-roi d'Arcate. La pompe de *du Pleix* égalait au moins celle des deux princes. Il alla au-devant d'eux, porté

dans un palanquin, escorté de cinq cents gardes, précédé d'une musique guerrière, & suivi d'éléphans armés.

Après la mort de son protégé *Mouza-Fersingue*, tué dans une sédition de ses troupes, il nomma encor un autre roi, & il en reçut quatre petites provinces en don pour la compagnie. On lui disait de toutes parts qu'il ferait trembler le grand-mogol avant un an. Il était souverain en effet; car ayant acheté une patente de vice-roi de Carnate à la chancellerie du grand-mogol même pour la somme modique de deux cent quarante mille livres, il se trouvait égal à sa créature *Chandasaeb*, & très-supérieur par son crédit. Marquis en France & décoré du grand ordre de St. Louis, ces faibles honneurs étaient fort peu de chose, en comparaison de ses dignités & de son pouvoir dans l'Inde. J'ai vu des lettres où sa femme était traitée de reine. Tant de succès & de gloire éblouirent alors les yeux de la compagnie, des actionnaires & même du ministère; la chaleur de l'enthousiasme fut presque aussi grande que dans les commencemens du systême, & les espérances étaient bien autrement fondées : car il paraissait que les seules terres concédées à la compagnie rapportaient environ trente-neuf millions annuels. On vendait année commune pour vingt millions d'effets en France au port de l'Orient; il semblait que la compagnie dût compter sur cinquante millions par année tous frais faits. Il n'y a point de souverain en Europe, ni peut-être sur la terre, qui ait un tel revenu quand toutes les charges sont acquittées. L'excès même de cette richesse devait la rendre suspecte. Aussi toutes ces grandeurs & toutes ces prospérités s'évanouirent comme un songe; & la France pour la seconde fois s'apperçut qu'elle n'avait été opulente qu'en chimères.

Le marquis *du Pleix* voulut faire assiéger la capitale du Maduré, dans le voisinage d'Arcate. Les Anglais y

envoyèrent du ſecours. Les officiers lui repréſentèrent l'impoſſibilité de l'entrepriſe; il s'y obſtina, & ayant donné des ordres plutôt en roi qui veut être obéi qu'en homme chargé du maintien de la compagnie, il arriva que les aſſiégeans furent vaincus par les aſſiégés. La moitié de ſon armée fut tuée, l'autre captive. Les dépenſes immenſes prodiguées pour ces conquêtes furent perdues, & ſon protégé *Chandaſaeb* ayant été pris dans cette déroute, eut la tête tranchée. Ce fut le fameux lord *Clive* qui eut la part principale à la victoire. C'eſt par-là qu'il commença ſa glorieuſe carrière, qui a valu depuis à la compagnie Anglaiſe preſque tout le Bengale. Il acquit & conſerva la grandeur & les richeſſes que *du Pleix* avait entrevues. Enfin depuis ce jour la compagnie Françaiſe tomba dans la plus triſte décadence.

Du Pleix fut rappellé en 1753. A celui qui avait joué le rôle d'un grand roi, on donna un ſucceſſeur qui n'agit qu'en bon marchand. *Du Pleix* fut réduit à diſcuter à Paris les triſtes reſtes de ſa fortune contre la compagnie des Indes, & à ſolliciter des audiences dans l'anti-chambre de ſes Juges. Il en mourut bientôt de chagrin; mais Pondicheri était réſervé à de plus grands malheurs.

La guerre funeſte de 1756 ayant éclaté en Europe, le miniſtère Français craignant avec trop juſte raiſon pour Pondicheri & pour les établiſſemens de l'Inde, y envoya le lieutenant-général comte de *Lally*. C'était un Irlandais, de ces familles qui ſe tranſplantèrent en France avec celle de l'infortuné *Jacques II.* Il s'était ſi diſtingué à la bataille de Fontenoi où il avait pris de ſa main pluſieurs officiers Anglais, que le roi le fit colonel ſur le champ de bataille. C'était lui qui avait formé le plan plus audacieux que praticable, de débarquer en Angleterre avec dix mille hommes, lorſque le prince *Charles-Edouard* y diſputait la couronne. Sa haine contre les Anglais & ſon courage le firent choiſir de préférence, pour aller les combattre ſur les côtes du Coromandel. Mais malheureu-

ſement il ne joignait pas à ſa valeur la prudence, la modération, la patience néceſſaire dans une commiſſion ſi épineuſe. Il s'était figuré qu'Arcate était encor le pays de la richeſſe, que Pondicheri était bien pourvu de tout, qu'il ſerait parfaitement ſecondé de la compagnie & des troupes, & ſur-tout de ſon ancien régiment Irlandais qu'il menait avec lui. Il fut trompé dans toutes ſes eſpérances. Point d'argent dans les caiſſes, peu de munitions de toute eſpèce, des noirs & des cipaies pour armée, des particuliers riches, & la colonie pauvre; nulle ſubordination. Ces objets l'irritèrent, & allumèrent en lui cette mauvaiſe humeur qui ſied ſi mal à un chef, & qui nuit toujours aux affaires. S'il avait ménagé le conſeil, s'il avait careſſé les principaux officiers, il aurait pu ſe procurer des ſecours d'argent, établir l'union, & mettre en ſureté Pondicheri.

La direction de la compagnie des Indes à Paris l'avait conjuré à ſon départ de *réformer les abus ſans nombre, la prodigalité outrée, & le grand déſordre qui abſorbait tous les revenus.* Il ſe prévalut trop de cette prière, & ſe fit des ennemis de tous ceux qui lui devaient obéir.

Malgré le triſte aſpect ſous lequel il enviſageait tous les objets, il eut d'abord des ſuccès heureux. Il prit aux Anglais le fort St. David à quelques lieues de Pondicheri, & en raſa les murs. Si on veut bien connaître la ſource de ſa cataſtrophe ſi intéreſſante pour tout le militaire, il faut lire la lettre qu'il écrivit du camp devant St. David à M. de *Leyrit*, qui était gouverneur de la ville de Pondicheri pour la compagnie.

« Cette lettre, monſieur, ſera un ſecret éternel entre » vous & moi, ſi vous me fourniſſez les moyens de » terminer mon entrepriſe. Je vous ai laiſſé cent mille » livres de mon argent pour vous aider à ſubvenir » aux frais qu'elle exige. Je n'ai pas trouvé en arri- » vant la reſſource de cent ſous dans votre bourſe ni » dans celle de tout votre conſeil. Vous m'avez refuſé

» les uns & les autres d'y employer votre crédit. Je
» vous crois cependant tous plus redevables, à la com-
» pagnie que moi, qui n'a malheureusement l'honneur
» de la connaître que pour y avoir perdu la moitié de
» mon bien en 1720. Si vous continuez à me laisser
» manquer de tout, & exposé à faire face à un mécon-
» tentement général, non-seulement j'instruirai le roi
» & la compagnie du beau zèle que ses employés témoi-
» gnent ici pour leur service; mais je prendrai des
» mesures efficaces pour ne pas dépendre, dans le court
» séjour que je desire faire dans ce pays, de l'esprit de
» parti & des motifs personnels dont je vois que chaque
» membre paraît occupé au risque total de la compagnie.

Une telle lettre ne devait ni lui faire des amis, ni lui procurer de l'argent. Il ne fut pas concussionnaire, mais il montra indiscrétement une telle envie contre tous ceux qui s'étaient enrichis, que la haine publique en augmenta. Toutes les opérations de la guerre en souffrirent. Je trouve dans un journal de l'Inde fait par un officier principal, ces propres paroles : « Il ne parle que de
» chaînes & de cachots, sans avoir égard à la distinction
» & à l'âge des personnes. Il vient de traiter ainsi M. de
» *Moracin* lui-même. M. de *Lally* se plaint de tout le
» monde, & tout le monde se plaint de lui. Il a dit à
» M. le comte de..... Je sens qu'on me déteste &
» qu'on voudroit me voir bien loin. Je vous engage ma
» parole d'honneur & je vous la donnerai par écrit, que
» si M. de *Leyrit* veut me donner cinq cent mille
» francs, je me démets de ma charge, & je passe en
» France sur la frégate. »

Le journal dit ensuite : « On est aujourd'hui à Pondi-
» cheri dans le plus grand embarras. On n'y a pas pu
» ramasser cent mille roupies ; les soldats menacent
» hautement de passer en corps chez l'ennemi. »

Malgré cette horrible confusion, il eut le courage d'aller assiéger Madrass, & s'empara d'abord de toute la

ville noire ; mais ce fut précisément ce qui l'empêcha de réussir devant la ville haute, qui est le fort St. George. Il écrivait de son camp devant ce fort le 11 Février 1759 : « Si nous manquons Madrass, comme je le crois, la » principale raison à laquelle il faudra l'attribuer, est le » pillage de quinze millions au moins, tant de dévasté » que de répandu dans le soldat, & j'ai honte de le dire, » dans l'officier, qui n'a pas craint de se servir même de » mon nom en s'emparant des cipaies chelingues & » autres pour faire passer à Pondicheri un butin que vous » auriez dû faire arrêter, vu son énorme quantité. »

J'ai le journal d'un officier-général que j'ai déjà cité. L'auteur n'est pas l'ami du comte de *Lally* ; il s'en faut beaucoup ; son témoignage n'en est que plus recevable quand il atteste les mêmes griefs qui faisaient le désespoir de *Lally*. Voici notamment comme il s'exprime.

« Le pillage immense que les troupes avaient fait » dans la ville noire, avait mis parmi elles l'abondance. » De grands magasins de liqueurs fortes y entretenaient » l'ivrognerie, & tous les maux dont elle est le germe. » C'est une situation qu'il faut avoir vue. Les travaux, » les gardes de la tranchée étaient faits par des hommes » ivres. Le régiment de Lorraine fut seul exempt de cette » contagion ; mais les autres corps s'y distinguèrent. » Le régiment de *Lally* se surpassa. De là les scènes les » plus honteuses & les plus destructives de la subordina- » tion & de la discipline. On a vu des officiers se coleter » avec des soldats, & mille autres actions infames, dont » le détail renfermé dans les bornes de la vérité la plus » exacte, paraîtrait une exagération monstrueuse. »

Le comte de *Lally* écrivait avec encor plus de désespoir cette lettre funeste. « L'enfer m'a vomi dans ce pays » d'iniquités, & j'attends comme *Jonas* la baleine qui » me recevra dans son ventre.

Dans un tel désordre rien ne pouvait réussir. On leva le siége après avoir perdu une partie de l'armée. Les au-

tres entreprifes furent encor plus malheureufes fur terre & fur mer. Les troupes fe révoltent, on les appaife à peine. Le général les mène deux fois au combat dans une petite ifle nommée Vendavachi, où il s'eft retiré. Il eft entiérement défait dans le fecond combat. Le maréchal de camp *Buffi*, l'homme le plus néceffaire dans l'Inde pour la guerre & pour les négociations, eft fait prifonnier. Le général *Lally* refta feul quelque tems fur le champ de bataille, abandonné de toutes les troupes. Ce furent des Marattes qui remportèrent cette victoire : & cela même prouva encor combien ces républicains de l'Inde font redoutables. (1)

Après bien d'autres pertes il fallut enfin fe retirer dans Pondicheri. Une efcadre de feize vaiffeaux Anglais obligea l'efcadre Françaife, envoyée au fecours de la colonie, de quitter la rade de Pondicheri après une bataille indécife, pour fe radouber dans l'ifle de Bourbon.

Il y avait dans la ville foixante mille habitans noirs, & cinq à fix cents familles d'Europe, avec très-peu de vivres. Le général propofa d'abord de faire fortir les noirs qui affamaient Pondicheri ; mais comment chaffer foixante mille hommes ? Le confeil n'ofa l'entreprendre. Le général ayant réfolu de foutenir le fiége jufqu'à l'extrémité, & ayant publié un ban par lequel il était défendu fous peine de mort de parler de fe rendre, fut forcé d'ordonner une recherche rigoureufe des provifions dans toutes les maifons de la ville. Elle fut faite fans ménagement jufques chez l'intendant, chez tout le confeil & les principaux officiers. Cette démarche acheva d'irriter tous les efprits, déjà trop aliénés. On ne favait que trop avec quel mépris & quelle dureté il avait traité tout le confeil. Il avait dit publiquement dans une de fes expéditions : « Je ne veux pas attendre plus long-tems » l'arrivée des munitions qu'on m'a promifes. J'y atte-

(1) Plufieurs écrivains difent qu'ils ont un roi, mais ils n'ont qu'un chef qu'ils élifent.

» lerai, s'il le faut, le gouverneur *Leyrit* & tous les » confeillers. » Ce gouverneur *Leyrit* montrait aux officiers une lettre adreffée depuis long-tems à lui-même, dans laquelle étaient ces propres paroles : « J'irais plutôt » commander les Cafres que de refter dans cette Sodome » qu'il n'eft pas poffible que le feu des Anglais ne détruife » tôt ou tard au défaut de celui du ciel. »

Ainfi par fes plaintes & fes emportemens atroces *Lally* s'était fait autant d'ennemis qu'il y avait d'officiers & d'habitans dans Pondicheri. On lui rendait outrage, pour outrage, on affichait à fa porte des placards plus infultans encor que fes lettres & fes difcours. Il en fut tellement ému que fa tête en parut quelque tems dérangée. La colère & l'inquiétude produifent fouvent ce trifte effet. Un fils du nabab *Chandafach* était alors refugié dans Pondicheri auprès de fa mère. Un officier débarqué depuis peu avec la flotte Françaife, qui s'en était retournée, homme auffi impartial que véridique, rapporte que cet Indien ayant vu fouvent fur fon lit le général Français abfolument nud, chantant la meffe & les pfeaumes, demanda férieufement à un officier fort connu, fi c'était l'ufage en France que le roi choisît un fou pour fon grand-vifir. L'officier étonné lui dit : Pourquoi me faites-vous une queftion auffi étrange ? C'eft répliqua l'Indien, parce que votre grand-vifir nous a envoyé un fou pour rétablir les affaires de l'Inde.

Déjà les Anglais bloquaient Pondicheri par terre & par mer. Le général n'avait plus d'autre reffource que de traiter avec les Marattes qui l'avaient battu. Ils lui promirent un fecours de dix-huit mille hommes ; mais fentant qu'on n'avait point d'argent à leur donner, aucun Maratte ne parut. On fut obligé de fe rendre. Le confeil de Pondicheri fomma le comte de *Lally* de capituler. Il affembla un confeil de guerre. Les officiers de ce confeil conclurent à fe rendre prifonniers de guerre fuivant les cartels établis. Mais le général *Coote* voulut avoir la

ville à discrétion. Les Français avaient démoli St. David : les Anglais étaient en droit de faire un désert de Pondicheri. Le comte de *Lally* eut beau réclamer le cartel de vive voix & par écrit. On périssait de faim dans la ville : elle fut livrée aux vainqueurs, qui bientôt après rasèrent les fortifications, les murailles, les magasins, tous les principaux logemens.

Dans le tems même que les Anglais entraient dans la ville, les vaincus s'accablaient réciproquement de reproches & d'injures Les habitans voulurent tuer leur général. Le commandant Anglais fut obligé de lui donner une garde. On le transporta malade sur un palanquin. Il avait deux pistolets dans les mains & il en menaçait les séditieux. Ces furieux respectant la garde Anglaise, coururent à un commissaire des guerres, intendant de l'armée, ancien officier, chevalier de St. Louis. Il met l'épée à la main. Un des plus échauffés s'avance à lui, en est blessé & le tue.

Tel fut le sort déplorable de Pondicheri, dont les habitans se firent plus de mal qu'ils n'en reçurent des vainqueurs. On transporta le général & plus de deux mille prisonniers en Angleterre. Dans ce long & pénible voyage ils s'accusaient encor les uns les autres de leurs communs malheurs.

A peine arrivés à Londres ils écrivirent contre *Lally* & contre le très-petit nombre de ceux qui lui avaient été attachés. *Lally* & les siens écrivaient contre le conseil, les officiers & les habitans. Il était si persuadé qu'ils étaient tout repréhensibles, & que lui seul avait raison, qu'il vint à Fontainebleau tout prisonnier qu'il était encor des Anglais, & qu'il offrit de se rendre à la bastille. On le prit au mot. Dès qu'il fut enfermé, la foule de ses ennemis, que la compassion devait diminuer, augmenta. Il fut quinze mois en prison sans qu'on l'interrogeât.

En 1764 il mourut à Paris un jésuite nommé *Lavaur*, long-tems employé dans ces missions des Indes où l'on

s'occupe des affaires profanes ſous le prétexte des ſpirituelles, & où l'on a ſouvent gagné plus d'argent que d'ames : ce jéſuite demandait au miniſtère une penſion de quatre cents livres pour aller faire ſon ſalut dans le Périgord ſa patrie, & on trouva dans ſa caſſette environ onze cent mille livres d'effets, ſoit en billets, ſoit en or ou en diamans. C'eſt ce qu'on avait vu depuis peu à Naples à la mort du fameux jéſuite *Peppe*, qu'on fut prêt de canoniſer. On ne canoniſa point *Lavaur*; mais on ſequeſtra ſes tréſors. Il y avait dans cette caſſette un long mémoire détaillé contre *Lally*, dans lequel il était accuſé de péculat & de lèze-majeſté. Les écrits des jéſuites avaient alors auſſi peu de crédit que leurs perſonnes proſcrites dans toute la France; mais ce mémoire parut tellement circonſtancié, & les ennemis de *Lally* le firent tant valoir, qu'il ſervit de témoignage contre lui.

L'accuſé fut d'abord traduit au châtelet & bientôt au parlement. Le procès fut inſtruit pendant deux années. De trahiſon, il n'y en avait point, puiſque s'il eût été d'intelligence avec les Anglais, s'il leur eût vendu Pondicheri, il ſerai reſté parmi eux. Les Anglais d'ailleurs ne ſont pas abſurdes; & c'eût été l'être que d'acheter une place affamée qu'ils étaient ſurs de prendre, étant maîtres de la terre & de la mer. De péculat, il n'y en avait pas davantage, puiſqu'il ne fut jamais chargé ni de l'argent du roi, ni de celui de la compagnie. Mais des duretés, des abus de pouvoir, des oppreſſions, les juges en virent beaucoup dans les dépoſitions unanimes de ſes ennemis.

Toujours fermement perſuadé qu'il n'avait été que rigoureux & non coupable, il pouſſa ſon imprudence juſqu'à inſulter dans ſes mémoires juridiques des officiers qui avaient l'approbation générale. Il voulut les déshonorer eux & tout le conſeil de Pondicheri. Plus il s'obſtinait à vouloir ſe laver à leurs dépens, plus il ſe noirciſſait. Ils avaient tous de nombreux amis, & il n'en avait

point. Le cri public sert quelquefois de preuve, ou du moins fortifie les preuves. Les juges ne purent prononcer que suivant les allégations. Ils condamnèrent le lieutenant-général *Lally a être décapité comme dûment atteint d'avoir trahi les intérêts du roi, de l'état & de la compagnie des Indes, d'abus d'autorité, vexations & exactions.*

Il est nécessaire de remarquer que ces mots *trahir les intérêts du roi* ne signifient pas ce qu'on appelle en Angleterre haute trahison & parmi nous lèze-majesté. *Trahir les intérêts* ne signifie dans notre langue, que mal conduire, oublier les intérêts de quelqu'un, nuire à ses intérêts, & non pas être perfide & traître. Quand on lui lut son arrêt, sa surprise & son indignation furent si violentes, qu'ayant par hasard dans la main un compas dont il s'était servi dans sa prison pour faire des cartes de la côte du Coromandel, il voulut s'en percer le cœur. On l'arrêta. Il s'emporta contre ses juges avec plus de fureur encor qu'il n'en avait étalé contre ses ennemis. C'est peut-être une nouvelle preuve de la forte persuasion où il fut toujours qu'il méritait des récompenses plutôt que des châtimens. Ceux qui connaissent le cœur humain savent que d'ordinaire les coupables se rendent justice eux-mêmes au fond de leur ame, qu'ils n'éclatent point contre les juges, qu'ils restent dans une confusion morne. Il n'y a pas un seul exemple d'un condamné avouant ses fautes qui ait chargé ses juges d'injures & d'opprobres. Je ne prétends pas que ce soit une preuve que *Lally* fût entiérement innocent; mais c'est une preuve qu'il croyait l'être. On lui mit dans la bouche un bâillon qui débordait sur les lèvres. C'est ainsi qu'il fut conduit à la grève dans un tombereau. Les hommes sont si légers, que ce spectacle hideux attira plus de compassion que son supplice.

L'arrêt confisqua ses biens, en prélevant une somme de cent mille écus pour les pauvres de Pondicheri. On

m'a écrit que cette fomme ne put fe trouver. Je n'affure point ce que j'ignore. (1) Si quelque chofe peut nous convaincre de cette fatalité qui entraîne tous les événemens dans ce chaos des affaires politiques du monde, c'eft de voir un Irlandais chaffé de fa patrie avec la famille de fon roi, commandant à fix mille lieues des troupes Françaifes dans une guerre de marchands, fur des rivages inconnus aux *Alexandre*, aux *Gengis* & aux *Tamerlan*, mourant du dernier fupplice fur le bord de la Seine, pour avoir été pris par des Anglais dans l'ancien golfe du Gange.

Cette cataftrophe, qui m'a femblé digne d'être tranfmife à la poftérité dans toutes fes circonftances, ne m'a pas permis de détailler tous les malheurs que les Français éprouvèrent dans l'Inde, & dans l'Amérique. En voici un trifte réfumé.



CHAPITRE TRENTE-CINQUIEME.

Pertes des Français.

LA première perte des Français dans l'Inde fut celle de Chandernagor, pofte important dont la compagnie Françaife des Indes était en poffeffion vers les embouchures du Gange. C'était de là qu'elle tirait fes plus belles marchandifes.

Depuis la prife de la ville & du fort de Chandernagor, les Anglais ne cefsèrent de ruiner le commerce des Français dans l'Inde. Le gouvernement de l'empereur était

(1) Prefque tous les journaux ont débité que le parlement de Paris avait député au roi pour le fupplier de ne point accorder grace au condamné. Cela eft très-faux. Un tel acharnement incompatible avec la juftice & avec l'humanité, aurait couvert le parlement d'un opprobre éternel.

si faible & si mauvais, qu'il ne pouvait empêcher des marchands d'Europe de faire des ligues & des guerres dans ses propres états. Les Anglais eurent même la hardiesse de venir attaquer Surate une des plus belles villes de l'Inde, & la plus marchande, appartenant à l'empereur. Ils la prirent, ils la pillèrent, ils y détruisirent les comptoirs de France, & en remportèrent des richesses immenses, sans que la cour aussi imbécille que pompeuse du grand-mogol parût se ressentir de cet outrage qui eût fait exterminer dans l'Inde tous les Anglais sous l'empire d'un *Aurengzeb*.

Enfin il n'est resté aux Français dans cette partie du monde, que le regret d'avoir dépensé pendant plus de quarante ans des sommes immenses pour entretenir une compagnie qui n'a jamais fait le moindre profit, qui n'a jamais rien payé aux actionnaires & à ses créanciers du produit de son commerce, qui dans son administration Indienne n'a subsisté que d'un secret brigandage, & qui n'a été soutenue que par une partie de la ferme du tabac que le roi lui accordait ; exemple mémorable & peut-être inutile du peu d'intelligence que la nation Française a eu jusqu'ici du grand & ruineux commerce de l'Inde.

Tandis que les flottes & les armées Anglaises ont ainsi ruiné les Français en Asie, ils les ont aussi chassés de l'Afrique. Les Français étaient maîtres du fleuve du Sénégal, qui est une branche du Niger ; ils y avaient des forts, ils y faisaient un grand commerce de dents d'éléphans, de poudre d'or, de gomme arabique, d'ambre gris, & surtout de ces nègres que tantôt leurs princes vendent comme des animaux, & qui tantôt vendent leurs propres enfans, ou se vendent eux-mêmes pour aller servir des Européans en Amérique. Les Anglais ont pris tous les forts bâtis par les Français dans ces contrées, & plus de trois millions tournois en marchandises précieuses.

Le dernier établiſſement que les Français avaient dans ces parages de l'Afrique, était la Gorée; elle s'eſt rendue à diſcrétion, & il ne leur eſt rien reſté alors dans l'Afrique.

Ils ont fait de bien plus grandes pertes en Amérique, Sans entrer ici dans le détail de cent petits combats, & de la perte de tous les forts l'un après l'autre, il ſuffit de dire que les Anglais ont pris Louisbourg pour la ſeconde fois, auſſi mal fortifiée, auſſi mal approviſionnée que la première. Enfin, tandis que les Anglais entraient dans Surate à l'embouchure du fleuve Indus, ils prenaient Quebec & tout le Canada au fond de l'Amérique ſeptentrionale; les troupes qui ont haſardé un combat pour ſauver Québec ont été battues & preſque détruites, malgré les efforts du général *Montcalm* tué dans cette journée & très-regretté en France. On a perdu ainſi en un ſeul jour quinze cents lieues de pays.

Ces quinze cents lieues dont les trois quarts ſont des déſerts glacés, n'étaient pas peut-être une perte réelle. Le Canada coûtait beaucoup & rapportait très-peu. Si la dixième partie de l'argent englouti dans cette colonie avait été employé à défricher nos terres incultes en France, on aurait fait un gain conſidérable; mais on avait voulu ſoutenir le Canada, & on a perdu cent années de peines avec tout l'argent prodigué ſans retour.

Pour comble de malheur on accuſait des plus horribles brigandages preſque tous ceux qui étaient employés au nom du roi dans cette malheureuſe colonie. Ils ont été jugés au châtelet de Paris tandis que le parlement informait contre *Lally*. Celui-ci après avoir cent fois expoſé ſa vie, l'a perdue par la main d'un bourreau, tandis que les concuſſionnaires du Canada n'ont été condamnés qu'à des reſtitutions & des amendes: tant il eſt de différence entre les affaires qui ſemblent les mêmes.

Dans le tems que les Anglais attaquaient ainſi les Français dans le continent de l'Amérique, ils ſe ſont

tournés



tournés du côté des isles. La Guadeloupe, petite, mais florissante, où se fabriquait le meilleur sucre, est tombée entre leurs mains sans coup férir.

Enfin ils ont pris la Martinique, qui était la meilleure & la plus riche colonie qu'eût la France.

Ce royaume n'a pu essuyer de si grands désastres, sans perdre encor tous ses vaisseaux qu'il envoyait pour les prévenir ; à peine une flotte était-elle en mer qu'elle était ou prise ou détruite : on construisait, on armait des vaisseaux à la hâte ; c'était travailler pour l'Angleterre, dont ils devenaient bientôt la proie.

Quand on a voulu se venger de tant de pertes, & faire une descente en Irlande, il en a coûté des sommes immenses pour cette entreprise infructueuse ; & dès que la flotte destinée pour cette descente est sortie de Brest, elle a été dispersée en partie, ou prise, ou perdue dans la vase d'une rivière nommée la Vilaine, sur laquelle elle a cherché un vain refuge. Enfin les Anglais ont pris Belle-Isle à la vue des côtes de France qui ne pouvait la secourir.

Le seul duc d'*Aiguillon* vengea les côtes de la France de tant d'affronts & de tant de pertes. Une flotte Anglaise avait fait encor une descente à St. Cast près de St. Malo, tout le pays était exposé. Le duc d'*Aiguillon* qui commandait dans le pays, marche sur le champ à la tête de la noblesse Bretonne, & quelques bataillons & des milices qu'il rencontre en chemin. Il force les Anglais de se rembarquer ; une partie de leur arrière-garde est tuée, l'autre faite prisonnière de guerre ; mais les Français ont été malheureux par-tout ailleurs.

Jamais les Anglais n'ont eu tant de supériorité sur mer ; mais ils en eurent sur les Français dans tous les tems. Il avaient détruits la marine de la France dans la guerre de 1741 ; ils avaient anéanti celle de *Louis XIV.* dans la guerre de la succession d'Espagne ; ils étaient les maîtres des mers du tems de *Louis XIII.* & de

Henri IV. & encor plus dans les tems infortunés de la ligue. Le roi d'Angleterre *Henri VIII.* eut le même avantage ſur *François I.*

Si vous remontez aux tems antérieurs, vous trouverez que les flottes de *Charles VI.* & de *Philippe de Valois* ne tiennent pas contre celles des rois d'Angleterre *Henri V.* & *Edouard III.*

Quelle eſt la raiſon de cette ſupériorité continuelle? n'eſt-ce pas que les Anglais ont un beſoin eſſentiel de la mer, dont les Français peuvent à toute force ſe paſſer, & que les nations réuſſiſſent toujours, comme on l'a déjà dit, dans les choſes qui leur ſont abſolument néceſſaires? n'eſt-ce pas auſſi parce que la capitale d'Angleterre eſt un port de mer, que Paris ne connaît que les bateaux de la Seine? ſerait-ce enfin que le climat & le ſol Anglais produiſent des hommes d'un corps plus vigoureux, & d'un eſprit plus conſtant que celui de France, comme il produit de meilleurs chevaux, & de meilleurs chiens de chaſſe? Mais depuis Bayonne juſqu'aux côtes de Picardie & de Flandre, la France a des hommes d'un travail infatigable, & la Normandie ſeule a ſubjugué autrefois l'Angleterre.

Les affaires étaient dans cet état déplorable ſur terre & ſur mer, lorſqu'un homme d'un génie actif & hardi, mais ſage, ayant d'auſſi grandes vues que le maréchal de *Belle-Iſle*, avec plus d'eſprit, ſentit que la France ſeule pouvait à peine ſuffire à réparer des pertes ſi énormes. Il a ſu engager l'Eſpagne à ſoutenir la querelle; il a fait une cauſe commune de toutes les branches de la maiſon de *Bourbon.* Ainſi l'Eſpagne & l'Autriche ont été jointes avec la France par le même intérêt. Le Portugal était en effet une province de l'Angleterre, dont elle tirait cinquante millions par an: il a fallu la frapper par cet endroit, & c'eſt ce qui a déterminé *Dom Carlos* roi d'Eſpagne, par la mort de ſon frère *Ferdinand*, à entrer dans le Portugal. Cette manœuvre

eſt peut-être le plus grand trait de politique dont l'hiſtoire moderne faſſe mention. Elle a encor été inutile. Les Anglais ont réſiſté à l'Eſpagne, & ont ſauvé le Portugal.

Autrefois l'Eſpagne ſeule était redoutée de toute l'Europe ſous *Philippe II.* & maintenant réunie avec la France, elle ne peut rien contre les Anglais. Le comte de la *Lippe-Schombourg*, l'un des ſeigneurs de Weſtphalie, eſt envoyé par le roi d'Angleterre au ſecours du Portugal ; il n'avait jamais commandé en chef ; il avait peu de troupes. Cependant, dès qu'il eſt arrivé, il gagne la ſupériorité ſur les Eſpagnols & les Français réunis ; il repouſſe tous leurs efforts ; il met le Portugal en ſureté.

Dans le même tems une flotte d'Angleterre faiſait payer cher aux Eſpagnols leur déclaration tardive en faveur de la France.

La Havane bâtie ſur la côte ſeptentrionale de Cuba, la plus grande iſle de l'Amérique, à l'entrée du golfe du Mexique, eſt le rendez-vous de ce nouveau-monde. Le port, auſſi immenſe que ſûr, peut contenir mille vaiſſeaux. Il eſt défendu par trois forts, dont part un feu croiſé, qui rend l'abord impoſſible aux ennemis. Le comte d'*Albemale* & l'amiral *Pocok* viennent attaquer l'iſle ; mais ils ſe gardent bien de tenter les approches du port ; ils deſcendent ſur une plage éloignée, qu'on croyait inabordable. Ils aſſiégent par terre le fort le plus conſidérable, ils le prennent, & forcent la ville, les forts & toute l'iſle à ſe rendre, avec douze vaiſſeaux de guerre qui étaient dans le port, & vingt-ſept navires chargés de tréſors. On trouva dans la ville vingt-quatre de nos millions en argent comptant. Tout fut partagé entre les vainqueurs, qui mirent à part la ſeizième partie du butin pour les pauvres. Les vaiſſeaux de guerre furent pour le roi, les vaiſſeaux marchands pour l'amiral & pour tous les officiers de la flotte. Tout

ce butin montait à plus de quatre-vingts millions. On a remarqué que dans cette guerre & dans la précédente l'Espagne avait perdu plus qu'elle ne retire de l'Amérique en vingt années.

Les Anglais non contens de leur avoir pris la Havane dans la mer du Mexique, & l'isle de Cuba, coururent leur prendre dans la mer des Indes les isles Philippines, qui sont à-peu-près les antipodes de Cuba. Ces isles Philippines ne sont guère moins grandes que l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande, & seraient plus riches si elles étaient bien administrées, une de ces isles ayant des mines d'or & leurs côtes produisant des perles. Le grand vaisseau d'Acapulco chargé de la valeur de trois millions de piastres, arrivait dans Manille la capitale. On prit Manille, les isles & le vaisseau sur-tout, malgré les assurances données par un jésuite, de la part de *Ste. Potamienne*, patrone de la ville, que Manille ne serait jamais prise. Ainsi la guerre qui appauvrit les autres nations, enrichissait une partie de la nation Anglaise, tandis que l'autre gémissait sous le poids des impôts les plus rigoureux, aussi-bien que tous les peuples engagés dans cette guerre.

La France alors était plus malheureuse. Toutes les ressources étaient épuisées ; presque tous les citoyens à l'exemple du roi avaient porté leur vaisselle à la monnoie. Les principales villes & quelques communautés fournissaient des vaisseaux de guerre à leurs frais ; mais ces vaisseaux n'étaient pas encor construits ; & quand même ils l'auraient été, on n'avait pas assez d'hommes de mer exercés.

Les malheurs passés en faisaient craindre de nouveaux. La capitale qui n'est jamais exposée au fléau de la guerre jetait plus de cris que les provinces souffrantes ; plus de secours, plus d'argent, plus de crédit. Ceux qu'on choisissait pour régir les finances étaient renvoyés après quelques mois d'administration. Les autres refusaient

cet emploi, dans lequel on ne pouvait alors que faire du mal.

Dans cette trifte fituation qui décourageait tous les ordres de l'état, le duc de *Praflin*, miniftre alors des affaires étrangères, fut affez habile & affez heureux pour conclure la paix, dont le duc de *Choifeul*, miniftre de la guerre, avait entamé les négociations.

Le roi de France échangea Minorque qu'il rendit au roi d'Efpagne contre Belle-Ifle que l'Angleterre lui remit; mais l'on perdit & probablement pour jamais tout le Canada, avec ce Louisbourg, qui avait coûté tant d'argent & de foins, pour être fi fouvent la proie des Anglais. Toutes les terres fur la gauche du grand fleuve Miffiffipi, leur furent cédées. L'Efpagne pour arrondir leurs conquêtes, leur donna encor la Floride. Ainfi du vingt-cinquième degré jufques fous le pole, prefque tout leur appartient. Ils partagèrent l'hémifphère Américain avec les Efpagnols. Ceux-ci ont les terres qui produifent les richeffes de convention, ceux-là ont les richeffes réelles qui s'achètent avec l'or & l'argent, toutes les denrées néceffaires, tout ce qui fert aux manufactures. Les côtes Anglaifes dans l'efpace de fix cents lieues font traverfées par des fleuves navigables, qui leur portent leurs marchandifes jufqu'à quarante & cinquante lieues dans leurs terres. Les peuples d'Allemagne fe font empreffés d'aller peupler ces pays où ils trouvent une liberté dont ils ne jouiffaient point dans leur patrie. Ils font devenus Anglais; & fi toutes ces colonies demeuraient unies à leur métropole, il n'eft pas douteux que cet établiffement ne faffe un jour la plus formidable puiffance. La guerre avait commencé pour deux ou trois chétives habitations, & ils y ont gagné deux mille lieues de terrain.

Les petites ifles de St. Vincent, les Grenades, Tabago; la Dominique leur furent encor acquifes; & c'eft par le moyen de ces ifles, ainfi que par la Jamaïque, qu'ils

font un commerce immenſe avec les Eſpagnols : commerce ſévérement prohibé, & toujours exercé, parce qu'il eſt favorable aux deux nations, & que la loi de la néceſſité eſt toujours la première.

La France ne put obtenir qu'avec beaucoup de difficultés le droit de pêcher vers Terre-Neuve, & une petite iſle inculte, nommée Michelon, pour y faire ſécher la morue, ſans pouvoir y faire le moindre établiſſement : triſte droit ſujet à de fréquentes avanies.

La France fut exclue dans l'Inde de ſes établiſſemens ſur le Gange ; elle céda ſes poſſeſſions ſur le Sénégal en Afrique ; on fut encor obligé de démolir toutes les fortifications de Dunkerque du côté de la mer.

L'état perdit dans le cours de cette funeſte guerre, la plus floriſſante jeuneſſe, plus de la moitié de l'argent comptant qui circulait dans le royaume, ſa marine, ſon commerce, ſon crédit. On a cru qu'il eût été très-aiſé de prévenir tant de malheurs en s'accommodant avec les Anglais, pour un petit terrain litigieux vers le Canada. Mais quelques ambitieux pour ſe faire valoir & ſe rendre néceſſaires, précipitèrent la France dans cette guerre fatale. Il en avait été de même en 1741. L'amour-propre de deux ou trois perſonnes ſuffit pour déſoler l'Europe. La France avait un ſi preſſant beſoin de cette paix, qu'elle regarda ceux qui la conclurent comme les bienfait eurs de la patrie. Les dettes dont l'état demeurait ſurchargé, étaient plus grandes encor que celles de *Louis XIV*. La dépenſe ſeule de l'extraordinaire des guerres avait été en une année de quatre cents millions. Qu'on juge par-là du reſte. La France aurait beaucoup perdu quand même elle eût été victorieuſe.





CHAPITRE TRENTE-SIXIEME.

Gouvernement intérieur de la France. Querelles & aventures, depuis 1750 jusqu'à 1762.

LONG-TEMS avant cette guerre funeste, & pendant son cours, l'intérieur de la France fut troublé par cette autre guerre si ancienne & si interminable, entre la jurisdiction séculière & la discipline ecclésiastique; leurs bornes n'ayant jamais été bien marquées comme elles le sont aujourd'hui en Angleterre, dans tant d'autres pays, & sur-tout en Russie: il en résultera toujours des dissentions dangereuses, tant que les droits de la monarchie, & ceux des différens corps de l'état seront contestés.

Il se trouva vers l'an 1750 un ministre des finances assez hardi pour faire ordonner que le clergé & les religieux donneraient un état de leurs biens, afin que le roi pût voir, par ce qu'ils possédaient, ce qu'ils devaient à l'état. Jamais proposition ne fut plus juste, mais les conséquences en parurent sacriléges. Un vieil évêque de Marseille écrivit au contrôleur-général: *Ne nous mettez pas dans la nécessité de désobéir à DIEU ou au roi, vous savez lequel des deux aurait la préférence.* Cette lettre d'un évêque affaibli par l'âge, & incapable d'écrire, était d'un jésuite nommé *Le Maire*, qui le dirigeait lui & sa maison. Ce jésuite était un fanatique de bonne foi, espèce d'hommes toujours dangereuse.

Le ministère fut obligé d'abandonner une entreprise qu'il n'eût pas fallu hasarder, si on ne pouvait la soutenir. Quelques membres du clergé imaginèrent alors d'occuper le gouvernement par une diversion embarrassante, & de le mettre en alarme sur le spirituel, pour faire respecter le temporel. Ils savaient que la fameuse bulle *unigenitus*

était en exécration aux peuples. On résolut d'exiger des mourans des billets de confession : il fallait que ces billets fussent signés par des prêtres adhérans à la bulle ; sans quoi point d'extrême-onction, point de viatique ; on refusait sans pitié ces deux consolations aux appellans, & à ceux qui se confessaient à des appellans. Un archevêque de Paris entra sur-tout dans cette manœuvre, plus par zèle de théologien, que par esprit de cabale.

Alors toutes les familles furent alarmées, le schisme fut annoncé : plusieurs de ceux qu'on appelle jansénistes commençaient à dire hautement que si on rendait les sacremens si difficiles, on saurait bientôt s'en passer à l'exemple de tant de nations. Ces minuties bourgeoises occupèrent plus les Parisiens que tous les grands intérêts de l'Europe. C'étaient des insectes sortis du cadavre du molinisme & du jansénisme qui, en bourdonnant dans la ville, piquaient tous les citoyens. On ne se souvenait plus ni de Metz, ni de Fontenoi, ni des victoires, ni des disgraces, ni de tout ce qui avait ébranlé l'Europe. Il y avait dans Paris cinquante mille énergumènes, qui ne savent pas en quels pays coulent le Danube & l'Elbe, & qui croyaient l'univers bouleversé pour des billets de confession. Tel est le peuple.

Un curé de St. Etienne-du-Mont, petite paroisse de Paris, ayant refusé les sacremens à un conseiller du châtelet, le parlement mit en prison le curé.

Le roi voyant cette petite guerre civile, excitée entre le parlement & les évêques, défendit à ses cours de judicature de se mêler des affaires concernant les sacremens, & en réserva la connaissance à son conseil privé. Les parlemens se plaignirent qu'on leur ôtât ainsi l'exercice de la police générale du royaume, & le clergé souffrit impatiemment que l'autorité royale voulût pacifier des querelles de religion. Les animosités s'aigrirent de tous côtés.

Une place de supérieure dans l'hôpital des filles, acheva

d'allumer la discorde. L'archevêque voulut seul nommer à cette place ; le parlement de Paris s'y opposa ; & le roi ayant jugé en faveur du prélat, le parlement cessa de faire ses fonctions, & de rendre la justice ; il fallut que le roi envoyât par ses mousquetaires à chaque membre de ce tribunal des lettres de cachet, portant ordre de reprendre leurs fonctions, sous peine de désobéissance.

Les chambres siégèrent donc comme de coutume ; mais quand il fallut plaider, il ne se trouva point d'avocats. Ce tems ressemblait en quelque manière au tems de la fronde, mais dépouillé des horreurs de la guerre civile, il ne se montrait que sous une forme susceptible de ridicule.

Ce ridicule était pourtant embarrassant. Le roi résolut d'éteindre, par sa modération ce feu qui faisait craindre un incendie ; il exhorta le clergé à ne point user de rigueurs dangereuses ; le parlement reprit ses fonctions.

Mais bientôt après les billets de confession reparurent : de nouveaux refus de sacremens irritèrent tout Paris. Le même curé de St. Etienne trouvé coupable d'une seconde prévarication, fut mandé par le parlement, qui lui défendit à lui & à tous les curés, de donner un pareil scandale, sous peine de la saisie du temporel. Le même arrêt invita l'archevêque à faire cesser lui-même le scandale. Ce terme d'*invitation* paraissait entrer dans les vues de la modération du roi. L'archevêque ne voulant pas même que la justice séculière eût le droit de lui faire une invitation, alla se plaindre à Versailles. Il était soutenu par un ancien évêque de Mirepoix, nommé *Boyer*, chargé du ministère de présenter au roi les sujets pour des bénéfices. Cet homme autrefois théatin, puis évêque, & devenu ministre au département des bénéfices, était d'un esprit fort borné, mais zèlé pour les immunités de l'église : il regardait la bulle comme un article de foi ; & ayant tout le crédit attaché à sa place, il persuada que le parlement touchait à l'encensoir. L'arrêt du parlement

fut caſſé; ce corps fit des remontrances fortes & pathétiques.

Le roi lui ordonna de s'en tenir à lui rendre compte de toutes les dénonciations qu'on ferait ſur ces matières, ſe réſervant à lui-même le droit de punir les prêtres dont le zèle ſcandaleux pourrait faire naître des ſemences de ſchiſme. Il défendit par un arrêt de ſon conſeil d'état, que ſes ſujets ſe donnaſſent les uns aux autres les noms de novateurs, de janſéniſtes, & de ſemi-pélagiens: c'était ordonner à des fous d'être ſages.

Les curés de Paris, excités par l'archevêque, préſentèrent une requête au roi en faveur des billets de confeſſion. Sur le champ le parlement décréta le curé de St. Jean en grève, qui avait formé la requête. Le roi caſſa encor cette procédure de juſtice, le parlement ceſſa encor ſes fonctions; il continua à faire des remontrances, & le roi perſiſta à exhorter les deux partis à la paix. Ses ſoins furent inutiles.

Une lettre de l'évêque de Marſeille dénoncée au parlement fut brûlée par la main du bourreau; un écrit de l'évêque d'Amiens condamné. Le clergé étant aſſemblé pour lors à Paris, comme il s'aſſemble tous les cinq ans pour payer au roi ſes ſubſides, réſolut de lui aller porter ſes plaintes en habits pontificaux; mais le roi ne voulut point de cette cérémonie extraordinaire.

D'un autre côté le parlement condamna un porte-dieu à l'amende, à demander pardon à genoux, & à être admoneſté, & un vicaire de paroiſſe au banniſſement. Le roi caſſa encor cet arrêt.

Les affaires de cette eſpèce ſe multiplièrent. Le roi recommanda toûjours la paix, ſans que les eccléſiaſtiques ceſſaſſent de refuſer les ſacremens, & ſans que le parlement ceſsât de procéder contr'eux.

Enfin, le roi permit aux parlemens de juger des ſacremens, en cas qu'il y eût un procès à leur ſujet; mais il leur défendit de chercher à juger, lorſqu'il n'y aurait

pas de parties plaignantes. Le parlement reprit une seconde fois ses fonctions, & les plaideurs qu'on avait négligés pour ces affaires eurent la liberté de se ruiner à l'ordinaire.

Le feu couvait toujours sous la cendre. L'archevêque avait ordonné de refuser les sacremens à deux pauvres vieilles religieuses de *Ste. Agathe*, qui ayant entendu dire autrefois à leur directeur que la bulle *unigenitus* est un ouvrage diabolique, craignaient d'être damnées si elles recevaient cette bulle en mourant; elles craignaient d'être damnées aussi en manquant d'extrême-onction. Le parlement envoya son greffier à l'archevêque, pour le prier de ne pas refuser à ces deux filles les secours ordinaires; & le prélat ayant répondu selon sa coutume, qu'il ne devait compte qu'à DIEU seul, son temporel fut saisi; les princes du sang & les pairs furent invités à venir prendre séance au parlement.

La querelle alors pouvait devenir sérieuse: on commença à craindre les tems de la fronde & de la ligue. Le roi defendit aux princes & aux pairs d'aller opiner dans le parlement de Paris sur des affaires dont il attribuait la connaissance à son conseil privé. L'archevêque de Paris eut même le crédit d'obtenir un arrêt du conseil pour dissoudre la petite communauté de *Ste. Agathe*, où les filles avaient si mauvaise opinion de la bulle *unigenitus*.

Tout Paris murmura. Ces petits troubles s'étendirent dans plus d'une ville du Royaume. Les mêmes scandales, les mêmes refus de sacremens partageaient la ville d'Orléans; le parlement rendait les mêmes arrêts pour Orléans que pour Paris; le schisme allait se former. Un curé de Rosainvilliers, diocèse d'Amiens, s'avisa de dire un jour à son prône, *que ceux qui étaient jansénistes eussent à sortir de l'église, & qu'il serait le premier à tremper ses mains dans leur sang*. Il eut l'audace de désigner quelques-uns de ses paroissiens, à qui les plus fervens constitutionnaires jettèrent des pierres pendant la procession,

ſans que les lapidés & les lapidans euſſent la moindre connaiſſance de ce que c'eſt que la bulle & le janſéniſme.

Une telle violence pouvait être punie de mort. Le parlement de Paris, dans le reſſort duquel eſt Amiens, ſe contenta de bannir à perpétuité ce prêtre factieux & ſanguinaire; & le roi approuva cet arrêt, qui ne portait pas ſur un délit purement ſpirituel, mais ſur le crime d'un ſéditieux, perturbateur du repos public.

Dans ces troubles, *Louis XV.* était comme un père occupé de ſéparer ſes enfans qui ſe battent. Il défendait les coups & les injures; il réprimandait les uns, il exhortait les autres; il ordonnait le ſilence, défendant aux parlemens de juger du ſpirituel, recommandant aux évêques la circonſpection, regardant la bulle comme une loi de l'égliſe, mais ne voulant point qu'on parlât de cette loi dangereuſe. Ses ſoins paternels pouvaient peu de choſe ſur des eſprits aigris & alarmés. Les parlemens prétendaient qu'on ne pouvait ſéparer le *ſpirituel* du *civil*, puiſque les querelles *ſpirituelles* entraînaient néceſſairement après elles des querelles d'état.

Le parlement aſſigna l'évêque d'Orléans à comparaître pour des ſacremens. Il fit brûler par le bourreau tous les écrits dans leſquels on lui conteſtait ſa juriſdiction, excepté les déclarations du roi. Il envoya des conſeillers faire enrégiſtrer ſes arrêts en ſorbonne, malgré les ordres du roi. On voyait tous les jours le bourreau occupé à brûler des mandemens d'évêques, & les records de la juſtice faiſant communier des malades la bayonnette au bout du fuſil. Le parlement dans toutes ces démarches ne conſultait que ſes loix & le maintien de ſon autorité. Le roi voyait au-delà, il conſidérait les convenances qui demandent ſouvent que les loix plient.

Enfin pour la troiſième fois, le parlement ceſſa de rendre la juſtice aux citoyens, pour ne s'occuper que des refus de ſecremens qui troublaient la France entière.

Le roi lui envoya auſſi pour la troiſième fois des lettres

de juſſion, qui lui ordonnaient de remplir ſes devoirs, & de ne plus faire ſouffrir ſes ſujets plaideurs de ces querelles étrangères, les procès des particuliers n'ayant aucun rapport à la bulle *unigenitus*.

Le parlement répondit qu'il violerait ſon ſerment s'il reconnaiſſait les lettres-patentes du roi, & qu'il ne pouvait *obtempérer*. (Vieux mot tiré du latin, qui ſignifie *obéir*.)

Alors le roi ſe crut obligé d'exiler tous les membres des *enquêtes*, les uns à Bourges, les autres à Poitiers, quelques-uns en Auvergne; & d'en faire enfermer quatre qui avaient parlé avec le plus de force.

On épargna la grand'chambre; mais elle crut qu'il y allait de ſon honneur de n'être point épargnée. Elle perſiſta à ne point rendre la juſtice au peuple, & à procéder contre les réfractaires. Le roi l'envoya à Pontoiſe, bourg à ſix lieues de Paris, où le duc d'Orléans l'avait déjà envoyée pendant ſa régence.

L'Europe s'étonnait qu'on fît tant de bruit en France pour ſi peu de choſe; & les Français paſſaient pour une nation frivole, qui faute de bonnes loix reconnues, mettait tout en feu pour une diſpute mépriſée par-tout ailleurs. Quand on a vu cinq cent mille hommes en armes pour l'élection d'un empereur, l'Europe, l'Inde & l'Amérique déſolées, & qu'on retombe enſuite dans cette petite guerre de plume, on croit entendre le bruit d'une pluie après les éclats du tonnerre. Mais on devait ſe ſouvenir que l'Allemagne, la Suède, la Hollande, la Suiſſe avaient autrefois éprouvé des ſecouſſes bien plus violentes pour des inepties; que l'inquiſition d'Eſpagne était pire que des troubles civils, & que chaque nation a ſes folies & ſes malheurs.

Le parlement de Normandie imita celui de Paris ſur les ſacremens. Il ajourna l'évêque d'Evreux, il ceſſa auſſi de rendre la juſtice. Le roi envoya un officier de ſes



gardes biffer les regiſtres de ce parlement, qui fut à la fin plus docile que celui de Paris.

La juſtice diſtributive interrompue dans la capitale eût été un grand bonheur ſi les hommes étaient ſages & juſtes : mais comme ils ne ſont ni l'un ni l'autre, & qu'il faut plaider, le roi commit des membres de ſon conſeil d'état pour vuider les procès en dernier reſſort. On voulut faire enrégiſtrer l'érection de cette chambre au châtelet, comme s'il était néceſſaire qu'une juſtice inférieure donnât l'authenticité à l'autorité royale. L'uſage de ces enrégiſtremens avait eu preſque toujours ſes inconvéniens; mais ce défaut de formalité en aurait eu peut-être de plus grands encor. Le châtelet refuſa l'enrégiſtrement, on l'y força par des lettres de juſſion. La chambre royale s'aſſembla, mais les avocats ne voulurent point plaider; on ſe moqua dans Paris de la chambre royale; elle en rit elle-même; tout ſe tourna en plaiſanterie, ſelon le génie de la nation, qui rit toujours le lendemain de ce qui l'a conſternée ou animée la veille. Les eccléſiaſtiques riaient auſſi, mais de la joie de leur triomphe.

Boyer ancien évêque de Mirepoix, qui avait été le premier auteur de tous ces troubles ſans le ſavoir, étant tombé en enfance par ſon grand âge, & par la conſtitution de ſes organes, tout parut tendre à la conciliation. Les miniſtres négocièrent avec le parlement de Paris. Ce corps fut rappellé, & revint à la ſatisfaction de toute la ville, & au bruit de la populace qui criait vive le parlement. Son retour fut un triomphe. Le roi qui était auſſi fatigué de l'inflexibilité des eccléſiaſtiques que de celle des parlemens, ordonna le ſilence & la paix, & permit aux juges ſéculiers de procéder contre ceux qui troubleraient l'un ou l'autre.

Le ſchiſme éclatait de tems en tems à Paris & dans les provinces; & malgré les meſures que le roi avait priſes pour empêcher les refus des ſacremens, pluſieurs évêques cherchaient à ſe faire un mérite de ces refus auprès

de la cour de Rome. Un évêque de Nantes ayant donné dans sa ville cet exemple de rigueur ou de scandale, fut condamné par le simple présidial de Nantes à payer six mille francs d'amende, & les paya, sans que le roi le trouvât mauvais, tant il était las de ces disputes.

De pareilles scènes arrivaient dans tout le royaume, & en attristant quelques intéressés, amusaient la multitude oisive. Il y avait à Orléans un vieux chanoine jansséniste qui se mourait, & à qui ses confrères refusaient la communion. Le parlement de Paris les condamna à douze mille livres d'amende, & ordonna que le malade serait communié. Le lieutenant-criminel en conséquence arrangea tout pour cette cérémonie, comme pour une exécution; les chanoines firent tant que leur confrère mourut sans sacremens, & ils l'enterrèrent le plus mesquinement qu'ils purent.

Rien n'était devenu plus commun dans le royaume que de communier par arrêt du parlement. Le roi qui avait exilé ses juges séculiers, pour n'avoir pas *obtempéré* à ses ordres, voulut tenir la balance égale, & exiler aussi ceux du clergé qui s'obstineraient au schisme. Il commença par l'archevêque de Paris. Il fut relégué à sa maison de Conflans à trois quarts de lieue de la ville; exil doux qui ressemblait plus à un avertissement paternel qu'à une punition.

Les évêques d'Orléans & de Troyes furent pareillement exilés à leurs maisons de plaisance, avec la même douceur. L'archevêque de Paris étant aussi inflexible dans sa maison de Conflans que dans sa demeure épiscopale, fut relégué plus loin.

Le parlement pouvant alors agir en liberté réprimait la sorbonne, qui ayant autrefois regardé la bulle avec horreur, la regardait maintenant comme une règle de foi. Elle menaçait de cesser ses leçons; & le parlement qui avait lui-même cessé ses fonctions plus importantes, ordonnait à la faculté de continuer les siennes; il sou-

tenait les libertés de l'église gallicane, & le roi l'approuvait ; mais quand il allait trop loin, le roi l'arrêtait ; & en confirmant la partie des arrêts qui tendait au bien public, il caſſait celle qui lui paraiſſait trop peu meſurée. Ce monarque ſe voyait toujours entre deux grandes factions animées, comme les empereurs Romains entre les bleues & les verds ; il était occupé de la guerre maritime que l'Angleterre commençait à lui faire ; celle de terre paraiſſait inévitable ; & ce n'était guère le tems de parler d'une bulle.

Il lui fallait encor appaiſer les conteſtations du grand conſeil & de ſes parlemens ; car preſque rien n'étant déterminé en France par des loix préciſes, les bornes, les priviléges de chaque corps étant incertains, le clergé, ayant toujours voulu étendre ſa juriſdiction, les chambres des comptes ayant diſputé aux parlemens beaucoup de prérogatives, les pairs ayant ſouvent plaidé pour les leurs contre le parlement de Paris, il n'était pas étonnant que le grand conſeil eût avec lui quelques querelles.

Ce grand conſeil était originairement le conſeil des rois, & les accompagnait dans tous leurs voyages. Tout changea peu-à-peu dans l'adminiſtration publique, & le grand conſeil changea auſſi. Il ne fut plus qu'une cour de judicature ſous *Charles VIII*. Il décide des évocations, de la compétence des juges, de tous les procès concernans tous les bénéfices du royaume, excepté de la régale ; il a droit de juger ſes propres officiers. Un conſeiller de cette cour fut appellé au châtelet pour ſes dettes. Le grand conſeil revendiqua la cauſe, & caſſa la ſentence du châtelet. Auſſi-tôt le parlement s'émeut, & caſſe l'arrêt du grand conſeil, & le roi caſſe l'arrêt du parlement. Nouvelles remontrances, nouvelles querelles ; tous les parlemens s'élèvent contre le grand conſeil, & le public ſe partage. Le parlement de Paris convoque encor les pairs pour cette diſpute de corps, & le

roi

roi défend encor aux pairs *cette aſſociation* : l'affaire enfin reſte indéciſe comme tant d'autres.

Cependant le roi avait des occupations plus importantes. Il fallait ſoutenir contre les Anglais ſur terre & ſur mer une guerre onéreuſe ; il faiſait en même tems cette mémorable fondation de l'école militaire, le plus beau monument de ſon règne, que l'impératrice *Marie-Thérèze* a imité depuis. Il fallait des ſecours de finance, & le parlement ſe rendait difficile ſur l'enrégiſtrement des édits qui ordonnaient la perception de deux vingtièmes. (On a été depuis obligé d'en payer trois, parceque lorſqu'on a la guerre, il faut que les citoyens combattent, ou qu'ils paient ceux qui combattent ; il n'y a pas de milieu.)

Le roi tint un lit de juſtice à Verſailles, où il convoqua les princes & les pairs, avec le parlement de Paris ; il y fit enrégiſtrer ſes édits ; mais le parlement de retour à Paris proteſta contre cet enrégiſtrement. Il prétendait que non-ſeulement il n'avait pas eu la liberté néceſſaire de l'examen, mais que cet édit demandait des modifications qui ne bleſſaſſent ni les intérêts du roi, ni ceux de l'état qui étaient les mêmes, & qu'il avait fait ſerment de maintenir, & il diſait que ſon devoir n'était pas de plaire, mais de ſervir : ainſi le zèle combattait l'obéiſſance.

Les épines du ſchiſme ſe mêlaient à l'importante affaire des impôts. Un conſeiller du parlement malade à ſa campagne, dans le diocèſe de Meaux, demanda ſes ſacremens, un curé les lui refuſa comme à un ennemi de l'égliſe, & le laiſſa mourir ſans cette cérémonie ; on procéda contre le curé, qui prit la fuite.

L'archevêque d'Aix avait fait un nouveau formulaire ſur la bulle, & le parlement d'Aix l'avait condamné à donner dix mille livres aux pauvres ; il fut obligé de faire cette aumône, & il en fut pour ſon formulaire & pour ſon argent. L'évêque de Troyes avait troublé ſon

diocèſe, le roi l'envoya priſonnier chez des moines en Alſace. L'archevêque de Paris, à qui l'on avait permis de revenir à Conflans, déclara excommuniés ceux qui liraient les arrêts & les remontrances des parlemens ſur la bulle & ſur les billets de confeſſion.

Louis XV. que tant d'animoſités embarraſſaient, pouſſa la circonſpection juſqu'à demander l'avis du pape *Lambertini*, *Benoît XIV.* homme auſſi modéré que lui, aimé de la chrétienté pour la douceur & la gaieté de ſon caractère, & qui eſt aujourd'hui regretté de plus en plus. Il ne ſe mêla jamais d'aucune affaire que pour recommander la paix. C'était ſon ſecretaire des brefs, le cardinal *Paſſionei*, qui faiſait tout. Ce cardinal, le ſeul alors dans le ſacré collége qui fût homme de lettres, était un génie aſſez élevé pour mépriſer les diſputes dont il s'agiſſait. Il haïſſait les jéſuites qui avaient fabriqué la bulle; il ne pouvait ſe taire ſur la fauſſe démarche qu'on avait faite à Rome, de condamner dans cette bulle des maximes vertueuſes, d'une vérité éternelle, qui appartiennent à tous les tems, & à toutes les nations; celles-ci, par exemple: *La crainte d'une excommunication injuſte, ne doit point empêcher de faire ſon devoir.*

Cette maxime eſt dans toute la terre la ſauve-garde de la vertu. Tous les anciens, tous les modernes ont dit que le devoir doit l'emporter ſur la crainte du ſupplice même.

Mais quelque étrange que parût la bulle en plus d'un point, ni le cardinal *Paſſionei*, ni le pape ne pouvaient rétracter une conſtitution regardée comme une loi de l'égliſe. *Benoit XIV.* envoya au roi une lettre circulaire pour tous les évêques de France, dans laquelle il regardait à la vérité cette bulle comme une loi univerſelle à laquelle on ne peut réſiſter, *ſans ſe mettre en danger de perdre ſon ſalut éternel*; mais enfin, il décidait que, *pour éviter le ſcandale, il faut que le prêtre avertiſſe les*

mourans soupçonnés de jansénisme qu'ils seront damnés, & les communier à leurs risques & périls.

Le même pape dans sa lettre particulière au roi lui recommandait les droits de l'épiscopat. Quand on consulte un pape, quel qu'il soit, on doit bien s'attendre qu'il écrira comme un pape doit écrire.

Mais *Benoît XIV.* en rendant ce qu'il devait à sa place, donnait aussi tout ce qu'il pouvait à la paix, à la bienséance, à l'autorité du monarque. On imprima le bref du pape adressé aux évêques. Le parlement eut le courage ou la témérité de le condamner & de le supprimer par un arrêt. Cette démarche choqua d'autant plus le roi, que c'était lui-même qui avait envoyé aux évêques ce bref condamné par son parlement. Il n'était point question dans ce bref des libertés de l'église gallicane, & des droits de la monarchie, que le parlement a soutenus & vengés dans tous les tems. La cour vit dans la censure du parlement plus de mauvaise humeur que de modération.

Le conseil croyait avoir un autre sujet de réprouver la conduite du parlement de Paris; plusieurs autres cours supérieures qui portent le nom de parlement, s'intitulaient, *classes du parlement du royaume*; c'est un titre que le chancelier de *l'Hôpital* leur avait donné : il ne signifiait que l'union des parlemens dans l'intelligence & le maintien des loix, les parlemens ne prétendaient pas représenter l'état entier, divisé en différentes compagnies, qui toutes faisant un seul corps, constituaient les états généraux perpétuels du royaume. Cette idée eût été grande; mais elle eût été trop grande, & l'autorité royale en était irritée.

Ces considérations jointes aux difficultés qu'on faisait sur l'enrégistrement des impôts, déterminèrent le roi à venir réformer le parlement de Paris dans un lit de justice.

Quelque secret que le ministère eût gardé, il perça

dans le public. Le roi fut reçu dans Paris avec un morne silence. Le peuple ne voit dans un parlement que l'ennemi des impôts ; il n'examine jamais si ces impôts sont nécessaires ; il ne fait pas même réflexion qu'il vend sa peine & ses denrées plus cher à proportion des taxes, & que le fardeau tombe sur les riches. Ceux-ci se plaignent eux-mêmes, & encouragent les murmures de la populace.

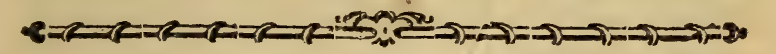
Les Anglais dans cette guerre ont été plus chargés que les Français ; mais en Angleterre la nation se taxe elle-même ; elle sait sur quoi les emprunts seront remboursés. La France est taxée, & ne sait jamais sur quoi seront assignés les fonds destinés au paiement des emprunts. Il n'y a point en Angleterre de particuliers qui traitent avec l'état des impôts publics, & qui s'enrichissent aux dépens de la nation ; c'est le contraire en France. Les parlemens de France ont toujours fait des remontrances aux rois contre ces abus ; mais il y a des tems où ces remontrances, & sur-tout les difficultés d'enrégistrer, sont plus dangereuses que ces impôts mêmes, parceque la guerre exige des secours présens, & que l'abus de ces secours ne peut être corrigé qu'avec le tems.

Le roi vient au parlement faire lire un édit par lequel il supprimait deux chambres de ce corps, & plusieurs officiers. Il ordonna qu'on respectât la bulle *unigenitus*, défendit que les juges séculiers prescrivissent l'administration des sacremens, en leur permettant seulement de juger des abus & des délits commis dans cette administration, enjoignant aux évêques de prescrire à tous les curés la modération & la discrétion, & voulant que toutes les querelles passées *fussent ensevelies dans l'oubli.* Il ordonna que nul conseiller, n'aurait voix délibérative avant l'âge de vingt-cinq ans, & que personne ne pourrait opiner dans l'assemblée des chambres qu'après avoir servi dix années. Il fit enfin les plus expresses *inhibitions d'interrompre, sous quelque prétexte que ce pût être, le service ordinaire.*

Le chancelier alla aux avis pour la forme : le parlement garda un profond ſilence ; le roi dit qu'il voulait être obéi & *qu'il punirait quiconque oſerait s'écarter de ſon devoir.*

Le lendemain quinze conſeillers de la grand'chambre remirent leur démiſſion ſur le bureau. Cent quatre-vingts membres du parlement ſe démirent bientôt de leurs charges. Les murmures furent grands dans toute la ville.

Parmi tant d'agitations qui troublaient tous les eſprits, au milieu d'une guerre funeſte, dans le dérangement des finances, qui rendait cette guerre plus dangereuſe & qui irritait l'animoſité des mécontens ; enfin parmi les épines des diviſions, ſemées de tous côtés entre les magiſtrats & le clergé, dans le bruit de toutes ces clameurs, il était très-difficile de faire le bien, & il ne s'agiſſait preſque plus que d'empêcher qu'on ne fît beaucoup de mal.



CHAPITRE TRENTE-SEPTIEME.

Attentat contre la perſonne du roi.

CES émotions du peuple furent bientôt enſevelies dans une conſternation générale, par l'accident le plus imprévu & le plus effroyable. Le roi fut aſſaſſiné le 5 Janvier dans la cour de Verſailles en préſence de ſon fils, au milieu de ſes gardes, & des grands officiers de ſa couronne. Voici comment cet étrange événement arriva.

Un miſérable de la lie du peuple, nommé *Robert-François Damiens*, né dans un village auprès d'Arras, avait été long-tems domeſtique à Paris dans pluſieurs maiſons ; c'était un homme dont l'humeur ſombre & ardente avait toujours reſſemblé à la démence.

Les murmures généraux qu'il avait entendu dans les places publiques, dans la grand'ſalle du palais & ail-

leurs, allumèrent son imagination. Il alla à Versailles comme un homme égaré ; & dans les agitations que lui donnait son dessein inconcevable, il demanda à se faire saigner dans son auberge. Le physique a une si grande influence sur l'ame des hommes, qu'il protesta depuis dans ses interrogatoires, *que s'il avait été saigné comme il le demandait, il n'aurait pas commis son crime.*

Son dessein était le plus inoui qui fût jamais tombé dans la tête d'un monstre de cette espèce ; il ne prétendait pas tuer le roi, comme en effet il le soutint depuis, & comme malheureusement il l'aurait pu ; mais il voulait le blesser : & c'est ce qu'il déclara en effet dans son procès criminel devant le parlement.

« Je n'ai point eu intention de tuer le roi ; je l'aurais » tué si j'avais voulu ; je ne l'ai fait que pour que DIEU » pût toucher le roi, & le porter à remettre toutes » choses en place, & la tranquillité dans ses états ; & » il n'y a que l'archevêque de Paris seul qui est cause de » tous ces troubles. »

Cette idée avait tellement échauffé sa tête, que dans un autre interrogatoire il dit :

" J'ai nommé des conseillers au parlement, parce „ que j'en ai servi un, & parceque presque tous sont „ furieux de la conduite de M. l'archevêque. » En un mot, le fanatisme avait troublé l'esprit de ce malheureux au point que dans les interrogatoires qu'il subit à Versailles, on trouve ces propres paroles :

" Interrogé, quels motifs l'avaient porté à attenter à la personne du roi ? a dit, que c'est *à cause de la religion.* „

Tous les assassinats des princes chrétiens ont eu cette cause. Le roi de Portugal n'avait été assassiné qu'en vertu de la décision de trois jésuites. On sait assez que les rois de France *Henri III.* & *Henri IV.* ne périrent que par des mains fanatiques ; mais il y avait cette différence que *Henri III.* & *Henri IV.* furent tués parce qu'ils pa-

raiſſaient ennemis du pape, & que *Louis XV.* fut aſſaſſiné parce qu'il ſemblait vouloir complaire au pape.

L'aſſaſſin s'était muni d'un couteau à reſſort, qui d'un côté portait une longue lame pointue, & de l'autre un canif à tailler les plumes d'environ quatre pouces de longueur. Il attendait le moment où le roi devait monter en carroſſe pour aller à Trianon. Il était près de ſix heure s; le jour ne luiſait plus; le froid était exceſſif; preſque tous les courtiſans portaient de ces manteaux qu'on nomme par corruption *redingotes*. L'aſſaſſin ainſi vêtu pénètre vers la garde, heurte en paſſant le *dauphin*, ſe fait place à travers la garniture des gardes-du-corps & des cent-ſuiſſes, aborde le roi, le frappe de ſon canif à la cinquième côte, remet ſon couteau dans ſa poche, & reſte le chapeau ſur la tête. Le roi ſe ſent bleſſé, ſe retourne, & à l'aſpect de cet inconnu qui était couvert, & dont les yeux étaient égarés, il dit: *C'eſt cet homme qui m'a frappé; qu'on l'arrête, & qu'on ne lui faſſe point de mal.*

Tandis que tout le monde était ſaiſi d'effroi & d'horreur, qu'on portait le roi dans ſon lit, qu'on cherchait les chirurgiens, qu'on ignorait ſi la bleſſure était mortelle, ſi le couteau était empoiſonné, le parricide répéta pluſieurs fois: *qu'on prenne garde à Mgr. le dauphin, qu'il ne ſorte pas de la journée.*

A ces paroles, l'alarme univerſelle redouble; on ne doute pas qu'il n'y ait une conſpiration contre la famille royale: chacun ſe figure les plus grands perils, les plus grands crimes & les plus médités.

Heureuſement la bleſſure du roi était légère, mais le trouble public était conſidérable; & les craintes, les défiances, les intrigues ſe multipliaient à la cour. Le grand prévôt de l'hôtel, à qui appartenait la connaiſſance du crime commis dans le palais du roi, s'empara d'abord du parricide, & commença les procédures, comme il s'était pratiqué à St. Cloud dans l'aſſaſſinat

de *Henri III.* Un exempt des gardes de la prévôté ayant obtenu un peu de confiance, ou apparente, ou vraie, dans l'efprit aliéné de ce miférable, l'engagea à ofer dicter de fa prifon une lettre au roi même. (1)

(1) SIRE,

Je fuis bien fâché (*) d'avoir eu le malheur de vous approcher ; mais fi vous ne prenez pas le parti de votre peuple, avant qu'il foit quelques années d'ici, vous & monfieur le dauphin, & quelques autres périront ; il ferait fâcheux qu'un auffi bon prince, par la trop grande bonté pour les eccléfiaftiques, dont il accorde toute fa confiance, ne foit pas sûr de fa vie ; & fi vous n'avez pas la bonté d'y remédier fous peu de tems, il arrivera de très-grands malheurs, votre royaume n'étant pas en fureté ; par malheur pour vous que vos fujets vous ont donné leur démiffion, l'affaire ne provenant que de leur part. Et fi vous n'avez pas la bonté pour votre peuple, d'ordonner qu'on leur donne les facremens à l'article de la mort, les ayant refufés depuis votre lit de juftice, dont le châtelet a fait vendre les meubles du prêtre qui s'eft fauvé ; je vous réitère que votre vie n'eft pas en fureté, fur l'avis qui eft très-vrai, que je prends la liberté de vous informer par l'officier porteur de la préfente, auquel j'ai mis toute ma confiance. L'archevêque de Paris eft la caufe de tout le trouble, par les facremens qu'il a fait refufer. Après le crime cruel que je viens de commettre contre votre perfonne facrée l'aveu fincère que je prends la liberté de vous faire, me fait efpérer la clémence des bontés de votre majefté.

Signé *Damiens.*

Au dos de ladite lettre eft écrit, paraphé *ne varietur*, fuivant, & au defir de l'interrogatoire du nommé *François Damiens*; en date du neuf Janvier mil fept cent cinquante-fept, à Verfailles, le roi y étant.

Signé *Damiens.*

Le Clerc du Brillet, & Duvoigne, avec paraphe.

Et plus bas eft écrit :

Au ROI.

Suit la teneur d'un écrit figné *Damiens.*

(*) *Cette lettre fe trouve page 69 du procès de* Damiens, *donné au public par le greffier-criminel du parlement avec la permiffion de fes fupérieurs.*

Damiens écrire au roi ! Un aſſaſſin écrire à celui qu'il avait aſſaſſiné !

Sa lettre eſt inſenſée & conforme à l'abjection de ſon état, mais elle découvre l'origine de ſa fureur on y voit que les plaintes du public contre l'archevêque avaient dérangé le cerveau du criminel, & l'avaient excité à ſon attentat. Il paraiſſait par les noms des membres du parlement citées dans ſa lettre, qu'il les connaiſſait, ayant ſervi un de leurs confrères ; mais il eût été abſurde de ſuppoſer qu'ils lui euſſent expliqué leurs ſentiments, encor moins qu'ils lui euſſent jamais dit, ou fait dire un mot qui pût l'encourager au crime.

Auſſi le roi ne fit aucune difficulté de remettre le jugement du coupable à ceux de la grand'chambre qui n'avaient pas donné leur démiſſion. Il voulut même que les princes & les pairs rendiſſent par leur pré-

Copie du billet.

MESSIEURS
Chagrange, Seconde.
Baiſſe de Liſſe. (*)
De la Guiomye.
Clément.
Lambert.

Le préſident de Rieux Bonnainvilliers
Préſident de Maſſy, & preſque tous.
Il faut qu'il remette ſon parlement, & qu'il le ſoutienne avec promeſſe de ne rien faire aux ci-deſſus & compagnie.

Signé *Damiens.*

Plus bas eſt écrit.
Paraphé, *ne varietur*, ſuivant & au deſir de l'interrogatoire de ce jour neuf Janvier mil ſept cent cinquante-ſept.

Signé *Damiens.*
Le Clerc du Brillet, & Duvoigne, avec paraphe.

Ladite lettre, ainſi que ledit écrit annexés à la minute dudit interrogatoire.

(*) *Ce miſérable eſtropie preſque tous les uoms de ceux dont il parle.*

ſence le procès plus ſolemnel, & plus authentique dans tous ſes points aux yeux d'un public auſſi défiant que curieux exagérateur, qui voit toujours dans ces aventures effrayantes au-delà de la vérité. Jamais en effet la vérité n'a paru dans un jour plus clair. Il eſt évident que cet inſenſé n'avait aucun complice : il déclara toujours qu'il n'avait point voulu tuer le roi, mais qu'il avait formé le deſſein de le bleſſer depuis l'exil du parlement.

D'abord dans ſon premier interrogatoire, il dit que *la religion ſeule l'a déterminé à cet attentat.*

Il avoue qu'il n'a *dit du mal que des moliniſtes & de ceux qui refuſent les ſacremens*, *que ces gens-là croient apparemment deux dieux.*

Il s'écria à la queſtion, *qu'il avait cru faire une œuvre méritoire pour le ciel ; c'eſt ce que j'entendais dire à tous ces prêtres dans le palais.* Il perſiſta conſtamment à dire que c'était l'archevêque de Paris, les refus de ſacremens, les diſgraces du parlement, qui l'avaient porté à ce parricide ; il déclara encor à ſes confeſſeurs. Ce malheureux n'était donc qu'un inſenſé fanatique, moins abominable à la vérité que *Ravaillac* & *Jean Châtel*, mais plus fou, & n'ayant pas plus de complices que ces deux énergumènes. Le ſeuls complices pour l'ordinaire de ces monſtres, ſont des fanatiques, dont les cervelles échauffées allument ſans le ſavoir un feu qui va embraſer des eſprits faibles, inſenſées & atroces. Quelques mots dits au haſard ſuffiſent à cet embraſement. *Damiens* agit dans la même illuſion que *Ravaillac*, & mourut dans les mêmes ſupplices.

Quel eſt donc l'effet du fanatiſme, & le deſtin des roi ! *Henri III.* & *Henri IV.* ſont aſſaſſinés parce qu'ils ont ſoutenu leurs droits contre des prêtres. *Louis XV.* eſt aſſaſſiné parce qu'on lui reproche de n'avoir pas aſſez ſévi contre un prêtre. Voilà trois rois ſur leſquels

ſe ſont portées des mains parricides dans un pays renommé pour aimer ſes ſouverains.

Le père, la femme, la fille de *Damiens*, quoiqu'innocens, furent bannis du royaume, avec défenſe d'y revenir, ſous peine d'être pendus. Tous ſes parens furent obligés par le même arrêt, de quitter leur nom de *Damiens* devenu exécrable.

Cet événement fit rentrer en eux-mêmes pour quelque tems ceux qui par leurs malheureuſes querelles eccléſiaſtiques avaient été la cauſe d'un ſi grand crime. On voyait trop évidemment ce que produiſent l'eſprit dogmatique, & les fureurs de religion. Perſonne n'avait imaginé qu'une bulle & des billets de confeſſion puſſent avoir des ſuites ſi horribles ; mais c'eſt ainſi que les démences & les fureurs des hommes ſont liées enſemble. L'eſprit des *Poltrot* & des *Jacques Clement* qu'on avait cru anéanti ſubſiſte donc encor dans les ames féroces & ignorantes ! La raiſon pénètre en vain chez les principaux citoyens ; le peuple eſt toujours porté au fanatiſme : & peut-être n'y a-t-il d'autre remède à cette contagion que d'éclairer enfin le peuple même ; mais on l'entretient quelquefois dans des ſuperſtitions, & on voit enſuite avec étonnement ce que ces ſuperſtitions produiſent.

Cependant ſeize conſeillers qui avaient donné leurs démiſſions étaient envoyés en exil : & l'un d'eux (1) qui était clerc & qui fut depuis conſeiller d'honneur, célèbre pour ſon patriotiſme & pour ſon éloquence, fonda une meſſe à perpétuité pour remercier DIEU d'avoir conſervé la vie du roi qui l'exilait.

On confina auſſi pluſieurs officiers du parlement de Beſançon dans différentes villes, pour avoir refuſé l'enrégiſtrement d'un ſecond vingtième & pour avoir donné un décret contre l'intendant de la province.

Le roi, malgré l'attentat commis ſur ſa perſonne,

(1) L'abbé de *Chauvelin*.

malgré une guerre ruineuſe, s'occupait toujours du ſoin d'étouffer les querelles des parlemens & du clergé, eſſayant de contenir chaque état dans ſes bornes, exilant encor l'archevêque de Paris, pour avoir contrevenu à ſes loix dans la ſimple élection de la ſupérieure d'un couvent ; rappellant enſuite ce prélat, & rendant toujours par la modération la fermeté plus reſpectable. Enfin les affaires même du parlement de Paris s'accommodèrent ; les membres de ce corps qui avaient donné leur démiſſion, reprirent leurs charges & leurs fonctions : tout a paru tranquille au-dedans, juſqu'à ce que le faux zèle & l'eſprit de parti faſſe naître de nouveaux troubles.



CHAPITRE TRENTE-HUITIEME.

Aſſaſſinat du roi de Portugal. Jéſuites chaſſés du Portugal, & enſuite de France.

UN ordre religieux ne devrait pas faire partie de l'hiſtoire. Aucun hiſtorien de l'antiquité n'eſt entré dans le détail des établiſſemens des prêtres de *Cybele*, ou de *Junon*. C'eſt un des malheurs de notre police Européane, que les moines deſtinés par leur inſtitut à être ignorés, aient fait autant de bruit que les princes, ſoit par leurs immenſes richeſſes, ſoit par les troubles qu'ils ont excités depuis leur fondation.

Les jéſuites étaient, comme on ſait, les ſouverains veritables du Paraguai, en reconnaiſſant le roi d'Eſpagne. La cour d'Eſpagne avait cédé, par un traité d'échange, quelques diſtricts de ces contrées au roi de Portugal *Joſeph*, de la maiſon de *Bragance*. On accuſa les jéſuites de s'y être oppoſés, & d'avoir fait révolter les peuplades qui devaient paſſer ſous la domination

Portugaiſe. Ce grief, joint à beaucoup d'autres, fit chaſſer les jéſuite de la cour de Lisbonne.

Quelque tems après, la famille *Tavora*, & ſur-tout, le duc d'*Aveiro*, oncle de la jeune comteſſe *Ataïde d'Atouguia*; le vieux marquis & la marquiſe de *Tavora*, père & mère de la jeune comteſſe; enfin le comte *Ataïde* ſon époux, & un des frères de cette comteſſe infortunée, croyant avoir reçu du roi un outrage irréparable, ils réſolurent de s'en venger. La vengeance s'accorde très-bien avec la ſuperſtition. Ceux qui méditent un grand attentat cherchent parmi nous des caſuiſtes & des confeſſeurs qui les encouragent. La famille qui penſait être outragée, s'adreſſa à trois jéſuite, *Malagrida*, *Alexandre* & *Mathos*. Ces caſuiſtes décidèrent que ce n'était pas ſeulement un péché qu'ils appellent *véniel*, de tuer le roi. (1)

Il eſt bon de ſavoir, pour l'intelligence de cette déciſion, que les caſuiſtes diſtinguent entre les péchés qui mènent en enfer, & les péchés qui conduiſent en purgatoire pour quelque tems; entre les péchés que l'abſolution d'un prêtre remet, moyennant quelques prières, ou quelques aumônes, & les péchés qui ſont remis ſans aucune ſatisfaction. Les premiers ſont *moretls*, les ſeconds *véniels*.

La confeſſion auriculaire cauſa un parricide en Portugal, ainſi qu'elle en avait produits dans d'autres pays. Ce qui a été introduit pour expier les crimes, en a fait commettre. Telle eſt, comme on l'a déjà vu ſouvent dans cette hiſtoire, la déplorable condition humaine.

Les conjurés munis de leurs pardons pour l'autre monde, attendirent le roi qui revenait à Lisbonne d'une petite maiſon de campagne, ſeul, ſans domeſti-

(1) C'eſt ce qui eſt rapporté dans l'*acordao* ou déclaration authentique du conſeil royal de Lisbonne.

ques, & la nuit : ils tirèrent ſur ſon carroſſe, & bleſsèrent dangereuſement le monarque.

Tous les complices, excepté un domeſtique, furent arrêtés. Les uns périrent par la roue, les autres furent décapités. La jeune comteſſe *Ataïde*, dont le mari fut exécuté, alla par ordre du roi pleurer dans un couvent tant d'horribles malheurs dont elle paſſait pour être la cauſe. Les ſeuls jéſuites qui avaient conſeillé & autoriſé l'aſſaſſinat du roi par le moyen de la confeſſion, moyen auſſi dangereux que ſacré, échappèrent alors au ſupplice.

Le Portugal n'ayant pas encor reçu dans ce tems-là les lumières qui éclairent tant d'états en Europe, était plus ſoumis au pape qu'un autre. Il n'était pas permis au roi de faire condamner à la mort par ſes juges un moine parricide : il fallait avoir le conſentement de Rome. Les autres peuples étaient dans le dix-huitième ſiècle, mais les Portugais ſemblaient être dans le douzième.

La poſtérité aura peine à croire que le roi de Portugal fit ſolliciter à Rome pendant plus d'un an la permiſſion de faire juger chez lui des jéſuites ſes ſujets, & ne put l'obtenir. La cour de Lisbonne & celle de Rome furent long-tems dans une querelle ouverte ; on alla même juſqu'à ſe flatter que le Portugal ſécouerait un joug que l'Angleterre ſon alliée & ſa protectrice avait foulé aux pieds depuis ſi long-tems ; mais le miniſtère Portugais avait trop d'ennemis pour oſer entreprendre ce que Londres avait exécuté ; il montra à la fois une grande fermeté & une extrême condeſcendance.

Les jéſuites les plus coupables étaient en priſon à Lisbonne ; le roi les y laiſſa, & prit le parti d'envoyer à Rome tous les jéſuites de ſes états. On les déclara bannis pour jamais du royaume ; mais on n'oſait livrer à la mort les trois jéſuites accuſés & convaincus de

parricide. Le roi fut réduit à l'expédient de livrer du moins *Malagrida* à l'inquisition, comme suspect d'avoir autrefois avancé quelques propositions téméraires qui sentaient l'hérésie.

Les dominicains qui étaient juges du St. Office, & assistans du grand inquisiteur, n'ont jamais aimé les jésuites: ils servirent le roi mieux que n'avait fait Rome. Ces moines déterrèrent un petit livre de la *vie héroïque de Ste. Anne, mère de Marie, dicté au révérend père Malagrida par Ste. Anne elle-même.* Elle lui avait déclaré que l'immaculée conception lui appartenait comme à sa fille, qu'elle avait parlé & pleuré dans le ventre de sa mère, & qu'elle avait fait pleurer les chérubins. Tous les écrits de *Malagrida* étaient aussi sages; de plus, il avait fait des prédictions & des miracles, & celui d'éprouver à l'âge de soixante-quinze ans des pollutions dans sa prison, n'était pas un des moindres. Tout cela lui fut reproché dans son procès; & voilà pourquoi il fut condamné au feu, sans qu'on l'interrogeât seulement sur l'assassinat du roi, parce que ce n'est qu'une faute contre un séculier, & que le reste est un crime contre DIEU. Ainsi l'excès du ridicule & de l'absurdité fut joint à l'excès d'horreur. Le coupable ne fut mis en jugement que comme un prophète, & ne fut brûlé que pour avoir été fou, & non pas pour avoir été parricide.

Tandis qu'on chassait les jésuites du Portugal, cette aventure réveillait la haine qu'on leur portait en France, où ils ont été toujours puissans & détestés. Il arriva qu'un profès de leur ordre nommé *la Valette*, qui était le chef des missions à la Martinique, & le plus fort commerçant des isles, fit une banqueroute de plus de trois millions. Les intéressés se pourvurent au parlement de Paris. On crut découvrir alors que le général jésuite, résidant à Rome, gouvernait despotiquement les biens de la société. Le parlement de Paris condamna ce

général & tous les frères jésuites solidairement, à payer la banqueroute de *la Valette*.

Ce procès qui indigna la France contre les jésuites, conduisit à examiner cet institut singulier qui rendait ainsi un général italien maître absolu des personnes & des fortunes d'une société de Français. On fut surpris de voir que jamais l'ordre des jésuites n'avait été formellement reçu en France, par la plupart des parlemens du royaume; on déterra leurs constitutions, & tous les parlemens les trouvèrent incompatibles avec les loix. Ils rappellèrent alors toutes les anciennes plaintes faites contre cet ordre, & plus de cinquante volumes de leurs décisions théologiques contre la sureté de la vie des rois. Les jésuites ne se défendirent qu'en disant que les jacobins & *St. Thomas* en avaient écrit autant. Ils ne prouvaient par cette réponse autre chose, sinon que les jacobins étaient repréhensibles comme eux. A l'égard de *Thomas d'Aquin*, il est canonisé; mais il y a dans sa somme ultramontaine des décisions que les parlemens de France feraient brûler le jour de sa fête, si on voulait s'en servir pour troubler l'état. Comme il dit en divers endroits, que l'église a le droit de déposer un prince infidèle à l'église; il permet en ce cas le parricide. On peut avec de telles maximes gagner le paradis & la corde.

Le roi daigna se mêler de l'affaire des jésuites, & pacifier encor cette querelle comme les autres. Il voulut par un édit réformer paternellement les jésuites en France; mais on prétend que le pape *Clément XIII.* ayant dit qu'il fallait ou qu'ils restassent comme ils étaient, ou qu'ils n'existassent pas, cette réponse du pape est ce qui les a perdus. On leur reprochait encor des assemblées secretes. Le roi les abandonna alors aux parlemens de son royaume, qui tous l'un après l'autre, leur ont ôté leurs colléges & leurs biens.

Les parlemens ne les ont condamnés que sur quelques

ques règles de leur inſtitut que le roi pouvait réformer ; ſur des maximes horribles, il eſt vrai, mais mépriſées, publiées pour la plupart par des jéſuites étrangers, & déſavouées formellement depuis peu par les jéſuites Français.

Il y a toujours dans les grandes affaires un prétexte qu'on met en avant, & une cauſe véritable qu'on diſſimule. Le prétexte de la punition des jéſuites, était le danger prétendu de leurs mauvais livres que perſonne ne lit : la cauſe était le crédit dont ils avaient longtems abuſé. Il leur eſt arrivé dans un ſiècle de lumière & de modération, ce qui arriva aux templiers dans un ſiècle d'ignorance & de barbarie ; l'orgueil perdit les uns & les autres : mais les jéſuites ont été traités dans leur diſgrace avec douceur, & les templiers le furent avec cruauté. Enfin le roi par un édit ſolemnel en 1764 abolit dans ſes états cet ordre, qui avait toujours eu des perſonnages eſtimables, mais plus de brouillons ; & qui fut pendant deux cents ans un ſujet de diſcorde.

Ce n'eſt ni *Sanchez*, ni *Leſſius*, ni *Eſcobar*, ni des abſurdités des caſuiſtes qui ont perdu les jéſuiſtes, c'eſt *le Tellier*, c'eſt la bulle qui les a exterminés dans preſque toute la France. La charrue que le jéſuite *le Tellier* avait fait paſſer ſur les ruines de Port-Royal, a produit au bout de ſoixante ans les fruits qu'ils recueillent aujourd'hui : la perſécution que cet homme violent & fourbe avait excitée contre des hommes entêtés, a rendu les jéſuites exécrables à la France : exemple mémorable, mais qui ne corrigera aucun confeſſeur des rois, quand il ſera ce que ſont preſque tous les hommes à la cour, ambitieux & intriguans, & qu'il dirigera un prince peu inſtruit, affaibli par la vieilleſſe.

L'ordre des jéſuites fut enſuite chaſſé de tous les états du roi d'Eſpagne en Europe, en Aſie, en Amérique ; chaſſé des deux Siciles ; chaſſé de Parme & de Malthe : preuve évidente qu'ils n'étaient pas auſſi grands

politiques qu'on le croyait. Jamais les moines n'ont été puiſſans que par l'aveuglement des autres hommes ; & les yeux ont commencé à s'ouvrir dans ce ſiècle. Ce qu'il y eut d'aſſez étrange dans leur déſaſtre preſqu'univerſel, c'eſt qu'ils furent proſcrits dans le Portugal, pour avoir dégénéré de leur inſtitut ; & en France, pour s'y être trop conformés. C'eſt qu'en Portugal on n'oſait pas encor examiner un inſtitut conſacré par les papes, & on l'oſait en France. Il en réſulte qu'un ordre religieux parvenu à ſe faire haïr de tant de nations, eſt coupable de cette haine.

Cet ordre fut exterminé dans preſque tous les pays qui avaient été les théatres de ſa puiſſance, en Eſpagne, aux Philippines, au Pérou, au Mexique, au Paraguai, en Portugal, au Breſil, en France, dans les deux Siciles, dans le duché de Parme, à Malthe ; mais il fut conſervé (du moins pour quelque tems) en Hongrie, en Pologne, dans le tiers de l'Allemagne, en Flandre, & même à Veniſe, où il n'avait aucun crédit & dont il avait été autrefois chaſſé.

Il paraît raiſonnable & juſte que des ſouverains mécontens d'un ordre religieux s'en défaſſent ; & que les puiſſances qui en ſont ſatisfaites le conſervent dans leurs états.



CHAPITRE TRENTE-NEUVIEME.

De la bulle du pape REZZONICO, *CLÉMENT XIII. & de ses suites.*

L'INFANT duc de Parme *Dom Ferdinand de Bourbon*, ayant suivi l'exemple de tous les princes de sa maison en chassant les jésuites, fit dans ses états plusieurs réglemens utiles qui réprimaient les abus monastiques; & son ministre, très-estimé dans l'Europe, eut sur-tout la prudence de prévenir les prétentions de la cour de Rome qui croyait être en droit de juger toutes les affaires contentieuses de Parme, Plaisance & Guastalla, & de conférer tous les bénéfices. Ces prétentions étaient tirées premiérement de *St. Pieree* qu'on prétend avoir été évêque de Rome; secondement, de la comtesse *Mathilde*, qui avait donné Parme & Plaisance au pape *Grégoire VII.* avec plusieurs autres beaux domaines: mais il n'a jamais été prouvé que *St. Pierre* ait été à Rome; & il est prouvé qu'il ne donna aucun bénéfice dans Parme, Plaisance & Guastalla, & qu'il n'y jugea aucun procès.

Quant à la comtesse *Mathilde*, sœur de l'empereur *Henri III.* & tante de cet empereur *Henri IV.* que les papes rendirent si malheureux, cette donation a toujours été regardée comme nulle par tous les jurisconsultes Impériaux, n'étant pas permis de disposer d'aucun fief de l'Empire sans le consentement du suzerain. On était même encor si persuadé du tems de *Charles-Quint* de l'invalidité des droits pontificaux; que cet empereur s'empara de Plaisance lorsque le bâtard du pape *Paul III.* à qui son père avait donné cette ville, y fut assassiné pour ses débauches & pour ses violences. *Charles-Quint* garda même Plaisance jusqu'à sa mort.

Les empereurs réclamèrent toujours depuis la mouvance de Parme & de Plaiſance, & enfin, elle leur fut ſolemnellement accordée au congrès de Cambrai & à celui de Soiſſons.

Dès que le pape *Clément XIII.* ſut que le duc de Parme *Dom Ferdinand*, voulait régner comme les autres ſouverains, il aſſembla une congrégation de cardinaux qui ne manqua pas de regarder la ſage adminiſtration du duc de Parme & de ſes miniſtres comme un ſacrilége. Le pape ſigna dans Ste. Marie Majeure le 30 Janvier 1768 un bref pontifical, dans lequel il commence par dire, que Parme & Plaiſance lui appartiennent, *in ducatu noſtro*, & que le duc de Parme étant laïque & non pas prêtre, tout ce que fait ſon conſeil eſt *illégitime.* Il excommunie tous ceux pui ont eu part aux édits du duc de Parme ſans exception; il défend de leur donner l'abſolution en quelque cas que ce puiſſe être. Ce décret ſcellé de l'anneau du pêcheur fut affiché aux baſiliques de St. Jean de Latran, de St. Pierre, & au champ de Flore.

Un tel bref paraiſſait du douzième ſiècle plutôt que de celui où nous vivons. Le pape & les cardinaux qui l'entraînèrent dans ce piége, ne ſavaient pas combien les eſprits s'étaient éclairés dans l'Europe. Le malheur de la cour de Rome était de juger du préſent par le paſſé. Il y a des tems où un prêtre peut détrôner un ſouverain avec des préjugés; il y en a d'autres où il faut déguiſer ſa faibleſſe par la condeſcendance. Jamais pontife ne fit une plus lourde faute. Il inſultait dans la perſonne du duc de Parme, le roi d'Eſpagne *Dom Carlos* ſon oncle, *Louis XV.* ſon grand-père chef de la maiſon de *Bourbon*, & le roi des deux Siciles ſon couſin germain.

Les papes n'avaient excommunié aucun ſouverain depuis l'an 1630, & c'était juſtement un duc de Parme ancêtre maternel du duc régnant. Il ne s'était agi que

d'argent dans cette affaire. Le pape avait pris les duchés de Caſtro & de Ronciglione, appartenans à *Odoard Farneſe* duc de Parme.

En 1588 un ancêtre plus important de ce prince, le grand *Henri IV.* roi de France, avait été excommunié par *Sixte-Quint.* Ce pâtre de la Marche d'Ancone, devenu pape, avait oſé l'appeller, *génération bâtarde & déteſtable de la maiſon de Bourbon.*

Telle fut long-tems la démence ſuperſtitieuſe & hardie de la cour de Rome, qu'un prêtre de ce pays déclara de la part de DIEU le deſcendant de tant de rois, incapable d'hériter, non-ſeulement du royaume de *St. Louis*, mais même d'un ſeul arpent de terre.

Cet excès d'inſolence abſurde n'avait point été puni comme il devait l'être. Les querelles de religion & la politique ambitieuſe de *Philippe II.* ſoutenaient alors l'audace du Vatican; mais il vient un tems où l'on réprime enfin ce qu'on a été forcé de tolérer, & où le faible eſt châtié des anciennes entrepriſes du fort qui n'exiſte plus.

Clément XIII. fut bientôt puni de ſon peu de connaiſſance des affaires du monde. Le parlement de Paris commença par condamner ſon bref d'excommunication; mais le conſeil du roi employa des armes plus réelles; l'ordre fut donné de ſe ſaiſir d'Avignon & de tout le comtat Venaiſſin. Les conceſſions faites autrefois par les rois de France de ce comtat au ſiége de Rome, ſont enveloppées de ce nuage d'incertitudes qui couvre une grande partie de l'hiſtoire.

D'ailleurs, l'aliénation d'un domaine de la couronne a toujours été réputée contraire aux loix du royaume par tous les parlemens, & particuliérement par celui de Provence dans le reſſort duquel ſont Avignon & le Comtat.

Louis XIV. était rentré deux fois dans ce domaine, l'une du tems du pape *Alexandre VII.* l'autre pour mor-

tifier *Innocent XI.* qui s'était déclaré ſon ennemi ; & ayant ſaiſi ces terres comme dommaine de la couronne, il les avait rendues deux fois ſans faire aucune déclaration qui pût préjudicier au droit qu'il avait de les reprendre.

Il faut ſavoir que lorſque les rois de France reprennent le comtat, c'eſt en vertu d'un arrêt du parlement de Provence. Le miniſtère de France jugea qu'il fallait faire valoir le dernier arrêt de ce parlement, qui réunit en 1688 Avignon & le comtat à la couronne. Cet arrêt n'avait point été ſpécialement révoqué; ainſi il fut mis en exécution comme ſubſiſtant dans toute ſa force.

Le comte de *Rochechouart* ſe préſenta de la part du roi le 11 Juin 1768 devant Avignon, ſuivi de quelques troupes; il alla droit au vice-légat qui gouvernait au nom du pape, & lui dit ſelon l'ancien protocole uſité ſous Louis XIV : *Monſieur l'abbé, le roi m'ordonne de remettre Avignon en ſa main, & vous êtes prié de vous retirer.*

Le premier préſident d'Aix, un ſecond préſident & huit conſeillers firent publier l'arrêt de réunion. Dans le même tems toutes les cloches ſonnèrent, le peuple fit des feux de joie, on commença dès ce jour à inférer dans tous les actes publics, *régnant ſouverain prince Louis, par la grace* DIEU, *XV. du nom, roi de France & de Navarre, comte de Provence, de la ville d'Avignon & du comtat Venaiſſin.*

Le roi de Naples de ſon côté vengeait ſa maiſon & tous les ſouverains catholiques, en s'amparant de la ville de Bénevent & de celle de Ponte-Corvo, & en déclarant *que ces deux villes & leur territoire dépendent de la couronne de Naples, & qu'ils y ſeront réunis à perpétuité.*

On menaça auſſi de ſe ſaiſir de Caſtro & de Ronciglione, mais on ſe contenta de menacer ; & dans le tems même que la cour de Naples prenait Bénevent qui appartient aux papes depuis environ ſept cent trente années, elle lui payait le tribut de vaſſal, qui conſiſte

en fept mille écus pendus au cou d'une haquenée. On n'ofa pas s'affranchir de cette fervitude, les hommes font rarement tout ce qu'ils peuvent ; elle était encor moins ancienne de dix années que les droits des papes fur Bénevent. Cet hommage qui n'était d'ailleurs & qui ne pouvait être qu'une fimple cérémonie de piété, n'eft point une véritable mouvance féodale. Il fut établi par le préjugé, & il peut aifément être aboli par la raifon. Le miniftre du roi de Naples, le marquis *Taulucci*, l'homme le mieux inftruit de cette jurifprudence épineufe, ne crut pas que le tems fût encor venu de fecouer un joug honteux aux têtes couronnées, mais impofé par la religion.

Si on ne dépouillait pas encor les papes de tous les droits qu'ils avaient ufurpés, du moins on fappait par les fondemens l'édifice fur lequel la plupart de ces droits font appuyés ; on profcrivit par-tout la fameufe bulle *in cœna Domini*, qu'on a fulminée tous les ans à Rome fans difcontinuation depuis *Paul III.* Un cardinal diacre la lit à la porte St. Pierre, le jour qu'on appelle du jeudi faint, & le pape jette un flambeau allumé dans la place publique pour marquer aux peuples chrétiens, que DIEU brûlera ainfi dans l'enfer quiconque violera les loix portées par la bulle *in cœna Domini*.

C'eft dans cette bulle, numero 14, qu'on excommunie d'une excommunication majeure,

Les chanceliers, confeillers ordinaires ou extraordinaires, de quelques rois & princes que ce puiffe être, les préfidens des chanceliers, confeils, parlemens, comme auffi les procureurs-généraux qui évoquent à eux les caufes eccléfiaftiques, ou qui empêchent l'exécution des lettres apoftoliques, même quand ce ferait fous prétexte d'empêcher quelque violence.

Par le même article, le pape fe réferve à lui feul *d'abfoudre lefdites chanceliers, confeillers, procureurs-généraux & autres excommuniés, lefquels ne pourront*

être absolus qu'après qu'ils aurout publiquement révoqué leurs arrêts & les auront arrachés des régistres.

Cette bulle avait été déjà fulminée par le violent *Jules II.* mais on n'avait point encor fait une loi de la publier tous les ans. Ce fut *Paul III.* qui institua cet usage, & qui la fit imprimer dans le bullaire avec des additions aggravantes. Il est étrange que *Charles-Quint*, qui avait saccagé Rome & tenu le pape en prison, laissât subsister une cérémonie absurde, & méprisée à la vérité, mais injurieuse à la majesté de l'Empire & à tous les rois.

L'insulte fait à l'infant duc de Parme réveilla l'Europe catholique après plus de deux cents ans d'assoupissement. Le ministère Autrichien, à l'exemple du parlement de Paris, flétrit & supprima la bulle dans tous ses états. Le ministère de Naples en fit autant. Tous les conseils des princes ouvrirent les yeux; enfin, après avoir chassé les jésuites de tant d'états, ont vit par-tout de quelle importance il est de diminuer cette prodigieuse multitude de moines qui sont dans toute les sociétés catholiques les soldats du pape payés aux dépens des peuples. La sage république de Venise se signala sur-tout par des loix qui mettent un frein à la multitude des moines & à leur rapacité.

Voilà ce que le pape *Rezzonico* attira à la cour de Rome pour avoir écouté de mauvais conseils, & pour n'avoir pas fait réflexion que nous sommes au dix-huitième siècle. Ce pape plus vertueux qu'éclairé mourut bien-tôt après; on attribua sa mort au chagrin, quoique rarement ce soit la maladie des vieillards.

Le ministre qu'on appelle en France *des affaires étrangères*, & qu'on nommait sous *Louis XIV.* ministre des étrangers, secondé du cardinal de *Bernis*, eut le crédit à Rome de faire nommer un pape dont on espéra plus de circonspection. Le cardinal de *Bernis* joignait à l'habileté dont les Italiens se piquent, une érudition littéraire, un goût & un génie dont le sacré collége ne

ſe pique plus guère, qu'on n'avait retrouvé que dans le feu cardinal *Paſſionei*. Ce fut lui qui fit le pape *Clément XIV*. & qui forma ſon conſeil.

Ce pape qui avait été franciſcain, était réputé un homme ſage, au deſſus des préjugés monaſtiques, & capable de ſoutenir par ſa ſageſſe le coloſſe du pontificat qui ſemblait menacé de ſa chûte.



CHAPITRE QUARANTIEME.

De la Corſe.

CES petits démêlés avec la cour de Rome ne coûtaient que de l'encre & du papier; mais il fallut de l'or & du ſang pour ſoumettre l'iſle de Corſe au pouvoir du roi de France.

Il eſt à propos de donner quelque idée de cette iſle. Il faut bien que le terrain n'en ſoit pas auſſi ingrat, ni la poſſeſſion auſſi inutile qu'on le diſait, puiſque tous ſes voiſins en ont toujours recherché la domination.

Les Carthaginois s'en étaient emparés avant leurs guerres contre les Romains. *Cornelius Scipion* en fit la conquête dès la première guerre punique; les Romains en demeurèrent long-tems les maîtres, ils y bâtirent pluſieurs villes. Les Goths l'enlevèrent aux Romains. Les Arabes la conquirent enſuite ſur les Goths.

Quelques ſeigneurs de la nouvelle Rome en chaſsèrent les Sarrazins du tems du pape *Paſchal II*. Les papes commençaient dès-lors à prétendre qu'il n'appartenait qu'à eux de donner des royaumes, en qualité de vicaires de JESUS-CHRIST, dont le royaume n'était pourtant pas de ce monde. On croit communément que *Grégoire VII*. fut le premier qui établit la chimère d'une monarchie ſainte & univerſelle. On ne ſonge pas qu'*Eginhard* lui-

même, le ſecretaire de *Charlemagne*, dit que le pape *Etienne* dépoſa le roi des Francs *Chilperic*, & donna le royaume des Francs au maire du palais, *Pepin*, père de *Charlemagne*. *Paſchal II.* donna donc la Corſe à un de ces conquérans nommé *Bianco*, & s'en réſerva l'hommage. L'iſle reſta peuplée d'anciens Romains, d'anciens Carthaginois, d'Arabes, & de naturels du pays. Les Piſans & les Génois s'en diſputèrent enſuite la poſſeſſion. Le pape *Urbain II.* la donna aux Piſans par une bulle dont l'original eſt encor, dit-on, à Florence. Les Génois, malgré la bulle, s'établirent dans une partie de l'iſle au douzième ſiècle.

Un *Alphonſe* roi d'Arragon, en chaſſa pendant quelque tems les Génois, qui l'en chaſsèrent à leur tour en 1354. Les Corſes alors ſe firent de leur plein gré ſujets de Gênes, parce qu'ils étaient très-pauvres, & qu'elle était très-riche.

Dans le cours de toutes ces révolutions, les villes bâties par les anciens Romains tombèrent en ruine, & les peuples furent plongés dans la barbarie & dans la misère. C'eſt le portrait de preſque toute les nations chrétiennes depuis l'invaſion des barbares, excepté Conſtantinople & les villes d'Italie, comme Rome, Veniſe, Florence, Milan, & très-peu d'autres, qui conſervèrent la police & les arts bannis par-tout ailleurs.

C'était plutôt aux Corſes à conquérir Piſe & Gênes qu'à Gênes & à Piſe de ſubjuguer les Corſes; car ces inſulaires étaient plus robuſtes & plus braves que leurs dominateurs; ils n'avaient rien à perdre; une république de guerriers pauvres & féroces devait vaincre aiſément des marchands de la Ligurie, par la même raiſon que les Huns, les Goths, les Hérules, les Vandales qui n'avaient que du fer, avaient ſubjugué les nations qui poſſédaient l'or. Mais les Corſes ayant toujours été déſunis & ſans diſcipline, partagés en factions mortellement ennemies, furent toujours ſubjugués par leur faute.

Ce fut une trifte condition pour les habitans d'un pays qui porte le titre de royaume, d'être fujets d'une république qui ne favait elle-même fi elle était libre; car non-feulement le protocole de l'Empire a toujours regardé Gênes comme fa fujette, mais lorfque Gênes fe donna au roi de France *Charles VI.* lorfqu'ayant maffacré les Français elle fe donna en 1409 à un fimple marquis de Montferrat, & enfuite à un duc de Milan, lorfqu'elle fe foumit à *Charles VII.* & à *Charles VIII.* lorfqu'elle fut au nombre des fujets de *Louis XII.* & même de fujets punis pour leur défobéiffance, il fe trouvait que les Corfes étaient fujets de fujets non moins humiliés qu'eux-mêmes, ce qui eft après la condition d'efclave la plus humiliante qu'on puiffe immaginer.

Lorfque les Génois furent véritablement libre en 1553, grace à la mauvaife conduite de *François I*, & au généreux courage de *François Doria*, l'homme qui dans l'Europe moderne a le plus illuftré le nom de citoyen, alors les Corfes furent plus efclaves que jamais; le poids de leurs chaînes étant devenu infupportable, leur malheur ranima leur courage. La famille d'*Ornano* qui depuis fe refugia & brilla en France, voulut faire en Corfe ce que les *Doria* avaient fait à Gênes, rendre la liberté à leur patrie, & cette famille d'*Ornano* était digne d'un fi noble projet; elle n'y réuffit pas: le plus grand courage & les meilleures mefures ont befoin de la fortune. Le roi de France *Henri II* qui fecourait déjà les Corfes, pour les fubjuguer peut-être, fut tué dans un tournois.

Les d'*Ornano* n'ayant plus l'appui dangereux de la cour de France, en implorèrent un plus dangereux encor, celui des Ottomans. Mais la Porte dédaigna de fe mêler des querelles de deux petits peuples qui fe difputaient des rochers fur les côtes d'Italie. Les Corfes reftèrent affervis aux Génois; plus ces infulaires avaient voulu fecouer leur joug, plus Gênes l'appefantit.

Les Corses furent long-tems gouvernés par une loi qui ressemblait à la loi Veimique ou Vestphalienne de *Charlemagne*; loi par laquelle le commissaire délégué dans l'isle condamnait à mort ou aux galères sur une information secrete, sans interroger l'accusé, sans mettre la moindre formalité dans son jugement. La sentence était conçue en ces termes dans un registre secret : *Etant informé en ma conscience que tels & tels sont coupables, je les condamne à mort.* Il n'y avait pas plus de formalité dans l'exécution que dans la sentence. Il est inconcevable que *Charlemagne* ait imaginé une telle procédure qui a duré cinq cents ans en Vestphalie, & qui ensuite a été imitée dans la Corse. Ces insulaires s'assassinaient continuellement les uns les autres, & leurs juges faisaient ensuite assassiner les survivans sur l'information de sa conscience : c'est des deux côtés le dernier degré de la barbarie. Les Corses avaient besoin d'être policés, & on les écrasait ; il fallait les adoucir, & on les rendait encor plus farouches. Une haine atroce & indestructible s'invétéra entr'eux & leurs maîtres, & fut une seconde nature. Il y eut douze soulévemens que les Corses appellèrent *efforts de la liberté*, & les Génois *crimes de haute trahison.* Depuis l'année 1725 ce ne furent que séditions, châtimens, soulévemens, déprédations, meurtres de citoyens Corses assassinés par leurs concitoyens. Croirait-on bien que dans une requête envoyée au roi de France par les chefs Corses en 1738, il est dit qu'il y eut vingt-six mille assassinats sous le gouvernement des seize derniers commissaires Génois, & dix-sept cents depuis deux années. Les plaignans ajoutaient que les commissaires de Gênes connivaient à ces crimes, pour ramasser plus de confiscations & d'amendes. L'accusation semblait exagérée, mais il en résultait que le gouvernement était mauvais & les peuples plus mauvais encor. La Corse coûtait au sénat de Gênes beaucoup plus de trésors & d'embarras qu'elle ne valait ; il pouvait dire des Corses ce

que *Louis XI* dit de Gênes quand elle voulut ſe donner à lui, il la donna au diable.

Dès l'année 1729 la guerre était ouverte, comme entre deux nations rivales & irréconciliables. Gênes implora le ſecours de l'empereur *Charles VI* en qualité de ſeigneur ſuzerain qui doit protéger ſes vaſſaux : à cette raiſon elle joignit de l'argent, & l'empereur envoya des troupes. Un prince de la maiſon de *Virtemberg*, brave guerrier & homme généreux, fit mettre les armes bas aux Corſes : il ménagea un accommodement entr'eux & les Génois en 1732; mais ce ne fut qu'une trève bientôt rompue par l'animoſité des deux partis.

Les Corſes commençaient à avoir des chefs très-intelligens, tels qu'il s'en forme toujours dans les guerres civiles, un *Giafferi*, un *Hiacinte Paoli*, un *Rivalora*, & ſur-tout un chanoine nommé *Orticone* qui eut quelque tems la principale influence; mais ces chefs ne pouvaient encor changer en un gouvernement régulier l'anarchie tumultueuſe qui déſolait & dépeuplait cette iſle.

Les Corſes chez qui l'aſſaſſinat était alors plus commun qu'il ne l'avait été au quinzième ſiècle dans le continent de l'Italie, étaient auſſi dévots que les autres Italiens, & pluſieurs prêtres parmi eux aſſaſſinaient en diſant leur chapelet. Les chefs convoquèrent en 1735 une aſſemblée générale, dans laquelle on donna la Corſe à la vierge *Marie*, qui ne parut pas accepter cette couronne. On brûla les loix Génoiſes, & on décerna peine de mort contre quiconque propoſerait de traiter avec Gênes. *Hiacinte Paoli* & *Giafferi* furent déclarés généraux.

A peine les Corſes ſe furent-ils mis en république ſous les ordres de la vierge, qu'un aventurier de la baſſe Allemagne vint ſe faire roi de Corſe ſans la conſulter; c'était un pauvre baron de Veſtphalie nommé *Théodore de Neuhof*, frère d'une dame établie en France à la cour de la ducheſſe d'*Orléans*. Cet homme ayant voyagé en Eſpagne, & ayant eu quelque intelligence avec un en-

voyé de Tunis, paſſa lui-même en Afrique, perſuada le bey qu'il pourrait lui ſoumettre la Corſe, ſi le bey voulait lui donner ſeulement un vaiſſeau de dix canons, quatre mille fuſils, mille ſequins & quelques proviſions. La régence de Tunis fut aſſez ſimple pour les donner. Il arriva à Livourne ſur un bâtiment qui portait un faux pavillon Anglais, vendit le vaiſſeau, & écrivit aux chefs des Corſes, que ſi on voulait le choiſir lui-même pour roi, il promettait de chaſſer les Génois de l'iſle avec le ſecours des principales puiſſances de l'Europe dont il était ſûr.

Il faut qu'il y ait des tems où la tête tourne à la plupart des hommes. Sa propoſition fut acceptée. Le baron *Théodore* aborda le 15 Mars 1736 au port d'Aléria, vêtu à la turque & coëffé d'un turban. Il débuta par dire qu'il arrivait avec des tréſors immenſes, & pour preuve il répandit parmi le peuple une cinquantaine de ſequins en monnoie de billon. Ses fuſils, ſa poudre qu'il diſtribua, furent les preuves de ſa puiſſance. Il donna des ſouliers de bon cuir, magnificence ignorée en Corſe. Il apoſta des courriers qui venaient de Livourne ſur des barques, & qui lui apportaient de prétendus paquets des puiſſances d'Europe & d'Afrique. On le prit pour un des plus grands princes de la terre; il fut élu roi; on frappa quelques monnoies de cuivre à ſon coin; il eut une cour & des ſecrétaires d'état. Ce qui accrut principalement ſa réputation & ſon pouvoir, c'eſt que le ſénat Génois mit ſa tête à prix. Mais au bout de huit mois les principaux Corſes ayant reconnu le perſonnage, & le peu d'argent qu'il avait étant épuiſé, il partit pour aller, diſait-il, chercher de plus puiſſans ſecours.

Refugié dans Amſterdam, un de ſes créanciers le fit mettre en priſon. Cette diſgrace ne le rébuta point; il fit de nouveaux dupes du fond de ſa priſon même. Il reſſemblait en cela à un marquis d'*Ammi de Conventiglio* qui dans le même tems parcourait toutes les cours, fai-

ſant de l'or pour les princes & les ſeigneurs qui en avaient beſoin, & ſe faiſait mettre en priſon dans toutes les capitales de l'Europe.

Cependant les Génois ſollicitèrent en 1737 les bons offices de la France. Le cardinal de *Fleuri* qui avait pacifié les troubles de Genève, voulut auſſi être l'arbitre de la paix entre Gênes & la Corſe. Il fit partir le comte de *Boiſſieux* neveu du maréchal de *Villars*, avec quelques troupes & des articles de pacification. Ce fut alors que les mécontens envoyèrent au roi cette ſupplique dont on a déjà parlé, dans laquelle ils ſe plaignaient de dix-ſept cents aſſaſſinats commis en deux ans dans leur iſle; ce qui n'était pas une apologie de leur parti. Cette requête était d'ailleurs recommandable par une éloquence agreſte qui l'emporte ſur l'art oratoire, & par des ſentimens de liberté ſi peu connus dans les cours. *Si vos ordres ſouverains*, diſaient-ils, *nous obligent de nous ſoumettre à Gênes, allons, buvons à la ſanté du roi très-chrétien ce calice amer, & mourons.*

On dreſſa à Verſailles au nom de l'empereur & du roi, un plan qui fut ſigné du miniſtre du roi, & du prince de *Lichtenſtein* ambaſſadeur de l'empereur. Les conventions en paraiſſaient équitables. On aboliſſait ſurtout ce droit que les commiſſaires de la république Génoiſe s'étaient arrogés, de condamner à la potence ou aux galères ſur le ſimple témoignage de leur conſcience; mais on déſarmait par un article tous les habitans de la Corſe. Ils ne voulurent point du tout être déſarmés, & réſolurent de mourir plutôt que de boire à la ſanté du roi très-chrétien.

Le roi *Théodore* leur promettait toujours de ſa priſon d'Amſterdam qu'il viendrait les délivrer bientôt du joug de Gênes & de l'arbitrage de la France. En effet, il trouva le ſecret de tromper des Juifs & des négocians étrangers établis dans Amſterdam, comme il avait trompé Tunis & la Corſe; il leur perſuada non-ſeulement

de payer ſes dettes, mais de charger un vaiſſeau d'armes, de poudre, de munitions de guerre & de bouche, avec beaucoup de marchandiſes, leur perſuadant qu'ils feraient ſeuls tout le commerce de la Corſe, & leur faiſant enviſager des profits immenſes. L'intérêt leur ôtait la raiſon; mais *Théodore* n'était pas moins fou qu'eux : il s'imaginait qu'en débarquant en Corſe des armes, & paraiſſant avec quelque argent, toute l'iſle ſe rangerait incontinent ſous ſes drapeaux malgré les Français & les Génois. Il ne put aborder : il ſe ſauva à Livourne, & ſes créanciers de Hollande furent ruinés.

Il ſe refugia bientôt en Angleterre, il fut mis en priſon pour ſes dettes à Londres, comme il l'avait été à Amſterdam. Il y reſta juſqu'au commencement de l'année 1756. M. *Walpole* eut la généroſité de faire pour lui une ſouſcription, moyennant laquelle il appaiſa les créanciers, & délivra de priſon ce prétendu monarque, qui mourut très-miſérable le 2 Décembre de la même année. On grava ſur ſon tombeau, *Que la fortune lui avait donné un royaume & refuſé du pain.*

Dans le tems que ce *Théodore* avait fait ſa ſeconde tentative pour régner ſur les Corſes, & qu'il avait eſſayé en vain d'aborder dans l'iſle, les inſulaires firent bien voir qu'ils n'avaient pas beſoin de lui pour ſe défendre. Ils avaient promis à *Boiſſieux* de lui apporter leurs armes; ils les apportèrent en effet le 12 Décembre 1738, mais ce fut pour ſurprendre un poſte de quatre cents Français qui ne purent réſiſter. *Boiſſieux* vint à leur ſecours; il fut repouſſé & reconduit à coups de fuſils juſques dans Baſtia. Les Corſes appellèrent cette journée *les vêpres Corſiques*, quoique ce ne fût qu'une faible imitation des vêpres Siciliennes.

Quelque tems après partit une flotte chargée de nouveaux bataillons que le cardinal de *Fleuri* envoyait, pour pacifier la Corſe par la voie des armes. La flotte fut diſperſée par une horrible tempête, deux vaiſſeaux furent

furent brisés sur la côte, quatre cents soldats avec leurs officiers, échappés au naufrage, tombèrent entre les mains de ceux qu'ils venaient assujettir, & furent dépouillés tout nuds. Le chagrin que ressentit *Boissieux* de tant de disgraces, hâta sa mort : dont sa faible complexion le menaçait depuis long-tems. On n'a guère fait d'expédition plus malheureuse.

Enfin on fit partir le marquis de *Maillebois*, officier d'une grande réputation, & qui fut bientôt après maréchal de France. Celui-ci, accoutumé aux expéditions promptes, dompta les Corses en trois semaines dans l'année 1739.

Déjà l'on commençait à mettre dans l'isle, une police qu'on n'y avait point encore vue, lorsque la fatale guerre de 1740 désola la moitié de l'Europe. Le cardinal de *Fleuri* qui l'entreprit malgré lui, & dont le caractère était de croire soutenir de grandes choses par de petits moyens, mit de l'économie dans cette guerre importante. Il retira toutes les troupes qui étaient en Corse. Gênes loin de pouvoir subjuguer l'isle, fut elle-même accablée par les Autrichiens, réduite à une espèce d'esclavage, & plus malheureuse que la Corse, parce qu'elle tombait de plus haut.

Tandis que l'Europe était désolée pour la succession des états de la maison d'*Autriche*, & pour tant d'intérêts divers qui se mêlèrent à l'intérêt principal, les Corses s'affermirent pour l'amour de la liberté, & dans la haine pour leurs anciens maîtres. Gênes possédait toujours Bastia la capitale de l'isle, & quelques autres places ; les Corses avaient tout le reste ; ils jouirent de leur liberté, ou plutôt de leur licence, sous le commandement de *Giafferi*, élu par eux général, homme célèbre par une valeur intrépide, & même par des vertus de citoyen. Il fut assassiné en 1753. On ne manqua pas d'en accuser le sénat de Gênes, qui n'avait peut-être nulle part à ce meurtre.

La discorde alors divisait tous les Corses. Les inimitiés entre les familles se terminaient toujours par des assassinats ; mais on se réunissait contre les Génois, & les haines particulières cédaient à la haine générale. Les Corses avaient plus que jamais besoin d'un chef qui sût diriger leur fureur, & la faire servir au bien public.

Le vieux *Hyacinthe Paoli* qui les avait commandés autrefois, & qui était alors retiré à Naples, leur envoya son

fils *Pascal Paoli* en 1755. Dès qu'il parut, il fut reconnu pour commandant général de toute l'isle, quoiqu'il n'eût que vingt-neuf ans. Il ne prétendit pas le titre de roi comme *Théodore*, mais il le fut en effet à plusieurs égards en se mettant à la tête d'un gouvernement démocratique.

Quelque chose qu'on ait dit de lui, il n'est pas possible que ce chef n'eût de grandes qualités. Etablir un gouvernement régulier chez un peuple qui n'en voulait point; réunir sous les mêmes loix des hommes divisés & indisciplinés; former à la fois des troupes réglées, & instituer une espèce d'université qui pouvait adoucir les mœurs, établir des tribunaux de justice, mettre un frein à la fureur des assassinats & des meurtres, policer la barbarie, se faire aimer en se faisant obéir, tout cela n'était pas assurément d'un homme ordinaire. Il ne put en faire assez ni pour rendre la Corse libre, ni pour y régner pleinement; mais il en fit assez pour acquérir de la gloire.

Deux puissances très-différentes l'une de l'autre, entrèrent dans les démêlés de Gênes & de la Corse. L'une était la cour de Rome, & l'autre celle de France. Les papes avaient prétendu autrefois la souveraineté de l'isle, & on ne l'oubliait pas à Rome. Les évêques Corses ayant pris le parti du sénat Génois, & trois de ces évêques ayant quitté leur patrie, le pape y envoya un visiteur-général, qui alarma beaucoup le sénat de Gênes. Quelques sénateurs craignirent que Rome ne profitât de ces troubles pour faire revivre ses anciennes prétentions, sur un pays que Gênes ne pouvait plus conserver, cette crainte était aussi vaine que les efforts des Génois pour subjuguer les Corses. Le pape qui envoyait ce visiteur était le même *Rezzonico* qui depuis éclata si indiscrétement contre le duc de Parme; ce n'était pas un homme à conquérir des royaumes; le sénat de Gênes ordonna qu'on empêchât le visiteur d'aborder en Corse. Il n'y arriva pas moins au printems de 1760. Le général *Paoli* le harangua pour s'en faire un protecteur; il fit brûler sous la potence le décret du sénat; mais il resta toujours le maître. Le visiteur ne put que donner des bénédictions & faire des réglemens ecclésiastiques pour des prêtres qui n'en avaient que le nom, & qui allaient quelquefois au sortir de la messe assassiner leurs camarades. Le ministère de France plus agissant que celui de Rome, & plus puissant,

fut prié d'assister encore Gênes de ses bons offices. Enfin, la cour de France envoya sept bataillons en Corse dans l'année 1764, mais non pas pour agir hostilement. Ces troupes n'étaient chargées que de garder les places dont les Génois étaient encore en possession. Elles vinrent comme médiatrices. Il fut dit qu'elles y resteraient, & en partie aux dépens du sénat pour quelques fournitures.

Le sénat espérait que la France s'étant chargée de garder ses places, il pourrait avec ses propres troupes suffire à regagner le reste de l'isle. Il se trompa : *Paoli* avait discipliné des soldats, en redoublant dans le peuple l'amour de la liberté. Il avait un frère qui passait pour un brave, & qui battit souvent les mercenaires de Gênes. Cette république perdit pendant quatre ans ses troupes & son argent, tandis que *Paoli* augmentait chaque jour ses forces & sa réputation. L'Europe le regardait comme le législateur & le vengeur de sa patrie.

Les quatre années du séjour des Français en Corse étant expirées, le sénat de Gênes connut enfin qu'il se consumait en vain dans une entreprise ruineuse, & qu'il lui était impossible de subjuguer les Corses.

Alors il céda tous ses droits sur la Corse à la couronne de France, le traité fut signé au mois de Juillet à Compiègne. Par ce traité le royaume de Corse n'était pas absolument donné au roi de France, mis il était *censé* lui appartenir avec la faculté réservée à la république, de rentrer dans cette souveraineté en remboursant au roi les frais immenses qu'il avait faits en faveur de la république. C'était en effet céder à jamais la Corse, car il n'était pas probable que les Génois fussent jamais en état de racheter ce royaume : & il était encore moins probable que l'ayant racheté, ils pussent le conserver, contre toute une nation qui avait fait serment de mourir plutôt que de vivre sous le joug de Gênes.

Ainsi donc en cédant la vaine & fatale souveraineté d'un pays qui lui était à charge, Gênes faisait en effet un bon marché ; & le roi de France en faisait un meilleur, puisqu'il était assez puissant pour se faire obéir dans la Corse, pour la policer, pour la peupler, pour l'enrichir, en y faisant fleurir l'agriculture & le commerce. De plus il pouvait venir un tems où la possession de la Corse serait un grand avantage dans les intérêts qu'on aurait à démêler en Italie.

Il reſtait à ſavoir ſi les hommes ont le droit de vendre d'autres hommes. Mais c'eſt une queſtion qu'on n'examina jamais dans aucun traité.

On commença par négocier avec le général *Paoli*. Il avait à faire au miniſtre de la politique & de la guerre ; il ſavait que le cœur de ce miniſtre était au-deſſus de ſa naiſſance, que c'était l'homme le plus généreux de l'Europe, qu'il ſe conduiſait avec une nobleſſe héroïque dans tous ſes intérêts particuliers, & qu'il agirait avec la même grandeur d'ame dans les intérêts du roi ſon maître. *Paoli* pouvait s'attendre à des honneurs & des récompenſes, mais il était chargé du dépôt de la liberté de ſa patrie. Il avait devant les yeux le jugement des nations : quel que fut ſon deſſein il ne voulait pas vendre la ſienne, & quand il l'aurait voulu il ne l'aurait pas pu. Les Corſes étaient ſaiſis d'un trop violent enthouſiaſme pour la liberté, & lui-même avait redoublé en eux cette paſſion ſi naturelle, devenue à la fois un devoir ſacré & une eſpèce de fureur. S'il avait tenté ſeulement de la modérer, il aurait riſqué ſa vie & ſa gloire.

Cette gloire n'était pas chez lui celle de combattre, il était plus légiſlateur que guerrier, ſon courage était dans l'eſprit, il dirigeait toutes les opérations militaires. Enfin il eut l'honneur de réſiſter à un roi de France près d'une année. Aucune puiſſance étrangère ne le ſecourut. Quelques Anglais ſeulement amoureux de cette liberté dont il était le défenſeur, & dont il allait être la victime, lui envoyèrent de l'argent & des armes ; car les Corſes étaient mal armés, ils n'avaient point de fuſils à bayonnette, même quand on leur en fit tenir de Londres, la plupart des Corſes ne purent s'en ſervir ; ils préfèrent leurs mouſquetons ordinaires & leurs couteaux ; leur arme principale était leur courage. Ce courage fut ſi grand, que dans un de ces combats vers une rivière nommée le *Gaulo*, ils ſe firent un rempart de leurs morts pour avoir le tems de charger derrière eux avant de faire une retraite néceſſaire ; leurs bleſſés ſe mêlèrent parmi les morts pour raffermir le rempart. On trouve par-tout la valeur, mais on ne voit de telles actions que chez des peuples libres. Malgré tant de valeur ils furent vaincus. Le comte de *Vaux* ſecondé du marquis de *Marbœuf*, ſoumit l'iſle entière en moins de tems que le maréchal de *Maillebois* ne l'avait domptée.

Le duc de *Choiſeul* qui dirigea toute cette entrepriſe, eut la gloire de donner au roi ſon maître une province qui peut aiſément, ſi elle eſt bien cultivée, nourrir deux cent mille hommes, fournir de braves ſoldats, & faire un jour un commerce utile.

On peut obſerver que ſi la France s'accrut ſous *Louis XIV* de l'Alſace, de la Franche-Comté & d'une partie de la Flandre, elle fut augmentée ſous *Louis XV* de la Lorraine & de la Corſe.

La récompenſe du duc de *Choiſeul* paraîtrait bien étrange ſi on ne connaiſſait les cours. Une femme le fit exiler lui & ſon couſin le duc de *Praſlin*, après les ſervices qu'ils avaient rendu à l'état, & après que le duc de *Choiſeul* eut conclu le mariage du dauphin petit-fils de *Louis XV*, depuis roi de France, avec la fille de l'impératrice *Marie-Thérèſe*. C'était un grand exemple des viciſſitudes de la fortune, que ce miniſtre eût réuſſi à ce mariage, peu d'années après que le maréchal de *Belle-Iſle* eut armé une grande partie de l'Europe pour détrôner cette même impératrice, & qu'il ne réuſſit qu'à ſe faire prendre priſonnier. C'était une autre viciſſitude, mais non pas ſurprenante, que le duc de *Choiſeul* fût exilé.

Nous avons déjà vu que *Louis XV* avait le malheur de trop regarder ſes ſerviteurs comme des inſtrumens qu'il pouvait briſer à ſon gré. L'exil eſt une punition, & il n'y a que la loi qui doive punir. C'eſt ſurtout un très-grand malheur pour un ſouverain, de punir des hommes dont les fautes ne ſont pas connues, dont les ſervices le ſont, & qui ont pour eux la voix publique que n'ont pas toujours leurs maîtres.



CHAPITRE QUARANTE-UNIÈME.

De l'exil du Parlement de Paris, &c. & de la mort de LOUIS XV.

SI les exils du duc de *Choiſeul*, du duc de *Praſlin*, du cardinal de *Bernis*, du comte d'*Argenſon*, du garde des ſceaux *Machault*, du comte de *Maurepas*, du duc de la *Rochefoucault*, du duc de *Châtillon*, & de tant d'autres citoyens, n'avaient eu aucune cauſe légale, celui du parlement de

Paris, & d'un grand nombre d'autres magiſtats, parut au moins en avoir une.

Qui aurait dit que ce corps antique qui venait de détruire en France l'ordre des Jéſuites, éprouverait bientôt après non-ſeulement un exil rigoureux, mais ferait détruit lui-même? C'eſt une grande leçon aux hommes, ſi jamais les leçons peuvent ſervir.

Nous avons vu que ſous *Louis XIV* le parlement ne fut point exilé après la guerre de la Fronde. Nous avons vu que les troubles de la Fronde n'avaient commencé que par les oppoſitions de cette compagnie à une très-mauvaiſe adminiſtration des finances, & que ces oppoſitions d'abord légitimes dans leur principe, ſe tournèrent bientôt en une révolte ouverte, & en une guerre civile. Nous avons vu que ſous *Louis XV* il n'y eut ni guerre ni révolte; mais qu'une adminiſtration des finances plus malheureuſe encore, jointe aux ridicules de la bulle *Unigenitus*, occaſionnèrent les réſiſtances opiniâtres du parlement aux ordres du roi. On ſait qu'il fut caſſé le 13 Avril 1771. Après quoi cette cour des pairs a été rétablie par le roi *Louis XVI* avec quelques modifications néceſſaires.

Un autre exemple de la fatalité qui gouverne le monde, fut la mort de *Louis XV*. Il n'avait point profité de l'exemple de ceux qui avaient prévenu le danger mortel de la petite vérole en ſe la donnant, & ſurtout du premier prince du ſang le duc d'*Orléans*, qui avait eu le courage de faire inoculer ſes enfans. Cette méthode était très-combattue en France, où la nation toujours aſſervie à d'anciens préjugés, eſt preſque toujours la dernière à recevoir les vérités & les uſages utiles qui lui viennent des autres pays.

Sur la fin d'Avril 1774, ce roi allant à la chaſſe, rencontre le convoi d'une perſonne qu'on portait en terre; la curioſité naturelle qu'il avait pour les choſes lugubres le fait approcher du cercueil; il demande qui on va enterrer? on lui dit que c'eſt une jeune fille morte de la petite vérole. Dès ce moment il eſt frappé à mort ſans s'en appercevoir.

Deux jours après, ſon chirurgien dentiſte en examinant ſes gencives, y trouve un caractère qui annonce une maladie dangereuſe; il en avertit un homme attaché au roi; ſa remarque eſt négligée; le petite vérole la plus funeſte ſe déclare. Pluſieurs de ſes officiers ſont attaqués de la même

maladie, ſoit en le ſoignant, ſoit en s'approchant de ſon lit, & en meurent. Trois princeſſes ſes filles que leur tendreſſe & leur courage retiennent auprès de lui, reçoivent les germes du poiſon qui dévore leur père, & éprouvent bientôt le même mal & le même danger, dont heureuſement elles réchappèrent.

Louis XV meurt la nuit du 10 de Mai. On couvre ſon corps de chaux, & on l'emporte ſans aucune cérémonie à St. Denis auprès du caveau de ſes pères.

L'hiſtoire n'omettra point que le roi ſon peti-fils, le comte de Provence, & le comte d'Artois, frères de *Louis XVI*, tous trois dans une grande jeuneſſe, apprirent aux Français en ſe faiſant inoculer, qu'il faut braver le danger pour éviter la mort. La nation fut touchée & inſtruite. Tout ce que *Louis XVI* fit depuis, juſqu'à la fin de 1774, le rendit encore plus cher à toute la France.

DES LOIX.

LES eſprits s'éclairèrent dans le ſiècle de *Louis XIV* & dans le ſuivant plus que dans tous les ſiècles précédens. On a vu combien les arts & les lettres s'étaient perfectionnés; la nation ouvrit les yeux ſur les loix, ce qui n'était point encore arrivé. *Louis XIV* avait ſignalé ſon règne par un code qui manquait à la France; mais ce code regardait plutôt l'uniformité de la procédure que le fonds des loix, qui devrait être commun à toutes les provinces, uniforme, invariable, & n'avoir rien d'arbitraire. La juriſprudence criminelle parut ſurtout tenir encore un peu de l'ancienne barbarie. Elle fut dirigée plutôt pour trouver des coupables que pour ſauver des innocens. C'eſt une gloire éternelle pour le préſident de *Lamoignon* de s'être ſouvent oppoſé dans la rédaction de l'ordonnance à la cruauté des procédures; mais ſa voix, qui était celle de l'humanité, fut étouffée par la voix de *Puſſort* & des autres commiſſaires, qui fut celle de la rigueur.

Les hommes les plus inſtruits dans nos derniers tems ont ſenti le beſoin d'adoucir nos loix, comme on a enfin adouci nos mœurs. Il faut avouer que dans ces mœurs il y eut autant de férocité, que de légéreté & d'ignorance dans les eſprits, juſqu'aux beaux jours de *Louis XIV*. Pour ſe convaincre de cette triſte vérité, il ne faut que jeter les yeux ſur le ſup-

plice d'*Auguſtin de Thou* & du maréchal de *Marillac*, ſur l'aſſinat du maréchal d'*Ancre*, ſur ſa veuve condamnée aux flammes, ſur plus de vingt aſſaſſinats ou médités ou entrepris contre *Henri IV* & ſur le meurtre de ce bon roi. Les tems précédens ſont encore plus funeſtes : vous remontez de l'horreur des guerres civiles & de la St. Barthelemi aux calamités du ſiecle de *François I*, & delà juſqu'à *Clovis* tout eſt ſauvage ; les autres peuples n'ont pas été plus humains. Mais il n'y a guère eu de nation plus diffamée par les aſſaſſinats & les grands crimes que la françaiſe. On les racheta long-tems à prix d'argent ; & enſuite les loix furent auſſi atroces que les mœurs. Ce qui en fit la dureté, c'eſt que la manière de procéder fut preſque entiérement tirée de la juriſprudence eccléſiaſtique. On en peut juger par le procès criminel des templiers qui, à la honte de la patrie, de la raiſon & de l'équité, ne fut inſtruit que par des prêtres nommés par un pape. Les hommes ayant été ſi long-tems gouvernés par des bêtes farouches, excepté peut-être quelques années ſous *St. Louis*, ſous *Louis XII* & ſous *Henri IV*, plus les eſprits ſe ſont civiliſés, & plus ils ont frémi de la barbarie dont il ſubſiſte encore tant de reſtes. La torture qu'aucun citoyen ni de la Grèce ni de Rome ne ſubit jamais, a paru aux juriſconſultes compatiſſans & ſenſés un ſupplice pire que la mort, qui ne doit être réſervée que pour les *Châtels* & les *Ravaillacs*, dont tout un royaume eſt intéreſſé à découvrir les complices. Elle a été abolie en Angleterre & dans une partie de l'Allemagne ; elle eſt depuis peu proſcrite dans un empire de deux mille lieues ; & s'il n'y a pas plus de grands crimes dans ces pays que parmi nous, c'eſt une preuve que la torture eſt auſſi condamnable que les délits qu'on croit prévenir par elle, & qu'on ne prévient pas.

On s'eſt élévé auſſi contre la confiſcation. On a vu qu'il n'eſt pas juſte de punir les enfans des fautes de leurs pères. C'eſt une maxime reçue au barreau, *qui confiſque le corps confiſque les biens* ; maxime en vigueur dans les pays où la coutume tient lieu de loi. Ainſi, par exemple, on y fait mourir de faim les enfans de ceux qui ont terminé volontairement leurs jours, comme les enfans des meurtriers. Ainſi une famille entière eſt punie dans tous les cas pour la faute d'un ſeul homme.

Ainſi, lorſqu'un père de famille aura été condamné aux



galères perpétuelles par une ſentence arbitraire (*a*), ſoit pour avoir donné retraite chez ſoi à un prédicant, ſoit pour avoir écouté ſon ſermon dans quelques cavernes, ou dans quelque déſert, la femme & les enfans ſont réduits à mendier leur pain.

Cette juriſprudence qui conſiſte à ravir la nourriture aux orphelins, & à donner à un homme le bien d'autrui, fut inconnue dans tous les tems de la république romaine. *Sylla* l'introduiſit dans ſes proſcriptions. Il faut avouer qu'une rapine inventée par *Sylla* n'était pas un exemple à ſuivre. Auſſi cette loi qui ſemblait n'être dictée que par l'inhumanité & l'avarice, ne fut ſuivie ni par *Céſar*, ni par le bon empereur *Trajan*, ni par les *Antonins*, dont toutes les nations prononcent encore le nom avec reſpect & avec amour. Enfin, ſous *Juſtinien* la confiſcation n'eut lieu que pour le crime de lèze-majeſté.

Il ſemble que dans les tems de l'anarchie féodale les princes & les ſeigneurs des terres étant très-peu riches, cherchaſſent à augmenter leur tréſor par les condamnations de leurs ſujets, & qu'on voulût leur faire un revenu du crime. Les loix chez eux étant arbitraires, & la juriſprudence romaine ignorée, les coutumes ou bizarres ou cruelles prévalurent. Mais aujourd'hui que la puiſſance des ſouverains eſt fondée ſur des richeſſes immenſes & aſſurées, leur tréſor n'a pas beſoin de s'enfler des faibles débris d'une famille malheureuſe. Ils ſont abandonnés pour l'ordinaire au premier qui les demande. Mais eſt-ce à un citoyen à s'engraiſſer des reſtes du ſang d'un autre citoyen ?

La confiſcation n'eſt point admiſe dans les pays où le droit Romain eſt établi, excepté le reſſort du parlement de Toulouſe. Elle ne l'eſt point dans quelques pays coutumiers, comme le Bourbonnais, le Berri, le Maine, le Poitou, la Bretagne, où au moins elle reſpecte les immeubles. Elle était établie autrefois à Calais, & les Anglais l'abolirent lorſqu'ils en furent les maîtres. Il eſt étrange que les habitans de la capitale vivent ſous une loi plus rigoureuſe que ceux des petites villes : tant il eſt vrai que la juriſprudence a été ſouvent établie au haſard, ſans régularité, ſans uniformité, comme on bâtit des chaumières dans un village.

(*a*) Voyez l'article de 1724, 14 Mai publié à la ſollicitation du cardinal de *Fleuri* & revu par lui.

Qui croirait que l'an 1673, dans le plus beau siècle de la France, l'avocat général *Omer Talon* ait parlé ainsi en plein parlement au sujet d'une demoiselle de *Canillac* ? (*a*)

Au chap. 13 du deutéronome, DIEU dit : « Si tu te ren- » contres dans une ville & dans un lieu où règne l'idolâtrie, » mets tout au fil de l'épée, sans exception d'âge, de sexe, » ni de condition. Rassemble dans les places publiques tou- » tes les dépouilles de la ville, brûle-la toute entière avec » ses dépouilles, & qu'il ne reste qu'un monceau de cen- » dres de ce lieu d'abomination. En un mot, fais-en un sa- » crifice au seigneur, & qu'il ne demeure rien en tes mains » des biens de cet anathême.

« Ainsi, dans le crime de lèze-majesté, le roi était maî- » tre des biens, & les enfans en étaient privés. Le procès » ayant été fait à Noboth *quia maledixerat regi*, le roi *Achab* » se mit en possession de son héritage. *David* étant averti » que *Miphibozeth* s'était engagé dans la rebellion, donna » tous ses biens à *Siba* qui lui en apporta la nouvelle : *tua* » *sint omnia quæ fuerunt Miphibozeth.* »

Il s'agit de savoir qui héritera des biens de Mlle. de *Canillac*, biens autrefois confisqués sur son père, abandonnés par le roi à un garde du trésor royal, & donnés ensuite par le garde du trésor royal à la testatrice. Et c'est sur ce procès d'une fille d'Auvergne qu'un avocat-général s'en rapporte à *Achab* roi d'une partie de la Palestine, qui confisqua la vigne de *Naboth* après avoir assassiné le propriétaire par le poignard de la justice ; action abominable qui est passée en proverbe, pour inspirer aux hommes l'horreur de l'usurpation. Assurément la vigne de *Naboth* n'avait aucun rapport avec l'héritage de Mlle. de *Canillac*. Le meurtre & la confiscation des biens de *Miphibozeth*, petit fils du roitelet juif *Saül*, & le fils de *Jonathas* ami & protecteur de *David*, n'ont pas une plus grande affinité avec le testament de cette demoiselle.

C'est avec cette pédanterie, avec cette démence de citations étrangères au sujet, avec cette ignorance des principes de la nature humaine, avec ces préjugés mal conçus & mal appliqués, que la jurisprudence a été traitée par des hommes qui ont eu de la réputation dans leur sphère. On laisse aux lecteurs à se dire ce qu'il est superflu qu'on leur dise.

Si un jour les loix humaines adoucissent en France quel-

(*a*) Journal du palais, tome I. page 444.

ques usages trop rigoureux, sans pourtant donner de facilités au crime; il est à croire qu'on réformera aussi la procédure dans les articles où les rédacteurs ont paru se livrer à un zèle trop sévère. L'ordonnance criminelle ne devrait-elle pas être aussi favorable à l'innocent que terrible au coupable? En Angleterre un simple emprisonnement fait mal-à-propos est réparé par le ministre qui l'a ordonné. Mais en France l'innocent qui a été plongé dans les cachots, qui a été appliqué à la torture, n'a nulle consolation à espérer, nul dommage à répéter contre personne quand c'est le ministère public qui l'a poursuivi. Il reste flétri pour jamais dans la société. L'innocent flétri! & pourquoi, parce que ses os ont été brisés! il ne devrait exciter que la pitié & le respect. La recherche des crimes exige des rigueurs: c'est une guerre que la justice humaine fait à la méchanceté: mais il y a de la générosité & de la compassion jusques dans la guerre. Le brave est compatissant; faudrait-il que l'homme de loi fût barbare.

Comparons seulement ici en quelques points, la procédure criminelle des Romains avec la française.

Chez les Romains les témoins étaient entendus publiquement en présence de l'accusé, qui pouvait leur répondre, les interroger lui-même, ou leur mettre en tête un avocat. Cette procédure était noble & franche, elle respirait la magnanimité romaine.

Chez nous tout se fait secrétement. Un seul juge avec son greffier entend chaque témoin l'un après l'autre. Cette pratique établie par *François I* fut autorisée par les commissaires qui rédigèrent l'ordonnance de *Louis XIV* en 1670. Une méprise seule en fut la cause.

On s'était imaginé en lisant le code *de Testibus*, que ces mots: (*a*) *testes intrare judicii secretum*, signifiaient que les témoins étaient interrogés en secret. Mais *secretum* signifie ici le cabinet du juge. *Intrare secretum*, pour dire, parler secrétement, ne serait pas latin.

(*a*) Voyez *Bornier* titre 6, article 11 *des informations*.

Ce fut un solécisme qui fit cette partie de notre jurisprudence. Quelques jurisconsultes, à la vérité, ont assuré que le contumace ne devait pas être condamné si le crime n'était pas clairement prouvé. Mais d'autres jurisconsultes, moins éclairés, & peut-être plus suivis, ont eu une opinion contraire; ils ont osé dire que la fuite de l'accusé était une preuve du crime, que le mépris qu'il marquait pour la justice en refusant de comparaître méritait le même châtiment que s'il était convaincu. Ainsi suivant la secte de jurisconsultes que le juge aura embrassée, l'innocent sera absous ou condamné.

Il y a bien plus, un juge subalterne fait souvent dire ce qu'il veut à un homme de campagne; il le fait déposer suivant les idées qu'il a lui-même conçues, il lui dicte ses réponses sans s'en appercevoir; j'en ai vu plus d'un exemple. Si à la confrontation le témoin se dédit, il est puni; & il est forcé d'être calomniateur, de peur d'être traité comme parjure. Et on a vu des innocens condamnés, parce que des témoins imbécilles & timides, n'avaient pas su d'abord s'expliquer, & ensuite n'avaient osé se rétracter. La jurisprudence criminelle de France tend des piéges continuels aux accusés. Il semble que *Pussort* & le chancelier *Boucherat* aient été les ennemis des hommes.

C'est d'ailleurs un grand abus dans la jurisprudence française, que l'on prenne souvent pour loi, les rêveries & les erreurs, quelquefois cruelles, d'écrivains sans mission qui ont donné leurs sentimens pour des loix.

La vie des hommes semble trop abandonnée au caprice. Quand de trente juges il y en a dix dont la voix n'est point pour la mort, faudra-t-il que les vingt autres l'emportent? Il est clair que le crime n'est point avéré ou qu'il ne mérite pas le dernier supplice, si un tiers des hommes sensés réclame contre cette sévérité. Quelques voix de plus ne doivent point suffire pour faire mourir cruellement un citoyen. En général il faut avouer qu'on a

tué trop ſouvent des compatriotes avec le glaive de la juſtice. Quand elle condamne un innocent, c'eſt un aſſaſſinat juridique & le plus horrible de tous. Quand elle punit de mort une faute qui n'attire chez d'autres nations que des châtimens plus légers, elle eſt cruelle & n'eſt pas politique. Un bon gouvernement doit rendre les ſupplices utiles. Il eſt ſage de faire travailler les criminels au bien public, leur mort ne produit aucun avantage qu'aux bourreaux.

Sous le règne de *Louis XIV* on a fait deux ordonnances, qui ſont uniformes dans tout le royaume. Dans la première qui a pour objet la procédure civile, il eſt défendu aux juges de condamner en matière civile, ſur défaut, quand la demande n'eſt pas prouvée; mais dans la ſeconde, qui règle la procédure criminelle, il n'eſt point dit, que faute de preuves l'accuſé ſera renvoyé. Choſe étrange! La loi dit qu'un homme, à qui on demande quelqu'argent, ne ſera condamné par défaut, qu'au cas que la dette ſoit avérée ; mais s'il eſt queſtion de la vie, c'eſt une controverſe au barreau, pour ſavoir ſi l'accuſé ſera condamné ſans avoir été convaincu. On prononce preſque toujours ſon arrêt : on regarde ſon abſence comme un crime. On ſaiſit ſes biens, on le flétrit.

La loi ſemble avoir fait plus de cas de l'argent que de la vie : elle permet qu'un concuſſionnaire, un banqueroutier frauduleux, ait recours au miniſtère d'un avocat, & très-ſouvent un homme d'honneur eſt privé de ce ſecours ! S'il peut ſe trouver une ſeule occaſion où un innocent ſerait juſtifié par le miniſtère d'un avocat, n'eſt-il pas clair que la loi qui l'en prive eſt injuſte ?

Le premier préſident de *Lamoignon* diſait contre cette loi que « l'avocat, ou conſeil qu'on avait accoutumé de » donner aux accuſés n'eſt point un privilège accordé par » les ordonnances, ni par les loix ; c'eſt une liberté » acquiſe par le droit naturel, qui eſt plus ancien que » toutes les loix humaines. La nature enſeigne à tout

» homme qu'il doit avoir recours aux lumières des au-
» tres, quand il n'en a pas assez pour se conduire, &
» emprunter du secours, quand il ne se sent pas assez
» fort pour se défendre. Nos ordonnances ont retranché
» aux accusés tant d'avantages, qu'il est bien juste de
» leur conserver ce qui leur reste, & principalement
» l'avocat qui en fait la partie la plus essentielle. Que si
» l'on veut comparer notre procédure à celle des Romains
» & des autres nations, on trouvera qu'il n'y en a point
» de si rigoureuse que celle qu'on observe en France par-
» ticuliérement depuis l'ordonnance de 1539 » (*a*).

Cette procédure est bien plus rigoureuse depuis l'ordonnance de 1670. Elle eût été plus douce, si le plus grand nombre des commissaires eût pensé comme Mr. de *Lamoignon*.

Plus on fut autrefois ignorant & absurde, plus on devint intolérant & barbare. L'absurdité a fait condamner aux flammes la maréchale d'*Ancre*; elle a dicté cent arrêts pareils. C'est l'absurdité qui a été la première cause de la St. Barthelemi. Quand la raison est pervertie, l'homme devient nécessairement brute; la société n'est plus qu'un mêlange de bêtes qui se dévorent tour-à-tour, & des singes qui jugent des loups & des renards. Voulez-vous changer ces bêtes en hommes, commencez par souffrir qu'ils soient raisonnables.

L'anarchie féodale ne subsiste plus, & plusieurs de ses loix subsistent encore, ce qui met dans la législation française une confusion intolérable.

Jugera-t-on toujours différemment la même cause en province & dans la capitale? Faut-il que le même homme ait raison en Bretagne & tort en Languedoc? Que dis-je? il y a autant de jurisprudences que de villes. Et dans le même parlement la maxime d'une chambre n'est pas celle de la chambre voisine (*b*).

(*a*) *Procès verb. de l'ord.* page 163.
(*b*) Voyez sur cela le président *Bouhier*.

On s'attache aux loix romaines dans les pays de droit écrit, & dans les provinces régies par la coutume, lorſque cette coutume n'a rien décidé. Mais ces loix romaines ſont au nombre de quarante mille, & ſur ces quarante mille loix il y a mille gros commentaires qui ſe contrediſent.

Outre ces quarante mille loix dont on cite toujours quelqu'une au haſard, nous avons cinq cent quarante coutumes différentes, en comptant les petites villes & même quelques bourgs, qui dérogent aux uſages de la juriſdiction principale; de ſorte qu'un homme qui court la poſte en France change de loix plus ſouvent qu'il ne change de chevaux, comme on l'a déjà dit; & qu'un avocat qui ſera très-ſavant dans ſa ville, ne ſera qu'un ignorant dans la ville voiſine.

Quelle prodigieuſe contrariété entre les loix du même royaume! A Paris un homme qui a été domicilié dans la ville pendant un an & un jour, eſt réputé bourgeois. En Franche-Comté un homme libre qui a demeuré un an & un jour dans une maiſon mainmortable devient eſclave; ſes collatéraux n'hériteraient pas ce qu'il aurait acquis ailleurs; & ſes propres enfans ſont réduits à la mendicité, s'ils ont paſſé un an loin de la maiſon où le père eſt mort. La province eſt nommée franche, mais qu'elle franchiſe!

Ce qui eſt plus déplorable, c'eſt qu'en Franche-Comté, en Bourgogne, dans le Nivernois, dans l'Auvergne & dans quelques autres provinces, les chanoines, les moines ont des mainmortables, des eſclaves. On a vu cent fois des officiers décorés de l'ordre militaire de Saint Louis, & chargés de bleſſures, mourir ſerfs mainmortables d'un moine auſſi inſolent qu'inutile au monde. Ce mot de mainmortable vient, dit-on, de ce qu'autrefois, lorſqu'un de ces ſerfs décédait ſans laiſſer d'effets mobiliers que ſon ſeigneur pût s'approprier, on apportait au ſeigneur la main droite du mort, digne origine de cette domination. Il y eut plus d'un édit pour abolir cette coutume qui déshonore l'humanité; mais les magiſtrats qui

possédaient des terres avec cette prérogative, éludèrent des loix qui n'étaient faites que pour l'utilité publique ; & l'église qui a des serfs s'opposa encore plus que la magistrature à ces loix sages. Les états généraux de 1615 prièrent vainement *Louis XIII* de renouveller les édits éludés de ses prédécesseurs, & de les faire exécuter. Le président de *Lamoignon* dressa un projet pour détruire cet usage & pour dédommager les seigneurs ; ce projet fut négligé.

De nos jours le roi de Sardaigne a détruit cette servitude en Savoie ; elle reste établie en France, parce que les maux des provinces ne sont pas sentis dans la capitale. Tout ce qui est loin de nos yeux ne nous touche jamais assez.

Quand on veut poser les limites entre l'autorité civile & les usages ecclésiastiques, quelles disputes interminables ! où sont ces limites ? qui conciliera les éternelles contradictions du fisc & de la jurisprudence ? Enfin pourquoi dans les causes criminelles les arrêts ne sont-ils jamais motivés ? Y a-t-il quelque honte à rendre raison de son jugement ? Pourquoi ceux qui jugent au nom du souverain ne présentent-ils pas au souverain leurs arrêts de mort avant qu'on les exécute.

De quelque côté qu'on jette les yeux, on trouve la contrariété, la dureté, l'incertitude, l'arbitraire. Enfin, la vénalité de la magistrature est une opprobre dont la France seule dans l'univers entier est couverte, & dont elle a toujours souhaité d'être lavée. On a toujours regretté depuis *François I* les tems où le simple jurisconsulte, blanchi dans l'étude des loix, parvenait par son seul mérite à rendre la justice qu'il avait défendue par ses veilles, par ses loix & par son crédit. *Ciceron*, *Hortensius* & le premier *Marc-Antoine* n'achetèrent point une charge de sénateur. En vain l'abbé de *Bourzey* dans son livre d'erreurs intitulé *Testament politique du cardinal de Richelieu* a-t-il prétendu justifier la vente des

des dignités de la robe ; en vain d'autres auteurs plus courtisans que citoyens, & plus inspirés par l'intérêt personnel que par l'amour de la patrie ont-ils suivi les traces de l'abbé de *Bourzey*. Une preuve que cette vente est un abus, c'est qu'elle ne fut produite que par un autre abus, par la dissipation des finances de l'état. C'est une simonie beaucoup plus funeste que la vente des bénéfices de l'église. Car si un ecclésiastique isolé achète un bénéfice simple, il n'en résulte ni bien ni mal pour la patrie dans laquelle il n'a nulle jurisdiction. Il n'est comptable à personne, mais la magistrature a l'honneur, la fortune & la vie des hommes entre ses mains. Nous cherchons dans ce siècle à tout perfectionner, cherchons donc à perfectionner les loix.





CHAPITRE QUARANTE-DEUZIEME.

Des progrès de l'esprit humain dans le siècle de LOUIS *XV.*

UN ordre entier aboli par la puissance séculière, la discipline de quelques autres ordres réformée par cette puissance ; les divisions mêmes entre toute la magistrature & l'autorité épiscopale, ont fait voir combien de préjugés se sont dissipés, combien la science du gouvernement s'est étendue, & à quel point les esprits se sont éclairés. Les semences de cette science utile furent jetées dans le dernier siècle, elles ont germé de tous côtés dans celui-ci, jusqu'au fond des provinces, avec la véritable éloquence, qu'on ne connaissait guère qu'à Paris, & qui tout d'un coup a fleuri dans plusieurs villes ; témoin les discours sortis ou du parquet, ou de l'assemblée des chambres de quelques parlemens, discours qui sont des chefs-d'œuvres (1) de l'art de penser & de s'exprimer, du moins à beaucoup d'égards. Du tems des *Daguesseau*, les seuls modèles étaient dans la capitale, & encor très-rares. Une raison supérieure s'est fait entendre dans nos derniers jours du pied des Pyrénées au nord de la France. La philosophie en rendant l'esprit plus juste, & en bannissant le ridicule d'une parure recherchée, a rendu plus d'une province l'émule de la capitale.

En général le barreau a quelquefois mieux connu cette jurisprudence universelle, puisée dans la nature, qui s'élève au-dessus de toutes les loix de convention,

(1) Voyez les discours de messieurs de *Montclar*, de *la Chalotais*, de *Castillon*, de *Servant*, de *Pâti.*

ou de ſimple autorité, loix ſouvent dictées par les caprices ou par des beſoins d'argent ; reſſources dangereuſes plus que les loix utiles, qui ſe combattent ſans ceſſe, & qui forment plutôt un chaos qu'un corps de légiſlation, ainſi que nous l'avons dit.

Les académies ont rendu ſervice en accoutumant les jeunes gens à la lecture, & en excitant par des prix leur génie avec leur émulation. La ſaine phyſique a éclairé les arts néceſſaires ; & ces arts ont commencé déjà à fermer les plaies de l'état, cauſées par deux guerres funeſtes. Les étoffes ſe ſont manufacturées à moins de frais par les ſoins d'un des plus célèbres méchaniciens. (1) Un académicien encor plus utile (2) par les objets qu'il embraſſe, a perfectionné beaucoup l'agriculture, & un miniſtre éclairé a rendu enfin les bleds exportables, commerce néceſſaire défendu trop long-tems, & qui doit être contenu peut-être autant qu'encouragé.

Un autre académicien (3) a donné le moyen le plus avantageux de fournir à toutes les maiſons de Paris l'eau qui leur manque, projet qui ne peut être rejetté que par la pauvreté, ou par la négligence, ou par l'avarice.

Un médecin (4) a trouvé enfin le ſecret long-tems cherché de rendre l'eau de la mer potable. Il ne s'agit plus que de rendre cette expérience aſſez facile pour qu'on en puiſſe profiter en tout tems ſans trop de frais.

Si quelque invention peut ſuppléer à la connaiſſance

(1) M. *Vaucanſon.*

(2) M. *Duhamel.*

(3) M. *Deparcieux.*

(4) M. *Poiſſonnier*

qui nous eſt refuſée des longitudes ſur la mer, c'eſt celle du plus habile horloger de France (5) qui diſpute cette invention à l'Angleterre. Mais il faut attendre que le tems mette ſon ſceau à toutes ces découvertes. Il n'en eſt pas d'une invention qui peut avoir ſon utilité & ſes inconvéniens, d'une découverte qui peut être conteſtée, d'une opinion qui peut être combattue, comme de ces grands monumens des beaux-arts en poéſie, en éloquence, en muſique, en architecture, en ſculpture, en peinture qui forcent tout d'un coup le ſuffrage de toutes les nations, & qui s'aſſurent ceux de la poſtérité par un éclat que rien ne peut obſcurcir.

Nous avons déjà parlé du célèbre dépôt des connaiſſances humaines, qui a paru ſous le titre de *dictionnaire encyclopédique*. C'eſt une gloire éternelle pour la nation que des officiers de guerre ſur terre & ſur mer, d'anciens magiſtrats, des médecins qui connaiſſent la nature, de vrais doctes quoique docteurs, des hommes de lettres dont le goût a rafiné les connaiſſances, des géomètres, des phiſyciens aient tous concouru à ce travail auſſi utile que pénible; ſans aucune vue d'intérêt; ſans même rechercher la gloire, puiſque pluſieurs cachaient leurs noms; enfin, ſans être enſemble d'intelligence, & par conſéquent exempts de l'eſprit de parti.

Mais ce qui eſt encor plus honorable pour la patrie, c'eſt que dans ce recueil immenſe, le bon l'emporte ſur le mauvais, ce qui n'était pas encor arrivé. Les perſécutions qu'il a eſſuiées ne ſont pas ſi honorables pour la France. Ce même malheureux eſprit de formes mêlé d'orgueil, d'envie & d'ignorance, qui fit proſcrire l'imprimerie du tems de *Louis XI.* les ſpectacles ſous le

(5) M. *Le Roi.*

grand *Henri IV.* les commencemens de la ſaine philoſophie ſous *Louis XIII.* enfin l'émétique & l'inoculation : ce même eſprit, dis-je, ennemi de tout ce qui inſtruit, & de tout ce qui s'élève, porta des coups preſque mortels à cette mémorable entrepriſe ; il eſt parvenu même à la rendre moins bonne qu'elle n'aurait été, en lui mettant des entraves, dont il ne faut jamais enchaîner la raiſon ; car on ne doit réprimer que la témérité & non la ſage hardieſſe, ſans laquelle l'eſprit humain ne peut faire aucun progrès. Il eſt certain que la connaiſſance de la nature, l'eſprit de doute ſur les fables anciennes honorées du nom d'hiſtoires, la ſaine métaphyſique dégagée des impertinences de l'école, ſont les fruits de ce ſiècle, & que la raiſon s'eſt perfectionnée.

Il eſt vrai que toutes les tentatives n'ont pas été heureuſes. Des voyages au bout du monde pour conſtater une vérité que *Newton* avait démontrée dans ſon cabinet, ont laiſſé des doutes ſur l'exactitude des meſures. L'entrepriſe du fer brut forgé, converti en acier, celle de faire éclore des animaux à la manière de l'Egypte dans des climats trop différens de l'Egypte, beaucoup d'autres efforts pareils, ont fait perdre un tems précieux & ruiné même quelques familles. Des ſyſtêmes trop haſardés ont défiguré des travaux qui auraient été très-utiles. On s'eſt fondé ſur des expériences trompeuſes, pour faire revivre cette ancienne erreur, que des animaux pouvaient naître ſans germe. Delà ſont ſorties des imaginations plus chimériques que ces animaux. Les uns ont pouſſé l'abus de la découverte de *Newton* ſur l'attraction, juſqu'à dire, que les enfans ſe forment par attraction dans le ventre de leurs mères. Les autres ont inventé des molécules organiques. On s'eſt emporté dans ſes vaines idées juſqu'à prétendre que les montagnes ont été formées par la mer ; ce qui eſt auſſi vrai que de dire, que la mer a été formée par les montagnes.

Qui croirait que des géomètres ont été aſſez extravagans pour imaginer qu'en exaltant ſon ame, on pouvait voir l'avenir comme le préſent. Plus d'un philoſophe, comme on l'a déjà dit ailleurs, a voulu à l'exemple de *Deſcartes*, ſe mettre à la place de DIEU, & créer comme lui un monde avec la parole : mais bientôt toutes ces folies de la philoſophie ſont réprouvées des ſages ; & même ces édifices fantaſtiques détruits par la raiſon, laiſſent dans leurs ruines des matériaux, dont la raiſon même fait uſage.

Une extravagance pareille a infecté la morale. Il s'eſt trouvé des eſprits aſſez aveugles pour ſapper tous les fondemens de la ſociété, en croyant la réformer. On a été aſſez fou, pour ſoutenir que le *tien & le mien* ſont des crimes, & qu'on ne doit point jouir de ſon travail ; que non-ſeulement tous les hommes ſont égaux, mais qu'ils ont perverti l'ordre de la nature en ſe raſſemblant ; que l'homme eſt né pour être iſolé comme une bête farouche ; que les caſtors, les abeilles & les fourmis dérangent les loix éternelles, en vivant en république.

Ces impertinences dignes de l'hôpital des fous, ont été quelque tems à la mode, comme des ſinges qu'on faiſait danſer dans des foires.

Elles ont été pouſſées juſqu'à ce point incroyable de démence atroce, qu'un je ne ſais quel charlatan ſauvage a oſé dire dans un projet d'éducation (1) *qu'un roi ne doit pas balancer à donner en mariage à ſon fils la fille du bourreau, ſi les goûts, les humeurs & les caractères ſe conviennent.*

La théologie n'a pas été à couvert de ces excès : des ouvrages dont la nature eſt d'être édifians, ſont devenus des libelles diffamatoires, qui ont même éprouvé la

(1) Ces propres paroles ſe trouvent dans le livre intitulé *Emile*, tome IV. page 178.

févérité des parlemens, & qui devaient auſſi être condamnés par toutes les académies : tant ils ſont mal écrits.

Plus d'un abus ſemblable a infecté la littérature ; une foule d'écrivains s'eſt égarée dans un ſtyle recherché, violent, inintelligible, ou dans la négligence totale de la grammaire. On eſt parvenu juſqu'à rendre *Tacite* ridicule. On a beaucoup écrit dans ce ſiècle ; on avait du génie dans l'autre. La langue fut portée ſous *Louis XIV.* au plus haut point de perfection dans tous les genres, non pas en employant des termes nouveaux, inutiles, mais en ſe ſervant avec art de tous les mots néceſſaires qui étaient en uſage. Il eſt à craindre aujourd'hui que cette belle langue ne dégénère, par cette malheureuſe facilité d'écrire que le ſiècle paſſé a donnée aux ſiècles ſuivans ; car les modèles produiſent une foule d'imitateurs ; & ces imitateurs cherchent toujours à mettre en paroles ce qui leur manque en génie. Ils défigurent le langage, ne pouvant l'embellir. La France ſur-tout s'était diſtinguée dans le beau ſiècle de *Louis XIV.* par la perfection ſingulière à laquelle *Racine* éleva le théatre, & par le charme de la parole qu'il porta à un degré d'élégance & de pureté inconnu juſqu'à lui. Cependant on applaudit après lui à des pièces écrites auſſi barbarement que ridiculement conſtruites.

C'eſt contre cette décadence que l'académie françaiſe lutte continuellement ; elle préſerve le bon goût d'une ruine totale, en n'accordant du moins des prix qu'à ce qui eſt écrit avec quelque pureté, & en réprouvant tout ce qui péche par le ſtyle. Il eſt vrai que les beaux-arts qui donnèrent tant de ſupériorité à la France ſur les autres nations, ſont bien dégénérés, & la France ſerait aujourd'hui ſans gloire dans ce genre, ſans un petit nombre d'ouvrages de génie, tels que le poëme des *quatre ſaiſons*, & le quinzième chapitre de *Belizaire*, s'il eſt permis de mettre la proſe à côté de la plus élé-

gante poëſie. Mais enfin, la littérature quoique ſouvent corrompue, occupe preſque toute la jeuneſſe bien élevée, elle ſe répand dans les conditions qui l'ignoraient. C'eſt à elle qu'on doit l'éloignement des débauches groſſières, & la conſervation d'un reſte de la politeſſe introduite dans la nation par *Louis XIV.* & par ſa mère. Cette littérature utile dans toutes les conditions de la vie, conſole même des calamités publiques, en arrêtant ſur des objets agréables, l'eſprit qui ſerait trop accablé de la contemplation des misères humaines.

FIN



TABLE GÉNÉRALE,

OU

LISTE ALPHABÉTIQUE de tous les noms des personnes dont il est fait mention dans les Siècles de LOUIS XIV. & de LOUIS XV. *rédigée par M. BIGEX.*

CET ouvrage commençant par un catalogue raisonné des hommes célébres, cette liste ne comprend que les noms depuis la page 166. du Tome V.

Le chiffre romain indique le tome, & le chiffre arabe la page où se trouve le nom que l'on cherche.

A

C

Fillon.

N.

O.

P.

V.

FIN.

H.